



HAL
open science

La réflexivité dans et par la recherche

Eleni Demetriou, Matthieu Demory, Alice Pavie, Camille Noûs

► **To cite this version:**

Eleni Demetriou, Matthieu Demory, Alice Pavie, Camille Noûs. La réflexivité dans et par la recherche. *Esprit Critique: Revue Internationale de Sociologie et de Sciences sociales*, 30 (1), pp.473, 2020. halshs-03003991

HAL Id: halshs-03003991

<https://shs.hal.science/halshs-03003991>

Submitted on 13 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La réflexivité dans et par la recherche

Alice Pavie

Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France

Eleni Demetriou

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France

Matthieu Demory

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France

Emily Lopez

Aix Marseille Univ, ADEF, Marseille, France

Eliabel Agard

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France

Elise Lévêque

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France

Camille Noûs

Laboratoire Cogitamus



Laboratoire méditerranéen de sociologie
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647
13094 Aix-en-Provence
<http://lames.cnrs.fr>



ISSN 1705–1045

vol. 30, n°1, novembre 2020

La réflexivité

dans et par la recherche

Coordination du numéro : Eleni Demetriou (LAMES), Matthieu Demory (LAMES), Alice Pavie (LEST-CMH)

Avec la collaboration de Camille Noûs (Laboratoire Cogitamus)



L'équipe d'Esprit critique remercie les auteurs pour leur contribution - Aboubakry Sow, Mathieu Monoky, Salomé Molina Torres, Konstantin Shorokhov, Anthony Ximenez, Eric Navé, Jacob Cléophas Defo Nzikou, Anne-françoise Volponi, Angeliki Drongiti, Matthieu Demory, Arthur Imbert, Zoubere Dialla, Agripa Faria Alexandre, Wafa Dahman, Pierre Joffre, Pierre-Olivier Weiss, Heri Rakoto-Raharimanana, Juliette Sméralda

et les doctorants des « Chantiers de thèse du Lames » pour leur coordination - Eleni Demetriou, Matthieu Demory, Alice Pavie et collaboration - Eliabel Agard, Lyna Benaïssa, Arthur Imbert, Benoit Lebouc, Élise Lévêque, Emily Lopez.

Sommaire

Eleni Demetriou, Matthieu Demory, Alice Pavie 5
Avec la collaboration de Camille Noûs
Présentation du dossier

Terrains familiers : entretenir une juste distance 13

Résumés des articles 14

Mathieu Monoky - Retours de stades. Une approche réflexive et ses implications dans le cadre d'une recherche historique sur les supporters de football 16

Aboubakry Sow - Enquête dans mon village : intimité réflexive et réflexion intime à partir de ma position de chercheur et de musicien 37

Pierre Joffre - Quand les enquêtés sont aussi les « voisins ». Trouver sa distance au terrain : enquête dans le XVIII^e arrondissement de Paris 63

Salomé Molina Torres - Observer et interpréter « chez soi » : entre chercheuse et actrice social 89

Les enjeux de l'enquête dans son monde professionnel 115

Résumés des articles 116

Wafa Dahman - Radiologie d'une expérience radiophonique. Retour sur une trajectoire journalistique entre le Maghreb et la France (1987-2001) 118

Konstantin Shorokhov - Travailler et enquêter à la Croix-Rouge : entre intérêts, avantages et limites de ce statut dans le cadre d'une enquête de terrain 147

Ximenez Anthony - De la réflexivité professionnelle à la critique des pratiques : perspectives ouvertes par la démarche « archéologique » de Foucault 169

Quand la réflexivité naît de la confrontation aux obstacles 195

Résumés des articles 196

Angeliki Drongiti - Une femme parmi les hommes, une civile parmi les militaires : retour réflexif sur une enquête en hôpital psychiatrique militaire 198

Zoubere Dialla - Pertinence et réception sociale de l'entretien individuel : composer avec la résistance des enquêtés à *Donsin* 229

Matthieu Demory et **Arthur Imbert** - Des sociologues à l'épreuve de la médiation scientifique : du doute à la réflexivité 248

Méthodes et concepts comme ressources au service de la réflexivité 270

Résumés des articles 271

Eric Navé - Entretiens collectifs et présence du chercheur : retour réflexif sur trois interviews menées dans le cadre de recherches en didactique 273

Anne-françoise Volponi - L'agir réflexif en sciences humaines et sociales : retours d'expériences réflexives en sociologie pragmatique 305

Agripa Faria Alexandre - Le concept de réflexivité dans la sociologie des mouvements sociaux. Du regard de Weber et d'Habermas à l'étude du Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil 348

Jacob Cléophas Defo Nzikou - Réflexivité théologique dans l'herméneutique de Gadamer 379

Varia 398

Résumés des articles 399

Pierre-Olivier Weiss - Les campus universitaires sous les projecteurs : enquêtes de victimation et nouveau regard sur les étudiants 401

Herilalaina Rakoto-Raharimanana - L'expérience lycéenne de la vulnérabilité : les petits boulots en question 430

Juliette Sméralda - Frantz Fanon, *Peau noire masques blancs* (1952) une lecture critique 447

Présentation du dossier

« La réflexivité *dans et par* la recherche »

Eleni Demetriou

Matthieu Demory

Alice Pavie

Avec la collaboration de Camille Noûs

Eleni Demetriou est doctorante au Lames (Aix-Marseille Univ, CNRS, Aix-en-Provence). Sa recherche doctorale vise à contribuer à la compréhension de la fabrication du commun, à travers l'exemple de la mise en patrimoine de cimetières contemporains dans l'espace euro-méditerranéen (France, Grèce et Chypre).

Matthieu Demory est doctorant au Lames (Aix-Marseille Univ, CNRS, Aix-en-Provence). Ses travaux de thèse portent principalement sur la médiation numérique, l'éducation et les inégalités sociales.

Alice Pavie est doctorante au Lest (Aix-Marseille Univ, CNRS, Aix-en-Provence). Elle examine plus particulièrement « l'égalité des chances comme système » au travers notamment de l'analyse des Parcours d'Excellence dans l'académie d'Aix-Marseille.

La réflexivité en sciences sociales consiste en l'analyse des diverses faces de la pratique scientifique et fait du rapport du chercheur à sa recherche un objet d'analyse. Elle apparaît dès les débuts de « l'ethnologie de terrain », sous la forme de l'écriture à la première personne qui pousse à l'explicitation de sa propre posture tout au long du processus de recherche (Olivier de Sardan, 2000) ; mais ce n'est qu'à partir des années 1960 que des ouvrages et des articles méthodologiques lui sont consacrés (Olivier de Sardan, 2000). Le recours à la réflexivité est aujourd'hui plus fréquent, ce qui s'explique, en partie, par la légitimation

croissante de la démarche ethnographique dans son ensemble (Fassin, 2008). Mais la réflexivité n'est pas l'apanage de l'ethnographie. Ce terme renvoie à une multiplicité de pratiques qui se déploient à toutes les étapes de la recherche : questionnement du rapport à l'objet ; travail d'analyse et de déconstruction des catégories mobilisées ; prise en compte du point de vue des acteurs étudiés ; enjeu de la restitution des résultats, etc.

Selon la perspective bourdieusienne, l'attitude réflexive doit permettre au sociologue de rompre avec ses propres prénotions, à travers la constitution d'un point de vue objectivant. Les outils et pratiques réflexives, et notamment « l'objectivation participante », visent à contrôler et maîtriser le rapport subjectif à l'objet de recherche, constituant « une des conditions de l'objectivité scientifique » (Bourdieu, 2003 : 44). Dans la perspective de l'épistémologie du positionnement (*standpoint*), le point de vue subjectif peut précisément être utilisé à des fins de production de savoirs (Haraway, 2007 [1988]) et l'idée d'atteinte individuelle d'une objectivité universelle est remise en cause (Harding, 1991). Les chercheurs tentent d'œuvrer à la production d'un point de vue autonome collectif fondé sur l'expérience de la domination pour approcher la vérité du monde social (Lépinard, Mazouz, 2019). Cette réflexion sur l'articulation entre expérience sociale et production du savoir renvoie également à la question du lien entre sciences et politique et au sens de la « neutralité axiologique » (Weber, Kalinowski, 2005). Les engagements pluriels en tant que « liens politiques, institutionnels, professionnels, contractuels, mais aussi biographiques, familiaux, intimes et parfois même charnels » (Naudier, Simonet, 2011, p.5) sont-ils des obstacles à la scientificité ? Peuvent-ils au contraire en constituer une ressource ?

Ce numéro d'*Esprit Critique* vise à nourrir ces questionnements. Les contributions ici rassemblées s'inscrivent dans diverses disciplines des sciences sociales (sociologie, anthropologie, sciences du langage, études urbaines, philosophie). Elles mettent ainsi en lumière des rapports différenciés à la notion de réflexivité et à sa pratique, qui tiennent en partie à ces ancrages. Elles témoignent aussi du fait que les questionnements liés à la réflexivité sont indissociables du contexte temporel, spatial et social des recherches menées. Elles démontrent enfin la richesse des outils méthodologiques et théoriques qui peuvent servir de supports à la réflexivité.

C'est à l'issue d'un séminaire doctoral qui s'est tenu au LAMES en 2019-2020 sur le thème de « la réflexivité dans et par la recherche » qu'est né le projet de ce numéro. Il a été pensé et construit comme un projet collectif auquel de nombreux doctorants et doctorantes ont contribué, en particulier : Eliabel Agard, Lyna Benaïssa, Eleni Demetriou, Matthieu Demory, Arthur Imbert, Benoît Lebouc, Élise Levêque, Emily Lopez, Alice Pavie. C'est cet élan collectif ainsi que l'accompagnement de Sylvie Chiousse à toutes les étapes qui ont permis à ce numéro de voir le jour.

Terrains familiers : entretenir une juste distance

Le numéro s'ouvre sur un ensemble de contributions envisageant la réflexivité dans le rapport de proximité que les enquêteurs entretiennent avec leur objet d'étude. Les contributeurs s'appliquent ici à rendre visible la recherche constante d'une juste distance avec un terrain qui leur est familier (Bensa, 2013 [1995] ; Bajard, 2013).

Mathieu Monoky, docteur en histoire contemporaine, s'intéresse, à partir de ses travaux de thèse sur les supporters radicaux de football, à la position qu'il occupe sur son terrain de recherche, étant lui-même *supporter*. S'engageant dans une posture réflexive oscillant constamment entre implication et distanciation, Mathieu Monoky interroge les effets que provoquent son *habitus*, sa position sociale et ses pratiques sur son terrain. Il met ce questionnement au service de la constitution d'une éthique de recherche propre à son positionnement.

Aboubakry Sow est docteur en anthropologie et musicien multi-instrumentiste. Dans sa contribution, il revient sur une enquête de terrain menée dans son village d'origine en Mauritanie. Ce village qui a été le sien, Aboubakry Sow y revient en tant que chercheur mais aussi musicien, ancien expatrié, etc. Sa trajectoire passée et le statut social renouvelé qu'elle lui confère trouble son rapport anciennement familier à cet environnement. Cette expérience le confronte à une nécessaire introspection pour repenser sa position et le lien à ses enquêtés.

Pierre Joffre, doctorant en sociologie, livre ensuite une contribution doublement enrichissante du point de vue de la réflexivité. Menant une enquête dans deux quartiers parisiens, l'un étant

celui où il réside, il questionne d'une part son statut de résident et les moyens de mettre à distance la proximité qu'il engendre. D'autre part, il fait usage d'une méthode d'enquête originale : une cartographie mentale réalisée par les enquêtés durant les entretiens, un outil propice à l'expression de leur réflexivité vis-à-vis de leur propre quartier.

L'ultime contribution de cet ensemble nous vient de Salomé Molina Torres, doctorante en sciences du langage, dont le travail porte sur la communauté colombienne à Paris, dont elle-même fait partie. L'auteure analyse son rapport de proximité géographique et culturelle à l'objet qu'elle étudie et propose une réflexion autour de l'influence de son engagement personnel au sein du groupe sur la production et l'interprétation des données de recherche.

Les enjeux de l'enquête dans son monde professionnel

Un deuxième ensemble de contributions aborde la question du rapport spécifique qui se noue au terrain d'enquête quand celui-ci est le lieu de l'activité professionnelle de l'enquêteur.

Wafa Dahman, doctorante en sociologie, livre une contribution sous la forme d'un témoignage biographique sur sa trajectoire professionnelle en tant que journaliste radiophonique, entre 1987 et 2001. Elle a exercé dans des contextes géographiques (Maroc, France et Tunisie), temporels, politiques et institutionnels contrastés. Au cours de ces expériences, les différentes facettes de son identité, ses caractéristiques sociales influent sur ses rapports avec ses collègues et ses supérieurs ainsi que sur sa trajectoire. Wafa Dahman questionne notamment le renvoi à une altérité ainsi que son statut de femme dans cet univers professionnel. Ce retour réflexif nourrit ainsi la construction de son objet de recherche.

Le docteur en sociologie Konstantin Shorokhov – bénévole puis salarié au sein de l'association caritative qu'il étudie – interroge quant à lui les effets de la proximité professionnelle ainsi que les conséquences du statut salarié dans l'enquête. L'immersion longue au sein de l'organisation facilite l'accès au terrain et la construction des questions de recherche. Néanmoins, la position de salarié impose également un certain cadrage et détermine une position hiérarchique qui affecte nécessairement le rapport aux enquêtés. Elle impose une attention accrue et des stratégies d'adaptation spécifiques, ici dans la conduite d'entretiens.

La troisième et dernière contribution de cet ensemble est celle d'Anthony Ximenez, doctorant CIFRE en urbanisme et aménagement de l'espace. Il rend compte d'une démarche de recherche originale : celle d'un retour en tant que chercheur sur des projets menés auparavant en tant qu'urbaniste. Le défi réflexif est ici de taille : développer une recherche rigoureuse et critique sur ses propres pratiques professionnelles. Anthony Ximenez y parvient en usant d'une méthode d'analyse critique des documents produits dans le cadre de ces projets, inspirée de la démarche « archéologique » de Michel Foucault. Il revient alors sur les difficultés rencontrées par lui et ses collègues quant à la faisabilité de certains projets urbains. Il met au jour les retraductions dont certaines demandes font l'objet aux différentes étapes de leur réalisation et éclaire les significations sociales et politiques de ces retraductions.

Ces réflexions apparaissent particulièrement essentielles à l'heure où les financements CIFRE se multiplient, dans un contexte de difficulté à faire financer les recherches en sciences sociales.

Quand la réflexivité naît de la confrontation aux obstacles

Les trois contributions qui suivent mettent l'accent sur des situations dans lesquelles des obstacles, de diverses natures, conduisent les chercheurs à adopter une posture réflexive pour les surmonter.

Angeliki Drongiti, docteure en sociologie, rend compte d'une expérience d'enquête compliquée dans un hôpital militaire psychiatrique grec. Ses caractéristiques sociales propres (femme, jeune, civile dans un environnement très masculin) et son approche théorique fondée sur l'analyse des rapports sociaux de sexe, provoquent des blocages spatiaux, matériels, symboliques et même de l'hostilité et de la violence de la part de certains enquêtés. Elle entreprend ici une analyse réflexive de son parcours méthodologique et de cette expérience éprouvante. Ces difficultés éclairent finalement certains des fonctionnements de cette institution et les hiérarchies sociales et de genre qui la structurent. Elle apporte aussi un témoignage rare de la façon dont l'enquête est susceptible d'affecter profondément le chercheur ou la chercheuse, allant ici jusqu'à menacer son intégrité physique et psychologique.

Zoubere Dialla, docteur en sociologie, propose une contribution à partir de son travail doctoral sur la protestation sociale d'individus expropriés suite à l'implantation d'un aéroport à Donsin, au Burkina Faso. Il y expose les conséquences méthodologiques d'une résistance des enquêtés vis-à-vis du dispositif de recherche mis en œuvre. La réception négative que suscite l'entretien individuel conduit l'auteur à s'adapter et à composer avec son terrain, en ajustant ses choix méthodologiques au public qu'il étudie et à la situation sociale dans laquelle il s'inscrit. Il parvient finalement à renégocier sa position sur le terrain et à mener des entretiens collectifs.

Matthieu Demory et Arthur Imbert, doctorants en sociologie, livrent une dernière contribution à cet ensemble ; celle-ci porte sur leur rapport en tant que sociologues à la médiation scientifique. La confrontation au modèle institutionnel de médiation, qui découle des sciences expérimentales, inspire le doute chez les auteurs. Pour le dépasser, ils adoptent une posture réflexive en examinant leur position au sein de la discipline sociologique ainsi que la place de la sociologie dans le champ scientifique. Ils proposent finalement des pistes de médiation de la sociologie en tenant compte des fondements épistémologiques de la discipline.

Méthodes et concepts comme ressources au service de la réflexivité

Ce dernier ensemble de contributions réunit des articles portant sur des méthodes et des concepts autour desquels s'articulent des opérations réflexives. La réflexivité ne prend pas ici la forme d'un retour sur la *biographie du chercheur* afin d'objectiver la construction de son point de vue, mais d'un recours à *l'histoire des catégories d'analyse*, afin de les ancrer doublement dans la théorie de l'enquête et les expériences de recherche empirique.

Eric Navé, doctorant en sciences du langage, s'interroge sur la présence du chercheur dans un dispositif méthodologique particulier, l'entretien collectif semi-directif. Dans le cadre de cette contribution, il analyse trois entretiens de groupe menés à Djeddah, en Arabie saoudite, en prenant pour objet ses propres actes de parole. Pour ce faire, il examine l'influence de ses interventions sur les interactions étudiées. Cet exercice lui permet de mettre ses connaissances théoriques à l'épreuve de son expérience d'enquête, en en tirant des conséquences méthodologiques et épistémologiques.

La sociologue Anne-Françoise Volponi s'interroge également sur les formes d'engagement du chercheur dans sa pratique de terrain, à partir de la notion d'« agir réflexif », supposant une relation d'indissociabilité entre sociologie et réflexivité. Elle reconnaît à la posture réflexive une double dimension éthique et technique, dont elle expose les conséquences méthodologiques et théoriques à partir de riches expériences en sociologie pragmatique au sein du laboratoire citoyen où elle travaille comme coordinatrice de recherche. L'auteure fait également part d'originalité en présentant plusieurs méthodes de recherche participative, impliquant des membres de la société civile dans l'observation des changements sociaux.

Le lien entre réflexivité et changement social est également exploré dans la contribution d'Agripa Faria Alexandre, professeur de sociologie. Ce chercheur développe de façon très fine l'historique et la définition d'une série de concepts wébériens et habermassiens. Ces concepts sont fondateurs d'une posture réflexive dans la sociologie des mouvements sociaux. Les apports de cet appareil conceptuel sont ensuite exemplifiés, à travers deux recherches empiriques menées sur le Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil et l'activisme environnemental mondial. Ces deux cas lui permettent d'identifier l'existence de processus de changement culturel qui réorientent la culture politique des mouvements sociaux analysés.

L'importance de l'historicisation des concepts dans le travail de recherche apparaît également dans la contribution de Jacob Cléophas Defo Nzikou, doctorant en philosophie. Sa lecture approfondie de l'œuvre du philosophe Hans-Georg Gadamer lui permet de cerner une forme de réflexivité théologique, ainsi qu'une théorie herméneutique à laquelle cette forme de réflexivité donne lieu. Le chercheur l'illustre en examinant le lien des travaux de Gadamer avec le protestantisme piétiste, ainsi que sa proximité avec un certain nombre de théories élaborées suivant une « disposition religieuse ». L'analyse proposée met en évidence le déploiement performatif de la réflexivité chez cet auteur, qui parvient à renoncer au positivisme en réintroduisant la subjectivité dans la recherche philosophique de la vérité.

Références bibliographiques

Bajard F., 2013, « [Enquêter en milieu familial](#). Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, n° 90, p.7-24.

- Bensa A., 2013 [1995], « [De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance.](#) Une lecture du livre de Philippe Descola, *Les Lances du crépuscule, Relations Jivaros, Haute-Amazonie*, (Paris, Plon, 1993) », *Enquête*, 1, p. 131-140.
- Bourdieu P., 2003, « [L'objectivation participante](#) », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n°150, p.43-57.
- Fassin D., 2008, « [L'inquiétude ethnographique](#) », in Bensa A. et Fassin D. (dir.), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p.10-11.
- Haraway D., 2007, [Manifeste cyborg et autres essais](#). *Sciences – Fictions – Féminismes*, [Anthologie établie par L. Allard, D. Gardey, N. Magnan], Paris, Exils.
- Harding S., 2016, *Whose Science? Whose Knowledge?: Thinking from women's lives*, États-Unis, Cornell University Press.
- Lépinard E., Mazouz S., 2019, « [Cartographie du surplomb](#). Ce que les résistances au concept d'intersectionnalité nous disent sur les sciences sociales en France », *Mouvements*.
- Naudier D., Simonet M., 2011, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».
- Olivier de Sardan J.-P., 2000, « [Le "je" méthodologique](#). Implication et explication dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 3, p. 417-445.
- Weber M., Kalinowski I., 2005, *La science, profession et vocation. Suivi de Leçons wébériennes sur la science & la propagande*, Marseille, Agone, coll. « Banc d'essais ».

**Terrains familiers :
entretenir une juste distance**

Résumés des articles

Mathieu Monoky. Retours de stades. Une approche réflexive et ses implications dans le cadre d'une recherche historique sur les supporters de football

Dans le cadre d'une thèse de doctorat en histoire contemporaine, j'ai choisi pour objet les supporters radicaux de football – ultras et *hooligans* – en France. Afin de construire mon corpus de sources, j'ai réalisé une enquête de terrain durant laquelle j'ai pu constater l'importance de ma trajectoire biographique. Tout au long de cette recherche, j'ai donc essayé de mettre en œuvre la réflexivité en tant que démarche méthodologique. J'ai interrogé mon *habitus*, ma position sociale et mes pratiques pour construire cette recherche.

À travers cet article, je souhaite revenir sur cette posture réflexive et ses implications. Comment cette approche a-t-elle déterminé et modifié ma position de chercheur sur le terrain ? Qu'a-t-elle engendré dans le cadre de l'analyse critique des sources collectées ? Dans quelle mesure a-t-elle conditionné ma position éthique durant ce doctorat ?

Sur le terrain, les réflexions introspectives et l'analyse de mes pratiques de recherche m'ont permis de composer avec les résistances du terrain. Face aux sources, elles ont nourri la critique des documents et le processus d'objectivation des éventuels écueils. Enfin, la place du supportérisme dans les hiérarchies culturelles et l'expérience que j'ai pu en faire ont contribué à forger mon éthique de recherche, notamment dans le cadre de la restitution et de la diffusion des résultats du travail scientifique.

Mots clés : sport, football, supporters, ultras, *hooligans*, masculinités, réflexivité, méthodologie, sources endogènes, distanciation

Aboubakry Sow. Enquête dans mon village : intimité réflexive et réflexion intime à partir de ma position de chercheur et de musicien

Dans ma thèse de doctorat soutenue au mois de mars 2017 à l'Université de Liège (Belgique), j'ai tenté de relever le défi d'étudier mon village d'origine – Djéwol, Mauritanie, où cohabitent deux communautés : *Haalpulaar* et *Soninké* – socialement stratifié. Je m'intéresse au rôle de la musique et de la relation à plaisanterie – une forme de relation codifiée. Dans cette contribution, je mets en avant une approche qui allie ethnographie « classique », convocation réflexive de mon enfance et de ma jeunesse et utilisation de mes multiples statuts (musicien, peul, noble, issu du village, migrant, etc.), comme outil heuristique. Je propose une discussion sur les notions de terrain, d'objets, d'interlocuteurs, quand le chercheur lui-même se situe au centre du sujet : récit de soi, auto-analyse, autocritique, etc.

Mots clés : réflexivité, subjectivité, intimité, musique, stratification sociale

Pierre Joffre. Quand les enquêtés sont aussi les « voisins ». Trouver sa distance au terrain : enquête dans le XVIII^e arrondissement de Paris

Cet article présente la relation d'enquête développée par le chercheur dans le cadre d'un terrain mené dans deux micro-quartiers du XVIII^e arrondissement de Paris, dont l'un se trouve être l'espace résidentiel du chercheur. Il se veut un argumentaire en faveur de l'utilisation de plusieurs méthodes – statistiques, entretiens, cartographie ordinaire – pour trouver une distance acceptable sur un terrain dans lequel le chercheur a des implications qui influent sur la relation d'enquête. Après une présentation des enjeux de la réflexivité dans un contexte global et une présentation des deux quartiers d'étude, l'article présente spécifiquement l'apport de la cartographie « ordinaire » pour la production de données et le maintien d'une distance avec les enquêtés. Les proximités et distances avec ces derniers sont ensuite détaillées, dans le cadre de ce terrain auprès des classes moyennes et supérieures d'un quartier favorisé et d'un autre connaissant un processus de gentrification.

Mots clés : réflexivité, cartographie mentale, rapport au quartier, méthodologie, classes moyennes et supérieures

Salomé Molina Torres. Observer et interpréter « chez soi » : entre chercheuse et actrice social

Dans le cadre de ma recherche doctorale, je réalise une ethnographie multi-située où j'interroge les enjeux sociolinguistiques du processus de production d'une *communauté imaginée* colombienne à Paris. La méthodologie de mon enquête relève de la *participation observante* au sein des réseaux et espaces colombiens à Paris. Étant moi-même colombienne migrante, mon arrivée au terrain s'est faite avant même qu'il devienne un espace de réflexion sociolinguistique. Ceci facilite la prise de contact avec certains réseaux, mais représente également une difficulté vis-à-vis du regard que je porte sur les phénomènes socio-langagiers qui m'intéressent. Si mon appartenance à la migration colombienne contribue à ma réflexion académique, mon implication personnelle représente un possible biais dont je suis consciente. Influencée par les relations que j'ai construites en tant que colombienne et chercheuse, je m'interroge constamment sur mon rôle au sein de cette migration vis-à-vis des catégories qui m'y sont attribuées (colombienne, étudiante, chercheuse, amie, jeune...). Est-il nécessaire et possible de tracer une frontière entre un *moi migrante/colombienne* et un *moi chercheuse* ? Si on n'attend plus de l'ethnographe qu'il s'efface du terrain pour garder une posture de neutralité, les débats sont encore centrés sur son statut en tant que chercheur. Pourtant l'ethnographe n'est pas que chercheur dans son terrain ; il s'y investit personnellement. Comment son engagement influence son interprétation ? Pour aller au-delà d'une compréhension dichotomique (rapprochement-distanciation ; implication-désimplication) d'une « anthropologie chez soi », je questionne le rôle de l'ethnographe en termes de *positionnement* dans un rapport à double sens entre le terrain comme espace social et le chercheur comme acteur social.

Mots clés : positionnement, décentrement, terrain familier, anthropologie chez soi, sociolinguistique interactionnelle

Retours de stades

Une approche réflexive et ses implications dans le cadre d'une recherche historique sur les supporters de football

Mathieu Monoky

Mathieu Monoky (IRHiS, UMR 8529) est docteur en histoire contemporaine de l'Université de Lille. Il enseigne au Centre européen de formation aux métiers de l'alimentation à Tourcoing (59). Sa thèse, soutenue en décembre 2019, s'intitule *Ultras et hooligans en France. Socio-histoire des supporters radicaux de football au tournant des XX^e et XXI^e siècles*.



Des supporters ultra arrivent à proximité du stade, Lens, 9 mars 2019.

En novembre 2013, j'avais rendez-vous dans un bar situé dans le 17^e arrondissement, à Paris, pour interroger un supporter ultra du Paris-Saint-Germain Football Club (PSG) qui m'avait été présenté par d'autres supporters. Alors que nous discutons de nos connaissances communes, il me précisa qu'il savait que j'avais été un habitué de la tribune Marek à Lens et m'affirma :

« Tu sais déjà un peu comment ça se passe, t'es au courant des embrouilles, c'est un bon point de départ ».

Je compris qu'il tenait à me rappeler que les supporters du Racing Club de Lens (RCL) et du PSG étaient rivaux. J'envisageai pour la première fois, sur le terrain, les conséquences de ma propre expérience supportériste sur mon enquête. En effet, le choix de mon objet d'étude, les supporters radicaux en France – les ultras et les *hooligans* –, raisonne avec ma trajectoire biographique.

À partir de la fin des années 1970 et plus manifestement au milieu des années 1980, de jeunes supporters se regroupent dans les tribunes populaires des stades français, où les places sont les moins coûteuses, et se revendiquent ultras ou *hooligans*.

Les ultras, structurés en association, mettent en place un soutien constant à l'équipe dont ils sont supporters. Ils s'inspirent des supporters ultras italiens, un phénomène supportériste qui s'est développé dans le courant des années 1970 autour du *calcio* (Archambault, 2014 ; Louis, 2017 ; Roversi, 1992). L'un d'entre eux, le « capo », dos au terrain, organise le soutien à l'équipe. Il lance des chants rythmés par des tambours et orchestre les animations réalisées avec des drapeaux, des banderoles et de la pyrotechnie. Ces groupes ont parfois recours à la violence face à d'autres supporters ; il s'agit d'un ultime recours en cas de contentieux.

D'autres se revendiquent de l'influence anglaise, celle des groupes de *hooligans* apparus dès le début des années 1960 outre-Manche (Bodin *et al.*, 2005 ; Frosdick, Marsh, 2005 ; Mignon, 1990). Il s'agit de bandes informelles dont le soutien visuel et sonore dans les stades est plus restreint que celui des ultras. Ils recherchent la confrontation avec les supporters radicaux adverses ; l'usage de la violence physique est d'ailleurs central dans leur conception de la partisanerie footballistique. Si le terme générique de *hooliganisme* est fréquemment utilisé afin de traiter les violences péri-sportives, le recours à l'affrontement physique s'inscrit dans le registre des pratiques partisans de ces deux types de supporters. S'ils n'ont pas tout à fait le même socle culturel, ultras et *hooligans* ont en commun le fait de se définir comme les

défenseurs d'un club – par extension d'une ville – et par des modalités de soutien exaltées voire violentes. C'est en ce sens qu'ils constituent des phénomènes supportéristes radicaux : ils n'admettent aucune exception, aucune atténuation dans le cadre de leur passion partisane. Dès les premiers mois d'inscription en thèse, certaines remarques ou questions, formulées par d'autres chercheurs, m'apparaissaient comme des soupçons de connivence avec des pratiques socialement condamnables : « Vous avez l'intention d'aborder la violence ? ». J'avais bien conscience que les affects sont susceptibles d'affaiblir l'esprit critique du chercheur (Elias, 1993). Pour reprendre les termes de Didier Fassin :

« La société demeure essentiellement appréhendée par le discours scientifique à travers un engagement des chercheurs, leur permettant mal de faire la part des choses entre leur position de sujet et leur position d'objet » (Fassin, 1998 : 42).

Dans un premier temps, cette question de la « mise à distance » s'apparentait à une difficulté supplémentaire puisque je l'envisageais sous l'angle d'une dualité antagonique : engagement/distanciation. Or, pour collecter un corpus de sources endogènes, multiplier les allées et venues entre les stades et l'université s'avérait indispensable et, pour l'analyser, la distance critique s'imposait comme un postulat. En ce sens, il s'agit d'une « approche combinée » (Arborio *et al.*, 2008) puisque j'ai construit un corpus de sources historiques grâce à une enquête de terrain. Je n'ai donc pas essayé de tenir une position qui se serait imposée comme la distance adéquate et parfois, à quelques heures d'intervalles, je passais d'un séminaire de recherche aux discussions animées d'un « avant-match ». Durant ce travail, j'ai considéré cette proximité sociale et émotive comme un atout pour mon enquête tout en essayant de repérer les biais et les insuffisances analytiques grâce à une posture réflexive. Il s'agit « d'objectiver le sujet objectivant » (Bourdieu, 2003 : 49), c'est-à-dire d'interroger notamment mon *habitus*, ma position sociale et mes pratiques pour envisager la méthodologie de cette recherche et structurer l'analyse critique des données collectées. Dans un récent ouvrage, l'historien Marc Joly en affirme l'efficacité épistémologique et précise qu'elle implique :

« [...] de s'émanciper de notre vue limitée des choses, de nos biais cognitifs, de nos préjugés sociaux, ce qui suppose de se plier à une discipline de travail destinée à se mettre au diapason de l'objet d'étude » (Joly, 2018 : 308).

À travers cet article, je souhaite revenir sur ce choix méthodologique qui s'est également affirmé comme un cheminement intellectuel. Comment a-t-il déterminé et modifié ma position de chercheur « sur le terrain » ? Quels questionnements a-t-il soulevé dans le cadre de la critique des sources ? Quelle est sa portée dans l'optique de la restitution du travail scientifique ?

J'aborderai d'abord mon expérience sur le terrain, les réflexions relatives à mon « point de vue situé », au plus près des supporters, avant d'évoquer l'apport de la démarche réflexive dans l'optique de la critique historique des sources. Enfin, je discuterai la place du supportérisme dans les hiérarchies culturelles et les questionnements éthiques qu'elle sous-tend.

La « connaissance ordinaire » du supportérisme

Je suis passionné par le football et c'est cet intérêt pour ce sport et les pratiques supportéristes qui a déterminé le choix de mon objet d'étude. Né dans une localité ouvrière du Nord de la France, à quelques kilomètres de Lens, j'ai grandi dans une famille sensible aux prouesses footballistiques du grand club local. Je suis devenu, très jeune, un supporter du RCL et j'ai fréquenté assidûment les travées du stade Félix Bollaert. À Ruitz, dans mon village, comme mes voisins, mes amis et mon père, j'ai commencé à pratiquer le football très jeune, dès l'âge de sept ou huit ans. En 1998, alors que le Racing Club de Lens devenait le club champion de France et que les Bleus remportaient la Coupe du Monde, je jouais déjà. C'est au début des années 2000, lorsque j'ai quitté mon collège pour un lycée de centre-ville que nous avons commencé, mon père, ma sœur, mes cousins et moi à nous rendre au stade Félix Bollaert lors de chaque rencontre. Nous prenions place dans la tribune occupée par les supporters les plus fervents et je mettais en scène mon sentiment d'appartenance. Petit-fils d'un mineur de fond, j'étais devenu le partisan d'un club qui s'est érigé au fil du temps en porte-drapeau d'une localité minière (Chovaux, 2003 ; Fontaine, 2008 ; Monoky, 2018). Je constatais alors l'appétence des supporters radicaux pour la narration de leurs activités partisans. Lorsque nous arrivions à proximité du stade, quelques supporters vendaient des fanzines comme on vendait les journaux, « à la criée ». Devant la tribune, une table de vente exposait les livres, les DVD, les photographies, les écharpes et autres accessoires. À la mi-temps, d'autres

distribuaient la « feuille d'information des ultras » qui nous renseignait sur les prises de position de l'association vis-à-vis de la direction du club, sur les déplacements à venir, sur les tournois organisés et qui, à la marge, commentait la situation sportive. Au-delà de mon intérêt pour ce sport, c'est grâce à cette connaissance ordinaire de la passion pour un club de football que j'ai pu observer plus facilement les canaux de diffusion et de conservation de ces sources endogènes afin d'envisager un récit historique des supportérismes radicaux. À propos de cette « connaissance ordinaire » de l'objet étudié, l'historien Christian Chevandier affirme que « l'expérience qu'acquiert l'individu contribue à former, à “fabriquer” » le chercheur (Chevandier, 2012 : 35). Ainsi, si la réflexivité implique d'analyser notre rapport à l'objet, notamment pour rompre avec des représentations susceptibles de léser l'analyse scientifique, mes premières considérations réflexives consistaient à questionner cette proximité sociale comme une ressource mobilisable (Bajard, 2013).

En effet, il n'est pas évident d'identifier et de rassembler une masse importante de sources historiques permettant de comprendre le fonctionnement des groupes d'ultras et de *hooligans* : leurs productions écrites sont difficilement accessibles. Les fanzines, ces publications auto-éditées, ne sont conservées par aucun organisme public. Pour se les procurer, il faut donc entrer en contact avec des supporters. Par ailleurs, ceux-ci se dotent de systèmes de valeurs et de moyens de communication qui leurs sont propres. La transmission par les membres les plus anciens aux membres les plus jeunes se fait également *via* l'oralité dans un cercle restreint et dans des lieux clairement identifiables mais difficilement accessibles aux non-initiés : dans les bus ou les voitures lors des trajets pour assister aux rencontres, les stades ou les bars. L'oralité, le vécu, la confiance accordée avec le temps ont une place primordiale dans la vie des groupes de supporters. Ces différentes sources, qu'elles soient écrites (les fanzines, les ouvrages, la presse), visuelles (iconographie, vidéo) et orales (enregistrement de témoignages) se croisent et constituent en grande partie le matériau nécessaire à ma recherche. Cependant, puisque les supporters considèrent parfois être victimes de propos calomnieux, il convient d'être recommandé par d'autres supporters. Indéniablement, ma familiarité avec l'objet m'a été d'une grande utilité puisque des ultras de Lens, des amis depuis l'adolescence, m'ont très vite permis d'entrer en contact avec d'autres supporters français. En effet, les supporters ultras considèrent former un « mouvement » (Hourcade, 2004), ils partagent des modes de pensées, de parler et d'actions spécifiques et

certaines entretiennent une correspondance avec des ultras d'autres clubs, français ou européens. Ainsi, certains d'entre eux n'ont pas hésité à prendre contact avec leurs « correspondants » afin de présenter mon projet de recherche, évoquer cette collecte de sources endogènes et affirmer, au besoin, que j'étais une personne de confiance. Ainsi, grâce à des ultras du RC Lens, j'ai pu rencontrer des supporters de toute la France, ultras ou *hooligans*, qui m'ont ensuite recommandé auprès d'autres supporters.

Face aux résistances du terrain

Dès les premiers mois, je multipliais donc les déplacements : de Lens à Bastia, en passant par Montpellier, Marseille, Bordeaux ou Paris, j'alternais entre enthousiasme et désillusions. Enthousiasme, notamment lorsqu'un membre du « noyau » – le cercle de membres le plus valorisé qui est composé de supporters investis ou expérimentés – m'acceptait à sa table pour une discussion. Désillusions, entre autres, lorsque la méfiance s'installait. Autour des stades, mon statut de « jeune chercheur » s'est parfois révélé problématique. Si de nombreux supporters ont accepté de me rencontrer, de répondre à mes questions, de me prêter ou de m'offrir des fanzines et des ouvrages, d'autres se montraient plus suspicieux. En juillet 2014, à Montpellier, un ultra ne voulait pas en démordre malgré mes explications confuses : j'étais un journaliste trop curieux. D'autres ont parfois soupçonné ma démarche : « ça ne va pas finir chez les flics ton interview ? ». Ainsi, bien que je sois recommandé par d'autres supporters, la quête d'informations et de documents s'avéraient parfois suspectes. En effet, les supporters radicaux entretiennent une relation tumultueuse avec les médias qu'ils accusent parfois de calomnies à leur endroit. D'autres fois encore, c'est mon passé de supporter qui m'a desservi. À Lyon, le supporter qui devait me permettre d'entrer en contact avec des ultras de l'Olympique Lyonnais (OL) avait précisé que j'étais un fan du RC Lens. Puisqu'il existe une rivalité entre les ultras de Lens et de Lyon, deux d'entre eux ont refusé de me rencontrer.

À l'université, j'ai rencontré d'autres jeunes chercheurs en sciences sociales qui étaient confrontés à des difficultés similaires. Pour interroger ces « résistances du terrain », nous avons décidé d'organiser un séminaire à l'Université de Lille qui prit la forme d'un espace de discussion entre enquêtés et chercheurs. Durant les différentes séances, la parole était

donnée aux acteurs de différentes subcultures (artistes graffiteurs, supporters, danseurs de *breakdance*). Ceux-ci étaient invités à évoquer leur parcours, leurs pratiques voire leur rapport aux productions scientifiques qui traitent de leurs activités culturelles. Indéniablement, les intervenants m'ont éclairé sur les postures les plus à même de favoriser une rencontre fructueuse avec les supporters radicaux. Par exemple, la garantie de l'anonymat de certains enquêtés ou la préparation de l'entretien m'apparaissaient d'autant plus importantes suite à ces « ateliers d'échange ». Aussi, j'ai décidé de ne plus me contenter d'une simple demande d'entrevue après avoir été coopté. Je prenais d'abord contact par mail avant de solliciter une première discussion téléphonique. Lorsque nous parvenions à fixer un rendez-vous, je proposais de nous rencontrer la veille pour une première entrevue informelle. Je présentais succinctement ma démarche mais c'est surtout de football et de supporters dont nous discutons. Il convenait de mobiliser mon expérience et d'explicitier mes travaux afin de démontrer à mon interlocuteur que je ne souhaitais pas écrire un énième « livre noir des supporters » mais que ma démarche scientifique considérait les socialisations supportéristes dans toute leur complexité. C'est ce contact préalable qui m'a souvent permis de lever d'éventuelles résistances.

Malgré ces précautions, le « niveau d'étude », le « prestige de la thèse » ou de l'université participent à construire le statut social valorisé du doctorant et engendrent une autre difficulté, peut-être plus insidieuse, qui doit être considérée : les rapports de domination dus à l'asymétrie de la relation qui s'instaure. Dans son ouvrage *Le monde privé des ouvriers*, le sociologue Olivier Schwartz affirmait que le chercheur, dans le cadre de sa démarche ethnographique, est investi par les observés d'une certaine « forme de légitimité sociale, celle de l'intellectuel » qui « sanctionne immédiatement ce qu'il observe » (Schwartz, 2012 : 42). C'est notamment dans le cadre de l'enregistrement de témoignages oraux que ce statut de « dominant » a suscité des résistances. En 2014, j'ai interrogé un ami sur son activité de supporter ultra et j'ai été surpris par cette discussion qui n'avait rien à voir avec celles que nous avons habituellement. Les réponses étaient brèves, il était froid, distant. Bien entendu, le fait que la conversation soit enregistrée n'est pas étranger à cette situation mais il m'a semblé également qu'il considérait qu'il devait répondre à des « attentes » et que cela biaisait le témoignage. Quelques semaines plus tard, un autre entretien avec un supporter

valenciennois s'est déroulée de façon similaire. J'étais un « expert » et leurs discours s'adaptait à cette configuration particulière.

Considérant cette difficulté, il m'a semblé nécessaire de ne pas envisager les entretiens oraux en tant que « sources privilégiées ». Il ne s'agissait pas de les évincer du corpus mais de favoriser les sources qui ne sont pas le résultat d'une « intervention du chercheur ». Ce choix méthodologique a été rendu possible car, dans le même temps, certains supporters mettaient à ma disposition des fanzines, des livres auto-édités par les groupes ou des collections de photographies.

Pour autant, je souhaitais poursuivre ce travail de terrain et je savais bien que la démarche ethnographique me permettrait de saisir le quotidien des groupes supporters radicaux, la proximité sociale entre les membres les plus investis et les rapports de pouvoir, parfois ténus, qui régissent la vie de ces groupes. Par exemple, à Lens, il m'a été permis d'assister à une réunion du « bureau¹ » – la structure décisionnelle des ultras. Elle est composée de 5 à 10 adhérents qui sont par ailleurs responsables des différents secteurs d'activité du groupe : gestion du matériel, organisation des animations, ventes des écharpes et des produits dérivés, organisation des voyages pour suivre le club lors des rencontres disputées « à l'extérieur », trésorerie ou encore communication. Cette direction n'est pas l'aboutissement d'un processus électif puisque les membres y sont nommés ou cooptés. Ces modalités de fonctionnement nous permettent de constater l'importance de l'autorité, c'est-à-dire de la structure et de l'exercice du pouvoir légitimés et consentis par le groupe. Le « bureau » se réunit plusieurs fois par mois² et les protagonistes évoquent les différentes activités de l'association. Ainsi, l'achat de matériel, l'élaboration d'une animation d'envergure, ainsi que les prises de positions associatives vis-à-vis du club sont discutés. En outre, durant cette réunion, j'ai pu saisir l'importance du positionnement social des différents supporters au sein de l'association. Ainsi, un participant, considéré comme particulièrement expérimenté, actif, compétent ou soutenu – par d'autres membres influents du noyau – dans tel domaine ou tel autre de la vie du groupe, fait l'objet d'une vive attention lors des discussions qui visent à

¹ La grande majorité des groupes ultras utilisent ce terme afin de désigner leur structure décisionnelle mais il existe un certain nombre de variantes. Par exemple, les *Ultramarines Bordeaux 1987* évoquent un « directoire ».

² Ce n'était pas le cas des *Red Tigers* qui se réunissaient à l'époque dans un débit de boissons mais certains groupes de supporters ultras disposent parfois d'un « local ». Les associations, grâce à différentes sources de revenus (cotisations, vente de produits dérivés et organisation de soirées festives notamment) sont susceptibles de louer un local commercial, une habitation ou un hangar. Il est un lieu de vie où les ultras se retrouvent.

dégager un consensus. À l'inverse, s'il ne dispose pas du capital suffisant, son point de vue peut faire l'objet de contestations. Les décisions, si elles ne sont pas prises à l'unanimité, peuvent faire l'objet d'un vote à main levée et engagent l'ensemble des adhérents. Durant cette soirée de novembre 2013, alors que les débats se terminaient et que je consignais des notes dans un carnet, un des supporters présents m'interpella. Il discutait d'une réunion à venir avec le responsable de la sécurité du stade et il souhaitait connaître mon point de vue sur la façon dont il devait la préparer. Maladroitement, je laissais entendre que je n'avais pas d'avis sur la question. Là encore, je me retrouvais dans la position de « l'expert », sollicité cette fois-ci pour interférer dans un processus décisionnel. J'objectivais alors, *in vivo*, ce que l'on nomme communément un biais : l'influence du chercheur qui implique une modification des modalités de fonctionnement du groupe. Pour le dire autrement, je comprenais que j'avais pu bouleverser la teneur des débats durant cette réunion.

Dès lors, il n'a pas été question d'avancer *incognito* sur le terrain et de ne pas divulguer mon statut mais de conserver, autant que possible, un positionnement distant en ce qui concerne les processus décisionnels. Leur fonctionnement hiérarchique me le permettait d'ailleurs : les membres du « bureau » revendiquent l'autonomie du groupe, disposent d'un capital symbolique suffisant en son sein et n'ont donc pas besoin de l'approbation d'un chercheur afin de conduire la vie associative. Outre ces observations situées de la quotidienneté des groupes d'ultras, la réflexivité m'a également permis d'explicitier les comportements belliqueux des supporters radicaux en évitant certains écueils.

À propos du sexisme, de l'homophobie et des affrontements violents

Il s'est avéré nécessaire de porter une attention particulière à ma propre expérience supportériste. Par exemple, j'ai tant fréquenté les stades qu'il m'a été longtemps difficile de proposer une analyse des rapports de genre au sein des groupes de supporters ultras. Je considérais qu'il s'agissait « logiquement » d'un « environnement masculin » et j'envisageais parfois l'homophobie langagière comme un élément du folklore supportériste sans être en mesure d'expliquer cela davantage. Or, dans les stades, les propos sexistes ou homophobes sont fréquemment utilisés afin de railler les adversaires. Les groupes de supporters radicaux,

à l'instar des activités sportives et du football en particulier (Guérandel, 2016 : 96-106), « constituent à la fois des institutions sexuées et "sexuantes" » (Béréni *et al.*, 2013 : 157). Sexuées puisque leurs modalités d'organisation et leurs pratiques s'articulent autour de notions qui évoquent la *doxa* « du masculin » : la compétition, le courage et la force physique. Sexuantes puisque cette socialisation supportériste façonne des masculinités qui participent au « maintien de l'ordre sexuel » (Guyon, 2007). Outre l'hégémonie masculine qui se déploie dans les tribunes des supporters radicaux, le répertoire sémantique mobilisé dans le cadre de la compétition inter-associative permet d'appréhender cette rhétorique sexiste et homophobe (Ginhoux, 2015). Par exemple, certaines banderoles insultantes visent à féminiser les supporters adverses. Le 7 novembre 2004, les membres du groupe de supporters ultras parisiens *Tigris Mystik* exposent cette banderole lors de la réception de l'Olympique de Marseille : « L'OM, la petite pute qu'on aime bien se faire ». Les Olympiens sont ainsi discrédités puisque soupçonnés de ne pas tendre vers l'idéaltype de virilité des ultras³. Aussi, on saisit l'hétéronormativité qui régit les rapports de genre au sein du « mouvement ultra ». Il convient, dans ces tribunes, de revendiquer ostensiblement son hétérosexualité (Bromberger, 1995 : 291). Dès lors, considérant qu'il s'agit d'une norme prégnante, le soupçon d'homosexualité est vécu comme une injure qui disqualifie l'association et ses membres. On entrevoit bien ici :

« [...] ce regard extérieur sur les homosexuels [et cette] idée qu'un homme *gay* est nécessairement celui qui renonce à la virilité en acceptant ou en étant susceptible d'accepter le rôle "passif" dans l'acte sexuel » (Eribon, 1999 : 30).

En outre, puisque cette socialisation péri-sportive favorise l'expression de l'amitié virile, l'homophobie ostentatoire évacue tout soupçon et exclue *de facto* les homosexuels puisque les insultes homophobes fonctionnent comme :

« [...] un motif d'exclusion et de mise à l'écart [...] d'un groupe d'individus caractérisé par son orientation sexuelle » (Ferez, 2007 : 43).

³ Je considère les virilités comme des « idéaux-types », comme des constructions sociales différenciées et situées, comme l'invention de représentations qui tendent à regrouper un ensemble de normes, de pratiques et de caractéristiques valorisées qui exaltent notamment la force physique et la puissance sexuelle masculines. Ce sont les virilités comme « idéaux-types » qui participent à ériger des masculinités empiriquement observables. En ce sens, la construction sociale des masculinités résulte des velléités des agents sociaux à incarner un « idéal-type » de virilité, d'une tension entre les ressources mobilisées par des individus et cette idéalisation du masculin.

Dans cette configuration, j'ai partiellement forgé ma masculinité et, dans un premier temps, je ne parvenais pas à objectiver cette rhétorique comme l'expression d'une violence sexiste et homophobe. Sans les recommandations d'Odile Parsis-Barubé et de Sylvie Aprile, mes directrices successives, des conseils de ma co-directrice Florence Tamagne, spécialiste de l'histoire du genre (Tamagne, 2000 ; 2017), et l'appui d'une réflexion introspective, ce déni relatif – ou du moins cette propension à « euphémiser » – aurait pu engendrer des insuffisances analytiques et, par extension, la négation de l'oppression de genre.

Outre l'hétérosexisme, c'est aussi le rapport à la violence physique qui façonne ces masculinités supportéristes. Il s'agit en effet d'une autre ressource mobilisable qui s'intègre au processus de distinction entre les groupes de supporters radicaux. Pour les *hooligans*, la recherche de l'affrontement avec les adversaires constitue l'activité centrale et essentielle. Il s'agit d'affronter et de vaincre les supporters radicaux adverses. J'ai montré dans ma thèse que les choses étaient différentes pour les ultras qui acceptent d'y recourir mais évoquent le caractère exceptionnel de ces rixes et insistent sur la nécessité de « se défendre » (Monoky, 2019). Cette situation résulte notamment de l'ambivalence de la position sociale de ces associations qui entretiennent des relations avec les dirigeants des clubs et aspirent au consensus avec les autres supporters dans le cadre de l'animation du stade.

Dans le même temps, ils refusent de rompre avec ces pratiques violentes qui se sont imposées comme une pratique distinctive au sein du « mouvement ». Que les rivalités résultent d'évènements sportifs, de rencontres fortuites qui dégénèrent, d'ancrages politiques distincts ou d'une logique selon laquelle « les ennemis de mes amis sont des ennemis », elles sont susceptibles d'aboutir à des heurts.

Par ailleurs, les normes de ces affrontements sont discutées grâce aux fanzines puis aux forums spécialisés sur internet. Un surnombre lors d'un affrontement ou l'usage d'armes blanches sont ainsi susceptibles d'être décriés. Ces affrontements font l'objet de récits, oraux et écrits, et s'intègrent à la mémoire du groupe. Ainsi, il en découle une véritable dialectique de la vengeance et les rivalités sont susceptibles d'aboutir à des confrontations récurrentes. À l'échelle des individus, le capital symbolique accumulé par ce biais détermine, en partie, l'évolution des « carrières supportéristes » (Lestrelin, 2015). L'affrontement physique façonne des masculinités valorisées par les ultras. Si dans d'autres milieux et dans d'autres configurations, il existe bien d'autres possibilités pour « devenir quelqu'un », dans le

« mouvement », parmi d'autres engagements, cette mise à l'épreuve du corps masculin produit de la reconnaissance.

En 2015, alors que j'assistais à un colloque consacré au football à l'Université de Lille, j'entendais le sociologue Williams Nuytens inviter les chercheurs spécialistes des supporters à considérer davantage « le paradigme des dispositions, c'est-à-dire de l'influence des appartenances sociales, de l'origine sociale » (Nuytens, 2015). J'ai compris alors que ma démarche historique, le dépouillement et la critique des sources collectées *in vivo*, ainsi que la littérature scientifique sur le supportérisme avaient contribué à focaliser mon attention sur les normes et les pratiques de ces groupes. Attaché à proposer une description fine de leur culture, je favorisais une analyse interactionniste. Or, si les modalités de fonctionnement des groupes et la compétition qui les oppose me semblaient prégnantes afin d'expliquer le passage à l'acte violent, d'autres éléments explicatifs devaient être avancés. La diversité des ancrages sociaux des supporters radicaux ne permet pas de dresser un portrait sociologique type mais des chercheurs ont évoqué la prédominance d'individus issus des classes populaires au sein de ces groupes (Desahaies, 1987 : 121 ; Lestrelin, 2015 : 59 ; Nuytens, 2004 : 342). Par ailleurs, l'environnement social, notamment familial, laisse entrevoir la construction d'un *habitus* qui produit une sensibilité pour le football, sa pratique ou sa mise en spectacle.

Ces supporters structurent des communautés quasi exclusivement homosociales et mettent en scène des masculinités qui exaltent notamment l'usage de la violence. Leur répertoire d'action se réfère à ce qu'Isabelle Sommier nomme « les valeurs constitutives de l'*ethos* ouvrier : discipline, solidarité dans le combat, glorification de la force physique, virilité, etc. » (Sommier, 1993).

Les travaux en sciences sociales montrent bien la persistance de sociabilités masculines où les « garçons apprennent les normes de la virilité populaire valorisant la force physique, la performance, le courage, l'esprit de compétition et la résistance à la douleur » (Guérandel, 2016 : 99). On pense notamment à l'enquête ethnographique menée dans des salles de sports (musclation, boxe anglaise et boxe thaïlandaise) par Akim Oualhaci qui affirme que :

« Les enquêtés sont attachés à une affirmation virile de soi et à une forme "populaire" de masculinité » (Oualhaci, 2017 : 101).

Ainsi, au sein d'une socialisation qui valorise les caractéristiques des masculinités ouvrières par le biais, entre autres, du recours à l'affrontement, l'engagement dans le supportérisme radical favorise la valorisation d'un *habitus* et d'un *ethos* dépréciés dans d'autres contextes. Ces éléments, qui interrogent les traits les plus fins de la construction sociale des individus, m'ont bien entendu incité à questionner ma propre trajectoire biographique, mon *habitus*, la construction de mon goût pour le football, ma masculinité, ma position sociale ainsi que la subjectivité de mon approche historique.

Vers une critique réflexive des sources endogènes

Le travail du chercheur repose sur cet ensemble patiemment accumulé : les sources. Parmi celles-ci, les différentes productions écrites des supporters radicaux (fanzines et livres notamment) ont fait l'objet d'une attention particulière. Le fanzine est produit par des membres des groupes d'ultras et de *hooligans* et s'adresse avant tout au groupe de pairs. Les auteurs mentionnent les pseudos ou les prénoms des protagonistes et reviennent sur des moments particuliers vécus par les membres. La rhétorique familiale, le langage commun, la désignation des membres influents, tout cela participe à l'invention d'une mémoire commune. C'est aussi à travers ces publications que le groupe se « donne à voir » puisque les correspondances entre supporters génèrent leur circulation. Cela peut induire une mise en récit particulière qui doit permettre au groupe d'être jugé positivement. La logique s'avère similaire en ce qui concerne les ouvrages auto-édités par certaines associations⁴ et qui font parfois l'objet d'une vente à distance. Il s'agit là d'un discours particulier, les membres du groupe s'adressent à leurs comparses et à ceux qui se réfèrent au même « socle culturel » (Ginhoux, 2014). Les feuilles d'informations, distribuées par certains groupes ultras dans le stade, sont un autre niveau de discours. Cela leur permet une communication plus large et plus systématique que le fanzine qui doit faire l'objet d'un achat. Outre leurs adhérents, ils communiquent également avec des sympathisants de leur association et les autres supporters qui prennent place dans le même secteur du stade. Par ce biais, ils s'adressent non seulement

⁴ Des groupes de supporters rédigent et éditent (ou auto-éditent) des ouvrages qui reviennent sur 10, 15 ou 20 ans d'activité.

aux initiés mais également aux membres moins engagés. Ils y exposent les prises de position associatives, expliquent certaines de leurs pratiques ou y développent un point de vue.



Fanzine, [site officiel Red Tiger Lens 1994](http://site.official.redtigerlens.com)

Au-delà de cette méthodologie conventionnelle, inhérente à la démarche historique, j'ai prolongé ce « retour sur moi » qui avait guidé mon travail de terrain. En effet, si le processus de familiarisation avec l'objet que l'on aspire à étudier peut constituer un apport (Noiriel, 2003 : 153-154), les affects sont susceptibles d'affaiblir la démarche rigoureuse du chercheur. Il n'a pas été question d'évincer la question de la « mise à distance » en occultant mon passé de supporter et mon engagement dans le cadre de cette « collecte de terrain ». Au contraire, elle s'est affirmée comme un fil rouge tout au long de cette thèse puisque le simple fait de renoncer à la fonction de membre d'un groupe au profit de la fonction de chercheur n'est pas suffisant (Elias, 1993 : 29).

Certains de nos schèmes cognitifs sont susceptibles de nuire à la lecture critique des informations disponibles, qu'elles soient issues d'une enquête de terrain, de témoignages oraux ou d'archives. Par ailleurs, ce sont également les conditions d'élaboration de cette étude que je me suis attelé à ne pas ignorer : il s'agit d'une démarche doctorale qui prétend

répondre aux exigences académiques. En m'appuyant sur les réflexions de Pierre Bourdieu, j'ai essayé de considérer :

« [L]es conditions sociales de possibilité du point de vue scolastique, et les dispositions inconscientes, qui sont acquises au travers d'une expérience scolaire [...] de distance au monde et aux urgences de la nécessité » (Bourdieu, 1994 : 217).

Il convient dès lors de procéder à une réflexion introspective afin d'objectiver nos préjugés sociaux. Pour le dire autrement, les sources nécessitent une critique historique et une réflexion relative à celui qui les critique.

Aussi, si le parcours antérieur façonne le chercheur, la recherche est susceptible de modifier les représentations et les pratiques sociales de celui qui s'y implique. Ainsi, ce sont les lectures, les rencontres et les échanges avec des spécialistes du genre ou avec des militantes et des militants qui m'ont conduit à cesser d'envisager certaines insultes proférées dans les stades comme l'expression d'un quelconque « folklore » supportériste. Durant mon parcours de jeune chercheur, j'ai pu objectiver qu'elles sont l'expression d'une homophobie latente ou d'un sexisme ordinaire et qu'elles contribuent à discriminer des individus en raison de leur sexe, de leur identité de genre ou de leur orientation sexuelle. Plus largement, le rapport que j'entretiens au football et à la partisanerie qu'il engendre m'apparaît parfois comme « désenchanté ». En effet, les démarches et les littératures scientifiques mettent au jour les rapports de domination : ceux qui traversent ces socialisations péri-sportives mais également ceux qui conditionnent la réception sociale de leurs pratiques culturelles. D'ailleurs, tout au long de ce travail, ce sont aussi les rapports entre la culture légitime et le supportérisme qui m'ont interrogé.

Confrontation : la culture légitime et le supportérisme

En mai 2019, des membres du groupe *Red Tigers Lens 1994* ont organisé une exposition célébrant les 25 ans de leur association. Le 19 mai, alors qu'un « marché des supporters » était organisé au stade Bollaert, les ultras ont accueilli plus de 850 visiteurs qui ont pu déambuler au milieu des nombreuses photographies, des fanzines et des centaines de *goodies* estampillés *Tigers*. Dans le même temps, ils proposaient à la vente un catalogue d'exposition

qui rend compte de l'effervescence de leur vie associative. Ils se sont donc réappropriés les usages et le vocabulaire de la muséologie : ils ont organisé une exposition, rédigé des cartels et commercialisé un catalogue. Cette initiative m'a semblé paradoxale puisque, durant cette thèse, j'ai pu faire l'expérience sensible, et pas toujours agréable, du dialogue entre des pratiques culturelles socialement légitimées et le supportérisme.

Il y a quelques années, je devais rendre compte de l'avancée de mon travail face à un collègue de chercheurs expérimentés. Je présentai ma démarche et mon agenda prévisionnel. Un temps d'échange devait permettre à l'auditoire de m'interroger. Un maître de conférences en histoire de l'art prit alors la parole, me fit part de sa « surprise » quant à l'objet étudié et affirma ensuite : « je constate qu'en histoire on ose tout ». Il n'avait pas posé de questions et je gardai le silence. Il poursuivit en relatant son expérience du phénomène puisqu'il vivait dans le 16^e arrondissement de Paris, au-dessus d'un bar fréquenté par des supporters du Paris-Saint-Germain. Il les considérait comme des délinquants racistes, violents et très souvent alcoolisés. Les quinze minutes réglementaires ne m'avaient pas laissé le temps de proposer une analyse approfondie mais je n'avais pas, bien entendu, éludé les questions qui concernent la violence, le racisme et l'engagement politique. Je répondis que je ne faisais preuve d'aucune complaisance, qu'il s'agissait de comprendre et d'expliquer mais rien n'y faisait, il demeurait défiant. J'ai perçu son attitude et son assertion – « on ose tout en histoire » – comme l'expression d'une résistance à l'égard d'une recherche scientifique qui prend pour objet la culture des supporters de football. Je n'ai jamais contesté l'existence des hiérarchies relatives aux activités culturelles puisque celles-ci sont immanentes aux rapports sociaux. Les inégalités sociales sous-tendent la hiérarchie des cultures. Cependant, « toutes les cultures méritent la même attention et le même intérêt de la part du chercheur » (Cuhe, 2010 : 77).

Afin de contribuer à l'histoire des classes populaires, j'ai essayé de considérer les phénomènes supportéristes dans toute leur complexité sans pour autant occulter les rapports de domination qui les traversent, la violence qu'ils déploient mais aussi le regard surplombant dont ils font l'objet.

Quatre ans après l'ouverture du Louvre-Lens, entre avril et novembre 2016, le musée organise une exposition intitulée « RC Louvre. Mémoire Sang et Or ». Elle fut inaugurée quelques semaines avant le début du Championnat d'Europe dont le stade Bollaert-Delelis, rénové pour l'occasion, devait accueillir quatre rencontres. Le 16 juin 2016, dans l'après-midi, alors que

l'équipe d'Angleterre affrontait celle du Pays-de-Galles et que le *God Save the Queen* retentissait jusqu'aux portes du musée, nous étions quelques-uns à visiter cette exposition. Je me confrontai donc à cette mise en lumière du football et de l'engouement qu'il suscite, à quelques centaines de mètres du « vieux Bollaert », au sein d'un musée qui me semble incarner, plus que tout autre, la culture légitime. Autour de nous, d'autres supporters du Racing. À côté de moi, alors que j'observais des photographies, un couple souriait discrètement devant les visages grimés et les écharpes colorées. Leur comportement me semblait parfaitement conforme à ceux des « habitués des expositions » : ils jetaient un premier regard, lisaient attentivement le cartel et se reculaient avant de commenter à voix basse. Ils paraissaient bienveillants. Pourtant, leur attitude, cette corporalité qui se déploie dans les musées, m'incitait à me focaliser sur la distance sociale qui les sépare peut-être de cet engouement.

Un peu plus d'un an plus tard, j'apprenais le succès d'une pièce nommée *Stadium* et jouée, entre autres, à Paris au théâtre de La Colline. Une cinquantaine de supporters du Racing, qui ne sont pas des acteurs, depuis de faux gradins installés sur la scène, racontent leur amour du RCL. En ce lieu, au théâtre, il est difficile de faire taire la violence de classe. Bien sûr, ce n'est pas la volonté des supporters de partager leurs expériences ni le travail de mise en scène de Mohamed El Khatib que je fustige, c'est leur réception. Malgré des dispositifs qui visent à l'atténuer, la dichotomie dominant/dominé semble ici réifiée par la scénographie : une assistance cultivée entend des anecdotes et observe l'attitude des supporters lensois. Les spectateurs se félicitent éventuellement de « mieux comprendre » cet engouement et d'avoir « échappé à la caricature ». Pour moi, ils n'ont fait que se confronter à sa mise en spectacle depuis la salle de théâtre et son atmosphère feutrée. Si cette médiation favorise une rencontre improbable – entre le public des stades et celui des théâtres –, il n'en demeure pas moins que cette configuration révèle aussi la prégnance de la fracture sociale.

Ces expériences ordinaires de la hiérarchie culturelle ont contribué à nourrir ma réflexion. Bien entendu, ma thèse – et cet article – portent aussi un regard surplombant sur les supporters au prisme d'une autre pratique socialement légitime. Ma condition de participant n'est pas suffisante pour m'extraire de ces questionnements. Un jour, j'évoquais le fait de devoir terminer la rédaction d'un article à ma conjointe. Avec ironie, elle m'a répondu « Monsieur doit écrire... ». Cette réponse cinglante témoigne bien de la violence que porte en

elle l'écriture scientifique. À mon avis, sans prétendre qu'il s'agisse d'un problème soluble, le chercheur doit parfois inventer des dispositifs narratifs et des pratiques discursives afin d'atténuer cette violence symbolique qui frappe inéluctablement certains de ses lecteurs ou de ses interlocuteurs. Il doit s'imposer une certaine exigence dans son rapport aux autres afin que les résultats de son travail circulent, afin que les enquêtés puissent se l'approprier, le critiquer. On pourrait s'interroger de la façon suivante : quels dispositifs sont susceptibles de favoriser la diffusion d'une démarche scientifique sans que la violence symbolique qu'elle engendre parfois ne provoque des réactions antagoniques ?

Il est nécessaire, à mon avis, de multiplier les activités liées à la diffusion du travail scientifique bien que les travaux de valorisation ou de médiation soient relégués au second plan lorsqu'il s'agit de comptabiliser la production académique des chercheurs. Aussi, celles-ci ne doivent pas seulement s'apparenter à des exercices formels de type « conférences » ou « ouvrage de vulgarisation » mais aussi prendre corps dans la quotidienneté des relations sociales. Par exemple, avec certains enquêtés présents lors de ma soutenance, afin de prolonger nos échanges, nous avons ouvert un forum de discussion en ligne sur les réseaux sociaux. Certains ont également souhaité que je leur transmette mon manuscrit et, sans attendre nécessairement un retour critique, je ne manque pas d'explicitier mes écrits lorsque des remarques sont formulées. Selon moi, dans ces configurations, il convient de faire preuve d'humilité, de stipuler régulièrement que cette démarche scientifique et l'énonciation de ce point de vue scolastique n'ont été rendus possibles que dans des conditions sociales privilégiées avec la contribution majeure des enquêtés. Cela requiert de bouleverser le confort de son *habitus* de « jeune chercheur » afin d'adapter ses pratiques langagières – voire corporelles –, d'accepter la discussion hors des salles de séminaires et de composer sereinement avec la véhémence des critiques qui sont susceptibles d'être formulées.

Cette éthique et cette posture visent à favoriser la performativité du propos tenu ; il est inutile de discourir si cela produit seulement la défiance de ceux que l'on espère aussi toucher.

Références bibliographiques

Arborio A.-M., Cohen Y., Fournier P., Hatzfeld N., Lomba C., Muller S., 2008, *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte.

- Archambault F., 2014, « [La violence des ultrà au tournant des années 1970](#) : une violence politique ? », *Storicamente*, n° 10.
- Bajard F., 2013, « [Enquêter en milieu familial](#). Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, n° 90, p.7-24.
- Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., 2013, *Introduction aux études dur le genre*, [2^e éd. revue et augmentée], Bruxelles, De Boeck.
- Bodin D., Robène L., Héas S., 2005, « [Le hooliganisme entre genèse et modernité](#) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 85, n° 1, p. 61-83.
- Bourdieu P., 2003, « [L'objectivation participante](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150, p. 43-58.
- Bourdieu P., 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil.
- Bromberger C. (avec la collaboration de J.-M. Mariottini et A. Hayot), 1995, *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Ministère de la Culture et Éditions de la maison des sciences de l'homme.
- Chevandier C., 2012, « [Objet de recherche, méthodes et sources en histoire](#) », *Recherche en soins infirmiers*, vol. 109, n° 2, p. 33-36.
- Chovaux O., 2003, « Football minier et paternalisme sportif dans l'entre-deux-guerres : le cas exemplaire du RCL », in Varashin D. (dir.), *Travailler à la mine, une veine inépuisée*, Artois Presses université, Arras, p. 185-211.
- Cuche D., 2010, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- Deshaies J.-L., 1987, *Football, spectacle et violence*, Paris, Chiron.
- Elias N., 1993, *Engagement et distanciation. Contribution à une sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard.
- Eribon D., 1999, *Réflexions sur la question gay*, Paris Fayard.
- Fassin D., 1998, « L'anthropologie entre engagement et distanciation. Essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in Becker C., Dozon J.-P., Obdo C., Toure M. (dir.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Codersia/Karthala/IRD, p. 41-66.
- Ferez S., 2007, *Le corps homosexuel en-jeu*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

- Fontaine M., 2008, *Le Racing Club de Lens et les « Gueules Noires »*. Essai d'histoire sociale, Paris, Les Indes Savantes.
- Frosdick S., Marsh P., 2005, *Football Hooliganism*, Norwich, Willian Publishing.
- Guérandel C., 2016, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Ginhoux B., 2015, « [Comment devient-on un "gars du groupe" quand on est une fille ?](#) Carrière et combines des supportrices ultras », *Agora débats/jeunesses*, n°71, p. 7-21.
- Ginhoux B., 2014, « [Est-ce la fin du mouvement ultra en France ?](#) », *Mouvements*, n° 78, p. 103-109.
- Guyon S., 2007, « [Supporterisme et masculinité](#) : l'exemple des Ultra à Auxerre », *Sociétés & Représentations*, n° 24, p. 79-95.
- Hourcade N., 2004, « [Les groupes de supporters ultras](#) », *Agora débats/jeunesses*, n° 37, p. 32-42.
- Joly M., 2018, *Pour Bourdieu*, Paris, CNRS Éditions.
- Lestrelin L., 2015, « [De l'avantage de comparer les carrières supportéristes à des carrières militantes](#) », *Sciences sociales et sport*, n° 8, p. 51-77.
- Louis S., 2017, *Ultras. Les autres protagonistes du football*, Paris, Éditions Mare & Martin.
- Mignon P., 1990, « [Supporters et hooligans en Grande-Bretagne depuis 1871](#) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 26, p. 37-48.
- Monoky M., 2018, « Le Racing Club de Lens et la construction d'un supporterisme associatif ou comment susciter l'identité minière », *Bulletin de la commission d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, tome 35, p. 109-121.
- Monoky M., 2019), *Ultras et hooligans en France, socio-histoire des supporters radicaux de football au tournant des XX^e et XXI^e siècles*, thèse de doctorat, université de Lille.
- Noiriel G., 2003, *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin.
- Nuytens W., 2004, *La popularité du football : sociologie des supporters à Lens et à Lille*, Arras, Artois Presse université.
- Nuytens W., 2015, « La violence des supporters : les raisons du choix d'un paradigme

sociologique plutôt qu'un autre », communication proposée dans le cadre du colloque *Le stade, ses espaces et ses publics* le 29 mai 2015 à l'Université Lille 2.

Oualhaci A., 2017, *Se faire respecter. Ethnographie de sports virils dans des quartiers populaires en France et aux États-Unis*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Roversi A., 1992, *Calcio, tifo e violenza. Il teppismo calcistico in Italia*, Rome, Il Mulino.

Sommier I., 1993, « [Virilité et culture ouvrière](#) : pour une lecture des actions spectaculaires de la CGT », *Cultures & Conflits*, vol. 09-10.

Schwartz O., 2012, *Le monde privé des ouvriers*, Paris, Presses universitaires de France, [1^e éd. 1990].

Tamagne F., 2000, *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris. 1919-1939*, Paris, Le Seuil.

Tamagne F., 2017, *Le crime du palace. Enquête sur l'une des plus grandes affaires criminelles des années 1930*, Paris, Payot.

Enquête dans mon village

Intimité réflexive et réflexion intime à partir de ma position de chercheur et de musicien

Aboubakry Sow

Aboubakry Sow est docteur en Sciences politiques et sociales (orientation Anthropologie). Postdoctorant à l'INALCO/CNRS, rattaché au Laboratoire Langage, Langues et Culture d'Afrique noire (LLACAN), Villejuif, France. Il est chercheur dans le projet EcoSen pour une Analyse Écopoétique des Littératures de la Vallée du Fleuve Sénégal. Membre associé au PALOC/CNRS (Patrimoine Local et Globalisation au Muséum National de l'Histoire Naturelle), il est également collaborateur scientifique à l'Université de Liège (Belgique), affilié à l'URICA (Unité de recherche en Ingénierie culturelle et en Anthropologie) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal. Dr. Sow dit Njaparta (nom d'artiste) est musicien multi-instrumentiste et auteur du projet d'album international *Doktan Kotawa (Le Recours aux Sources) MAURITANIA*, paru sous le label Gong Records Belgique en 2012.



Coucher de soleil au village de Djéwol (Mauritanie, 2014)

Durant ma thèse de doctorat soutenue au mois de mars 2017 à l'Université de Liège (Belgique), j'ai tenté de relever le défi d'étudier mon village d'origine – Djéwol, Mauritanie, où cohabitent deux communautés : *Haalpulaar* et *Soninké* – socialement stratifié, en

m'intéressant au rôle de la musique et de la relation à plaisanterie – une forme de relation codifiée.



Village de Djéwol vu de la colline Majjoubé

Au carrefour de l'anthropologie de la parenté et de l'anthropologie de la musique, j'ai proposé une approche qui allie ethnographie « classique », convocation réflexive de mon enfance et de ma jeunesse et utilisation de mes multiples statuts (musicien, peul, noble, issu du village, migrant, mes présences, mes absences, etc.), comme outil heuristique.

Sur la base de ces stratifications sociales vécues au quotidien et partant du constat de la complexité des genres musicaux, de leurs usages et des figures qui y sont associées, je me suis appuyé de manière réflexive sur ce que Pourchez (2009 : 81) souligne en parlant de la posture du chercheur :

« Être conscient de qui il est, de sa singularité dans son historicité, de sa pluralité, du caractère évolutif et inachevé de sa réflexion, bref, de tous les facteurs qui vont, lors de la traduction, conditionner la reconstruction du réel ».

Dans cette contribution, je tenterai de mettre en lumière la position de l'enquêteur face à l'enquêté – surtout quand c'est l'enquêté qui interroge l'enquêteur sur sa légitimité à s'intéresser à la musique. J'expliquerai pourquoi mon appartenance – familiale, sociale et religieuse – est constamment remise en cause pour des raisons de non-conformité aux normes préétablies.

Je commencerai par un récit autobiographique sur mon ancrage familial et social comme un atout à négocier et je proposerai ensuite quelques codes et imprévus nécessaires pour une enquête à Djéwol. Dans la seconde phase, j'exposerai les questions épistémologiques et les problèmes méthodologiques ainsi que les éventuelles conséquences sur le chercheur et sa famille avant de finir sur une nouvelle assignation de la fonction du chercheur à un statut déjà existant : celui du *coolo*, un contestataire marginal.

Ancrage familial et social du chercheur : un atout négocié

Je m'excuserai dès à présent auprès de mes lecteurs et plus particulièrement auprès des membres de ma famille qui pourront être heurtés, choqués ou contrariés par certains des propos qui vont suivre. Car, ils trouveront peut-être que je suis allé un peu trop loin dans mes souvenirs, en ouvrant des archives familiales et remuant les plaies déjà cicatrisées qui devaient rester dans les oubliettes du passé. Le maître mot des familles dites *toorobbe* (groupe des marabouts) dans le village dont je suis issu est le silence. Comme dit l'expression populaire pulaar : « *iirtude nyiri buri iirtude haala* » (remuer la bouillie est plus simple et aisé que de remuer une histoire). J'en suis conscient.

Si j'analyse mon parcours personnel, le destin qui semblait être tracé dès ma naissance au sein de ma famille, et finalement le destin qui est le mien aujourd'hui et que j'assume, m'a éloigné des attentes de mes proches, puisque j'ai transgressé tous les interdits : je me suis orienté vers le métier de musicien dans le village, ce qui est religieusement répréhensible, familialement déplorable et socialement détestable. Quel est le bilan ? Je ferai des descriptions de scènes et d'interactions que j'ai moi-même vécues et observées pour mieux rendre compte de la question soulevée.



Photo de famille, avec mes frères et sœurs, 1977

En même temps, je tenterai d'éclairer les propos de mes interlocuteurs et de l'ensemble des matériaux puisés sur le terrain à la lumière des témoignages sur mon vécu et de mes expériences personnelles dans le village depuis mon enfance. Je cite à ce propos Lortat-Jacob (1994 : 168) qui stipule que :

« L'ethnologue est toujours à deux voix ; et si celle de l'ethnologue se veut discrète, elle n'est pas muette pour autant ».

Dans le même ordre d'idées, certains chercheurs proposent une anthropologie à plusieurs voix, celle de l'anthropologue, mais aussi celles des témoins de la recherche. À ce propos, Ghasarian (2002 : 13) affirme que :

« Chaque texte écrit par des chercheurs en sciences humaines n'est pas le reflet d'une réalité mais plutôt celui d'une sensibilité ».

C'est pour pouvoir me situer et situer en même temps mon ancrage familial et social par rapport à mon terrain, que je vais commencer par faire un petit récit illustratif de mon ascendance.

C'est à l'âge de 7 ans, un mois seulement après le décès de mon père, que je suis arrivé au village de Djéwol (sud de la Mauritanie), provenant de Nouakchott (capitale du pays), accompagné de ma mère, mes trois sœurs et mes deux frères. Mon père venait de nous quitter brusquement suite à un accident de voiture. Il était parti rendre service à une veuve dont le fils unique s'était engagé dans l'armée mauritanienne et envoyé au front Polisario en 1974, dont elle était restée trois ans sans nouvelles. Mon père Moussa¹ avait été enseignant en langue arabe au Lycée des Garçons de Nouakchott, mais surtout il était connu et respecté pour le titre honorifique de *hafez* qu'il détenait. Chez les musulmans, le *hafez* désigne une personne particulièrement savante en matière de Coran et de *hadiths* et qui connaît l'ensemble des textes du Coran par cœur. Il avait acquis ce titre suite à ses longues études dans le domaine des enseignements coraniques dans sa propre famille.



Mon père, assis, engagé dans l'armée française dans les années 1950

Après ses études dans les années cinquante (la Mauritanie était alors encore sous la colonisation de la France), mon père s'est engagé dans l'armée française et est parti servir la Métropole pendant deux ans au Maroc. Dans le village, il est issu du *lenyol* (clan local) *soosoobe* (de la famille de Sow, peule-berger), de catégorie hiérarchique *rimbe* (nobles) et du groupe social *toorobbe* (groupe des marabouts).

¹ Mon père est décédé le 17 octobre 1977 à Nouakchott, correspondant au premier jour du Ramadan cette année-là.

La population actuelle de Djéwol est estimée à plus de 11 500 habitants, répartie en deux communautés : *haalpulaar* (majoritaire) et *soninké*. Ces deux communautés sont fortement hiérarchisées. Chez les *haalpulaar'en* – qui nous concerne par exemple dans ce travail –, il existe la catégorie des *rimbe* (sing. *dimo*, noble) qui est constitué de *fulbe aynaabe* (sing. *pullo gaynaako*, peul-berger), de *sebbe* (sing. *ceddo*, guerrier), *toorobbe* (sing. *toorodo*, groupe des marabouts), de *subalbe* (sing. *cubballo*, pêcheur). Ensuite, la catégorie des *nyeenybe* (sing. *nyeenyo*, médiateur social) se compose de *waylube* (sing. *baylo*, forgeron), de *sakkebe* (sing. *sakke*), de *maabube* (sing. *maabo*, tisserand), de *lawbe* (sing. *labbo*, boisselier) et d'*awlube* (sing. *gawlo*, griot). Enfin, la catégorie des *riimaybe* (sing. *dimaajo*, serviteur), qui se subdivise en *maccube* (sing. *maccudo*, esclave) et *soottiibe* (sing. *coottido*, affranchi).

C'est au début de l'année 1977 que nombre de villageois ont vu mon père pour la dernière fois. Il s'était rendu au village pour assurer une mission périlleuse que lui avait confiée l'association des ressortissants djéwolois à Nouakchott. Une mission de réconciliation des villageois concernant de graves conflits relatifs à la convoitise du poste d'Imam de la grande mosquée de Djéwol nouvellement construite².

Le retour de ma famille au village a été facilité par le fait, qu'avant son décès, mon père avait déjà construit un grand bâtiment en terre crue – considéré à l'époque comme moderne – avec trois appartements de deux chambres et une véranda, chacune recouverte de ciment et de peinture jaune, que nous partagions avec mes deux oncles et leurs familles.

L'un de mes oncles paternel, Barou qui vivait là dans la famille, était un grand marabout et donnait des cours sur le Coran et sur la grammaire arabe dans la maison. Il avait une vingtaine d'enfants sous sa tutelle, lesquels provenaient des villages alentours mais aussi du côté sénégalais et qui lui avaient été confiés au vu de sa bonne réputation³. Ces enfants ne rentraient dans leurs familles que sur autorisation, deux à trois fois par an. Mais leurs parents passaient les voir régulièrement au rythme des marchés locaux et profitaient de l'occasion pour leur amener quelques nouvelles de leurs familles, des habits ou des cadeaux. D'autres

² La fin de la construction de la grande mosquée de Djéwol en 1977, suscita des conflits de direction entre de nombreuses familles *toorobbe* du village. Finalement, en 1980 un consensus se dégagera et permettra l'ouverture de la mosquée.

³ Un grand nombre de ces enfants sont devenus à leur tour des marabouts. Le plus connu d'entre eux est en même temps un animateur vedette des questions sur l'Islam à la télévision sénégalaise.

enfants du village se joignaient à eux quotidiennement pour les cours du matin et aussi pour les cours du soir, qui se passaient au milieu de la maison autour d'un grand feu de bois.

Du côté de ma mère Mariam, tout commence avec l'histoire de son grand-père paternel Thierno Mamadou Alioune Dia, qui serait originaire de la localité de Hayre Laaw au Sénégal et compagnon d'Elhadj Oumar Tall⁴ le grand soufi et conquérant ouest-africain (M'Bokolo, 2004 ; Chenet, 2009). Après la disparition de celui-ci dans les grottes de Déguembéré près de Bandiagara au Mali en 1864 face aux troupes françaises, plusieurs de ses compagnons regagnèrent leurs villages d'origine dans le *Fuuta Tooro*. Ainsi, le grand-père de ma mère, Thierno Mamadou, au lieu de rentrer à Haayre Laaw au Sénégal, s'installa à Djéwol en Mauritanie et se maria avec une fille appartenant au *lenyol tourenaabe* (nom de famille Touré) du clan local des *toorobbe*. La fille se nommait Koumbayel Touré.

Thierno Mamadou, le grand-père de ma mère, est connu dans le village pour avoir créé un foyer d'enseignement du Coran, très réputé à la fin du XIX^e siècle, duquel sortirent plusieurs futurs érudits connus dans le village pour leur sainteté. C'est le cas d'Alfa Hamidou Ngaidé, de Cheikh Abadallah Touré et d'Abdoul Koumbayel Dia notamment. Ce dernier est mon grand-père maternel, il est décédé en 1997 presque centenaire. Il avait repris le foyer d'enseignement du Coran chez lui dans le village où il prenait en charge l'éducation religieuse de plusieurs jeunes filles et jeunes garçons issus du village.

Dans la fratrie, je suis le second garçon de la famille qu'on nomme Samba chez les *Haalpulaar'en* (Ba, 2000), après mon frère aîné Hammadi, technicien supérieur de la santé, travaillant dans le domaine de la psychiatrie à Nouakchott. Mais je suis le quatrième enfant derrière mes deux grandes sœurs – Sira, aujourd'hui décédée et Mburé, ancienne professeure de français et aujourd'hui émigrée avec sa famille aux USA –, suivis de mon petit frère Doro – ancien émigré à Rome et rentré définitivement au pays depuis 2014 – et de ma petite sœur Aminata vivant avec sa famille dans la ville mauritanienne de Mbout dans la région de Gorgol. Après un second mariage (lévirat) de ma mère avec un oncle – un petit frère de mon père et lui-même enseignant de la langue arabe et aujourd'hui retraité –, j'ai eu droit à deux demi-sœurs, Kady qui vivent au village, et un demi-frère Yéro, qui réside en France.

⁴ El Hadj Oumar Tall (Umar al-Fûtî ou Omar Seydou Tall) est un conquérant et souverain Toucouleur, né à Halwar, près de Podor, dans le Fuuta-Toro (Sénégal).

En plus des études que je suivais à l'école de Djéwol – où je m'étais inscrit avec ma grande sœur Mburé afin de continuer notre cursus bilingue français-arabe d'école primaire – à chaque retour à la maison, une ardoise pleine d'écriture coranique m'attendait, qu'il fallait retenir quotidiennement par cœur auprès des autres enfants qui ne fréquentaient pas l'école, sinon je risquais de recevoir des corrections de mon oncle Barou – pouvant aller des pincements d'oreilles aux coups de bâton sur la main (Kane, 1961 ; Ba, 1992).

Quand je commençais à saturer, je me sauvais du côté de mes grands-parents maternels qui n'habitaient pas si loin. Là, une seconde ardoise remplie aussi de versets coraniques m'attendait dans la cour. Mon grand-père Abdoul était encore plus orthodoxe dans l'enseignement et dans la prononciation du Coran. Il avait des exigences sur la manière de s'asseoir et de se tenir droit, à ânonner les textes à haute voix.



Avec ma mère et son frère Soya, brigadier-chef et « fanfariste »

C'est sûrement cet exercice quotidien dans la cour de notre famille qui m'habitua aux chants et façonnera ma voix et peut-être d'une certaine manière me rendra plus attentif aux différentes sonorités – même si l'essentiel de la musique, je l'apprendrai dans le village en dehors du cercle familial. Par ailleurs, l'un des petits frères de ma mère Soya⁵, brigadier-chef dans la garde nationale – et qui logeait chez nous dans les années 1970 à Nouakchott – faisait partie de la fanfare nationale de Mauritanie. Il deviendra même chef d'orchestre dans les années 1980 et accompagnera à plusieurs reprises le cortège présidentiel de l'époque dans tous ses déplacements. Mais personne dans la famille ne dira jamais qu'il est musicien, surtout pas ! Je ne sais pas ce qu'il a pu expliquer à mon grand-père maternel à l'époque, mais il est probable qu'un mutisme couvrait cette histoire, compte tenu de l'appartenance de ma famille au groupe social *torobbe* (religieux) auquel la musique dans son aspect instrumental est prohibée. Paradoxalement le chant religieux ou coranique pratiqué dans la maison n'est pas considéré comme de la musique.

Mon oncle Soya, aujourd'hui en retraite au village et devenu adjoint-Imam de la mosquée de son quartier, n'a apprécié qu'à moitié ma blague en 2013, lorsque je lui ai offert un harmonica devant toute la famille. J'ai senti une gêne de sa part, compte tenu de ses nouvelles fonctions. En revanche, quelques jours après il me dira finalement qu'il a pris cela comme une simple provocation venant d'un parent à plaisanterie que j'étais, et que me procure mon nom de famille Sow, par rapport au sien – qui est aussi le nom de famille de mère « Dia ». Et cela me rassura beaucoup !

Mon grand-père Abdoul me portait une attention particulière, notamment parce qu'il pensait que mon comportement turbulent de petit citadin, était sûrement lié à ma vulnérabilité par rapport aux *jinneeji*⁶, entités auxquelles j'ai été exposé dès ma naissance (Razy, 2007) à Nouakchott et dont il fallait se dépouiller.

Mon grand-père était très réfractaire à tout ce qui était moderne. Les bâtiments carrés en argile construits dans le village (comme le nôtre), étaient déjà pour lui suspects, il n'entrait jamais à l'intérieur quand il venait dire bonjour à ma mère. Il se tenait toujours devant la porte

⁵ Ma mère est la seule fille dans sa fratrie composée de 5 garçons, dont trois sont décédés et deux vivent leur retraite au village.

⁶ Mot d'origine arabe (sing. *jinne*), entités malfaisantes ou bienfaitantes habitant dans certains endroits comme sur les collines, dans l'eau, ou les arbres, etc. Parfois, ils cohabitent également avec les hommes dans les villes.

et ne dépassait jamais le seuil. Il resta logé dans son *tiba*, case en chaume jusqu'à sa mort en juin 1997. Il n'a jamais accepté d'être pris en photo et n'écoutait jamais la radio. Quand il est tombé gravement malade d'une appendicite en 1988, il refusait les médicaments procurés par mon frère infirmier d'État. Après avoir perdu connaissance, il a été évacué en urgence à l'hôpital de Kaédi – capitale régionale à 18 kilomètres à l'ouest du village – pour y subir une opération. Trois jours plus tard, quand il a commencé à reprendre ses esprits et qu'il a vu une femme blanche habillée d'une blouse blanche – médecin de l'hôpital à l'époque, qui prêtait une attention particulière à lui grâce à mon frère, qui était son collègue – assise à son chevet, il s'en est fallu de peu pour qu'il nous fausse compagnie. C'est plus précisément la présence de mon frère, de ma mère et de tous les membres de la famille qui lui ont fait savoir que la femme blanche n'était pas une *jinne*, mais bien une humaine et que c'est grâce à elle et à elle seule qu'il avait été tiré d'affaire. Il n'a jamais été convaincu de cela et continua à vivre comme il le faisait auparavant⁷.

Il me reprochait mon accent et ma manière de lire le Coran et voyait cela comme un manque de rigueur de la part d'oncle Barou. C'est dire combien j'étais pris à cette époque entre deux enseignements religieux stricts entre ma famille paternelle et ma famille maternelle. C'est pourquoi je ne tarderai pas à chercher de la distraction ailleurs. Et, le plus simple pour moi, c'était de continuer à bien travailler à l'école, où, à l'instar de ma grande sœur Mburé, j'obtenais régulièrement de bonnes notes. J'ai été encouragé par les prix qui m'étaient attribués chaque année, en même temps que je recevais des encouragements de la part de mes deux autres oncles eux-mêmes enseignants dans les écoles modernes. Je profitais de cette sympathie de mes oncles pour la mettre au service de mes distractions – jouer au football, pêcher au fleuve et aller à la chasse – au grand dam de mon oncle Barou et de mon grand-père, tous les deux marabouts, qui me regardaient d'un mauvais œil.

Avoir réussi mon entrée en sixième m'a permis de quitter le village à 14 ans et d'aller poursuivre mes études secondaires à Kaédi avec un titre de boursier. Malgré l'affectation de mon oncle enseignant durant la même année dans cette ville et l'arrivée de ma famille à Kaédi, cela ne m'a pas fait renoncer au lit de l'internat au collège. L'obtention du baccalauréat en 1990 marque un second éloignement géographique de ma famille et surtout un éloignement

⁷ J'ai tenu à rappeler ces faits réels pour donner une petite idée de ce que pouvait être mon éducation reçue auprès de mon grand-père Abdoul.

spirituel, car en choisissant de m'inscrire au département de Philosophie de l'Université de Nouakchott, je perdais la confiance de mes deux oncles protecteurs – convaincus tous deux que la philosophie est le chemin le plus court pour aller en enfer.

Après avoir renoncé à aller poursuivre mes études à l'université de Salamanca en Espagne⁸, sous la recommandation de mon professeur de l'époque M. Henri Canal (décédé en 2017 à Toulouse) – membre de l'Académie des Arts et des Sciences de Carcassonne –, alors professeur de philosophie à l'Université de Nouakchott, j'ai décidé de continuer mes études sur place. En revanche, cette période était très mouvementée pour moi, car mon séjour dans la capitale a coïncidé aux plus forts des événements malheureux entre la Mauritanie et le Sénégal – événements qui trouvaient leur résonance dans le milieu étudiant (Diop, Diouf, 1990 ; Santoir, 1990).

J'ai intégré un mouvement de jeunes étudiants nommé l'Amicale des étudiants noirs (AEN) présidé par Ba Abdoul Aziz, dont les réunions se tenaient chez moi tous les jeudis à la SOCOGIM⁹. Avec mes jeunes camarades de l'époque, nous nous sommes énergiquement opposés à la réforme des diplômes en 1994, lorsque le ministre de l'Éducation nationale avait décidé de les arabiser. Des grèves de cinq mois contre l'administration se sont mises en place. Durant celles-ci, j'étais le délégué du département de Philosophie et membre restreint de la direction de l'AEN en rapport avec un mouvement politique clandestin dont les *leaders* sont en exil au Sénégal depuis 1987 et qui s'appelle FLAM (Force de libération africaine de Mauritanie¹⁰) (voir Becker, Lericollais, 1989 ; Ndiaye, 2012). Connu sous mon pseudonyme Njaparta¹¹, j'ai été invité au congrès de ce mouvement tenu à Dakar en 1994, accompagné d'un camarade de lutte nommé Ba Aboubakry, étudiant en droit. Parallèlement à ces activités politiques, j'écrivais régulièrement des articles dans les nouveaux journaux indépendants de la capitale, en l'occurrence *Calame*, *Éveil-Hebdo*, *Mauritanie Nouvelle*, *Mauritanie Demain*, etc.

Enfin, après mon diplôme de Maîtrise en philosophie, obtenu à l'université de Nouakchott en 1994, c'est à l'université 9 Avril de Tunis que j'ai poursuivi mes études de philosophie durant

⁸ À l'Université de Salamanca, j'ai obtenu grâce mon professeur M. Canal une inscription et une bourse.

⁹ Quartier de Nouakchott où je logeais de 1990-1994.

¹⁰ Ce mouvement politique était en exil depuis 1986. En 2013, sa direction a pris la décision de rentrer en Mauritanie pour continuer la lutte sur l'arène politique. Un nouveau parti a été créé sous le nom de FPC (Forces progressistes du changement), mais n'a jusqu'à ce jour pas encore été reconnu par les autorités en place.

¹¹ Ce pseudonyme est rendu célèbre par l'article d'un journaliste connu à l'époque, nommé Ibrahima Moukhtar Sarr dans *Éveil-Hebdo*, en faisant mon portrait de résistant à la « Une » de son journal en 1994.

un an, avant de les arrêter au profit d'études de musique au Conservatoire Ibn Khaldoun d'Al Menza V. Après mon séjour en Tunisie, c'est à l'université de Nice Sophia Antipolis, que j'obtiendrai un DEA en philosophie en 2000, sous la direction de J.-F. Mattei.

Au préalable, certains membres de ma famille étaient déçus par mes études de philosophie à Nouakchott en l'occurrence ma mère et mon oncle qui n'avaient de cesse à m'encourager à changer de domaine. Cette tension n'a pas été atténuée par les nouvelles études de musique que je venais d'entamer en Tunisie ; ma sœur et mon grand frère me montrèrent leur désapprobation par l'arrêt systématique des rares courriers qu'ils m'envoyaient sur place. De mon côté, malgré l'amour que j'avais pour eux, j'ai jugé nécessaire en toute conscience de poursuivre ma passion, quelles que soient les conséquences.

Malgré cette rupture totale avec ma famille, c'est grâce à la sortie de mon premier clip de musique en 2009 dédié à feu Mourtoudo Diop¹² en Belgique que j'ai reçu une première bénédiction par téléphone de l'un de mes oncles qui était alors un farouche admirateur de cet intellectuel mauritanien dévoué pour la cause des noirs dans ce pays.

En effet, la mise en scène du clip – le fait que je sois accompagné de ma guitare dans le jardin de la Citadelle de Liège avec un accoutrement africain – ainsi que la diffusion de mon clip à la télévision nationale mauritanienne ont également joué en ma faveur. Cette reconnaissance était d'autant plus encourageante pour moi que j'ai décidé d'enregistrer mon premier album avec le titre révélateur de *Doktan Kotawa (Le Recours aux Sources)* « MAURITANIA » en 2010 et qui sortira sous le label Gong-records Liège en Belgique au mois de février 2012. La publication de ma musique coïncide avec l'acceptation de mon projet de Doctorat à l'Université de Liège¹³ au grand dam de mon ami et producteur Laurent Finamore. Faire cette thèse était en partie une manière de me prouver à moi-même que sans financement continu, mais avec beaucoup de travail et d'abnégation, on peut bien relever un défi particulier : celui d'être le premier Mauritanien à s'intéresser à de telles recherches et de surcroît le premier à décrocher un Doctorat en ethnomusicologie¹⁴.

¹² Il s'agit d'un hommage au Dr. Mourtoudo Diop décédé le 11 juin 2009 à Nouakchott (Mauritanie). Partisan du dialogue entre ethnies mauritaniennes (noires et maures), son combat était entre autres celui de la reconnaissance des langues nationales mauritaniennes.

¹³ L'un des plus forts moments de ces aventures fut de voir mon album de musique vendu à la soutenance de ma thèse en présence de mon producteur.

¹⁴ Remerciement particulier à Michel Guignard (spécialiste de la musique maure de Mauritanie et auteur 2005 de « Musique, Honneur et Plaisir au Sahara ») qui est à l'origine de mon rattachement au CREM (Centre de

Par ailleurs, cette thèse m'a permis de faire des recherches dans mon village d'origine et de découvrir diverses difficultés liées à ce terrain particulier qu'il importe de rapporter ci-dessous quelques précautions ethnographiques.

Codes et imprévus sur le terrain

J'indique ci-dessous quelques outils de travail dont j'ai fait usage au gré des rencontres avec mes interlocuteurs. Certains de ces outils peuvent être nécessaires autant pour un chercheur extérieur au village que pour un chercheur endogène. En effet, il est indispensable de tenir compte de certains facteurs – relatifs au comportement suspicieux des interlocuteurs par exemple – qui peuvent empêcher le chercheur d'aller jusqu'au bout une fois que le contact est établi. Ces facteurs sont :

– Le *calmingol* : les longues salutations. C'est durant ces dernières que les interlocuteurs arrivent à vous situer dans le village. C'est une phase importante, car en découle leur bonne ou mauvaise foi – nom de famille, rang social, famille d'origine ou bien le *njaatigi*, hôte, dans le cas d'un étranger. Parfois, il est préférable que les villageois vous désignent en plaisantant, en disant que vous êtes quelqu'un qui salue trop, plutôt que d'être qualifié de quelqu'un qui ne salue jamais. Cette dernière considération peut être source de blocage et d'antipathie.

– *Aadi mo laabaani* : un rendez-vous imprécis. En *pulaar*, on dit : « *haa nyande wonde* » (qui peut signifier « à demain » ou « après-demain », « à la semaine prochaine », « au mois prochain », à la prochaine fois, etc.). Les interlocuteurs ne sont pas tenus de respecter cela, car c'est toujours précédé par un *Inch'Allah* qui ne veut rien dire, mais qui veut en même temps tout dire.

– Le *gultagol* : le renoncement. Après avoir donné sa parole, en vous autorisant à passer chez elle, la personne n'est nullement tenue d'être là quand vous arrivez, d'où la patience. Car elle aura mille excuses à vous faire.

Recherche en Ethnomusicologie) de l'Université de Paris X Nanterre en 2013. Pour l'anecdote M. Guignard a été orienté vers un Doctorat sur la musique maure de Mauritanie dans les années 60, par Madame Germaine Tillion (ex-membre de l'Académie Française), une femme passionnée par la région du Sahara.

– Le *caltagol* : le refus sans avertissement, car la personne a appris des choses sur vous ou ne veut pas avoir d'ennuis avec des voisins en vous accueillant. Elle peut aussi douter de vous (*sikkitaare*) ou avoir un soupçon sur vous (*tuumaamuya*). Il faut garder le contact, et si nécessaire en essayant de faire intervenir d'autres personnes du village pour aider à dissiper tout doute sur votre sincérité. Souvent aussi, de petits cadeaux sont les bienvenus, car comme on dit en pulaar : « *mawdo amantaa meere* » (une vieille personne ne danse jamais pour rien ou gratuitement).

– Le *tintingol* : le refus avec avertissement préalable. Ce sont souvent des prétextes mensongers.

– Les *haajuuji* : le cumul de choses à effectuer en même temps selon l'intérêt de la personne mais sans pour autant le signaler à son interlocuteur. À ce propos, en décembre 2011, lors de l'enregistrement de mon album *Doktan kotawa*, Mauritanie à Nouakchott, j'avais effectué un voyage de rencontre et de répétition avec des musiciens mauritaniens six mois avant de revenir avec mon producteur Laurent, qui est en même temps l'ingénieur du son. En escale dans l'avion le 13 décembre 2011 à Casablanca, Laurent trouve un journal dans le hall de l'aéroport dans lequel il jette un rapide coup d'œil. Il a alors vite été attiré par un article relatant le déroulement du « FESMAN (Festival mondial des arts nègres) » du 10 au 31 décembre à Dakar, avec la participation de tous les meilleurs musiciens locaux de la sous-région. Nous étions très embêtés de ne pas avoir été au courant de ce festival, car à Nouakchott, les musiciens avec qui on collaborait étaient non seulement les meilleurs de Nouakchott, mais sûrement ils étaient au courant et n'en ont rien dit. Il m'a alors demandé mon avis, je lui ai dit que cela me semblait être une évidence. Ils auraient omis de me le signaler afin de pouvoir gagner doublement ; et malgré leur professionnalisme, c'est effectivement ce qu'ils ont fait. Nous sommes arrivés à Nouakchott en ayant payé déjà un studio d'enregistrement de plus de 150 euros par jour, pour ne trouver aucun musicien sur place. Heureusement pour nous, Malcolm, le directeur du studio Afrimédia à Nouakchott, très compréhensif, du fait même de son long séjour en Afrique tout en étant Canadien. Il a compris qu'ici les gens fonctionnaient autrement. On a dû attendre trois jours avant que les musiciens ne reviennent. Mais pour Laurent, mon producteur, qui n'avait pas anticipé ce retard dans son plan au départ de Liège, c'était une éternité !

– Le *doftugol* : l’accompagnement. Souvent, on peut arriver chez l’interlocuteur et on le trouve en train de sortir pour une urgence quelconque. Acceptez de l’accompagner, s’il vous le propose. S’il vous fait seulement part de son départ sans préciser où il va aller, demandez-lui s’il est possible de l’accompagner. C’est une manière de lui montrer que vous êtes motivé dans vos démarches sans piétiner sur ses affaires et prêt à l’accompagner partout où il sera, pourvu qu’il ne vous oublie pas. Refuser l’accompagnement peut constituer un prétexte sinon un stratagème de sa part pour se débarrasser facilement de vous.

– Le *telbingol* : il s’agit de l’interruption répétitive d’une conversation par des tierces personnes, avec qui notre interlocuteur est en train de discuter sur un autre sujet qui n’a rien à voir avec ce dont il parle avec vous. Même si vous lui faites remarquer gentiment que cela ne vous gêne pas de revenir à un autre moment plus calme, il ne vous laissera pas partir. Et pourtant le même scénario va se répéter. Il ne faut pas se décourager.

– Le *waktu juulgol* : les heures de prière. Il faut tenir compte que ces dernières peuvent interrompre régulièrement les entretiens, en dehors de la prière matinale de 6 h, toutes les quatre prières obligatoires restantes, c’est-à-dire celle de 14 h, de 17 h, de 19 h et de 21 h sont à prendre en compte durant les conversations. Ne pas aller à la mosquée n’est pas bien vu dans le village. Ajouter à cela que la mosquée est un endroit où certains comptes rendus sont relayés fréquemment après la prière, donc votre interlocuteur peut être retenu pour une conversation. Idrissa me dit en plaisantant que c’est de la politique : quand les *tooroóbe* lui ont confié la clé de la mosquée, c’est en même temps pour le contraindre à venir constamment prier. Sans cela, il lui est toujours difficile de venir le premier à la mosquée et être obligé d’y rester le dernier pour pouvoir fermer le local. Toujours en plaisantant, il dit que si quelqu’un fait des prières supplémentaires non obligatoires, il lui laisse les clés et rentre chez lui car il a autre chose à faire.

Parallèlement aux horaires de prières, il y a des heures de repas qui peuvent être contraignantes surtout pour les interlocutrices. Car souvent dans le village, les hommes déjeunent d’un côté et les femmes et les enfants déjeunent de l’autre.

– *Arde galle amen* (invitation de la personne chez soi). Souvent, cela ne fait pas avancer les discussions, mais aura tout de même comme effet de montrer au partenaire que la relation n’est pas à sens unique. En effet, ce dernier peut également compter sur le chercheur en cas de besoin, même si c’est pour une autre raison. Cela donne une valeur supplémentaire à la

réciprocité de la relation qui est bien admise chez les *haalpulaar'en* qui soutiennent que : « *neddo wonaa lekki ko ada waawi nabbude e makko mbele ada heba neddo koddo* » (l'homme n'est pas un arbre, mais on peut grimper sur lui pour accéder à un autre homme).

Questions épistémologiques et problèmes méthodologiques

Le choix d'étudier les différents aspects de la musique (chant, danse, instrument) sur un terrain où la culture relève de l'oralité nécessite d'emblée certaines précautions.

La première difficulté relève du fait que les populations concernées sont plus disposées à écouter, à interpréter, à imiter et à danser, qu'à expliquer leurs manières de vivre ou de pratiquer leurs activités musicales. Lortat-Jacob (1994 : 33) l'a déjà souligné dans l'étude de la musique chez les *Moutaléros* :

« Une des caractéristiques du gringo – blanc – justement est de poser des questions. Il s'agit d'un art difficile, car la musique est une pratique qui ne se commente pas, et le chant une activité non réflexive ».

Cependant, le fait d'appartenir au village m'a permis de repérer et d'approcher plus aisément mes interlocuteurs, même si, par ailleurs, cela n'a pas empêché certaines réticences de leur part, voire une certaine suspicion, notamment au début, dans le milieu des *nyeenybe*¹⁵. Ils sont médiateurs sociaux et légataires légitimes du patrimoine musical local. Les prises de contact se sont faites de diverses manières. Le plus souvent, j'ai annoncé un jour ou deux avant ma volonté de passer voir la famille et énoncé à l'avance l'objet de ma visite (discuter sur la musique, la parenté à plaisanterie par exemple).

Les discussions se sont souvent déroulées au sein de la famille des intéressés et autour d'un thé. Boire ce thé relève ici d'un cérémoniel collectif et convivial qui va avec un rituel et des interactions. Il ne faut en aucun cas refuser ce cérémoniel car cela pourrait couper court aux discussions ou réduire les temps des entretiens.

¹⁵ (Sing. *nyeenyo*) catégorie des intermédiaires sociaux, dont font partie les *awluɓe* (sing. *gawlo*, griot).

L'intervention de tierces personnes présentes – épouses, oncles, grand-tantes, voisins et enfants – sur tel ou tel sujet est inévitable et vient enrichir les matériaux. Ainsi, ma démarche personnelle et l'intérêt que j'accorde à mes interlocuteurs s'orientent avant tout dans le sens de Fainzang (1994 : 10) : d'après elle, si un informateur ne peut à lui tout seul être un représentant de la culture étudiée, au sens où les phénomènes observés auprès des sujets prennent une coloration différente selon l'histoire personnelle de chacun, il n'en est pas moins un témoin et un produit dont les pensées et les pratiques renvoient à des logiques sociales et à des systèmes déterminés.

Le second obstacle dans ma démarche est constitué par la stratification sociale qui domine les rapports entre les membres de la société et qui justifie la place de chacun ; par exemple, elle attribue « la compétence musicale » aux seuls *nyeenybe*. Ces derniers étant les dépositaires des connaissances issues de la tradition, ils se considèrent avant tout comme garants de la stabilité et de l'harmonie de la société et, à ce titre, préfèrent transmettre leur art à qui de droit, c'est-à-dire à leur descendance plutôt qu'à un étranger. En outre, si « cet étranger » est issu d'une classe supposée être de la noblesse, *rimbe* ce qui est mon cas, le dialogue est souvent rompu d'office et la collaboration suspendue (Lortat-Jacob, Rovsing, 2004).

Donc, être issu de la société dont on s'efforce de comprendre et de décrire les phénomènes musicaux et sociaux peut être facilité par certains faits comme la connaissance de la culture locale – la langue, la musique, etc. –, mais peut également constituer un obstacle, du fait de la position sociale du chercheur et de son ancrage dans la société.

En effet, chaque membre de la société traditionnelle apprend à danser et chanter selon un répertoire qui lui revient selon son rang, son sexe, son appartenance à telle ou telle classe d'âge, sa fonction sociale. Le fait même de poser certaines questions bien précises sur ces musiques et sur la fabrication des instruments suscite de la suspicion.

Pour contourner ces obstacles, je me suis intéressé plus particulièrement à la musique dans ses rapports à la parenté à plaisanterie *dendiraagal* (Sow, 2017). Sur ce point, les langues se délient beaucoup plus facilement, car chacun peut essayer de chercher dans ses souvenirs un petit chant, une petite danse de moquerie adressée à telle personne ou à tel groupe par leurs *dendiraabe* – (sing. *dendiraado*) parents à plaisanterie. J'ai emprunté le *dendiraagal* comme outil me permettant d'alléger mes contacts avec certains de mes interlocuteurs.

Transmise de manière informelle de génération en génération, le *dendiraagal* ou parenté à plaisanterie se base sur un fondement mythique (de pacte ou d'alliance ancestrale entre familles, groupes ethniques ou communautés, etc.) et s'alimente de légendes, c'est ce qui fait sa sacralité. Elle permet aux partenaires d'apaiser et de rendre agréables leurs échanges au quotidien et souvent en s'invectivant sans que cela ne tire à conséquence. Chez les *haalpulaar*'en il existe deux types de *dendiraagal*.

Le premier est celui qui est interne à la communauté et qui se caractérise par le *dendiraagal kosam* (parenté à plaisanterie par le lait), *dendiraagal yettoode* (parenté à plaisanterie par noms de famille, patronymes), *dendiraagal pelle* (parenté à plaisanterie par classes d'âge), *dendiraagal mecce* (parenté à plaisanterie par métier), etc.

Le second type de *dendiraagal* est celui qui est externe à la communauté *haalpulaar* et qui se décline en : *dendiraagal koddigu* (parenté à plaisanterie par voisinage), *dendiraagal iwdi* (parenté à plaisanterie par origines ethniques), *dendiraagal arani* (parenté à plaisanterie concernant un étranger).

Ces descriptions sont loin d'être exhaustives, compte tenu de l'aspect évolutif des liens du *dendiraagal*. Le *dendiraagal* en milieu *haalpulaar* et malgré sa complexité évidente, laisse la possibilité aux adhérents d'établir la nature de *dendiraagal* sur laquelle se dérouleront leurs échanges.

Conséquences sur le chercheur et sur sa famille

Je tiens à relater ci-dessous une petite anecdote pour clarifier ma situation sur le terrain.

En septembre 2013, Nénaly, une animatrice de la nouvelle radio régionale installée à Kaédi¹⁶, m'invite à venir parler de ma musique dans l'une de ses émissions localement très suivie ; le fait que ses émissions soient diffusées en soirée favorise largement la fidélité de son auditoire. Son invitation faisait suite à une autre invitation, à la télévision nationale mauritanienne, que j'avais accepté dans une émission nommée « *Jamma lewlawal Fuuta* (Nuit éclairée du *Fuuta*

¹⁶ Capitale régionale située à 18 km à l'ouest du village de Djéwol.

en *pulaar*) », présentée par le journaliste Abdarahmane Cissé.

Faire parler de ma musique à Kaédi avait l'avantage non seulement de faire écouter à mes proches ma propre musique mais également d'encourager les jeunes artistes locaux à poursuivre leur exploration dans le domaine musical. Souvent, ils se retrouvent vite piégés par les barrières familiales et sociales. Cela m'a permis aussi de renouer les liens avec une ville où j'ai passé six ans de ma vie pendant mes études secondaires. Selon les dires de l'animatrice, deux heures d'échanges avec elle ont fait exploser son audimat pour les interventions en direct, non pas parce que j'ai du succès sur place, mais parce que c'est la première fois qu'elle invite un musicien originaire du pays, qui ne faisait pas partie des familles traditionnellement connues pour la musique comme les griots, et de surcroît était universitaire et venait d'Europe – phénomène assez rare¹⁷. Il y avait une sorte de curiosité, un engouement auquel je ne m'attendais pas. Seules deux personnes parmi les intervenants ont eu des réactions négatives basées sur mes origines pour la première et sur la religion pour la seconde.

Étant dans une société où les gens ne disent presque jamais ce qu'ils pensent ou ne pensent presque jamais ce qu'ils disent – parenté à plaisanterie oblige – je me méfiais. Mais si on se tenait aux statistiques de l'animatrice Nénaly, c'était l'une de ses meilleures émissions en termes d'audience. Pour les membres de ma famille, c'était plus mitigé. Ils étaient partagés entre un sentiment de honte en tant que nobles de voir l'un des leurs pratiquer un instrument de musique à leurs dépens et plutôt satisfaits néanmoins le lendemain lorsque des voisins sont passés à la maison pour leur adresser des bénédictions : « j'ai entendu hier votre fils à la radio. Qu'il vive longtemps. Que le bon Dieu l'assiste dans la nouvelle voie qu'il a empruntée, etc. ».

Ainsi mon premier entretien avec Idrissa¹⁸, l'un de mes interlocuteurs se déroula de manière quasi-surréaliste. La première question qu'il me posa concernait ma famille et ma double appartenance à un certain groupe social :

« Pourquoi t'intéresses-tu à la musique ? demande Idrissa, avant de poursuivre : toi en tant que *dimo* (plur. *rimbe*, noble), tu ne dois sous aucun prétexte devenir chanteur, c'est même honteux ! Et vu les origines maraboutiques de ta famille, tu n'as pas non

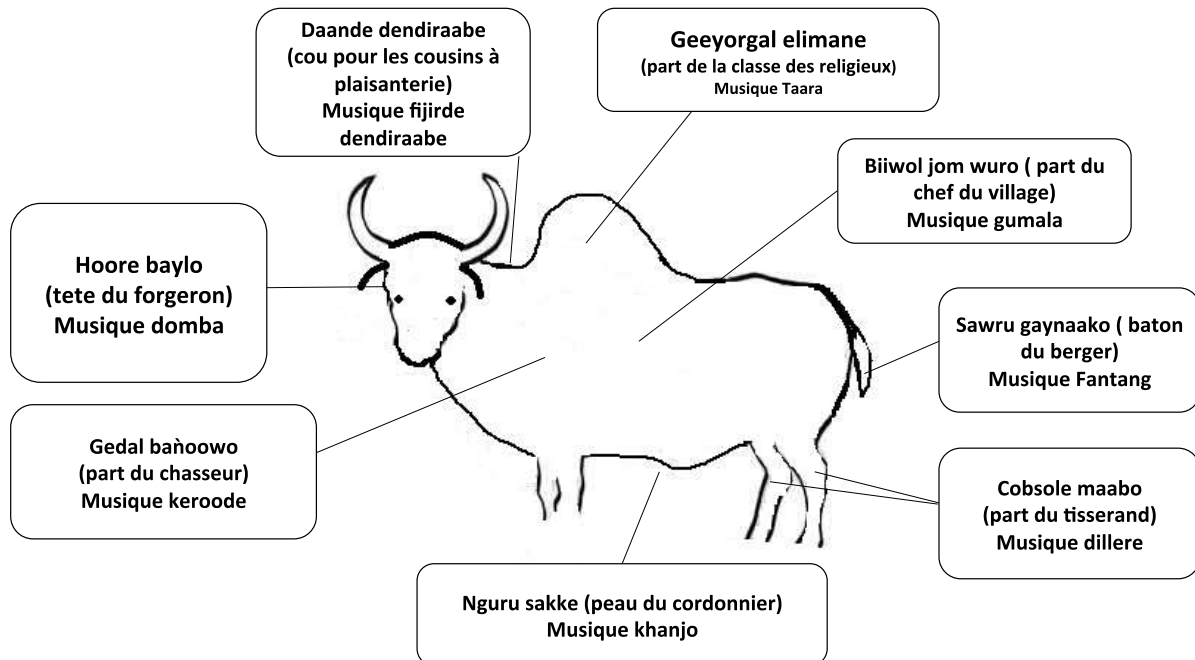
¹⁷ Même si deux musiciens mauritaniens connus sont évoluant en France (Malick Dia, chanteur et Ben Baal) sont originaires de Kaédi, pour cette nouvelle radio, j'étais le premier à passer à leur antenne.

¹⁸ Idrissa, 40 ans, forgeron, marié avec Njabou (30 ans), trois enfants, vivant au village de Djéwol. Entretiens enregistrés de juillet à septembre 2013.

plus le droit de jouer d'un instrument, car c'est *haram* (interdit). Ou bien alors, es-tu devenu *coolo*, contestataire social ? » (Idrissa, septembre 2013).

En tant que membre du village de Djéwol, il est bien difficile pour moi, premièrement, de me soustraire aux questions relatives à mon appartenance à une catégorie des *rimbe*, nobles.

En raison de cette appartenance, je ne peux m'intéresser à la musique qui est un domaine réservé à la catégorie des *nyeenybe* (voir illustration page suivante¹⁹) dont font partie les *awlube* (griots), les *maabube* (tisserands), les *waylube* (forgerons), etc., et accessoirement à la catégorie des *riimaybe* (serviteurs).



Le partage de *ngaari yange* (taureau du mariage) et les différents répertoires pour chaque groupe social

En *pulaar*, le terme *dimo* (plur. *rimbe*) semble être en opposition avec le terme *naale* (musique réservée aux *lawbe*, voire les *rimaybe*), dont dériverait le mot *pulaar naalanke* (plur. *naalankoobe*), c'est-à-dire musicien. Chez les *haalpulaar'en*, le groupe des *rimbe* est souvent

¹⁹ J'ai mis un tableau indicatif du partage des différentes parties du *ngaari yange* (taureau sacrifié lors du mariage) chez les *haalpulaar'en* et les différents répertoires de musique réservés à chaque groupe statutaire. La musique est un art dont chaque groupe possède un répertoire qui lui est destiné, mais en même temps les nobles sont exclus du jeu des instruments et de la professionnalisation dans ce domaine.

réfractaire dans son ensemble à la professionnalisation d'un membre de leur catégorie dans le domaine de la musique – chant et jeu d'instruments. Cela est dû en grande partie au fait qu'ils considèrent la pratique de la musique comme dévolue à une catégorie inférieure déjà existante dans le village appelée *nyeenybe*. Cette répugnance pour le métier de musicien commence souvent par la dissuasion, la désapprobation et le dénigrement de celui ou de celle qui veut le faire. Cela se poursuit par les menaces proférées à son encontre, pouvant aller jusqu'à *désavouer* la personne ou refuser de conclure un mariage avec elle. Enfin, l'étape finale est l'exclusion de sa propre famille.

Deuxièmement, je ne peux me soustraire aux questions que soulève mon appartenance à une famille du groupe *toorobbe* (groupes des religieux). Ce sont des familles qui, souvent, considèrent la musique comme non compatibles avec l'islam local²⁰. Cette remarque sur le devoir strict d'un membre de la société de respecter l'ordre établi par les ancêtres et son devoir de se conformer à l'interprétation – très locale – de l'Islam, résumant bien le paradoxe dans lequel le chercheur se trouve.

Pour trouver les moyens de contourner ces nombreux obstacles et plutôt que de brandir l'Article 27 de la charte des droits de l'Homme²¹ (1948), j'ai utilisé auprès d'Idrissa des arguments d'ordre « sonore ». Je lui ai fait écouter quelques enregistrements audio datant des années 1950 et d'autres enregistrements plus récents, d'une cérémonie de mariage *haalpulaar* et des morceaux de *njaru* et de *gambari* – registres de musique des peul-berger – joués avec un *hoddu*, luth. Ensuite, nous avons écouté un chant religieux enregistré par Gilbert Rouget dans le cadre de la Mission Dakar/Djibouti en 1954²², à Saint-Louis au Sénégal. Ce chant avait été écrit par Elhadj Malick Sy – 1885-1922, grand marabout-soufi et érudit sénégalais – qui encourageait ses disciples à chanter les louanges du prophète Mohamed à l'occasion de tous leurs rassemblements. De plus, j'ai expliqué que les musulmans du monde possèdent tous des instruments traditionnels appartenant à leur culture, avant l'islamisation, et qu'ils

²⁰ Les choses sont en train de changer ces dernières années grâce aux impacts de certaines émissions des télévisions sénégalaises et maliennes dans lesquelles apparaissent des musiciens avec leurs instruments accompagnant des chants religieux et cela se passe dans les mosquées.

²¹ « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts... ».

²² Archives sonores du Centre de Recherche en Ethnomusicologie (CREM/CNRS), consultées lors de mon séjour à Paris qui a été réalisé grâce au subside du patrimoine pour un séjour de recherche du 15/09/2012 au 15/05/2013 (8 mois) à l'université de Nanterre, France.

continuent de les utiliser accompagnés de chants et de danses. Ainsi, le chant, et par extension la musique, ne sauraient être une activité diabolique, du point de vue islamique. L'argument religieux n'a pas de fondement. Cet argument semble tirer son origine de l'esprit de personnes ayant un jugement négatif sur les *nyeenybe* et leurs musiques. Il est alors possible qu'ils se retranchent derrière les arguments d'ordre social et religieux afin de justifier leur propre dédain pour cette catégorie sociale. Parfois, ce sont les *nyeenybe* eux-mêmes – comme c'est le cas pour Idrissa – qui propagent ce genre de discours pour dissuader toute personne ne faisant pas partie de leur catégorie de s'intéresser aux instruments de musique ou aux chants. Ils entendent ainsi garder l'exclusivité de la pratique de cet art.

Mon premier contact avec Idrissa ou plutôt avec la famille d'Idrissa ne laissait rien présager de bon. En effet, Idrissa était absent de chez lui, deux jours successifs durant lesquels j'étais de passage. Je laissais à chaque fois un message auprès de sa femme Njabou et celle-ci omettait de lui transmettre. Le jour où j'ai trouvé Idrissa chez lui à la maison, sa femme Njabou était partie au marché ; à son retour, elle était surprise de l'accueil que m'avait réservé son mari. Njabou avouera devant son mari que le lourd matériel d'enregistrement avec l'appareil photo en bandoulière que je portais, associé à mes longs cheveux cachés derrière un bonnet noir, ne la rassuraient pas. Sa première impression en me voyant a été de croire que j'étais un « *sécrié*²³ », un porteur de mauvaises nouvelles, avant de me prendre pour commissionnaire du service de l'électricité (nouvellement installé), un « ruineur des économies » et enfin un *coolo* citadin, un contestataire social et bagarreur.

Je connaissais Idrissa, mon interlocuteur, mais c'est après deux ans de contacts réguliers, de patience et de persévérance, que j'ai appris à regagner complètement sa confiance (voir Fogel, Rivoal 2009). Il lui est arrivé de me donner des rendez-vous tôt le matin ou tard dans la nuit, chez lui, au fleuve, sur les collines ou derrière les champs, me mettant ainsi à l'épreuve, mais à chaque fois, il s'étonnait de ma ponctualité et de mon enthousiasme.

Quant à Abou Diop, l'un de mes interlocuteurs privilégiés dans le village et chasseur de profession, il m'a fait la même remarque. Dans le village, on ne précise jamais les horaires des rendez-vous. On vous dit : « Revenez demain matin ou demain dans l'après-midi » sans indiquer l'heure. Ce manque de précision de l'horaire laisse le champ libre à toutes autres

²³ Déformation du mot français « secret » qui désigne localement un journaliste (ou animateur), considéré comme un menteur officiel.

activités. Souvent, quand on précise l'heure, on sait que la personne ne pourra pas scrupuleusement respecter cet horaire. De mon côté, ma ponctualité au village découle largement des habitudes et de mon long séjour en Belgique.

Par ailleurs, le fait qu'un *dimo*, noble, devienne musicien dans le village suscite une telle indignation qu'il n'est pas rare de le voir assimiler au statut du *coolooji* (plur. *coolooji*).

Cooloyaagal, nouveau statut du chercheur

Dans la communauté *haalpulaar* du village, il existe un groupe marginal nommé *coolooji*, dont les membres peuvent être issus de toutes les catégories sociales existantes dans le village mais rarement des *nyeenybe* (sing. *nyeenyo*, médiateur social), et cela sans distinction de sexe ni d'âge. L'étymologie du mot *cooloo* en *pulaar* reste floue et la carence de la littérature sur ce personnage en milieu *haalpulaar* ne facilite guère la compréhension.

Quelle que soit l'origine ambiguë du terme *cooloo* chez les *Haalpulaar'en*, la particularité du *cooloo* se manifeste de plusieurs manières, parmi lesquelles : son accoutrement (inhabituel et excentrique) ; sa parole (injures et calomnies) à l'encontre des personnes haut placées dans la hiérarchie sociale qui détiennent un certain pouvoir économique, politique ou religieux ; toute attitude d'expression – orale ou gestuelle – agressive et méchante est attribuée au *cooloyaagal* (fonction du *cooloo*) ; sa musique : *jimri cooloo* (composée de paroles calomnieuses) est adressée à la personne ou à plusieurs personnes auxquelles il souhaite se confronter publiquement en assumant pleinement la responsabilité de ses actes. Enfin, sa manière de marcher, sa manière de s'asseoir, ainsi que l'endroit où il se tient dans une cérémonie, sont autant de marques de distinction et de différenciation avec la catégorie des *nyeenybe* (médiateurs sociaux).

Ainsi, il crée volontairement des tensions qui aboutissent le plus souvent à des conflits. On peut noter qu'il existe plusieurs types de *coolooji* dans le village, ayant cependant comme dénominateur commun la fonction de contestation constante des normes régissant la société *haalpulaar*.

En revanche, la position du chercheur-musicien semble être plus acceptée ou du moins plus tolérée par la catégorie des *nyeenybe*, souvent bilingue dans les deux communautés *haalpulaar* et *soninké*, que par les autres groupes sociaux existants dans le village.

En effet, au-delà des appartenances sociales et lignagères, seuls le savoir-faire du chercheur et sa diplomatie peuvent rétablir la confiance. La musique constitue, comme le disent Lortat-Jacob et Roving (2004), un système symbolique qui transcende la parole. Il y a dès lors une connivence possible entre ceux qui la pratiquent et le chercheur, qui plus est musicien lui-même, qui manifeste son intérêt pour ce mode d'expression. Il s'agit là d'une situation privilégiée, car l'intérêt des musiciens locaux pour leur musique est aussi grand que celui du chercheur. Les réticences des *nyeenybe* semblent plus avoir rapport à leur volonté d'être tenus informés dans l'éventualité d'une publication de leurs enregistrements.

Malgré la bénédiction que le chercheur-musicien a reçu de la part des *nyeenybe*, qui ont musicalement reconnu son talent et sont prêts à collaborer à ses recherches, il ne peut intégrer la catégorie endogamique des intermédiaires. D'où, une nouvelle assignation qui lui est proposée, malgré lui, à savoir celle du statut du *coololo*, pour que sa position de chercheur-musicien issu du village, devienne socialement cohérente. Une position que j'ai dû adopter durant mes travaux dans le village, sous couvert de la parenté à plaisanterie, m'obligeant ainsi à accepter qu'on se moque de moi ou qu'on tourne en dérision ma position.

Conclusion

En conclusion, il est intéressant de remarquer qu'au village (Djéwol), le chercheur-musicien qui n'est pas issu d'une famille de médiateurs sociaux (*nyeenybe*) est considéré par certains villageois comme un personnage ambigu et dès lors assimilé à un statut marginal déjà existant dans la communauté *haalpulaar*, nommé *coololo* (contestataire social).

Être membre de la société dont on s'efforce de comprendre et de décrire les phénomènes musicaux peut présenter des avantages certains du fait de la connaissance de la culture étudiée comme de la langue, mais peut également constituer un obstacle majeur, du fait de la position sociale du chercheur et de son ancrage dans la société. Cette position familiale de *dimo* (noble) et non de *nyeenyo* – ce qui lui aurait permis de faire de la musique un métier

sans difficulté –, et qui n'est pas non plus *diimaajo* (serviteur) – ce qui aurait pu être encore toléré – est un facteur important qui doit être pris en compte. Car, ce comportement qui défie les normes sociales admises sur place, lui vaut une nouvelle assignation peu gratifiante aux yeux de ses interlocuteurs, à savoir celle d'un *coolo*, mais qui a tout de même comme avantage une fois que ce rôle est assumé, de lui permettre de pouvoir mener à bien ses recherches, malgré les doutes et autres considérations sociales négatives de la part de certaines personnes rencontrées au village.

Références bibliographiques

Ba H. A. 2000, *Contes initiatiques peuls*, Paris, Pocket.

Ba H. A. (1992). *Amkoulel, l'enfant peul*, Paris, Actes Sud.

Becker C., Lericollais A. ; 1989, « [Le problème frontalier dans le conflit sénégal-mauritanien](#) », *Politique africaine*, n°35, p.149-155.

Chenet G., 2009, *El Hadj Omar, la grande épopée des Toucouleurs*, Paris, L'Harmattan.

Diop M. C., Diouf, M. 1990, *Le conflit sénégal-mauritanien. Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.

Fainzang S., 1994, « [L'objet construit et la méthode choisie](#) : l'indéfectible lien », *Nouvelles Technologies et Société*, n°23, p.161-172.

Ghasarian C. (dir.), 2002, *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin.

Kane C.-H., 1961, *Aventure ambiguë*, Paris, Julliard.

Lortat-Jacob B., 1994, *Indiens chanteurs de la Sierra Madre, l'oreille de l'ethnologue*, Paris, Hermann.

Lortat-Jacob B., Roving O. M., 2004, « [Musique et anthropologie : la conjonction nécessaire](#) », *L'Homme*, p.171-172.

M'Bokolo E., 2004, *Afrique Noire, Histoire et civilisations*, Paris, Hatier-AUF.

Ndiaye S., 2012, [Le passé violent et la politique du repentir en Mauritanie : 1989-2012](#), Thèse de Doctorat de Sciences politiques, université de Nanterre.

Pourchez L., 2009, « [Traditions disciplinaires nationales et réflexivité](#). Pourquoi l'approche réflexive est-elle si peu valorisée en France ? », *Cahiers de sociolinguistique*, 2009/1 (n° 14), p. 67-84.

Razy É., 2007, *Naître et devenir. Anthropologie de la petite enfance en milieu soninké (Mali)*, Nanterre, Édition de la Société d'ethnologie.

Santoir C., 1990, « [Les Peuls "refusés"](#). Les Peuls mauritaniens réfugiés au Sénégal (Département de Matam) », *Cahiers des sciences humaines*, vol.26, p.577-603.

Sow A., 2017, *Musique et plaisanterie. Ethnographie de trois groupes sociaux (coolooji, ñeeñbe et mbiruuji) à Djéwol (Mauritanie)*, Thèse de Doctorat, Université de Liège, Belgique.

Quand les enquêtés sont aussi les « voisins »

Trouver sa distance au terrain : enquête dans le xviii^e arrondissement de Paris

Pierre Joffre

Doctorant en sociologie à l'EHESS, dans le cadre d'une CIFRE à la Direction du logement et de l'habitat de la ville de Paris, rattaché au Centre de recherches historiques (CNRS-EHESS) et au CRESPPA-CSU (CNRS-Paris 8-Paris 10), je travaille sur un quartier du xviii^e arrondissement de Paris – dans lequel je réside – et son évolution sur le temps long. En étudiant le changement urbain et social sur le temps long de ce morceau de ville, je porte une attention toute particulière aux cohabitations entre les habitants, dans le logement privé et dans le logement social. Dernier article publié : 2019, « [La carte et le sociologue](#). La méthode cartographique, entre relation d'enquête et production de données », *blog du Centre Norbert Elias*.

Le regard critique sur le travail d'enquête est nécessaire à toute recherche en sciences sociales, participant à la fiabilité du dispositif d'enquête, et tout particulièrement exigé pour ceux qui doivent gagner leur légitimité auprès des pairs. La transmission entre générations par des chercheurs aguerris a été proposée dans le cadre de travaux (Naudier, Simonet, 2011), mais ces réflexions sont plus visibles dans les textes produits par de jeunes chercheurs, la production de textes décrivant précisément les coulisses de l'enquête s'amenuisant au fil de l'évolution des carrières, car le chercheur « apprend par la socialisation au métier à retirer soigneusement des productions académiques « la "tambouille" de la recherche » » (Naudier, Simonet, 2011).

Si cette question s'est beaucoup posée en anthropologie et en ethnologie (Freidenberg citée par Avanza, 2008), la sociologie n'échappe pas non plus à cette injonction lorsqu'elle s'appuie sur des méthodes qualitatives. En effet, bien que la manipulation statistique ne soit pas exempte de toute réflexivité, il semble évident qu'elle présente d'autres enjeux que la relation enquêteur-enquêtés, justifiant un traitement réflexif différent.

La « réalité sociale relationnelle » (Coulmont, 2017) de l'entretien doit être décortiquée dans la mesure où les propriétés sociales des parties en présence influent sur la production des données. Dans ce cadre, cet article se veut proposition de réflexion autour de l'utilisation de méthodes multiples dans les travaux de réflexivité autour de la relation enquêteur/enquêtés. L'engagement du chercheur sur son terrain, militant, affectif, ethnique, ou bien encore, comme dans l'enquête présentée ici, de résident (Ouattara, 2004) pose de manière encore plus impérieuse ces questions de réflexivité.

Pour développer sur les enjeux de la relation entre chercheur et enquêtés, une rapide genèse de l'enquête de terrain menée dans le XVIII^e arrondissement de Paris s'impose.

M'installant dans le quartier Lamarck-Caulaincourt peu de temps après mon arrivée à Paris, je fus saisi par le contraste entre les différents quartiers composant l'arrondissement et notamment par la diversité de leurs formes urbaines. Aussi, des interrogations se développèrent très rapidement quant aux populations résidant dans cet arrondissement, leurs modes d'habiter et de co-habiter. L'arrondissement est en effet traité de manière ambivalente : les *media* et l'imaginaire populaire le désignent pour partie comme un endroit connaissant un processus de ghettoïsation (Barbès, La Chapelle), ou de « boboisation » (Abbesses, Jules Joffrin) ; tandis que les chercheurs analysent le processus de gentrification qui touche certains de ses quartiers, mais aussi les résistances à ce phénomène, souvent liées au multiculturalisme et la centralité commerciale qu'offrent ces quartiers.

La Goutte d'Or, Château-Rouge, Barbès ont été l'objet d'attentions particulières (Bacqué, 2006 ; Chabrol, 2013 ; Lallement, 2010), tandis que l'ouest de l'arrondissement est moins présent dans le débat scientifique, à l'exception de quelques travaux d'histoire, désormais anciens (Chevalier, 1985).

Dans ce contexte, une étude comparative entre des espaces sociaux contrastés, au sein de ce même arrondissement – auprès de populations socialement proches – offrait des pistes de travail prometteuses. En effet, la proximité spatiale de ces deux espaces interroge quant aux rapports qui se jouent entre eux, alors que les chercheurs ont montré que cette proximité – dans différents contextes – se caractérise souvent par une distance sociale forte (Chamboredon, Lemaire, 1970) : il s'agissait donc d'analyser les rapports des populations au

sein des deux quartiers, mais aussi de comprendre les rapports desdits quartiers entre eux, l'intégration de ces espaces réduits dans l'ensemble plus large de l'arrondissement.

Marcadet-Poissonniers, Lamarck-Caulaincourt : proximité spatiale, distance sociale

La démarche comparative adoptée dans l'enquête décrite ici s'appuie sur deux zones géographiques assez proches (voir figures 1 et 2), mais dont les profils sociaux diffèrent. Il ne s'agit ici pas de quartiers au sens administratif du terme, l'arrondissement étant composé de quatre quartiers administratifs, comme tous les arrondissements parisiens. L'enquête avait pour objectif de s'approcher des « quartiers » vécus et perçus des habitants dans deux espaces à cheval sur plusieurs quartiers administratifs.

La première zone, Lamarck-Caulaincourt, est un « espace supérieur type SAP (espace des professions artistiques, des professions libérales et professeurs et des précaires qualifiés) / SCI (espace des catégories supérieures avec présence des catégories intellectuelles et professions intermédiaires) » (Préteceille, 2003), qui peut être décrit comme peu mixte. Cet espace présente aussi un bâti plutôt ancien, bourgeois et relativement homogène : immeubles Art nouveau de la fin du XIX^e / début du XX^e siècle, villas Art Déco, anciennes maisons de villégiature...

À l'inverse, la zone Marcadet-Poissonniers est un « espace moyen type MAC (espaces moyens des catégories moyennes, employés, ouvriers et précaires) / MEP (espaces des professions artistiques, des ouvriers non qualifiés, des précaires et des chômeurs) » (Préteceille, 2003) et représente le type « le plus conforme à l'idée de mixité sociale complète » (Préteceille, 2003). Il est par ailleurs constitué d'un bâti plus contrasté que celui de Lamarck-Caulaincourt : bâti haussmannien ou post-haussmannien sobre sur les grandes percées que représentent les boulevards Barbès et Ornano ainsi que sur la rue Ordener, immeubles de rapport ouvriers, constructions des années 70 ou réalisations immobilières plus récentes construites dans le cadre d'un réaménagement du quartier et d'un remplacement de l'habitat insalubre.

Ces deux quartiers recourent des réalités sociales différentes, représentant relativement bien la diversité de populations présentes dans le XVIII^e, le tout à quelques kilomètres de distance (voir le tableau 1 ci-après).

Tableau 1. Composition sociale des quartiers de l'enquête

Quartier	Part CSP + ou moyenne			Part CSP -			Part retraités			Part Autres			Part étrangers (sur total)			Part immigrés (sur total)		
	2013	2006	Δ	2013	2006	Δ	2013	2006	Δ	2013	2006	Δ	2013	2006	Δ	2013	2006	Δ
Lamarck-Caulaincourt	<i>47,35</i>	<i>45,63</i>	<i>7,96</i>	10,87	12,3	-8,08	17,96	17,69	5,61	10,77	10,98	2,03	11,46	10,66	11,87	14,95	14,79	5,13
Marcadet-Poissonniers	33,6	28,78	35,42	22,36	24,56	5,6	10,29	13,13	-9,1	15,27	16,92	4,68	24,2	25,47	10,18	29,51	29,31	16,79
Moyenne arrondissement	38,43	35	14,8	19,14	21,16	-5,41	13,67	13,73	4,04	13,78	15,26	-5,6	18,26	19,68	-3,01	23,42	23,77	2,98
Moyenne Paris	39,89	37,93	7,5	15,1	16,38	-5,75	15,68	15,2	5,46	14,98	16,1	-4,9	14,81	15,03	0,72	20,43	20,01	4,36

Source : INSEE, Recensement de la population 2013 et 2006. Population de plus de 15 ans. Valeurs exprimées en pourcentage.

CSP + ou moyennes : Artisans, commerçants, chefs d'entreprises / Cadres et PIS / Professions intermédiaires

CSP - : Agriculteurs / Employés / Ouvriers

Autres : Inactifs

Lecture : (en italique) Entre 2006 et 2013, la proportion de CSP + ou moyenne est passée de 45,63 % à 47,35 % de la population à Lamarck-Caulaincourt, (**évolution relative**). Sur la même période, la population de CSP + ou moyenne a augmenté de 7,96 % dans ce quartier (**évolution absolue**).

Figure 1. Localisation des zones proposées à l'enquête dans Paris¹

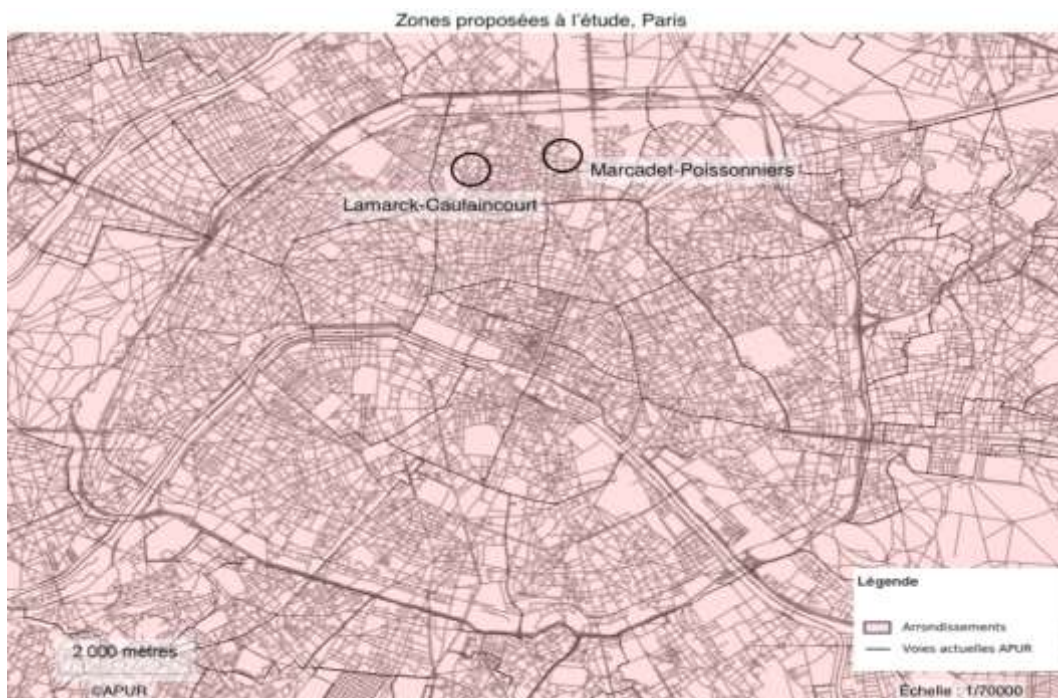
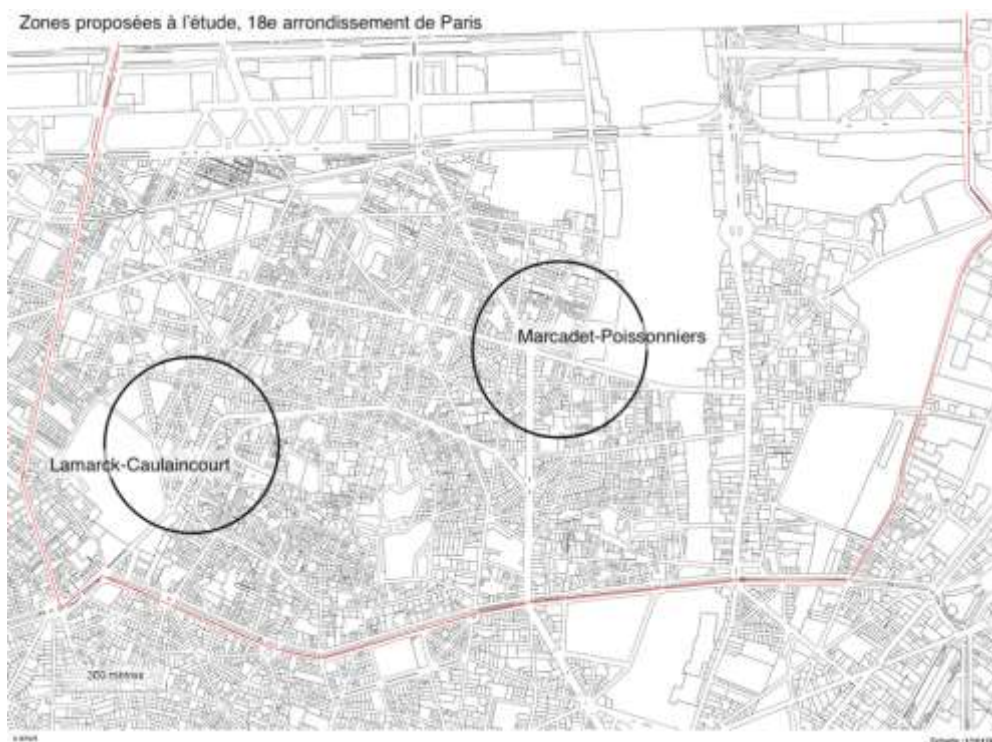


Figure 2. Localisation des zones proposées à l'enquête dans le XVIII^e arrondissement de Paris



¹ Tous les fonds de cartes sont tirés du [site ALPAGE Analyse diachronique de l'espace Parisien](#) : approche GÉomatique avec des données de l'APUR.

Les caractéristiques partagées d'habitants d'un même quartier sont autant de non-dits, d'évidences, de références communes qui ne s'expriment parfois qu'à demi-mot dans l'entretien. Or, pour déconstruire les pré-notions des enquêtés et celles de l'enquêteur, il faut que s'expriment les éléments de discours qui permettront l'analyse sociologique. C'est pourquoi il est proposé ici de montrer en quoi les différentes méthodes utilisées ici – et notamment la cartographie – produisent des données, mais permettent également d'explicitier les biais dans le cadre de cette enquête et d'aller au-delà de la culture commune existante entre deux résidents d'un même espace.

Dans un premier temps, il s'agit de montrer en quoi les méthodes utilisées, particulièrement la cartographie dans le cadre de l'entretien semi-directif, ont permis d'« entrer » sur le terrain, en produisant des données. Dans un second temps, il s'agit de présenter la manière dont ont été gérées les proximités et distances sociales et spatiales avec les enquêtés, en plaidant pour la multiplication des méthodes, certaines montrant ce que la carte ne permet pas de voir.

Dispositif d'enquête

Le terrain s'est déroulé entre le 12 décembre 2016 et le 3 mai 2017. L'enquête était présentée comme une recherche sur le rapport au quartier des habitants. 24 entretiens ont été organisés auprès de 26 personnes, deux entretiens ayant été réalisés avec deux personnes en même temps. 14 ont été organisés au domicile des enquêtés, 8 dans des lieux publics, notamment des cafés – parmi lesquels un enquêté, chercheur en sciences sociales, m'a proposé de visiter son appartement après l'entretien, surpris que je n'ai pas insisté pour qu'il ait lieu chez lui – et 2 dans des lieux autres, l'un dans une salle commune d'une résidence où vivait l'enquêté, l'autre à mon propre domicile, l'enquêté étant une personne que je connaissais par ailleurs. L'exercice de cartographie « ordinaire » était proposé aux enquêtés en premier – ils choisissaient la couleur du dessin eux-mêmes –, puis les questions étaient abordées à l'aide d'une grille d'entretien souple. L'entretien se terminait sur le remplissage d'un questionnaire général pour caractériser la population enquêtée.

« Entrer » sur un terrain familial. De l'apport de la méthode cartographique dans la panoplie du chercheur

Tout enquête en sciences sociales implique la négociation du terrain et des entretiens auprès d'enquêtés qui présentent certaines caractéristiques sociales propres. Les enquêtés assignant

certaines rôles à l'enquêteur, il faut donc que ce dernier trouve sa place, comme cela sera montré dans un premier temps. L'une des méthodes utilisées lors de cette enquête – la cartographie « ordinaire » – a permis une entrée en matière particulière lors des entretiens qui devra être développée dans un second temps.

Négocier les entretiens : trouver sa place auprès de ses enquêtés

Si le sociologue a besoin de ses enquêtés pour son enquête de terrain, la réciproque n'est pas toujours exacte et faire en sorte que les enquêtés acceptent le principe d'un entretien – consommateur de temps – n'est pas toujours facile. Devant les difficultés d'accès à certaines personnes, j'ai « choisi » – choix relatif et guidé par les conditions temporelles de l'enquête – de focaliser mon attention sur les classes moyennes et supérieures. Les conseils de quartier ont été la prise de contact avec le terrain la plus immédiatement accessible, malgré leurs biais : les personnes présentes à ces réunions ont probablement une vision spécifique de leur quartier, elles ont une connaissance des instances leur permettant de se faire entendre ou bien de prendre de l'information. Elles possèdent donc un certain capital culturel à prendre en compte. Cela n'empêche pas certaines d'entre elles de se poser la question de la légitimité de leur parole : un homme qui refuse un entretien à la fin d'une des réunions me suggère d'interroger un des élus présents à sa place, car il explique qu'il aura des choses plus intéressantes à dire que lui. Bien que je lui explique que je m'intéresse justement au discours des habitants, excluant celui du politique, sa position ne change pas. Les refus de terrain sont donc aussi structurants dans les résultats de l'enquête (Darmon, 2005).

Mon réseau personnel est aussi l'occasion de me rapprocher de certains habitants des espaces étudiés, mais c'est dans mon quartier de résidence qu'il m'a été le plus difficile d'obtenir des entretiens, au-delà des quelques-uns que j'ai pu organiser avec mes voisins. Cette position de voisin ne permet pas d'insister autant que nécessaire : il faudra par exemple recroiser les personnes ayant refusé l'entretien au quotidien.

Par ailleurs, Lamarck-Caulaincourt est un quartier sans problème apparent, ni enjeu politique : les habitants n'ont pas nécessairement de besoin de porter leur voix et peuvent s'interroger sur les raisons d'une telle enquête.

À l'inverse, Marcadet-Poissonniers est un quartier mixte, en transition et où des projets urbains voient le jour, ses habitants ont tout intérêt à prendre la parole pour influencer sur la destinée du quartier. Après de premiers contacts au cours de réunions de conseil de quartier et la sollicitation de mon réseau, l'effet boule de neige me permettra de recruter un certain nombre d'enquêtés. Cette méthode de sélection comporte bien entendu des biais et entraîne des surreprésentations de certains types d'enquêtés, notamment retraités et jeunes actifs de 26-35 ans.

Faire accepter le principe de l'entretien n'est pas le seul moment de négociation : le lieu de rencontre pose aussi question. Si, dans ce type d'enquête, le chercheur a tout intérêt à ce que l'entretien s'organise chez les enquêtés, tous ne sont pas prêts à lui ouvrir les portes de leur intimité.

Entrer chez ses enquêtés présente pourtant des avantages : un des enquêtés acceptant de me recevoir chez lui, j'y rencontre son compagnon, que je n'aurais pas rencontré si l'entretien s'était déroulé dans un endroit public. Ledit enquêté décrit son implication dans diverses associations qui se réunissent pour obtenir des pouvoirs publics qu'ils chassent des populations indésirables de leur jardin privé et m'explique avoir reçu dans ce cadre des menaces de mort. Certains autres enquêtés étant investis dans les mêmes associations sans avoir reçu de telles menaces, j'émetts alors l'hypothèse que ces menaces sont aussi potentiellement liées à son homosexualité, structurant donc pour partie son rapport négatif au quartier.

Ce type d'exemple peut être multiplié : l'intimité du logement est révélatrice de certaines caractéristiques des enquêtés. S'imposer dans le logement est parfois possible, lorsque l'enquêteur et l'enquêté partagent un certain nombre de caractéristiques – par exemple l'âge – mais aussi lorsque l'entretien a été convenu grâce au réseau personnel : j'insiste auprès de Nicolas pour qu'il me reçoive chez lui, une amie me l'a présenté, il est chercheur également, il comprend certainement l'importance que cela peut avoir. Le logement comme lieu de rencontre est parfois aussi une évidence, comme lorsque l'entretien se déroule chez un voisin ou bien lorsque l'enquêté est une personne âgée qui se déplace difficilement.

À l'inverse, certains enquêtés préfèrent que le rendez-vous soit donné dans un lieu public, souvent un bar. Cela étant, le choix du bar peut également révéler les pratiques des enquêtés dans leur quartier, et en filigrane une partie de leur rapport à celui-là.

Le lieu public donne aussi la possibilité d'assister à certaines scènes révélatrices : Didier croise dans le café un jeune migrant qu'il héberge – détail qu'il n'aurait peut-être pas mentionné au cours de l'entretien ; j'assiste avec Anouar à une altercation entre un usager de drogue et le gérant du café, qui me permet d'aborder des questions liées à la drogue et à la sécurité dans le quartier.

La négociation de l'entretien place l'enquêteur dans un rapport de force qui ne lui est pas nécessairement favorable, et c'est entre autres pour tenter de trouver une manière plus aisée de démarrer l'entretien que la cartographie a été mobilisée. L'outil cartographique est donc autant un outil de production de données – s'agissant d'une enquête qui prend en compte l'espace – qu'une manière originale de démarrer les entretiens.

Une cartographie « ordinaire » facilitatrice d'enquête

Pour essayer de spatialiser leurs représentations du quartier et débiter une conversation, un exercice de cartographie a été proposé aux enquêtés. Inspiré des cartes mentales, présentes dans de nombreux travaux de géographes – celles de Metton et Bertrand (1974) ont particulièrement marqué l'approche retenue – cet exercice sera défini plutôt par le terme « ordinaire » ici, en opposition à une cartographie scientifique. En effet, les cartes mentales sont généralement proposées à partir d'une feuille blanche. Le choix opéré ici a été celui d'un fond de carte du XVIII^e arrondissement, afin de guider les enquêtés grâce aux grands axes de communication et autres équipements reconnaissables sur la carte, malgré l'absence de toponymes. La consigne consistait pour eux au départ à « dessiner leur quartier », puis – précision liée à quelques incompréhensions – à « tracer les limites de leur quartier ».

L'exercice est plutôt bien reçu par les enquêtés, à l'exception d'une personne qui refuse de dessiner, ne réussissant pas à se repérer sur la carte. L'évocation du dessin suscite bien souvent des inquiétudes : les enquêtés commencent par déclarer qu'ils ne savent pas dessiner :

« Je suis nul(le) en dessin »,

« C'est compliqué ce que vous me demandez »,

Cependant ils sont vite rassurés par l'explication plus précise de la consigne, le tracé de limites.

Le premier réflexe est de trouver des repères sur la carte, qui n'en comporte aucun : l'enquêteur peut aider à ce repérage, en montrant le lieu de rencontre, le lieu de vie de la personne, les grands axes qui structurent l'espace... ils posent ainsi des questions,

« Où se situe la rue... ? »,

« Ça, c'est le Sacré-Cœur ? ».

Une fois qu'ils ont réussi à s'approprier la carte – ce qui prend plus ou moins de temps en fonction des personnes – ils commencent à évoquer leurs pratiques quotidiennes, qu'ils relient directement à leur quartier :

« Là où je fais mes courses »,

« Ici il y a l'école, le gymnase »...

Ils distinguent dans leur quartier les lieux qu'ils fréquentent, de ceux qu'ils ne fréquentent pas, qu'ils excluent de leur tracé. Certains commentent et justifient leur tracé, tandis que d'autres se contentent de tracer rapidement les limites. Certains distinguent également différents types de quartiers, du plus immédiat à celui qui l'est moins. Les modalités de déplacement sont également évoquées parfois : le quartier pratiqué à pieds, à vélo, « les endroits où je vais sans prendre le métro ». Leurs tracés peuvent donc représenter différents quartiers et différentes pratiques, les enquêtés opérant des distinctions entre eux et les autres, créant en partie artificiellement des frontières symboliques (Lamont, Molnar, 2002) à travers la carte, même si ces dernières surgissent également dans les discours.

La cartographie « ordinaire » est plutôt un facilitateur de l'entretien, permettant une entrée en matière qui dédramatise une situation assez peu naturelle, comme le confirment les réactions, trouvant l'exercice « rigolo » ou « intéressant ». En effet, le moment de l'entretien représente une interaction sociale spécifique : il ne s'agit pas d'une conversation ordinaire, le rapport qui s'instaure entre enquêteur et enquêté n'est pas toujours idéal, *a fortiori* lorsque l'enquêteur manque de pratique dans l'exercice. La proposition de la carte est une proposition de support, une médiation face à cette situation peu évidente à appréhender, principalement au début de l'entretien, la gêne éventuelle s'estompant généralement progressivement au cours de la conversation. Elle permet de réduire le moment où enquêteur et enquêté se jaugent l'un l'autre (Beaud, 1996) et potentiellement facilite la prise de parole par la suite, offrant également un support visuel et presque physique permettant aux enquêtés d'appuyer

leurs éléments de discours : certains enquêtés réutilisent la carte durant l'entretien pour montrer les endroits dont ils parlent. La méthode s'articule aussi au discours produit par des enquêtés dans le cadre d'un entretien ; il s'agit d'un premier exercice, destiné à introduire une discussion autour du quartier et des perceptions de l'espace.

Figure 3. Carte de Julien

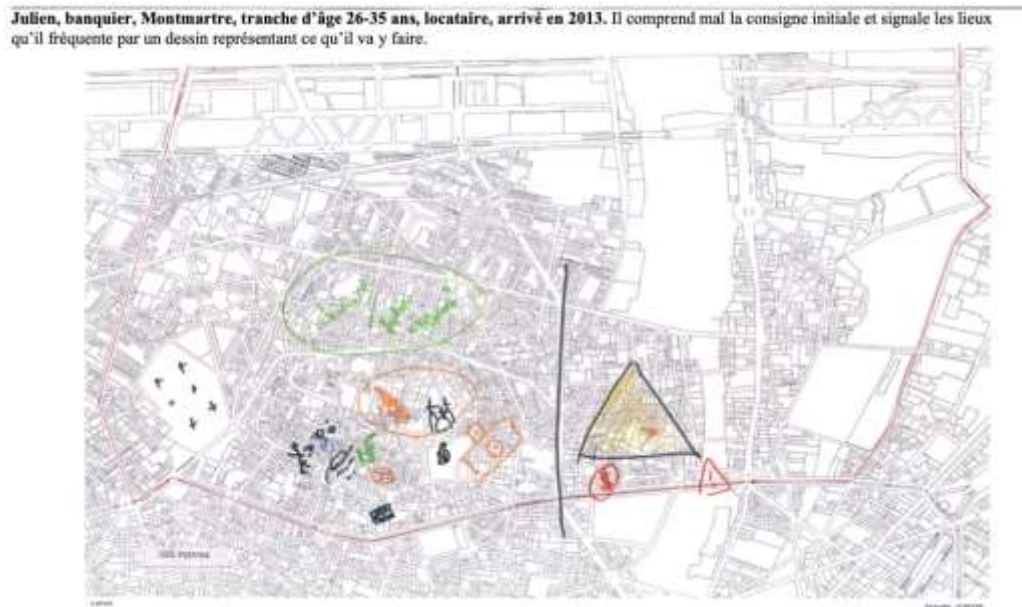
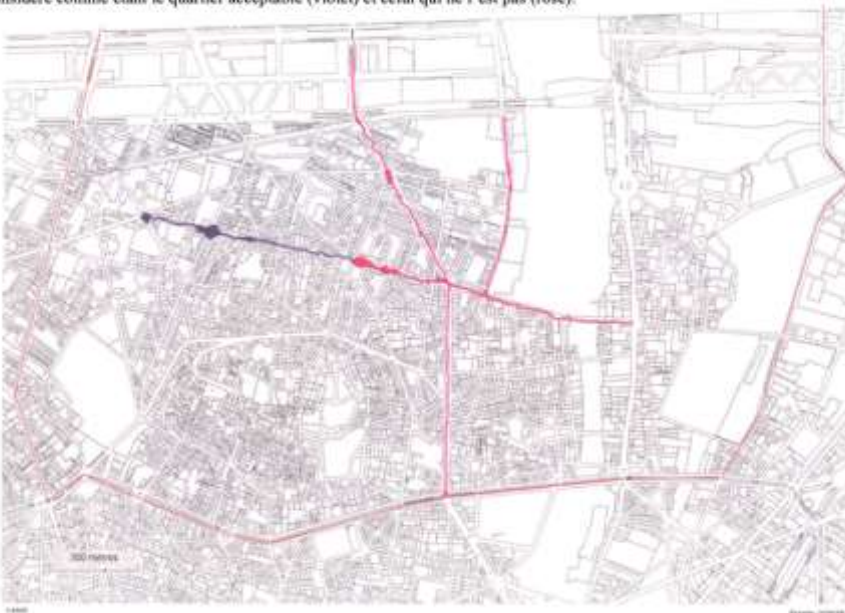


Figure 4. Carte de Simone

Simone, retraitée assistante de direction, Marcadet-Poissonniers, tranche d'âge >75 ans, propriétaire, arrivée en 2003. Elle dessine ce qu'elle considère comme étant le quartier acceptable (violet) et celui qui ne l'est pas (rose).



Spatialiser « son » quartier : une révélation des frontières symboliques

Les cartes mettent à jour des délimitations personnelles et amènent les enquêtés à en discuter pour les mettre en rapport avec les découpages officiels, mais aussi pour interroger leur rapport aux autres qui peuplent ou pratiquent les espaces délimités. Elles ont permis de constater la pertinence empirique des distinctions entre quartier vécu et perçu (Di Méo, 1994), mais aussi de mettre à jour la construction de frontières et démarcations qui structurent les pensées et les pratiques des habitants. Ces frontières se révèlent être des marqueurs sociaux et non pas administratifs, comme les cartes et les discours le montrent.

Des « force[s] physique[s] qui exerce[nt] une répulsion des deux côtés » (Simmel, 2010 [1908]), parfaitement illustrées par un enquêté, qui explique que « les gens... indirectement ils respectent les quartiers », faisant référence à une forme d'attribution spatiale qui semble n'être pas contestée par les différentes populations qui cohabitent dans les alentours.

Une autre enquêtée décrit ces différences sociales en utilisant le terme d'« ambiance », qui caractérise différents espaces, l'avenue Junot « bourgeoise », la Goutte d'Or « populaire ».

Les cartes et les discours des enquêtés mettent donc à jour des frontières symboliques entre différents quartiers qui composent l'arrondissement, à l'extérieur ou à l'intérieur du quartier dessiné par eux. En fonction de leurs besoins, de leur rapport à l'altérité, mais aussi de leurs parcours socio-résidentiels, ils pratiquent un ou plusieurs espaces qu'ils ont caractérisés. C'est la répartition spatiale de différents types de populations qui est visible par les enquêtés dans leur vie quotidienne.

Les démarcations sont présentes dans les cartes des enquêtés, comme le montrent les deux cartes précédentes : Julien dessine un panneau « attention » sur la zone de la Goutte d'Or pour signaler un danger ou un endroit à éviter, tandis que Simone dessine les endroits qui selon elle sont acceptables et ceux qui ne le sont pas. Bien qu'ils aient mal interprété la consigne de départ pour la carte, leur production révèle des éléments intéressants pour l'analyse, puisqu'ils expriment des frontières symboliques marquées.

De mêmes, les cartes d'Anouar et de Marine symbolisent aussi une frontière qui coupe l'arrondissement en deux parties. Mais c'est encore dans les discours que les frontières sont les plus perceptibles : « frontière », « limite entre les pauvres et les riches », « *no man's land* »,

les qualificatifs ne manquent pas dans les discours pour signaler une attribution sociale de l'espace, la carte permettant de les positionner très précisément. Ainsi, le boulevard Barbès semble être considéré unanimement comme la démarcation entre deux parties du XVIII^e arrondissement, concentrant des propriétés foncièrement différentes : d'un côté un quartier valorisé, considéré comme « bourgeois », « mixte » par certains enquêtés, de l'autre un quartier « immigré » et « populaire », ici dans le mauvais sens du terme, c'est-à-dire plutôt pauvre et en difficulté, cumulant les handicaps.

Cette partition est cependant récente, puisque l'imaginaire collectif considère généralement le XVIII^e arrondissement comme un arrondissement populaire. Les représentations de cette répartition sociale de l'espace structurent les pratiques des habitants, en fonction de leurs trajectoires socio-résidentielles respectives. Cet établissement de frontières, cette mise à distance de l'autre – révélées entre autres par l'exercice de cartographie – a des conséquences sur la relation enquêteur-enquêté, ce qui va être exposé maintenant.

Figure 5. Carte d'Anouar

Anouar, chercheur, Marcadet-Poissonniers, tranche d'âge 26-35 ans, propriétaire, arrivé en 2015



Figure 6. Carte de Marine

Marine, Grandes Carrières-Clichy, étudiante ingénieure, tranche d'âge 18-25 ans, hébergée à titre gratuit (chez ses parents propriétaires), arrivée en 1999

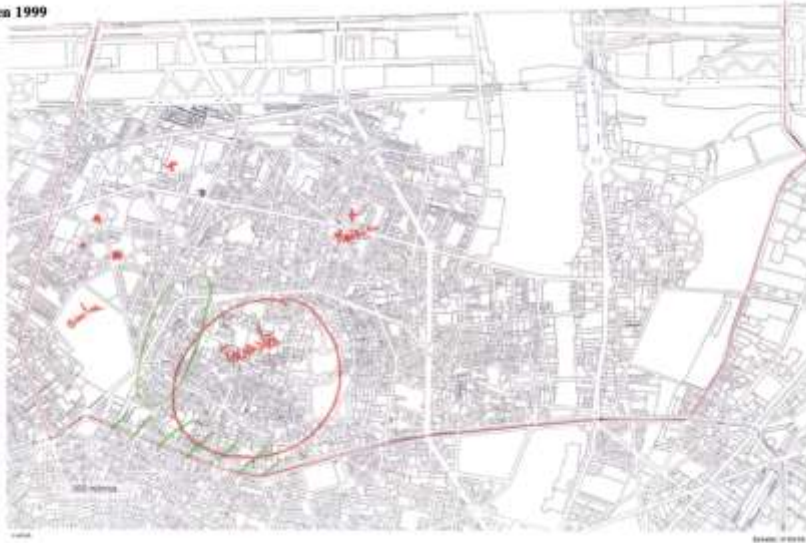


Figure 7. Carte de Nicolas

Nicolas, économiste dans un institut de recherche, Grandes Carrières 19, tranche d'âge 26-35 ans, locataire, arrivé en 2016

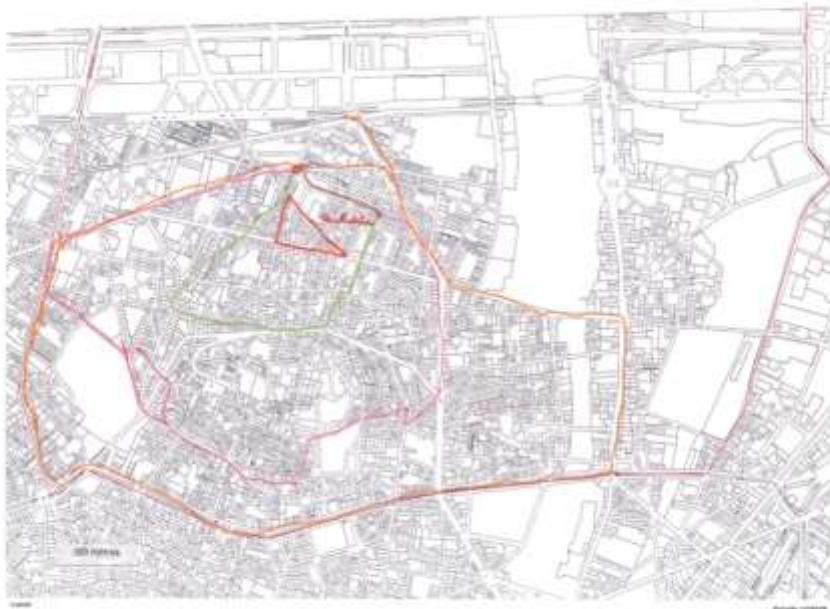
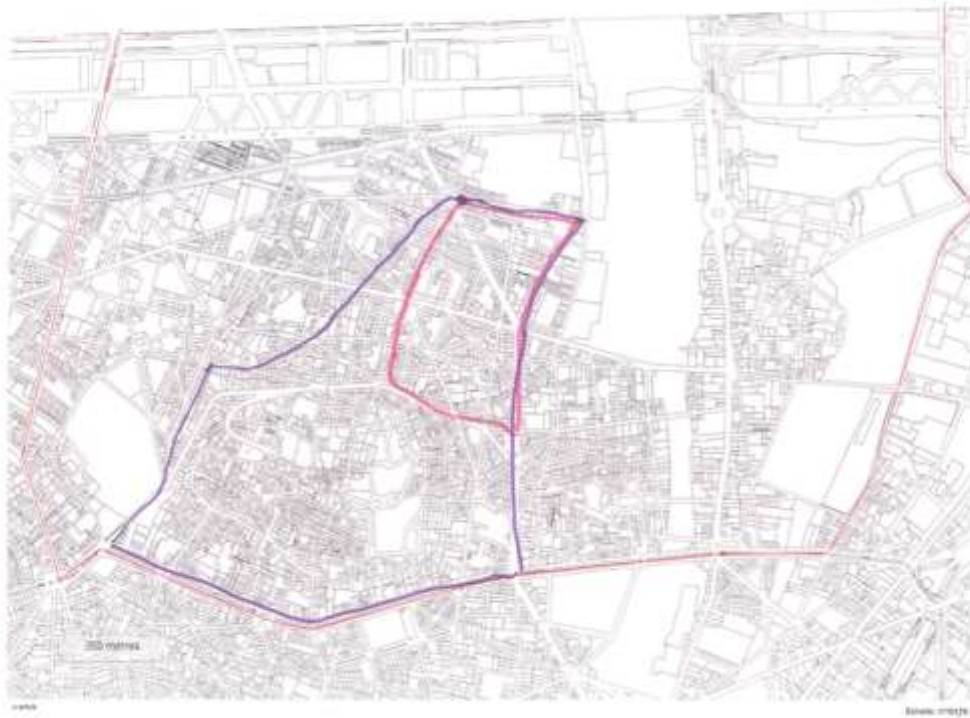


Figure 8. Carte d'Alexandre

Alexandre, free-lance en communication, Marcadet-Poissonniers, tranche d'âge 26-35 ans, locataire, arrivé en 2015. Après avoir dessiné son quartier en violet, il délimite une nouvelle zone plus restreinte sur demande de l'enquêteur, au cours de l'entretien.



Enquêter sur un terrain familier. Gérer les distances et proximités socio-spatiales, au prisme des représentations

En tant qu'interaction sociale – et bien qu'elle soit construite, artificielle – l'entretien est modelé par les caractéristiques sociales des personnes en présence (Beaud, 1996). Le fait de vivre sur son terrain d'enquête – qui est une de ces caractéristiques – donne une familiarité avec les lieux, des points communs avec les enquêtés, une forme de proximité et parfois de connivence, qui méritent de s'y attarder de par leur effet sur la relation enquêteur-enquêté. Il faut donc trouver la « bonne distance » au terrain (Bensa, 2013) et aux enquêtés, qui doit être négociée lors de chaque entretien. Seront donc abordées dans un premier temps les proximités et distances sociales, et dans un second temps les proximités et distances spatiales. Enfin, il s'agira d'expliquer en quoi la multiplication des méthodes peut permettre à l'enquêteur-habitant une analyse plus fine.

Proximités et distances sociales : enquêter auprès de classes moyennes et supérieures blanches

« Caractéristiques sociales [qui ne peuvent être cachées] » (Fournier, 2006) l'âge, la couleur de peau, le genre et d'autres, sont autant d'éléments influant sur la situation d'entretien. Dans le cadre de cette enquête auprès des classes moyennes et supérieures, l'enquêteur s'est retrouvé dans une position ne lui étant pas toujours favorable, comme c'est souvent le cas, notamment auprès de populations fragiles, où le rapport de domination joue en sa faveur (Chamboredon *et al.*, 1994). Il s'agissait en fait ici d'interroger des habitants partageant un nombre assez important de points communs avec l'enquêteur. Pour la plupart diplômés du supérieur, blancs, vivant dans le XVIII^e arrondissement – les distances et proximités spatiales seront évoquées ensuite – la distance sociale est généralement faible entre les deux acteurs de l'entretien. Cela étant particulièrement visible lorsqu'enquêté et enquêteur partagent en plus des conditions objectives très proches : récemment diplômés ou étudiants, d'âge proche, avec un niveau et un mode de vie supposés similaires. Le rapport de domination est donc en constante négociation et les enquêtés n'hésitent pas à jouer des caractéristiques leur apparaissant pour symétriser la relation ou la renverser à leur avantage (Legavre, 1996).

Cela passe par l'âge par exemple, lorsque des enquêtés âgés passent du vouvoiement au tutoiement, dans une forme de « paternalisme » dans la relation. L'effet produit n'est pas le même qu'un tutoiement qui s'impose spontanément lorsqu'enquêté et enquêteur ont des âges proches. Cela peut être considéré comme une tentative pour reprendre le contrôle de la situation, puisque :

« L'usage des prénoms – comme du tutoiement – est inséré dans les relations de familiarité et des relations entre égaux, mais aussi dans des relations entre inégaux, selon que cet usage est réciproque ou non » (Coulmont, 2007),

ou bien vu comme une forme spécifique de socialisation, eu égard aux trajectoires sociales des enquêtés.

Cette proximité sociale est également renforcée par le fait que la sociologie est souvent une discipline dont les enquêtés se sentent proches, pour peu qu'ils l'aient déjà étudiée quelque

peu en cours, comme cette enquêtée qui rappelle à plusieurs reprises avoir passé une licence de sociologie :

« Quand je faisais mes études de sociologie »,

« La sociologie en principe, ça consiste à étudier les faits, pas à les juger »...

Autant de rappels à l'enquêteur du fait que l'enquêté maîtrise une partie des codes et que la formulation de certaines questions doit être pensée avec attention (Legavre, 1996), car des renversements du rapport de force peuvent avoir lieu.

En effet, dans tous les entretiens, ou presque tous, il y a un moment où :

« La situation se trouve [...] renversée et l'enquêteur devient enquêté » (Chamboredon *et al.*, 1994).

Les enquêtés commencent à questionner l'enquêteur sur sa situation personnelle. Que ce soit pour tâcher de renverser l'équilibre, plus favorable à l'enquêteur, par curiosité personnelle ou bien par mimétisme avec une situation sociale plus classique de conversation, certaines questions émergent :

« Vous avez peut-être déjà observé que c'était pas très propre, non ? »,

« Tu te sens en insécurité toi ici ?! ».

Cette manière de « reprendre les rênes » dans la conduite de l'entretien s'observe également parfois dans les injonctions qui sont faites à l'enquêteur : « Posez-moi des questions ! », ou bien lorsqu'un souci de bien faire, de donner une bonne réponse, transparait à travers le même type de réflexions, venant même d'un enquêté rompu à la pratique de l'entretien :

« Bon pose moi des questions, j'ai l'impression de t'avoir aidé sur rien là ! J'ai l'impression que j'ai répondu au fil de tes questions de manière... ».

Cette volonté de « bien » répondre à des questions précises remet en partie en cause la méthode d'entretien, à savoir aussi peu directive que possible, mettant parfois les enquêtés dans une situation un peu inconfortable, dans l'obligation de produire un discours sur le quartier.

Par ailleurs, la médiatisation de certains concepts analytiques, notamment le terme de « gentrification » ou la catégorie de « bobo » – catégorie plus vernaculaire que scientifique,

que les chercheurs commencent néanmoins à mobiliser (Authier *et al.*, 2018), et cependant très diffusée parmi les enquêtés – renforce cet effet de proximité culturelle, les enquêtés produisant un discours relativement réfléchi autour de ces thématiques, obligeant l'enquêteur à adapter les méthodes d'entretien. C'est ainsi que, d'une position la moins invasive possible, tenue dans l'optique d'éviter le plus possible les biais, l'enquêteur est parfois forcé de glisser vers une position plus tranchée :

« [...] une intervention non "neutre" [...] [pouvant] permettre de faire émerger cette forme de conscience qu'A. Giddens nomme la "conscience discursive" » (Legavre, 1996).

D'où certaines questions plus polémiques posées dans le but de faire réagir, de faire sortir d'une retenue, d'une euphémisation, parfois liée à l'intériorisation d'une norme sociale.

Attitude plus tranchée qui n'est cependant pas toujours nécessaire : le fait de partager une couleur de peau avec les enquêtés a libéré une part de discours raciste qui n'aurait peut-être pas émergé en face d'un enquêteur d'une origine différente. Le registre de justification de ce discours aurait en tout cas probablement été différent.

Ces éléments permettent par la suite de comprendre que le rapport au quartier des habitants de Marcadet-Poissonniers – qui sont ceux chez qui les propos « racistes » ou des généralités sur les « noirs qui parlent fort dans le bus », ne « s'intègrent pas en France », ne sont pas « chez eux », apparaissent – est éminemment racialisé, de même que le rapport à la pauvreté, puisque celle-là semble être associée à l'ethnicité par les enquêtés.

Les autres habitants du quartier sont, d'après certains, majoritairement d'origines étrangères et pauvres. Recevoir ce type de discours exige un détachement de la part de l'enquêteur, qui doit demeurer impassible lors de l'entretien pour analyser *a posteriori* les raisons sociologiques de la tenue de tels propos.

Cette « proximité » conduit parfois à l'émergence d'une forme de complicité, entre enquêtés et enquêteur, abolissant une partie de la distance facilitant le bon déroulé de l'entretien. Une connivence relative renforcée par la proximité spatiale qui rapproche les deux personnes en interaction.

Proximités et distances spatiales. Enquêter dans « son » quartier : la position du chercheur dans un espace social

Vivre sur son terrain d'enquête implique – outre les avantages en termes d'observation dans le quotidien – de partager un certain nombre d'habitudes et de « connaissances » avec ses enquêtés. Cela conduit à des imprécisions ou la non-expression des évidences pour quelqu'un qui est « du quartier », puisqu'il s'agit d'un « univers familier au chercheur » (Landour, 2013). Cela prend la forme de l'évocation d'une rue, d'un nom de lieu dans les environs, une évidence pour un habitant qui ne l'est pas nécessairement pour l'interlocuteur. Or, il s'agit de faire préciser tout de même des choses qui peuvent produire des anecdotes, informations ou autres données pertinentes pour l'analyse. Il faut donc trouver un équilibre subtil entre l'acquiescement de connivence lorsqu'un enquêté évoque un lieu connu ou non de l'enquêteur – supposé le connaître – et les interrogations pour plus de précisions lorsque le lieu évoqué peut être révélateur d'un certain rapport au quartier et à la mixité. Tous ces « allant de soi », ces évidences du fait de la culture commune d'habitants auraient pu ne pas apparaître, et c'est en grande partie à travers la cartographie – et une spatialisation des discours – que peuvent être explicitées les évidences. La culture commune s'exprime bien souvent au cours des entretiens, d'autant plus dans le cas où les enquêtés sont jeunes et supposent des pratiques similaires du quartier : certains évoquent des bars ou restaurants en me disant « j'imagine que tu connais l'endroit », d'autres décrivent des lieux précis en supposant que je vois parfaitement où ils se situent.

Rues, commerces et divers lieux sont supposés connus de l'enquêteur, qui vit sur place. La cartographie permet alors de préciser, de montrer, de désigner les lieux qui ne sont en réalité pas toujours connus malgré la supposition de départ.

De même, le chercheur est aussi exposé à des questions d'ordre pratique :

« Je vais profiter de ta connaissance, la piscine la plus proche, elle est où ? » ;

ou bien amené à donner son avis personnel – comme cela a déjà été évoqué à propos de la propreté ou de la sécurité :

« Vous avez peut-être pas une bonne idée de moi... »,

« Vous ne trouvez pas ? ».

Une inversion des rôles entre enquêteur et enquêté qui peut aussi constituer un juste retour des choses : en échange du temps accordé par l'enquêté, ce dernier tâche d'obtenir un bénéfice direct, une information ou la légitimation de sa parole.

Enquêter sur son lieu de vie peut aussi signifier rencontrer ses voisins, enquêter dans une sphère presque intime, auprès de gens qui seront recroisés par la suite. La conversation prend alors des tournures un peu différentes : connaissances communes, problématiques partagées, mêmes commerces fréquentés... il s'agit ici de conserver une position qui évite de trop influencer le discours, et surtout être vigilant pour ne pas plaquer ses propres prénotions sur le quartier, mais écouter le discours tenu, pour l'analyser finement et tenir compte des catégorisations des enquêtés, cela demandant un travail réflexif d'autant plus poussé. Mais il faut aussi songer à préserver ses relations à venir avec ses voisins.

Enfin, le positionnement spatial du chercheur et l'image qu'il renvoie indiquent son positionnement social, comme le prouvent quelques réactions d'enquêtés lorsqu'ils me demandent où je réside. L'évocation de la rue Damrémont, qui apparaît comme une sorte d'idéal dans leur représentation du XVIII^e arrondissement me positionne comme vivant du « bon côté » de l'arrondissement, le quartier « propre » et « bourgeois ». Se devine en effet dans certains discours une forme d'idéalisation du lieu, concentrant des propriétés positives (Bourdieu, 2015 [1993]). Il s'agit pourtant d'une rue longue, démarrant au niveau du cimetière de Montmartre, au sud-ouest de l'arrondissement, en effet dans un des IRIS² les plus favorisés du XVIII^e mais se terminant néanmoins au niveau de la porte Montmartre, au nord-ouest, dans un des IRIS les plus défavorisés. Aucun n'a envisagé la simple possibilité pour moi d'habiter dans le nord de la rue, ils envisagent immédiatement sa partie sud, correspondant selon eux à une image plus valorisée :

« Thérèse : Vous commencez à connaître... Vous êtes du quartier ?

Enquêteur : Moi j'habite à... j'habite rue Damrémont.

T. : Ah ! C'est bien rue Damrémont, vous devez avoir un joli appartement...

E. : Euh... je suis étudiant, donc je sais pas si on peut dire que j'ai un joli appartement...

² IRIS : Ilots regroupés pour l'information statistique. Découpage produit par l'INSEE pour les villes de plus de 10 000 habitants et regroupant environ 2 000 habitants.

T. : Ah non, mais vous pourriez... vous pourriez être chez papa-maman !

E. : Non, je suis pas chez papa-maman.

T. : Ah bah rue Mandéon... j'allais me balader plein de fois par-là, bien sûr... c'est super, c'est... Caulaincourt, Damrémont, tout ça, c'est super ! Voilà, bah voilà, si on pouvait transférer ça [sa résidence] là-bas, oui bien sûr ! » (Thérèse, retraitée de l'enseignement privé, Marcadet-Poissonniers, tranche d'âge >75, propriétaire, arrivée en 1980).

« Simone : Oui. Vous habitez... vous habitez par-là ?

Enquêteur : Euh, j'habite rue Damrémont moi. [...]

S. : Ah ben oui ! Alors là, vous êtes bien vous là-bas !?

E. : Oui, oui, enfin... je serais peut-être bien ici aussi...

S. : C'est pas la même chose ici. [...] Puis Damrémont, attendez... Damrémont... vous êtes bien là ! Moi j'aurais un appartement rue Damrémont, je m'en irais pas d'ici... » (Simone, retraitée assistante de direction, Marcadet-Poissonniers, tranche d'âge >75 ans, propriétaire, arrivée en 2003).

« Yves : Tu n'hab... tu habites le quartier toi ?

Enquêteur : Moi j'habite... un peu plus loin dans le XVIII^e, je suis pas ici, je... je suis rue Damrémont.

Y. : Ah ben oui, c'est plus chic. [...] C'est plus chic qu'ici... » (Yves, retraité intermittent du spectacle, Marcadet-Poissonniers, tranche d'âge >75 ans, propriétaire, arrivé en 2000).

L'image associée à cette rue, certainement basée en partie sur le bâti et surtout sur l'absence d'altérité ethnique dans le quartier – puisque la figure de l'« autre » marquée ethniquement est l'opposé de celle du « bon voisin » chez ces enquêtés (Tissot, 2011) – m'est donc associée, me repositionnant potentiellement dans une situation de domination sociale. Les enquêtés cités ici sont âgés : il est possible que cette image soit moins développée chez les habitants les

plus jeunes ou bien ceux qui ont véritablement choisi de venir s'installer dans le quartier, qui pourraient avoir tendance à revendiquer une appartenance à un quartier pluri-ethnique par exemple.

La position spatiale du chercheur – de son lieu de résidence – participe toutefois à le catégoriser pour certains enquêtés : vivant de l'autre côté de la frontière symbolique, je ne peux comprendre entièrement le ressenti qu'ont les enquêtés vis-à-vis de leur environnement immédiat. Et c'est aussi ce lieu de résidence qui force l'enquêteur à proposer une réflexivité d'autant plus poussée dans sa production scientifique.

Mettre à distance la proximité : plaidoyer pour l'utilisation de méthodes multiples

Le discours des enquêtés est une production, même si le sociologue doit faire en sorte que cette production soit la plus « brute » possible, et surtout l'analyser précisément pour comprendre son contexte d'énonciation. L'utilisation de différentes méthodes permet donc de proposer une analyse qui s'appuie non seulement sur les discours, mais aussi sur ce qui peut les nuancer, les expliciter, les contextualiser.

Dans cette enquête, la description statistique permet par exemple de constater une évolution majeure du peuplement de Marcadet-Poissonniers dans les années récentes, qui n'est pas visible sur les cartes et peu présente dans les discours : les CSP moyennes et supérieures y sont de plus en plus nombreuses, tandis que les CSP populaires ainsi que les proportions de personnes étrangères ou immigrées se réduisent nettement. Malgré tout, la réputation du quartier reste tenace et les cartes et discours de la plupart des enquêtés font bien ressortir la permanence de ce quartier pluri-ethnique et son aspect « populaire ». Il faut souligner ici que les personnes qui pratiquent l'espace public du quartier ne sont pas nécessairement des habitants, cela pouvant expliquer en partie ce décalage.

Autre méthode qui a été testée lors de cette enquête pour analyser les pratiques des habitants et les mettre en relation avec leurs discours : leur demander de dresser une liste de commerces qu'ils fréquentaient pour leurs courses quotidiennes. Les résultats relatifs à ces listes de commerces n'ont pas été analysés précisément par manque d'éléments : il aurait fallu multiplier les réponses sur la base d'un questionnaire distribué plus largement afin d'obtenir des résultats significatifs. Cependant, ils auraient pu permettre de nuancer les

discours sur les frontières par exemple, grâce à l'analyse des pratiques. Ces différents outils sont autant d'éléments à la disposition de l'enquêteur pour lui permettre la distance nécessaire compte tenu de ses propres implications sur le terrain.

Dans cette enquête, enquêteur et enquêtés partagent un certain nombre de caractéristiques sociales, proximité sociale doublée d'une proximité spatiale, puisque je vis sur l'un de mes terrains de recherche. Cependant, la faible distance – au sens spatial – qui sépare les deux quartiers étudiés est inversement proportionnelle à la distance sociale qui les sépare dans la représentation de certains enquêtés de Marcadet-Poissonniers. Notre proximité sociale de fait est donc affaiblie par leurs représentations, influençant la relation entre enquêteur et enquêtés. Dans le cas des enquêtés de Lamarck-Caulaincourt, proximité spatiale et sociale se font écho, créant une forme de connivence : je suis doublement « des leurs ». Dans ce contexte, c'est aussi grâce à la multiplication des méthodes que l'enquête peut donner les résultats les plus fins et l'enquêteur-habitant prendre la distance nécessaire à l'analyse : les statistiques et l'étude des pratiques à travers un questionnaire viennent nuancer les représentations et les discours.

La relation d'enquête est généralement productrice de données en tant que telle, comme l'ont montré un certain nombre de travaux réflexifs (Olivier de Sardan, 2000). Comme dans toute interaction sociale, les positions des interlocuteurs, leurs *habitus* influent sur l'interaction en train de se faire. Les caractéristiques physiques et sociales des individus – la « race » a été évoquée – le lieu de rendez-vous, et les imprévus liés à ce lieu, participent de la production du discours.

Dans cette enquête en particulier, les méthodologies employées, cartographie ordinaire dans le cadre d'entretiens semi-directifs, statistiques, questionnaire, ont façonné cette relation d'enquête, en permettant à l'enquêteur débutant de se sentir plus à l'aise et de développer sa réflexivité, et aux enquêtés de placer visuellement des repères quant à ce qu'ils considèrent comme les frontières symboliques de l'espace qu'ils pratiquent.

La négociation de l'interaction est donc passée entre autres par le support de la carte, facilitant le travail de l'enquêteur, en produisant des données riches pour caractériser l'espace social et le rapport au quartier et à l'altérité – qui étaient les objectifs premiers de l'enquête.

La carte permet de mettre en lumière certaines distances socio-spatiales, sans faire disparaître les effets d'enquête propres aux positions respectives des interlocuteurs, mais elle donne aussi des outils pour analyser la relation entre enquêteur et enquêtés. En dessinant leur rapport à l'espace, les enquêtés expriment, entre autres, d'une manière plus anodine qu'à travers le discours, leur ressenti vis-à-vis de la position socio-spatiale de l'enquêteur. Cependant, elle ne permet pas de tout montrer : elle n'est qu'un outil parmi d'autres, et c'est aussi grâce à la multiplication des méthodes que l'enquêteur peut mettre à jour des frontières, mais aussi des pratiques, des paradoxes qui viennent enrichir la production de données par entretien.

La question des distances et des proximités a été traitée également au regard de la relative intimité qui a pu exister dans le cadre de cette enquête, notamment auprès de ses voisins. Cette proximité pose la question du devenir de l'enquête, « une ethnographie du proche ne p[ouvant] faire l'économie de la question des modalités de la restitution » (Girard, Langumier, 2006). La restitution en question est passée par la rédaction d'un billet sur un blog (Joffre, 2017), reprenant quelques éléments de l'enquête. Cependant, cette production nécessite de trouver un équilibre, puisque les personnes interrogées – bien qu'anonymisées – peuvent se reconnaître dans le texte. Or, enquêter en habitant signifie recroiser ses enquêtés par la suite : la relation n'est pas seulement une relation d'enquête qui s'arrête à la fin de cette dernière dans le cadre d'une ethnographie « chez soi », elle se poursuit au-delà de l'enquête.

Références bibliographiques

- Authier J.-Y., Collet A., Giraud C., Rivière J., Tissot S. (dir.), 2018, *Les bobos n'existent pas*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. « Sociologie urbaine ».
- Avanza M., 2008, « 2 : Comment faire de l'ethnographie quand on n'aime pas "ses indigènes" ? Une enquête au sein d'un mouvement xénophobe », in Bensa A., Fassin D. (dir.), *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 41-58.
- Bacqué M.-H., 2006, « [En attendant la gentrification](#) : discours et politiques à la Goutte d'Or (1982-2000) », *Sociétés contemporaines*, vol. n°63, n°3, p. 63-83.
- Beaud S., 1996, « [L'usage de l'entretien en sciences sociales](#). Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n°35, p. 226-257.

- Bensa A., 2013 [1995], « [De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance.](#) Une lecture du livre de Philippe Descola, *Les Lances du crépuscule, Relations Jivaros, Haute-Amazonie*, (Paris, Plon, 1993) », *Enquête*, 1, p. 131-140.
- Bourdieu P. (dir.), 2015 [1993], *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil.
- Chabrol M., 2013, « [Continuités d'usages et maintien d'une centralité commerciale immigrée à Château-Rouge \(Paris\)](#) », *Les Annales de la recherche urbaine*, Figures nouvelles, figures anciennes du commerce en ville, n°108, p. 97-107.
- Chamboredon H., Pavis F., Surdez M., Willemez L., 1994, « [S'imposer aux imposants.](#) À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n°16, p. 114- 132.
- Chamboredon J.-C., Lemaire M., 1970, « [Proximité spatiale et distance sociale.](#) Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, n°11, vol.1, p. 3-33.
- Chevalier L., 1985, *Les Ruines de Subure : Montmartre, de 1939 aux années 80*, Paris, Robert Laffont.
- Coulmont B., 2017, « [Le petit peuple des sociologues.](#) Anonymes et pseudonymes dans la sociologie française », *Genèses*, n° 107, p. 153-175.
- Darmon M., 2005, « [Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain](#) », *Genèses*, vol. 1, n°58, p. 98-112.
- Di Méo G., 1994, « [Épistémologie des approches géographiques et socio-anthropologiques du quartier urbain](#) », *Annales de Géographie*, vol. 103, n° 577, p. 255-275.
- Fournier P., 2006, « [Le sexe et l'âge de l'ethnographe](#) : éclairants pour l'enquêté, contraignants pour l'enquêteur », *ethnographiques.org*, n°11.
- Girard V., Langumier J., 2006, « [Risques et catastrophe](#) : de l'enquête de terrain à la construction de l'objet », *Genèses*, vol.2, n°63, p. 128-142.
- Joffre P., 2017, « [Ce que dessiner veut dire](#) : une cartographie parisienne des frontières symboliques », blog du master de sociologie de l'EHESS.
- Lallement E., 2010, *La ville marchande. Enquête à Barbès*, Paris, Téraèdre.

- Lamont, M. et Molnar V., 2002, « [The study of boundaries in the social sciences](#) », *Annual review of sociology*, n°28 (1), p. 167-195.
- Landour J., 2013, « [Le chercheur funambule](#). Quand une salariée se fait la sociologue de son univers professionnel », *Genèses*, n° 90, p. 25-41.
- Legavre J.-B., 1996, « [La "neutralité" dans l'entretien de recherche](#). Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, n°35, p. 207-225.
- Metton A., Bertrand M.-J., 1974, « [Les espaces vécus dans une grande agglomération](#) », *Espace géographique*, tome 3, n°2, p. 137-146.
- Naudier D., Simonet M., 2011, « Introduction », in Naudier D., Simonet M. (dir.), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p. 5-21.
- Olivier de Sardan J.-P., 2000, « [Le "je" méthodologique](#). Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, n°41, p. 417-445.
- Ouattara F., 2004, « [Une étrange familiarité](#). Les exigences de l'anthropologie "chez soi" », *Cahiers d'études africaines*.
- Préteceille E., 2003, [La division sociale de l'espace francilien](#), Rapport de recherche, Paris, Observatoire sociologique du changement – Sciences Po, CNRS.
- Simmel G., 2010 [1908], *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige ».
- Tissot S., 2011, *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Éditions Raisons d'agir, coll. « Cours et travaux ».

Observer et interpréter « chez soi »

Entre chercheuse et actrice social

Salomé Molina Torres

Salomé Molina Torres est doctorante, chercheuse au CLESTHIA, ED 622, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3



Hilando, 20 juillet 2019.

« Faire du terrain », « aller sur le terrain » ou encore « être sur le terrain »... Ces expressions courantes dans les démarches ethnographiques sont devenues pour moi une source d'inquiétude, voire de gêne, du fait de mon implication personnelle dans ma recherche. Prononcer le mot *terrain* pour désigner mon travail scientifique revenait dans mon esprit à invisibiliser le caractère *affectif* (Stoller, 1989) de l'expérience ethnographique. Ce ressenti m'a amenée à réfléchir à mon positionnement en tant que chercheuse et à ses effets dans mes interactions avec les interlocuteurs de mon enquête.

Dans le cadre d'une recherche doctorale, je mène depuis 2018 une ethnographie multi-située où j'interroge les enjeux sociolinguistiques du processus de production d'une *communauté imaginée*¹ (Anderson, 1983) colombienne à Paris. Étant moi-même colombienne résidant à Paris, ma recherche peut être qualifiée d'ethnographie « chez soi » (Ouattara, 2004 ; Campigotto *et al.*, 2017) et « du proche² » (Desdouits, Roberge, 2004). Ce sont les effets de cette « proximité » géographique et culturelle sur la production des données que je souhaite interroger dans cet article.

Si mon interprétation peut être influencée par les relations que j'ai construites en tant que colombienne et chercheuse, je m'interroge constamment sur les rôles que j'endosse selon les catégories qui me sont co-attribuées (colombienne, étudiante, chercheuse, amie, jeune...). Est-il nécessaire et possible de tracer une frontière entre un *moi migrante* et un *moi chercheuse* ? Comment mon engagement personnel influence-t-il la production de mes données et l'interprétation que j'en fais ? Si je souhaite donner des éléments de réponse à ces questions, il ne s'agit pas ici de faire l'étalage de ma subjectivité³.

Une démarche réflexive s'est imposée assez rapidement dans mon ethnographie puisque la construction de mon projet de recherche est le résultat d'une réflexion personnelle⁴ sur

¹ « *It is imagined because the members of even the smallest nation will never know most of their fellow-members, meet them, of even hear of them, yet in the minds of each lives the image of their communion. [...] It is imagined as a community, because [...] [it]is always conceived as a deep, horizontal comradeship.* » (Anderson, 1983 : 6-7).

² J'utiliserai les termes « chez soi » et « du proche » comme synonymes dans cet article.

³ Mise en garde faite par Olivier de Sardan (2000).

⁴ Voir Molina Torres (2018), notamment le « Prologue ».

mon identité⁵ et sur mon sentiment d'appartenance nationale. Dans ma recherche, questionner la proximité, l'altérité et le positionnement ne constitue pas qu'une nécessité méthodologique. Ces questions sont au cœur de ma réflexion théorique. Étant intéressée par les productions de sentiments d'unité, je cherche à comprendre comment on devient proche de l'Autre et par quels procédés d'(auto)identification identitaire. Ainsi, je propose ici de réfléchir au positionnement de l'ethnographe et à son implication personnelle en tant que « leviers de connaissance » (Rémy, 2014 : 6), et ce, au prisme de deux expériences, à savoir, l'entrée *sur le terrain* et les enjeux de l'engagement dans un milieu militant. J'ai pour objectif de questionner la dichotomie entre l'anthropologie « chez soi » et « chez l'autre » qui repose sur les notions de proximité et distance vis-à-vis du *terrain*.

Les particularités d'une ethnographie *chez soi* et *du proche* : des notions à déconstruire

Dans la littérature anthropologique du « chez soi » (Bajard, 2013 ; Campigotto *et al.*, 2017 ; Ouattara, 2004), on considère que le décentrement est l'un des enjeux majeurs pour l'ethnographe du proche. Prendre du recul, se distancer et déconstruire ses « prénotions » (Durkheim, 1988) apparaissent comme des conditions nécessaires dans l'expérience de l'altérité du fait de la familiarité et de l'identification identitaire du chercheur avec ses interlocuteurs (Campigotto *et al.*, 2017). Cependant, il me semble nécessaire de réfléchir à ce qu'on entend par *proximité* et *distance* afin de comprendre en quoi le recul serait une difficulté propre à une ethnographie dans un milieu dit familial.

La notion de *proximité* a déjà fait l'objet de multiples débats en anthropologie et en sociologie⁶. Bien que souvent critiquée, cette notion reste au cœur de questionnements sur la relation entre l'ethnographe et son objet de recherche. Fatoumata Ouattara (2004)

⁵ Ici, j'entends par identité l'« identification et [le] positionnement » vis-à-vis des autres ainsi que la manière dont les autres nous « catégorisent » (Brubaker, 2001 : 75).

⁶ Voir par exemple : Augé, 1987 ; Bajard, 2013 ; Bourke, 2014 ; England, 1994 ; McCorkel & Myers, 2003 ; Merriam *et al.*, 1997 ; Peirano, 1998 ; Rémy, 2014.

résume ces débats en dégagant trois « tendances » (p.10). La première repose sur l'hypothèse que « l'étrangeté » (Evans-Pritchard, 1969 : 11) est plus facilement évidente lorsqu'une distance culturelle sépare le chercheur et les groupes sociaux observés. La proximité constitue donc un obstacle pour accéder à la compréhension du social et à l'objectivité. Au contraire, selon la deuxième tendance, la familiarité est considérée comme une garantie de qualité méthodologique. Le chercheur proche serait détenteur des connaissances culturelles lui permettant d'accéder à la compréhension du social « de l'intérieur » (Hountondji, 1993). Enfin, selon la troisième tendance, la proximité est pensée comme source d'avantages aussi bien que d'inconvénients, « l'appartenance à un groupe étant une question relative » (Ouattara, 2004 : 11). On considère que l'anthropologue est aussi pris dans un jeu interactionnel d'identifications marqué par des relations de pouvoir dont il faut tenir compte afin de ne pas masquer « une fois encore le rôle central de l'appartenance culturelle du chercheur » (Caratini, 2004 : 34).

À la recherche des clés pour me préparer à l'entrée *sur mon terrain*, la proximité – qu'elle soit avantage ou inconvénient – m'apparaissait dans mes lectures comme une particularité de l'enquête chez soi. Pour Caratini (2017), la difficulté dans ce type d'enquête réside notamment dans le manque d'immersion totale de longue durée lorsqu'on est accueilli chez « des gens que l'on veut étudier » (p.132) et la non-expérience d'apprentissage de la langue ou de la découverte de nouveaux codes sociaux.

Si ces expériences peuvent constituer des vraies difficultés, on peut se demander en quoi elles seraient propres à un terrain dit familier. Mon travail dans les associations où se déroule mon enquête s'est avéré être aussi une expérience d'apprentissage sociolinguistique. Si je n'ai pas eu à apprendre les deux langues (espagnol, français) parlées dans nos interactions, j'ai découvert un champ lexical nouveau lié au militantisme. J'ai dû également me familiariser avec une organisation différente des conversations dans nos réunions, avec une gestion de tours de parole qui m'était inconnue et avec des codes de communication sur des conversations électroniques auxquelles je n'étais pas habituée.

En ce qui concerne l'immersion de longue durée, on peut se demander si, du fait d'être chez soi, il n'est pas difficile de mettre des limites entre le temps passé *sur le terrain* et la vie *en*

dehors du terrain. En effet, un haut degré d'implication personnelle peut aussi amener l'ethnographe du proche à être en permanence avec les participants⁷ à l'enquête bien qu'on n'habite pas chez eux. Je reviendrai sur ce point dans la troisième partie de cet article.

L'opposition entre le *proche* et le *lointain* laisse pour acquis que l'éloignement géographique et culturel est une garantie de l'expérience du décentrement. Elle renvoie à penser le rapport entre l'Autre et le Même comme stable, à penser l'ethnographe comme faisant partie d'emblée d'un « nous » nécessairement différent et contraire d'un « eux » observés. Chercheuse du proche, je devais donc trouver la bonne distance vis-à-vis de mes interlocuteurs afin de gérer mes identités plurielles, notamment celles de chercheuse et d'« autochtone » (Ouattara, 2004 : 6).

A cet égard, l'épistémologie féministe⁸ a contribué à montrer que la position du chercheur, loin d'être neutre, est située et a des effets dans la production de savoir. Toute recherche est modelée par les rapports que le chercheur construit avec ses interlocuteurs et par la position qu'ils occupent dans ces relations aussi bien que dans un cadre social plus large que celui de l'enquête. En effet, les discussions autour du rôle du chercheur ont dévoilé la complexité de délimitation entre les statuts de *insider* et *outsider* (Kreiger, 1985 ; Merriam *et al.*, 2001 ; Mullings, 1999). Ces débats ont également mis en évidence « des efforts pour comprendre comment l'identité est impliquée dans la structure et le déroulement du terrain » (McCorkel, Myers, 2003 : 203).

Si l'identité du chercheur a pu être pensée comme un biais interprétatif, sa reconnaissance est un prérequis méthodologique dans ce courant. Il s'agit de tenir compte de l'influence des croyances, des motivations, des intérêts du chercheur dans son rapport à l'Autre et des rapports de pouvoir qui découlent de leurs positions. Pour McCorkel et Myers (2003),

⁷ Au lieu de parler d'*enquêtés* ou d'*informateurs*, je reprends ce terme de Natacha Gagné (2008), qui est utilisé au Québec, au Canada et en Nouvelle Zélande dans le contexte de la décolonisation de la recherche :

« Ceci n'est pas simplement une question de vocabulaire mais ce changement correspond aussi à un changement dans la façon de faire de la recherche. Les chercheurs sont encouragés à mettre en œuvre des principes de collaboration et de partenariat avec les autochtones » (p. 280).

⁸ Voir par exemple : Abu-Lughod, 1990 ; England, 1994 ; Harding, 1991 ; McCorkel, Myers, 2003 ; Naples, Sachs, 2000.

comprendre la position du chercheur dans ce rapport revient à interroger comment le statut privilégié du chercheur façonne la construction du savoir scientifique. Si son appartenance au monde académique est certes un enjeu, sa position vis-à-vis des participants à l'enquête change en fonction d'autres rapports de pouvoir, notamment de genre, de classe, d'âge ou de race. Une réflexion en termes de « positionnement, de pouvoir et de construction de connaissances » (Merriam *et al.*, 2001) est nécessaire puisque la catégorisation que les interlocuteurs font de l'ethnographe n'est pas fixe. Je montrerai dans la troisième partie de cet article comment, au sein des associations où se déroule ma recherche, les rôles que j'endosse sont actualisés et négociés constamment en fonction des interactions et varient donc au cours de l'enquête.

Cette démarche réflexive présuppose que « la culture n'est pas une entité monolithique à laquelle on appartiendrait ou non » (Merriam *et al.*, 2001). En effet, l'ethnographe peut tantôt être catégorisé comme *insider* tantôt comme *outsider*, indépendamment de son identité « autochtone ». Pour Ming-Yeh Lee (2001), les deux positions peuvent même se superposer au cours d'une même interaction. Cette réflexion m'amène à réinterroger la validité de la dichotomie entre l'anthropologie « chez soi » et « chez l'autre » d'autant plus qu'elle résulte « de l'héritage colonial » (Caratini, 2004 ; Gullestad *et al.*, 2009) de la discipline. Si on considère que le chercheur du proche doit prendre du recul, c'est parce qu'il fait partie de cet autre observé qui a été historiquement placé en position d'*objet scientifique* :

« [...] du temps que nous leur assignions ce rôle, ils n'avaient pour nous [les chercheurs] d'autre réalité que celle d'*objets* – que ce soit des objets d'étude scientifique ou de domination politique et économique » (Lévi-Strauss, 1961 : 16).

L'anthropologie évolue et avec elle la définition de la relation entre le chercheur et *son terrain*, mais la dichotomie du proche et du lointain renforce l'idée du besoin d'un rapport nécessairement objectivant entre l'enquêteur (« agent ») et les participants à l'enquête (*objets scientifiques*). En prenant la place de l'ethnographe, l'enquêteur du proche transgresse ce rôle et devient agent. Mais il semblerait qu'il ne peut faire ainsi qu'à

condition de reproduire ce même rapport vis-à-vis de ces interlocuteurs, en se désimpliquant.

Cet article s'inscrit dans la continuité de ces débats. J'ai pour objectif d'interroger, en termes de positionnement, mon rôle d'ethnographe au sein des associations où ma recherche se déroule afin de comprendre en quoi mon implication personnelle peut être aussi un levier de connaissance. Dans les parties qui suivent, je présenterai d'abord ces associations et expliquerai brièvement leur travail. Par la suite, dans une approche sociolinguistique interactionnelle (Greco, 2010 ; Mondada, 2000 ; 2008), j'analyserai en deux temps comment s'est négociée mon entrée dans le réseau associatif colombien à Paris et quel est le rôle de mon engagement personnel au sein de ces collectifs. Si l'épistémologie féministe a pu mettre en lumière les enjeux de la position du chercheur, le choix d'une approche interactionniste s'explique ici par ma volonté de mettre en lumière dans des conversations « enregistrées "naturelles" » (Mondada, 2008) les jeux de positionnement de l'ethnographe et des participants à l'enquête.

Une enquête en milieu associatif - militant

Depuis le début de l'année 2019, je suis bénévole au sein de deux associations : *Hilando* et *Solidaridades*⁹. Ce sont deux associations créées par des Colombiens résidant majoritairement à Paris et par des Français s'intéressant à la Colombie. Le travail de ces deux associations vise, entre autres, à rendre visible la situation politique actuelle en Colombie et en Amérique latine plus largement, mais elles ont toutes les deux des objectifs et des projets différents.

J'ai commencé à fréquenter *Hilando*, dont des amies faisaient partie, suite à une assemblée générale publique dont j'ai eu connaissance sur Facebook. *Hilando* a été fondée il y a 10 ans par un groupe d'étudiants engagés. L'association cherche à :

⁹ Les noms des associations ont été modifiés pour des raisons éthiques.

« rassembler des citoyens d’origines diverses, désireux de s’engager ensemble afin de contribuer à la culture de l’échange [...] cela dans l’objectif de tisser des liens avec d’autres structures¹⁰ ».

Hilando propose des activités autour de « [la] défense des droits humains, [la] solidarité internationale, [la] lutte contre les injustices, [l’]interculturalité¹¹ ».

Plus récemment au sein de l’association, nous nous intéressons aux processus de mémoire à travers l’agriculture et la couture, entre autres. Au sein de *Hilando*, je participe à la mise en place des activités de l’association, aux réunions et aux événements publics.

Solidaridades a été créée avant le second tour des élections présidentielles colombiennes de 2014. Il s’agissait d’un mouvement de convergence de Colombiens en France qui « croyaient au discours de paix [d’un des candidats] et qui souhaitaient faire face au parti de l’extrême droite¹² ».

L’objectif était de créer un mouvement où plusieurs partis politiques étaient représentés afin de sensibiliser les gens en France sur la situation politique colombienne. Aujourd’hui, l’association se réalise comme moyen de diplomatie citoyenne et de plaider pour la paix et la justice en Colombie, par le biais d’activités culturelles et artistiques. On organise également des manifestations et rassemblements en soutien aux événements ayant lieu en Colombie. En avril 2019, j’ai commencé à fréquenter *Solidaridades* suite à l’invitation de l’un de ses membres qui m’avait impliquée dans le projet *Paix*. Il s’agit d’une plateforme d’analyse d’information politique, notamment concernant la mise en place de l’Accord de paix¹³. En ce moment, je fais partie du comité éditorial du projet *Paix* et participe de manière ponctuelle à quelques activités de *Solidaridades*.

Nous sommes tous bénévoles dans les deux associations et toutes les activités sont faites durant notre temps libre. Nous avons tous des parcours migratoires différents, des métiers

¹⁰ Document de présentation de l’association, mars 2020.

¹¹ Repris du page Facebook de l’association.

¹² Entretien avec Luis, membre de *Hilando*, 23/04/2019 (ma traduction).

¹³ Cet Accord a été signé en 2016 par le Gouvernement colombien (dirigé à l’époque par Juan Manuel Santos) et par l’ancienne guérilla des FARC-EP.

divers et des tranches d'âges variées. La plupart des membres des deux associations se connaissent et peuvent se retrouver parfois dans certains événements. Avant de commencer ma recherche, je participais de temps en temps à leurs activités, mais ce réseau associatif ne m'était pas familier.

L'ici lointain : au-delà d'une compréhension dichotomique de l'ethnographe chez soi

À la fois étrangère et familière à ces associations, cette recherche que je commençais dans ma ville de résidence, mais loin de mon pays d'origine, m'a rapidement amenée à me questionner sur ce qui définit la *familiarité* d'une enquête. Une ethnographie *chez soi* n'est pas définie par un séjour d'une durée plus ou moins certaine dans un « ailleurs lointain » (Campigotto *et al.*, 2017 : 7) et inconnu. Mon ethnographie s'est faite dans la continuité de ma vie à Paris et, à première vue, le début de ma recherche n'a pas été marqué par ce voyage qui m'aurait éloignée de ma vie quotidienne. Pourtant, poser la question de l'accès et de la délimitation de mon enquête en termes de *distanciation* masque une question importante : celle du *continuum* entre les expériences préexistantes du *terrain-en-devenir* et cet espace en tant qu'exercice ethnographique.

Si la distance géographique n'est plus considérée comme une condition nécessaire pour faire l'expérience de l'altérité car la géographie est insuffisante pour définir « le proche et le lointain » (Augé, 1987), l'éloignement du chercheur – « entre immersion et décentrement » (Campigotto *et al.*, 2017 : 8) – reste encore au cœur des débats sur la démarche ethnographique. On considère que l'ethnographe du proche ne fait pas l'expérience du décentrement avec son espace-temps quotidien. Dû à la proximité géographique, il pourrait faire du terrain « comme il irait au bureau » (Caratini, 2017 : 133) sans perdre ses repères sociaux et spatio-temporels, et retourner chez lui lorsqu'il le souhaite. Or, par la nature des relations que j'ai tissées avec les participants à la recherche, mon expérience est plutôt marquée par des chevauchements entre « le dehors et le

dedans » (Kessler-Bilthauer, 2017 : 54) du *terrain*. Parce que certains de ses acteurs sont aussi devenus mes amis, il m'est maintenant difficile de mettre une limite entre ce qui serait un moment d'enquête et un moment appartenant à ma vie intime en dehors de la recherche.

Être invitée et acceptée sur *leur terrain*¹⁴ : enjeux interactionnels et identitaires

Si on a souvent considéré que la prise de contact est facile pour un ethnographe du proche, Barbara Tedlock (1991), Ming-Yeh Lee (2001) et Déborah Kessler-Bilthauer (2017) montrent que « la proximité » ne garantit pas l'acceptation dans un groupe et qu'elle peut au contraire rendre difficile l'accès au terrain du fait même de cette proximité. Pour commencer mon ethnographie, j'ai fait deux tentatives différentes de prise de contact avec deux réseaux différents de migrants colombiens. Ces expériences permettent de mettre en lumière comment le choix des catégories utilisées par l'ethnographe dans la « présentation de soi » (Goffman, 1959 ; Greco, 2010) ont des effets sur le déroulement des interactions au long de l'enquête.

Lorsque j'ai commencé ma recherche en 2017¹⁵, je m'intéressais aux processus d'(in)visibilisation des migrants économiques. Je souhaitais faire une ethnographie au sein des restaurants et épiceries dites « colombiennes » et j'avais fait l'hypothèse que ces espaces étaient la matérialisation géographique des réseaux de ces migrants à Paris. J'ai commencé à fréquenter un restaurant où je me suis présentée comme étudiante. Je me suis rapidement rendue compte qu'être reconnue comme Colombienne me permettait d'avoir des échanges familiers avec les clients du restaurant. J'avais pourtant l'impression d'être exclue du groupe et de ne pas être la bienvenue en raison d'autres catégories qui m'étaient attribuées (liées à la classe sociale, le genre, l'âge, le statut administratif), comme

¹⁴ Je reprends l'idée de Sophie Caratini (2004) qui permet de voir l'entrée *sur le terrain* comme un processus dialogique qui n'est que dépendant des démarches de l'ethnographe : « Je n'avais pas compris qu'en l'occurrence, c'était l'Autre [...] qui avait au contraire happé ma main pour m'entraîner sur *son terrain* » (p. 38).

¹⁵ Pré-enquête réalisée dans le cadre de mon Mémoire de Master 2 en sociolinguistique, voir Molina Torres (2018)

je le découvrirais plus tard. Lors de cette pré-enquête, mes entretiens avec un client fidèle m'ont fait comprendre qu'il y avait des conflits entre plusieurs groupes de migrants à Paris et que les étudiants étaient, pour certains habitués du restaurant, « des jeunes riches qui font des études en sciences sociales [...] et qui restent très peu de temps en France¹⁶ ».

La question de la classe sociale vient questionner les éléments « culturels » d'une groupalité colombienne, d'autant plus que l'organisation sociale dans ce pays est réglée par un système de stratification socio-économique¹⁷. L'objectif de l'implémentation de ce système était de classer les immeubles résidentiels afin de créer des tarifs différentiels des services publics de distribution, basés sur les revenus, et des allocations pour les strates les plus basses. Cependant, cette classification a été peu à peu intégrée par la population comme un « indicateur de revenus et de reconnaissance sociale » (Yunda, 2019), accentuant la « ségrégation socio-spatial » (Yunda, 2019) et des frontières invisibles entre les strates.

Ce système continue à donner sens aux groupalités colombiennes en contexte migratoire même si la réalité économique des migrants peut ne plus correspondre à celle de la strate sociale auquel ils appartenaient en Colombie. Si certains attributs – dont la langue et la nationalité – apparaissent comme nécessaires pour une identité nationale, ils sont insuffisants pour dépasser la stratification de classes colombienne¹⁸ et pour expliquer donc ce qui est en jeu dans la production d'une *groupalité* (Brubaker, 2001) colombienne.

Dans ce contexte, ma position de chercheuse était problématique dans le restaurant, un milieu considéré dans la littérature comme *opposé* (Gonzalez, 2007) à celui de migrants politiques, aux militants, aux intellectuels. En tant qu'ethnographe, j'étais vue comme

¹⁶ Conversation avec une jeune étudiante ayant fait des études de Science Politique à Paris. Journal de terrain, 22/04/2018.

¹⁷ Les normes légales de la stratification socio-économique ont été définies en 1994 lors de l'implémentation du *Régime tarifaire des entreprises de services publics* (Loi 142 de 1993). Selon le Département administratif national de statistiques (DANE), « bien que la stratification socio-économique soit un concept universel qu'ailleurs répond à des critères politiques, sociaux, culturels et techniques, la stratification est en Colombie (par mandat constitutionnel et légal) un instrument de politiques tarifaires de services publics de distribution [...] (Grupo de Estratificación económica, dirección geoestadística DANE, (s.d. p. 2 ; ma traduction).

¹⁸ Il n'est pas mon propos dans cet article de développer cette question de stratification sociale. Cependant, je pense qu'elle mériterait une analyse approfondie des imaginaires de classe et de réalités socio-économiques des migrants colombiens à Paris afin de comprendre comment se produit l'imaginaire de *communauté nationale* en contexte migratoire.

quelqu'un d'étranger en termes socio-économiques et j'ai été accueillie avec une certaine méfiance. Si les clients avec qui j'ai pu discuter étaient contents de savoir que des jeunes étudiants s'intéressaient à la Colombie, ils ne me faisaient pas forcément confiance : des entretiens m'ont été gentiment refusés sous prétexte de « ne pas avoir le temps et ne rien avoir à dire¹⁹ ».

Cette attitude relativement à ma présence a quelque peu changé lorsqu'on m'a proposée de remplacer un des serveurs qui était absent. En discutant avec les autres employés, ils ont découvert que je travaillais en parallèle à mes études. Soudain, je n'étais plus catégorisée comme une étudiante riche. Je suis devenue la jeune étudiante en difficulté qui a besoin d'être rassurée et aidée²⁰, dans un espace qui m'apparaissait fortement masculin²¹. Si endosser ce rôle me permettait d'être acceptée le temps du service de midi, ma recherche ne l'étais pas. La méfiance a été remplacée par une attitude plutôt paternaliste, mais j'étais toujours exclue des échanges avec les habitués en dehors de ma position de serveuse. À la fin du service, les habitués restaient discuter avec Diana²², qui tient le comptoir, pendant que nous déjeunions. J'étais invitée à manger et à boire le café à côté d'eux, mais la parole ne m'était plus vraiment adressée.

Le début de mon travail dans le milieu associatif-militant s'est déroulé différemment car ce sont mes propres réseaux de sociabilité qui m'ont orientée vers ce choix. Mon travail avec les associations a donc commencé sur une base de confiance. Dans le cas de *Solidaridades*, par exemple, j'ai été invitée implicitement à faire partie du groupe suite à un entretien où Luis, membre de cette association, m'avait proposé d'intégrer un projet en cours. Luis m'avait un peu parlé de *Paix* lorsque je l'avais rencontré en avril 2019 lors d'un repas

¹⁹ Conversation avec Diana qui tient le comptoir et s'occupe de la gestion du restaurant. Journal de terrain, 13/03/2018.

²⁰ À partir de ce moment, j'ai reçu des pourboires de la part des quelques clients habitués et des conseils de la part des employés pour trouver un travail étudiant (voir Molina, 2018 : 48).

²¹ Tous les clients habituels sont des hommes travaillant ou ayant travaillé dans le milieu de la construction. Il y avait très peu de femmes colombiennes qui venaient manger sur place à midi. Certaines venaient pour récupérer des repas commandés à l'avance. Plus rarement, des femmes venaient manger en groupe, mais ne restaient jamais longtemps.

²² Tous les noms apparaissant dans l'article ont été modifiés pour des raisons d'anonymat.

collaboratif ayant pour but de récolter des fonds pour financer *a posteriori* une manifestation qui avait eu lieu au début du mois. À l'époque, je faisais déjà partie de *Hilando* et j'avais participé à la manifestation à titre personnel et scientifique. J'avais assisté à quelques événements de *Solidaridades*, mais je ne connaissais que quelques membres. Je me suis présentée auprès de Luis comme une doctorante faisant une thèse sur la migration colombienne à Paris. Ce statut n'a pas suscité de questions ; étant lui-même étudiant inscrit en Master 2 Recherche à l'époque. Il m'a accordé un entretien pour me parler en détail des associations où il travaillait. J'analyserai, ci-dessous, un extrait²³ de cet entretien afin de mettre en lumière comment se négocient nos positionnements tout au long de l'interaction.

« 1 LUI	eh: eh: nosotros vamos a hacer más reuniones/ [si tú] quieres participar en solidaridades\
	(.) en [PAIX/&
2 SAL	[mhm] [mhm]
3 LUI	&XX yo me encargo de Paix / yo estoy- yo - yo estoy acá\ °ósea (.) yo no tra- yo trabajo con solidaridades obviamente\ sí/ todo lo que quieran tan\ pero yo CO-ORDINO Paix
4 SAL	=mhm
5 LUI	=entonces en Paix// eh: °eh(.) siempre serás bienvenida si: (.) apoyo en [ideas en] &
6 SAL	[ok]
7 LUI	&comunicación manejo de redes si tienes alguna idea de: <i>mise en page</i> algún texto que quieras someter/ eh: porque hacemos refritos también es decir recogemos (.) si quieres ósea\ TE DEJO ESO POR AHORA/
8 SAL	=ok .h ((risa))
9 LUI	eh: para que lo escuches otra vez pienses/
10 SAL	=mhm

²³ Cet extrait est transcrit suivant les conventions de transcriptions ICOR (ICAR – Lyon 2).

11 LUI	=eh leas eh vayas te invito a que vayas a pa[ix/ PUNTO tres/]&
12 SAL	[A LA página/ no\ tiene(n) °ok\]
13 LUI	&y conozcas/ y me es- y me vuelvas a escribir\
14 SAL	=listo
15 LUI	y me digas si te inteRESA/ eh: nosotros pues/ trabajamos\ eh: (.) en FUNCIÓN de nuestro tiempo\ (.)no tenemos ni hoRARios ni obligaciones\ solamente ES/ eh: transpaRENCIA con el- con- con los TIEMPOS/ para estar CLAROS/ y ya\ un trabajo en equipo: que busques eh: liderAR ALGO\ [necesitamos] gente (DIEZ) entonces es- es- es eso\
14 SAL	[mhm]
	=bueno »

En amont de cet échange, je n'avais pas envisagé m'impliquer dans *Paix*. Mon objectif avec cet entretien²⁴ était notamment de comprendre quel était le rôle de *Solidaridades* dans l'organisation de la manifestation d'avril et d'entrer en contact avec eux pour une éventuelle collaboration, dans le cadre de ma recherche. Cependant, cet entretien est devenu d'une part un exercice informatif pour moi, et d'autre part un moment de recrutement pour Luis. Lors de notre conversation, Luis se positionne comme responsable du projet (cf. 3 : « je m'occupe de / je suis coordinateur ») en prenant distance vis-à-vis de l'association, marquée par un « mais » de concession (cf. 3 « mais je coordonne *Paix* »). Ce rôle lui donne le droit, au nom de l'association, de m'intégrer au projet et de m'inviter à des réunions (cf. 1). Endosser ce rôle lui permet également de mener la conversation et de prendre le rôle d'interviewer. Il m'invite de manière réitérée à faire partie de *Paix* à l'aide de plusieurs procédés : se montrer disponible pour m'accueillir, faire appel à mes compétences et énoncer son besoin de recruter de nouveaux bénévoles.

²⁴ Cet échange a pris la forme d'un entretien non-directif et de récit de vie.

Il m'ouvre la porte du projet tout en me laissant la possibilité de choisir et de revenir quand je le souhaite : « je t'invite à aller sur *Paix* [la plateforme en ligne] » (cf. 9), « à prendre connaissance [du site internet] et à me recontacter (cf. 11) ; « tu seras toujours la bienvenue » (cf. 1). Il se montre disponible pour m'accueillir (« je suis là » cf. 1) en m'invitant à le recontacter pour lui dire si le projet « m'intéresse » (cf. 13). Il fait appel à des compétences que je peux éventuellement mettre à disposition du projet : compétences communicationnelles, mise en page de leur site ou alors rédaction d'articles (cf. 5). Et il les met en valeur en m'offrant la possibilité d'« être à la tête de quelque chose » (cf. 13). J'apprends plus tard dans une autre réunion qu'il voulait m'impliquer dans le projet *Paix* pour aider la coordinatrice de l'équipe de traduction en raison de mon parcours académique. Il exprime également le besoin de construire une équipe de travail plus grande (cf. 13 « on a besoin des gens »). Enfin, Luis profite de l'entretien pour me persuader de rejoindre leur projet. En me proposant de « réécouter » (cf. 7) le récit « qu'il me laisse » (cf. 5), il fait référence à l'enregistrement que je faisais. Il se le réapproprie et le transforme en moyen de négociation et d'invitation.

En tant qu'« événement communicationnel » (Mondada, 2000 : 197), l'entretien « n'est pas simplement un instrument neutre d'enquête ». Il n'est pas que possible source de savoirs scientifiques, il devient utile dans l'interaction en tant que stratégie pour accomplir une action : présenter le projet et recruter de nouveaux bénévoles.

Luis m'ouvre peu à peu une place dans le projet et il me dit :

« Quand tu commenceras à travailler dans ce milieu militant, tu verras que c'est comme une famille²⁵».

Je comprends que je suis la bienvenue et je me sens accueillie avec tendresse. Je commence à voir qu'ils ont des liens d'amitié forts et que le travail associatif repose sur une base de confiance dans le collectif. Je comprends qu'on attend que je m'implique dans ce rêve commun de travailler pour la paix en Colombie. Et cette implication personnelle doit aller au-delà de ma recherche. Bien que je me sois présentée comme « doctorante » et que j'ai

²⁵ Journal de terrain, 23/04/2019 (ma traduction).

donc mis en avant mon identité de chercheuse, j'ai fini, dans notre entretien, par faire appel à mes expériences non académiques et à mon appartenance nationale. C'est le fait d'endosser le rôle de jeune, migrante, militante intéressée par le travail de *Solidaridades* et d'être catégorisée comme telle qui m'a permis d'être invitée aux réunions et d'être ajoutée dans les conversations électroniques de groupe de l'association, contrairement à mon expérience dans le restaurant où ce sont ces mêmes catégories qui m'ont éloignée du groupe.

S'engager, s'impliquer : entre levier de connaissance et inquiétude éthique

Je me rends compte avec le recul que si je voulais éventuellement faire partie de leur « famille », un fort engagement personnel, émotionnel et militant était nécessaire. C'est un espace où « il n'y a pas de place pour un observateur non engagé » (Favret-Saada, 1997 : 27) car la nature des activités dans un milieu associatif-militant fait que les acteurs ont des exigences en termes d'implication personnelle.

Au-delà de mon rôle de chercheuse, on attend de moi non seulement que je participe, mais aussi que je prenne position vis-à-vis de la politique colombienne. Ces exigences sont exprimées de manière explicite par Luis en termes de temps et de confiance envers l'équipe de travail. L'intensité de sa voix permet d'interpréter l'importance qu'il accorde à la « transparence » et la « clarté » (cf. 15) qu'il attend des bénévoles. Cette implication peut ouvrir de nouveaux espaces *dans le terrain* et devenir un « instrument de connaissance » (Favret-Saada, 2009 : 153), mais suscite également des questions éthiques vis-à-vis de ses acteurs.

L'entrée *sur le terrain* se fait dans la continuité de relations interpersonnelles. Avant d'être chercheuse, j'étais actrice sociale dans ce *terrain-en-devenir*. Si, suite à une demande explicite de ma part, les associations où je travaille sont devenues l'espace de mon enquête, ma place en tant qu'ethnographe est encore négociée dans l'interaction avec les membres de ces associations. Ma présence et participation dans nos activités m'ont permis de tisser des relations de confiance et d'amitié. Le temps passé avec eux et leur propre

compréhension de mon travail scientifique ont permis de créer une place d'un « moi chercheuse » au sein de nos projets associatifs.

Quelques mois après avoir intégré les deux associations, certaines de mes habitudes d'ethnographe (prendre des notes, poser des questions, faire des photos...) deviennent objet de discours. Lorsque j'ai commencé à travailler avec *Hilando*, je ne me sentais pas en confiance pour faire des enregistrements. Je prenais des notes pendant les réunions. Ceci ne surprenait personne ; la plupart des participants le faisait aussi. Parfois, lorsqu'on se retrouvait pour dîner ou boire un verre après les réunions, je sortais mon carnet ou mon portable pour noter, par exemple, des noms d'autres associations dont je n'aurais pas pu me souvenir plus tard. Pendant les premiers mois de travail avec eux, personne ne faisait de commentaires sur cette activité, mais elle est devenue rapidement une source de questions ou même de plaisanteries.

Lors d'un dîner avec *Hilando* où l'ambiance était particulièrement conviviale, Mariana nous racontait une histoire à propos de Colombiens dont je n'avais pas entendu parler. J'écoutais avec attention, mais n'arrivais pas à comprendre l'histoire et me sentais perdue. On était nombreux à table (à peu près 10 personnes) et il y avait deux conversations parallèles. Peu à peu, l'histoire de Mariana a attiré l'attention du reste du groupe. Elle se reprenait et disait :

« Je les ai rencontrés il y a quelques années. Nous avons travaillé ensemble²⁶ ».

Ce « nous » ne faisait pas référence qu'à notre association, mais à des gens que tout le monde était censé connaître. À aucun moment elle n'a précisé qui ils étaient et pourtant tout le monde avait l'air de suivre l'histoire. Souhaitant comprendre le sujet de la discussion, j'ai demandé : « C'est qui nous²⁷ ? », en profitant d'un moment de silence. Adriana m'a

²⁶ Ma traduction depuis l'espagnol. Journal de terrain, 07/03/2019.

²⁷ Ma traduction depuis l'espagnol. Journal de terrain, 07/03/2019.

regardé et a dit : « ah ! C'est Salomé la chercheuse qui parle là²⁸ ! ». On a tous ri et Daniel a ajouté : « là elle va sortir son carnet²⁹ ! ».

J'ai ri car je ne pensais pas au carnet à ce moment-là. Depuis ce jour-là, lors des repas ensemble, ils prirent l'habitude de me faire de plus en plus des blagues sur mes notes lorsqu'ils me voyaient avec mon carnet :

« Alors là, elle va écrire le participant 1 a pris sa cuillère pour boire sa soupe. Le participant 2 fait des blagues. Le participant 3 rigole³⁰ ».

Ils ont également commencé à m'envoyer des messages, des livres, des photos ou des événements Facebook qui pouvaient m'intéresser pour la recherche. Ces moments-là sont certes des moments de convivialité qui nous permettent de nous réunir en tant que groupe, mais contribuent également à la construction de l'identité de l'ethnographe au sein du groupe.

Ces conversations dévoilent comment j'ai endossé une multiplicité de rôles qui se superposent et sont co-produits dans nos interactions. Elles mettent également en évidence que la possibilité de m'intégrer et de m'y maintenir en tant que chercheuse est dépendante des relations personnelles et de confiance, basées sur des affects qui lient le chercheur et ses interlocuteurs.

Après plusieurs mois de travail avec *Hilando*, alors que l'on préparait le début d'un long projet, j'ai demandé l'autorisation de filmer nos prochaines rencontres en expliquant l'intérêt de ces vidéos pour mon corpus. Avant même de terminer la formulation de ma question, Marcia (avec qui j'ai animé plusieurs ateliers), m'a dit :

« Pour moi, tu peux faire tout ce que tu veux car tu nous as beaucoup aidés et tu es toujours là pour nous. Fais tout ce que tu veux ! Pour moi, y a pas de soucis³¹ ».

²⁸ Énoncé prononcé en français.

²⁹ Ma traduction de l'espagnol.

³⁰ Ma traduction. Journal de terrain, 13/04/2019.

³¹ Ma traduction. Journal de terrain, 31/10/2019.

Finalement, on ne peut être accepté sur le *terrain* que parce qu'il y a une relation de confiance entre les acteurs et l'ethnographe en tant qu'acteur social. Et cette relation de confiance aura aussi, ultérieurement, une influence sur l'interprétation des données dans la mesure où il est difficile de prendre de la distance par rapport aux situations décrites au moment où l'ethnographe les vit personnellement.

Le décentrement : *continuum* entre les savoirs dits pré-scientifiques et les questionnements de recherche ?

Revenons maintenant à ce qui a motivé cet article : mon sentiment de gêne vis-à-vis des expressions utilisées pour désigner les espaces où se déroule ma recherche. Dans mon imaginaire, le fait d'appeler *terrain* les associations où je travaille, renvoyait à établir d'emblée un certain rapport entre mes interlocuteurs et moi. Un rapport inégalitaire où j'étais supposée occuper la position de chercheuse qui « participe » tout en gardant une certaine distance afin de pouvoir observer et interpréter, écrire et produire de la connaissance.

Or, mon arrivée dans ces associations ne répondait pas seulement à un questionnement scientifique, c'était aussi une quête identitaire personnelle. Comment devais-je donc gérer mon envie d'engagement dans le monde associatif et mon souhait de faire de la recherche ?

Même si on n'attendait plus de moi une position de neutralité dans mon ethnographie, la gestion des multiples « moi » à la fois dans mes relations personnelles et dans l'écriture m'inquiétait. Devais-je prendre de la distance vis-à-vis des gens que je rencontrais au quotidien ? Et si je le faisais, comment savoir que cette distance était en effet « la bonne distance », celle qui me permettrait de me décentrer et de me désimpliquer pour pouvoir interpréter ? Jusqu'à quel point devais-je prendre part à des interactions et des événements de ces associations alors qu'elles devaient être la source de mes données ?

Jeanne Favret-Saada (2009) explique bien le dilemme :

« Si je "participais", le travail de terrain devenait une aventure personnelle, c'est-à-dire le contraire d'un travail ; mais si je tentais d'"observer", c'est-à-dire de me tenir à distance, je ne trouvais rien à "observer" » (p.153).

D'ailleurs, à ce dilemme s'ajoutaient les questions éthiques : comment ne pas donner l'impression à mes interlocuteurs de les « utiliser » dans ma recherche ? Cette mise en garde de ma part avait pour origine les situations où j'avais fait face à une certaine réserve de la part de mes interlocuteurs. Comment expliquer que mon engagement vis-à-vis des problèmes sociopolitiques colombiens était aussi réel et important que mon envie de faire de la recherche ?

J'ai mis du temps à comprendre que je n'étais pas ethnographe dans ces espaces par hasard et que :

« Cette quête de l'altérité, qui est aussi une quête d'identité, est d'abord individuelle, profondément ancrée dans une problématique personnelle qui conditionne toutes les phases de la démarche » (Caratini, 2004 : 17).

Cinq ans après mon arrivée en France, j'ai commencé ma thèse sur la production d'une *colombianité* à l'étranger. Je travaille avec des groupes de militants qui tentent de garder un lien avec le pays, qui ont un fort sentiment d'appartenance alors que certains d'entre eux n'ont jamais remis les pieds au pays, parfois même depuis plus de 20 ans. Pourquoi et comment cherchons-nous à garder ce lien fort ? Je me rends compte que, pour pouvoir me poser les questions qui m'intriguent aujourd'hui, j'ai dû partir loin de mon pays à un moment de ma vie où je rejetais certaines habitudes et pratiques dites « colombiennes ». Le fait d'être loin et d'avoir une vie quotidienne plurilingue m'a fait redécouvrir mon sentiment d'attachement au pays. J'ai l'impression que, par l'expérience de la migration, j'ai pour la première fois été interpellée et consciente d'être l'Autre. Selon Marc Augé (1987), ce statut :

« [...] ne se formule pas [*dans une société*] de manière univoque et [...] il ne se dit (quand il se dit) ni se vit pareillement à un bout ou à un autre de la chaîne statutaire » (p.13).

Dès lors, la nécessité de mieux comprendre lesdites exigences d'une ethnographie chez soi s'est imposée.

Si dans les sections précédentes j'ai pu expliquer en quoi il est difficile de définir clairement le statut du chercheur en termes de *proximité*, il me reste encore une question à traiter vis-à-vis du décentrement de l'ethnographe.

Pour moi, ce *décentrement* a commencé à s'opérer bien avant le début de mon ethnographie, à partir du moment où je me suis vue confrontée à la réaffirmation constante de mes origines, de ma nationalité et de mon statut d'étudiante étrangère. Tantôt catégorisée comme peu colombienne (lorsque j'habitais là-bas) tantôt catégorisée comme l'image prototypique des gens de ce pays (une fois arrivée en France), je n'ai pu que remettre en question l'image que j'avais de moi-même et mon rapport à l'Autre. Mais qui est donc cet Autre que l'ethnographe doit chercher à tout prix ?

Le décentrement n'est pas (ou pas que) une prise de distance physique et émotionnelle. C'est un effort pour comprendre comment nos expériences personnelles, nos représentations et nos « prénotions » (Durkheim, 1988) nous amènent à poser certaines questions à certains moments de nos parcours de vie. M'interroger sur la communauté était en l'occurrence une volonté (non consciente au début) de déconstruire l'idéal de *colombianité* que je m'étais fait et dont je voulais absolument faire partie ; l'idéal du groupe dont je me sentais éloignée.

La démarche ethnographique ne peut pas se détacher de ces questionnements personnels. Elle se trouve dans la continuité de nos relations et de nos inquiétudes, certes en tant qu'ethnographes, mais aussi en tant qu'actrices sociales. Interroger l'origine de ces préoccupations dites pré-scientifiques peut nous aider à comprendre comment se construisent nos « objets » de recherche et comment ils nous situent dans des cadres sociaux plus larges que celui de l'enquête. Nos prénotions peuvent aussi constituer un outil de connaissance, non pas en les écartant, mais en comprenant le rôle qu'elles jouent dans nos expériences ethnographiques. Le monde associatif-militant colombien m'était étranger avant de commencer ma recherche ; aujourd'hui, j'en suis de plus en plus proche. Mais

cette proximité n'est pas liée à des traits de mon *identité* tels que la nationalité et le pays de résidence. Elle s'est construite dans mes interactions avec les participants à l'enquête. Suis-je donc tout de même une chercheuse *du proche chez moi* ?

Conclusion

Dans le cadre d'une recherche sur la production de sentiments d'appartenance à une *communauté imaginée* colombienne à Paris, j'ai voulu montrer l'importance d'une démarche réflexive autour du positionnement de l'ethnographe. Si je pouvais être catégorisée comme une chercheuse *insider* en raison d'une certaine proximité géographique et culturelle avec les associations où se déroule ma recherche, j'ai pu montrer que cette position ne peut pas se comprendre en termes de *proximité* ou de *distance*.

Une analyse sociolinguistique interactionnelle m'a permis de mettre en évidence comment la place de l'ethnographe est négociée dans les interactions. Étant prise dans des relations de pouvoir, j'endosse une multiplicité de rôles selon les catégories qui me sont co-attribuées (jeune, migrante, colombienne, militante, chercheuse). Ces rôles peuvent se superposer et évoluent au long de l'enquête, en fonction des interactions auxquelles je participe. Cette analyse met également en lumière comment ce positionnement se fait dans la continuité des relations personnelles et de confiances tissées par l'ethnographe en tant qu'actrice sociale. En effet, c'est le fait de mettre en valeur ma position de jeune militante et de m'impliquer personnellement qui m'a permis d'être acceptée au sein des associations. Dans un milieu militant, l'implication au-delà de la recherche apparaît comme nécessaire pour participer aux activités et peut donc devenir un levier de connaissance.

Cet article contribue à réinterroger la dichotomie entre l'anthropologie « chez soi » et « chez l'autre », qui laisse croire que la difficulté du décentrement et de la désimplication ne concernent que la recherche en milieu familial. Si le décentrement reste un enjeu pour

tout ethnographe, ce processus doit se comprendre comme une réflexion sur les prénotions (Durkheim, 1988) qui mènent à la construction de l'*objet* de recherche.

Toute ethnographie est une recherche de l'Autre. Si mes expériences préexistantes dans mon *terrain-en-devenir* me permettaient de m'identifier aux acteurs de cet espace, mon ethnographie exprime ma volonté de comprendre un idéal de communauté dont je me sentais éloignée. Elle est une quête de l'Autre proche dans un ici lointain.

Références bibliographiques

Abu-Lughod L., 1990, « Can There Be A Feminist Ethnography? », *Women & Performance: a journal of feminist theory*, 5(1), p.7-27.

Anderson B., 1983, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism* [Revised Edition, 2006], Verso.

Augé M., 1987, « [Qui est l'autre ? Un itinéraire anthropologique](#) », *Homme*, 27(103), p.7-26.

Bajard F., 2013, « [Enquêter en milieu familial](#). Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, n° 90(1), p.7-24.

Bourke B., 2014, « [Positionality: Reflecting on the Research Process](#) », *The Qualitative Report*, 19(33), p.1-9.

Brubaker R., 2001, « [Au-delà de l'"identité"](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139(4).

Campigotto M., Dobbels R., Mescoli E. (dir.), 2017, « Ethnographies du proche. Perspectives réflexives et enjeux du terrain », *Émulations. Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, Presses Universitaires de Louvain, 22.

Caratini S., 2004, *Les non-dits de l'anthropologie*, [2^e éd.], éditions Thierry Marchaisse.

Caratini S., 2017, « Conclusion. Réflexion comparative sur quelques postures anthropologiques vécues de l'ailleurs et du proche », in Campigotto M. *et al.* (dir.),

- « Ethnographies du proche. Perspectives réflexives et enjeux de terrain », *Émulations*, 22, p.127-134.
- Desdouits A.-M., Roberge M., 2004, « L'ethnologie du proche », *Ethnologies*, 26(2).
- Durkheim E., 1988 [1894], [*Les règles de la méthode sociologique*](#), Paris, Flammarion.
- England K. V. L., 1994, « [Getting Personal](#): Reflexivity, Positionality, and Feminist Research », *The Professional Geographer*, 46(1), p.80-89.
- Evans-Pritchard E., 1969, [*Anthropologie sociale*](#), Paris, Payot.
- Favret-Saada J., 1997, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard.
- Favret-Saada J., 2009, *Désorceler*, Paris, éditions de l'Olivier.
- Goffman E., 1959, *The presentation of the Self. Vol. I*, Anchor Books.
- Gagné N., 2008, « Le savoir comme enjeu de pouvoir. L'ethnologue critiquée par les autochtones » in Bensa A., Fassin D. (dir.) *Les politiques d'enquête*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », p.277-298.
- González O.L., 2007, « [La présence latino-américaine en France](#) », *Migrations latino-américaines*, vol° 1270, n°1, p.8-18.
- Grupo de Estratificación económica, s.d., *La estratificación socioeconómica en el régimen de los servicios públicos domiciliarios*, Dirección geoestadística [DANE](#).
- Greco L., 2010, « [Dispositifs de catégorisation et construction du lien social](#). L'entrée dans une association homoparentale », *Genre, sexualité & société*, 4.
- Gullestad M., Lien M. E., Melhuus M., 2009, « [Anthropologie "chez soi" et anthropologie "chez l'autre"](#) », *Ethnologie française*, vol. 39(2), p.206-215.
- Harding S., 1991, *Whose Science? Whose Knowledge?: Thinking from Women's Lives*, Cornell university press.

- Hountondji P., 1993, « Situation de l'anthropologue africain : note critique sur une forme d'extraversion scientifique », in G. Gosselin (dir.), *Les nouveaux enjeux de l'anthropologue*, Paris, L'Harmattan, p.99-108.
- Kessler-Bilthauer D., 2017, « Ce que proche veut dire. La proximité de l'ethnographe dans ses relations avec les guérisseurs-désenvoûteurs lorrains (France) », in Campigotto M. et al., (dir.), « Ethnographies du proche. Perspectives réflexives et enjeux de terrain », *Émulations*, 22, p.51-65.
- Kreiger S., 1985, « Beyond "subjectivity": The use of the self in social science », *Qualitative Sociology*, 8, p.341-365.
- Lee M.-Y., 2001, « Interviewing Within Your Own Culture Away From Home: Its Effect on Insider/Outsider Status », in Merriam S., Ntseane G., Lee M.-Y., Kee Y., Johnson-Bailey J., *Power and positionality: Negotiating insider/outsider status within and Cross-cultural Research*, Adult Education Research Conference, New Prairie press.
- Lévi-Strauss C., 1961, « [La crise moderne de l'anthropologie](#) », UNESCO Biblioteca Digital, *Le Courrier de L'UNESCO, XIV Année*, p.12-17.
- McCorkel J. A., Myers K., 2003, « [What Difference Does Difference Make?](#) Position and Privilege in the Field », *Qualitative Sociology*, 26(2), p.199-231.
- Merriam S., Ntseane G., Lee M.-Y., Kee Y., Johnson-Bailey J., 2001, *Power and positionality: Negotiating insider/outsider status within and Cross-cultural Research*, Adult Education Research Conference, New Prairie press.
- Molina Torres S., 2018, *S'interroger sur la production d'une colombianité dans le restaurant El Juanchito à Paris*, Mémoire du master Sciences du Langage sous la direction de J. Costa et B. Rasoloniaina, Institut de linguistique et phonétiques générales et appliquées, Université Sorbonne nouvelle – Paris 3.
- Mondada L., 2000, « [Les effets théoriques de pratiques de transcription](#) », *Linx*, 42.
- Mondada L., 2008, « [Contributions de la linguistique interactionnelle](#) », *Congrès mondial de linguistique française*, n°17.

- Mullings B., 1999, « [Insider or outsider, both or neither](#): Some dilemmas of interviewing in a cross-cultural setting », *Geoforum*, 30(4), p.337-350.
- Naples N., Sachs C., 2000, « Standpoint Epistemology and the Uses of Self-Reflection in Feminist Ethnography. Lessons for Rural Sociology », *Rural Sociology*, 65 (2), p.194-214.
- Olivier de Sardan J.-P., 2000, « [Le "je" méthodologique](#). Implication et explicitation dans l'enquête de terrain », *Revue française de sociologie*, 41(3), p.417-445.
- Ouattara F., 2004, « [Une étrange familiarité](#). Les exigences de l'anthropologie "chez soi" », *Cahiers d'études africaines*, 44(175), p.635-657.
- Pacheco-Vega R., Parizeau K., 2018, « [Doubly Engaged Ethnography](#): Opportunities and Challenges When Working With Vulnerable Communities », *International Journal of Qualitative Methods*, 17(1).
- Peirano M. G. S., 1998, « [When Anthropology is at home](#): The Different Contexts of a Single Discipline », *Annual Review of Anthropology*, 27(1), p.105-128.
- Rémy C., 2014, « [Accepter de se perdre](#). Les leçons ethnographiques de Jeanne Favret-Saada », *SociologieS*.
- Rötterink E., 2008, [Parler scout en réunion](#). Analyse du style communicatif d'un groupe de jeunes, Université Lumière Lyon 2 – Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg.
- Stoller P., 1989, *The Taste of Ethnographic Things. The senses in Anthropology*, University of Pennsylvania press.
- Tedlock B., 1991, « [From Participant Observation to the Observation of Participation](#): The Emergence of Narrative Ethnography », *Journal of Anthropological Research*, 47(1), p.69-94.
- Volvey A., 2014, « [Le corps du chercheur et la question esthétique dans la science géographique](#) », *L'Information géographique*, vol. 78(1), p.92-117.
- Yunda J. G., 2019, « [Densificación y estratificación social en Bogotá. Distribución sesgada de la inversión privada](#) », *EURE (Santiago)*, 45(134), p.237-257.

Les enjeux de l'enquête dans son monde professionnel

Résumés des articles

Wafa Dahman. Récit réflexif sur le parcours médiatique d'une « immigrée » française au Maghreb (1987-2001)

Dans cet article, je reviens sur mon parcours professionnel de journaliste qui m'a conduit à vivre plusieurs expériences médiatiques nationales entre les deux scènes sociales du Maghreb et de la France. Au-delà, des pratiques journalistiques différentes d'un pays à l'autre et de l'environnement politique spécifique à chacun de ces pays, ces multiples pratiques m'ont interpellée sur mon identité éthique, politique et morale, et sur ma condition professionnelle de femme issue de l'immigration. Cette contribution est une auto-socio-analyse d'une trajectoire qui est devenue mon objet de recherche dans le cadre d'un travail de thèse de doctorat sur la « fabrique nationale du communautarisme » vue à partir d'une radio locale dite « communautaire » – Radio Salam à Lyon.

Mots clés : « radios communautaires », « communauté », « communautarisme », immigration, Radio Tunis, Radio Méditerranée internationale MEDI 1, Radio Salam Lyon.

Konstantin Shorokhov. Travailler et enquêter à la Croix-Rouge. Entre intérêts, avantages et limites de ce statut dans le cadre d'une enquête de terrain

Cet article questionne les effets de la proximité professionnelle entre l'enquêteur et les enquêtés. À partir de la situation où le sociologue possède le statut de salarié au sein de l'organisation qu'il choisit d'étudier, les spécificités du déroulement de l'enquête par entretien sont présentées et un travail réflexif est mené sur les apports et les limites du statut ainsi défini. Il est également question de montrer l'importance et les particularités de la recherche d'équilibre entre proximité et distanciation pour effectuer une enquête sociologique auprès de personnes avec qui le chercheur travaille.

Mots clés : organisation, proximité professionnelle, enquête par entretien, réflexivité, neutralité

Anthony Ximenez. De la réflexivité professionnelle à la critique des pratiques. Perspectives ouvertes par la démarche « archéologique » de Foucault

Dans quelle mesure un « praticien réflexif » peut-il développer une recherche rigoureuse et critique sur ses propres pratiques professionnelles ? M'appuyant sur mon expérience de praticien en agence d'architecture devenu chercheur dans le cadre d'une convention CIFRE, j'expose les problèmes épistémologiques et surtout méthodologiques que j'ai rencontrés.

Alors que je souhaitais développer une réflexion sur certains projets urbains qui avaient posé des problèmes de faisabilité à mes collègues et moi-même, j'ai dû faire face à la difficulté de développer un cadre d'analyse scientifique. Sur quelle base pouvais-je mettre en place une réflexivité rigoureuse, n'ayant pas été dans une posture d'*observation* mais bien de *participation* pleine et entière à l'époque des études ? C'est dans l'*Archéologie du Savoir* de Michel Foucault que j'ai trouvé les principales ressources pour développer une méthode d'analyse critique des documents produits, envisagés comme des « pratiques discursives » à décrire comme telles, en rupture avec une approche *compréhensive* tournée vers les acteurs.

Mots clés : épistémologie, urbanisme, Foucault, pratiques professionnelles, réflexivité

Récit réflexif sur le parcours médiatique d'une « immigrée » française au Maghreb (1987-2001)

Wafa Dahman

Wafa Dahman, journaliste, est actuellement doctorante en sociologie au Lames, Aix-Marseille-Université, CNRS.



« Qui est le moi qui écrit et qui est le moi dont parle celui qui écrit ? Toute entreprise d'auto-analyse contient et engage une théorie sociale et politique du sujet et des processus de subjectivation. » (Eribon, 2019 : 19).

Distances objectives et objectivation

Dans le cadre d'une thèse sur « la fabrique nationale du communautarisme », je vais tenter ici d'objectiver mes diverses expériences professionnelles dans les médias afin de contrôler

mon propre rapport à mon objet de recherche. Radio Salam dont il est question ici, qui représente l'institution centrale de mon terrain et de mon objet de réflexion, a été créé en 1991 par un groupe d'amis, dans le cadre d'une association dont moi-même je faisais partie. En effet, j'ai vécu ainsi de l'intérieur, tous les instants déterminants de sa fondation, son histoire administrative et bureaucratique, mais aussi, les enjeux politiques, les stratégies, les ambitions individuelles et les différentes difficultés, relationnelles et financières, dans le cadre local lyonnais. En parallèle, j'ai travaillé pour d'autres radios et télévisions pour m'enrichir de nouvelles expériences.



Studio Radio Salam, Lyon

Cela étant dit, mon vœu et mon objectif initial n'ont jamais été de travailler dans une radio « communautaire », car c'est un média « stigmatisé », marqué par l'idée de l'enfermement dans un « communautarisme¹ » maghrébin et islamique, car cette radio est très liée à la

¹ « Il n'existe pas de mot plus disqualifiant dans l'espace public français contemporain que celui de « communautarisme ». Ce terme flou et à connotation négative renvoie à des formes d'entre-soi, de

communauté maghrébine de Lyon du fait de son bilinguisme français-arabe et de son nom, « Salam », perçu comme un marquage religieux implicite². Elle était également « masculine » dans sa composante démographique, à l'exception de moi-même. Cela m'a conduit à faire plusieurs tentatives de rupture pour intégrer un média national et symboliquement plus « prestigieux ».

J'ai conscience de la difficulté de parler de soi, de prendre le recul nécessaire pour garder l'objectivité indispensable à un travail scientifique lorsque l'objet de réflexion est intimement lié à sa vie personnelle. Effectivement, ce travail d'analyse ne se limite pas à une trajectoire professionnelle. C'est aussi une réflexion sur le parcours d'une femme née en France de parents tunisiens. Sans oublier que cette réflexion est ancrée dans un moment spécifique de l'histoire de France, celle de l'émergence des « enfants de l'immigration » et de leur visibilisation politique. Tout commence en 1983 avec la « Marche pour l'égalité³ », transformée en « Marche des beurs⁴ ». Ce mouvement citoyen spontané, récupéré par « SOS Racisme » et « France plus⁵ », va progressivement détruire toutes velléités politiques de nombreux jeunes qui ont cru trouver une place au sein des partis et notamment du Parti

séparatisme et de repli de groupes qui partageraient des pratiques et des conceptions du monde social singulières et manifesteraient une défiance à l'égard de la mixité sociale, ethnique ou religieuse. Depuis la fin des années 1980, les musulmans incarnent cette menace spécifique pour l'« ordre républicain » (voir Mohammed, Talpin, 2018 : 5).

² « Ce type "artificiel" de formation d'une croyance à une identité ethnique commune correspond tout à fait à un schéma que nous connaissons, celui de la réinterprétation de sociétés rationnelles en relations de communauté personnelles » (Weber, 2019 : 140).

³ Voir le documentaire *Français d'origine contrôlée* de M. Kessous, diffusé sur France 2 pour les 30 ans de la Marche pour l'égalité ([1^e partie](#) et [2^e partie](#)).

⁴ « Lors des incidents qui se sont déroulés au printemps 1983, un habitant de la cité Toumi Djaïja, a été blessé par la police alors qu'il cherchait à s'interposer pour éviter un nouvel affrontement avec les jeunes du quartier. Quelques mois plus tard, avec l'aide du père Delorme et de la Cimade, il crée l'association SOS-Minguettes qui décide d'organiser à partir d'octobre 1983 une marche pour protester contre les violences policières et améliorer l'image des jeunes issus de l'immigration dans l'opinion publique. Partis de Marseille dans l'indifférence quasi générale, les marcheurs arriveront le 3 décembre à Paris, où ils sont triomphalement accueillis par plus de 100 000 personnes. » (Noiriel, 2009 : 617).

⁵ À chaque nouvelle commémoration de la Marche, des analyses mettent en avant le rôle joué par SOS-Racisme dans la marginalisation des porte-parole « beurs ». Créée fin 1984, cette association connaît une réussite inattendue : en quelques mois, elle s'impose comme la figure de proue du combat contre le racisme, déclassant les *leaders* de la mouvance beur mais aussi les associations comme le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ou la Ligue des droits de l'Homme (LDH) depuis longtemps engagées sur ce terrain (voir Masclat, 2013).

socialiste. En quelques années, un sentiment amer de non-reconnaissance et d'exclusion s'est installé (Boubeker, 1999).

Comme je vais le démontrer dans cet article, je suis en permanence une femme « issue de l'immigration » en France ; en Tunisie une « fille d'immigrée », donc une étrangère de l'intérieur et, pour le Maroc, une coopérante « usurpatrice ». C'est-à-dire que mon statut d'expatriée et d'immigrée est analogue au Maghreb et plus particulièrement au Maroc à la condition d'un français métropolitain rejoignant les colonies pour des raisons professionnelles ou personnelles dans les années 1950, dont les portraits sont décrits par Albert Memmi durant la guerre d'Algérie (Memmi, 1985).

Joue également ma condition de femme dans ces différents pays maghrébins. Une femme célibataire, vivant seule, est perçue comme une femme « libre », sans tabous. Dans des sociétés où les relations hommes-femmes sont codifiées, où le mariage installe un statut de respectabilité, j'étais en porte à faux avec mon identité supposée de Maghrébine qui impose un respect de ces codes et une identité d'étrangère qui au contraire se retrouve « hors contraintes sociales ». Cette situation m'a créé des tensions autant avec les hommes qu'avec mes collègues femmes.

Dans cet article, je vais évoquer mes expériences journalistiques en tant que femme toujours perçue « étrangère », dans ces trois pays où les pratiques médiatiques et le contexte politique national sont particuliers. Sans oublier en parallèle de ce parcours, la place de cette radio « communautaire », Radio Salam vers laquelle je revenais constamment après moult expériences, nationales avec Europe 2, TV5 ou France 3, ou internationales, avec la Radio-Télévision tunisienne ou MEDI 1. En réalité, j'étais et je suis toujours en tension permanente entre proximité et mise à distance, car travailler à Radio Salam, c'est être dans une situation de médiateur entre des idées, des hommes, des femmes et des appartenances, comme le notait Fanny Colonna à l'égard des instituteurs indigènes dans l'Algérie coloniale (Colonna, 1976).

De fait, il ne s'agira pas ici d'une autobiographie et encore moins de confessions personnelles, mais d'un retour réflexif sur des moments et des parcours sociaux et professionnels, car comme le disait très justement Pierre Bourdieu (1986) :

« On ne peut comprendre une trajectoire (...) qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée, donc l'ensemble des relations objectives qui ont uni l'agent considéré - au moins dans un certain nombre d'états pertinents - à l'ensemble des autres agents engagés dans le même champ et affrontés au même espace des possibles ».

À travers plusieurs scènes et situations d'interactions, les frictions ou les conflits que j'ai vécu en tant que femme dans des pays où je n'avais pas les codes culturels, mais également en France, où le double contexte de l'émergence de l'islam politique et l'échec de la « Marche pour l'égalité », ont conduit à une suspicion constante des français d'origine maghrébine. Le retour réflexif sur mon parcours de plus de 30 ans aujourd'hui, me permet de visualiser et de comprendre le sens caché de ces expériences nées d'une désillusion.

Une quête illusoire d'égalité

J'ai fini mes études en 1987, c'est-à-dire quatre ans après la « Marche pour l'égalité » et trois ans avant les émeutes de Vaulx-en-Velin, ville où j'habitais. Ces violences ont rendu visibles la réalité des banlieues et leur ghettoïsation et a aggravé la stigmatisation des populations de ces territoires, du fait de leur origine sociale et ethnique (Bancel *et al.*, 2015). 1987 marque aussi la fin de l'illusion de l'égalité citoyenne et les débuts d'un repli religieux dans les banlieues qui conduira à la radicalisation de certains jeunes nés en France comme ces deux Lyonnais de Vénissieux qui ont été arrêtés à Kaboul et enfermés à Guantanamo par les Américains en 2001⁶.

⁶ Influencés par un « grand frère » djihadiste, Mourad Benchellali et Nizar Sassi, deux jeunes du quartier des Minguettes à Vénissieux, sont partis en 2001 pour un voyage « initiatique » en Afghanistan, où ils croisent Ben

Je n'ai jamais eu le projet de créer ou de participer à une radio bilingue arabe-français qui ciblerait l'immigration d'origine maghrébine. Bien au contraire, je voulais intégrer une rédaction de grand média français, pour être une journaliste « comme les autres ». Ce terme « comme les autres » peut surprendre, mais lorsque l'on grandit dans une banlieue, où les professeurs lors des vœux d'orientation vous renvoient à votre origine ethnique en vous expliquant que, pour vous, être médecin ou journaliste n'est pas possible et qu'il est préférable d'envisager des études de secrétariat... vous ressentez une injustice, une dévalorisation, une blessure que rien ne peut justifier, si ce n'est la discrimination – « vous n'êtes pas comme les autres ».

« Les jeunes issus de l'immigration maghrébine subissent une humiliation institutionnelle qui a l'intensité de celle que subissent ceux qui ne sont pas membres de la société dans laquelle ils vivent, peut être lourde de conséquences » (Lorcerie, 2003 : 217).

Après mon bac, j'ai intégré une école de communication pour être journaliste. Nous devons régulièrement faire des stages dans des médias. N'ayant aucun réseau ni contact avec cet univers en France, j'ai profité de vacances familiales en Tunisie pour postuler au sein de la radio nationale francophone. En fait, un voisin de mon grand-père travaillait dans les services techniques et il a transmis mon dossier au rédacteur en chef. À ma grande surprise, ma demande a été acceptée très facilement. En fait, ils n'avaient jamais eu de demande de stage d'une personne vivant en France. Ma démarche les a surpris et intrigué.

Tunisienne de France : entre indulgence et bienveillance

Le stage devait durer deux mois dans le service animation de la chaîne internationale tunisienne RTCI. J'ai très vite été mise à l'antenne pour effectuer des remplacements. Ayant grandi bercée par les radios libres, j'étais imprégnée par un style très différent de mes

Laden, quelques semaines avant le 11 septembre. Arrêtés par les américains, ils feront 30 mois de détention à Guantanamo et 18 mois de prison en France.

confrères tunisiens ; de plus, le français est ma langue maternelle. Ce stage s'est donc très bien passé au point que les responsables m'ont vivement encouragée à me présenter au *casting* organisé par la deuxième chaîne de télévision tunisienne francophone pour recruter une *speakrine*. J'ai accepté pour essayer, car je n'avais jamais fait de télévision, loin de moi l'idée d'être recrutée. D'où ma surprise lorsque j'ai reçu un télégramme m'annonçant que j'avais le poste. J'avoue avoir eu peur. Ce recrutement signifiait travailler et m'installer en Tunisie. Un pays que je ne connaissais pas. J'étais libre de prendre cette décision, car je n'ai pas vécu dans ma famille de domination masculine comme sans doute beaucoup de femmes de l'immigration. Sans cette liberté, ces expériences n'auraient pas pu être possibles. Je ne voulais pas être *speakrine* et me limiter à annoncer les programmes du jour. Je voulais intégrer la rédaction du journal télévisé en langue française de cette deuxième chaîne, où il n'y avait qu'une seule édition d'information, le journal de 21 heures. J'ai donc pris contact avec le rédacteur en chef qui a accepté. Après 6 mois de formation, j'ai commencé à présenter le journal national francophone et, en même temps, je continuais d'animer quelques émissions à Radio Tunis chaîne Internationale. Deux expériences médiatiques francophones où ma mauvaise connaissance de l'arabe et de la culture tunisienne m'ont fait commettre des impairs qui auraient pu conduire à mon exclusion, si ce n'est mon profil atypique de Tunisienne née en France, donc pas vraiment tunisienne et pas vraiment française, à qui on pouvait pardonner les erreurs. Les responsables avaient une attitude très paternaliste à mon égard.

En réalité j'intriguais, personne ne voulait croire que j'étais venue en Tunisie pour juste travailler. Mes collègues avaient du mal à imaginer qu'on puisse quitter la France, cet eldorado occidental pour la Tunisie, sauf s'il y avait un secret, par exemple, des parents qui m'auraient retiré mon passeport pour une question d'honneur, où au mieux imaginer que j'avais un projet de mariage me poussant à m'installer en Tunisie, comme de nombreuses filles l'avaient déjà fait à l'époque. J'ai eu quelques articles dans la presse tunisienne, étonnés par l'arrivée à l'antenne d'une « Tunisienne de l'étranger » c'est ainsi que l'on désignait ceux qui vivaient en France.

J.L.P. reçoit Wafa, nouvelle animatrice à la Chaîne internationale

Elle s'appelle Wafa et elle fait partie de la deuxième génération d'immigrés. Elle vient directement de Lyon. Avec sa voix qui flûte l'oreille et subjugué l'esprit elle est en train de s'affirmer de jour en jour.

Plusieurs auditeurs de Radio-Tunis confondent entre sa voix et celle de Donia Chaouch.

Wafa ce qui veut dire « fidélité », a été fidèle

au rendez-vous avec le club de « Jeunes-La Presse ». Il faut dire que, limitée par le temps, la jeune animatrice n'évoque brièvement les grands événements qui ont marqué sa vie en France.

Animatrice à une radio privée à Lyon, elle vient de terminer des études spécialisées en « public-relation ».

Evoquant l'animation, Wafa a révélé qu'animer

à Radio-Tunis n'est pas du tout la même chose qu'en France. L'animateur, là-bas, a plusieurs tâches à la fois car il est son propre technicien.

Wafa doit bientôt rentrer en France et sa douce voix manquera à bon nombre de ses auditeurs. Mais elle reviendra en janvier prochain, en plein hiver donc, comme un rayon de soleil, réchauffer les coeurs...

S.D.



La RTT – Radio-Télévision tunisienne – est installée en plein cœur de Tunis. Des barrières de sécurité interdisent aux passants de marcher le long du bâtiment et, à l'entrée, des policiers contrôlaient en permanence les cartes d'identités de tous, salariés ou visiteurs. Il y avait près de 9 studios et un studio théâtre pour l'enregistrement des pièces radiophoniques en langue arabe. Pour la partie francophone, RTCI, Radio-Tunis Chaîne internationale, principalement francophone, la chaîne proposait un programme en anglais et un autre en espagnol. L'équipe disposait d'un studio et de différents bureaux, dont une pièce spéciale sans fenêtre, celle de la censure. Elle servait à écouter les émissions venant de France ou du Canada dans le cadre de partenariats francophones. Ils recevaient aussi des bandes musicales des derniers succès anglo-saxons et français à travers des accords avec Voice of America et Radio France. Une personne était dédiée à supprimer de ces émissions tous les propos qui pouvaient aller à l'encontre de la culture du pays, par exemple ceux concernant la sexualité, mais aussi les propos politiques qui pouvaient menacer l'équilibre dictatorial

du pays. Il en était de même pour la télévision francophone. Les films étaient amputés des scènes de baiser ou d'alcool.

Mon expérience tunisienne a lieu sous la fin de la dictature du Président Bourguiba, surnommé le « Combattant suprême ». Les journalistes n'avaient aucune liberté dans l'écriture des textes relatifs à la politique intérieure. Ils étaient envoyés en arabe et en français par l'agence de presse tunisienne TAP, et nous devions les lire sans rien modifier. Des papiers à la limite « du lisible » tellement les paragraphes étaient longs et dans un style administratif, loin de l'écriture journalistique que j'avais apprise à l'école de presse.

Le journal était divisé en trois parties. La première était toujours politique, avec les activités du Président de la République, du Premier ministre et ensuite des autres ministres. Le monteur devait compter les secondes pour chacun des postes politiques. Il devait respecter la hiérarchie, c'est-à-dire un temps d'antenne proportionnel à la place de chacun dans le gouvernement. La deuxième partie était consacrée à l'actualité internationale, principalement des faits divers, des sujets sans enjeux politiques. On ne parlait jamais de l'actualité des pays maghrébins ou arabes sauf pour la Palestine, où certains journalistes étaient spécialistes de la question – qui pouvaient alors se permettre quelques commentaires d'analyse en respectant une sémantique de « l'arabisme », c'est-à-dire un soutien inconditionnel à la cause palestinienne. On ne disait pas « Jérusalem », mais « El Qods », pas « Israël », mais « l'entité sioniste » ou « la Cisjordanie occupée ». On ne devait pas évoquer les tensions avec la Libye ni prendre parti dans le conflit entre l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie autour du Sahara occidental. Pas de critiques des pays occidentaux partenaires, comme la France ou les USA. La chaîne tunisienne avait pourtant un accord avec France 2 où nous pouvions reprendre le journal dans son ensemble, mais nous ne diffusions que des sujets culturels « neutre politiquement ». En troisième partie, nous terminions avec le sport national et international où le journaliste avait toute liberté pour commenter. C'était même son seul espace de liberté.

La deuxième chaîne de télévision tunisienne, francophone s'adressait davantage aux étrangers qu'aux Tunisiens.

En Tunisie, je n'ai jamais eu besoin de maîtriser la langue arabe. J'avais bien pris quelques cours au lycée en France, mais mon niveau me permettait tout juste de déchiffrer quelques lettres. Alors, avant de présenter le journal, le rédacteur en chef me faisait répéter les noms et prénoms en arabe. Il ne voulait pas d'une prononciation « à la française ». Mais malgré ces précautions, j'ai fait de nombreuses erreurs, dont une qui me fait sourire aujourd'hui, mais qui aurait pu coûter la place de n'importe quelle autre journaliste. Ce jour-là, dans le journal je devais présenter les activités du ministre de la Jeunesse et des Sports le Docteur Hamed Karoui, une grande personnalité. Le prénom de ce ministre est Hamed, pour moi HA, se prononce comme AH, il n'y a pas de différence en français alors qu'il y en a une en arabe, donc je présente mon texte en commençant, « le Docteur Ahmed Karoui », pensant à une faute de frappe. Mon co-présentateur s'agite (nous présentions le journal en duo). Dans le texte revient une deuxième fois, le prénom Hamed, je continue « le ministre Ahmed Karoui ».



L'agitation est plus grande, même le caméraman me fait un signe de tête. Le prénom revenant une troisième fois, je m'interroge. Si on met le H avant le A, cela donne la lettre HA, une lettre différente de celle que j'avais prononcée, et tout doucement, pas très sûre de moi, je dis « le

docteur Hamed Karoui », et là je sens immédiatement une atmosphère plus détendue. À la fin du journal en sortant du studio, m'accueillent, le directeur général de la radio, le directeur de l'information, le directeur de l'information en langue arabe : « en tant que journaliste à la télévision nationale tunisienne, vous devez connaître la réalité tunisienne » me dit-on ; une réflexion somme toute gentille, car une telle erreur aurait été sanctionnée par une exclusion pour tout autre journaliste tunisien. Mon statut de Tunisienne de l'étranger m'a protégée. Depuis je n'ai plus jamais oublié le prénom de Hamed.

« Tu n'es qu'une fille d'immigrés »

Mon expérience tunisienne a duré deux ans et demi. J'ai découvert un pays, une culture et surtout le rapport codifié des relations femmes-hommes. Dans mon travail d'animatrice radio, il y avait une hiérarchie. Les animateurs et les journalistes gardent une certaine distance avec les techniciens. En France, dans les petites radios locales, l'animateur ou le journaliste assure la diffusion de ses interventions. Je voulais ainsi comprendre, l'enregistrement, le montage, le son. À la RTT, ces métiers sont principalement occupés par des hommes. Dès que je m'intéressais à leur travail, les techniciens pensaient que j'étais dans une posture de séduction et me proposaient naturellement un rendez-vous. Ils ne comprenaient que je puisse refuser, d'autant que venant de France, célibataire, libre de mes mouvements puisque j'avais une voiture, je devais être une « femme plus libre » que les Tunisiennes.

Autre anecdote, alors que je devais animer mon émission de radio, je suis arrivée avec un tailleur bermuda, qui me semblait tout à fait élégant et convenable. Mais, à l'entrée, le policier a estimé que mon pantalon trop court était indécent et m'a refusé l'entrée de l'établissement. J'ai essayé de négocier, mais ma mauvaise maîtrise de l'arabe a aggravé les choses. J'ai dû rentrer me changer, alors que les hommes pouvaient s'habiller comme ils le voulaient, en short tong...

J.L.P. reçoit Wafa, nouvelle animatrice à la Chaîne internationale

Elle s'appelle Wafa et elle fait partie de la deuxième génération d'immigrés. Elle vient directement de Lyon. Avec sa voix qui flatte l'oreille et sublimine l'esprit elle est en train de s'affirmer de jour en jour.

Plusieurs auditeurs de Radio-Tunis confondent entre sa voix et celle de Dunia Chaouch.

Wafa ce qui veut dire « fidélité », a été fidèle

au rendez-vous avec le club de « Jeunes-La Presse ». Il faut dire que, limitée par le temps, la jeune animatrice n'évoque brièvement les grands événements qui ont marqué sa vie en France.

Animatrice à une radio privée à Lyon, elle vient de terminer des études spécialisées en « public-relation ».

Évoquant l'animation, Wafa a révélé qu'animer

à Radio-Tunis n'est pas du tout la même chose qu'en France. L'animateur, là-bas, a plusieurs tâches à la fois car il est son propre technicien.

Wafa doit bientôt rentrer en France et sa douce voix manquera à bon nombre de ses auditeurs. Mais elle reviendra en janvier prochain, en plein hiver donc, comme un rayon de soleil, réchauffer les cœurs...
S.D.



J'ai rencontré ces mêmes difficultés avec mes collègues femmes. Pour elles, comme je venais de France, je ne pouvais que connaître les grandes marques de couture, de parfums, et mes vêtements ne pouvaient être qu'à l'avant-garde de la mode parisienne. Mes tenues étaient donc scrutées, voire copiées. Je jouais le jeu pour établir des relations amicales. Mais à la suite d'un désaccord, l'une d'elle m'a rappelée que je n'étais qu'« une fille d'immigrés », l'insulte suprême, car un immigré ne peut être qu'un ouvrier analphabète, donc d'une classe sociale inférieure, incompatible avec celle que j'avais en travaillant à la Radio et Télévision nationale.

J'étais donc en situation d'imposture. Une « imposture » permanente. En France, pays où je suis née, j'étais fille d'immigrée. On me rappelait constamment que j'étais issue de la deuxième génération de l'immigration, donc immigrée moi-même, et ici en Tunisie, terre natale de mes parents, j'étais aussi illégitime, car enfant de cette émigration (Sayad, 1999). Être immigré ou « fille d'immigré » ne signifie pas être étrangère, mais marque la plus basse place dans l'échelle sociale.

Paradoxalement, ces situations m'ont permis de prendre du recul. C'est en Tunisie que j'ai compris que j'étais française, dans ma culture, dans mon rapport aux autres, notamment avec les hommes, avec qui j'avais un rapport d'égalité. Cette insulte montrait également la hiérarchie sociale prévalant au sein de la Radio-Télévision tunisienne. Les animateurs étaient tous issus d'une classe supérieure, ayant fait pour la plupart leurs études en France et ayant grandi dans des familles francophones, voire même ayant fait leurs études dans des écoles religieuses catholiques, existantes encore à Tunis. Universitaire pour la plupart, il y avait un décalage social entre eux et moi, comblé par ma naissance en France et mon français maternel. Mais je ne partageais pas leurs codes culturels, leur idéalisation de la France et de la chanson française. Ils me parlaient d'Aznavour, de Brel, de Bécaud, des chansons qu'en France, nous n'écoutions plus que sur Radio Nostalgie. Le directeur de la radio de l'époque a voulu expliquer les subtilités de la langue française à une animatrice qu'il accusait d'avoir un accent trop prononcé. Il m'a prise à témoin, et expliqué « En français le "en" E N ne se prononce pas comme le "en " A N, par exemple ENFANT, il faut marquer la différence entre les deux EN et AN ». Cette anecdote aussi erronée soit-elle, montre que la maîtrise du français était un marqueur social. Mon acceptation dans ce monde clos tenait uniquement à ma langue maternelle.

Malgré la bienveillance et l'accueil que j'ai reçu de la part des responsables de la RTT, plus mon séjour durait en Tunisie, plus je comprenais que nous étions étrangères l'une à l'autre et qu'en fait peu de chose nous réunissait. Cette distance, m'a permis de prendre du recul et d'observer le travail journalistique et la société tunisienne qui était en pleine mutation sous la pression des islamistes que l'on voyait tout doucement apparaître dans l'espace public.

Le métier de journaliste dans une dictature

J'ai travaillé en Tunisie durant une période politique importante, la fin du règne depuis 1956 du président Habib Bourguiba et l'arrivée de Ben Ali par un coup d'État le 7 novembre 1987.

Il était alors l'homme fort du pays, cumulant les postes de Premier ministre et de ministre de l'Intérieur.

En 1987, dans le pays, la tension était palpable avec la montée des islamistes. Le 2 août, des bombes ont explosé dans quatre hôtels à Sousse et Monastir, faisant treize blessés. L'État a accusé le MTI, Mouvement à tendance islamique dirigé par Rached Ghanouchi, il a été arrêté.

Le 27 août 1987, s'ouvre son procès avec quatre-vingt-dix intégristes. Le Président Bourguiba veut la condamnation à mort du *leader*.

Devant l'entrée de la Radio-Télévision, un tank a pris place. Des militaires se joignent à la police pour sécuriser le bâtiment. Devant chaque studio, un militaire filtre les entrées. Il faut dire qu'à cette époque plusieurs filles avaient été aspergées d'acide pour avoir porté des jupes ou des tenues estimées « indécentes ». De nombreuses animatrices surtout en langue arabe avaient reçu des lettres de menace. Pour notre sécurité, un chauffeur était chargé de nous raccompagner le soir. Dans le journal, nous devions rendre compte du procès *via* un texte officiel, accusant les islamistes de tentative de déstabilisation de l'État. Dans les coulisses, la fin du président Bourguiba était une évidence. La sénilité du combattant suprême ne pouvait plus être cachée. Un exemple : en octobre 1987, notre rédacteur en chef du journal télévisé a été nommé à la tête du grand quotidien francophone *Le temps*. Le lendemain, une note présidentielle a annulé cette mutation. La Tunisie était en pleine crise politique et tous redoutaient un coup d'État islamiste, car la condamnation à mort de Rached Ghanouchi aurait mis le pays à feu et à sang. Nous vivions dans la peur d'être agressées. Les femmes voilées étaient de plus en plus présentes dans l'espace public. Elles portaient une tenue très particulière, une tenue politique, avec un voile blanc, très long qui arrivait à la taille, sur une longue robe sombre.

Le 7 novembre 1987, date du coup d'État de Ben Ali, nous n'avions rien vu venir, rien senti. Si ce n'est qu'au matin, à l'heure de l'ouverture de l'antenne des radios nationales, arabophones et francophones diffusent un nouvel hymne d'une allocution du nouveau chef

de l'État le Général Ben ali, expliquant les raisons de la destitution de Bourguiba pour « raison de santé » et « qu'il s'agissait de sauver le pays d'un président malade ».

Bien entendu, la nouvelle a terrifié ma famille en France. Pendant 24h, il leur a été impossible de nous téléphoner. Le pays était « fermé » à toute communication extérieure.

Avec le 7 novembre 1987, un vent de liberté souffle sur le pays. Un nouvel espoir. J'avais envie de rester et vivre les premiers pas de cette démocratie annoncée. Dans sa célèbre allocution du 7 novembre, Ben Ali promet une liberté d'expression, liberté d'opinion, liberté politique. Le mot « liberté » dans un pays ayant vécu plus de 30 de dictature est un étourdissement pour tout le peuple, journalistes compris. Tout devient possible. Tout le monde y croit. Les journalistes imaginent déjà qu'ils pourront présenter un journal indépendant, critique, moderne. Mais en quelques mois, la réalité s'impose à tous, la dictature se maintient avec encore plus de rigueur.

En mars 1988, sous prétexte de lutter contre la montée de l'islamiste politique, ce qui était une réalité dans tout le Maghreb notamment en Algérie, le Président Ben Ali décide de restreindre les libertés. La chasse aux islamistes est ouverte. Aucune femme portant le voile n'est autorisée à travailler dans les administrations, les écoles, et surtout à la Radio-Télévision.

Les paraboles sont interdites, certains journaux sont fermés. Je comprends qu'en restant dans ce pays, je serais condamnée comme mes confrères, à faire du « bâtonnage » de dépêches. Je décide de rentrer en France et de démarrer une nouvelle carrière avec au moins un acquis qui est cette expérience de la présentation d'un journal national.

Retour à Lyon. D'une journaliste connue à Tunis à caissière à Vaulx-en-Velin

En Tunisie, tout juste diplômée, j'avais atteint un certain niveau de notoriété et j'avais fait la une de plusieurs magazines de Radio-Télévision. J'étais consciente que cela était dû à mon statut particulier de Franco-tunisienne, maîtrisant parfaitement le français. C'est ce

qui m'avait ouvert toutes ces portes. En quittant ce pays, je savais que j'abandonnais un niveau de vie agréable, un statut social supérieur et surtout un travail de présentatrice du journal que je ne retrouverai peut-être jamais en France. Mais j'avais envie de faire du vrai journalisme, du reportage, des interviews, et travailler sur le terrain en toute liberté. J'avais 22 ans ; à cet âge, je pouvais tout recommencer en France, et j'étais prête à un nouveau départ, consciente de ce que je laissais sans savoir ce qui m'attendait, mais j'espérais que cette expérience serait reconnue à un moment où à un autre.

Je suis rentrée chez moi à Lyon, j'ai envoyé des centaines de CV avec des extraits vidéo de mes journaux et toujours la même réponse « votre profil est intéressant, mais ... ».

Pour vivre, j'ai pris un emploi de caissière dans un hypermarché. Le même où je travaillais quand j'étais étudiante. Je me souviens d'un client tunisien qui m'avait reconnue, en me demandant si je n'avais pas travaillé à la télévision en Tunisie, car mon visage lui semblait familier. J'étais partagée, entre la gêne de cet homme qui me voyait à un poste très inférieur à ce que j'avais en Tunisie et la fierté d'avoir laissé une trace de mon passage dans ce pays.

« L'invention » de Radio Salam

Depuis 1983, à Lyon, nous avons une radio multiculturelle Radio Trait d'Union, qui donnait des temps d'antenne à différentes associations ; il y avait donc des programmes en espagnol, en chinois et en arabes (algérien, marocain tunisien, ce sont les amicales de ces pays qui finançaient le temps d'antenne). Avec un groupe d'animateurs arabophones, nous faisons le constat qu'il n'y avait pas à Lyon, à l'instar de Paris ou Marseille, de radios diffusant exclusivement des programmes pour la communauté maghrébine. Le projet de Radio Salam, commence. Le lendemain de cette discussion, le CSA lance un appel à candidatures sur la région Rhône-Alpes. Nous préparons notre dossier en réunissant des amis, aux profils différents pour créer une association. J'étais la seule journaliste et femme née en France du groupe, ce qui aura une incidence sur les programmes. Après plus d'un an d'instruction du dossier, nous avons obtenu une fréquence sur Lyon, le 91.1 FM. Nous

avons été très surpris de l'obtenir, car durant cette période, nous avons vécu, les émeutes de Vaulx-en-Velin en 1990, la guerre du Golfe en janvier 1991 qui a entraîné une crispation autour de la question des banlieues, de l'immigration et de la montée de l'islamisme. Nous étions convaincus que cela aurait un impact sur notre demande.

Radio Salam a commencé à émettre le 31 mai 1991. Entre-temps, j'avais enfin réussi à décrocher un CDD de trois mois, à Europe 2 Lyon où je présentais le journal local. J'étais loin du projet de radio Salam. Mais mon contrat n'a pas été renouvelé et je n'avais d'autre choix que de revenir dans cette radio pour y poursuivre ma carrière journalistique. Les membres du conseil d'administration de la radio m'ont nommée responsable d'antenne. J'étais bénévole.

Dès les débuts à Radio Salam, j'ai été confronté au problème de la langue et des dialectes maghrébins. Comment gérer l'antenne avec des animateurs arabophones si vous ne comprenez pas ce qu'ils disent ? Il m'a fallu me plonger dans la richesse musicale du monde arabe et différencier les styles, de l'Irak au Maroc, en passant par la Libye, sans oublier les chansons berbères algériennes ou marocaines. Les émissions évoquaient l'immigration, la nostalgie du pays d'origine. Les auditeurs étaient nombreux à téléphoner pour parler à l'antenne et saluer leur famille au « bled ».

Je me sentais loin de cette première génération qui correspondait à celle de mes parents. En qualité de journaliste, j'essayais de répondre à leurs attentes tout en inscrivant la radio dans un paysage culturel et politique français. Nous avons organisé des débats politiques pour les élections législatives où seul le candidat du Front national est venu. La radio était bilingue, il le fallait, car je voulais intéresser les auditeurs nés comme moi en France et qui avaient besoin d'émissions différentes. Dès les débuts, Radio Salam devait répondre aux attentes des auditeurs de plusieurs générations arabophones et francophones.

En 1991, l'islamisme politique commençait à s'installer en France. Nous étions conscients du danger. Les « années noires » en Algérie commençaient avec de multiples exactions. Le port du voile chez de jeunes collégiennes devenait un problème politique et une « atteinte à la laïcité » et nous-mêmes au sein de la radio, nous devions être vigilants, car des groupes

religieux, *via* des projets de mosquées, voulaient nous imposer leur vision d'un islam rigoriste. Nous avons résisté. Certes nous diffusions quotidiennement l'appel à la prière, mais par contre, nous voulions garder le contrôle sur l'unique émission religieuse de la semaine en choisissant un imam qui devait respecter le cadre républicain : pas d'incitation à porter le voile ou de message politique. Paradoxalement, c'est moi qui animais cette émission avec cet imam bilingue, alors que je n'avais aucune culture religieuse.

J'avais une certaine liberté dans la gestion des programmes, mais il y avait des lignes rouges, non dites – comme par exemple, les pays d'origines ne devaient souffrir d'aucune critique, alors que l'Algérie s'enfonçait dans ces années de plomb. Un accord implicite entre les membres du CA faisait que je n'avais pas le droit d'évoquer ce sujet « pour ne pas causer de problème avec les consulats ». Ces mêmes consulats qui ne nous finançaient pas. Il en était de même pour la Tunisie avec la dictature de Ben Ali ou le Maroc et le problème du Sahara occidental. J'avais du mal à accepter ce fonctionnement qui ne correspondait pas à mes attentes de journaliste en France où nous bénéficions de la liberté d'expression. Je retrouvais à Lyon les mêmes interdits que j'avais vécu en Tunisie sous la dictature. Les fondateurs de la Radio, des étudiants arabophones, anciens opposants politiques dans leurs pays d'origine, refusaient de saisir l'opportunité de parler librement et s'enfermaient dans une auto-censure, non justifiée, si ce n'est celle d'un réflexe « patriotique » comme si vivre en France rendait le pays d'origine sacré, donc intouchable.

C'est en France dans le cadre de mon travail à Radio Salam que j'ai appris l'arabe, découvert les différentes approches de l'Islam, celle des textes religieux, mais aussi à travers l'histoire et les sciences humaines. J'y ai appris l'histoire de ces pays et celle de la colonisation notamment le 8 mai 1945⁷ ou le 17 octobre 1961⁸ pour l'Algérie.

⁷ Les massacres de Sétif, Guelma et Khérrata : des émeutes nationalistes éclatent à Sétif à l'occasion des manifestations du 8 mai 1945, causant la mort d'une vingtaine d'européens. La répression de l'armée française sera sanglante et disproportionnée avec du côté officiel français, 1 500 morts et pour les algériens, 40 000 morts.

⁸ Sur ordre du préfet de Paris Maurice Papon, les policiers ont violemment réprimé une manifestation pacifique des algériens du FLN qui dénonçaient le couvre-feu qui leur était imposé. On dénombre plusieurs centaines de blessés et une centaine de morts, dont de nombreux corps seront retrouvés dans la Seine.

En 1993, nous avons mis en place un partenariat avec Radio Méditerranée internationale, Médi 1, une radio franco-marocaine qui diffuse de Tanger au Maroc sur tout le Maghreb (Naba, 1998 : 26). Nous avons voulu reprendre ses journaux bilingues traitant particulièrement de l'actualité du Maghreb et du monde arabe. Nous avons signé un partenariat, le premier en France, permettant à une radio locale de reprendre les programmes d'une radio internationale. Par la suite Radio France Internationale et Radio Monté Carlo international ont proposé les mêmes échanges à d'autres radios locales françaises (radio soleil, Beur FM, radio Maghreb).

Le directeur de Médi 1 m'avait proposé de venir travailler dans sa rédaction à plusieurs reprises. Après quatre ans de refus, j'ai fini par accepter. En réalité, je me sentais à l'étroit à Radio Salam, j'avais besoin de retrouver une rédaction animée de débats, de me ressourcer, de m'enrichir d'une nouvelle expérience professionnelle, car en France les rédactions continuaient à me répondre « qu'il n'avait pas de place à me proposer malgré mon CV... ». Après avoir dit oui, j'ai immédiatement regretté mon accord. J'ai eu peur, je partais dans un pays inconnu, sans famille et sans proximité physique avec la France.

Une Française d'origine tunisienne expatriée au Maroc. Trois années à Tanger

Médi 1 est une radio franco-marocaine (capitaux 49 % français et 51 % marocains) qui a été créée pour porter la voix de la France *via* la Sofirad, au Maghreb et en Afrique. C'est une radio commerciale avec une audience très forte surtout en Algérie. Une voix qui a été utilisée par le GIA groupe islamique armé pour annoncer l'assassinat le 23 mai 1996⁹ des sept moines de Thibirine enlevés deux mois plus tôt.

Pour les Algériens en France, cette revendication terroriste *via* une radio marocaine, ne pouvait que confirmer que Médi 1 était la voix du Maroc qui voulait déstabiliser l'Algérie.

⁹ Voir *La croix*, « Chronologie : Tibhirine et les années noires de l'Algérie », 18 mai 2010.

En réalité, les journalistes ne faisaient que reprendre l'actualité publiée par la presse algérienne, il n'y avait pas de « complot » marocain. Le directeur voulait garder du recul par rapport au *Makhzen*, l'État. Les journalistes utilisaient le terme de « Palais » pour parler du Roi et jamais d'« Altesse Royale ». C'était alors la période Hassan 2. Ils n'ont jamais diffusé le discours royal en direct comme les médias marocains, mais résumaient les parties les plus importantes.

À Médi 1, j'ai commencé par un contrat de trois mois, en tant qu'animatrice et la collaboration a duré trois ans. Je n'ai pas voulu intégrer la rédaction, car je voulais découvrir à travers l'animation, la gestion d'une radio commerciale internationale (22 à 23 millions d'auditeurs¹⁰). Un animateur gère le temps, la publicité, la musique. Il est la voix de la radio, il porte son identité. Je souhaitais acquérir une nouvelle expérience qui pouvait me servir une fois de retour en France.

Radio Méditerranée Internationale, étant une entreprise franco-marocaine : les français avaient un statut d'expatrié avec des avantages, financiers, logement de fonction et un billet aller-retour pour la France une fois par an. À mon arrivée, j'ai intégré l'équipe d'animation qui n'était composée que de Marocains et principalement de femmes. J'étais la seule étrangère. Les expatriés journalistes formaient la rédaction francophone et vivaient entre eux. De toute façon, je ne me reconnaissais pas dans l'attitude des coopérants qui ne cherchent pas à comprendre les codes du pays, et s'ils le font, ils « descendent » de leur statut pour « séduire » et « faire plaisir » aux Maghrébins, qui le ressentent comme un privilège. Quant à la rédaction arabophone, elle était composée de journalistes marocains.

Comme dans beaucoup de médias, les journalistes ont un sentiment de supériorité à l'égard des animateurs. Ce sentiment s'explique par le statut spécifique des journalistes, titulaires d'une carte de presse. Les conditions de ma venue attisaient également la suspicion. Tous savaient que j'étais au Maroc à la demande du directeur avec qui j'avais une excellente relation puisque nous avons, avec Radio Salam, un partenariat qui lui tenait à cœur depuis 4 ans.

¹⁰ Catherine Simon, « Médi 1. Pionnière des ondes Maghrébines », *Le Monde*, 12 février 2001,

Pour mes collègues animatrices, seul un « français de souche » pouvait avoir un statut de coopérant. Un coopérant est un dominant dans une société où l'on accepte qu'il ait des avantages spécifiques. Dans mon cas, ce statut m'était symboliquement refusé. Je ne pouvais être une coopérante du fait de ma condition de Française d'origine immigrée. Une situation ambiguë qui intriguait et attisait toutes les suspicions. Mes collègues ne pouvaient pas m'accepter en tant que femme, célibataire et libre (une Française est légitime pour vivre seule, mais pas une fille d'origine arabe). Même si j'étais dans un cadre professionnel de coopération, mon célibat déclenchait beaucoup de suspicions – femme libre et perçue comme disponible. Chez les hommes, il y avait cette peur d'une femme diplômée, autonome, responsable de son propre destin. La société maghrébine prépare au mariage et il est difficile de comprendre qu'une femme échappe à cela, qu'elle refuse cette tradition et la transgresse. Chez les femmes, il y avait de la jalousie et de l'envie, car elles voyaient en moi le contraire de leur condition. En Tunisie et en France, la polygamie est interdite, les femmes peuvent divorcer, elles sont libres à leur majorité de voyager sans tuteur et sans autorisation, elles peuvent transmettre leur nationalité à leur enfant, ce qui n'est pas le cas des Marocaines.

Face à la *Mudawana*

En 2000, lors des discussions autour de la *Mudawana*, code de la famille marocain où la femme reste une éternelle mineure, un débat a lieu entre modernistes et islamistes, avec entre autres le relèvement de l'âge du mariage, de 15 à 18 ans, et l'abolition de la polygamie. Pour les religieux, à travers Nadia Yassine, fille du *leader* islamiste Cheikh Yassine, en résidence surveillée de 10 ans, « l'âge du mariage devait être abaissé à 14 ans et l'on doit respecter la législation islamique¹¹ ». Le même jour le 13 mars 2000, plus de 100 000 pro-islamistes ont défilé à Casablanca et à Rabat, les modernistes étaient moitié moins nombreux.

¹¹ José Garçon, « Les islamistes défilent à Casablanca, les "modernistes" à Rabat », *Libération*, 13 mars 2000.

Devant ce débat, une discussion banale s'est engagée avec une collègue animatrice qui avait pourtant fait des études universitaires. Nous parlions des femmes au Maroc qui vivent dans la peur constante d'être répudiées. À Tanger, il y avait beaucoup d'enfants dans les rues, mis dehors avec leur mère, au remariage de leur père. Je lui expliquais que les Marocaines vivaient dans cette angoisse permanente d'être rejetées, car la loi ne les protège pas. Dans les *souks*, pour contrer cette fatalité, il y avait un marché florissant de « sortilèges » en tout genre ou des vendeurs proposent des mélanges d'encens pour que le mari « ensorcelé » ne quitte plus son épouse. Je lui ai raconté comment ma tante venant de Tunisie pour passer quelques jours à Tanger avait été abordée par l'un de ces vendeurs. Elle lui avait alors répondu : « je n'ai besoin de rien, grâce à Bourguiba qui a aboli la polygamie, mon mari ne peut plus bouger ». La réponse de ma collègue a été des plus surprenantes : « mais vous tunisiens vous ne respectez pas le Coran, la polygamie est permise par Dieu ». Je lui ai fait part de ma surprise, en tant que femme, elle ne pouvait pas cautionner ce comportement. La violence symbolique sur la place des femmes a été plus virulente à vivre au Maroc, car je partais avec un sentiment d'être privilégiée. D'origine tunisienne, je pensais maîtriser les codes de la société arabe, des relations hommes-femmes puisque j'avais déjà une première expérience d'expatriation en Tunisie. Mais en fait, la situation sociale était très différente.

Tout d'abord la langue. Le dialecte tangérois est très différent du Tunisien, imprégné de mots espagnols que j'ai mis du temps à comprendre. Alors que tout devait me rapprocher du Maroc puisque je pensais avoir une proximité culturelle, je subissais quand même la violence des relations. J'arrivais au Maroc, dans un cadre privilégié d'expatriée, oubliant que j'étais perçue comme une femme maghrébine – donc Arabe et musulmane et à ce titre la société marocaine m'imposait des codes culturels différents de celui des Françaises.

Pendant les trois premiers mois de mon arrivée à Tanger, j'ai été installée dans un hôtel. Mon travail commençait à 5h du matin. Vers 4h30, en attendant le chauffeur, je me suis retrouvée plus d'une fois dans des situations embarrassantes. Des hommes, venant principalement des pays du Golfe, me faisaient ouvertement des avances tarifées devant les responsables de l'accueil de l'hôtel qui restaient totalement indifférents. Une femme assise dans les salons d'un hôtel 4 étoiles, aussi tard ne peut qu'être qu'une prostituée.

Le statut des femmes à Tanger est difficile. Cette petite ville en 1997, n'était pas aussi développée qu'aujourd'hui. Pour éviter d'être importunée, car je vivais seule dans une grande maison, même si j'avais deux chiens, je m'imposais des codes vestimentaires stricts pour ne pas attirer les regards. Une longue *djellaba* pour aller au marché suffisait pour être respectée des voisins.

Comment être française ?

Au Maroc, j'étais vraiment une étrangère, j'avais une carte de séjour et je n'avais pas de repère culturel ni de famille. C'est dans ce pays où je me suis sentie une vraie « immigrée », avec cette douleur de l'expatriation, la nostalgie de la terre natale. Je rêvais de mes immeubles, de mon quartier, de ma France. Chaque année, durant les trois ans qu'a duré mon séjour au Maroc, je rentrais passer mes vacances en France, comme les immigrés qui rentrent au pays après un an de labeur.

Au Maroc, paradoxalement, je me sentais illégitime en tant que Française, fausse coopérante, mais également « fausse Maghrébine ». En fait, fausse pour tout le monde ; au Maroc, avec les Français expatriés et les Marocains ; en Tunisie, avec les Tunisiens ; et en France, chez moi, je suis classée comme issue de l'immigration.

Second retour en Lyon. Ascension et désenchantement

J'ai quitté le Maroc juste après les attentats du 11 septembre 2001. En rentrant en France, le climat était pesant. Beaucoup de choses par ailleurs avaient changé, la France allait passer à l'Euro, je le découvrais. J'avais l'impression d'avoir raté des années. Je ne voulais plus ressentir ce déracinement. Ma place était en France.

J'ai donc retrouvé de nouveau Radio Salam, sans sentiment d'échec. Au contraire, l'expérience marocaine a été très positive. J'ai appris beaucoup de choses dans la gestion des programmes d'une radio, l'organisation des émissions, la publicité, la coordination des

animateurs dans une ligne éditoriale définie. Mais je ne dois pas cacher que ces trois ans passés au Maroc et à Tanger ont également été difficiles humainement, en tant qu'expatriée et en tant que femme.

J'ai voulu donner à Radio Salam un nouveau souffle. Nous avons très vite mis en place la programmation numérique comme celle que j'avais vue à Médi 1. Nous avons choisi les mêmes logiciels d'enregistrement, de montage, d'archivage et de diffusion de nos programmes. Ce logiciel Nétia, est utilisé par Radio France et RTL.

Mon retour à Lyon, coïncidait avec les présidentielles de 2002 et l'arrivée au deuxième tour de Chirac et Le Pen. J'ai animé, pour les législatives qui suivaient, des émissions politiques avec les candidats lyonnais qui ont pu répondre en direct aux questions de nos auditeurs. J'ai repris confiance en moi et j'ai relancé mes candidatures pour travailler dans d'autres médias. Je visais France 3 Lyon en particulier, car j'ai une histoire particulière avec cette télévision.

Après mon retour de Tunisie en 1989, j'avais décroché un rendez-vous avec le rédacteur en chef, grâce à l'intervention d'un ami journaliste. Le rendez-vous était étrange. Il m'a dit « Nous aimerions que les téléspectateurs maghrébins nous regardent davantage », j'ai répondu « qu'ils étaient comme les autres téléspectateurs curieux de l'actualité de leur région, mais que peut-être, de temps en temps, faire un reportage sur un moment culturel fort de cette communauté ... que je pourrais les aider » ; il m'a répondu : « Franchement, il y a trop de journalistes du Front national dans notre rédaction pour vous prendre avec nous, mais on pourrait imaginer des émissions en langues arabes » ... J'étais sidérée : « Vous savez les journalistes vont vite voir que je suis comme les autres, et ils m'accepteront, j'ai travaillé à l'étranger et j'ai toujours trouvé ma place, mais je ne vois pas l'intérêt d'une émission en arabe pour un public lyonnais ». Nous en sommes restés là.

À mon retour du Maroc, 11 ans après, j'ai de nouveau relancé France 3 et obtenu un rendez-vous avec un nouveau rédacteur en chef. Je lui ai expliqué mon parcours, mon expérience. Il me dit « Vous savez moi je suis libanais » ; il me parle de son pays et il me conseille « de postuler à *Al Jazira* au Qatar ». N'ayant rien à perdre, je lui ai répondu que j'étais née en à

Lyon, que ma télévision naturelle était France 3 et que lui, en tant que Libanais, avait toutes ses chances chez les Qataris. Je n'ai pas abandonné. Deux ans après (2004), j'ai repostulé à France 3 Lyon. J'ai rencontré un nouveau rédacteur en chef qui avait lu un article sur mon parcours paru dans *Lyon Capitale*, un hebdomadaire lyonnais. Dans l'article, j'avais exprimé ma déception de voir que les portes des médias français m'étaient fermées malgré mon expérience. Il m'a dit qu'il avait eu l'intention de m'appeler, car mon profil l'intéressait, j'ai intégré la rédaction de France 3 Lyon, le 14 avril 2004.

J'ai travaillé pendant 10 ans à France 3, en cumulant près de 500 CDD, espérant un jour obtenir un CDI. Bien entendu, j'ai quitté Radio Salam avec joie.

J'ai travaillé dans toute la France, j'ai fait 38 bureaux, d'Amiens à La Rochelle, en passant par Toulouse, Clermont-Ferrand, Grenoble ou Marseille. À France 3 Lyon, lors des émeutes de 2005 (Mucchielli, Le Goaziou, 2006) qui ont touché toute la France et les banlieues lyonnaises que je connaissais bien, la rédaction m'a demandé de faire de nombreux reportages sur ces quartiers. Mes collègues avaient peur d'y aller. La banlieue était pour eux un autre monde, dangereux. J'ai fait les reportages demandés : banlieues, immigration, islam, soit chaque semaine un reportage sur quatre sur ces thèmes pendant 2 ans. Ce qui était pour moi une expertise a été perçu comme du « communautarisme ». Les conséquences ont été un refus (non dit) de m'intégrer en CDI dans la rédaction. Ceux qui étaient arrivés après moi ont été titularisés. J'ai dénoncé cette situation discriminante en interne, la réponse de la DRH a été de me *blacklister*.

Mes contrats se sont arrêtés, je ne pouvais plus travailler. Je n'ai pas eu d'autres choix que de saisir la justice, aux prudhommes et au pénal. France Télévisions a été condamnée, mais d'appel en appel, l'affaire est toujours en cours. Cette injustice, vécue comme une vraie blessure, me rappelle cette phrase de Didier Eribon (2018 : 223) :

« Tout cela, c'est-à-dire, toutes ces réalités vécues au fil des jours, année après année – ces insultes, ces agressions, cette violence discursive et culturelle – est gravée dans ma mémoire. Cela fait partie [...] de tous les sujets minoritaires et stigmatisés ».

Radio Salam, une radio « communautaire » de service public

Après France 3, j'ai travaillé à TV5 Monde où je présentais les éditions internationales de la nuit. Je ne faisais que des remplacements ponctuels. Je suis revenue encore une fois à Radio Salam où j'ai retrouvé ma place, repris en charge les programmes.

Cette radio a été un fil rouge dans ma vie. À chaque fin d'expérience, du fait de l'exclusion, de la discrimination par les médias nationaux, je revenais dans les studios lyonnais où j'ai appris à m'adapter et à comprendre les auditeurs maghrébins, avec leurs souffrances d'immigrés et leur demande de compréhension de la société française. En 30 ans, les auditeurs ont changé. Nous avons aujourd'hui une majorité de francophones, nés en France et qui se sentent pleinement français et concernés par ce pays tout comme par le Maghreb. Si au départ en 1991, nous avons imposé le français dans des émissions religieuses, aujourd'hui la question ne se pose plus, dans les mosquées les prêches sont tous bilingues.

En interne, nous subissons aussi les crispations religieuses de nos auditeurs qui demandent parfois plus de psalmodie du Coran le vendredi ou dénoncent que l'on aborde des thèmes qu'ils jugent offensants, comme la sexualité ; certains radicaux dénoncent même nos campagnes pour inciter au vote lors des élections. Radio Salam est un espace d'expression et de tensions qui correspond à la réalité que vivent les auditeurs. Nous devons en permanence garder une distance objective pour ne pas être débordés par les extrêmes.

Il est vrai que les radios communautaires en France sont stigmatisées, du fait qu'elles s'adressent à une population elle-même stigmatisée. Ce sont des radios discrètes, sous-considérées dans leur rôle, dans leur impact dans la société et sur les populations à laquelle elles s'adressent. On pourrait faire une comparaison avec le monde de l'édition, comme le dénonce Pierre Bourdieu (1999) :

« Face aux grandes maisons de renommée, les petites maisons d'édition de province sont absentes de tous les jeux du grand commerce éditorial, comme la course aux prix littéraires, le recours à la publicité [...] Ils exercent leurs talents et leurs audaces de découvreurs de petits auteurs [...] Ces petits éditeurs sont enracinés dans une

tradition nationale d'avant-gardisme inséparablement littéraire et politique [...] sans pouvoir compter sur l'aide de l'État qui va aux entreprises les plus anciennes et les plus dotés de capital économique et symbolique ».

Cette nécessité d'innovation pour survivre est aussi une réalité pour les radios communautaires basques étudiées par Pascal Ricaud en 2003 :

« Vingt ans après, ces radios conservent le goût de la nouveauté, de l'expérience toujours renouvelée, de cette créativité et de cet appétit pour l'aventure humaine et technique qui caractérisent encore les radios libres ».

Les radios « communautaires » de langue arabe comme Radio Salam ont cette nécessité d'inventivité pour survivre avec un petit budget de fonctionnement. De plus, elles s'adressent à un public particulier qui a besoin de ce lien radiophonique pour comprendre et s'insérer dans notre société. Leur rôle de service public est invisible et pourtant indispensable.

Conclusion. Les paradoxes de la réflexivité

Si Radio Salam n'a pas été un choix de carrière, elle m'a obligée à m'interroger et à ne pas vivre le communautarisme comme la négation de l'appartenance et du sentiment national ; Radio Salam n'est pas le contraire ou l'adversaire des autres radios locales, associatives ou commerciales. Elle est complémentaire dans sa dimension, locale, mais aussi nationale et internationale. Ce n'est pas une radio fermée sur un petit groupe social ou ethnique, à ce titre on ne peut pas dire qu'elle soit une radio communautaire.

C'est ce travail de réflexivité qui m'a permis de le comprendre et de revenir sur un passé oublié, des expériences négligées qui ont fait remonter des paradoxes et des contradictions psychologiques et sociologiques. La création de Radio Salam est une véritable « invention » locale.

Il est vrai que j'ai eu une trajectoire singulière, rare dans l'univers sociologique des familles maghrébines en France. De longs séjours entre les deux rives de la Méditerranée dans des moments historiques importants, l'arrivée de Ben Ali en Tunisie, et la mort du roi Hassan 2 au Maroc. Pour la France, la fin des années 1990 correspond à la montée de l'islamisme politique, avec les attentats du RER B¹², suivi de la course poursuite et la mort du poseur de bombe Khaled Kelkal à Vaulx-en-Velin, sans oublier les émeutes urbaines de 1991 (Beaud, Pialou, 2003) et 2005 qui ont mis les banlieues et leurs habitants au cœur de l'actualité en les stigmatisant davantage. Au terme de l'évocation de toutes ces expériences multinationales, je réalise que tout mon parcours a été traversé par la montée de l'islam politique et de la violence religieuse, et ce dès le début de ma carrière en Tunisie, jusqu'à aujourd'hui.

Références bibliographiques

Bancel N., Blanchard P., Boubeker A., 2005, *Le grand repli*, Paris, La découverte.

Beaud S., Pialou M., 2003, *Violences urbaines, violences sociales, Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel ».

Boubeker A., 1999, *Famille de l'intégration*, Paris, Stock.

Bourdieu P., 1986, « [L'illusion biographique](#) », *Acte de recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin, p. 69-72.

Bourdieu P., 1999, « [Une révolution conservatrice dans l'édition](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 126-127, mars, p. 3-28.

Colonna F., 1976, *Instituteurs algériens, 1883-1939*, Paris, éditions Fondation nationale des sciences politiques, 1976.

Eribon D., 2019, *Principes d'une pensée critique*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel ».

¹² Le 25 juillet 1995 à Paris vers 17h, une bombe a explosé dans un train de la ligne RER B aux abords des quais de la gare de Saint-Michel-Notre-Dame. Le bilan est de 8 morts et 117 blessés. L'attentat sera revendiqué par le GIA, Groupe islamique armé, et les deux auteurs seront identifiés : Khaled Kelkal et Boualem Bensaid.

- Eribon D., 2018, *Retour à Reims*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais ».
- Lorcerie F. 2003, *L'école et le défi ethnique*, Paris, INRP-ESF, coll. « Actions Sociales/Confrontations ».
- Masclet O., 2013, « [Rendez-vous manqué avec "les beurs"](#) », *Plein droit*, 2, n° 97, p. 12-15.
- Memmi A., 1985, *Portrait du colonisé, portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard.
- Mohammed M., Talpin J., 2018, *Communautarisme ?*, Paris, PUF, coll. « La vie des idées ».
- Mucchielli L., Le Goaziou V., 2006, *Quand les banlieues brûlent ... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte.
- Naba R., 1998, *Guerre des ondes... Guerre des religions*, Paris, L'Harmattan.
- Noiriel G., 2009, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, Paris, Seuil.
- Ricaud P., 2003, « Radios communautaires en Pays Basque, analyse d'un succès », in Cheval J.J. (dir.), *Audiences, publics et pratiques radiophoniques*, Groupe de recherche et d'études sur la Radio, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 63-66.
- Sayad A., 1999, [La double absence](#), Paris, Seuil.
- Weber M., 2019, *Les communautés*, Paris, La Découverte.

Travailler et enquêter à la Croix-Rouge

Entre intérêts, avantages et limites de ce statut dans le cadre d'une enquête de terrain

Konstantin Shorokhov

Konstantin Shorokhov est docteur en sociologie et membre du Centre nantais de sociologie (CENS UMR 6025). Il est également coordinateur de la coopération internationale à la Croix-Rouge russe (Région de Novgorod) et bénévole de la Croix-Rouge française (Nantes). Sa thèse de sociologie intitulée *La Croix-Rouge et la lutte contre la pauvreté en Russie. Construction de l'aide dans une région* a été soutenue à l'Université de Nantes le 24 octobre 2019.



Des représentants de la Croix-Rouge lors de la prise d'otages du théâtre Doubrovka (Moscou), en 2002.

Photo Alexander Polyakov/Sputnik ([site Croix-rouge Russie](#))

La proximité de la chercheuse ou du chercheur¹ à son terrain d'étude fait l'objet de réflexions de la part des sociologues et autres spécialistes en sciences sociales. Une question qui s'impose souvent dans le cadre de cette réflexion est celle de la relation entre la proximité sociale, politique ou territoriale avec les enquêtés et l'objectivation scientifique ou, d'une manière plus générale, la manière dont les données sont collectées, analysées et produites. Différentes recherches interrogent les multiples aspects de cette relation².

Ainsi, le chercheur Rémi Lefebvre, qui milite au sein du parti politique qu'il étudie, évoque un « cercle vertueux » (Lefebvre, 2010 : 139) composé du militantisme et de l'investissement scientifique. Selon lui, les gratifications scientifiques doivent être conciliées avec des loyautés contradictoires et des démarches d'auto-contrôle. La sociologue Flora Bajard se trouve aussi dans une situation singulière au moment où elle mène l'une de ses enquêtes : elle a un accès particulier au terrain car ses parents appartiennent au groupe socio-professionnel auquel elle s'intéresse. On déduit de son étude que la filiation, constituant « une ressource d'identification à l'enquêté » (Bajard, 2013 : 7), exige en même temps un questionnement développé et un travail de réflexion poussé. En ce qui concerne les thèses CIFRE, Olivia Foli et Marlène Dulaurans soutiennent que malgré un déroulement « teinté de tensions et d'ajustements » (Foli, Dulaurans, 2013 : 60), l'immersion longue dans le milieu étudié et la familiarité avec les acteurs constituent une opportunité et stimulent l'invention méthodologique.

Le travail de Justine Brabant qui étudie l'action d'une ONG humanitaire à laquelle elle est affiliée montre également un double rapport à son objet d'étude. En constatant que les effets de l'affiliation institutionnelle se manifestent différemment selon la phase de recherche entreprise, elle évoque la nécessité de respecter certaines « procédures *a priori* limitatives » (Brabant, 2013 : 51). Selon l'auteure, une tension existe entre, d'une part, la nécessité de dégager des recommandations pour l'organisation, et d'autre part, la volonté

¹ Dans la suite de cet article, le genre masculin est employé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

² Le présent état de l'art, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, n'aborde que quelques travaux de recherche en lien direct avec le militantisme ou l'inscription dans des associations ou d'autres organisations.

de correspondre aux exigences de la recherche. Dans le même temps, les avantages tels que la facilitation de l'accès au terrain et de certaines démarches administratives sont soulignés. À cet égard, le travail de la sociologue Mathilde Bourrier, qui réalise son enquête au sein du système de santé global, montre qu'une immersion dans le quotidien des personnels d'organisations internationales est pertinente car elle favorise la production de connaissances basées sur les représentations et les pratiques « en actes et en contexte » (Bourrier, 2017 : 542) et aide à éviter des affirmations décontextualisées.

La Croix-Rouge est un acteur non-gouvernemental qui a un statut international et qui mène une action humanitaire dans tous pays du monde³. L'enquête de terrain que j'ai menée au sein de la Croix-Rouge en Russie diffère de celles d'autres chercheurs par la durée de mon affiliation à cette organisation, mais aussi par le caractère même de cette affiliation. En effet, j'ai été bénévole et salarié de la Croix-Rouge avant et durant la mise en place de mon enquête de terrain. Cependant, les rémunérations que j'ai reçues dans ce cadre ne correspondaient pas à l'enquête de terrain, puisque mon projet de recherche avait été développé dans mon laboratoire de recherche et non pas dans les bureaux de l'association. Cette situation qui combine immersion longue dans le milieu étudié et développement d'un projet purement académique sert de point de départ pour analyser la position du chercheur par rapport à son terrain d'étude.

Dans la suite de cet article, il est question des spécificités de la mise en œuvre d'une enquête par entretiens dans cette situation de recherche. On s'interroge notamment sur les effets que peut avoir cette combinaison de facteurs sur l'accès au terrain et la conduite des entretiens. Ainsi, la première partie de cet article décrira l'enquête de terrain effectuée au sein de la Croix-Rouge. La deuxième partie montrera en quoi la proximité du chercheur à son terrain est favorable à l'accès aux enquêtés. Dans la troisième partie, les spécificités de l'utilisation du guide d'entretien dans son propre milieu seront présentées. La quatrième partie analysera comment la proximité peut être mise en jeu au cours et en dehors des

³ En 2020, il y a 192 [sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#) [consulté le 30 septembre 2020]. Pour une étude de la Croix-Rouge française, voir Pineau (2014). Pour des informations supplémentaires, consulter les sites internet de [la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge](#), du [Comité international de la Croix-Rouge](#) et de la [Croix-Rouge française](#).

entretiens. Enfin, la cinquième partie sera consacrée à la recherche de la neutralité et de la distanciation dans le cadre d'une enquête auprès de personnes avec qui on travaille.

Enquête à la Croix-Rouge : recherche menée dans deux régions

La recherche de terrain consacrée à la construction de l'action de la Croix-Rouge en Russie⁴ s'est déroulée en deux étapes (enquête exploratoire et enquête approfondie) durant les années 2014-2017 dans les régions de Novgorod et de Pskov situées au Nord-Ouest de la Russie. La démarche appliquée dans le cadre de cette recherche a pris appui sur une combinaison de méthodes qualitative et quantitative. Elle a allié en outre la mise en œuvre d'une enquête par entretiens et par questionnaires et le recueil de sources documentaires. Le choix de recourir aux entretiens, plutôt qu'à l'observation, est le fruit du souhait de mettre en place une distance sociologique à l'égard des enquêtés. Néanmoins, l'enquête par entretien est intéressante du point de vue de la problématique de la proximité du chercheur à son terrain d'étude du fait de l'interaction directe et personnalisée qui s'opère entre le sociologue et chaque interviewé.

Dans le cadre de cette recherche, une enquête par entretien a été conçue pour interroger les salariés de la Croix-Rouge. La technique d'entretien favorise le recueil de récits, de déclarations et d'opinions (Bertaux, 2005 ; Kaufmann, 2004 ; Ramos *et al.*, 2015). Ainsi, elle a permis d'amasser des matériaux pour aller jusqu'aux facteurs déterminant les représentations et pratiques des salariés et pour entreprendre une analyse du sens qu'ils donnent à leur action, et cela de manière plus approfondie que dans le cas de l'enquête par questionnaire qui a porté sur les bénévoles. La définition de la population à interviewer s'est imposée d'elle-même : en effet, il s'est agi de mener une enquête par entretien auprès des salariés de la Croix-Rouge dans les deux régions concernées. Leur nombre étant limité

⁴ Cette enquête a été menée dans le cadre de la rédaction de ma thèse de doctorat (le résumé est [en ligne](#), consulté le 30 septembre 2020).

a priori, le choix a été fait de ne pas déterminer un nombre d'entretiens nécessaires, mais d'interviewer la totalité ou, au moins, la grande majorité des effectifs.

Au total, 30 salariés ont été interrogés au cours de l'enquête par entretien. Il s'agit de personnes qui ont pour tâches principales la gestion des projets et programmes de la Croix-Rouge, la désignation de l'aide sociale, la délimitation du public cible, le contrôle d'activités et de dépenses et la réalisation des contacts extérieurs. Dans ce cadre, le poste de coordinateur de la coopération internationale représente une situation singulière. En effet, sur la période où cette fonction est exercée au sein des deux comités régionaux, celui de Pskov a changé de coordinateur trois fois alors qu'à Novgorod cette fonction est représentée par la même personne depuis la création du poste. C'est pour cette raison que trois entretiens ont été menés avec les coordinateurs de la coopération internationale de la Croix-Rouge à Pskov. En revanche, aucun entretien n'a été mené avec le coordinateur de la coopération internationale de la Croix-Rouge à Novgorod, parce que ces responsabilités sont assurées par le chercheur lui-même⁵.

Explorer son propre milieu : un mode d'accès privilégié au terrain d'enquête

Il est important de se fixer l'objectif de prévoir le mode d'accès au terrain d'enquête parallèlement à la définition de la population étudiée (Blanchet, Gotman, 2006). En même temps, il se peut que l'accès à la population choisie constitue un enjeu considérable lorsqu'on étudie une organisation, une communauté ou un groupe (Becker, 2002). Quant à cette question pratique, je me suis trouvé dans une position privilégiée et j'ai eu recours à

⁵ Je suis membre actif du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge depuis 2007. En 2007-2010, j'ai été bénévole à la Croix-Rouge russe. Depuis 2010, je suis salarié de cette organisation dans la région de Novgorod. Je travaille en tant que coordinateur de la coopération internationale au sein du mouvement, principalement entre la Croix-Rouge russe et la Croix-Rouge norvégienne. Entre autres, j'organise des actions communes dans le cadre de la coopération, ce qui suppose une interaction régulière avec des salariés et bénévoles russes et norvégiens. Depuis 2016, je suis également bénévole de la Croix-Rouge française.

un mode d'accès direct à la Croix-Rouge. Cela m'a été possible pour deux raisons principales.

Tout d'abord, contrairement à d'autres chercheurs, comme par exemple Nicolas Duvoux, qui a fait une enquête aux États-Unis, donc dans une « société différente de la sienne » (Duvoux, 2015 : 63), l'intégralité de mon enquête de terrain s'est effectuée en Russie, dans une société que je connais depuis ma naissance. De plus, mon engagement au mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge m'a été bénéfique pour accéder à l'organisation étudiée. Cette situation correspond à celle où l'enquêteur partage un certain degré de proximité avec l'enquêté (Barbot, 2010). La proximité sociale et – en l'occurrence – professionnelle au milieu étudié m'a été très utile pour accéder à l'organisation dans son ensemble (au niveau des régions définies comme terrains d'enquête) et à chaque personne la constituant.

Une telle proximité est bénéfique au chercheur pour éviter des complications inutiles qui peuvent survenir si la distance sociale entre les enquêtés et le sociologue est plus importante (Beaud, 1996). On peut supposer par exemple que c'est grâce à mon statut au sein de la Croix-Rouge et à mon réseau de connaissances qui s'ensuit que je n'ai eu aucun refus direct et explicite d'être interviewé, ce qui aurait pu – dans le cas contraire – avoir des conséquences sur les résultats de l'enquête (Blanchet, Gotman, 2006). Selon la terminologie de Justine Brabant, il s'agit ici des « effets d'étiquette » (Brabant, 2013 : 52) produits par la position occupée au sein d'une ONG, combinés d'ailleurs à des « avantages logistiques évidents » (Brabant, 2013) offerts par cette même position.

L'effet de mon engagement est cependant plus large. Pascal Dauvin et Johanna Siméant signalent que, dans le cas de l'humanitaire, l'immersion du chercheur est facilitée par l'atmosphère des missions, généralement empreinte d'une « grande convivialité » (Dauvin, Siméant, 2001 : 123), et par la vie en communauté favorisant la proximité. Parallèlement, dans la mesure où le chercheur est conduit à « "vivre comme" » les humanitaires, son immersion lui permet d'intérioriser les codes du groupe et d'y appartenir « un peu » (Dauvin, Siméant, 2001). En l'occurrence, cette étape a de fait été franchie avant l'entrée sur le terrain d'enquête. D'une manière plus générale, dans la lignée de Howard Becker, le

fait de travailler à la Croix-Rouge m'a permis de neutraliser mon statut de chercheur et d'accéder à des informations normalement partagées avec un membre (Becker, 2009). Ainsi, ma position intérieure par rapport à l'organisation que j'étudie m'a permis de contourner en quelque sorte les soucis d'immersion propres à un chercheur venu de l'extérieur.

Connaissant personnellement la majorité des enquêtés, je n'ai pas été obligé de me présenter ou de me faire présenter, à l'exception d'un seul cas à Pskov. Une prise de contact avait pour but de fixer un rendez-vous et s'effectuait le plus souvent par téléphone mobile, plus rarement par courriel. Le fait d'entretenir des relations de proximité professionnelle ou personnelle avec les personnes concernées, relations donc assez informelles, m'ont également facilité les négociations sur le lieu, la date et la durée des entretiens. À titre d'exemple, je me sentais à l'aise pour proposer des dates de rendez-vous et pour insister un peu sur la durée nécessaire de l'entretien si celle-ci (au moins une heure et demie) paraissait trop longue à mon interlocuteur.

Les bureaux respectifs de la Croix-Rouge ont été déterminés comme lieu de déroulement des entretiens. Le facteur environnemental peut en effet avoir un poids : le rôle professionnel dans lequel l'interviewé tend à s'inscrire dans son bureau favorise un discours maîtrisé (Blanchet, Gotman, 2006). Aussi, la réalisation des entretiens dans les bureaux de la Croix-Rouge a été considérée utile pour recueillir les informations recherchées concernant l'engagement professionnel de ces personnes. Par ailleurs, j'ai considéré mes entretiens comme des situations d'observation, car la situation d'entretien constitue également une scène sociale dont l'observation donne des éléments d'interprétation (Beaud, 1996). Enfin, moi-même, je me suis trouvé à l'aise pour mener mes entretiens dans les bureaux que je fréquente.

Pour revenir à la question de la durée des entretiens, afin de les conduire « en toute quiétude d'esprit » (Beaud, 1996 : 249) selon les termes de Stéphane Beaud, je prévoyais une plage horaire assez longue, deux heures normalement ou une heure et demie si une plage horaire de deux heures n'était pas possible du côté de l'interviewé. Trois entretiens ont nécessité plus de deux heures, ce qui a été possible grâce à la disponibilité de

l'interviewé et de moi-même juste après le créneau horaire prévu pour l'entretien. Cette flexibilité en matière de temps consacré à l'enquête est aussi le fruit de la conduite des interviews dans les bureaux de l'association, car souvent les enquêtés aussi bien que le sociologue n'étaient pas obligés de se déplacer pour reprendre leur travail. La plupart des entretiens ont été accomplis en une séance, certains en deux. Les phases d'écriture et de mise en place d'entretiens se sont succédés par des allers-retours constituant ainsi une « spirale de l'enquête » (Cefaï, 2010) : j'ai facilement recontacté quelques personnes pour poser des questions en plus lors d'un court entretien complémentaire en tête-à-tête, par téléphone ou par courriel.

La proximité avec le terrain d'enquête et la familiarité avec son action ont également eu un poids sur la mobilisation du guide d'entretien et le déroulement des entretiens principaux et complémentaires.

Mobiliser le guide d'entretien selon l'expérience au sein de l'organisation

Comme l'affirment Pascal Dauvin et Johanna Siméant, il ne faut jamais traiter un entretien de manière décontextualisée ou l'envisager comme une « simple "technique" de fabrication de corpus incontrôlés » (Dauvin, Siméant, 2001 : 119). Ainsi, j'ai élaboré un guide d'entretien où les questionnements ont été divisés en blocs thématiques correspondant aux différents volets de la vie de l'enquêté et de l'action de l'organisation. Les questions et sous-questions ont été formulées de sorte qu'à la fois des faits et des opinions, différents points de vue sur le sujet et des vues réflexives sur l'organisation soient obtenus. Ce guide thématique assez formalisé m'a aidé à veiller à ce que des informations correspondant aux blocs thématiques prédéfinis ressortent au cours des entretiens.

Ainsi, les entretiens menés ont tous eu la même structure. Dans ce cadre, les consignes que je donnais durant des interviews correspondaient généralement aux blocs thématiques du guide d'entretien. Avant de procéder aux questionnements, je présentais ma recherche ainsi que les motifs et l'objet de ma demande pour instaurer ce qu'Alain Blanchet et Anne

Gotman appellent un « cadre contractuel initial » (Blanchet, Gotman, 2006 : 75). De fait, parfois il s'agissait de redire ce qui avait déjà été dit pendant la prise de contact ou durant des conversations spontanées tenues lors d'activités associatives. Je faisais attention à faire comprendre que je changeais de rôle pour prendre celui de chercheur sans pour autant adopter une posture trop sérieuse et prétentieuse. Cette approche m'a permis d'instaurer, dès le début de l'entretien, une ambiance favorable à un discours assez libre et spontané, type de discours que je cherchais à recueillir. Ce point sera développé dans la suite de l'article.

Une première consigne visait ensuite à définir le thème général du discours de l'interviewé. Je faisais attention à ce qu'elle soit claire, bien formulée et plus précise que mes commentaires initiaux et à ce qu'elle place la personne interrogée dans le cadre de la thématique et de la logique de l'entretien. Cette consigne invitait l'interviewé à raconter son expérience vécue en relation avec la Croix-Rouge, un exposé que j'écoutais et enregistrerais sans interrompre mon interlocuteur. La deuxième consigne était de parler de sa formation et de son insertion professionnelle. Dans la suite de l'entretien, j'avais recours à des consignes pour introduire une séquence thématique nouvelle à chaque fois que la nécessité s'en faisait sentir. Chemin faisant, je prenais des notes dans la mesure où elles pouvaient servir de points d'appui dans la conduite de l'interview (Barbot, 2010). Le fait de faire partie de l'équipe de la Croix-Rouge et de connaître personnellement la majorité des personnes concernées par mon enquête de terrain m'a aidé à effectuer les premiers pas de l'analyse lorsque j'écoutais, prenais les notes et associais les informations reçues à ce que je savais de la personne en face de moi.

Un exemple de consigne issu du guide d'entretien (la deuxième partie du bloc thématique n'est réservée qu'à l'enquêteur) :

« Dites-moi quelle est la stratégie et la mission de votre organisation, de votre comité régional (local) ; et en quoi consiste votre mission/fonction personnelle. – Veiller à recueillir les informations suivantes : les objectifs fixés par l'organisation, les valeurs que l'organisation promeut, l'action personnelle de la personne interrogée » (Guide d'entretien, 2015-2017).

Comme l'usage du vouvoiement a été établi au sein de l'association entre les plus jeunes et les moins jeunes, ces derniers correspondant à l'âge de préretraite ou de retraite, j'ai privilégié le vouvoiement dans ce guide d'entretien. Toutefois, en cours d'enquête de terrain, j'ai tutoyé la plupart des enquêtés étant donné leur jeune âge, entre 20 et 35 ans.

Mes interlocuteurs ont abordé certaines thématiques sans attendre de consignes de ma part, en suivant leur propre volonté. Ma connaissance du sujet étant évidente et la logique de l'entretien étant assez claire, leurs réactions étaient le plus souvent appropriées et proportionnées à l'objectif poursuivi, c'est-à-dire celui de motiver un discours décontracté mais ne sortant pas du sujet. Le cas échéant, je posais des questions supplémentaires à mes interlocuteurs en fonction de ce qui avait déjà été dit et selon mon guide d'entretien. En effet, les questions n'ont pas été formulées au hasard : comme on le sait, à la lumière de la préférence donnée au « comment » plutôt qu'au « pourquoi » (Becker, 2009), une question essentielle tient à la manière de susciter des réponses mobilisables dans le cadre d'une problématique formulée. Cependant, tout en faisant attention à avoir toutes les informations utiles, j'évitais de poser trop de questions pour ne pas perturber le déroulement de l'entretien.

Ainsi, le guide d'entretien m'a servi de fil conducteur, qui n'a pourtant pas dirigé le discours. En effet, ce guide n'avait pas été prévu pour jouer un rôle structurant. En revanche, je lui ai accordé le rôle de repère pour bien orienter l'entretien le cas échéant et pour poser des questions invitant les interviewés à évoquer les sujets non touchés, mais prévus. Il s'est fait présenté en tant qu'« outil hybride » (Barbot, 2010 : 126), censé pouvoir évoluer en fonction des informations recueillies et des publics rencontrés. Des questions ont subi des ajustements légers en cours d'entretien lorsque les informations obtenues engendraient des interrogations qui n'avaient pas été formulées en amont. À titre d'exemple, à chaque fois que la personne interrogée commençait ou continuait ses propos en me disant « comme tu le sais... », laissant ainsi entendre que je devrais être au courant en tant que collègue et salarié de la même association, cela m'incitait à lui poser des questions supplémentaires ou de reformuler légèrement les questions suivantes pour appuyer plus sur sa perception individuelle que sur le côté factuel. Le guide d'entretien a donc

accompagné l'exploration progressive de mon terrain d'enquête et a parallèlement intégré les connaissances qu'il a générées. Cependant, comme déjà évoqué, j'ai veillé à ce que les entretiens ne diffèrent pas trop les uns des autres pour ne pas perdre l'équivalence des types d'informations recueillies.

Enfin, il faut noter que le guide d'entretien, écrit en français, n'a pas été traduit pour mener les entretiens. Je traduisais les consignes et les questions en russe chemin faisant. Le fait de partager le même langage et le même vocabulaire associatif avec le public visé m'a permis d'établir les interrogations de manière à ce que la compréhension des questions par les interviewés soit la plus proche possible de la mienne. En effet, dans le cadre de cette enquête de terrain, mon expérience bénévole et professionnelle à la Croix-Rouge m'a aidé à mobiliser un vocabulaire clair et accessible aux enquêtés.

Une mise en jeu de la proximité au cours de l'enquête sociologique

L'effet de ma position au sein de la Croix-Rouge s'est traduit par un discours solidaire mais non-critique qui s'est tenu au cours des entretiens. Comme on le trouve dans le travail de Myriam Bachir et Virginie Bussat, la conduite de l'interview peut être influée par l'image sociale du chercheur (Bachir, Bussat, 2000). Parallèlement, le rapport avec l'interlocuteur est susceptible d'être impacté par l'origine et la trajectoire sociales de la personne qui mène l'entretien (Bachir, Bussat, 2000). Ainsi, en arrivant sur le terrain d'enquête, je gardais à l'esprit que l'interaction du sociologue avec les personnes interviewées pouvait avoir des conséquences sur le déroulement des entretiens et, par la suite, sur la quantité et la qualité des résultats obtenus. J'ai formulé l'objectif de mettre au profit des entretiens ma familiarité avec la Croix-Rouge.

Ainsi, en suivant les instructions classiques liées à la conduite des entretiens, j'ai fait attention à adopter une posture de « neutralité bienveillante » (Blanchet, Gotman, 2006 : 23) et d'« attention distribuée » (Barbot, 2010 : 130). J'ai surtout évité d'adopter une position autoritaire et privilégié une approche égalitaire et un style de communication

douce. Toutefois, de fait, c'est l'expérience que j'ai eue à la Croix-Rouge comme bénévole et comme salarié qui m'a facilité la tâche pour accomplir l'« art du sociologue » (Beaud, 1996 : 245), en l'occurrence pour mener les entretiens en m'adaptant aux caractéristiques socio-professionnelles du milieu étudié et à la situation de chaque personne enquêtée. Plus généralement, une ambiance décontractée, importante pour le recueil de données, a été créée à l'aide de conversations sur la Croix-Rouge que j'ai facilement entretenues. Ce « dévoilement » (Dauvin, Siméant, 2001 : 123) s'est réalisé dans mon cas naturellement et, de plus, antérieurement. Dans la mesure où il est important pour le sociologue de contourner des « effets de la violence symbolique » au cours des entretiens qu'il mène et de « dédramatiser » (Dauvin, Siméant, 2001 : 123) les interviews qui portent sur une histoire de vie, ma proximité au terrain d'enquête s'est avérée favorable à la création d'un climat de confiance et à la conduite des entretiens.

Tout en utilisant des consignes et des questions, j'ai laissé à mes interviewés une relative liberté dans le choix des moyens de développer une conversation et d'aborder des sujets importants. La liberté de parole, mentionnée plus haut, a représenté un grand intérêt pour cette recherche, car elle a permis de reconstituer les trajectoires de formation et les trajectoires professionnelles et associatives des responsables de la Croix-Rouge et de découvrir des éléments individuels de leurs relations avec la réalité sociale. Par conséquent, grâce à cela, il m'a été possible d'avoir plus de contexte pour analyser les déterminants sociaux de leur engagement. En effet, comme le note Geneviève Pruvost par rapport à la méthode de récit de vie, elle permet de :

« [...] situer le réseau dans lequel le narrateur se positionne et d'inscrire les phénomènes sociaux dans un enchaînement de causes et d'effets » (Pruvost, 2010 : 39).

L'intérêt a également été porté sur la manière dont l'interlocuteur construisait sa propre histoire de vie et sur le sens qu'il donnait aux changements de lieu de travail, à son engagement associatif ou à d'autres tournants de son parcours biographique. La technique mobilisée a encouragé les interviewés à présenter des faits ou des données objectives mais également des points de vue subjectifs, mobilisables pour comprendre leurs motivations.

Selon les termes de Michel Crozier et d'Erhard Friedberg, la mise en valeur de l'aspect subjectif m'a permis de découvrir la « signification "subjective" des comportements » qui servira à mieux comprendre « la structuration "objective" du champ » (Crozier, Friedberg, 1977 : 458). À ce titre, Annabel Desgrées du Loû et ses collègues remarquent d'ailleurs que « "relire sa vie" reste un exercice dans lequel l'expérience subjective est incontournable » (Desgrées du Loû *et al.*, 2017 : 30) et qu'il vaut mieux donner de la place à cette subjectivité que de tenter de l'éliminer.

J'ai donc intentionnellement prévu de laisser de la liberté à chaque personne interrogée pour qu'elle puisse me donner sa propre histoire, en s'exprimant à son propre rythme avec ses propres concepts, sans avoir l'impression d'être guidée. Enfin, j'ai surtout fait le choix de laisser la libre parole aux interviewés dans le but de voir quelles sous-thématiques ils abordent spontanément dans le cadre d'une thématique générale comme l'action sociale ou le bénévolat et de quelle façon ils touchent, par exemple, à l'aspect Lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, le contexte de proximité semble m'avoir aidé à maintenir une certaine neutralité méthodologique (Bourdieu *et al.*, 2010) concernant plus précisément la technique d'enquête mise en place. Ainsi, l'entretien non-directif constitue une relation sociale « profondément artificielle » et rompt la « réciprocité des échanges coutumiers » (Bourdieu *et al.*, 2010 : 61). En l'occurrence, le fait de travailler au sein de la même association m'a permis de neutraliser le caractère artificiel de l'entretien et d'encourager mes interlocuteurs à s'exprimer librement et à s'appesantir sur les détails qu'ils considéraient comme les plus importants. Grâce à cette technique, il a notamment été possible de constater et de montrer à quel point la manière dont la Croix-Rouge construit son action au niveau local est liée aux réseaux de connaissances de ses bénévoles et salariés, mais aussi à leurs expériences et à leurs aspirations professionnelles.

À cette manière de motiver le discours décontracté des collègues s'est ajouté le recueil des données en dehors des entretiens. En effet, le fait de travailler en équipe avec les personnes interrogées et d'échanger avec elles m'a également permis de diversifier et d'enrichir la nature et le contenu des informations. Ainsi, Janine Barbot rend évidente l'importance du temps avant et après l'entretien pour compléter les informations recueillies (Barbot, 1996).

Flora Bajard qualifie les pratiques privées et informelles de « véritables richesses du travail ethnographique » (Bajard, 2013 : 13). Enfin, Howard Becker souligne plus précisément à propos de la déclaration spontanée :

« [Elle] reflète vraisemblablement moins les préoccupations et les préjugés de l'observateur qu'une déclaration faite en réponse à quelque action de l'observateur » (Becker, 2009 : 54).

En effet, étant donné l'intérêt de ce type de données, des discussions formelles et informelles m'ont permis d'accéder à des remarques et à des points de vue concernant divers sujets, comme par exemple les rapports que les responsables de la Croix-Rouge entretiennent avec les bénéficiaires et les représentants des organismes partenaires. Ces déclarations formulées spontanément n'ont pas été mobilisées de la même façon que les citations issues des entretiens, mais ont tout de même participé à la construction des pistes pour l'analyse.

Cependant, un principe important a été pris en compte dans ce cadre-là, consistant à éviter de soumettre à l'interviewé des questions ou des hypothèses de recherche (Barbot, 2010), ce qui peut avoir dans le cas contraire un effet sur le discours produit. Comme le signalent à cet égard Pascal Dauvin et Johanna Siméant, même une explication informelle du sens de la recherche peut modifier le rapport de l'interviewé à son discours en obligeant celui-ci à :

« [...] répondre aux attentes du chercheur en fonction de la compréhension qu'il a du lien que l'on cherche à faire entre une trajectoire, des positions sociales successives et des pratiques » (Dauvin, Siméant, 2001 : 123).

Ainsi, pour motiver les enquêtés à présenter des causalités basées sur leurs propres rationalisations et interprétations, j'ai surtout évité de dévoiler la question centrale, les sous-questions et les hypothèses. Dans cette situation, mes relations de proximité professionnelle semblaient compliquer les choses, car il m'a fallu me forcer à ne pas trop développer le sujet lors de discussions informelles. Cela renvoie à la problématique de la prise de distance par rapport aux enquêtés.

À la recherche de la neutralité et de la distanciation

Dans son article mentionné plus haut, Justine Brabant expose un cas où elle étudie une ONG à laquelle elle est affiliée elle-même pour mener sa recherche (Brabant, 2013). L'auteure constate que, dans un cas pareil, les données produites se trouvent sous l'effet du statut de salarié ou de stagiaire d'une ONG. Cette constatation invite à poser une question plus large portant sur des effets variés, notamment ceux jugés « négatifs » du fait d'être salarié au sein de l'ONG qu'on étudie ou – plus globalement – sur ceux de la proximité du chercheur à son terrain d'enquête. Par exemple, on peut supposer que l'appartenance au même milieu aurait pu donner lieu à un effet de biais en poussant le sociologue à reprendre des prénotions (Durkheim, 1986) éventuelles, liées « à la familiarité et à la naturalité » (Lefebvre, 2010 : 127) de l'objet étudié et normalement déconstruites avant l'arrivée sur le terrain d'enquête (Paugam, 2012). On s'interroge également sur les stratégies mises en œuvre par le chercheur pour prendre de la distance et objectiver les données recueillies.

Les objectifs de déconstruire et de reconstruire l'objet, nécessaires pour toute recherche sociologique, ont donc été, de fait, encore plus pertinents dans ce cas en raison justement du statut de salarié dont le chercheur jouit dans l'organisation étudiée. Dans cette optique, je me suis efforcé d'éviter une implication excessive dans les conversations et les discussions pour maintenir un équilibre entre la position d'un observateur extérieur et celle d'un connaisseur du milieu. Notamment, l'intérêt a été de refouler tous les jugements de valeur car selon Max Weber :

« Chaque fois qu'un homme de science fait intervenir son propre jugement de valeur, il n'y a plus compréhension intégrale des faits » (Weber, 1963 : 19).

Ainsi, bien que la neutralité de l'enquêteur puisse être considérée comme illusoire (Dauvin, Siméant, 2001), comme un mythe (Beaud, 1996) ou un « leurre méthodologique » (Beaud, 1996 : 245), je me suis assigné la tâche d'adopter une posture neutre et distanciée pour être le plus impartial possible. Contrairement à d'autres chercheurs qui se sont engagés et puis ont analysé leurs propres engagements (Cf. par exemple l'ouvrage collectif : Naudier,

Simonet, 2011), j'ai intentionnellement choisi de recourir à un regard extérieur sur mon objet de recherche.

Toutefois, réussir à mettre à distance mon statut au sein de la Croix-Rouge a exigé un travail de réflexion très intense surtout dans un contexte d'entremêlement des pratiques associatives et de recherche. Dans la pratique des entretiens, j'ai particulièrement évité dans mon discours d'émettre des jugements moraux, normatifs ou de valeurs ainsi que de discuter de manière critique de ma propre expérience au sein de l'association. Il m'a également fallu veiller à bien différencier écriture professionnelle et scientifique et à ne pas mélanger ces deux types d'écrits lors de la rédaction de rapports et de la prise de notes dans mon journal de terrain. Ce principe d'analyse et d'écriture, selon lequel il faut éviter d'utiliser les mots de l'institution ou, si c'est intéressant du point de vue de la problématique formulée, ne les employer que sous forme de citations, m'a également été utile à l'étape de l'analyse des données recueillies.

Si je généralise et que je m'adresse à la tradition sociologique, je peux caractériser ainsi mon positionnement par rapport à l'organisation étudiée : en cherchant à atteindre la distanciation, difficile d'accès mais conditionnant l'objectivation scientifique (Elias, 1993), et en visant également à « objectiver l'objectivation » (Bourdieu, 1980 : 51) selon les termes de Pierre Bourdieu, j'ai pris une position où j'étais en effet à la fois « en dedans » et « en dehors » (Dauvin, Siméant, 2001 : 123). Cette position s'approche en quelque sorte de celle de l'étranger, décrite par Georg Simmel comme « combinaison de proximité et de distance, qui confère à l'étranger son caractère d'objectivité » (Simmel, 1984 [1908] : 56).

Cette proximité distanciée s'avère bénéfique pour la recherche dans la mesure où elle permet de combiner un accès régulier et durable au terrain d'enquête, la connaissance du milieu étudié et un regard analytique et circonstancié sur celui-ci. Quant à l'enquête sur la Croix-Rouge, des caractéristiques personnelles de mon engagement ont favorisé ce positionnement. Ainsi, ma proximité affective et émotionnelle avec ce mouvement peut être caractérisée comme étant modérée. En effet, contrairement au cas de Flora Bajard, associée par filiation au milieu étudié (Bajard, 2013), mon engagement associatif n'est pas conditionné par mon milieu familial et ne remonte pas jusqu'à mon enfance ou

adolescence. Aussi, sachant que l'attachement peut constituer une source d'ambiguïté et donc une limite, mais peut également jouer un rôle constructif parce qu'il motive la recherche, comme dans l'expérience pluriannuelle de Fanny Colonna (Chopin, 2020), force est de constater que dans cette enquête de terrain, l'investissement affectif modéré envers l'objet étudié a joué un rôle favorable dans la recherche de la distanciation. Ma présence discontinue dans les bureaux et sur le terrain d'action de l'association, liée notamment à mes séjours en France, m'a également été utile pour maintenir une certaine distance par rapport aux interviewés. Plus particulièrement, le vouvoiement des personnes les moins jeunes a introduit d'emblée une distance « respectueuse », qui n'a pas été dépassée lors des entretiens.

De plus, comme évoqué dans l'introduction, à la différence d'autres chercheurs (Alam *et al.*, 2012 ; Brabant, 2013), j'étais engagé *dans* mon terrain et non pas *par* mon terrain. En d'autres mots, aucune rémunération n'était prévue de la part de la Croix-Rouge dans le but de soutenir financièrement mon travail de recherche. De même, le projet de thèse qui a servi de base pour cette enquête est uniquement le fruit de la réflexion et des discussions tenues au sein de mon laboratoire de recherche. L'organisation étudiée n'a pas participé à son élaboration. Par ailleurs, il n'était pas prévu de réaliser une restitution. Cette situation m'a permis d'éviter que les personnes interrogées formulent des attentes particulières à l'égard de la mise en œuvre et des résultats de mon enquête de terrain en gênant ainsi mes efforts de distanciation.

Toutefois, on ne peut éluder la question suivante lorsque le chercheur travaille dans l'organisation qu'il étudie et que la date d'embauche est antérieure à celle de son entrée sur le terrain d'enquête : dans quelle mesure les interviewés peuvent-ils se distancier des rôles qu'ils jouent par rapport au chercheur dans leurs vies professionnelles de tous les jours ? On peut en effet supposer que même si, comme évoqué plus haut, je faisais systématiquement comprendre aux personnes en face de moi que je changeais de rôle pour conduire les entretiens, je n'avais aucune raison d'être certain qu'elles mettent de côté mon statut à la Croix-Rouge lorsqu'elles participent à l'enquête. Or, dans l'organisation étudiée, il y a bien une hiérarchie et un système de rapports de pouvoir qui en découle. Il y a

également des habitudes de communication qui se sont formées au cours de la socialisation au sein de l'association.

Ainsi, une limite éventuelle se dresse dans mon statut de salarié au sein de la Croix-Rouge quant aux données obtenues en entretien. Les interviewés auraient sans doute pu produire des discours correspondant à mon statut. Ils auraient également pu survaloriser certaines pratiques ou exagérer leurs motivations ou leur contribution personnelle à l'action commune. Je n'ai donc eu d'autre choix que d'en tenir compte et de confronter, là où c'est possible, les données issues des entretiens à celles recueillies dans les documents institutionnels et aussi à celles dont j'ai moi-même disposé en tant que salarié de la Croix-Rouge et donc connaisseur du milieu. De fait, cette pratique réflexive a traversé toute la période de l'enquête de terrain et a concerné, dans la même mesure, l'analyse des entretiens enregistrés et retranscrits. Pour donner un exemple, j'ai fait particulièrement attention à la valorisation par les personnes interrogées de la coopération avec d'autres sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du rôle des coordinateurs dans ce type d'activité. Ce sujet a engendré moins de critiques que, par exemple, les interactions avec des acteurs associatifs locaux, ce qui aurait, sans doute, pu être lié à la solidarité entre les composantes du Mouvement international, mais aussi à mon statut et à mon rôle au sein de l'organisation étudiée. Sans mettre de côté cette contrainte, il convient de noter encore une fois que le fait de faire partie du même cercle m'a aidé à maintenir une fréquentation optimale et adaptée à une enquête au sein d'une organisation, importante du point de vue de sociologues tels que Mathilde Bourrier (Bourrier, 2017) et constituant ainsi un effet constructif de la proximité du chercheur à son terrain d'étude.

Pour conclure

L'immersion longue dans le milieu étudié, surtout si elle a lieu avant l'entrée sur le terrain d'enquête, aide à mettre en place la recherche envisagée. Par exemple, l'accès direct à la population d'enquête et la facilité de la conduite des entretiens sont parmi les effets étroits

d'une immersion de longue durée au sein de l'organisation étudiée. Il faut toutefois veiller à reconnaître les effets susceptibles de compromettre le caractère scientifique de la recherche menée. En effet, dans le cas donné, la position du sociologue par rapport à son terrain d'enquête n'est pas neutre et exige une réflexion rigoureuse et continue. Notamment, la spécificité de la relation personnelle entre le sociologue et les interviewés devient alors un important objet de réflexion analytique. En l'occurrence, ma position en tant que chercheur est particulière pour plusieurs raisons.

Ainsi, la spécificité principale de mes relations avec le terrain d'enquête réside dans ma longue immersion, d'abord bénévole puis professionnelle, dans le milieu étudié, ce qui a comme effet ma proximité professionnelle à celui-ci et la banalisation de ma présence dans l'organisation que j'étudie. Cependant, un attachement affectif modéré et une présence discontinue au sein de l'association ont probablement limité l'influence possible de mes propres valeurs et expériences. Il faut également rappeler que, du point de vue de mon rattachement en tant que chercheur, mon enquête de terrain s'est déroulée à la Croix-Rouge sans être financée par celle-ci, ce qui a contribué à maintenir une distance considérable, mais non pas excessive entre moi-même et mon objet de recherche. Toutefois, pour réussir à mettre à distance mon statut de salarié, j'ai effectué un travail de distanciation très intense tout au long de l'enquête de terrain, au cours et en dehors des entretiens. Ce travail s'est notamment exprimé par la différenciation continue et renforcée entre mes pratiques et réflexions professionnelles et scientifiques.

Dans la pratique d'enquête par entretien, j'ai pris en considération la difficulté éventuelle des personnes interrogées à se distancier de mon statut de salarié au sein de la Croix-Rouge et à se détacher des habitudes communicationnelles et relationnelles qui existent entre elles et moi dans cette organisation. Quant à ma propre position, la recherche d'une harmonie entre la proximité et la distance s'est exprimée, d'un côté, par le refus d'entremêler mes réflexions et jugements avec ceux de mes interviewés et, d'un autre côté, par la mobilisation de mon expérience bénévole et professionnelle au profit de la réciprocité et de la compréhension mutuelle. Cette combinaison a suscité une expression assez libre et personnalisée de la part des salariés de la Croix-Rouge. L'intention de concilier

un guide d'entretien assez détaillé et la volonté de donner la libre parole aux enquêtés s'est avérée faisable dans l'ambiance décontractée des échanges entre le chercheur et ses interlocuteurs travaillant dans une même organisation. J'ai décelé dans cette proximité distanciée une possibilité de combiner un accès et une connaissance de terrain essentiels avec une approche neutralisant en quelque sorte les effets subjectifs de l'appartenance au même monde social. Cet article donne ainsi des détails qui aident à comprendre comment une telle pratique peut favoriser le recueil de données utiles et pertinentes sans pour autant affaiblir le fondement scientifique de l'enquête.

Références bibliographiques

- Alam T., Gurruchaga M., O'Miel J., 2012, « [Science de la science de l'État](#) : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, vol.3, n°87, p.155-173.
- Bachir M., Bussat V., 2000, « [L'entretien en actes](#) », in CURAPP, *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, Presses universitaires de France, p.31-58.
- Bajard F., 2013, « [Enquêter en milieu familial](#). Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, n°90, p.7-24.
- Barbot J., 2010, « Mener un entretien de face à face », in Paugam S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, p.115-141.
- Beaud S., 1996, « [L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique"](#) », *Politix*, vol.9, n°35, p.226-257.
- Becker H. S., 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Guides Repères ».
- Bertaux D., 2005, *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Paris, Armand Colin.
- Blanchet A., Gotman A., 2006, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, Paris, Armand Colin.
- Bourdieu P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Le Seuil.

- Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C., 2010, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques* [contient un entretien avec Pierre Bourdieu recueilli par Beate Kraus], Berlin, New York, De Gruyter Mouton.
- Bourrier M., 2017, « [Conditions d'accès et production de connaissances organisationnelles](#). Quelles possibilités de produire des connaissances contextualisées sur le fonctionnement du "système de santé global" ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol.11, n°4, p.521-547.
- Brabant J., 2013, « [Peut-on faire de la recherche au sein d'une ONG ?](#) », *Genèses*, vol.1, n°90, p.42-61.
- Cefaï D. (éd.), 2010, *L'engagement ethnographique*, Paris, EHESS, coll. « En temps et lieux ».
- Chopin A., 2020, « [Fanny Colonna](#): les archives d'une passion algérienne », *Carnet d'Hypothèses Médiathèque & Méditerranée*.
- Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil.
- Dauvin P., Siméant J., 2001, « [Travailler sur l'humanitaire par entretiens](#) – Retour sur une "méthode" », *Mots — Les langages du politique*, vol.65, n°1, p.117-133.
- Desgrées du Loû A., Pannetier J., Ravalihasy A., Gosselin A., 2017, « Recueillir des parcours de vie : repères méthodologiques et population enquêtée », *in* Desgrées du Loû A. et Lert F. (dir.), *Parcours. Parcours de vie et de santé des Africains immigrés en France*, Paris, La Découverte, p.27-50.
- Durkheim E., 1986, [Les règles de la méthode sociologique](#), Paris, Presses universitaires de France.
- Duvoux N., 2015, *Les oubliés du rêve américain. Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social ».
- Elias N., 1993, *Engagement et distanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard.

- Foli O., Dulaurans M., 2013, « [Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre](#). Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, n°40, p.59-76.
- Kaufmann J.-C., 2004, *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- Lefebvre R., 2010, « ["Politiste et socialiste"](#). Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, vol.17, n°4, p.127-139.
- Naudier D., Simonet M. (dir.), 2011, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».
- Paugam S., 2012, « S'affranchir des prénotions », in Paugam Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », p.5-26.
- Pineau F., 2014, *La Croix-Rouge française : 150 ans d'histoire*, [préface de Eledjam J.-J.], Paris, Autrement.
- Pruvost G., 2010, « [Récit de vie](#) », in Paugam S. (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p.38-39.
- Ramos E., Arborio A.-M., Martin O., 2015, *L'entretien compréhensif en sociologie – Usages, pratiques, analyses*, Paris, Armand Colin.
- Simmel G., 1908, « Digressions sur l'étranger », in Grafmeyer Y., Joseph I., 1984 (traduction et présentation), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier-Res, coll. « Le Champ urbain ».
- Weber M., 1963, [Le savant et le politique](#), Paris, Union générale d'éditions.

De la réflexivité professionnelle à la critique des pratiques Perspectives ouvertes par la démarche « archéologique » de Foucault

Anthony Ximenez

Formé aux sciences politiques et sociales et à la philosophie, ayant exercé en tant qu'urbaniste dans une agence d'architecture impliquée dans de nombreux projets de renouvellement urbain, Anthony Ximenez a commencé en 2017 une recherche doctorale en Urbanisme et Aménagement au Lab'Urba, sous la direction de Nadia Arab (UPEC). Cette recherche, menée dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) au sein de l'agence dans laquelle il a exercé, porte sur les problèmes pratiques rencontrés par les architectes-urbanistes dans des territoires caractérisés par la faiblesse de leur marché immobilier.

Dans quelle mesure un praticien réflexif peut-il développer une recherche rigoureuse et critique sur ses propres pratiques ? C'est dans le champ de la recherche urbanistique que je poserai ici cette question.

Depuis une vingtaine d'années, la figure du « praticien réflexif » est devenue une référence récurrente de la littérature académique en urbanisme. Cette expression provient des recherches de D. A. Schön (1994) qui, le premier, s'est intéressé à l'« épistémologie de l'agir professionnel » en rompant avec le modèle de la « science appliquée ». Selon lui, il existe de nombreuses professions et expertises qui ne rentrent pas dans le moule de ce qu'il nomme les « professions de haut savoir » (médecine, droit, génie civil...) constituant l'archétype du modèle de la « science appliquée ». Celle-ci repose sur l'application d'un savoir scientifique fondamental à des problèmes pratiques associés à des finalités claires.

Les « professions de moindre prestige » auxquelles Schön s'intéresse n'en sont pas moins productrices de savoirs pertinents. Parmi elles : le service social, l'éducation, les sciences de bibliothèque ou encore... l'architecture et l'urbanisme.

Constatant les limites du paradigme de la « science appliquée » pour penser les professions et expertises « de moindre prestige », Schön décide de se consacrer spécifiquement à la compréhension de ces dernières. Il observe que, dans des situations si complexes qu'aucun savoir disciplinaire n'arrive à les saisir pleinement, ces professionnels parviennent peu à peu à extraire des lignes de lecture, à croiser les données, les points de vue et à proposer une solution. Il découvre que, à rebours des représentations de la « science appliquée », les professionnels ne font pas que reconnaître des problèmes et leur appliquer des savoirs tirés d'une science fondamentale : sans cesse ils interprètent, tentent des choses, reviennent en arrière... En fait, à la manière des scientifiques, mais selon des méthodes propres, ils reproblématisent en permanence les situations auxquelles ils sont confrontés.

Des démarches se réclamant explicitement ou implicitement des travaux pionniers de Schön ont été conduites depuis en urbanisme, avec l'objectif de produire une meilleure connaissance de l'« épistémologie de l'agir professionnel ». Un survol rapide nous permettra de percevoir à la fois l'attrait persistant de la notion de réflexivité professionnelle et certaines évolutions la concernant.

En 2003, dans l'introduction d'un ouvrage collectif portant sur la « mutation des savoirs dans la phase amont des projets architecturaux et urbains », Robert Prost place explicitement l'ouvrage dans une problématique schönienne en prônant l'observation de « ce que l'on dénomme, à la suite des travaux de Schön, les "savoirs en action" ». Les articles rassemblés sont un ensemble :

« [d']études de cas relatives à des projets architecturaux et à des projets urbains en observant les expertises [...] telles qu'elles s'inscrivent dans les pratiques de projet (expertises à l'œuvre). » (Prost *et al.*, 2003 : 10).

Dans sa thèse sur « l'activité de projet dans l'aménagement urbain », en 2004, Nadia Arab emprunte à D. Schön le concept de « conversation réflexive avec la situation » pour

développer une grille d'analyse de l'activité de conception (Arab, 2004 : 103). Chez Biau et Evette (2008), la notion de « praticien réflexif » est utilisée sans que son origine soit explicitée, témoignant de sa diffusion. La notion de « réflexivité » s'y étend alors à des « dispositifs réflexifs » permettant une collaboration entre chercheurs et professionnels.

En 2010, dans la revue *Urbanisme*, L. Devisme s'interroge sur les rapports entre « le praticien réflexif et le théoricien activiste », invitant à une « pensée par cas » qui :

« [...] revient à suivre des affaires, à remonter des filières, en suivant à la trace les acteurs avec les actants, tout ce qui attache les uns aux autres » (Devisme, 2010 : 43).

Tout récemment encore, dans une thèse explorant les activités quotidiennes d'une équipe de techniciens travaillant au sein de l'agence d'urbanisme publique de Saint-Nazaire, P. Ouvrard parle de « tournant réflexif » à propos de la figure du « praticien réflexif » de Schön, soulignant à quel point cette notion de réflexivité a été assimilée à la fois par la recherche et par la pratique et combien elle est aujourd'hui valorisée par les praticiens de l'urbanisme eux-mêmes (Ouvrard, 2016 : 281-299).

Sans être exhaustif, ce panorama permet de constater que la diffusion de la notion de « réflexivité professionnelle » s'est accompagnée de la volonté de nouer davantage de liens entre recherche et pratiques. Parallèlement à la revalorisation de la réflexivité professionnelle, la *banalisation* progressive de la recherche scientifique peut expliquer ce mouvement. Comme l'indiquent Biau et Evette (2008), cette dernière a de plus en plus été décrite comme une activité sociale parmi les autres, affaiblissant ses prétentions à un particularisme épistémologique. Ainsi s'achemine-t-on vers :

« [cette] idée plus radicale, évoquée depuis quelques années par les sociologues des sciences, des techniques et de l'innovation, d'une recomposition des interfaces recherche/ expertise/ décision [...]. Selon ces travaux, les liens entre sciences et société ne se laisseraient plus saisir par un modèle linéaire qui séparerait production académique de connaissances fondamentales d'une part et applications de ces connaissances d'autre part, mais plutôt par un modèle en réseau, montrant l'ensemble des liens réels constitués entre les chercheurs et leurs différents

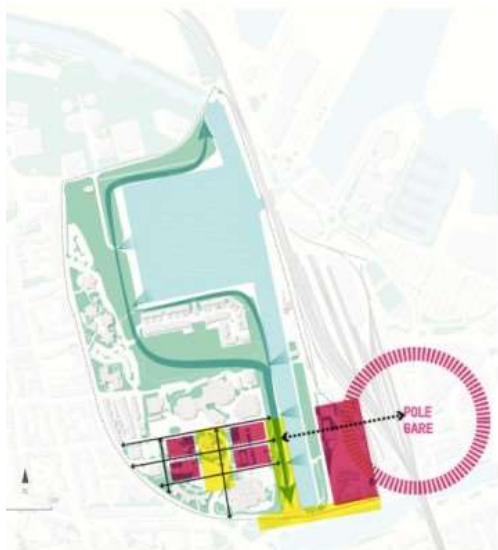
partenaires » (Biau, Evette, 2008 : 165).

De nombreux chercheurs en urbanisme envisagent ainsi la formation d'un espace à la frontière entre pratiques professionnelles et recherche scientifique : l'espace d'une réflexivité commune, où l'étanchéité épistémologique supposée entre pratiques et recherche serait atténuée, où le « praticien réflexif » et le « chercheur impliqué » pourraient produire de nouveaux types de savoirs sur et pour l'action, dans un contexte de changement nécessaire des modes de faire.

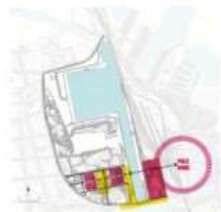
Malgré cet engouement partagé par les acteurs professionnels et les acteurs de la recherche pour une plus grande coopération dans la production de connaissances, les bases épistémologiques d'une telle coopération restent difficiles à définir. Un point me frappe en particulier : on envisage essentiellement la constitution de cet espace commun de réflexivité sous la forme d'une *rencontre* entre deux mondes, avec les enjeux de traduction que cela implique. Je ne crois pas que cette forme soit la seule possible. En tout cas, ce n'est pas de cette manière-là que la question s'est posée pour moi. J'aimerais ici, à l'aulne de mon propre parcours de recherche, décrire la *transition* d'un monde vers l'autre – en l'occurrence du monde de la pratique vers celui de la recherche.

J'exposerai ainsi la voie spécifique que j'ai empruntée pour résoudre, à ma manière, ce problème complexe : comment un praticien réflexif peut-il devenir un chercheur réfléchissant sur les pratiques professionnelles ? À partir d'une intuition forgée en tant que praticien, j'ai tenté de développer un cadre théorique et méthodologique me permettant de faire un retour réflexif sur mes propres pratiques et celles de mes collègues. La démarche *archéologique* de Michel Foucault m'a fourni d'importants outils de travail. Elle m'a permis de réfléchir à un dépassement de la *réflexivité* en rompant avec un cadre d'analyse centré sur la compréhension des acteurs. Dans le même mouvement, s'est ouverte la possibilité d'une *critique* des pratiques.

VERS UN PLAN GUIDE



1/ RETRAMER LE SECTEUR AU SUD DU COLLEGE POUR PLUS DE POROSITE ET PLUS DE LIENS AVEC LE CANAL, RELIER LES DEUX QUAIS ET LA GARE PAR UNE TRAVERSEE PIETONNE



2/ DIVERSIFIER LES FONCTIONS ET L'HABITAT EN LIEN AVEC LE PROJET DU PÔLE GARE



3/ VALORISER LA TRAME VERTE ET BLEUE EN CREANT UNE CONTINUITÉ PAYSAGÈRE ET PLUS DE CONNEXIONS HAUT/BAS

Que faire d'une intuition de praticien ?

Le sentiment d'un malaise dans les pratiques

Dans le cadre de cet article, je prendrai comme point de départ l'intuition de praticien qui m'a amenée à m'engager dans une démarche de recherche. L'objectif de l'exposé n'est pas de valider ou invalider cette intuition, ce qui est en fait l'objet de ma recherche doctorale, mais de détailler le cadre théorique et méthodologique que j'ai mis en place afin de l'analyser rigoureusement. Par souci de contextualisation et pour de ne pas donner un tour trop abstrait à la réflexion, je donnerai toutefois les grandes lignes de mon intuition de départ.

Ma thèse fait l'objet d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) signée entre le Lab'Urba (UPEC-UGE-École d'urbanisme de Paris) et une agence

d'architecture et d'urbanisme. J'avais été praticien dans cette agence pendant environ un an avant de proposer ce projet de thèse à l'Agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), qui la finance en partie. À cette expérience préalable, s'ajoute un stage de 6 mois dans une grande agence d'architecture et d'urbanisme nommée Reichen & Robert. Au cours de ces expériences professionnelles, mes principales missions concernaient des projets de renouvellement urbain, pilotés à l'échelle nationale par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Créée en 2003, cette dernière finance depuis 2004 d'importants projets de transformation urbaine menés dans certains des quartiers les plus défavorisés de France, rassemblés sous le vocable de « quartiers prioritaires de la Politique de la Ville » (QPV). Au mitan des années 2010, ce programme a été reconduit sous la forme d'un Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) courant jusqu'en 2024.

Le point de départ de ma recherche est l'existence d'un malaise de la profession dans le cadre de ces projets urbains particulièrement complexes. Ce malaise prend principalement deux formes :

(1) D'abord un doute rampant et déjà ancien concernant l'efficacité réelle de ce programme. Le premier Programme national de rénovation urbaine (PRU1) s'est incarné dans des projets de rénovation urbaine ambitieux, dans lesquels le « tabou de la démolition » (Driant, 2012) a largement été levé, *via* des subventions nationales incitatives. Certains projets comme celui de La Duchère à Lyon sont devenus l'emblème de ce type d'interventions massives sur le parc social qui, accompagnées d'actions fortes de désenclavement, de requalification des espaces publics, de diversification de l'habitat, visent la banalisation urbaine des quartiers et leur réinscription dans des dynamiques d'agglomération « normales » (Verhage, 2009). Bien que les critiques sur la philosophie et les effets réels de ce programme aient été nombreuses tout au long du PRU1, R. Epstein soulignait encore en 2013 le « succès politique d'une politique en échec » (Epstein, 2013) : malgré l'absence d'amélioration significative de la situation économique et sociale des quartiers, l'ampleur des transformations urbaines et la communication qui les accompagnait faisaient de ces projets des succès politiques, encourageant ainsi la

perpétuation du programme. Néanmoins, alors que la fin du PRU1 approchait et que se posait la question d'un nouveau programme pour prendre le relai, une véritable inflexion dans le discours de l'ANRU se produisit. Mandaté pour réaliser une évaluation du programme, le Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU (2013) souligna sans ambages les résultats mitigés de cette politique publique : si de réels progrès étaient constatés dans la « banalisation » architecturale et urbaine de ces quartiers, les résultats en termes de développement économique et social restaient très faibles. L'auto-critique d'une certaine « doctrine ANRU » commença à se faire jour :

« La rénovation urbaine s'est déployée en mobilisant un ensemble de formes d'action (la démolition, le désenclavement, la restructuration urbaine, la requalification des immeubles, la diversification des formes d'habitat) qui ont été utilisées de manière relativement uniforme dans un très grand nombre de projets, au nom de visées elles aussi énoncées de manière récurrente (l'attractivité, la mixité, la banalisation...) » (CES ANRU, 2013 : 16).

Si le programme fut malgré tout reconduit, ce ne fut pas sans la conscience croissante de la nécessité de le réformer, ce dont témoigne l'abandon du terme de « rénovation urbaine » pour celui de « renouvellement urbain ».

Sans pousser plus loin cette description contextuelle, on peut d'ores et déjà sentir que la prise de recul par rapport au PRU1 n'a pas épargné le travail concret des architectes-urbanistes mandatés par les maîtrises d'ouvrage pour la conception des projets urbains. Ce sont bien leurs « formes d'action » qui sont en partie attaquées plus haut. Plus fondamentalement, leur capacité à prendre en compte la spécificité des quartiers a été fortement pointée du doigt :

« La principale critique que l'on peut faire aux projets de rénovation (et donc aux acteurs qui les ont conçus et réalisés) est sans doute le fait qu'ils n'aient pas réellement pris en compte la spécificité des contextes économiques, sociaux et urbains, et la diversité des quartiers » (CES ANRU, 2013 : 16).

Conscients de ces critiques de leur action, les professionnels de l'agence dont je faisais partie, déjà fortement impliqués dans le PRU1, se trouvaient dans la position malaisée de

devoir continuer ce programme tout en essayant d'en corriger les manques, dans la mesure de leurs possibilités. Face à ce constat et à une injonction répétée à « faire mieux », les professionnels se trouvaient assez désemparés, avec l'impression que beaucoup de « bonnes pratiques » étaient déjà mises en place : pluridisciplinarité des études, pensée stratégique, concertation... Pourquoi cela produisait-il si peu d'effets ?

(2) Un problème beaucoup plus spécifique et moins anticipé par les professionnels : dans plusieurs villes dans lesquelles l'agence intervint dans le cadre du Nouveau programme de renouvellement urbain, le problème *principal* auquel nous fûmes confrontés (je m'inclus ici sans recul avec les autres professionnels, car cela s'est produit avant mon entrée en thèse) fut celui de la faiblesse du marché immobilier local, entravant les possibilités de renouvellement urbain. Ce point a été pour moi une profonde surprise : j'ai constaté à quel point la profession pouvait être désarmée lorsque les possibilités de construire étaient très limitées, et à quel point ce point d'achoppement devenait obsessionnel, occultant les questions de développement économique ou social des quartiers.

De manière générale, les deux premières phases (diagnostic puis élaboration de scénarios d'aménagement) se passaient sans trop d'entraves et dans les délais. La panique survenait juste après la deuxième phase du projet, au moment où devait être lancée la phase de formalisation d'un plan-guide d'aménagement. Soudainement, la maîtrise d'ouvrage signalait le risque de ne pouvoir mener le projet : ambition de démolitions trop forte au niveau de l'agglomération, un marché privé du logement beaucoup trop faible pour absorber l'offre nouvelle, un marché tertiaire très peu porteur et peu de perspectives d'amélioration à court-moyen terme... À ce moment-là, les études commençaient à prendre beaucoup de retard, voire étaient suspendues ; la crainte de ne pas réussir à formaliser un projet et donc de ne pas obtenir de financements auprès de l'ANRU touchait tous les partenaires ; une certaine forme d'irrationalité commençait à prendre le pas, c'est-à-dire une manière de considérer tout projet à construire comme potentiellement bon même s'il ne rentrait pas du tout dans la stratégie établie au préalable.

C'est là qu'une intuition à commencer à se faire jour en moi : et si ce dernier problème (le point 2), si peu anticipé alors qu'il interroge la *possibilité même* de faire un projet, ouvrait une brèche vers une dimension impensée des pratiques professionnelles des architectes-urbanistes ? Et si, en exploitant cette brèche, on pouvait remonter jusqu'à certains principes organisateurs des pratiques professionnelles qui, une fois mieux cernés, permettaient d'éclairer les limites actuelles observées empiriquement (le point 1 notamment) ?

Phase de diagnostic dans l'architecture globale d'une étude, 2016



De l'intuition à l'hypothèse de recherche : problèmes méthodologiques

Armé de cette intuition, j'ai élaboré un projet de thèse qui fut accepté par l'ANRT. Néanmoins, je fus rapidement confronté à des obstacles méthodologiques et épistémologiques majeurs. D'où m'interrogeais-je ? Étais-je un praticien qui s'interroge ? Un chercheur qui observe ? Un chercheur qui participe ? Il me fallait admettre que mon positionnement de chercheur et, par extension, le positionnement de ma recherche étaient

consubstantiellement liés à la pratique : mon projet avait été développé alors que j'étais encore praticien et se fondait, en premier lieu, sur des préoccupations de praticien. Néanmoins, la raison même qui m'avait poussé à me lancer dans une démarche de thèse était la perspective de dépasser ce regard de praticien en approfondissant et en testant mon intuition de départ.

Corollaire du premier point et peut-être plus problématique, se posait à moi un problème méthodologique. Comment mettre en place une méthodologie d'analyse réflexive de projets auxquels j'avais participé en tant que praticien ? Ces projets, je ne les avais pas observés comme ethnologue ou sociologue, il m'était donc impossible de travailler à partir de notes d'observation rigoureuses prises au cours des projets. Bien entendu, le simple souvenir des événements était trop peu fiable pour fonder une démarche de recherche.

Ce à quoi j'avais accès en revanche, c'était l'intégralité des documents produits dans le cadre des études techniques des projets : un corpus de documents riche et précieux – précieux car il est très rare d'avoir accès, pour des chercheurs, à ce genre de matériau technique produit par des entreprises privées – mais ne donnant que peu d'indications sur la dimension sociologique et cognitive de sa production.

Ma question s'est alors transformée : comment tirer le meilleur parti de ce matériau ?

Du prisme socio-cognitif de l'observation des pratiques à l'« archéologie des savoirs »

Les difficultés méthodologiques que j'ai rencontrées sont largement le fait d'un certain prisme d'analyse des pratiques professionnelles, plus ou moins conscient, dont je ne parvenais pas à m'extraire. Ce prisme était celui d'une approche *par les acteurs*. Les pratiques des professionnels du projet urbain sont en effet souvent analysées à l'aulne des dynamiques socioprofessionnelles, sous l'angle des relations entre techniciens, politiques

et profanes, ou encore au prisme des modalités de la coproduction entre acteurs⁶. Ces approches différentes partagent le présupposé selon lequel le meilleur moyen de comprendre les pratiques de projet des urbanistes est de les considérer comme des faits cognitifs et/ou sociaux. Dans l'état actuel de mes recherches, je ne veux pas généraliser ces observations outre mesure. Néanmoins, il est clair pour moi que ce prisme d'analyses fut assez prégnant pour me faire douter de la possibilité de mener une quelconque recherche sur les documents que j'avais en ma possession. Certes, il existe des démarches sociologiques fondées sur l'analyse de corpus de documents⁷ mais ces recherches se font malgré tout dans un cadre épistémologique garantissant une séparation entre les acteurs producteurs de discours et l'observateur/analyste. Ayant été moi-même impliqué dans la production du corpus que j'analysais, je ne parvenais pas à me prémunir contre le risque d'être à la fois juge et partie, ce qui me semblait poser un problème épistémologique indépassable.

La lecture de *l'Archéologie du savoir* de Foucault (2017 [1969]) m'a ouvert de nouvelles perspectives d'analyse qui m'ont permis, sans que cela n'ait été théorisé par Foucault lui-même, de sortir de mes dilemmes de praticien-chercheur. En m'inspirant de sa méthode, j'ai développé une attention particulière à la dimension *discursive* des documents produits par les professionnels. Pour mettre au jour cette dimension que nous allons expliciter, Foucault met en place une certaine manière de lire les documents qui rompt avec toute recherche de compréhension des intentions conscientes ou inconscientes des acteurs. Si contre-intuitif que soit ce choix méthodologique, il est en fait porteur de possibilités réflexives et critiques puissantes. Il permet notamment de déceler des « règles de formation des discours » en partie autonomes des individus qui les produisent.

C'est ainsi que je me suis engagé sur la voie d'une *archéologie des pratiques discursives des professionnels en situation de projet urbain*.

⁶ Les recherches menées depuis 20 ans par le Réseau activités et métiers de l'architecture de l'urbanisme (RAMAU) sont assez représentatives de ces tendances de recherche concernant les pratiques urbanistiques.

⁷ On pense notamment au courant de la sociologie pragmatique française, en particulier aux recherches de Luc Boltanski et Laurent Thévenot.

Les productions professionnelles comme « énoncés » d'un « discours »

La notion de « discours » fait partie de ces concepts omniprésents dans l'œuvre de Foucault sans qu'il soit facile de les définir précisément. Dans une première approche très simple, nous dirons que le discours, pour Foucault, est un ensemble d'énoncés reliés par certaines règles. L'énoncé, quant à lui, est avant tout une « fonction énonciative » :

« [l'énoncé] n'est point en lui-même une unité, mais une fonction qui croise un domaine de structures et d'unités et qui les fait apparaître, avec des contenus concrets, dans le temps et l'espace. » (Foucault, 2017 : 120).

L'énoncé transforme un ensemble de signes, de mots, de phrases en un objet doté d'une matérialité historique, les transformant en « un objet spécifique et paradoxal », qui :

« [...] surgit dans sa matérialité, apparaît avec un statut, entre dans des réseaux, se place dans des champs d'utilisation, s'offre à des transferts et à des modifications possibles, s'intègre à des opérations et à des stratégies où son identité se maintient ou s'efface. » (Foucault, 2017 : 145).

Aussi l'énonciation n'est-elle pas simplement l'expression d'une signification par le *medium* du langage : c'est l'ancrage de cette signification dans une temporalité et une matérialité historiques. Mais si Foucault parle de *fonction* énonciative, c'est parce qu'une expression langagière n'acquiert son existence historique d'énoncé que par sa transformation selon certaines règles, à l'image d'une fonction mathématique. N'importe quel énoncé n'est pas énonçable à une époque donnée : il existe des « règles de formation » historiques qui définissent la possibilité de penser et d'énoncer certaines choses. Et c'est parce qu'il est régi par de telles règles de formation que l'énoncé appartient au domaine du *discours*.

Avec cette définition de l'énoncé, la notion de « discours » s'éclaire. Le discours foucauldien est en fait assimilable à ce que recouvrent couramment pour nous les expressions du type « le discours médical » ou « le discours économique ». Ce qui nous permet de rattacher des énoncés à ces types de discours, c'est la perception du fait qu'ils sont formulés d'une

certaine manière, selon certaines règles, dans une certaine institution, etc. C'est l'ensemble de ces règles qui fondent la « discursivité économique » ou la « discursivité médicale ».

Néanmoins, la discursivité chez Foucault ne s'arrête pas aux frontières disciplinaires. Une partie de la réflexion de Foucault porte précisément sur la remise en question de ces grandes classifications disciplinaires que sont « la » médecine, « l' » économie ou « la » grammaire, dont il montre qu'elles s'inscrivent parfois dans des formations discursives plus larges. Ainsi que l'exprime J. Revel :

« Le discours désigne en général chez Foucault un ensemble d'énoncés qui peuvent appartenir à des champs différents mais qui obéissent malgré tout à des règles de fonctionnement communes. Ces règles ne sont pas seulement linguistiques ou formelles, mais reproduisent un certain nombre de partages historiquement déterminés (par exemple le grand partage raison/déraison) » (Revel, 2002 : 22).

Les règles du discours ont leur propre systématité et, de fait, leur propre résistance à la transformation consciente. Elles constituent un « système de formation des discours » :

« Par système de formation, il faut entendre un faisceau complexe de relations qui fonctionnent comme règle : il prescrit ce qui a dû être mis en rapport, dans une pratique discursive, pour que celle-ci réfère à tel et tel objet [...] Définir dans son individualité singulière un système de formation, c'est donc caractériser un discours ou un groupe d'énoncés par la régularité d'une pratique. » (Foucault, 2017 : 22).

S'esquisse alors une « épaisseur immense de systématités, un ensemble serré de relations multiples. » (Foucault, 2017 : 105).

Ces considérations foucauldienne m'ont interrogé : et si les pratiques des architectes-urbanistes reposaient sur des « règles de formation du discours » – certaines « systématités » qui, déterminant ce qu'il est possible de penser et de faire dans le champ, pourraient expliquer le désarroi ressenti face au problème de la faiblesse du marché immobilier local ?

Cette nouvelle manière d'envisager les choses m'a alors poussé à chercher à mieux comprendre comment Foucault opérait pour investiguer cette couche particulière des « règles de formation » des savoirs. Paradoxalement, ces règles, Foucault ne va pas les chercher dans l'esprit des hommes qui ont prononcé ou écrit les énoncés qu'il étudie : sa méthode est « archéologique ».

Une critique du « sujet » du discours

Pour Foucault, les discours sont des objets complets : ils ne sont pas à considérer comme la *trace* d'une volonté ou d'une intention que l'on pourrait retrouver au-delà d'eux. Ils ne contiennent que les informations qu'ils contiennent – rien de plus.

« [L'] archéologie ne cherche pas à restituer ce qui a pu être pensé, voulu, visé, éprouvé, désiré par les hommes dans l'instant même où ils proféraient le discours. »
(Foucault, 2017 : 189).

Foucault essaie de se défaire d'une tendance qu'il observe notamment chez les chercheurs en « histoire des idées », par rapport auxquels il tient à marquer la différence de son approche « archéologique ». Cette tendance consiste à rechercher systématiquement la grande logique sous-jacente à tel ou tel écrit à partir de deux types de questions paradigmatiques :

- Qu'est-ce que l'auteur/le théoricien/le scientifique voulait dire ?
- Dans quelle grande continuité historique des connaissances ses idées s'inscrivent-elles ?

Cette approche ne satisfait pas Foucault, qui défend une autre posture :

« En somme, on ne réfère pas les modalités diverses de l'énonciation à l'unité d'un sujet – qu'il s'agisse du sujet pris comme instance fondatrice de rationalité, ou du sujet pris comme fonction empirique de synthèse. Ni le "connaître", ni les "connaissances". [...] ce n'est ni par le recours à un sujet transcendantal ni par le recours à une subjectivité psychologique qu'il faut définir le régime des énonciations [d'un discours]. » (Foucault, 2017 : 78).

Ce que Foucault reproche à cette tendance à reconstituer, au-delà de ce qui est dit, la logique d'une pensée ou d'un domaine de savoirs, c'est la dissimulation des *discontinuités* du discours. Il y a toute une diversité d'énoncés prononcés dans le cadre d'un discours particulier à une époque donnée. Foucault ne va pas chercher à *réduire* cette diversité – avec toutes les discontinuités et les contradictions qu'elle peut contenir – en essayant de la rapporter à un plan où elle deviendrait cohérente. Il ne va pas chercher, par exemple, à résoudre les apparentes contradictions d'un auteur ni à déceler, à *travers* le texte, les grands enjeux théoriques de l'époque, les controverses emblématiques, les découvertes qui ont changé la donne... Il prend cette diversité pour ce qu'elle est : un état de tout ce qui *a pu être dit* à un instant *t*, sans présupposer que cela puisse *in fine* être retraduit dans une histoire de la vérité. Ce qui l'intéresse surtout, c'est que tous ces discours effectivement prononcés ont de fait exclu tout un ensemble de discours qui *auraient pu* être formulés mais ne l'ont pas été.

« [L'analyse des énoncés et des formations discursives] repose sur le principe que *tout* n'est jamais dit [...] On va donc chercher le principe de raréfaction ou du moins de non-remplissement du champ des formulations possibles tel qu'il est ouvert par la langue » (Foucault, 2017 : 164).

Il s'agit alors de se demander ce que cela peut bien vouloir dire, pour le domaine de savoirs considéré, qu'un tel discours ait été prononcé à tel moment dans l'histoire de cette discipline. S'il a été prononcé, c'est qu'il était formulable. Mais, en creux, qu'est-ce que cela nous dit de ce qui n'était pas formulable ? Qu'est-ce qui fait que ce qui est dit *est dit* – par rapport à tout ce qui *aurait pu être dit* ?

La possibilité d'écrire un *autre* discours

Quel est l'intérêt d'une telle focalisation sur les discontinuités, les ruptures, les écarts voire les contradictions au sein du discours des disciplines ? C'est qu'il devient possible d'écrire un *autre* discours et, ce faisant, de relativiser certaines évidences du discours dominant d'une discipline :

« Troisième intérêt d'une telle description des faits de discours : en les libérant de tous les groupements qui se donnent pour des unités naturelles, immédiates et universelles, on se donne la possibilité de décrire, mais cette fois par un ensemble de décisions maîtrisées, d'autres unités. Pourvu qu'on en définisse clairement les conditions, il pourrait être légitime de constituer, à partir de relations correctement décrites, des ensembles discursifs qui ne seraient pas arbitraires mais seraient cependant demeurés invisibles » (Foucault, 2017 : 44).

Il me semble important de donner une idée plus concrète de cette relecture opérée par Foucault. *L'Archéologie du Savoir* étant un ouvrage essentiellement théorique et méthodologique, je prendrai pour exemple de la démarche foucauldienne et de ses résultats le chapitre introductif de l'ouvrage *Surveiller et Punir* (2019 [1975]). Bien que cela ne soit abordé qu'allusivement par Foucault, son intérêt pour l'institution carcérale a été déclenché par son implication dans le Groupe d'information sur les prisons (GIP). Au tout début des années 70, un profond malaise se manifeste dans les prisons, conduisant à des protestations fortement médiatisées et à l'émergence de plusieurs groupes de réflexion sur l'avenir de ces institutions – dont le GIP. L'ouvrage de Foucault, écrit après cette expérience, propose un retour historique sur les origines de la prison. Il permet alors de voir différemment le malaise contemporain généré par cette institution, qui serait moins le symptôme d'un humanisme oublié et à réaffirmer que l'effet d'un pouvoir disciplinaire à visée curative dont la prison a toujours été un instrument privilégié. C'est ce genre de changement de regard que nous espérons pouvoir opérer nous-même, à la manière de Foucault, sur l'institution qu'est le Renouveau urbain, à travers une attention précise aux discours de savoir produits dans le cadre des études techniques.

Dans l'introduction de *Surveiller et Punir*, Foucault synthétise un bon nombre de ses réflexions sur l'institution judiciaire. Cela nous permet de mieux cerner l'usage qu'il fait de l'analyse des discours techniques. Il commence par indiquer ce qui constitue une sorte de métadiscours historique (ce terme n'est pas de lui) dans lequel s'inscrit l'institution judiciaire contemporaine :

« L'atténuation de la sévérité pénale au cours des derniers siècles est un phénomène bien connu des historiens du droit. Mais, longtemps, il a été pris d'une manière globale comme un phénomène quantitatif : "moins de cruauté, moins de souffrance, plus de douceur, plus de respect, plus d'humanité" » (Foucault, 2019 : 23).

C'est donc un récit de progrès et d'humanisation de l'institution judiciaire qui caractérise, depuis au moins le XIX^e siècle, notre rapport à la justice. Mais Foucault fait un autre constat. S'intéressant au discours judiciaire concret, tel qu'il se donne à lire par exemple dans les minutes de procès et les jugements, Foucault remarque que l'on ne pose plus du tout les mêmes questions au « crime ». Il nous faut citer ici un long passage pour saisir :

« Depuis que le Moyen Âge avait construit, non sans difficulté et lenteur, la grande procédure de l'enquête, juger, c'était établir la vérité d'un crime, c'était déterminer son auteur, c'était lui appliquer une sanction légale. Connaissance de l'infraction, connaissance du responsable, connaissance de la loi, trois conditions qui permettaient de fonder en vérité un jugement. Or voilà qu'au cours du jugement pénal se trouve inscrite maintenant une tout autre question de vérité. Non plus simplement : "Le fait est-il établi et est-il délictueux ?" Mais aussi : "Qu'est-ce donc que ce fait, qu'est-ce que cette violence ou ce meurtre ? À quel niveau ou dans quel champ de réalité l'inscrire ? Fantasme, réaction psychotique, épisode délirant, perversité ?" Non plus simplement : "Qui en est l'auteur ?" Mais : "Comment assigner le processus causal qui l'a produit ? Où en est, dans l'auteur lui-même, l'origine ? Instinct, inconscient, milieu, hérédité ?" Non plus simplement : "Quelle loi sanctionne cette infraction ?" Mais : "Quelle mesure prendre qui soit la plus appropriée ? Comment prévoir l'évolution du sujet ? De quelle manière sera-t-il le plus sûrement corrigé ?" Tout un ensemble de jugements appréciatifs, diagnostiques, pronostiques, normatifs, concernant l'individu criminel sont venus se loger dans l'armature du jugement pénal. Une autre vérité a pénétré celle qui était requise par la mécanique judiciaire : une vérité qui, enchevêtrée à la première, fait de l'affirmation de culpabilité un étrange complexe scientifico-juridique. » (Foucault, 2019 : 26-27).

« Une chose est singulière dans la justice criminelle moderne : si elle se charge de tant d'éléments extra-juridiques, [...] c'est pour disculper le juge d'être purement et simplement celui qui châtie : "Bien sûr, nous portons un verdict, mais il a beau être appelé par un crime, vous voyez bien que pour nous il fonctionne comme une manière de traiter un criminel ; nous punissons, mais c'est façon de dire que nous voulons obtenir une guérison." » (Foucault, 2019 : 30).

Ce faisant, et malgré les meilleures intentions du monde, le discours juridique a été de plus en plus imbriqué dans de nouveaux types de « savoirs » sur les individus, savoirs qui sont devenus la véritable colonne vertébrale du système pénal en l'éloignant du strict « pouvoir de punir ». En continuant à analyser la justice à l'aune du récit cohérent de l'humanisation des peines, on n'aperçoit plus toutes ces ruptures discursives qui, de proche en proche, ont transformé le discours pénal. Au règne de la Loi, qui continue à former le socle du discours dominant, s'est largement substitué, dans les faits, le règne de « normes » édifiées par des savoirs annexes : psychiatrie, administration pénitentiaire, criminologie...

C'est ainsi que, en choisissant de relire toute une masse d'écrits techniques et d'énoncés judiciaires sans chercher à les ramener à la grande logique du discours pénal – au prisme duquel on les regarde habituellement –, Foucault devient capable d'éclairer certains problèmes majeurs du présent. En ce qui concerne la crise des prisons des années 70, dont nous avons dit à quel point elle avait été déterminante pour Foucault, la lecture de *Surveiller et Punir* provoque un changement de regard radical : peut-être se trompe-t-on de combat en cherchant à rendre les prisons toujours plus humaines et aptes à « guérir » les individus. Peut-être le problème des prisons est-il le symptôme d'une crise plus profonde : celle d'un dispositif *disciplinaire* qui s'est imposé, à bas bruit, depuis plus de deux siècles, précisément en cherchant à toujours mieux « guérir » les individus ?

De l'archéologie à la critique : adaptation de la démarche foucauldienne à mon objet de recherche

Ce détour théorique me semblait un préalable nécessaire pour expliquer la manière dont j'ai voulu appliquer une méthodologie d'inspiration foucauldienne à mon propre objet d'étude. Si l'on fait le lien avec le problème que je posais en première partie, on pourra comprendre que la focalisation foucauldienne sur les discours et leurs règles de formation ont pu constituer pour moi un choix méthodologique doublement intéressant :

- il relativisait l'importance de ce qui constituait à mes yeux un obstacle majeur : le développement d'une réflexion sur des études techniques dans lesquelles j'avais pris part en tant qu'acteur, sans avoir mis en place de procédure d'observation rigoureuse ;
- il transformait même une faiblesse en force, en apparaissant comme une manière privilégiée de mettre au jour certaines « règles de formation » des discours qui seraient beaucoup plus difficilement décelables *via* une posture d'observation à visée compréhensive.

Ni expliquer, ni comprendre : lire

La méthode « archéologique » est finalement assez simple, même si elle est contre-intuitive. Elle demande une déconstruction de notre manière spontanée de lire les documents. Comme le dit Deleuze à propos de Foucault :

« Il suffit de savoir lire, si difficile que ce soit. Le secret n'existe que pour être trahi, se trahir lui-même. Chaque époque énonce parfaitement le plus cynique de sa politique, comme le plus cru de sa sexualité, au point que la transgression a peu de mérite. Chaque époque dit tout ce qu'elle peut dire en fonction de ses conditions d'énoncé » (Deleuze, 2016 : 61).

Tout est à la vue du lecteur qui sait lire. Mais « s'il suffit de savoir lire », il faudrait ajouter : et se contenter de lire.

Ce que j'entends par là, c'est la nécessité de suspendre l'automatisme de la compréhension. Combattre systématiquement notre tendance à comprendre, à toujours mieux comprendre, à combler les creux, les blancs, les trous du sens ; voir les documents produits dans le cadre des études de renouvellement urbain exactement comme ils sont : avec toutes leurs ruptures et leurs discontinuités. De *bullet points* en conclusions partielles, de blocs de texte en schémas, de statistiques en images de référence : toutes ces discontinuités invisibles dans l'enchaînement des énoncés des études font-elles vraiment *sens* par elles-mêmes, sans avoir à se justifier ?

Ce choix méthodologique demande un travail particulier lorsqu'on étudie des documents techniques auxquels on a soi-même contribué. Car, bien entendu, la tentation est grande d'expliquer les manques, les blancs, les incohérences par ce que l'on connaît des conditions d'élaboration du projet. Cela demande donc une plus grande rigueur pour s'en tenir à la lecture des documents sans importer de connaissances autres. Néanmoins, cette rigueur supplémentaire n'instaure pas de différence majeure avec celle dont devrait faire preuve une personne extérieure qui ferait le même travail. On peut être assez certain que cette personne aurait, elle aussi, une tendance spontanée à vouloir comprendre et expliquer ce qu'elle lit. Il y a donc une différence de degré mais qui ne constitue pas un problème épistémologique indépassable.

En ne cherchant pas systématiquement à comprendre la logique qui sous-tend les documents, les ruptures de sens deviennent tout à coup beaucoup plus *visibles*. On découvre tout un champ de questions potentielles dans ces discontinuités, ces choses qui apparaissent puis disparaissent, ces manières de procéder jamais explicitées... Un matériau en fait très riche jaillit de cet invisible redevenu visible – un matériau presque foisonnant où l'on peut espérer trouver, « par un ensemble de décisions maîtrisées, d'autres unités » (cf. supra).

C'est donc au sein de ces ruptures et discontinuités si *évidentes* pour les praticiens que nous chercherons la trace de « règles de formation » de leur discours. Mais quel est le critère pour définir une discontinuité signifiante ? C'est la régularité – ou ce que Foucault appelle la « systématisme ». Dans le matériau de mon corpus, je considère qu'une discontinuité est

signifiante si elle est repérable systématiquement dans des études différentes, sans que jamais cela ne soit justifié.

Un exemple d'application

Je prendrai ici pour exemple certaines discontinuités apparaissant entre, d'une part, les demandes exprimées par l'État et les collectivités dans le cahier des charges des appels d'offres auxquels répondent les urbanistes et, d'autre part, le contenu des documents qui sont effectivement produits au cours des études. Le cahier des charges définit la méthodologie globale à laquelle les candidats doivent se conformer. Si on souhaite faire le parallèle avec l'exemple de la justice pénale chez Foucault, la séquence méthodologique que le cahier des charges pose peut être considérée comme le métadiscours de l'étude : elle exprime très clairement la manière dont on entend diagnostiquer et résoudre les problèmes des quartiers concernés par le renouvellement urbain.

Systématiquement, les cahiers des charges de mon corpus ont cette forme :

- 1) Diagnostic multithématique des problématiques du quartier, regroupant de nombreuses expertises : architecture, sociologie, économie, paysage, logement, concertation... Le diagnostic doit être le plus exhaustif possible afin de déterminer l'ensemble des atouts et des faiblesses du quartier et les problématiser.
- 2) Élaboration de scénarios d'aménagement contrastés, visant à répondre aux divers problèmes relevés dans la phase de diagnostic. Ces scénarios doivent proposer des pistes d'action très différentes, en estimant les avantages et les inconvénients de chacune. La puissance publique se positionne alors sur un scénario préférentiel ou sur une combinaison de scénarios.
- 3) Élaboration du plan guide sur la base du ou des scénarios retenus. On entre alors dans un travail plus précis pour s'assurer de la faisabilité (technique, économique, organisationnelle) des actions envisagées.
- 4) Chiffrage et phasage.

Or, lorsque l'on s'intéresse aux documents effectivement produits au cours de plusieurs études de ce type, on repère un grand nombre de discontinuités qui se produisent assez systématiquement :

- des phénomènes d'anticipation. Je qualifie ainsi une pratique discursive quasi-systématique qui consiste à conclure la phase de diagnostics par l'esquisse de premières pistes de projet plutôt que par une récapitulation problématisée de ce qui a été dit. De ce fait, on constate que la phase 2 est déjà présente dès la phase 1, ce qui peut poser certaines questions : est-ce que l'ensemble du diagnostic n'est pas lui-même déjà construit dans l'optique de la phase 2 ? Ce qui remet en question la réalité de l'antériorité logique du diagnostic par rapport à la phase 2 ;

- une autre discontinuité est visible lorsqu'on lit les documents produits dans toutes les phases des études à la suite, sans la distance temporelle qui les sépare habituellement. Elle apparaît lorsqu'on passe en phase 2. Brusquement, le mode de présentation des documents diffère profondément de celui de la phase 1. Il devient beaucoup plus visuel, faisant la part belle aux images de référence. La part dévolue au texte diminue drastiquement. Cette rupture pose question : l'élaboration des scénarios est censée découler directement des grands enseignements du diagnostic mais le passage de l'un à l'autre est en fait difficile à établir. Les scénarios présentent de nombreuses images de l'état futur projeté mais justifient peu la logique selon laquelle ils ont été construits à partir du diagnostic. Ainsi, même si la structuration de l'étude (telle qu'apparaissant dans le cahier des charges de l'appel d'offres) laisse entendre qu'il y a une continuité logique entre la phase de diagnostic et l'élaboration des scénarios, la possibilité de vérifier cette logique est compliquée *de facto* par la rupture de forme observable en passant d'un document à l'autre ;

- la phase des scénarios – phase 2 – est également intéressante en ce que, généralement, les documents ne proposent pas plusieurs scénarios de renouvellement *contrastés*, comme ce qui est censé être proposé par les architectes-urbanistes, mais une gradation d'un même projet selon « l'ambition » visée. Plus précisément, les propositions tendent à adopter un certain nombre d'« invariants » urbains à partir desquels les scénarios se différencieront principalement par l'ampleur des démolitions et de la transformation des espaces publics

envisagée. Cette démarche est différente de ce qui est exprimé dans le cahier des charges des appels d'offres. Elle ne repose pas sur la confrontation de plusieurs futurs possibles (ce qui impliquerait de réfléchir potentiellement à plusieurs devenir économiques, plusieurs vocations d'espaces publics...) mais sur un seul et même futur « invariant », déclinable en plusieurs versions plus ou moins ambitieuses.

Dans cette liste de discontinuités plus ou moins systématiques, quel est le lien avec ma question de recherche ? En quoi tout cela nous renseigne-t-il sur le malaise ressenti par les urbanistes dans des territoires présentant un marché immobilier faible ? La mise en relation de toutes ces discontinuités est encore en cours dans le cadre de ma thèse. Pour rappel, l'objet de cet article portait sur la possibilité, pour un praticien réflexif, de développer une recherche rigoureuse et critique sur ses propres pratiques – le questionnement sur les pratiques de projet en contexte de renouvellement urbain valait seulement comme contextualisation. On peut néanmoins indiquer certaines des nouvelles questions posées par la mise au jour de discontinuités et ruptures dans les documents des professionnels, permettant d'avancer vers une interprétation :

- Si, dès le diagnostic, on anticipe sur une phase 2 dont le mode de représentation est dominé par les images, qu'advient-il des informations qui sont difficilement représentables visuellement ? Comment sont-elles traitées ? Où sont-elles « stockées » ? Est-ce que ce simple fait ne donne pas plus de poids *stratégique* aux plans, aux cartes et à ce qui relève de problématiques architecturales et paysagères ?

- Pourquoi, en phase 2, ne propose-t-on pas de véritables scénarios *contrastés* mais une déclinaison du même selon différents niveaux d'ambition ? Cela signifie-t-il qu'il n'y a pas d'autre projet possible ?

- La conjonction de ces éléments génère de nouvelles questions : lorsque, ultérieurement, on se confronte à la non-faisabilité du projet en raison de la faiblesse du marché immobilier, à partir de quoi peut-on penser une alternative ? La plupart des éléments qui émanaient de points de vue autres qu'architectural et paysager (donc moins facilement représentables)

ont peu à peu été filtrés au cours du projet, et les scénarios alternatifs sur lesquels on pourrait éventuellement se rabattre n'existent tout simplement pas...

Il ne s'agit là que de premières pistes d'analyse. Elles permettent en tout cas de sentir où se situe le potentiel critique de l'approche archéologique développée par Foucault. Elles exemplifient ce que Foucault signifie lorsqu'il écrit :

« On étudie les énoncés à la limite qui les sépare de ce qui n'est pas dit, dans l'instance qui les fait surgir à l'exclusion de tous les autres » (Foucault, 2017 : 164).

C'est sur cette dimension critique de la démarche archéologique que je voudrais conclure.

Conclusion

Pour comprendre la portée critique de la démarche de Foucault, je me référerai à un autre texte, écrit beaucoup plus tard, où il décrit une « attitude-limite » que l'on peut considérer comme sa propre attitude de recherche :

« Cet *ethos* philosophique peut se caractériser comme une attitude limite. Il ne s'agit pas d'un comportement de rejet. On doit échapper à l'alternative du dehors et du dedans ; il faut être aux frontières. La critique, c'est bien l'analyse des limites et la réflexion sur elles. Mais si la question kantienne était de savoir quelles limites la connaissance doit renoncer à franchir, il me semble que la question critique, aujourd'hui, doit être retournée en question positive : dans ce qui nous est donné comme universel, nécessaire, obligatoire, quelle est la part de ce qui est singulier, contingent et dû à des contraintes arbitraires. Il s'agit en somme de transformer la critique exercée dans la forme de la limitation nécessaire en une critique pratique dans la forme du franchissement possible. » (Foucault, 1994).

Cette citation permet de saisir quelle est la teneur de la critique foucauldienne des savoirs : c'est une critique qui ne se passe pas sur le plan de la *validité* des idées produites mais sur celui de leur *nécessité*. Je peux *critiquer* les savoirs non pas parce que, moi, chercheur, je

détiendrais le vrai qui permet de dire qu'ils sont faux, mais parce que je me tiens à la limite qui permet de montrer que ces savoirs s'ancrent dans certaines pratiques qui conditionnent le territoire du possible. La critique archéologique consiste alors à tracer les contours de ce territoire pour espérer peut-être, ensuite, en faire bouger les frontières.

Références bibliographiques

Arab N., 2004, « [L'activité de projet dans l'aménagement urbain](#) : processus d'élaboration et modes de pilotage. Les cas de la ligne B du tramway strasbourgeois et d'Odysseum à Montpellier », Paris, École des Ponts ParisTech.

Biau V., Evette T., 2008, « [Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme](#) : recherche et dispositifs réflexifs », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°104, p. 165-173.

Comité d'évaluation et de suivi de l'ANRU, 2013, *Des quartiers comme les autres ? La banalisation urbaine des grands ensembles en question*, Paris, La Documentation française [[Synthèse](#)].

Deleuze G., 2016 [1986], *Foucault*, Paris, Les éditions de Minuit.

Devisme L., 2010, « Le praticien réflexif et le théoricien activiste », *Revue Urbanisme*, mai-juin, n° 372, p.41-43.

Driant J.-C., 2012, « Défaire les grands ensembles » in Donzelot J. (dir.), *À quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, Presses universitaires de France.

Epstein R., 2013, *La Rénovation urbaine, démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Les Presses de Sciences Po.

Foucault M., 2017 [1969] *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

Foucault M., 2019 [1975], *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*, Paris Gallimard, coll. « Tel ».

Foucault M., 1994, « Qu'est-ce que les Lumières ? » in Foucault M., *Dits et écrits. 1954-1988, Tome IV* (texte n°339), Paris, Gallimard.

Ouvrard P., 2016, [Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses](#), Thèse de doctorat en Aménagement et urbanisme, université de Nantes.

Prost R. (dir.), 2003, *Projets architecturaux et urbains. Mutation des savoirs dans la phase amont*, Paris, PUCA.

Revel J., 2002, *Le vocabulaire de Foucault*, Paris, Ellipses.

Schön D. A., 1994, *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Montréal, Les éditions Logiques.

Verhage R., 2009, « Le renouvellement urbain à La Duchère » in Boino P. (dir.), *Lyon, la production de la ville*, Marseille, éditions Parenthèses.

**Quand la réflexivité naît
de la confrontation aux obstacles**

Résumés des articles

Angeliki Drongiti. Une femme parmi les hommes, une civile parmi les militaires. Note réflexive sur un terrain impossible en hôpital psychiatrique militaire

L'objectif de cet article est de proposer une relecture des négociations pour un recrutement en tant que stagiaire dans un hôpital psychiatrique militaire grec ainsi que l'enquête de terrain réalisée dans cet établissement médico-militaire, par le biais des rapports sociaux de sexe. Il s'agira d'une analyse réflexive du parcours méthodologique et des événements du terrain ethnographique (les blocages spatiaux, matériels et symboliques, la violence et l'hostilité) qui prenne en compte tant les composantes sociales de l'armée, que les hiérarchies de genre.

Mots clés : terrain difficile, rapports sociaux de sexe, hôpital psychiatrique militaire, Grèce, hostilité et violence.

Zoubere Dialla. Pertinence et réception sociale de l'entretien individuel. Composer avec la résistance des enquêtés à Donsin

Les instruments de collecte des données sont définis par le chercheur pour être soumis à la population cible de l'enquête. Même lorsque la pertinence du choix des instruments de collecte des données est reconnue au regard de l'épistémologie de la recherche, leur réception sociale peut poser problème. L'enquête de terrain à Donsin (Burkina Faso) a mis en exergue le rejet de l'entretien individuel par un sous-groupe de la population cible. En lieu et place de l'entretien individuel (entretien compréhensif), ces derniers ont exigé l'utilisation d'un instrument plus ouvert et inclusif tel que la discussion publique. L'analyse des fondements épistémologiques et théoriques des instruments de collecte des données et du contexte de l'enquête montre que le chercheur a une rationalité limitée dans le choix de ces instruments. Certes, une « bonne » préparation de l'enquête permet au chercheur de renforcer la rationalité de ses choix mais dans un contexte où le milieu de l'enquête est préalablement marqué par des tensions non résolues, il doit composer, dans le déroulement de l'enquête, avec les surprises et imprévus.

Mots clés : entretien individuel, enquête sociologique, rationalité, réception sociale, réflexivité.

Matthieu Demory et Arthur Imbert. Des sociologues à l'épreuve de la médiation scientifique : du doute à la réflexivité

Dans cet article, deux jeunes sociologues explorent le modèle institutionnel de la médiation scientifique et sa relative inadéquation avec leur discipline. Leurs pratiques en la matière ont généré des doutes quant à la place de la sociologie dans le champ, mais leur ont permis

de faire acte de réflexivité en renforçant leur connaissance épistémologique des sciences sociales. Cette situation particulière les a finalement invités à proposer des propositions d'amélioration de la pratique de médiation scientifique en sociologie.

Mots-clés : médiation scientifique, épistémocentrisme, sciences, disciplines, doute

Une femme parmi les hommes, une civile parmi les militaires

Note réflexive sur un terrain impossible en hôpital psychiatrique militaire

Angeliki Drongiti

Angeliki Drongiti est docteure en Sociologie de l'université Paris 8 – Cresppa-CSU et membre associée au CENS. Sa thèse, récemment soutenue, portait sur les suicides d'appelés dans l'armée de terre grecque : étude d'un fait social au prisme des institutions totalitaires et de l'ordre sexué.



Dessin extrait du cahier de terrain (07/08/2014)

« Vous ne pouvez pas faire ça. C'est impossible [...] Vous êtes une femme, comment vous y entrez ? », m'a dit un professeur d'université en sciences sociales dans le cadre de la préparation de mon inscription en master. Son propos a bien résumé la question de l'accessibilité soulevée dès le début de ce projet qui visait à explorer les suicides des

conscrits grecs, jeunes hommes âgés de 18 à 45 toujours obligés de servir sous les drapeaux pour une période de 9 mois. Sans avoir pu le faire pendant le master, j'étais déterminée à trouver une porte d'entrée de l'institution dans le cadre de ma thèse en sociologie¹.

M'étant vite retrouvée « face au mur de la caserne » après trois ans d'inscription au doctorat, comme ma directrice l'avait bien présagé², je continuais sans cesse à recueillir des informations en consultant des archives confidentielles, des articles de presse, des données statistiques et en réalisant des entretiens semi-directifs avec toutes les personnes potentiellement concernées par le phénomène (des appelés ayant fait une tentative de suicide, des conscrits, des professionnels de l'armée ayant vécu le suicide d'un appelé, l'Association de parents dont un fils s'est suicidé durant son service militaire, des militants luttant pour l'abolition du service militaire et des journalistes).

Grâce aux entretiens, j'ai identifié une porte d'entrée dans les structures militaires : le service sanitaire. Plus ouvert aux civils (pour certains postes) ce lieu me permettrait d'envisager des contacts avec des appelés qui ont fait une tentative de suicide durant leur service militaire, tout en observant les stratégies mises en place pour prévenir le suicide. Aussi, l'observation directe dans un tel établissement m'offrirait une vision unique sur les modalités de production des statistiques officielles relatives à ce phénomène (Peneff, 2009). Cependant, bien que plus accessible aux civils, l'entrée dans ce service demeure fortement contrôlée.

¹ Ma recherche doctorale effectuée sous la direction d'Anne-Marie Devreux, explore du point de vue sociologique les morts volontaires de conscrits, ce phénomène social tabou qui relève d'un paradoxe : comment une institution qui prétend fabriquer les « vrais » hommes et les préparer à la vie civile peut-elle provoquer des comportements suicidaires ? Pour y répondre, du point de vue théorique, elle mobilise des éléments de trois champs de recherche, la sociologie du suicide, la sociologie de l'armée et la sociologie des rapports sociaux de sexe, et du point de vue méthodologique, elle combine des modes d'enquête qualitatifs et quantitatifs.

² Je tiens à remercier chaleureusement Anne-Marie Devreux de son accompagnement tout au long de la thèse et surtout durant la période d'enquête de terrain. Je suis également reconnaissante à Michèle Ferrand qui m'a encouragé de pousser mes analyses, à Marie Mathieu de sa solidarité et de ses relectures ainsi qu'aux collègues du CSU qui ont participé au CIRFF 2015 au Colloque « Actualité du matérialisme ».

Suite à de longues négociations, j'ai rejoint l'hôpital psychiatrique militaire (HPM³) en tant que stagiaire sociologue pour une durée de trois mois de juillet à septembre 2014. Mon stage a été marqué par des blocages spatiaux et symboliques, par des sabotages, par des rapports hostiles et violents avec certains enquêtés. Il s'agit d'un terrain pour lequel le qualificatif « difficile » trouve tout son sens (Bizeul, 2007 ; Boumaza, Campana, 2007).

Si l'accès au terrain et les conditions d'enquête se définissent par certaines caractéristiques sociales de l'enquêtrice, comme le domaine d'étude, l'âge, le statut matrimonial, le contexte géopolitique et le sujet de recherche (Jarry *et al.*, 2006) couplées avec les actualités et les temporalités de l'espace à étudier (Bizeul, 2007), c'est davantage le genre qui accentue ces traits. Être femme dans un terrain d'enquête masculin peut s'avérer un exercice compliqué voire même impossible. Notre appartenance de sexe peut définir l'accès au terrain (Darmon, 2005), constituer un obstacle important pour trouver sa place (Coton, 2018) et risque de nous cataloguer comme dangereuses (Gourarier, 2011) ou encore instituer un malaise qui conduira à l'abandon de cette piste d'enquête (Rolle, 2018). Pour être plus claire, ce n'est pas le genre de la chercheuse qui est en cause mais les rapports sociaux de sexe qui se développent entre elle et son terrain. La rigidité des normes genrées qui traverse l'espace étudié peut dégénérer en une oppression matérielle et symbolique vis-à-vis de l'enquêtrice.

L'analyse réflexive du parcours méthodologique et des événements du terrain ethnographique est l'objet de cet article et vise à explorer les composantes sociales de l'institution et les attributs de l'enquêtrice qui ont déterminé les modalités de sa réception par le HPM. Ici les rapports sociaux de sexe sont prépondérants et feront l'objet d'une analyse approfondie.

³ J'utiliserai dans tout le corpus du texte l'abréviation en guise de nom à des fins d'anonymisation. Les prénoms et les noms qui apparaissent dans l'ensemble du texte sont également des pseudonymes garants de l'anonymat.

Un terrain « impossible »

Chronique des négociations d'accès au terrain

En 2013, à la fin de la deuxième année de thèse et toujours sans aucune possibilité d'accès à l'institution, je rencontre par hasard monsieur Petros, psychiatre civil et professeur d'une université grecque. Enthousiasmé par ma recherche et collaborant avec certains militaires « psys »⁴, il se propose de me mettre en contact avec un de ses amis, monsieur Mantas, colonel psychiatre médecin-chef et directeur du HPM ayant une longue carrière dans l'enseignement supérieur. M. Petros m'a fourni l'adresse électronique personnelle de M. Mantas et il s'est engagé à lui parler de moi afin de faciliter une première prise de contact. J'ai recontacté M. Petros pour avoir un retour de leur échange. Notre conversation a été marquée par son ton hostile.

« J'ai sept mille choses dans la tête et je ne veux pas en ajouter encore une [chose]. [...] Cette personne me doit beaucoup et je te fais une grande faveur. Oui, je te fais une grande faveur (répète-t-il en haussant le ton) ! ».

Après l'avoir remercié de cette « grande faveur », un climat plus apaisé s'est instauré. Toutefois, il me conseilla de consulter un psychologue, suggérant que le choix de mon sujet de recherche méritait une analyse psychologique :

« Ce sujet que tu as choisi [...] Il faut que tu cherches la raison pour laquelle tu le fais. Il y a sans doute des choses inconscientes ».

Il clôt l'échange, soulignant que lui-même ne tenterait pas une telle recherche.

Mon premier rendez-vous avec le colonel Mantas eut lieu six mois après à son cabinet médical⁵, suite à la réception de mon *curriculum vitae* et de la version courte de mon projet

⁴ Cette abréviation familière se réfère aux professions relatives à la psychologie et la psychiatrie.

⁵ Souvent les médecins militaires conservent des cabinets médicaux accessibles aux civils.

de thèse. Après vingt minutes de discussion, il me promet de me faire participer à un groupe de recherche au sein du HPM en tant que stagiaire. Je pourrai alors diffuser des questionnaires aux appelés qui passeraient par le service et mener avec eux des entretiens. Je me suis installée en Grèce en juin 2014, pour commencer mon stage comme prévu⁶. J'ai essayé de prendre contact avec M. Mantas quelques jours avant la date de début de mon activité et, sans réponse à mes courriers électroniques, je l'ai appelé.

« J'ai trouvé quelqu'un d'autre pour ce travail » m'annonce-t-il d'un ton sec.

Pour avoir plus d'explications, je lui ai demandé un rendez-vous et, une semaine plus tard, l'ai rencontré dans son bureau au sein du HPM.

À peine arrivée, M. Mantas me signale qu'il n'a pas de temps à m'accorder et qu'accepter ce rendez-vous relève de l'« exception » pour lui. J'ai répété mon objet d'étude et réaffirmé ma volonté de participer à l'équipe. Alors, il me répond :

« J'ai quelqu'un d'autre pour ça. Tu pourras récupérer les réponses des questionnaires, une partie maintenant et une partie plus tard [...] comme ça on pourra profiter de toi et tu pourras profiter de nous ».

Face à mon insistance concernant l'accès à l'institution, il me répond :

« Apporte une lettre de ton université disant que tu dois faire un stage ».

Malgré son rôle de facilitateur « exceptionnel », après notre deuxième rencontre dans l'hôpital psychiatrique, le colonel ajoute des obstacles supplémentaires en m'imposant un long chemin administratif (multiplication des documents à fournir, dont certains quasi-impossibles à obtenir, retards, nombreux échanges téléphoniques sans résultat⁷) qui

⁶ Comme la plupart des suicides d'appelés se réalisent durant les mois d'été, mon objectif était de rejoindre l'HPM durant la période estivale afin d'accroître mes chances de rencontrer des conscrits suicidaires. M. Mantas était d'accord que je commence mon stage mi-juin. Entre notre premier contact et mon installation en Grèce, nous avons échangé des courriels et il m'avait envoyé ses articles scientifiques sur le suicide des enrôlés. Au cours de notre rencontre dans son bureau, discutant des démarches administratives à effectuer, il m'a proposé de faire le stage de « manière officielle ou pas », c'est-à-dire avec ou sans une convention de stage, c'est-à-dire d'assister aux activités de l'HPM de manière informelle.

⁷ Un exemple de demande absurde à faire avec mon parcours universitaire. Ayant déjà déposé au service administratif une attestation d'inscription en doctorat accompagné d'une lettre de ma directrice et d'une autre de l'École doctorale en guise de convention de stage, on m'a demandé de fournir une attestation

repoussera mon entrée sur le terrain d'un mois où je découvrirai ensuite que c'est lui qui définira les conditions de ma recherche.

De la « faveur » à l'« exception » : la construction sociale d'une dette

Quelques jours après notre échange avec M. Petros et grâce à la personne qui m'a mise en contact avec lui, j'ai appris qu'il attendait de moi une récompense pour son offre : il espérait que je devienne son passeport pour entrer dans le milieu universitaire français. Selon la théorie de Marcel Mauss, l'échange de dons obéit à une règle selon laquelle un don oblige le récepteur à l'accepter tout en l'engageant à en rendre un à l'émetteur (2007). Or, en reconnaissant la générosité de mon intermédiaire et en acceptant le contact qu'il m'offrait, je devrais le gratifier pour sa prestation en lui offrant des contacts dans les universités françaises. Par ailleurs, M. Petros évoque durant notre discussion que c'est une autre dette, celle du colonel Mantas envers lui, qui lui permet d'intercéder en ma faveur. Cette information sert à renforcer mon adhésion à une dette en rappelant son rôle de créancier et ma place de débiteur.

Comme certains auteurs l'indiquent, le bénéfice réciproque entre l'enquêtrice et les enquêtés peut rendre plus accessible le milieu étudié mais ne garantit ni les bonnes conditions, ni l'acceptation définitive du chercheur ou de la chercheuse (Wyart, Fait, 2013). La dernière négociation avec M. Mantas lui permet de m'imposer de nouvelles conditions d'entrée ; je ne ferais plus moi-même mon enquête mais je récupérerai les données d'une enquête faite par un autre. Dans ce cas, la contre-offre du colonel d'apparence égalitaire (« on pourra profiter de toi et tu pourras profiter de nous ») servira à réduire ma liberté d'action et à régulariser ma place dans l'institution.

Les correspondances avec ces hommes révèlent l'asymétrie de pouvoir entre mes interlocuteurs et moi inhérente aux caractéristiques sociales et professionnelles. Les deux

d'inscription en licence dans une université grecque. Sans ce papier le stage ne pouvait pas avoir lieu car mon dossier resterait incomplet. Grâce à un ancien enseignant, j'ai obtenu un document attestant une collaboration avec un département de sociologie grec.

hommes d'environ 50 ans partagent la même identité professionnelle et statutaire comme professeurs des universités et ils ont des affinités avec l'institution militaire. Grâce à ces traits, ils bénéficient d'une place dominante incontournable, tandis que mes caractéristiques me renvoient à la place de dominée : je suis jeune (27 ans), doctorante en sociologie sans aucune affiliation à l'armée. Ces dissymétries de statut permettent à M. Petros de souligner l'infaisabilité de cette recherche en jouant le rôle du « professeur universel » (Darmon, 2005 : 103) se substituant au directeur de thèse, donnant son avis en guise de conseil à appliquer. En tant que professeur de psychiatrie, il se permet d'avoir un avis sur les mécanismes psychiques de son interlocutrice en interprétant le choix scientifique d'étudier l'armée comme un trouble psychique.

En ce qui concerne les échanges avec le colonel Mantas, ses expressions verbales (des phrases de contenu ambigu, des propositions présentées comme profitables à chaque partie) accompagnées par des signes non verbaux qui « viennent à l'appui de la communication » (Peretz, 2004 : 90) comme le ton de la voix, l'évitement de regarder dans les yeux, la posture du corps et l'exercice d'une activité en parallèle (signature de documents, rangement de son bureau), servent à mettre l'enquêtrice dans une position de dominée (Chamboredon *et al.*, 1994). Comme je le réaliserai plus tard, ce comportement visait aussi à conditionner ma place dans l'institution en signalant notre écart statutaire (lui en tant que colonel directeur du HPM, moi comme civile demandeuse d'un stage), et à souligner la position prépondérante du psychiatre sur la sociologue dans la structure du service.

Un terrain marqué par des blocages spatiaux et symboliques

Le HPM offre plusieurs services médicosociaux installés dans un bâtiment de trois étages à l'intérieur d'une caserne militaire : un laboratoire de sciences physiques, une clinique qui propose des consultations généralistes, cardiologiques, microbiologiques et

radiographiques et un centre de réhabilitation⁸. Le cœur de l'hôpital bat au premier étage, partagé entre le service psychiatrique (SP), le service central et le plus reconnu, et le service polyvalent de santé psychique (SAP), séparés par une porte vitrée fermée à clé.

Ces espaces se distinguent de plusieurs façons. Le rôle du SP est d'offrir des consultations, d'établir des diagnostics, de prescrire des médicaments aux patients avec la possibilité d'une hospitalisation courte si nécessaire. Le passage par le SP constitue une étape indispensable d'une chaîne administrative militaire de haute importance. Si un appelé a fait une tentative de suicide, on y décide s'il est apte à achever son service ou s'il doit être exempté, et par conséquent renvoyé au Comité d'exemption. Comme les fonctions de la clinique psychiatrique sont à la fois médicales et administratives, les appelés suicidaires⁹ qui seront exemptés, ce qui en constitue la grande majorité, ne viennent au service qu'une fois par an¹⁰. Le colonel Mantas directeur de HPM est également à la tête du SP avec un pouvoir décisionnel incontournable car c'est lui qui orchestre la consultation et établit le diagnostic. Ce service est également marqué par la prédominance de l'identité militaire, les membres du personnel portant des uniformes¹¹, et par une hiérarchie masculine¹².

Le SAP est un centre de soins d'orientation psychothérapeutique offrant des séances de consultation, des groupes de parole, des activités alternatives sans recourir à la prescription médicamenteuse. Celui-ci offre des consultations après des tentatives de suicide et héberge la ligne téléphonique d'urgence à laquelle s'adressent les appelés suicidaires, leurs familles

⁸ L'hôpital psychiatrique militaire tire son nom du service psychiatrique qui en est le service central et le plus reconnu. Les ayant droits sont des militaires de carrière et des membres de leur famille, tout comme des appelés. Comme ma recherche se focalise sur ces derniers, je tire des exemples exclusivement de ce groupe.

⁹ Le mot suicidaire, à la fois adjectif et nom, décrit l'action de tenter de mettre fin à ses jours. Ainsi, les appelés ayant fait une tentative de suicide sont des suicidaires. Au sens du mot large se référant à « celui qui tend le suicide ». « Suicidaire », in *Le Petit Robert de la langue française* (2012). Comme le mot suicidant connote une maladie psychique et une personnalité a priori malade, je privilégie le terme suicidaire qui a un caractère plus neutre et moins chargé de propriétés individuelles.

¹⁰ La procédure d'exemption s'organise de la façon suivante : l'appelé est envoyé une première fois devant le comité qui lui accordera une période de sursis d'un an. Une fois le temps écoulé, l'appelé revient au SP pour passer de nouveau devant le comité. L'obtention de l'exemption se réalise après deux sursis consécutifs.

¹¹ À l'exception des stagiaires et des psychologues civils associés à l'armée.

¹² Malgré la forte représentation des femmes (9 hommes, 13 femmes), les hommes tiennent les postes névralgiques et sont plus gradés que leurs homologues femmes.

ou encore leurs co-appelés. Les psychologues du SAP venant de tous les corps des forces armées (marine, armée de terre et armée de l'air) se chargent aussi de faire de la recherche en collectant des données à propos des comportements suicidaires. La représentation forte des femmes (10 femmes et un homme) et la direction assumée par la lieutenant-colonelle infirmière Violeta attestent de la prédominance féminine au SAP.

Lors de mon premier jour de stage, le directeur Mantas m'a placée dans le SP. Dès les premiers jours, les membres du groupe ont insisté sur l'intérêt des travaux du SAP pour ma recherche. Leurs encouragements m'ont amenée plusieurs fois à demander la clé qui permettait d'accéder à ce service, et que détenaient les infirmiers. Toutes mes tentatives furent vaines ; une autre personne avait déjà cette clé, cette personne se proposait de m'accompagner mais ne venait pas au service le lendemain ou se trouvait surchargée, l'adjudante m'assignait une tâche ne me laissant pas le temps de la solliciter de nouveau.

Quatre jours avant la fin du stage, la directrice du SAP, passant par hasard au SP s'est rendue compte de mon existence. « Mais toi tu devrais être avec moi ! », dit-elle étonnée après que nous nous fûmes présentées. Elle a donné immédiatement l'ordre qu'on m'ouvre la porte quand je le souhaitais, a pris soin d'informer les professionnels du SAP de mon arrivée, m'a proposé de participer à une séance de formation sur la gestion de crise après une intervention militaire organisée par le SAP et de rester une journée pour observer le fonctionnement de la ligne téléphonique. De plus, elle m'a garanti l'accès à des documents et actes de colloques relatifs au suicide.

Cette porte à serrure sans clé symbolise les multiples facettes des limites de ce terrain. Dans un premier temps, ce portail divise l'espace en deux zones : une zone accessible, là où la sociologue est placée, et une zone inaccessible, endroit où la sociologue est interdite d'accès. Dans un second temps, cette barrière spatiale constitue une vraie frontière matérielle aux données d'enquête. D'un côté de la porte, dans un espace contenant des matériaux lointains et « inintéressants¹³ » de sa recherche, la sociologue est tolérée tandis

¹³ Malgré leur apparent manque d'intérêt, les matériaux que j'ai réussi à recueillir sont pertinents pour mieux

que de l'autre, là où les données sont riches, elle ne peut accéder. Le blocage d'accès aux données est masqué par l'impossibilité de franchir cette porte, qui, au vu des multiples sollicitations éconduites, peut être interprétée comme un refus de terrain oblique masquant une interdiction d'enquêter : on ne dit pas explicitement « non » à la chercheuse, on l'accueille dans un terrain semblant ouvert mais truqué.

Il s'agit sans doute d'une façon efficace de contrôler l'enquêtrice et de protéger des données classées « confidentielles ». Comme l'explique Daniel Bizeul, les espaces sociaux qui tiennent des informations limitées à un cercle d'acteurs restreint exigent l'autorisation des responsables pour s'ouvrir et dans ces milieux les chercheurs peuvent faire l'objet d'obstructions de la part des agents du terrain (1998). Afin de comprendre le caractère de cette interdiction rencontrée dans mon terrain, il faut se pencher sur les caractéristiques de l'institution et sur les enjeux d'une potentielle ouverture d'accès.

L'armée de terre constitue une « institution totale » (Goffman, 1968 : 41) qui base son fonctionnement sur un contrôle impérial de l'information par l'engagement de ses membres à respecter le « script de l'incommunicabilité » (Paveau, 2000 : 53). Toute infraction à cette règle peut être sanctionnée par une rétrogradation voire même un emprisonnement¹⁴. Or, permettre à une chercheuse civile de consulter des archives et de mener des entretiens auprès des publics de l'institution dont les résultats seront potentiellement publiés constituerait un vrai risque. Le renforcement des contrôles et l'implantation des barrières s'avèrent plus qu'indispensables et permettent de prendre des mesures pour arrêter l'enquête au point où elle deviendrait dérangeante : devant la porte du SAP.

Pour mieux comprendre ce blocage, il faut prendre en compte les difficultés inhérentes au

comprendre l'institution militaire et ses façons de traiter les suicidaires. Ce qualificatif d'inintéressant est ici employé pour souligner le décalage entre ce que je cherchais et ce que l'on m'a permis de voir.

¹⁴ « Crimes contre les documents confidentiels ». Articles 140-146, Code pénal militaire (en grec). Ces contraintes ont fortement impacté mon enquête. Par crainte de mettre en danger mes enquêtés, j'ai privilégié les demandes informelles qui ne risqueraient pas d'être enregistrées par l'armée ; des coups de fil dans des services divers, la mobilisation du réseau familial et la stratégie dite « boule de neige » en demandant aux participants aux entretiens de me suggérer une autre personne (ou plusieurs) ayant vécu l'expérience du suicide d'un enrôlé.

sujet de l'enquête. Le suicide des appelés constitue un phénomène qui préoccupe la société grecque depuis longtemps. Dans les années 1980, les militants de gauche et anarchistes qui ont participé au « Mouvement pour l'armée »¹⁵ (1980-1985) ont réussi à révéler le caractère politique des morts volontaires des appelés (Panayotopoulos, Pantazis, 2010). Malgré les efforts incessants des associations militantes¹⁶ et des journalistes pour démontrer l'ampleur du phénomène, l'armée tient le monopole de la gestion de celui-ci et des données qui en découlent (Drongiti, 2019). Même si la sociologue ne se trouve pas dans un terrain « miné » (Albera, 2001 : 9), elle touche un phénomène sensible dont les données sont soigneusement maintenues en interne.

Comme mes échanges avec M. Mantas l'avaient laissé sous-entendre et comme cela a été prouvé par l'enquête de terrain, la structure de l'espace médico-militaire est basée sur une combinaison de grades et de spécialités, classant les professionnels dans des échelles et incitant des relations d'infériorité et de supériorité entre eux/elles (Coton, 2017). Par exemple, le colonel psychiatre Mantas était au sommet de la hiérarchie avec sous sa direction l'ensemble des employés de l'hôpital. En ordre décroissant, on trouve les psychiatres et les psychologues au grade d'officiers et de sous-officiers, les infirmiers et les infirmières sont en dessous, et à la l'échelle inférieure on a l'adjudante psychologue responsable du groupe de prévention. Au bas de la pyramide se trouve le groupe de prévention formé par des stagiaires civils et par des appelés attachés au service sanitaire.

La distinction en grades se projette également dans l'espace du SP. Le directeur du HPM ainsi que la lieutenant directrice des infirmiers de l'hôpital ont leur bureau au rez-de-

¹⁵ Le « Mouvement pour l'Armée » est le mouvement pour la démocratisation et la transformation de l'armée qui a vu le jour dans les années 1980. L'appellation est le résultat d'une traduction exacte du grec (*Το κίνημα για το στρατό*) et, même si en français cette phrase peut connoter une idée « en faveur de l'armée », on maintiendra la traduction fidèle en utilisant « pour » dans le sens de « en ce qui concerne ». Lire plus : Drongiti A., « Du "Mouvement pour l'armée" (1980-1985) aux associations antimilitaristes contemporaines : Discontinuités, héritages et organisation de la lutte contre l'armée en Grèce » (à paraître).

¹⁶ Souvent les actions militantes rencontrent une répression violente. L'exemple le plus récent est la condamnation d'un des membres du Comité de solidarité aux enrôlés à deux ans de prison suite à la publication d'une accusation concernant des brimades et des conditions extrêmes dans un camp du nord de la Grèce en 2009.

chaussée et par conséquent tous deux ne sont jamais mélangés ni avec le personnel ni avec les patients. Sur le long couloir du premier étage, on trouve un bureau nommé « Bureau des médecins », lieu de travail du groupe de prévention psychosociale, un autre espace pour les infirmiers avec un guichet ouvrant sur le couloir, le bureau de la directrice des infirmiers du SP, un espace qui sert à la fois de bibliothèque et de bureau utilisé principalement par les psychiatres ainsi que deux chambres pour les hospitalisés.

Mes tentatives de pénétrer ces espaces et d'établir des relations qui pourraient me donner accès aux entretiens ont échoué. Je n'avais pas le droit d'accéder aux autres bureaux, alors que les professionnels appartenant à des couches supérieures le pouvaient. Or, ce blocage spatial dans le SP signifiait également mon blocage symbolique dans l'échelle la plus basse de la hiérarchie du HPM qui, à son tour, imposait des restrictions symbolico-spaciales. Ma place ne prévoyait aucune autonomie de mobilité ou d'action, ainsi je ne pourrais pas mener des entretiens seule.

Ce terrain verrouillé s'est révélé aussi inintéressant à l'égard de mon questionnement initial : au moins dix appelés suicidaires sont passés par le SAP tandis qu'en SP nous n'en avons accueilli qu'un seul. Je n'avais accès qu'aux démarches bureaucratiques militaires sans aucune vision sur le travail de prévention et de prise en charge des suicidaires.

Hostilité, violence et sabotage dans le terrain

Ignorant que je n'étais pas dans mon « vrai » terrain, je suivais les activités du SP dont le fonctionnement s'articule autour de l'événement de la « visite », de l'examen clinique. Du lundi au vendredi, le service accueille des ayants droit en consultation où le directeur amorce un entretien avec le patient, décide d'un traitement, signe l'ordonnance et passe à la personne suivante. En cas de doutes ou s'il a besoin d'informations supplémentaires, le psychiatre s'adresse aux militaires « psy » et à l'adjudante psychologue, responsable de l'équipe de stagiaires. Les autres personnes sur place, infirmiers, directrices d'infirmiers, appelés du Groupe de prévention et stagiaires sont des observateurs et observatrices silencieuses.

Je faisais partie du groupe chargé de la prévention psychosociale, un collectif, coordonné par l'adjudante psychologue Maria et composé de deux appelés et de trois stagiaires civils : Anna, Giorgos et moi-même. Durant la consultation des patients par M. Mantas, nous prenions des notes de ses décisions et des réponses du patient. À la fin de la visite, le groupe réalisait des entretiens collectifs avec les patients arrivés après la visite, qui seraient examinés lors de la visite du lendemain et avec les hospitalisés pour recueillir des informations sur l'évolution de leur état. Nous enregistrons des informations relatives à leur profil sociodémographique mais les questionnions aussi sur leurs sentiments et leur vécu dans l'armée¹⁷. En combinant les notes prises au cours de la visite et celles des rencontres post-consultation, nous effectuions l'enregistrement des entrées et sorties de la clinique, la mise à jour du dossier médical et du diagnostic du patient.

J'ai reçu un bon accueil de la part des stagiaires civils grâce à nos points communs : la provenance de la même université grecque, notre identité étudiante et notre parcours français commun avec Giorgos¹⁸. Pourtant le climat amical et convivial a progressivement changé en prenant une forme de harcèlement sexuel.

Giorgos avait développé certaines attitudes (solicitation de mon carnet de terrain, fouille de mon sac, utilisation de mon portable sans mon accord) qui devenaient de plus en plus intrusives, en passant des mots doux aux gestes corporels (embrassements sur les épaules ou sur les joues par surprise, câlins, caresses, persistance à se mettre près de moi). Les résistances de ma part ont eu comme résultat une répression encore plus forte avec des gestes encore plus agressifs accompagnés par des attaques verbales sous forme d'interrogatoires focalisés sur ma vie sexuelle (« As-tu couché avec une femme ? », « Comment tu baisses avec ton mec ? »), mon enfance et ma famille (« Quel est ton problème avec ton père que tu étudies l'armée ? », « Sans doute tu as un problème de libido »). Sans réponse satisfaisante de ma part, il parlait de ses pratiques amoureuses. Il

¹⁷ Si l'adjudante est présente elle orchestre l'entretien posant des questions similaires à celles du colonel Mantas durant la visite. En son absence ou sur son ordre nous irons voir les patients en groupe de deux ou de trois.

¹⁸ Il avait participé au programme Erasmus en étudiant un semestre dans une université française.

faisait des remarques sur ma façon de travailler en me qualifiant de « non professionnelle », en faisant des rappels à l'ordre (« Hep, on fait pas comme ça ») ou encore des commentaires sur mes vêtements ou mon humeur. L'ensemble de ces gestes verbaux et corporels, leur connotation sexuelle et leur caractère persistant et répétitif caractérisent ce comportement comme un harcèlement sexuel dont j'ai été victime (Jaspard, 2011 ; Alemany, 2004).

Ces scènes se passaient devant toute l'équipe sans la moindre réaction de la part de mes collègues. À côté des harcèlements, j'ai subi l'hostilité des femmes de l'équipe de prévention. Deux moments décisifs ont fait basculer le climat préalablement agréable. Le premier événement a eu lieu peu de temps après mon arrivée. J'ai réagi à des commentaires discriminatoires envers les personnes homosexuelles de la part d'Anna en lui demandant d'un ton très sec d'arrêter. L'autre événement avait à faire avec le colonel Rokas, un psychiatre d'environ 40 ans que mes collègues considéraient comme « charmant » et « intelligent » qui s'installait souvent dans notre bureau pour nous parler de la psychopathologie d'un ton professoral. Lors d'un tel moment, nous avons eu une discussion sur la prévention des suicides dans l'armée et il m'a confié un document confidentiel à lire. J'ai saisi l'occasion pour lui demander si je pourrais mener des entretiens à part du groupe quand cela serait nécessaire et il m'a donné son accord.

Cette scène, qui s'était déroulée en la présence de Maria et Anna, combinée à ma réaction anti-homophobe a eu comme conséquence mon exclusion immédiate de toutes les activités que l'on partageait auparavant : partir ensemble avec la voiture d'Anna pour réduire le temps de trajet, organiser les tâches de travail, avoir des discussions diverses, des pauses communes. Elles ont commencé aussi à saboter mon travail. Anna est intervenue au moment où je faisais un entretien avec un appelé du groupe de prévention. Elle m'a arraché les notes en disant « J'ai envie de voir ». Malgré mon insistance sur le fait qu'elle nous interrompait, elle est restée au-dessus de ma tête à lire mes notes. L'entretien était interrompu et l'appelé n'a plus voulu me parler.

L'événement le plus violent a eu lieu avec l'appelé Nikos, un homme de 26 ans qui avait fait une tentative de suicide quelques mois auparavant. Lors de notre premier entretien, Nikos

disait qu'il ne se souvenait pas comment il avait fini par « tomber¹⁹ ». Maria, pour prouver que Nikos ne voulait pas m'en parler, l'a convoqué le lendemain dans notre bureau. L'entretien a duré une heure, le plus long que j'ai vu. Nikos était suivi et accompagné par un appelé sociologue attaché au Groupe de prévention psychosociale lors de sa tentative de suicide. Marias pressait Nikos d'avouer avoir fait une tentative de suicide et ses interrogations étaient focalisées sur cet appelé sociologue qui avait aidé Nikos. Maria, adjudante psychologue, essayait de prouver la prédominance de la psychologie sur la sociologie²⁰.



Maria, l'adjudante psychologue au cours de l'entretien interrogatoire de l'appelé Nikos

Dessins extraits du cahier de terrain (07/08/2014)

¹⁹ Il s'était précipité du haut des gradins du stade de sa caserne.

²⁰ Le cas de Nikos a reçu une grande médiatisation par les médias et les militants Grecs. Nikos avait déclaré son désir de prendre un sursis de service pour des raisons psychologiques. Les responsables ne l'ont pas tenu au courant de son départ et il a fini par être hébergé à la maison de convalescence sans avoir aucune idée sur la suite de son service. Après une semaine d'attente, il s'est jeté du haut des gradins du stade de la caserne. L'appelé sociologue qui accompagnait Nikos dans ses démarches, accusé de négligence a reçu une convocation à une enquête administrative assermentée. Le Comité de solidarité aux enrôlés a fait circuler une réclamation et a pu empêcher le procès contre lui.

La sociologue illégitime dans une institution d'ordre psychiatrique

Loin de l'impact émotionnel que ce dernier événement a eu sur mon moral, il m'a servi à comprendre d'où l'hostilité de l'adjudante provenait : mon champ d'études. Mes caractéristiques professionnelles me classaient comme « étrangère » en fonction des profils des individus qui peuplaient le HPM (Bizeul, 2007 : 75). Je n'étais ni infirmière, ni psychologue, ni psychiatre et ainsi je ne pouvais facilement être cartographiée par les populations en place. Mon étrangeté tirait son origine de mon appartenance à une spécialité disciplinaire méconnue dans l'espace médico-militaire. La science de la sociologie est une terre inconnue pour l'armée grecque qui, à l'opposé de l'armée française, ne recrute pas de sociologues. Les quelques sociologues dans l'institution militaire sont les appelés qui sont attachés au service sanitaire, placés soit dans des casernes pour prévenir et traiter les crises psychologiques de leurs collègues soit au sein des hôpitaux psychiatriques. C'est de là que provient mon association à une place inférieure réservée aux appelés sociologues. Donc, à cause de mon domaine d'études rarement impliqué dans le champ médical (Darmon, 2008) et militaire, j'ai été « étrangère » tant pour l'institution militaire en général que pour cet établissement précis.

De plus, le suicide est un phénomène dont l'interprétation est monopolisée par des psychiatres, des psychologues (Morselli, 1971 ; Koulouris, 2017 ; Mills, 2017) et des médecins (Douglas, 1966 ; Peneff, 2009). Ces trois professions dominant également la prise en charge et la prévention des suicides au sein de l'institution. Mon titre de sociologue combinée à ma provenance civile et mon intérêt pour un sujet *a priori* du domaine de la psychologie et la psychiatrie ne me classaient pas seulement à la place de dominée mais me cataloguaient aussi comme illégitime.

Les hostilités de la part de Maria peuvent être interprétées comme un double rappel à l'ordre. Premièrement, il s'agit d'un avertissement disciplinaire, démontrant avec l'entretien interrogatoire de l'appelé Nikos que le suicide n'est pas une affaire de sociologues. Deuxièmement, bénéficiant de la permission du psychiatre Rokas de mener des entretiens seule, je semblais échapper à son autorité et sortir du cadre hiérarchique. Ainsi, cette animosité servait à exprimer son « dégoût », comme dans le cas de l'enquête

de Patrick Bruneteaux dont les actions considérées comme des signes de dénonciations ont connu des ripostes verbales et non verbales (Bruneteaux, 1995 : 120). De plus, outre une façon d'exprimer son mécontentement, les réactions de l'adjudante servent à mettre en évidence sa supériorité hiérarchique.

Des conséquences matérielles et symboliques

Mon cantonnement à l'espace du SP combiné avec le harcèlement sexuel et les hostilités a eu un impact important, matériel et symbolique en affectant tant la récolte des matériaux que mon moral. Les sabotages de la part de mes collègues ont réprimé ma liberté d'action accordée par le colonel Rokas et ne m'ont pas laissé la possibilité de rencontrer des interviewés en toute tranquillité. Le fait que mes collègues aient l'habitude de solliciter mon carnet a rendu la prise de notes impossible, en grec ou en français²¹. Par crainte que Giorgos et Anna ne fouillent mes affaires, j'ai fini par garder mon sac avec moi dans tous mes déplacements et je vérifiais toujours ne rien avoir laissé derrière moi. Partageant le trajet de retour avec Giorgos, je prétendais souvent avoir un rendez-vous, quittant le bus au milieu du nulle part pour éviter ses gestes déplacés. La persistance du harcèlement en dehors du HPM dans les moyens de transports couplée avec l'impossibilité de prendre des notes a eu comme conséquence la prolongation de mes journées. J'ai doublé mon temps de trajet (déjà long, 2h en moyenne) et de travail car, de retour chez moi, je me mettais à prendre des notes. De plus, dans cette période, j'ai développé des stratégies vestimentaires en guise de « levier de contrôle » (Barbier *et al.*, 2016 : 661) de mon corps et mon esprit ; malgré les hautes températures estivales, j'optais pour les manches longues, les chaussures fermées et les pantalons longs pour mes journées dans le HPM.

Dans la vie quotidienne personnelle, suite à cette violence, j'avais des difficultés à dormir, je faisais des cauchemars, j'avais peur de sortir de chez moi seule et je demandais souvent à être accompagnée par des amis, surtout par des hommes.

²¹ Je comptais sur la stratégie de prendre des notes en français pour pouvoir noter tout ce que je souhaitais. Le fait que Giorgos soit francophone ne m'a pas permis de l'appliquer.

Troubler l'ordre genré de l'institution

Même si mon exclusion et mon oppression sont des résultantes de mes traits sociaux, mes péripéties de terrain semblent être fortement ancrées dans mon appartenance au sexe féminin. En tant que jeune étudiante sociologue civile parmi des militaires spécialistes de la santé psychique, j'étais également une femme parmi des hommes.

L'armée de terre grecque : une institution masculine

Afin de comprendre le rôle que le genre a joué dans le terrain, il est ainsi indispensable d'étudier minutieusement les ordres genrés de cette institution. Depuis la fondation de l'État grec, l'armée de terre constitue un appareil étatique de la défense nationale composé par des appelés civils et par des militaires de carrière. L'institution est demeurée un espace monosexué jusqu'en 1949, date d'entrée des femmes. Pourtant ce n'est que durant les années 1990 que les femmes n'occuperont plus exclusivement des postes dans l'administration ou au service sanitaire mais qu'elles pourront rejoindre aussi des postes combattants, abolissant ainsi le monopole masculin du combat (Karabelias, 2009).

Cette apparition tardive a une triple conséquence : les femmes dans l'armée correspondent seulement à 2,6 % du total des militaires de carrières²² ; on observe une surreprésentation des femmes militaires dans les métiers des soins et de l'administration ainsi qu'un décalage au niveau des grades. Par exemple, jusqu'en 2013, le grade le plus haut d'une femme militaire était celui de général de brigade pour la profession d'infirmière (Kaffes, 2013). Comme Andrée Michel l'a démontré, l'entrée des femmes dans un espace d'hommes ne

²² Dans les armées internationales occidentales, les femmes obtiennent cette opportunité beaucoup plus tôt. Ceci peut être associé au fait que bien que le droit de vote pour les femmes ait été accordé en Grèce en 1952, l'inscription de l'égalité des sexes ne s'est faite qu'en 1975. Selon l'OTAN, en 2000, le pourcentage de femmes dans les armées des pays membres est de 12,7 %.

signifie pas le changement radical du sexisme institutionnel en une division égalitariste du travail (Michel, 1995).

En même temps, la conscription constitue une étape incontournable de la vie de jeunes hommes. Séparés du monde civil et des femmes, comme les Grands Hommes Baruya de Maurice Godelier (1996) vivant pour une longue période dans les maisons des hommes, l'armée leur propose un apprentissage du rôle masculin selon le modèle d'une identité masculine conventionnelle (Dupuis-Déri, 2012) hétérosexuelle et un renforcement de la virilité à travers des activités dites masculines (Falconnet, Lefaucher, 1975). Il s'agit d'un rite d'initiation (Van Gennep, 1992), qui concrétise le passage d'un âge à un autre (Bessin, 2002) et dont l'objectif est d'offrir une préparation aux hommes pour assumer le rôle du dominant dans la vie civile (Devreux, 1997) et le monopole masculin sur l'exercice de la violence et ses instruments (Tabet, 1979). Ainsi, l'accomplissement du service militaire signifie l'acceptation de l'individu d'être « conformé aux règles sexuées de la société » (Selek, 2014 : 41).

Le pouvoir décisionnel des hommes, leur suprématie aux grades supérieurs et aux postes névralgiques, la mixité inégalitaire entre militaires hommes et militaires femmes et la conscription masculine démontrent à quel point l'armée de terre grecque constitue un espace social de dominance masculine, une « institution masculine », comme le dit Anne-Marie Devreux pour l'armée de terre française (1992 : 164).

Comme c'est un espace qui sert à « produire la classe des hommes » (Falquet, 2014 : 24), il sert également à reproduire la forme idéologique des rapports sociaux de sexe qui hiérarchisent les hommes comme supérieurs et les femmes comme leurs inférieures. De cette façon, l'institution militaire pense les femmes et pense à la place des femmes, non seulement celles qui la rejoignent en tant que professionnelles mais aussi les civiles.

Comme Cynthia Enloe l'a défini, l'institution militaire prévoit cinq profils possibles pour les femmes : l'infirmière qui s'occupe des blessés au combat, l'ouvrière employée dans l'industrie militaire, la professionnelle de l'institution, la prostituée fréquentée durant les sorties de la caserne et les épouses des militaires (1983). À propos de cette dernière

catégorie, la famille constitue une formation sociale très valorisée pour l'armée dans laquelle les femmes trouvent leur place « naturelle » en tant qu'épouses (Yuval-Davis, 2013) et en tant que mères (Michel, 1995).

Une femme parmi les hommes

Quand, durant la période des négociations, M. Petros interprète mon sujet de thèse comme le résultat d'une psychopathologie, son approche ne s'inscrit pas exclusivement dans la dynamique de la domination scientifique entre psychiatres et psychologues mais elle manifeste aussi une domination genrée. M. Petros met en question la raison de mon choix dont l'objectif est de déstabiliser mon intégrité scientifique et il déplace le problème d'accessibilité de l'institution vers moi en laissant comprendre qu'il n'est pas normal qu'une jeune femme s'intéresse à un sujet morbide qui a lieu dans une institution réservée aux hommes. Son argument va dans le même sens que celui du professeur rencontré dans le cadre du master qui souligne l'infaisabilité de cette enquête explicitement par le fait que je suis une femme, et qu'ainsi il n'est pas « normal » d'entrer dans un monde d'hommes.

Cependant, il existe un autre lien familial, en dehors de celui d'épouse qui joue un rôle crucial pour l'acceptation dans un espace militaire et peut prendre le pas sur d'autres caractéristiques sociales d'une personne *a priori* conçue comme une intruse : celui de fille de militaire. La sociologue Christel Coton a démontré à quel point son accès dans le terrain a été conditionné par la profession militaire de son père, comment les responsables militaires ont pu comprendre son choix de rejoindre l'armée par son rapport familial et ont été rassurés de ses bonnes intentions (2018). Selon la filiation patrilinéaire, les filles non mariées sont toujours unies avec leur père. La parenté dans ce cas est un « vecteur de la transmission familiale²³ » (Combes, Devreux, 1991 : 51) et un levier de transmissions des biens symboliques, comme la notoriété, le prestige, etc. Pour l'institution militaire, la fille (ou le fils comme les pratiques du « piston » le révèlent) d'un professionnel de l'armée peut

²³ Un fait qui se trahit aussi en grec par la prise systématique du nom paternel toujours décliné au génitif pour souligner l'appartenance à la famille patrilinéaire.

bénéficier d'un traitement différencié et de la protection des autres membres de l'institution basés sur la collégialité avec son père et le lien patriarcal. Dans mon terrain, cet exemple était incarné par Anna qui, en tant que fille de militaire, bénéficiait d'une liberté de parole et d'action, de la tolérance de la part des supérieurs militaires, de l'autonomie de mener des entretiens et osait poser des questions et faire des suggestions au directeur durant la visite.

Ainsi, c'est en tant que femme sans aucune filiation avec l'armée et en écart avec l'image stéréotypée de la féminité que j'ai été cataloguée comme un corps étranger. Mon célibat ainsi que mes études supérieures et mon insertion dans l'univers académique intellectuel renforçaient mon étrangeté vis-à-vis des normes genrées féminines telles que perçues par les militaires. Appartenant au sexe féminin, j'ai été en conflit avec la logique militaire d'exclusivité masculine de l'armée et ma transgression de genre troublait encore plus l'ordre sexué de l'institution.

Durant le stage, j'ai été beaucoup plus souvent renvoyée à mes attributs sexués qu'à mes autres traits. Au contraire, mes autres caractéristiques semblaient s'éclipser et ne pas être prises en considération. Il est significatif que personne d'autre, à part mes collègues de l'équipe de prévention, le colonel Mantas et plus tard la lieutenant-colonelle Violeta, ne connaissait mon identité professionnelle. L'exemple suivant illustre bien la façon selon laquelle mon identité sexuée perturbait le terrain. Au milieu de la période du stage, l'infirmier Takis (qui ne m'avait jamais adressé auparavant la parole malgré nos rencontres quotidiennes) me demande d'intervenir lors d'une crise d'une patiente. Je lui explique que je suis sociologue et ce n'est pas tout à fait mon domaine :

« Mais tu es une femme, fais quelque chose ».

Sociologue ou psychologue, ma spécialité ne jouait aucun rôle quand les expressions des rapports de sexage prennent la forme de « la charge physique des membres invalides » (dans ce cas une patiente malade), (Guillaumin, 1978 : 10).

De plus, mes autres caractéristiques de civile, de jeune et d'étudiante ne m'étaient pas spécifiques : Anna et Giorgos étaient de la même tranche d'âge que moi, venaient

également du monde civil et étaient associés au monde universitaire. Malgré nos traits sociaux communs, mon expérience baignait dans la violence tandis que la leur semblait de se passer agréablement²⁴. Notre seule différence s'appuyait sur deux éléments de l'ordre du genre : Giorgos était un homme, et ainsi il était pleinement libre de s'exprimer et d'agir comme il le souhaitait et Anna, comme je l'ai expliqué, était fille de militaire.

Le comportement de mes collègues femmes, leur manque de réactions quand une violence se déroule devant leurs yeux sur une de leurs collègues et leur hostilité envers cette même personne, peuvent s'expliquer par une volonté d'être assimilées à la catégorie qui domine, celles des hommes. Elles passent sous silence le problème pour ne pas apparaître comme dérangeantes vis-à-vis des hiérarchisations genrées de l'institution. Une potentielle solidarité ou un effort pour protéger la « nouvelle » dans le service pourrait les faire apparaître comme « responsables d'une distance à l'égard de certains collègues, responsabilité qui découlerait de leur mise en garde » (Alemany, Mozo, 2005). Ces collègues préfèrent ainsi former un binôme solidaire en se distinguant de la femme harcelée de leur équipe.

Isabelle Clair explique que les convictions féministes de la chercheuse l'amènent souvent à agir en solidarité avec des enquêtées qui subissent des violences (2016). En renversant les rôles, on pourrait supposer que des enquêtées féministes s'impliqueraient dans le soutien de la sociologue également. Dans le cas de mon stage, Anna, Maria et moi nous ne partageons pas les mêmes idées féministes. Au contraire, comme je l'ai indiqué plus haut, elles avaient exprimé clairement leurs sentiments homophobes et elles partageaient une vision du monde proche des stéréotypes associés aux personnes de l'un ou de l'autre sexe. Je suppose que mes tentatives de revendiquer mon autonomie, d'échanger d'égal à égal avec un homme supérieur psychiatre et explicitement admiré par mes collègues, m'ont cataloguée comme une femme qui cherchait à être du côté des hommes. Leur hostilité peut ainsi être analysée comme une sanction de ma transgression des normes du genre au sein du groupe de prévention.

²⁴ « Bon », « agréable », « enrichissant » et « bénéfique » : ce sont les caractéristiques qu'ils ont accordées à leur stage lors d'un de nos échanges. Les deux trouvaient qu'en comparaison avec d'autres structures où ils ont été stagiaires, l'environnement était plus « cool » et que la charge de travail était plus légère.

En ce qui concerne le harcèlement moral et sexuel que j'ai subi de Giorgos, je ne suis pas en mesure de formuler une explication sociologique de son comportement violent. Comme je l'ai expliqué auparavant, à mes yeux nos caractéristiques communes inciteraient plus une convergence sur la base de ces similitudes qu'une agressivité. Le harcèlement moral et sexuel est toujours de l'ordre genré (Gasparo, 2003). Je suppose que Giorgos en tant qu'homme civil qui n'a pas encore accompli ses obligations militaires subissait une rétrogradation de son identité masculine dans un univers où les « vrais » hommes sont seulement les militaires de carrière et par cette une sollicitation d'ordre sexuel non souhaitée essayait de réparer sa virilité blessée. Cette hypothèse ne fait-elle pas écho aux expressions particulières de l'oppression des femmes et encore plus rigoureusement à « l'obligation sexuelle » théorisée par Colette Guillaumin (1978 : 12) et au constat d'Anne-Marie Devreux que « les rapports sociaux [...] sont violents [et] se reproduisent, s'il le faut, dans la violence » (2004 : 18) ?

Au-delà du blocage de l'enquêtrice : un sabotage de l'ordre des rapports sociaux de sexe

La rencontre fortuite avec la directrice du SAP a transformé cette porte d'une barrière en un point de passage. Selon Aude Wyart et Nicolas Fait, toutes les enquêtes comprennent des accidents, des « heureux hasards » et des surprises qui constituent des indicateurs du rythme et de la structure de la vie sociale du terrain (2013). Dans le cas de ma recherche, l'apparition soudaine de Mme Violeta bouleverse le déroulement d'un terrain piégé et grâce à sa place valorisée dans l'hôpital militaire, elle m'offre l'entrée dans le « bon » endroit du terrain. Pourtant, derrière ces gestes qui ont assuré mon blocage, j'ai découvert un sabotage de l'ordre des rapports sociaux de sexe.

Grâce aux entretiens avec des appelés du groupe de prévention, j'ai appris que le SAP rencontrait de plus en plus de succès en mettant en péril le SP. Ainsi, les services avaient développé une « sorte de rivalité²⁵ ». De plus, le chapeutage de l'espace des soins

²⁵ Extraits d'entretiens avec deux appelés effectuant leur service au sein du HPM.

alternatifs par l'État-major des armées rendait cette « menace²⁶ » concrète du fait que le SP faisait partie de l'État-major de l'armée de terre. Ainsi, le SP risquait sa fusion avec le SAP et ainsi une potentielle subordination à celui-ci.

En fonction de leur répartition genrée, ces deux services représentent « deux classes de sexe » en opposition : le SP très peu féminisé représente la classe des hommes et le SAP fortement féminisé la classe des femmes (Guillaumin, 1978). La classe des femmes devient plus puissante et bénéficie d'une autonomie tandis que la classe des hommes perd de sa valeur, ce qui incite une réaction de leur part. Comme Anne-Marie Devreux l'a démontré, les dominants luttent pour maintenir leur pouvoir et ils résistent à n'importe quel changement social qui met en cause leurs profits afin de protéger leurs privilèges (Devreux, 2004). Comme le service des hommes ne peut ni s'approprier le travail du service des femmes ni prendre le contrôle de ses activités pour des raisons administrativo-hiérarchiques, il exprime sa « résistance » à l'évolution professionnelle du service des femmes à l'occasion de mon stage.

Le rapport de domination que j'ai subi, concrétisé notamment par mon enfermement, voire mon « verrouillage » dans l'espace où ma recherche ne pouvait justement pas progresser, et qui a eu pour moi des conséquences autant matérielles que symboliques peut être interprété comme une stratégie de sabotage du directeur du HPM du travail des femmes qui aurait pu profiter d'une personne potentiellement utile pour son bon fonctionnement ou encore pour l'accroissement de sa valeur.

Transformer les obstacles en sources dans un terrain impraticable

L'exercice d'analyse réflexive constitue pour les sciences sociales une étape importante pour éclairer et comprendre ce que l'enquêteur ou l'enquêtrice *fait* au terrain²⁷. L'économie des rapports sociaux, les hiérarchies et les normes qui marquent un terrain se projettent

²⁶ *Ibid.*

²⁷ La réflexion émise au cours de la Journée d'Étude « Enquêtes en tous genres » que j'ai co-organisé avec Alice Lermusiaux et Mélodie Renvoisé a inspiré significativement mes analyses. Je les remercie également de leurs relectures et leurs suggestions.

sur les sociologues qui s'y engagent. Alors, mes caractéristiques sociales et mon genre en particulier ont eu un effet sur la définition même de mon objet et la mise en œuvre d'une démarche réflexive semble pouvoir permettre de comprendre et de révéler les « choix » que l'on opère en tant que chercheurs ainsi que les informations auxquelles on accède.

Mon expérience en tant que stagiaire dans un hôpital psychiatrique militaire en Grèce est ainsi parlante de l'institution militaire. Les négociations et les refus soulignent le caractère fermé et total de cette communauté militaire isolée, protégée et hermétiquement close pour les civils. La seule ouverture au monde ordinaire que l'armée ait prévue est le service militaire obligatoire d'une durée de 9 mois pour tous les hommes de 18 à 45 ans, en bonne santé. Afin de limiter les risques de s'exposer aux yeux civils l'institution contrôle non seulement l'entrée aux chercheurs, mais, impose aussi des restrictions symbolico-spatiales pour assurer la protection de ses données (zone infranchissable, hostilités, sabotage) et pour maintenir la sociologue à sa place.

Les analyses de ces contraintes matérielles et symboliques vécues dans l'HPM trahissent également l'ordre genré de l'institution. Suivant la logique de l'armée qui constitue une institution masculine, le HPM reproduit aussi les mêmes normes genrées en réservant aux hommes une prise décisionnelle beaucoup plus importante que pour les femmes. Moi-même, en tant que stagiaire, appartenant aux couches inférieures de la hiérarchie du service, j'ai été privée d'une liberté d'action sans l'accord d'un homme militaire. La démarche réflexive de ce point de vue permet aussi de comprendre les tensions internes liées aux rapports sociaux de sexe. Mon blocage dans un terrain truqué a dévoilé également un sabotage de l'ordre du genre envers le service « féminisé » dans lequel je devrais participer pour avoir accès à des matériaux liés à ma recherche.

C'est cette administration des rôles sexuée doublée par l'omnipotence des psychiatres et des psychologues sur la thématique du suicide, qui a influencé les refus et les négociations au début de cette enquête, a été également présente dans le terrain. En même temps, au sein de l'HPM, l'omniprésence des traits militaires signale la subordination de l'identité professionnelle associée à la spécialité par l'identité professionnelle du ou de la militaire.

Les obstacles et les péripéties du terrain ont eu une influence importante sur la collecte des matériaux d'enquête. Malgré mes attentes je n'ai réussi à rencontrer que deux personnes qui ont fait une tentative de suicide. Toutefois, j'ai pu observer le travail de prévention, fait qui m'a permis de comprendre comment l'institution pense et traite les appelés suicidaires. Ce stage m'a aussi permis de mieux appréhender les hiérarchies militaires telles que les appelés me les présentaient au cours des entretiens : la manifestation de la supériorité des gradés tout au long du service militaire : toute la vie quotidienne des appelés est construite autour de rapports de hiérarchie et de contrôle d'un groupe sur un autre, distinguant les militaires et les appelés en fonction de leur position statutaire. Par ailleurs, cette expérience de terrain a constitué une source unique d'informations qui m'a permis de croiser les données recueillies par d'autres biais et à aboutir à une objectivation. L'approche réflexive soutient que l'enquêtrice est un prisme, un spectre à travers duquel se projettent les hiérarchies sociales et les règles qui dominent les espaces sociaux qu'on étudie.

Le fait de devoir transformer les obstacles en source, permet-il de qualifier une enquête d'« impossible » ? La réponse sera positive si on prend en compte mes interlocuteurs mentionnés plus haut et l'inaccessibilité de l'armée en général. La possibilité d'enquêter dans un hôpital psychiatrique militaire m'a été donnée trois ans après mon inscription au doctorat et suite à maints efforts. Un terrain dont la porte est difficile à ouvrir n'est pas forcément impossible, il exige de la patience de la part des chercheurs et aussi une abondance de temps pour enfin atteindre son objectif de passer à l'étape de recueil de données. Il serait alors plus pertinent de parler de « portes infranchissables » que « d'enquête impossible » car, des passages alternatifs peuvent apparaître lors d'une (longue) période de préparation.

Analyser comment on y accède nécessite aussi d'étudier comment la recherche empirique se concrétise. Si on parle des « terrains difficiles » pour résumer un séjour parmi les enquêtés pas agréable, dans un environnement pas aimable, ce terme aussi mérite d'être nuancé. À partir de mon exemple, les investigations dans un milieu hostile ne sont pas en soi difficiles, elles sont difficiles à aborder. Quand l'enquêtrice se confronte aux règles déjà établies par l'institution avant sa présence - normes genrées, hiérarchies qui ne lui sont pas

habituelles, protocoles à respecter - fait qui résulte à son exclusion et sa mise à l'écart, le terrain ne se ferme pas, mais il s'éloigne de nous en même temps que l'on pratique. Il en devient impraticable. Ainsi, pour un retour réflexif plus exhaustif, il est indispensable de prendre en compte les émotions et la gestion d'un terrain difficile à aborder par l'enquêtrice tout en considérant les attentes de la chercheuse lors de son intégration dans le terrain.

Références bibliographiques

- Aleman C., 2004, « Harcèlement sexuel », in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Senotier D. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF.
- Aleman C., Mozo C., 2005, « [Offenses, défenses et silences : Les conduites des femmes devant le harcèlement sexuel sur le lieu de travail](#) », *Cahiers du Genre*, 39(2), p. 173-192.
- Albera D., 2001, « [Terrains minés](#) », *Ethnologie française*, vol. 31, n°1, p. 5-13.
- Barbier P., Bargel L., Beaumont A., Darmon M., Dumont L., 2016, « Vêtement », in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, p. 659-669.
- Boumaza M., Campana A., 2007, « [Enquêter en milieu "difficile"](#). Introduction », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°1, p. 5-25.
- Bessin B., 2002, « [Le recours au rite : l'exemple du service militaire](#) », *Agora débats/jeunesses*, vol. 28, n° 1, p. 34-45.
- Bizeul D., 2007, « [Que faire des expériences d'enquête ?](#) Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue française de science politique*, vol. 57, n°1, p. 69-89.
- Bizeul D., 1998, « [Le récit des conditions d'enquête](#) : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n°4, p. 751-787.
- Bruneteaux P., 1995, « [Manœuvres scientifiques en terrain militaire](#) », *Genèses*, n°19, p. 108-121.
- Chamboredon H., Pavis F., Surdez M., Willemez L., 1994, « [S'imposer aux imposants](#). À

- propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n°16, p. 114-132.
- Clair I., 2016, « [Faire du terrain en féministe](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 213, n°3, 66-83.
- Combes D., Devreux A.-M., 1991, *Construire sa parenté. Reconnaissance, légitimation, dénomination des enfants*, Paris, CNRS (CSU).
- Coton C., 2018, « [Classer la sociologue, déclasser les pairs](#). Pratiques et registres de distinction en terrain militaire », *Genèses*, vol. 110, n°1, p. 133-148.
- Coton C., 2017, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone.
- Darmon M., 2008, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte.
- Darmon M., 2005, « [Le psychiatre, la sociologue et la boulangère](#) : analyse d'un refus de terrain », *Genèses*, vol. 58, n°1, p. 98-112.
- Devreux A.-M., 1992, « Être du bon côté », in Welzer-Lang D., Filiod J.-P. (dir.), *Des hommes et du masculin*, Lyon, BIEF-Presses universitaires de Lyon, p. 147-164.
- Devreux A.-M., 1997, « [Des appelés, des armes et des femmes](#) : l'apprentissage de la domination masculine à l'armée », *Nouvelles questions féministes*, vol. 18, n°3/4, p. 49-78.
- Devreux A.-M., 2004, « Les résistances des hommes au changement social : émergence d'une problématique », *Cahiers du Genre*, vol. 36, n°1, p. 5-20.
- De Gasparo C., 2003, « [Harcèlement moral et sexuel](#) : une approche sociologique », *Cahiers du Genre*, vol. 35, n°2, p. 165-187.
- Douglas J., 1966, « The sociological analysis of social meanings of suicide. A selection of readings », in Giddens A. (dir.), *The sociology of suicide. A selection of readings*, London, The Whitefriars press, p. 5-10.

- Dupuis-Déri F., 2012, « [Le discours de la "crise de la masculinité" comme refus de l'égalité entre les sexes](#) : histoire d'une rhétorique antiféministe », *Cahiers du Genre*, vol. 52, n°1, p. 119-143.
- Drongiti A., « Du "Mouvement pour l'armée" (1980-1985) aux associations antimilitaristes contemporaines : discontinuités, héritages et organisation de la lutte contre l'armée en Grèce », *Balkanologie*, vol. 15, (à paraître).
- Drongiti A., 2019, *Les suicides d'appelés dans l'armée de terre grecque : étude d'un fait social au prisme des institutions totalitaires et de l'ordre sexué*, Paris, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris 8 – Cresppa-CSU.
- Enloe C., 1983, *Does khaki becomes you?: the militarization of women's lives*, Boston, South End press.
- Falconnet G., Lefaucheur N., 1975, *La fabrication des mâles*, Paris, Seuil.
- Falquet J., 2014, « [Préface](#) », in Selek P., *Service militaire en Turquie et construction de la classe de sexe dominante*, Paris, L'Harmattan.
- Godelier M., 1996 [1982], *La production des Grands Hommes*, Paris, Flammarion.
- Goffman E., 1968 [1961], *Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, édition de Minuit.
- Gómez C. A., 2004, « Harcèlement sexuel », in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Senotier D. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF.
- Gómez C. A., González C. M., 2005, « Offenses, défenses et silences. Les conduites des femmes devant le harcèlement sexuel sur le lieu de travail », *Cahiers du Genre*, vol. 39, n°2, p. 173-192.
- Gourarier M., 2011, « [Négocier le genre ?](#) », *Journal des anthropologues*, n°124-125, p. 159-178.
- Guillaumin C., 1978, « [Pratique du pouvoir et idée de Nature](#). (1) L'appropriation des femmes », *Nouvelles questions féministes*, n°2, p. 5-30.

- Jarry A., Marteu E., Lacombe D., Naji M., Farhan M., Mann C., 2006, « [Quelques réflexions sur le rapport de jeunes chercheuses féministes à leur terrain \(chantier\)](#) », *Terrains & travaux*, n°1, p.177-193.
- Jaspard M., 2011, *La violence contre les femmes*, Paris, La Découverte.
- Kaffes G., 2013, *I gynaika stratiotis, Koinoniologikes proseggiseis*, Athènes, Papazisi.
- Karabelias G., 2009, *Koinoniologia kai enoples dunameis*, Athènes, Nomiki Bibliothiki.
- Koulouris M.-A., 2017, *Antilipseis peri autoktonias stin Ellada apo to 2000 eos simera*, Mémoire de master, Athènes, Université de Panteion.
- Mauss M., 2007 [1925], [Essai sur le don](#). *Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF.
- Michel A., 1995, *Surarmement, Pouvoirs, Démocratie*, Paris, L'Harmattan.
- Mills C., 2017, « ["Dead people don't claim"](#): a psychopolitical autopsy of UK austerity suicide », *Critical Social Policy*, vol. 38, n°2, p. 302-322.
- Morselli H., 1971 [1903], « Problems in the study of suicide », in Giddens A. (dir.), *The sociology of suicide. A selection of readings*, London, The Whitefriars press, p. 5-10.
- Panayotopoulos P., Pantazis P., 2010, « Neolaia kai stratiotiki thiteia 1980-1987. Ypokeimenikotita kai ekdimokratismos ton thesmon stin koinonia tis epithumias », in *I elliniki neolaia ston 20o aiona. Politikes diadromes, koivonikes praktikes kai politistikes ekfraseis*, Athènes, Themelio, p. 369-375.
- Paveau M.-A., 2000, « [Les frontières discursives de la militarité](#) », *Langage et société*, vol. 94, n°4, p. 45-74.
- Peretz H., 2004, *Les méthodes en sociologie*, Paris, La Découverte.
- Peneff J., 2009, *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- Rolle V., 2017, « [Abandonner le terrain des bikers](#) », *Sociologies*.

Selek P., 2014, *Service militaire en Turquie et construction de la classe de sexe dominant*, Paris, L'Harmattan.

Tabet P., 1979, « [Les mains, les outils, les armes](#) », *L'Homme*, vol. 19, n°3-4, p. 5-61.

Yuval-Davis N., 2013[1997], *Koinoniko fulo kai ethnos*, Thessaloniki, University Studio press.

Van Gennep A., 1992 [1909], *The rites of passage. A classic study of cultural celebrations*, Chicago, The University of Chicago press.

Wyart A., Fait N., 2013, « [Le hasard peut-il bien faire les choses ?](#) », *SociologieS*.

Pertinence et réception sociale de l'entretien individuel

Composer avec la résistance des enquêtés à *Donsin*

Zoubere Dialla

Zoubere Dialla, Laboratoire RPSH (laboratoire de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines) et Centre universitaire Manga, Burkina Faso



Séance de *focus group* avec des personnes expropriées à Donsin

Le fait social est conquis, construit, constaté (Bachelard, 1999). Ces actes, qui se déroulent concomitamment appellent la réflexivité du chercheur dans son rapport à l'objet d'étude. La réflexivité peut être comprise comme une posture qui consiste, pour le chercheur, à soumettre les conditions sociales de la production scientifique et ses propres pratiques à la critique (Paugam, 2010). P. Corcuff (1995) appréhende la réflexivité comme un retour sur soi, son histoire, ses outils et ses relations avec les enquêtés.

En sociologie, le chercheur a affaire à un objet qui parle, il ne peut avoir avec lui un rapport d'extériorité et le traiter comme une chose, comme l'avait préconisé E. Durkheim (1981). Il a des relations avec son objet, les personnes qu'il interroge (Bourdieu *et al.*, 1968). Dans ce moment de rencontre, les interactions prennent en compte les émotions des acteurs en présence, le chercheur et la personne enquêtée, y compris le contexte de l'enquête. Ces émotions peuvent prendre la forme de doutes, d'hésitations, de préjugés réciproques, de méfiances et de conflits. Pourtant, le chercheur est appelé à étudier objectivement son objet de recherche. Selon J. Hamel (2015), les concepts, les méthodes et la rigueur dans l'appréhension de l'objet lui permettent d'y parvenir.

En ce qui concerne la méthode en particulier, elle est le moyen par lequel le chercheur observe le fait étudié. Elle doit être clairement définie de même que l'ensemble des instruments nécessaires pour ce faire. Si le chercheur est souvent amené à définir dans une recherche la méthodologie pertinente (ensemble des processus et moyens d'observation), les instruments de collecte des données qu'il adopte sont soumis aux populations cibles. En sciences sociales, le chercheur utilise en général, pour l'approche quantitative, l'enquête par questionnaire pour mesurer l'ampleur d'un phénomène et dégager ses caractéristiques générales, et pour les approches qualitatives, l'entretien semi-directif lorsque l'intérêt du chercheur est porté sur les logiques des acteurs et de leurs discours. C'est ce dernier qui fait l'objet du questionnement dans la présente réflexion.

Dans sa démarche, le sociologue a tendance à réaliser des entretiens individuels, et dans certaines circonstances, des entretiens collectifs. Ces outils sont souvent testés au préalable afin de s'assurer de la validité des instruments d'enquête, de prendre en compte le pouls du terrain et les réactions possibles des personnes enquêtées.

En pratique, au moment de l'enquête, le chercheur se soumet à un processus de négociation à travers des préalables afin de faire bonne face (Goffman, 1974) et de susciter l'acceptation de l'échange par l'autre. Ce rituel de départ est fait d'échanges avec les personnes à enquêter sur les conditions de l'entretien. Les personnes à enquêter peuvent simplement refuser l'offre d'entretien ou l'accepter. L'acceptation peut se faire selon les conditions proposées par le chercheur ou bien sous réserve de modifications souhaitées par la personne à enquêter.

Lorsque les modifications souhaitées concernent les instruments de collecte des données, le chercheur peut être immédiatement fragilisé par l'idée de la pertinence du choix des instruments. Ce paradoxe du rapport aux outils de collecte des données pose cependant une question d'ordre épistémologique, notamment le rapport que les personnes interrogées entretiennent avec les outils de l'enquête (Zongo, 2016).

Lors d'une enquête de terrain que j'ai conduite en avril 2018 à Donsin¹ dans le cadre des travaux de ma thèse de doctorat en sociologie, un groupe de personnes de la population cible de l'enquête a rejeté l'utilisation de l'entretien individuel, l'entretien compréhensif plus exactement (Kaufmann, 2004), que j'avais au préalable défini. En lieu et place, ce groupe de personnes a exigé une discussion publique impliquant l'ensemble des personnes concernées par l'objet de l'enquête. Cet exemple de tension entre un groupe de la population cible et le chercheur autour de l'utilisation de l'entretien individuel sert de prétexte pour analyser la pertinence du choix, par le chercheur, des instruments de collecte des données eu égard à la réception sociale de ceux-ci.

Cet article entend expliciter, d'une part, la rationalité du choix de l'entretien comme moyen de collecte de données auprès de la population cible et les raisons pour lesquelles ladite population a rejeté l'application d'un tel instrument et exigé l'utilisation d'un autre. D'autre part, l'article discute des conditions d'ouverture du chercheur à d'autres instruments de collecte, sinon, du réajustement de sa méthode de collecte des données à partir des

¹ Le site de l'aéroport de Donsin est situé à 35 km au Nord-est de Ouagadougou dans la province de l'Oubritenga au Burkina Faso.

exigences du milieu ou du contexte social de l'enquête. Avant de développer ces points, il convient de présenter le contexte général, les objectifs de la recherche et les présupposés théoriques qui ont sous-tendu le choix de l'entretien comme moyen de collecte des données.

Objectif et contexte général de l'enquête de terrain

Dans le cadre de la préparation de ma thèse sur les facteurs sous-jacents aux protestations sociales de personnes expropriées – aux fins de l'implantation de l'aéroport de Donsin, une méthodologie a été définie pour réaliser les travaux de terrain. Ces travaux ont été menés entre avril 2017 et avril 2018, auprès des personnes expropriées, afin de comprendre les motivations et les facteurs sous-jacents à leur mobilisation collective. L'enquête de terrain visait à collecter les informations nécessaires pour répondre à la question suivante : qu'est-ce qui explique les protestations des personnes déplacées du fait de la réalisation du projet d'aéroport à Donsin en dépit d'ententes préalables des principaux acteurs sur l'expropriation et l'indemnisation ?

Les personnes expropriées et déplacées représentent alors la population cible de l'enquête. Elles sont localisées dans 9 sites de relogement « nouvellement » construits et dans les villages dont les terroirs sont contigus à l'emprise de l'aéroport de Donsin. Le chercheur que je suis interagissait directement avec ces personnes dans leurs milieux de résidence au cours de l'enquête.



Panneau indiquant l'entrée dans l'emprise de l'aéroport de Ouagadougou-Donsin

Le contexte spatio-temporel de l'enquête à Donsin éclaire sur la nature des interactions entre le chercheur et les enquêtés (Passeron, 1991). À ce propos, l'implantation dudit aéroport a nécessité un espace vaste de 4 390 ha² sur lequel vivaient des populations. Les études préalables à la réalisation dudit aéroport (Premier ministre/Burkina Faso, 2012, 2013a, 2013b) ont mis en évidence les dommages socio-économiques et environnementaux de l'ouvrage. 10 villages³ ont été physiquement impactés, 5 154 personnes (832 ménages) subissent des dommages directs suite à la délimitation de l'emprise aéroportuaire. Ces dommages sont des pertes d'habitats, des pertes d'emplois (champs agricoles, pâturages), de biens culturels, d'infrastructures socio-économiques. Outre ces dommages, il y a des pertes d'accès aux services écosystémiques.

² L'emprise physique de la plateforme aéroportuaire est définie par les coordonnées géographiques suivantes : B1 (X = 672 059 ; Y = 1 398 768) ; B2 (X = 674 595 ; Y = 1 396 164) ; B3 (X = 669 112 ; Y=1 388 473) ; B4 (X = 665 287 ; Y = 1 391 203) ; B5 (X = 668 476 ; Y = 1 395 745).

³ Il s'agit de : Kogninga, Donsin, Rogomnogo, Nongstenga, Kourityaoghin, Tabtenga, Silmiougou, Voaga, Taongho-Bouli, Kartenga.

Les populations directement impactées sont organisées sous l'autorité d'un chef dans chaque village. Ces habitants sont principalement des agriculteurs et éleveurs. L'enquête de terrain a permis d'interroger une centaine de personnes par entretien de groupe ou par entretien compréhensif.

Conformément aux prescriptions du dispositif réglementaire sur l'expropriation d'utilité publique au Burkina Faso, les personnes expropriées ont bénéficié de mesures d'indemnisation, de la part de l'État, des biens et ressources perdus ou susceptibles d'être endommagés. Après avoir obtenu une partie des indemnisations liées à ces biens et ressources, les personnes expropriées ont été réinstallées sur 9 sites en 2015 afin que l'État puisse prendre possession des terres libérées. Alors que tout semblait se dérouler au mieux et que l'indemnisation et la réinstallation des personnes étaient présentées par les autorités publiques comme une réussite, en raison de la prise en compte des intérêts de l'ensemble des acteurs, les personnes expropriées et déplacées ont commencé à exprimer publiquement leur mécontentement par rapport à leurs conditions de vie sur les sites de réinstallation.

Présupposés théoriques des choix méthodologiques

De façon générale, la manière de concevoir l'acteur détermine les choix méthodologiques et la posture de recherche que le sociologue entend adopter. Dans le cadre de la présente étude, l'acteur n'a pas été pensé comme uniquement déterminé par le social ; il est plutôt appréhendé comme un sujet réflexif. Les notions de virtualité, d'expérience, de réflexivité s'attachent à l'individu en dépit de l'appartenance à des catégories sociales. Ces acteurs sont « rationnels », du moins « réflexifs », au sens où ils sont dotés d'une conscience discursive et d'une conscience pratique (Giddens, 1987). On retrouve ici le postulat de l'individualisme méthodologique. Ce postulat traduit l'exigence d'une méthode accordant plus d'importance à des éléments discursifs tels que la parole, la pensée, les représentations

et autres entités non observables, du moins « visuellement » (les intentions, les motivations).

La compréhension est alors le maître-mot qui définit la méthode pour connaître le social dans sa spécificité ontologique d'être avant tout un phénomène intersubjectif. Le sociologue ayant affaire à un objet qui parle, il s'agit de comprendre les conduites des acteurs de l'intérieur par la parole donnée, le sens que ces acteurs donnent à leurs pratiques, et non de les expliquer uniquement de l'extérieur par la construction et l'analyse de variables. Cette démarche méthodologique est qualifiée d'approche qualitative. Dans la recherche des raisons de protestations sociales des personnes expropriées, elle a combiné plusieurs méthodes et techniques d'enquête (revue documentaire, entretien, observation directe).

Dans une recherche portée vers la compréhension de l'objet étudié, l'entretien – que ce soit l'entretien compréhensif ou l'entretien de groupe – tient une place de choix. Comme moyen de recueil de données, l'entretien est préparé par le chercheur et réalisé auprès d'un public cible. Le choix d'un type particulier d'entretien ne dépend pas entièrement de la seule volonté du chercheur. Ce choix repose sur un rapport réflexif du chercheur à son objet de recherche et de ce qu'il croit savoir de cet objet à partir de l'immersion, de l'enquête exploratoire dans le milieu d'étude, et de la revue de la littérature. Ce choix tient compte également des enjeux liés à l'objet d'étude, des avantages et contraintes techniques des différents moyens de collecte des données, de la stratégie de recueil des données. Si le choix de l'instrument de collecte de données repose en apparence sur une certaine autonomie du chercheur, celle-ci est relative dans la mesure où le choix du chercheur tient compte des réactions de la population cible, observées au cours de l'enquête exploratoire si elle a eu lieu.

Raisons du choix de l'entretien individuel à Bagyri et réception sociale

Le chercheur a fait le choix de l'entretien individuel pour interagir avec les populations du quartier de *Bagyiri* (un sous-groupe de la population cible). Ce choix a reposé sur des justifications théoriques et expérientielles du point de vue du chercheur. Quelle que soit la pertinence de ces justifications, l'entretien individuel comme moyen particulier d'interaction ne peut avoir lieu que si les personnes expropriées du quartier de *Bagyiri* l'accueillent favorablement et consentent à s'y soumettre.

Entretien compréhensif pour la collecte des données : les raisons du choix du chercheur

L'entretien compréhensif est le type d'entretien individuel que le chercheur a choisi pour interagir et collecter les données avec les personnes expropriées du quartier de *Bagyiri*. Il s'agit d'un instrument proche des techniques d'enquête ethnographique (Kaufmann, 2004). Les raisons du choix de l'entretien compréhensif, pour les entrevues avec les personnes expropriées de *Bagyiri*, reposent sur la pertinence technique de l'instrument et sont à mettre en relation avec le paradigme compréhensif, dans lequel s'inscrit l'étude sur les raisons de la mobilisation collective à Donsin.



Site de relogement de *Togomnogo*, un des 9 sites abritant des personnes expropriées

Bagyiri est considéré comme un quartier du village de Rogomnogo, un des 10 villages physiquement impactés par la délimitation de l'aéroport de Donsin. À la différence des autres quartiers du village de Rogomnogo, les habitations du quartier *Bagyiri* ne se trouvent pas dans l'emprise physique de la plateforme. Toutefois, l'organisme public chargé de la mise en œuvre du projet de construction de l'aéroport⁴ a jugé nécessaire de déplacer ces habitants de *Bagyiri* sur un des sites de réinstallation pour prévenir tout risque d'accident lié aux décollages ou aux atterrissages des avions ainsi qu'aux risques de pollutions sonores sur ces populations. Ainsi, les négociations pour la réinstallation de ces populations ont été faites dans les mêmes conditions que les personnes expropriées des autres villages et

⁴ L'organisme chargé du projet de construction de l'aéroport de Donsin est une structure étatique dénommée « Maîtrise d'ouvrage de l'aéroport de Donsin ». L'expropriation et l'indemnisation de personnes affectées par le projet ont été conduites sous sa responsabilité.

quartiers impactés. Des logements de remplacement ont alors été construits pour eux sur les sites de relogement dédiés.

Mes premières enquêtes sur le terrain m'ont amené à faire le tour de tous les villages et quartiers abandonnés par les populations réinstallées, de même que tous les sites de réinstallation. Lorsque je me suis rendu sur le site de l'ancien village de Rogomnogo au cours du mois de mai 2017, j'avais constaté que les habitants du quartier de *Bagyiri* étaient restés sur place et n'avaient pas rejoint le site de relogement, à l'exception de quelques ménages. Au cours d'une enquête sur le site de relogement de *Rogomnogo* pendant le mois de mars 2018, après avoir interpellé des personnes réinstallées sur les raisons de l'absence des occupants de certaines concessions, ces personnes m'ont informé que les destinataires résidaient toujours dans le quartier *Bagyiri*. À partir de ces constats préalables, la conduite d'une enquête auprès des populations du quartier *Bagyiri* m'est apparue nécessaire et pertinente.

Cette enquête visait alors à comprendre les raisons qui justifient que ces personnes ne rejoignent pas, toutes, le site de relogement. D'un autre point de vue, le cas de *Bagyiri* apparaissait comme un contre-exemple des établissements humains déplacés, dans la mesure où ses habitants n'avaient pas rejoint le site de réinstallation.

C'est dans un tel contexte que j'ai entrepris de prendre contact avec les personnes expropriées du quartier *Bagyiri* pour cerner à la fois leurs expériences du processus d'expropriation et de réinstallation, et les raisons du report ou du refus du relogement sur le site. Quelques ménages ayant néanmoins rejoint le site dans les mêmes conditions que les personnes expropriées des autres quartiers de Rogomnogo, j'ai, *a priori*, considéré qu'il y aurait des raisons personnelles, propres aux chefs de ménages⁵, derrière le choix de différer ou refuser de rejoindre le site de réinstallation. En effet, préalablement au relogement, les chefs de ménages ont négocié avec l'autorité publique (l'État) les conditions de l'expropriation et les indemnités. Ils se sont engagés, après réception des indemnités

⁵ La notion de chef de ménage est définie par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) du Burkina Faso comme étant la personne de référence (homme ou femme) d'un ménage, reconnue comme telle par les autres membres.

ou des biens en compensation des dommages subis, à libérer les sols et les bâtiments dans un délai de 2 à 6 mois selon la nature du dommage. Ainsi, l'objectif sous-jacent au choix de l'entretien compréhensif était de saisir les motivations et les expériences particulières des chefs de ménages de *Bagyiri*. Ce choix fait, un canevas d'entretien a alors été conçu par le chercheur, avec des questions ouvertes, pour les besoins de l'enquête.

Réception sociale de l'entretien individuel : le contexte local et la « préparation du terrain » comme déterminant

Ce matin du 2 avril 2018, je me suis rendu à *Bagyiri* pour réaliser une série d'entretiens individuels que j'ai pris la peine de planifier deux jours plus tôt, avec des ressortissants dudit quartier. J'ai eu à expliquer mon intention de réaliser des entretiens individuels auprès de quelques chefs de ménages de ce quartier. Ensuite, je leur ai présenté l'objectif de l'enquête, celui de comprendre les raisons pour lesquelles les habitants de ce quartier n'ont pas tous emménagé sur le site de relogement qui leur est dédié, quand bien même les chefs de ménages ont obtenu des logements de remplacement sur ce site. Ces ressortissants se sont engagés à passer l'information auprès des doyens du quartier afin de faciliter mon introduction auprès des populations. Effectivement, lorsque je me suis rendu dans le quartier de *Bagyiri* pour l'enquête à proprement dite, accompagné d'un des ressortissants faisant office de guide, je me suis rendu compte – après avoir rencontré les doyens du quartier puis avoir été introduit auprès de chefs de ménages – que l'information sur ma visite avait circulé au préalable.

Après avoir échangé avec quelques personnes et présenté l'objet de ma visite à *Bagyiri*, j'ai livré quelques détails sur les entretiens à réaliser, notamment le caractère individuel des entretiens et les critères de choix des chefs de ménages. En considérant que l'impact du projet sur les habitats les concernait tous, la diversification des entretiens entendait tenir compte de la perte des terres cultivables ou non par le chef de ménage.

Après un bref moment de questions-réponses avec les chefs de ménages, j'ai demandé la permission d'entamer des entretiens individuels avec des chefs de ménages disponibles et

volontaires. Dans un premier temps, ces personnes n'ont trouvé aucun inconvénient à ce que je réalise ces entretiens. Au moment où je m'apprêtais à entamer l'entrevue avec le premier chef de ménage identifié, je fus interpellé par un groupe de « jeunes⁶ » qui souhaitait, avant tout entretien, comprendre le sens de ma visite. M'étant soumis à leur interpellation, j'ai eu droit à un interrogatoire de la part de ce groupe de « jeunes ». Non satisfaits de l'explication sur l'objet de ma visite, ils posèrent notamment les questions suivantes :

« Est-ce que j'étais en mission pour l'organisme d'exécution du projet ?

Pourquoi suis-je venu tout seul pour faire des enquêtes ?

Qui est-ce qui m'a informé que les habitants de *Bagyiri* n'avaient pas encore rejoint le site de réinstallation ? »

Bien entendu, je répondis que je n'étais pas en mission pour l'organisme public chargé de l'exécution du projet de l'aéroport de Donsin⁷. Aussi, cette recherche, qui s'inscrit dans le cadre de ma thèse, n'avait aucun lien stratégique ou politique avec ledit organisme dans la mesure où elle n'a pas été suscitée ou financée par lui.

En ce qui concerne le fait que j'enquête seul sur le terrain, je répondis que cela n'avait rien de suspect et était lié au fait que je n'avais aucune difficulté à parler la langue des personnes auprès de qui je menais l'enquête. Quant à ma source d'information sur les habitants du quartier *Bagyiri*, je répondis que cela procédait de mes observations sur le site de réinstallation qui leur est dédié. J'ai dû leur expliquer quelque peu la démarche sociologique, le travail scientifique de collecte des données où l'enquête n'est pas de l'espionnage, mais un processus de co-construction de données pour expliquer et comprendre un problème de la société.

⁶ Aucune mesure de l'âge n'a été effectuée. La qualité de « jeune » est basée sur l'intuition du chercheur sur la base du faciès et de la corpulence des personnes avec lesquelles il interagit.

⁷ Il faut souligner qu'il y a des points de désaccord chez ces populations à propos de l'expropriation et de l'indemnisation.

N'étant visiblement pas satisfaits des réponses que j'apportais à leurs questionnements, des éléments du groupe se sont faits plus menaçants. L'un d'eux me lança qu'il n'était pas question que je m'entretienne individuellement avec qui que ce soit. Il ajoute alors que le problème des expropriations concerne l'ensemble des habitants du quartier. Par conséquent, ayant tiré des leçons des expériences d'incompréhensions avec l'organisme chargé du projet de l'aéroport de Donsin à propos des expropriations et des indemnisations, il était préférable pour eux que les discussions incluent tout le monde pour plus de transparence.

Lorsque j'ai repris la parole pour essayer de les persuader, un autre renchérisait qu'à défaut d'une discussion publique avec la participation de tous, il n'y aurait pas d'entretien du tout.

Dès lors, je me suis résolu à prendre en considération le souhait de mes interlocuteurs. Immédiatement, je me suis rendu compte qu'il était techniquement impossible d'animer efficacement une discussion de groupe avec une trentaine de participants, voire plus (Simard, 1989). J'ai entrepris de négocier avec eux les conditions de l'entretien de groupe (Duchesne, Haegel, 2004). Ma proposition de constituer un groupe de discussion d'une dizaine de personnes a été premièrement rejetée par mes interlocuteurs. Finalement, ils ont accepté l'idée, à condition que les autres personnes assistent à la discussion ; comme pour garantir l'intégrité des idées partagées au sein du quartier.

De ce qui précède, il apparaît qu'un premier groupe de personnes avait accepté que des entretiens individuels soient menés avec les chefs de ménages. Par la suite, un autre groupe de personnes, composé de personnes plus « jeunes » s'est opposé à l'utilisation de l'entretien individuel.

L'opposition des « jeunes » de *Bagyiri* à la conduite de l'entretien individuel repose sur une frustration en lien avec les dédommagements des biens et ressources des personnes expropriées. Ces jeunes se considèrent comme des oubliés des mesures de compensation des dommages de l'expropriation, en particulier celle concernant les parcelles et logements de remplacement sur les sites de relogement. Ils imputent en partie ce problème au fait

qu'ils n'ont pas eu droit à la parole au cours des recensements et consultations menés, en 2010 et 2011⁸, pour la définition des personnes et des biens impactés par la délimitation de l'aéroport.

En effet, conformément aux critères d'éligibilité à l'indemnisation définis par l'autorité publique, les jeunes ayant moins de moins de 18 ans et les jeunes majeurs (ayant 18 ans révolus) mais non « mariés⁹ » au moment du recensement n'ont pas droit, individuellement, à une parcelle d'habitation pour la réinstallation¹⁰. Sur les sites de relogement, ces jeunes sont donc amenés à résider avec leurs parents ou tuteurs. Cette situation leur semble injuste dans la mesure où entre le moment du recensement des personnes éligibles et celui de la réinstallation proprement dit sur les sites, ils sont nombreux à être devenus majeurs et à s'être mariés.

Le fait que ces jeunes décident d'orienter la conduite de l'entretien sans que les doyens du quartier ne soient dérangés par cela repose sur la reconnaissance par ces derniers de la pertinence du problème spécifique que les « jeunes » posent et leur volonté de transparence dans les discussions au sujet de questions qui les préoccupent tous.

Une discussion collective est certainement gage de publicité des points de vue pour les personnes expropriées. Cet argument peut se comprendre, il traduit le fait que les personnes enquêtées, dans un contexte de tension, préfèrent orienter les règles du jeu que de laisser le chercheur conduire sa recherche à sa guise, avec la démarche qui lui convient. Il s'agit, dans le cas d'espèce, d'une opposition de principes qui amène le chercheur à avoir à s'interroger sur la qualité des informations collectées – d'autant plus que la qualité des informations issues d'un entretien collectif repose particulièrement sur des critères pertinents de sélection des participants à la discussion (Duchesne, Haegel, 2004). La définition de ces critères de sélection et la préparation de l'entretien de groupe nécessite un minimum de sérénité, de la part du chercheur, que le contexte de l'interaction à *Bagyiri*

⁸ Le recensement des personnes résidant dans l'emprise du projet et leurs biens (enquête complémentaire de l'étude d'impact environnemental et social) s'est déroulé entre décembre 2010 et janvier 2011.

⁹ Que ce soit un mariage civil ou non.

¹⁰ La réinstallation sur les sites de relogement a débuté en avril 2015.

autour de l'instrument de collecte de données ne permet pas. Le défaut de sérénité pour la préparation et la conduite d'un entretien collectif se superpose d'ailleurs à l'ensemble des préoccupations méthodologiques et épistémologiques que pose la posture des populations qui, ici, ont essayé d'apprendre au chercheur son propre travail, sinon de lui imposer une démarche dans la conduite de la recherche.

Éclectisme des instruments de collecte de données : cadrage et dépassement

La production du savoir en sociologie est un « bricolage raisonné » (Lemerrier, *et al.*, 2013). Ce bricolage raisonné signifie une articulation savamment orchestrée de ressources intellectuelles en rapport, d'une part, avec le choix des théories, des approches, des méthodes et des techniques, d'autre part, avec le choix des matériaux. Avant de commencer ses enquêtes, le chercheur sait quels instruments méthodologiques il doit utiliser pour collecter telles ou telles données dont il a besoin. Cependant, le chercheur, dans sa démarche de recherche, doit aussi pouvoir se laisser surprendre par son terrain.

Le rejet par une population cible d'un instrument de collecte de données particulier tout en exigeant un autre outil pose le problème de l'ouverture du chercheur vers d'autres instruments dans une enquête et de redéfinition du dispositif de la recherche. Du rejet de l'entretien individuel, comme moyen de collecte des données, puis de la proposition, par un groupe de « jeunes » du quartier de *Bagyiri* de la discussion collective, l'entretien de groupe a finalement été utilisé. L'entretien de groupe apparaît ici comme l'instrument de collecte de données de compromis entre, le chercheur qui ne veut pas laisser passer facilement une opportunité de collecter des données potentiellement intéressantes pour la compréhension de son objet de recherche, et des interlocuteurs qui comptent garder la main sur les règles de jeu de l'interaction. Ce compromis a été possible pour le chercheur dans la mesure où l'entretien de groupe fait partie de son dispositif de recherche. Tout en s'adaptant au contexte de l'enquête, le chercheur reste prudent dans son ouverture vers d'autres instruments au cours de la collecte des données.

Conclusion

Il est important que la recherche ait un fil conducteur, un cadre théorique et une orientation méthodologique. Le paradigme épistémologique et la méthode constituent ce fil conducteur. La pertinence du choix des instruments de collecte des données par le chercheur repose sur leur cohérence au paradigme épistémologique de la recherche et leur potentielle efficacité dans l'observation du phénomène étudié. C'est ce qui fait dire à B. Gauthier (2009 : 9) :

« L'observation systématique ne tombe pas de nulle part : elle doit être préparée, effectuée et analysée ».

En dépit de toute cohérence des instruments de collecte des données au cadre théorique et méthodologique de la recherche, le rejet par une population cible d'un instrument particulier renseigne sur le fait que la recherche n'est pas simplement une succession d'actes que le chercheur réalise. Des va-et-vient entre activités de cadrage méthodologique et activités de collecte des données sont souvent nécessaires. Un tel rejet montre, en outre, qu'il ne suffit pas au chercheur de définir, rationnellement, ses instruments de collecte des données pour que la population cible les accepte comme tels. Des tensions non résolues dans le milieu enquêté, des enjeux de pouvoirs, l'expérience particulière de la population cible sur l'objet de la recherche déterminent par ailleurs la réception sociale d'un instrument de collecte de données. La rationalité du chercheur dans le choix des instruments reste limitée (Boudon, 2009) dans la mesure où elle est déterminée par les connaissances théoriques acquises, les informations préalables sur l'objet de recherche et le contexte. Certes, une bonne préparation du chercheur permet d'accroître ses connaissances sur l'objet et le milieu d'étude et l'acceptation de l'instrument de collecte de données. Toutefois, lorsque le milieu d'enquête est traversé par des tensions, le chercheur n'est pas à l'abri de surprises dans le déroulement de l'enquête. Sa capacité à s'adapter au terrain et à ses vicissitudes tient plus que les convictions de la maîtrise de la méthode de

recherche. C'est cette capacité qui lui permet de surmonter les obstacles de terrain et de continuer à réaliser sa recherche. L'entretien de groupe mené avec les personnes expropriées à *Bagyiri*, après avoir refusé et se soumettre à l'entretien individuel, a permis de recueillir des informations sur les raisons de leur refus ou retard à rejoindre le site de relogement construit à cet effet. Ces raisons concernent le fait que : (i) les jeunes adultes n'ont pas été attributaires de parcelle de réinstallation, (ii) des engagements pris par l'autorité publique, comme par exemple la mise à disposition de terres de production agricole pour les ménages, n'ont pas encore été respectés¹¹. Ces informations ne sont pas spécifiques aux personnes expropriées à *Bagyiri* et les enquêtes précédemment réalisées dans d'autres quartiers et villages concernés avaient déjà révélé ces problèmes. Cependant, l'entretien de groupe réalisé à *Bagyiri* a aiguisé la curiosité du chercheur la situation spécifique du quartier. En creusant davantage par la suite, auprès de personnes ressources, il est apparu que la raison spécifique, qui se superpose à celles déjà évoquées, de leur faible engouement à rejoindre les sites de relogement, c'est la crainte de ne plus pouvoir disposer des terres qu'ils occupent s'ils venaient à emménager sur le site de relogement parce que les communautés riveraines¹², qui ont des droits fonciers coutumiers sur ces terres et qui leur avait cédé des droits d'usage, les revendiqueront¹³. Si ces populations demeurent sur ces terres, c'est aussi par stratégie de conservation de ressources foncières.

Références bibliographiques

Bachelard G., 1999 [1938], [*La formation de l'esprit scientifique*](#). *Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, Librairie philosophique Vrin.

¹¹ Selon les informations recueillies, l'organisme chargé de la mise en œuvre du projet s'était engagé à mettre au profit de chaque ménage exproprié, une parcelle d'une moyenne de 1 ha, en compensation des terres agricoles perdues, afin de permettre à ces ménages de continuer leurs activités de production (agriculture ou élevage).

¹² Les populations de *Bagyiri* sont les allochtones. Les terres qu'elles occupent leur ont été cédées par les habitants des villages environnants (*Kourityaoghin* et *Rogomnogo*), en vertu du droit traditionnel pour exploitation.

¹³ Ces terres ne sont pas à proprement parler dans l'emprise physique de l'aéroport. C'est probablement pour cette raison que les populations espèrent pouvoir utiliser ces terres en dépit de la volonté de l'autorité publique de voir ces lieux libérés.

- Boudon R., 2009, *La rationalité*, Paris, Presses universitaires de France.
- Bourdieu P., Chamboredon J.-C., Passeron J.-C., 1968, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton.
- Corcuff P., 1995, "[Quand le terrain prend la parole...](#) Éléments de sociologie réflexive", *L'Homme et la société*, 115, p. 61-73.
- Duchesne S., Haegel F., 2004, *L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs*, Paris, Nathan.
- Durkheim E., 1981 [1895], [Les règles de la méthode sociologique](#), Paris, Presses universitaires de France.
- Gauthier B. (dir.), 2009, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, [5^e éd.], Québec, Presses de l'université du Québec.
- Giddens A., 1987, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France.
- Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit.
- Hamel J., 2015, "[Brèves remarques sur deux manières de concevoir l'objectivation et l'objectivité](#). L'objectivation participante (Bourdieu) et la standpoint theory (Haraway)", *Recherches qualitatives*, n°34(1), p. 157-172.
- Kaufmann J.-C., 2004, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- Lemercier C., Ollivier C., Zalc C., 2013, "[Articuler les approches qualitatives et quantitatives](#). Plaidoyer pour un bricolage raisonné", in M. Hunsmann, S. Kapp (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, EHESS, p. 125-144.
- Passeron J.-C., 1991, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.
- Paugam S., 2010, *L'enquête sociologique*, Paris, Presses universitaires de France.
- Premier ministre/Burkina Faso, 2012, *Étude d'impact socioculturel. Plan de gestion des ressources culturelles physiques*, Ouagadougou, MOAD.

Premier ministre/Burkina Faso, 2013a, *Rapport d'étude d'impact environnemental du projet de construction de l'aéroport de Donsin*, Ouagadougou, MOAD.

Premier ministre/Burkina Faso, 2013b, *Plan d'action de réinstallation des personnes affectées par le projet de construction des trois voies d'accès au nouvel aéroport de Ouagadougou à Donsin*, Ouagadougou, MOAD.

Simard G., 1989, *La Méthode du "focus Group" : Animer, planifier et évaluer l'action*, Laval, Mondia.

Zongo B., 2016, *Mobilisation sociale et développement local à Koudougou au Burkina Faso : les ressorts de l'action collective*, Thèse de doctorat, Ouagadougou, Université Ouaga 1.

Des sociologues à l'épreuve de la médiation scientifique

Du doute à la réflexivité

Matthieu Demory

Arthur Imbert

Matthieu Demory est doctorant au Lames (Aix-Marseille Univ, CNRS, Aix-en-Provence). Ses travaux de thèse portent principalement sur la médiation numérique, l'éducation et les inégalités sociales.

Arthur Imbert est doctorant au Lest (Aix-Marseille Univ, CNRS, Aix-en-Provence). Spécialiste de questions de sociologie du travail, de l'animation et de l'action publique, ses recherches actuelles portent sur les travailleurs non-enseignants à l'école primaire.

« Science ou non ? Si oui, comme les autres ou pas ? Et si elle relevait d'une autre forme de mise en œuvre de l'esprit scientifique que celle qu'illustrent les sciences de la nature, la sociologie se trouverait-elle, seule de son espèce, assise à son banc d'exception ? Ce serait vite un banc d'infamie où viendraient la rejoindre toutes les sciences historiques qui ne doivent d'engendrer leurs généralités qu'à ce qu'il faut bien appeler un raisonnement sociologique. Et si, à l'examen des démarches d'une analyse sociologique, on devait admettre des différences avec les sciences installées, de quelles formes du raisonnement ou de l'observation scientifique, depuis longtemps identifiées par les épistémologues, l'observation et le raisonnement sociologiques diffèrent-ils ? » (Passeron, 2006 : 27)

Questionner le caractère scientifique de la sociologie est une pratique aussi ancienne que la discipline elle-même. Depuis la quête scientiste d'Auguste Comte, les sociologues n'ont eu de cesse de s'interroger sur « ce qu'ils font ». La sociologie :

« [...] veut être une science particulière et, en même temps, analyser et comprendre l'ensemble de la société. C'est de la jonction entre ces deux intentions que résultent les doutes des sociologues eux-mêmes, les conflits des doctrines sociologiques, et aussi l'intérêt de la réflexion philosophique sur la sociologie » (Aron, 1986 : 16).

Les questionnements sur le caractère scientifique de la sociologie reposent autant à l'intérieur du champ sur des remises en cause méthodologique (Bronner, Géhin, 2017), qu'à l'extérieur sur le déficit supposé de scientificité¹. La sociologie, « suspecte *a priori* » (Jurdant, 2009 : 155), systématiquement remise en question, provoque du doute et de la méfiance chez ses profanes autant que chez ses initiés.

La médiation scientifique constitue l'un de ces espaces de confrontations entre sociologues, professionnels du champ et le grand public. Elle est révélatrice, voire amplificatrice, de cette « auto-interrogation » (Aron, 1986 : 13) permanente des sociologues.

La médiation scientifique est un ensemble de pratiques ayant pour but de mettre en relation des chercheurs et des chercheuses avec ce qu'il est d'usage d'appeler « le grand public », autrement dit le public non-universitaire. Le terme de « médiation scientifique » est en quelque sorte un abus de langage restrictif puisqu'en réalité ce sont toutes les disciplines universitaires revendiquant ou non un caractère scientifique, qui sont concernées.

Depuis une quinzaine d'années, des services dédiés ont vu le jour dans plusieurs universités françaises. Cette mission fait désormais partie du cahier des charges de nombreux appels d'offres en matière de recherche². La médiation scientifique aussi appelée « Culture scientifique et technique » (CST) se divise en deux grands axes, définis par le type de public. D'un côté les médiateurs et médiatrices proposent des « rencontres » avec des publics scolaires à l'université, dans les établissements ou dans des lieux illustrant la culture scientifique (laboratoires, bibliothèques, musées ...). Le second axe est celui du « grand

¹ Songeons aux attaques répétées de responsables politiques français sur la prétendue « culture de l'excuse ».

² À l'instar des appels à projets d'Human Resources Strategy For Researchers (HRS4R) ou encore ceux de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

public » passant par l'organisation d'évènements dans des lieux publics et ouverts à tous tels que « la Nuit européenne des chercheurs », « la Fête de la science », « le Souk des sciences », « Ma Thèse en 180 secondes » ...

La présente contribution n'est pas à proprement parler le résultat d'une enquête, elle est le fruit d'échanges et de réflexions entre sociologues ayant participé à des démarches de médiation scientifique. Dans les faits, nous avons participé à plusieurs actions de médiation scientifique depuis septembre 2018, à l'occasion de nos deux premières années de thèse. Plus précisément, l'un des auteurs a effectué une mission d'un an au sein de la cellule de culture scientifique de notre université et a été le premier sociologue à occuper ce poste depuis sa création. Dans ce cadre, il a créé et mis en œuvre des ateliers de médiation scientifique pour des publics scolaires, dans les locaux de la cellule et hors les murs. Il a également participé à l'organisation d'un événement « grand public », « la Nuit européenne des chercheurs ». Le second auteur, quant à lui, a réalisé plusieurs missions ponctuelles de médiation, avec ou sans la cellule de culture scientifique, à destination d'un public scolaire et du « grand public », à trois reprises. Il a par ailleurs participé à l'organisation d'un autre événement « grand public », « 13 minutes jeunes chercheurs », à l'occasion duquel il a suivi une intervenante sociologue, Juliette. La présente contribution est donc le produit d'un travail réflexif d'échanges entre sociologues sur leur pratique de médiation scientifique.

« "A tout prix", on tente de répandre les sciences, d'informer le public, de diffuser la "culture scientifique". » (Bensaude-Vincent, 1993).

Inscrite dans un processus de démocratisation des savoirs, la médiation scientifique devient, peu à peu, un élément constitutif des carrières universitaires (Boltanski, Maldidier, 1970). Mais le modèle actuel de la médiation scientifique, largement inspiré des sciences expérimentales et poppériennes, est-il adapté dans les faits à l'épistémologie non-expérimentale et non-poppérienne de la sociologie ? Dans quelles mesures des actes de médiation scientifiques peuvent-ils se traduire en épreuves de doute puis de réflexivité ? Comment alors, envisager une médiation scientifique qui soit apte à rendre compte de la démarche sociologique ? Voilà l'ambition du présent papier : apporter un regard réflexif sur la sociologie au prisme du processus de médiation scientifique. Douter de sa science n'est

pas l'apanage des sociologues, nous souhaitons toutefois souligner la manière dont nos expériences de la médiation scientifique nous ont fait prendre du recul sur notre discipline et nos pratiques de recherche, alors même qu'en tant que sociologues, nous nous interrogeons déjà considérablement sur la scientificité de notre travail. La continuité du doute scientifique se matérialise alors, en acte, par les tensions que nous avons éprouvées entre la sociologie et le modèle de référence de la médiation scientifique.

Dans un premier temps, nous appellerons « science », les disciplines académiques qui se réclament d'une démarche scientifique et qui sont reconnues, au moins partiellement, comme telles dans le champ de la recherche. Ce positionnement implique que la frontière du domaine des sciences est l'objet d'un travail historique. Notre travail montrera comment la pratique de la médiation scientifique par les sociologues constitue un travail des frontières entre les disciplines qualifiées de sciences et celles qui ne le sont pas (Gieryn, 1983).

Nous examinerons tout d'abord la relative inadéquation de la discipline sociologique avec le modèle institutionnel de la médiation construit autour de la pratique expérimentale. Nous analyserons ensuite les enseignements épistémologiques, fruits de cet écart vécu par les jeunes chercheurs que nous sommes. Finalement, nous tenterons de dépasser ces difficultés, ces doutes éprouvés, en proposant des perspectives de médiation de la sociologie telle que nous la pratiquons.

Des sociologues en tension

La difficile mise en forme de la médiation sociologique

Longtemps nommée « vulgarisation scientifique », ce procédé trouve son origine dans la diffusion de la science auprès du *vulgus*, de la foule, du peuple (Jeanneret, 1994). Héritière des cabinets de curiosité de l'époque moderne, elle est un champ qui a dans un premier temps fait la part belle à la physique, à la biologie (Rasse, 2001). La médiation scientifique

s'est construite autour du modèle des sciences expérimentales, alors même que la sociologie en était encore à ses premiers balbutiements. L'importance de ces disciplines dans les musées dédiés à la démonstration et à la « science » en est un témoin parmi d'autres (Le Marec, 2017).

Les pratiques de médiation scientifique auxquelles nous avons été confrontés sont le produit de cette histoire. La matrice des différentes actions pédagogiques de Culture scientifique et technique est celle des protocoles des disciplines expérimentales. Par exemple, le service de CST avec lequel nous avons travaillé propose un atelier nommé « Dans la peau d'un chercheur ». Sa description traduit un certain nombre de présupposé contestables :

« Dans cet atelier, les élèves s'interrogent sur ce qu'ils considèrent scientifique ou non-scientifique. Ils découvrent les étapes de la démarche scientifique et se glissent dans la peau de chercheurs. Par équipe, ils construisent et mettent en place un protocole de recherche autour du sens du toucher. Le partage des résultats et leur discussion critique permettent aux élèves d'appréhender les limites de la méthode scientifique³ ».

Dans les faits, les élèves sont invités à enfiler une blouse blanche, à construire des hypothèses, faire une expérience et produire un résultat. Cet atelier est pris en charge exclusivement par des doctorants en science expérimentale qui l'adaptent à leur champ disciplinaire (biologie, physique...). Cet atelier est l'un des plus demandés par les établissements scolaires. Il témoigne de plusieurs impensés. Ce n'est pas n'importe quel type de recherche scientifique qui est mis en exergue ici, puisque ce sont exclusivement des scientifiques en blouse blanche qui prennent en charge cet atelier. Ce type d'atelier alimente l'idée que la science est forcément expérimentale et exclut de fait les sciences s'appuyant sur l'enquête. C'est donc face à ce modèle, largement inspiré des sciences expérimentales que nous avons dû construire des démarches de médiation sociologique,

³ Site web d'Aix-Marseille Université, [description du programme « Dans la peau d'un chercheur »](#), (consulté le mercredi 13 mai 2020).

engendrant des difficultés pour nous ainsi que des incompréhensions pour le public et les professionnels du secteur.

Dans un projet intitulé « Chercheurs et chercheuses en classe », les doctorants issus de toutes disciplines sont invités par les médiateurs à créer une présentation d'une heure. Ils et elles doivent exposer leur parcours, leur sujet de recherche et faire réaliser une expérience aux élèves. Celle-ci dans le protocole présenté ici ne semble pas impliquée strictement dans une démarche de démonstration scientifique. En réalité, elle a la fonction latente de rendre spectaculaire la médiation scientifique (Aron, Ioannidou, 2017 ; Raichvarg, Jacques, 2003). Son objectif est de rendre agréable la rencontre avec le monde de la recherche qui, dans les représentations de sens commun peut paraître aride, ennuyeux ou rappeler des difficultés scolaires.

L'injonction à la réalisation d'une expérience nous fait éprouver une carence en termes de médiation. En effet, l'expérience ne fait partie ni de notre raisonnement ni de notre savoir-faire. La démarche scientifique en sciences sociales repose sur le principe de l'enquête, la réalisation d'expériences sociales est laissée aux psychologues sociaux ou à la sociologie clinique. Ce décalage est d'autant plus saillant quand le sociologue travaille aux côtés de scientifiques de disciplines expérimentales :

« Avec trois autres doctorants, en biologie et physique, on accueillait une classe de troisième du collège I., pour un projet de "recherche" sur cinq séances. Lors d'une réunion de préparation, Cécile, médiatrice scientifique, nous dit "bon et la troisième séance c'est le moment des expés". Je me mets à rire, Ludivine, une autre médiatrice, lui lance un regard en me désignant. Cécile dit alors "Ah oui, bon bah pour toi on trouvera un truc, tu peux pas leur faire faire une petite enquête ?", ce à quoi je répons : "Non une enquête en 1h30 ça me semble difficile, c'est à peine le temps qu'il faut pour mener des entretiens" » (Extrait de retour d'expériences).

Dans cette situation, tous les doctorants impliqués dans ce projet sont dans la même situation, ils et elles doivent traiter de sujets qui ne sont pas directement ceux de leur thèse. Le problème auquel nous sommes confrontés est l'incapacité à pouvoir proposer un

protocole expérimental, d'entrer dans le format proposé par les médiatrices en charge du projet. Il existe pourtant, en sociologie, des outils de démonstration scientifique. L'équivalent du protocole expérimental pourrait être les méthodes d'observation, d'entretiens ou de questionnaires. La difficulté est que ces dispositifs entrent difficilement dans les formats plutôt courts (20 minutes, 1 heure, 2 heures) de médiation scientifique. Toutes ces méthodes nécessitent de comprendre le sujet d'enquête, de construire des outils (guides d'entretien, questionnaires...), de les éprouver puis de les analyser. La concurrence avec le protocole expérimental se situe donc principalement dans une dimension temporelle. Comme l'explique Aron et Ioannidou :

« L'expérience, au sens de la reproduction d'un phénomène physique, est à la fois attraction et démonstration. La réussite de l'expérience a valeur de preuve. On découvre ici les limites de l'exercice. Certains phénomènes ne sont pas reproductibles dans le cadre d'un exposé, trop dangereux, trop coûteux, trop long » (Aron, Ioannidou, 2017 : 7).

L'expérience a un pouvoir instantané (ou presque) de vérification des hypothèses et de production de connaissances. Dans le cas du projet décrit ici, rien ne nous empêche en deux heures de faire réaliser un entretien à ces collégiens, mais isolé il ne prouvera pas grand-chose quel que soit le sujet choisi. La démarche de recherche en sociologie nécessite un temps long pour réussir à mettre en avant des résultats significatifs.

De la forme vers le fond, un pas de côté délicat

Face à cette difficulté de montrer la recherche, de faire voir le travail de la sociologie, nous avons été tentés d'aller vers le fond, vers les résultats d'enquêtes réalisées. Dans le cas du projet en 5 séances, nous avons proposé à ces collégiens de discuter du sujet choisi pour le projet avec des sociologues spécialistes de la thématique.

Ce passage de la forme vers le fond est un pari. Il faut présenter des résultats, les discuter avec le public sans être en mesure de montrer le protocole de recherche qui y a conduit, empêchant de montrer ce qui est vu comme le travail du scientifique, à savoir le travail de

vérification des hypothèses. Le risque dans ce genre de situations étant de transformer les sociologues en animateurs de débat ou en « experts » d'une question.

Avant notre arrivée, le service de médiation scientifique dans lequel nous avons travaillé proposait déjà des ateliers de sciences sociales. Par exemple, trois chercheuses en histoire et anthropologie animent un atelier intitulé « Autour du genre ». Dans ce cadre, les élèves sont invités à évoquer les stéréotypes de genre autour de jeux et de discussions, mais les chercheuses ne s'attardent pas sur les techniques et méthodes de dévoilement des rapports sociaux de genre.

Cette difficulté à montrer le travail de construction du fond est vecteur de confusion sur la valeur du discours sociologique. Ainsi, lors de la préparation d'un évènement grand public, Juliette jeune docteure en sociologie vient de présenter les résultats de sa thèse portant sur les migrations en méditerranée. Elle est reprise par un organisateur qui s'inquiète du caractère « trop politique » du sujet. Dire que les connaissances sociologiques s'appuient sur « cinquante entretiens » ne suffit pas à dissiper la confusion entre discours scientifique et discours politique voire militant tant la démarche d'objectivation scientifique en sociologie reste obscure pour les profanes, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de recueil de données qualitatif.

Cette confusion tient à la substance particulière des questionnements sociologiques, explique Hughes :

« Le public a sa propre définition de tout problème de la vie sociale [...]. Rien n'est plus choquant que de voir ses problèmes favoris définis en termes objectifs et de manière comparative. [...] Peu de gens s'offusquent lorsqu'un physicien redéfinit un problème en des termes autres que ceux qu'utilise un mécanicien ou un fondeur [...]. Mais lorsqu'il s'agit de questions politiques, économiques et sociales, les publics profanes acceptent moins volontiers les définitions que donnent les spécialistes. Premièrement, les gens pensent savoir ce qui ne va pas dans l'État, l'économie ou la société. Deuxièmement, chacun a investi des intérêts dans ces questions, et les perçoit comme vitaux » (Hughes, 1996 : 294-295).

Hughes ne traitait pas de la médiation scientifique, pourtant il pointe ce qui est problématique dans la rencontre entre le public et les résultats des travaux des sciences sociales. La nature des questions traitées par les sociologues, proche de la réalité des acteurs sociaux, met leurs résultats à hauteur de critiques du grand public. Les questions migratoires travaillées par Juliette cristallisent des opinions tranchées dans un débat public où se confondent arguments moraux, politiques et scientifiques.

De plus, les critiques du travail de Juliette révèlent un impensé, le travail scientifique d'objectivation devrait être neutre, c'est-à-dire ne pas être « politique » pour reprendre la crainte de cet organisateur, si tant est que cela puisse être possible. La neutralité des sociologues vis-à-vis de leur objet est un débat qui traverse la discipline depuis sa création (Durkheim, 1991 ; Weber, 1994). Le développement des enquêtes ethnographiques a fait émerger un ensemble de pratiques de réflexivité, clé de l'objectivation, pour les chercheurs nécessairement engagés vis-à-vis de leur objet d'étude (Naudier, Simonet, 2011).

L'impossibilité de présenter le processus de fabrication des connaissances sociologiques a pour conséquence que notre travail de médiation scientifique est jugé sur le fond de ce qui est présenté. Ainsi, lors de l'élaboration d'un atelier dans le cadre du programme « Chercheurs et chercheuses en classe », nous sommes contactés par la médiatrice pour « faire le point » sur la présentation. La consigne est claire, il ne faut pas parler de chômage et d'inégalités, cela pourrait provoquer du malaise chez les élèves. Dans cette situation, le fond est évalué en tant que forme. Les résultats de nos recherches, à même de heurter le jeune public, sont jugés comme négatifs et n'ayant pas leur place en situation de médiation scientifique, sans que soit examiné l'acte de médiation en tant que tel, autrement dit la manière dont nous allons les présenter.

Sortir de l'univers académique pour se confronter aux logiques extérieures

Dans notre jeune carrière académique, les occasions de présentation de nos travaux ont été rares et la plupart du temps face à un public de pairs (ateliers doctoraux, séminaires...).

La médiation scientifique nous a confronté à des modalités différentes de rencontre avec le public.

Tout d'abord la médiation scientifique insère les chercheurs dans une logique de clientèle. Les services de médiation scientifique sont autonomes dans les universités, ils doivent vendre un certain nombre de services pour continuer à exister. Même si les publics paient rarement (ces services sont rémunérés par les collectivités selon le nombre de prestations réalisées), leurs commandes d'ateliers sont vitales. Cette logique les place dans la position du client, et le chercheur dans celle du prestataire de service. Elle engage alors les organisateurs des événements de médiation à prendre soin de leurs clients, à ne pas trop les bousculer. Dans le cas de la présentation de Juliette, le public n'est pas venu pour entendre des analyses qui pourraient le heurter sur les questions migratoires.

Pourtant, ces craintes sont toujours spéculatives, les organisateurs évaluent par avance ce qu'il leur paraît « sensible » dans la situation. Par exemple, lorsque l'un de nous présente sa thèse sur la division du travail à l'école maternelle à des classes de collégiens, il a été fait remarquer à plusieurs reprises, par des médiatrices, qu'il « fallait faire attention avec les profs qui seront là avec les élèves ». Les médiateurs craignaient qu'en décrivant la délégation du *sale boulot* (Hughes, 1996) aux ATSEM⁴ par les enseignantes dans les écoles maternelles, les enseignants des collégiens venus pour un atelier puissent être vexés ou heurtés, par un mécanisme de solidarité corporatiste.

Ensuite nous avons été confrontés à une situation où l'acte de médiation reposait sur une commande programmatique et morale :

« À l'occasion d'une fête populaire itinérante, dédiée aux usages des outils numériques, les organisateurs du petit village de Loudibon, me contactent pour intervenir lors d'une conférence grand public. Ils insistent sur le fait que l'intervention doit porter sur les aspects négatifs, "aliénant" des outils numériques. Je me défends par la relative neutralité du sociologue et leur explique que le "bien" et le "mal" ne sont pas des grilles de lecture adéquates en sociologie, qu'il faut justement dépasser

⁴ Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

ce dilemme manichéen. Pour l'intervention, je leur propose de déconstruire tous les aspects désignés comme positifs et négatifs [...] » (Extrait de retour d'expériences).

Dans la situation décrite ici, le sociologue est dans une position délicate. Le chercheur est instrumentalisé par les commanditaires de l'intervention. Le sociologue est vu comme un acteur en mesure de corriger des pratiques sociales que ces organisateurs jugent déviantes, à l'instar d'un travailleur social. De la sociologie au travail social, la confusion est aisée. Elle « se confond aux yeux du plus grand nombre avec l'étude des problèmes sociaux » et semble être trop souvent associée « aux diverses acceptions que revêt le mot "social " » (Coenen-Huther, 2012).

Dans ces deux exemples on peut mesurer l'étrangeté de la démarche de médiation scientifique pour des jeunes chercheurs. Négocier le contenu d'une présentation pour ne pas contrarier le public ou les organisateurs dans la prescription des pratiques numériques, nous confronte à chaque fois aux représentations de ce qu'est la démarche sociologique pour les professionnels et le public.

Ces inadéquations de forme avec le fond, de fond avec la forme, ces confrontations à des logiques qui nous étaient jusque-là étrangères, ont provoqué beaucoup de doute chez nous. Nous avons été amenés alors à nous remettre en question, notamment notre rapport à la scientificité, à la légitimité de la discipline sociologique et à notre positionnement en son sein.

Dubito ergo scientificus sum : se nourrir du doute et faire acte de réflexivité

Les inadéquations de fond et de forme vécues en médiation scientifique nous ont fait douter et remettre en question notre légitimité scientifique. Nous sommes convaincus d'être des scientifiques, néanmoins il est devenu clair que notre capacité à faire science, notre épistémologie, celle des sciences sociales, s'avère différente de celle des sciences expérimentales. Du doute à la réflexivité scientifique, il s'agit ici de mettre en exergue nos

réactions en tant que sociologues face aux obstacles rencontrés en situation de médiation scientifique, dans le but de réfléchir à la place de la sociologie dans le champ scientifique et de nous positionner au sein de celui de notre discipline.

Le doute des sociologues en situation de médiation scientifique

L'expérience d'une année d'actions diverses a multiplié les occasions de sentiment de mise à l'écart du référentiel normatif de la médiation scientifique. À chaque nouveau projet, chaque nouvelle manière de médiatiser la recherche, il a fallu s'adapter aux manières préexistantes de faire de la médiation.

Tout d'abord, Juliette, à la suite de son intervention, s'est vue invectivée par un étudiant en première année de médecine. « Vous n'avez fait que des entretiens », « vous n'avez pas parlé de l'explosion démographique » lui reproche-t-il, comme pour signifier un manque de données chiffrées, produites par des méthodes statistiques, mathématiques et donc scientifiques aux yeux de ce jeune étudiant. La sociologue confiera son malaise face à l'attaque proférée par le jeune étudiant, soulevant une nouvelle forme de doute éprouvé, non pas vis-à-vis de la scientificité de la sociologie, mais à propos du défaut de connaissances de ses pratiques de recherche. En effet, certaines ont pour but d'être représentatives de la population enquêtée, telles que les grandes enquêtes statistiques, cependant d'autres ont vocation à être exhaustives et non plus représentatives, à l'instar des démarches ethnographiques que pratiquent Juliette, armée d'une prudence méthodologique, assumant par ailleurs les contingences, les approximations et les incertitudes (Schwartz, 2014).

Il semble, ensuite, que les activités de médiation scientifique sont à même de renforcer le doute des jeunes chercheurs en sciences sociales que nous sommes, quand ils sont confrontés à des pairs issus de disciplines moins questionnés quant à la scientificité de leur démarche :

« Je participe à un projet sur plusieurs séances avec de jeunes collégiens. Avec moi, il y a trois autres doctorants, deux biologistes, un physicien. Lorsque le projet est

discuté en amont, une des médiatrices évoque la possibilité de faire visiter nos laboratoires respectifs aux élèves pour qu'ils et elles nous voient en train de travailler dans notre environnement habituel. L'idée serait qu'ils et elles puissent nous observer faire des « manips », c'est-à-dire des opérations pratiques ayant trait à notre recherche en cours. J'alerte les médiatrices sur le fait que mon laboratoire est dans une autre ville à une cinquantaine de kilomètres au sud, les unités de mes collègues sont quant à elles implantées dans la même agglomération. La médiatrice me répond : "Ah mais toi c'est pas grave de toute façon il y a pas grand-chose à voir dans ton laboratoire..." » (Extrait de retour d'expériences).

Ici, le laboratoire est vu comme ne représentant pas assez le travail « scientifique », il n'y aurait rien à y voir. En effet, un laboratoire de sciences sociales est dépourvu de ce qui constitue dans l'imaginaire les attributs des scientifiques, qui leur confère leur légitimité, comme la blouse blanche, les microscopes, les éprouvettes ou les becs bunsens. La relégation du laboratoire de science sociale, entraîne celle du sociologue. Cette exclusion, fruit de l'annulation de la visite, aurait pu être évitée, par l'organisation de la visite d'un autre laboratoire, moins institutionnel, auquel est affilié le jeune chercheur, son terrain d'enquête. Néanmoins, la méconnaissance de la discipline, encore une fois, provoque chez le sociologue un sentiment de dévalorisation et d'illégitimité scientifique face à ses pairs. Ces confrontations avec le monde de la Culture scientifique ont deux conséquences sur les jeunes chercheurs que nous sommes. La première chronologiquement est celle du doute quant à la valeur scientifique de notre travail. Alors que nous nous sommes engagés depuis plusieurs années dans un processus de socialisation aux méthodes et aux manières de penser des sciences sociales, s'extraire de ce champ et se confronter à la médiation scientifique a bousculé nos certitudes quant à la scientificité de la discipline. Puisque nous ne rentrons pas dans les cases de la médiation scientifique, nous remettons en question notre place dans le champ scientifique. Notre réaction face au doute et à l'incertitude s'avère bien plus réflexive puisqu'elle nous permet de mieux situer notre discipline dans l'espace des positions scientifiques.

Laisser place à la réflexivité

Dépasser le sentiment d'illégitimité scientifique et se nourrir du doute pour laisser place à la réflexivité devient alors nécessaire. Dans quelles mesure les limites perçues par les sociologues en situation de médiation scientifique peuvent-elles mettre en lumière les débats portant sur les fondements épistémologiques de la discipline ? En quoi la remise en question, qui apparaît perpétuelle chez les sociologues, nous a permis de mieux comprendre notre discipline et de nous y positionner d'un point de vue scientifique ? Aujourd'hui, nous assumons d'autant plus notre condition de sociologue que nous sommes capables de définir notre part de scientificité et d'asseoir notre légitimité, en ayant éprouvé par une activité autre que la recherche des leçons d'épistémologie.

Le premier enseignement à tirer est issu des travaux de Pierre Bourdieu sur la position de la sociologie dans l'espace des disciplines (et plus particulièrement dans l'espace des disciplines scientifiques (Bourdieu, 2001)). La sociologie y est dominée de multiples manières au sein de la « hiérarchie des disciplines » (Bourdieu, 2019 : 429). Sa place dans le champ universitaire est ambiguë, elle est à la fois « la moins littéraire des disciplines littéraires » et « la moins scientifique des disciplines scientifiques » (Bourdieu, 2019 : 431). Par ailleurs, la sociologie d'enquête que nous pratiquons, outillée par des démarches ethnographiques, est-elle aussi dominée dans l'ordre de la discipline, par des sociologies plus quantitatives, davantage légitimées dans le champ scientifique, car soumises à la réfutabilité et à la reproductibilité des méthodes statistiques. L'enseignement suivant nous éclairera plus en détails sur cette question du lien entre sciences, méthodes et fondements épistémologiques.

Le deuxième enseignement nous vient de Jean-Claude Passeron qui, dans *Le raisonnement sociologique*, discute du régime épistémologique singulier de la discipline, en la situant dans le champ scientifique, à partir du « dilemme poppérien » (Passeron, 2006 : 593). Il distingue les sciences poppériennes, fondées sur la reproductibilité des méthodes employées ainsi que sur la réfutabilité des résultats, des sciences non-poppériennes, telle que la sociologie, pour lesquelles il est impossible de reproduire les conditions exactes d'une recherche, la

reproductibilité et la réfutabilité étant compromises par des objets d'études historiquement situés. La rigueur scientifique de la sociologie n'est en effet aucunement liée à ces caractéristiques-là, elle se concrétise par une attention portée à la contextualisation historique, la comparaison, la transposabilité à d'autres contextes et l'interprétation de données empiriques. D'une certaine manière, ces épreuves de la médiation scientifique ont joué sur les jeunes sociologues que nous sommes un effet de mise en pratique de l'épistémologie décrite par Jean-Claude Passeron, de mise en lumière des ruptures avec le monde des sciences expérimentales et poppériennes.

Le troisième enseignement, et non sans lien, relève du tâtonnement et de la réflexivité même des chercheurs vis-à-vis des rapports qu'ils entretiennent avec leurs objets d'étude et leurs terrains. Les enseignements d'Olivier Schwartz dévoilent, à ce propos, la part d'incertitude des démarches ethnographiques en sociologie, dont nous nous réclamons par ailleurs. Cette « ambivalence épistémologique » (Schwartz, 2014 : 266), nous ayant probablement porté défaut en situation de médiation, nécessite d'être acceptée par les sociologues mais aussi par les médiateurs scientifiques. Nous devons l'assumer tant sur le plan de nos recherches que sur le plan de nos actes de médiation. L'incertitude ne doit pas faire douter de la scientificité de la sociologie, bien au contraire, c'est la rigueur de la réflexivité, de la « conscience critique » (Schwartz, 2014 : 284), qu'elle engendre chez les chercheurs qui témoigne de sa capacité à faire science et à produire des connaissances.

Se confronter à la médiation scientifique institutionnelle est donc un moyen de prendre conscience de la singularité épistémologique de la sociologie. Cette particularité étant invisibilisée, nous permet de mettre au jour l'épistémocentrisme (Bourdieu, 2019) du modèle de référence de la médiation scientifique. La sociologie, en tant que discipline, n'est pas exclue de la culture scientifique, mais quand il s'agit de la médiatiser, ce sont les présupposés des sciences expérimentales et poppériennes (expérience, neutralité, reproductibilité, etc.) qui prévalent dans l'élaboration des projets. Les fondements du raisonnement scientifique de la sociologie sont alors omis, certainement involontairement, par une grande partie des professionnels de la médiation scientifique. Ceci étant dit, tâchons maintenant d'être force de proposition face à des publics et à des médiateurs

épistémocentrés, autrement dit de passer d'une réflexivité épistémologique à une réflexivité praxéologique, en proposant des pistes pour une médiation de la sociologie.

Pour une médiation sociologique

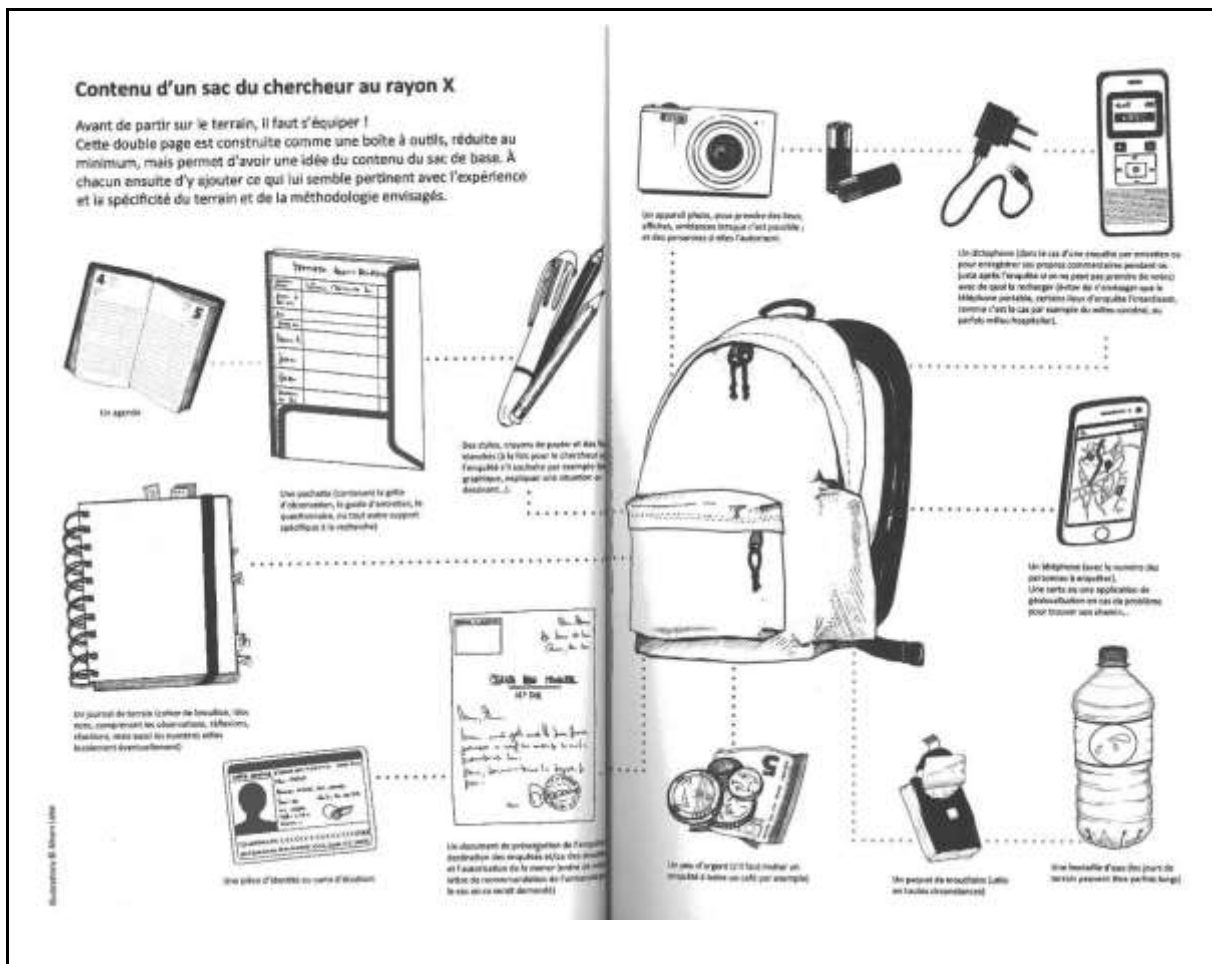
Nous ne croyons cependant pas que la médiation scientifique soit impossible pour les chercheurs en sciences sociales. Puisqu'il y existe une rupture dans la manière de faire de la science entre disciplines « poppériennes » et sciences sociales, il faut penser de manière différenciée la médiation scientifique, en inventant d'autres modèles à côté de celui des sciences expérimentales déjà installé. Les propositions qui suivent sont autant à destination de nos pairs tentés par les démarches de médiation scientifique que des professionnels du secteur.

Tout d'abord, la catégorie de « médiation scientifique » est peut-être à repenser car l'adjectif accolé au terme de « médiation » semble inadapté. Si le but est de valoriser, de vulgariser et de rendre accessible les recherches universitaires, qu'en est-il des disciplines qui ne se revendiquent pas comme des sciences, à l'instar des arts, de la littérature et des langues étrangères. De plus, l'adjectif « scientifique » évoque généralement pour le grand public davantage les sciences expérimentales que les sciences sociales. Parler de « médiation scientifique » contribue donc à invisibiliser les disciplines « non-expérimentales ». Une manière plus inclusive pourrait être de parler de « médiation universitaire » ou encore de « médiation de la recherche ».

Par ailleurs, il est nécessaire de pallier la difficulté à dévoiler le « protocole » de recherche en sciences sociales. Nous n'arriverons pas au niveau de révélation d'une expérience, qui permet en quelques instants de prouver si une chose est fausse ou vraie, si une hypothèse est infirmée ou validée. Néanmoins nous pouvons mettre la recherche empirique en actes, montrer ce que fait un chercheur en sciences sociales au quotidien. À plusieurs reprises, nous avons utilisé la technique du « sac à dos sociologique ». Nous nous sommes inspirés d'une proposition de l'ouvrage de Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux, *Enquêteur sur la jeunesse*, dans lequel il et elle détaillaient le contenu du sac à dos d'un sociologue souhaitant conduire un terrain relatif aux questions juvéniles (Amsellem-Mainguy,

Vuattoux, 2018). Nous nous sommes réappropriés cette présentation pour en faire un outil de médiation, en posant la question « de quoi les sociologues ont-ils besoin pour faire une enquête ? ».

L'accès à des carnets de note, des comptes rendus d'entretiens ou plus largement aux coulisses de la recherche permet à la fois de matérialiser ce qu'un chercheur fait au quotidien et de désacraliser la posture scientifique, de mettre au jour les ficelles du métier.



« Contenu d'un sac du chercheur au rayon X », extrait de : Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux, *Enquêter sur la jeunesse : outils, pratiques d'enquête, analyses* (2018).

De plus, si la capacité à mettre en lumière le « vrai », le « validé scientifiquement », dans le cadre de la médiation scientifique, est plus difficile pour les sociologues, il est tout de même

possible d'évoquer les résultats de recherches sociologiques avec un public. Cela existe déjà depuis longtemps sous la forme de « café-philos », « ciné-débat » ou de rencontre avec des auteurs dans des librairies par exemple. Les sociologues sont alors là, soit pour présenter un ouvrage soit pour éclairer des débats au prisme de données récoltées sur le terrain. La collection *Sociorama* qui propose à de jeunes docteurs de collaborer avec des dessinateurs pour raconter en bande dessinée certains éléments clés de leur thèse, est un exemple de ce type de démarche.

Le temps nous semble être un élément-clé pour la réussite d'une démarche de médiation sociologique. Ainsi, lors d'un projet en trois séances de plusieurs heures avec des collégiens et collégiennes, nous avons pu construire une grille, réaliser un entretien et commencé à discuter des résultats avec eux. La teneur de cette contribution peut laisser penser que la médiation sociologique est seulement génératrice de doutes mais elle est, par bien des aspects, stimulante pour des jeunes chercheurs. Dans ce cas présenté, le temps laissé a permis à une esquisse de démarche d'enquête de se mettre en place et de donner envie à des élèves de « faire du terrain ».

Par ailleurs, la jeunesse du public ne nous semble pas être une entrave, au contraire, la rencontre avec un sociologue peut parfois permettre de mettre des mots sur des expériences sociales invisibilisées jusque-là, notamment toutes les formes d'injustices ou d'inégalités de classe, de genre ou encore de race :

« 5^e séance d'un projet avec des collégiens issu d'un collège classé REP+⁵. Deux groupes de 3 élèves sont avec moi pour faire "une petite recherche type TPE". Un des groupes fait une recherche sur les raisons qui poussent les filles à mieux réussir à l'école que les garçons. J'évoque les recherches de Marie Duru-Bellat sur la permissivité des enseignants envers les garçons. Une des élèves me dit "Ouais c'est vrai ça, M. Lombard, le prof de techno, rien qu'on parle il nous met une heure de colle alors que les garçons ils font ce qu'ils veulent il s'en fout". Un peu plus tard nous évoquons les autres types d'inégalités, de classe puis raciales. Une des élèves dit :

⁵ Réseau d'éducation prioritaire.

"Mais monsieur, les profs ils veulent jamais qu'on en parle ça, il faut pas dire qu'on est arabe, alors qu'on est tous soit arabes soit noirs dans le collège franchement, c'est pas normal qu'il y ait pas de blancs dans le collège" » (Extrait de retour d'expériences).

Enfin, nous pensons que la médiation scientifique est un outil de réflexivité pour le chercheur sur sa recherche, il permet la rencontre avec un public dont la subjectivité questionne le contenu de la recherche. Ces moments de rencontre peuvent même servir de matériaux pour les recherches en cours, ou tout du moins mettre en évidence les représentations du public sur le sujet étudié. Il s'agit ici du privilège du sociologue sur le physicien.

Conclusion

Nos épreuves de la médiation scientifique ont été révélatrices des tensions et des luttes qui animent la discipline sociologique. Le modèle de référence de la médiation scientifique a provoqué chez nous une remise en question permanente quant à la légitimité scientifique de la sociologie.

« En [imposant aux sciences de l'homme] une norme épistémologique irréaliste et inappropriée, on les décourage, on les dissuade de chercher à être, dans leur ordre, pleinement des sciences » (Grignon, 2008 : 92).

Alors, si la sociologie souffre d'un sentiment d'illégitimité dans l'ordre des sciences, elle souffre de fait d'un sentiment d'illégitimité dans le champ de la médiation scientifique. Nous nous sommes toutefois nourris de ce doute pour faire acte de réflexivité, nous permettant alors de nous positionner au sein de la discipline et d'asseoir sa scientificité.

Ces pratiques de médiation scientifique constituent un travail de frontières, au sens de Gieryn. C'est-à-dire un travail rhétorique et pratique qui, pour les jeunes chercheurs que nous sommes, consiste en une pénétration dans le territoire des sciences reconnues comme les plus représentatives de la démarche scientifique (Gieryn, 1983).

Il est finalement possible de répondre à la nécessité de vulgariser les sciences sociales (Le Marec, 2017). Pour cela, des pistes ont été proposées, en dedans et en dehors des cadres pré-établis de la médiation scientifique institutionnelle. Nous invitons dès lors à repenser les formats, à ne plus se calquer sur le modèle de l'expérience efficace pour certains, décrédibilisant pour ceux qui ne peuvent en produire, à ne plus brimer les contenus « sensibles » pour leurs effets négatifs sur les publics et assumer que nous ne vivons pas dans une société dénuée de conflictualités et d'inégalités. Il est à nous, sociologues, de rendre notre discipline pertinente (Becker, 2012), pertinente aux yeux de la médiation scientifique, pertinente aux yeux de la société.

Références bibliographiques

- Amsellem-Mainguy Y., Vuattoux A., 2018, *Enquêter sur la jeunesse : outils, pratiques d'enquête, analyses*, Malakoff, Armand Colin.
- Aron A., Ioannidou E., 2017, « [De la démonstration à l'exposé au Palais de la découverte](#) », *La Lettre de l'OCIM. Musées, patrimoine et culture scientifiques et techniques*, n°171, p. 15-21.
- Aron R., 1986, *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard.
- Becker H.S., 2012, « [Rendre la sociologie pertinente pour la société](#) », *SociologieS*.
- Bensaude-Vincent B., 1993, « [Un public pour la science](#) : l'essor de la vulgarisation au XIX^e siècle », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 11, 58, p. 47-66.
- Boltanski L., Maldidier P., 1970, « Carrière scientifique, morale scientifique et vulgarisation », *Information sur les sciences sociales*, IX, 3, p. 99-118.
- Bourdieu P., 2001, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir.
- Bourdieu P., 2019, *Sociologie générale - volume 1. Cours au Collège de France (1981-1983)*, Paris, Éditions Seuil, coll. « Points ».
- Bronner G., Géhin E., 2017, *Le danger sociologique*, Paris, Presses universitaires de France.

- Coenen-Huther J., 2012, « [La sociologie est-elle une science ?](#) », *SociologieS*.
- Durkheim É., 1991, [De la division du travail social](#), Paris, Presses universitaires de France.
- Gieryn T., 1983, « Boundary-Work and the Demarcation of Science from Non-Science: Strains and Interests in Professional Ideologies of Scientists », *American Sociological Review*, n°48, 6, p.781-795.
- Grignon C., 2008, « [Place de la sociologie dans l'ordre des sciences](#) », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, XLVI-142, p. 91-105.
- Hughes E.C., 1996, « Les sociologues et le public », in Hughes E.C., *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Hughes E.C., 1996, « Le travail et le soi », in Hughes E.C., *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Jeanneret Y., 1994, *Écrire la science*, Paris, Presses universitaires de France.
- Jurdant B., 2009, *Les problèmes théoriques de la vulgarisation scientifique*, Paris, Éd. des Archives contemporaines.
- Le Marec J., 2017, « [De la nécessité de vulgariser les sciences sociales](#) », *The Conversation*, 1 mars.
- Naudier D., Simonet M., 2011, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte.
- Passeron J.-C., 2006, *Le raisonnement sociologique : un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel.
- Raichvarg D., Jacques J., 2003, *Savants et ignorants : Une histoire de la vulgarisation des sciences*, Paris, Seuil.
- Rasse P., 2001, « [La médiation scientifique et technique entre vulgarisation et espace public](#) », *Quaderni*, n°46, p. 73-93.
- Schwartz O., 2014, « L'empirisme irréductible », in Nels Anderson, *Le Hobo, sociologie du sans-abri*, Paris, Armand Colin.

Soulé B., 2017, « [Observation participante ou participation observante ?](#) Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, n°27, 1, p. 127-140.

Weber M., 1994, [Le savant et le politique](#), Paris, 10-18.

**Méthodes et concepts
comme ressources au service de la réflexivité**

Résumés des articles

Éric Navé - Entretiens collectifs et présence du chercheur. Retour réflexif sur trois interviews menées dans le cadre de recherches en didactique

Cette étude vise à présenter l'une des multiples facettes de la réflexivité au travers d'une analyse qualitative de trois entretiens de groupe menés à Djeddah, en Arabie saoudite, entre octobre 2019 et février 2020, qui se concentre non pas – comme de coutume – sur les personnes interviewées (des apprenants de la langue française) mais sur les interventions du chercheur lui-même et sur sa place dans l'interaction. Il s'agit donc à la fois d'une réflexion méthodologique et épistémologique tirée de l'expérience empirique d'un chercheur impliqué, qui assume ses différents rôles face à son terrain d'étude – en particulier ceux d'enseignant, d'étudiant et d'ami. Un certain nombre de prises de conscience émergent de cette expérience, qui pourront contribuer aux réflexions actuelles sur la place et l'influence du chercheur lors de ses entretiens collectifs. Les apprentissages réflexifs dont il est question aident le chercheur à atteindre une certaine objectivité – sans pour autant récuser sa subjectivité. Ils permettent d'accompagner les connaissances théoriques acquises et de les faire vivre.

Mots clés : réflexivité, subjectivité/objectivité du chercheur, entretiens collectifs, sociolinguistique, sociodidactique, Arabie saoudite

Anne-françoise Volponi - L'agir réflexif en sciences humaines et sociales : retours d'expériences réflexives en sociologie pragmatique

La réflexivité, dynamique d'élucidation et d'explicitation est indissociable des démarches de recherche en sciences humaines et sociales. Elle se révèle plus que pertinente pour la pratique de la sociologie pragmatique, ancrée dans le réel, à hauteur des acteurs sociaux collectifs.

Même si elle participe d'une sorte d'une dynamique d'objectivation, la posture réflexive, éthique et technique, reste rétive à son propre dévoilement. À partir de l'exposé d'une expérience de recherche en sociologie pragmatique mise à l'épreuve au sein d'un laboratoire citoyen et du décryptage d'expérimentations d'intelligence collective qui s'y mènent, la contribution donne à voir les processus d'altération et de fission que la réflexivité mobilise et les logiques d'action qu'elle génère. Passées au tamis réflexif, ces logiques d'action semblent capables de concourir à un processus de transformation.

L'agir réflexif du sociologue, praticien réflexif parmi d'autres, mis en capacité d'élucider son propre engagement ainsi que celui des acteurs engagés dans ces aventures coopératives, participe explicitement d'un processus d'intégration locale.

Mots clés : réflexivité en actes, sociologie pragmatique, expérience, altérité, intégration.

Agripa Faria Alexandre - Le concept de réflexivité dans la sociologie des mouvements sociaux. Du regard de Weber et d'Habermas à l'étude du Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil

L'article s'attache à étudier l'utilisation du concept de réflexivité dans la sociologie des mouvements sociaux. Partant du cadre conceptuel théorique de la réflexivité en sociologie, en prenant comme exemple le cas de l'action réflexive et communicative des mouvements sociaux à partir des travaux de Max Weber et Jürgen Habermas ; il s'agit d'envisager les liens que la réflexivité engage par l'analyse de l'apprentissage politique, de l'action collective, de la démocratisation culturelle, de l'action communicative et de son autolimitation. La recherche empirique menée sur le Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil illustre l'existence de processus de changement culturel, réorientant la culture politique des mouvements sociaux. L'étude de cas de ce mouvement analyse alors les processus réflexifs dans la manière de faire de la politique et met en avant les remaniement communicatifs et réflexifs qui s'opèrent de manière continue – entre tradition, progressisme et activisme environnemental, défense du droit et désobéissance civile.

Mots clés : réflexivité en sociologie, rationalité culturelle occidentale, action communicative, mouvement des travailleurs sans terre (MST), activisme environnemental mondial.

Jacob Cléophas Defo Nzikou - Réflexivité théologique dans l'herméneutique de Gadamer

Cet article souhaite montrer que le rapport, bien que non partisan, de Gadamer à la théologie chrétienne est réflexif dans sa théorie herméneutique qui se veut pourtant philosophique. En ce sens, cet article part d'un double rapport, celui de son lien avec le protestantisme piétiste et celui de sa proximité avec des théories de théologiens et philosophes reconnues comme ayant été élaborées suivant une « disposition religieuse ». L'analyse présentée ici traduit cette réflexivité chez l'auteur et souligne en même temps le fait qu'il s'agisse d'une réflexivité qui se déploie de façon performative. Pour l'auteur, il n'y a pas de recherche dénuée de toute innocence épistémologique. Toutefois, une telle posture antithétique au positivisme est polémique en ceci qu'elle réintroduit la subjectivité dans la recherche, quoiqu'elle puisse faire montre d'une tout autre voie d'accès à la vérité.

Mots clés : réflexivité, herméneutique, théologique, philosophie, sciences humaines

Entretiens collectifs et présence du chercheur

Retour réflexif sur trois interviews menées dans le cadre de recherches en didactique

Éric Navé

Éric Navé est doctorant en Sciences du langage – avec un intérêt particulier pour les domaines de la sociolinguistique et de la sociodidactique – à l’Université de Lorraine (CREM) et en codirection à l’Université de la Sorbonne Nouvelle (DILTEC). Il réside depuis plusieurs années à Djeddah en Arabie saoudite, terrain de son étude doctorale. Son intérêt pour la culture locale l’a amené à co-publier en 2012 un corpus de contes populaires d’Arabie (Navé Éric et Abubaker A. Bagader. 2012. *Contes populaires d’Arabie. Préface de Gilbert Grandguillaume*, Paris, Imago).

Dans l’ensemble de mes recherches en cours¹, je² suis personnellement impliqué, ce qui tient entre autres de mon statut d’enseignant de français langue étrangère (FLE) : ma classe est mon terrain de recherche en didactique des langues-cultures, mes étudiants sont des adultes, et ma conception de l’enseignement est nettement influencée par les méthodologies actives qui considèrent les apprenants comme acteurs de leur apprentissage. Aussi, je me vois moins comme un transmetteur de savoir que comme un partageur d’expériences, au même titre que toutes ces personnes à qui j’enseigne le (voire

¹ Je suis doctorant en Sciences du langage, avec une spécialisation en didactique des langues-cultures. Dans le cadre de mes études, je m’intéresse notamment au rapport identité/altérité en situation d’enseignement-apprentissage, que je cherche à appréhender à l’aune du concept de partage.

² Dans cette contribution, j’ai décidé d’opter pour une écriture sinon « impliquée » (Berger et Paillé, 2011), du moins à la première personne du singulier, ce qui me paraît pertinent dans la mesure où je voudrais parler de mon positionnement et du rôle de la subjectivité dans le cadre de mes recherches actuelles.

un) français. Mon positionnement s'en trouve affecté : je suis à la fois, vis-à-vis de mon terrain d'étude, le chercheur, l'enseignant, l'apprenant et l'ami.

Dans ce contexte, j'ai pris progressivement conscience du rôle central que joue la subjectivité lors de mes collectes puis de mes analyses de données (Cf. entre autres Navé, 2020a ; 2020b ; 2020c).

Pour chacune de ces trois recherches et d'autres projets en cours, j'ai eu recours à une observation participante, mais également à des entretiens collectifs semi-directifs, et c'est sur cette deuxième méthode de collecte des données que je souhaiterais me pencher plus particulièrement dans le cadre de la présente réflexion.

Les transcriptions à la lettre desdites interviews, longues et laborieuses, suivies de nombreuses (re)lectures, ont eu la vertu de me faire réfléchir en profondeur sur ce qui s'y disait, mes propres interventions y compris. En effet, tandis que je tentais de faire ressortir du sens des discussions enregistrées entre les différents acteurs concernés, j'ai également pris conscience, progressivement, de mes *propres* interventions dans les échanges – pour les questions principales, les relances, les demandes de précisions, etc.

Au départ, je n'y prêtais pas attention et je m'interdisais même de les prendre au sérieux, sans doute pour pouvoir prétendre à une certaine neutralité/objectivité idéalisée, qui serait l'apanage d'un chercheur parfait. Assez vite cependant, je me suis mis à les annoter, à les commenter, sentant qu'il y avait là matière à réfléchir pour améliorer mes compétences d'enquêteur. Ainsi, suite à une certaine autocensure, au cours de ces analyses d'entretiens de groupe, je me suis mis petit à petit à analyser l'effet de mes interventions en interaction.

Ce sont ces annotations réflexives sur lesquelles je souhaiterais revenir ici, pour montrer quelques bienfaits d'abord introspectifs puis réflexifs qu'elles peuvent apporter au jeune chercheur dans le cadre de sa formation.

Exemple d'annotations

<p>AA: ... because politics like economics, in the scientific field, sociology, biology and history and ... also in the political field ... between the countries you know ... they need language. So I think in ordinary language is the key ... to open the gate between all of the cultures and all of the countries.</p> <p>Eric: Do you have also ... Yes, I think each one can speak for this individually. For other topics, we can...¹</p> <p>AA: So, the question again?</p> <p>Eric: Yes, it's the same question, eh, what's behind... as we said, for you guys, you also want to go [to France] and study, we need to keep that in our mind also... You have a purpose, it's to go to France and... But that's a general question: What is behind your learning a language, like that?</p> <p>¹ Peut-être l'expression « véritable apprentissage de la culture... Avant cela, j'étais étranger ? ² Vision plus pragmatique... ³ Je ne parle dans ma tête... et AA me rassure !</p> <p>Eric: to see if these thoughts changed... AA: ... changed or not, yes? (?) After life happens...</p> <p>Eric: after life happens, that means... ?</p> <p>AA: I mean you go through your life, you live it like normally, each human beings, different skills happen, other good, other bad, challenging, life style changes, so after that it happens, how do you still think or not? The way you think changes or not...</p> <p>Eric: Ah, OK, Does that the way you think, and... interesting?</p> <p>⁴ Je refuse :pouff! ⁵ Comparaison avec l'évolution de sa pensée importante...</p> <p>AA: ... as I think it would be better if it would be for the more advanced levels...</p> <p>Eric: Yes, but by the way, AA, you are saying this, but that was very good, that presentation... ? excellent!</p> <p>Eric: It was excellent</p> <p>? brilliant!</p> <p>⁶ Confie, flux of consciousness...</p>	<p>Eric: you in context...</p> <p>OM: ... speaking French? FRR!!! I hope I come... very happy...</p> <p>Eric: yes, yes, yes, yes!</p> <p>OM: (when I speak) I'm very happy. Because when I don't talk...</p> <p>Eric: that's a very good idea... that I could do with the guys later on, it's like: we have the things, we have the tasks, the online tasks, but then we make a circle, and we do like... you know, speak about that topic, for half an hour, or for...</p> <p>⁷ Très compliqué, complexe ! ⁸ C'est une partie de l'expérience... ⁹ Hat, non, finalement bytade...</p> <p>Eric: ... summarizing them. OK! Oh, Erik... I think that's it for that part. Maybe not our time for each... I did, but that was the last day...¹⁰ That was about the 16th interviewer: I did it myself, and I think you did it, also... the preliminary one.</p> <p>ERIC: yes, I did!</p> <p>AMN: yes!</p> <p>Eric: so, then was that? what was interesting, what was not? (repeating...)</p> <p>ERIC: it was very difficult!</p> <p>OM: very difficult...</p> <p>ERIC: I had to use google translate for 90% of the points.</p> <p>AMN: yes, all of it!</p> <p>¹¹ Là-bas, je pensais remettre plus de choses que dans mon interprétation... mais même ma place, je n'étais pas sûr... ¹² Interviewer: même que je ne comprends pas tout... ¹³ Interviewer: même que je ne comprends pas tout... ¹⁴ Interviewer: même que je ne comprends pas tout...</p> <p>OM: oh, this is very nice...</p> <p>Eric: yes, I think that was nice but the problem, it was... the day of the test</p> <p>AMN: yes!</p> <p>OM: ???</p> <p>Eric: yes... (to AMN) you agree?</p> <p>AMN: I get it? (maybe she is speaking about the paper, or she mean's : c</p> <p>¹⁵ l'absence de reprendre les points pour les relancer, mais peut-être trop de points ? ¹⁶ Ici et paragraphe précédent, part d'interprétation importante pour par le chercheur.</p>
--	---

Subjectivité/objectivité du chercheur et entretiens collectifs

L'autocensure que j'évoquais à l'instant n'est sans doute pas étrangère à l'influence de l'idée de « neutralité » latente chez de nombreux chercheurs en SHS³. Legavre (1996 : 211) met le doigt sur un paradoxe : bien que l'enquêteur soit « omniprésent » et qu'il « livre les conclusions », il est en réalité « le grand absent » de ses recherches :

« Il est frappant de voir combien, dans les travaux [...] usant de la technique de l'entretien, les questions, interventions, relances de l'enquêteur sont généralement absentes des extraits d'entretien choisis dans le corps même des démonstrations finales. Seules figurent les paroles des enquêtés. La raison est peut-être à rechercher

³ Voir par exemple Legavre (1996 : 211-213) qui s'intéresse surtout dans cet article aux entretiens non directifs des politistes.

dans la "gêne" qui consisterait à montrer la réalité d'interactions qui ne sont pas toujours aussi favorables au questionneur que la méthode le suppose. »

Cela peut également s'expliquer par :

« [...] la croyance en la neutralité de l'enquêteur et la possibilité de se situer dans un contexte sans interférences [...] Tout est supposé être dans le discours recueilli. » (Legavre, 1996 : 211).

Pour Naudier et Simonet (2011 : 5), les chercheurs en sciences sociales sont, au contraire, « engagés, situés, et font partie du monde social qu'ils analysent. » En effet,

« La "neutralité" n'est pas simplement difficile mais proprement impossible à obtenir, tout simplement parce qu'elle n'existe pas en dehors des représentations produites par des rapports sociaux déterminés » (Naudier, Simonet, 2011 : 9).

Ainsi le chercheur ne peut pas être parfaitement neutre, ni ne peut faire sans une certaine forme de subjectivité, liée à ses émotions et à son vécu. Selon une perspective autre, le neurologue Antonio Damasio insiste d'ailleurs sur l'importance de nos émotions dans un certain nombre de processus cognitifs, comme la perception ou l'apprentissage (Damasio, 2001). Comment dès lors concilier subjectivité de l'humain et objectivité du chercheur ?

Pour les didacticiens Narcy-Combes et Narcy-Combes (2000 : 3), « objectif n'est pas l'antonyme de subjectif ». En effet,

« [La] subjectivité est liée au point de vue et à l'affectif (à l'engagement), l'objectivité à la rigueur de l'adhésion méthodologique (la distanciation) ».

Et les chercheurs de conclure sur le paradoxe suivant :

« Il est plus objectif d'être très subjectif et de mesurer les effets de cette subjectivité que d'être peu subjectif et de confondre cela avec de l'objectivité. » (Narcy-Combes, Narcy-Combes, 2000 : 3).

Dans ce contexte, il est crucial que le chercheur se positionne, notamment en inscrivant sa recherche dans un champ théorique⁴ et en prenant compte du contexte qui la conditionne. Mais mesurer les effets de sa subjectivité implique également de faire preuve de réflexivité, en se questionnant sur la place à partir de laquelle on observe les choses et/ou personnes dans le cadre de sa recherche :

« [...] comprendre, certes, mais comme qui ? En effet, "comprendre" ne saurait se concevoir sans un point de vue, des co-ordonnées temporelles et culturelles, et la possibilité qu'on "comprenne" de plusieurs manières différentes sans être capable de désigner la meilleure ou "la" bonne. Comprendre qui, quand, à partir de quoi, en vue de quoi ? » (De Robillard, dans Blanchet et Chardenet, 2015 : 25).

Dans ce cadre, l'écriture réflexive du chercheur – par exemple sous forme de carnet de recherche ou d'annotations plus ou moins structurées – semble tout à fait pertinente. Un tel outil permettrait d'établir un certain « *continuum* entre "culture de la personnalité" et "culture savante" » tel qu'il a été assuré dans le passé, par exemple chez Montaigne à travers ses *Essais* (Molinié, 2009 : 105). De plus, il peut aider le chercheur à développer sa pensée et affiner ses idées, car le langage (dont l'écriture est l'une des expressions), « loin d'être une simple traduction de la pensée, est partie prenante de l'élaboration intellectuelle elle-même, inachevée, mobile, en mouvement. » (Molinié, 2009 : 104).

Je me pencherai donc ici spécifiquement sur un type d'écrit réflexif qui s'apparente dans une certaine mesure au carnet de recherche, les commentaires ajoutés en bas de page à trois transcriptions d'entretiens de recherche collectifs que je présenterai dans la partie suivante.

⁴ Cf. à ce sujet le concept d'« objectivation participante » de Bourdieu (2003) qui implique une distanciation scientifique : « Un premier moyen, très classique, d'instaurer entre moi et mon objet de recherche une distance scientifiquement acceptable et féconde a été la problématisation théorique : le fait de problématiser ma question de recherche dans un champ théorique plus large que celui où elle se posait au départ, de m'ouvrir à un questionnement plus universel, m'a permis paradoxalement de m'approprier davantage ses implications individuelles » (Berger, Paillé, 2011 : 73).

L'entretien collectif de recherche⁵ s'inscrit dans une perspective épistémologique dialogique⁶. Il vise à faire émerger des interactions génératrices de sens pour saisir à un moment donné certaines des mécaniques présentes dans les groupes sociaux considérés ; selon cette perspective :

« La pensée [...] résulte d'un processus de construction qui s'effectue *via* la parole, dans un contexte social, c'est-à-dire dans un cadre collectif et contradictoire. »
(Duchesne, Haegel, 2004 : 37).

Qui dit entretien – surtout collectif – dit donc également interactions sociales et verbales (Kerbrat-Orecchioni, 1990), construction de sens des acteurs qui *inter-agissent*, et transformations mutuelles.

Mais, comme l'indique Duchesne (2015 : 6), un chercheur peut également avoir recours à l'entretien collectif pour des raisons plus terre-à-terre :

« Cela peut correspondre à un souci d'économie, à la volonté de collecter en même temps les opinions de plusieurs personnes [...]. »

De même, l'entretien collectif peut permettre d'« étudier des dispositions, des attitudes, voire des raisonnements individuels » (Duchesne, Haegel, 2004 : 37). Dans ce cas-là néanmoins, l'entretien s'apparente plus à une interview individuelle qu'à un entretien collectif⁷ (Van der Maren, 2010 : 130).

Il peut être utile d'ajouter ici un mot au sujet de la distinction entre entretiens semi-directifs et non directifs que je discuterai plus loin. Cela revient en quelque sorte à parler du rôle de

⁵ Un certain nombre de chercheurs francophones préfèrent cette expression à « entretien ciblé » ou « entretien focus », pour *focused interview* en anglais. Voir par ex. Duchesne (2015 : 5-6) pour qui le mot anglais « tend à homogénéiser de façon fallacieuse une grande diversité de pratiques qui tranchent avec la standardisation [induite par] le marketing [...] quant à la façon d'interviewer ensemble un certain nombre de gens ».

⁶ Cf. par ex. Moscovici et Buschini (2003) ; et, pour ce qui est des études anglo-saxonnes, Merton *et al.* (1990) et Marková (2003).

⁷ « [...] on trouve toute une gamme d'activités dans lesquelles un enquêteur – animateur – rencontre un ensemble de personnes pour leur poser une question qui pourrait tout aussi bien être posée à chaque personne individuellement puisque la réponse se rapporte à l'expérience individuelle. [...] Mais, en somme, ce ne sont que des réponses individuelles recueillies en groupe et qui seront analysées et interprétées comme autant de réponses individuelles. » (Van der Maren, 2010 : 130).

l'interviewer dans un entretien (collectif ou non), ce qui n'est pas sans risque. En effet, d'après Baribeau (2009 : 4),

« Le rôle dévolu à l'animateur fait l'objet de très nombreuses précisions dans les manuels et il est à ce point lourd et contrasté que peu oseraient s'y aventurer sans une longue formation préalable. ».

Pour Sophie Duchesne (2000 : 9-10), l'entretien semi-directif s'appuie sur une « grille » de questions (ou « guide d'entretien ») que « l'enquêteur pose en adaptant plus ou moins [...] leur ordre et leur formulation, et en sollicitant un approfondissement variable des réponses ». Par contre, dans un entretien non-directif, « l'enquêteur ne pose à la personne qu'il interroge qu'une seule question directe, "la consigne" ; le reste de ses interventions a seulement pour but d'encourager la personne interviewée à enrichir et approfondir sa réponse. ».

Dans le cas de mes recherches, l'entretien collectif avec mes apprenants s'est imposé pour différentes raisons. Avant tout, le facteur d'efficacité et de commodité doit être souligné : les étudiants devaient être interviewés rapidement en fin de session pour ne pas risquer de perdre leur contact, certains d'entre eux voyageant fréquemment, d'autres devant poursuivre des études en France. Par ailleurs, interviewer en Arabie saoudite des femmes en groupe est « mieux vu » et donc beaucoup plus facile à organiser que des entretiens individuels. Finalement, mes travaux tournant globalement autour du concept de *partage*, appréhendé dans les limites du champ de l'enseignement-apprentissage du français, la dichotomie identité/altérité, au cœur de mes interrogations regroupe à la fois des phénomènes individuels et collectifs. Dès lors, il m'a semblé pertinent d'interroger ensemble les apprenants sur les thèmes en question, pour avoir à la fois des visions collectives et individuelles, et pour pouvoir observer les constructions de sens en interaction.

Dans ce contexte et suite aux points théoriques abordés, on peut se poser un certain nombre de questions : d'une part, très concrètement, quelles étaient, dans le corpus considéré, les interventions pertinentes et celles qui ne l'étaient pas ? Quelles ont été les

prises de conscience du chercheur suite à ces écoutes puis à ces lectures critiques ? Cela lui a-t-il permis d'y voir plus clair dans la façon dont il mène un entretien ? Cela l'a-t-il aidé à éviter certains biais ? Dans quelle mesure ses interventions ont-elles pu influencer les propos et positionnements des interviewés ? Finalement et d'une manière plus générale : dans quelle mesure un tel questionnement réflexif peut-il avoir un impact sur le chercheur en SHS et ses recherches ?

Approche méthodologique, corpus, groupes constitués

Une étude empirico-inductive qualitative (Blanchet, 2011 : 15) qui n'est pas sans rappeler l'auto-ethnographie (Rondeau, 2011) semble appropriée pour analyser ce retour réflexif sur mes entretiens collectifs. Il s'agit avant tout d'une recherche de signification, d'interprétation (Astolfi, 1993 : 10) et, plus particulièrement, d'interprétation réflexive.

Pour mon corpus, j'ai retenu trois transcriptions d'entretiens collectifs – menés entre octobre 2019 et février 2020 – annotées progressivement, jusqu'en mars 2020, et je me suis concentré sur mes propres interventions annotées. Je nommerai ces entretiens collectifs – menés tous trois en anglais – EC1, EC2 et EC3 respectivement, par ordre chronologique. Ces trois entretiens ont en commun d'avoir été menés dans un cadre informel – des cafés – avec des étudiants de niveau faux-débutant de l'Alliance française de Djeddah qui me connaissaient tous relativement bien et qui se connaissaient. Le caractère informel des cours à l'Alliance française, par rapport à l'université où j'enseigne aussi et où les relations entre enseignants et étudiants sont beaucoup plus « sérieuses » doit être également souligné : l'enseignant ne se démarque d'ailleurs pas beaucoup des apprenants dans ce cadre, il participe aux échanges, et il est souvent assis aux mêmes tables que celles des apprenants. Il est vu par les étudiants comme quelqu'un de sympathique, qui s'intéresse à la culture locale⁸, prêt à partager ses expériences. Quant aux apprenants, ils

⁸ Cf. le livre de « Contes d'Arabie » que j'ai copublié il y a quelques années avec un collègue saoudien (Navé, Bagader, 2012).

sont adultes, issus de classes moyennes et de confort, hommes et femmes répartis dans des proportions égales, majoritairement saoudiens, tous arabophones et anglophones.

J'ai également pris en compte les commentaires d'une collègue doctorante qui a accepté de porter un regard critique sur mes interventions dans les entretiens mentionnés⁹, ce qui confère à la présente étude une dimension collective où le savoir est en partie co-construit (Cord, Clements, 2010 : 12).

Dans le cadre d'une analyse qualitative, je ne me suis pas attardé sur les nombres d'occurrences de tel ou tel type d'intervention, mais j'ai classé ces actes de parole selon des catégories en phase avec mon questionnement de départ, d'abord pour en peser la pertinence puis pour indiquer les prises de conscience connexes, le cas échéant. Ainsi des catégories se sont progressivement profilées (sous forme de simples notes dans un premier temps, puis de symboles) puis affinées et regroupées au fur et à mesure de mon travail interprétatif (écoutes successives, lectures et relectures, et finalement regard porté sur les données brutes par la collègue mentionnée). Je n'ai pas eu recours à un quelconque logiciel d'analyse de données : le codage a été effectué à l'aide d'une grille d'analyse créée sur mesure en fonction de mes objectifs de départ, ce qui me semble justifié par le nombre relativement restreint des données appréhendées (Blais, Martineau 2006 : 8).

Finalement, cette étude est surtout synchronique, car c'est un regard de synthèse que je pose ci-après sur ces diverses interventions annotées à travers mon analyse pour tenter d'en « tirer » quelque chose ; l'aspect linéaire et diachronique n'en est cependant pas complètement absent car les entretiens ont été annotés au fil du temps, bien qu'il ne s'agisse que de quelques mois.

Comme on le verra dans la partie suivante, j'ai respecté l'anonymat des apprenants-collègues interviewés. Je procède à une distinction genrée en utilisant une lettre pour les femmes, deux pour les hommes. Tous sont majeurs et ont été informés que les données des interviews pourraient être exploitées dans le cadre de mes recherches.

⁹ Stella Anne Achieng, chercheure au CREM à l'Université de Lorraine, que je tiens à remercier ici pour le temps qu'elle a consacré à lire et commenter une partie du corpus sur lequel je m'appuie pour la présente étude.

Présence du chercheur au sein de ses entretiens

Je vais tenter de retracer ici les grandes étapes de mon cheminement analytique. Tout d'abord, j'ai regroupé chacune de mes interventions orales tirées du corpus mentionné sous une étiquette. J'ai obtenu par induction la liste suivante, présentée dans le désordre en omettant les répétitions, dont les thèmes ne sont pas étrangers aux ouvrages de SHS spécialisés dans le domaine de l'entretien (voir par ex. Blanchet, Gotman, 1992) ; on y retrouve en particulier les trois « fonctions » de l'entretien : la production (ouverture, relance, tour de parole, demande de précisions), la confirmation (confrontation, corroboration, reformulation) et l'orientation (recentration des propos, relance thématique, déductions, mises en parallèle), (Blanchet, 1982, dans Baribeau, 2009 : 4).

Grandes questions thématiques (prévues dans le guide d'entretien), encouragements, tentatives de relance, passage d'une personne à l'autre, demande de précision/clarification, information donnée, phrase trop compliquée, explication contextuelle, opinion/expérience personnelle, tentative d'influence, mauvaise compréhension, je coupe les intervenants...

Au fil de mes relectures et du codage de mes données, je me suis aperçu que certaines de mes interventions étaient pertinentes voire nécessaires, que d'autres étaient clairement malvenues, mais que plusieurs d'entre elles vacillaient également entre le positif et le négatif, le pertinent et le superflu, le clair et le moins clair. Je voudrais revenir à présent sur cette deuxième étape de l'analyse ayant suscité un certain nombre de prises de conscience intéressantes. Je me limite à un exemple pour chaque sous-catégorie présentée, voire deux quand je le juge utile. Dans les citations qui suivent, les parties en italique sont celles sur lesquelles je souhaite insister.

Interventions pertinentes

Grandes questions thématiques prévues dans le guide d'entretien

Il s'agit d'interventions incontournables. Dans ce cadre, je rappelle le contexte et mentionne le thème à traiter ou la question à laquelle je souhaiterais que les participants répondent. À cette intervention indispensable peuvent venir s'ajouter des détails superflus ou des tournures compliquées. Pour éviter cet écueil, il peut être utile de préparer les interviewés aux questions qui seront abordées lors de l'entretien – en amont. J'ai pu noter une légère amélioration de cette technique au fil du temps, entre EC1 et EC3. Pour EC3 en particulier, j'ai préparé les interviewés en amont de l'entretien aux questions que je souhaitais leur poser et plus généralement aux orientations de ma recherche. Cela a d'ailleurs pu alléger l'entrevue, permettant d'éviter des détours explicatifs qui n'apportent souvent rien à l'interview en termes de données de recherche et qui risquent au contraire de le compliquer. Cette préparation orale, relativement courte, était cependant loin de ressembler à ce que Jean-Marie Van der Maren (2010) qualifie de « maquette » d'entretien. Voici un exemple relativement concis de question, tiré d'EC3 :

« Eric : *So my first question is about that "questionnaire of Proust" that we did. How was the experience? How did you find it? What was positive, what was negative?* »
(EC3).

Marques d'écoute et tentatives de relance

Pour ce qui est des acquiescements et autres encouragements pour montrer à l'informant qu'on l'écoute et qu'on le suit (mmm, OK, intéressant...), je n'entrerai pas dans les détails ; cette fonction phatique (Jakobson, 1963) fait partie intégrante des échanges. Les tentatives de relance, généralement utiles pour faire repartir le débat, s'y apparentent. Pour ce faire, je reprends souvent certains des éléments mentionnés par les participants (en les reformulant ou les répétant), ce qui peut leur permettre de repartir sur le thème discuté pour l'approfondir :

« Eric : *Okay, interesting, yes... Euh, okay, okay... So it's nice because it's... you're learning about yourself, it's exciting BUT... it was difficult [at] your level... Okay... » (EC2).*

Demande de précision ou de clarification

En général, ce genre d'intervention était utile voire nécessaire à ma bonne compréhension des personnes interviewées. Cela peut également permettre de relancer le débat ; dans l'exemple suivant, la jeune femme interrogée se lance d'ailleurs, suite à mon intervention, dans un long développement :

« I. : *[Thinking about our character was something positive.] So I felt like... there was like a deeper view to think about it and see what exactly you know it is and... and share it with people... which is the difficult part [of it]... [laughter]*

Eric : *Yes, yes... Can you... can you elaborate on that?*

I. : *Well, for me, sometimes, I think when you start sharing personal things... sometimes people might judge you or have like... perceptions about you. [...] » (EC3).*

Recentrages

Ils sont souvent nécessaires, mais dans l'exemple indiqué ci-dessous, mon intervention manque de délicatesse : je coupe l'intervenante de façon abrupte. La personne parle au départ de ses émotions en classe lors de sa présentation – elle répond en cela à ma question – avant de s'écarter du sujet sans s'en rendre compte et de glisser vers le domaine professionnel qu'elle avait évoqué précédemment : elle parle alors du jugement de la société (ici au travail) qui peut provoquer chez l'humain des émotions négatives... de la même façon que l'on peut se sentir jugé en classe.

« Eric : *So it was difficult to share these things [in the class], you [are saying], that were personal, and [those are] difficult experiences... But you [were] also... In a way, you [were] also happy to share these things....*

R. : *Alhamdulillah (God be praised), yes, because I achieved [at work]... but in case you did not achieve yet, they are considered [...] as your weakness points [by your work colleagues].*

Eric : *[No], I'm not speaking about your work, now, I'm speaking about presenting that in front of the other guys [in the classroom]... »*

Interventions liées au contexte

- Information ou explication donnée à un participant

Parfois, il est nécessaire d'apporter une explication à l'un ou l'autre des participants, par exemple lorsqu'il a manqué une séance de cours et qu'il doit comprendre ce dont nous sommes en train de parler avec les autres apprenants. Dans l'exemple suivant, j'explique à une étudiante que certains membres du groupe ont dit du bien de son exposé à une autre occasion, en son absence :

« Eric (to I.) : *Ok. And by the way, the [other] students, when I met them first in a cafe, they told me about that, they said [that they recalled your] expose and the fact that it was interesting. AB. was saying: "Oh, you know, it was interesting. We never heard about poetry [before]." [...] ».*

- Recours à des connaissances partagées

Au cours de l'entretien, l'interviewer peut également s'appuyer sur des connaissances qu'il partage avec un ou plusieurs participants. Dans l'exemple suivant, il s'agit d'un étudiant qui avait précédemment parlé en classe de sa préférence pour les interventions spontanées, non préparées :

« AB. : *I think... yeah. It's challenging at the beginning but I think [...] to have [a presentation to do in front of other people] is good. So you are... you... you will be in the hot spot. So you have to think and you have to... you have to be under pressure. I think to make things happen [you need] to be under pressure, you... you will be... you will all think about it, yea.... [...].*

Eric : *Okay. Okay. Intéressant, intéressant... And you, you told me also something Zl., you had told me that... yes, about... spontaneously... spontaneity. You told me you like to...*

Zl. : *Yes; be in the moment...*

Eric : *To go and... you don't like to prepare things too much...*

Zl. : *Every time in my... in school when I have exams, I have presentations, I have anything, whenever I prepare I do bad... when I don't prepare I do good! That's how I know... » (EC1).*

- Métadonnées

Il peut arriver à l'interviewer de parler de l'entretien au cours de l'entretien. Ces interventions peuvent s'avérer nécessaire même si elles n'apportent absolument rien au débat en tant que tel, puisqu'elles n'en font pas partie :

« Eric : *Speak stronger, please... Yes, because I'm gonna have to hear your voice [later on when I will transcribe the audio recording]!* »

Voici un autre exemple, plus utile au débat que le précédent. Ici, j'encourage les participants dont les opinions divergent à parler pour eux et à ne pas se laisser influencer par les opinions des autres, pour que ma recherche ne soit pas biaisée :

« OM. : [It is important to have a] *deadline, [a] deadline!*

Eric : *...you have a deadline...*

OM. : *Yes!*

A. : *I don't like that (laughs)...*

Eric : *"we don't like that... Okay... it's good! ... Please, no! Please [say what you feel]... the idea is that... you, OM., you like that, and A. is saying "we don't like it"! [...]" » (EC2).*

Prise de conscience de mes maladresses et d'autres problèmes susceptibles de biaiser mes interprétations

Manque de clarté

L'un des défauts qui a retenu mon attention au cours de mes analyses était mon manque de clarté, dû en particulier à la difficulté que j'éprouve à me limiter à un thème à la fois. Une certaine évolution est visible entre les premiers entretiens et le dernier, mais je retrouve encore dans EC3 de nombreuses imperfections à cet égard. Dans l'exemple suivant, je pose deux questions à la fois : 1) « Avez-vous aimé cette activité faite en classe ? » et 2) « Quel était l'objet que vous avez choisi ? » L'apprenant est contraint de choisir entre les deux et répond finalement à ma seconde question :

« Eric : [...] *we did also this activity about one object... that I like...*

OM. : *Oh, very nice! I liked it...*

Eric : *It was nice? You liked it? What was your object? – I forgot...*

OM. : *It was the seashell!*

Eric : *The seashell, the seashell, yes of course!* » (EC2).

De même, je saute parfois d'une idée à l'autre, laissant certaines phrases inachevées, ce qui peut également perturber les participants. Dans ce cas, j'agis un peu comme si l'on pouvait lire dans mes pensées. Ici, je souhaite demander à l'apprenant quelles sont les raisons qui l'ont poussé à apprendre le français... raisons qui ne sont pas *nécessairement* liées à son projet professionnel :

« AB. : *So, the question again?*

Eric : *Yes, it's the same question, euh, what's behind... – as we said, for you guys, you also want to go [to France] and study, we need to keep that in our mind also... You*

have a purpose: it's to go to France¹⁰ and... – But that's a general question: what is behind your learning [...]?» (EC1).

Interruptions des interviewés

Il m'est également arrivé à quelques reprises de couper les participants aux mauvais moments, là où ils auraient pu développer des propos pertinents de manière significative. C'est l'un des points qui m'a le plus interpellé quand je me suis réécouté/relu. Dans l'exemple suivant, la jeune femme interviewée parle d'un sujet au centre de mon questionnement doctoral et je lui pose une question fermée au milieu de son développement, alors qu'elle avait peut-être encore beaucoup de choses à dire là-dessus :

« I. : I just feel that... I don't know but... we were not... I feel that we still did not... have this kind of acceptance towards each other, you know without having judgments and thinking about other people – although we are all different. We're not the same – even like in the same family we are not the same...

Eric : Yes. Yes, yes, exactly...

I. : So I think this is a difficult point. But again for me...

Eric : Do you think it is linked to the fact also that there are men and women in the same place [in the class]?

I. : Maybe, maybe... » (EC3).

Malentendus, quiproquos, sous-entendus, etc.

Je dois aussi mentionner la mauvaise compréhension que j'ai pu avoir des paroles des interviewés, parfois due au cadre bruyant dans lequel l'entretien avait lieu, peut-être également due à un manque de concentration.

¹⁰ Il s'agit d'étudiants en médecine qui reçoivent une bourse de leur gouvernement pour aller étudier en France.

« Zl. : [...] *my job requires me to travel a lot, and sometimes I travel on my own...*

Eric : *Sorry, your friends push you to travel?*

Zl. : *My job... sometimes sends me abroad for one week of two, so it helps* ». [...] (EC1).

Il faudrait encore parler des quiproquos, des sous-entendus, de l'humour et de l'ironie, etc. Dans une interaction de groupe, de tels malentendus peuvent être dus aux voix qui se chevauchent, aux silences, aux « oui » imperceptibles et autres hésitations... J'ajouterai ici un exemple de quiproquo :

« R. : [...] *it touched many things... sensitive about my work and I couldn't even utter what was my work or where is this place... You remember when you asked me? [...] Because I signed a testimony that... I will not declare anything from my work... before I get a job...*

Eric : *Okay... because... that was a work that you didn't have yet, or... that you had already?*

R. : *I had [it] already.*

Eric : *Okay...* » (EC3).

Ce dialogue présente une apparente contradiction résolue par la suite : quand j'ai contacté l'apprenante en question quelque temps après l'entretien, elle m'a expliqué que la signature de cette « promesse » était une condition pour obtenir le poste en question.

Influence de l'interviewer sur les personnes interviewées

Il m'est arrivé à plusieurs reprises de suggérer à mes étudiants des pistes de réflexion qui n'avaient absolument rien à voir avec ce dont ils parlaient. Ces « tentatives d'influence » ont généralement été vaines. Étonnamment, les participants ne sont presque jamais tombés dans les « pièges » que je leur tendais : ils m'ont même souvent contredit.

« Zl. : [...] *It's a personal challenge, that's one... and... what's a greater challenge than learning a language?...*

Eric : Ok. So for you, this aspect of challenge is important...

Zl. : Yes!

Eric : ... and discovery maybe also?

Zl. : It's more like a challenge. I like to challenge myself. [...] ».

En ce qui concerne un enquêteur-enseignant, certaines de ses « identités » peuvent également prendre le pas sur d'autres selon les circonstances et jouer sur les interactions ; dans mon cas, malgré le contexte « décontracté » des échanges, et bien que je sois perçu comme un « enseignant-ami » proche des étudiants, il est à souligner que le statut de « prof », très respecté en pays arabe, peut influencer sur le débat. Si je coupe un interviewé, il est possible que, pour cette raison, il ne cherche pas à me contredire. De même, la question du genre mérite d'être discutée ici : la coutume saoudienne incite les femmes à se faire globalement plus discrètes que les hommes en société, même s'il faut noter des changements rapides à cet égard. Ainsi, une femme aura moins tendance à chercher à imposer sa voix dans un tel contexte.

Les différents points listés dans cette deuxième sous-partie – sur les aspects à première vue « négatifs » des interventions – vont tous dans le même sens : l'enquêteur a beau avoir préparé son entretien, il commet inévitablement des « erreurs ». Il peut comprendre de travers ce qui se dit ou au contraire manquer de clarté, ou encore couper des interviewés au mauvais moment. De plus, il n'est jamais complètement neutre dans ses actions et ses discours, qu'il en soit conscient ou non.

Le « clair-obscur »

Dans cette dernière partie de l'analyse, je voudrais revenir sur les points flous de mes interventions lors des entretiens collectifs sur lesquels je m'appuie dans le présent corpus, au sujet desquels je me suis demandé s'ils étaient positifs ou négatifs, pertinents ou non, générateurs de connaissances ou de biais.

Prises de position de l'enquêteur : opinions, expériences personnelles

Au cours du codage de mes données (écoutes/lectures), j'ai éprouvé à plusieurs reprises un sentiment désagréable en m'entendant prendre position lors des entretiens : « mes propres opinions n'étaient-elles pas malvenues quand c'était de la bouche des informateurs que la "vérité" était censée jaillir ? », me disais-je. Cependant, c'était souvent parce que je me considérais comme membre du groupe – j'ai parlé plus haut de mon positionnement émique et de ma proximité vis-à-vis des étudiants interviewés – que je suis intervenu à plusieurs occasions pour donner mon opinion. Je suis certes l'interviewer, mais je suis en même temps l'enseignant-étudiant-ami que les apprenants connaissent bien.

Dans l'exemple suivant, nous parlons des traducteurs en ligne. Or j'utilise moi-même parfois certains de ces outils – pour la langue arabe – dans le cadre d'un forum franco-arabe auquel je participe régulièrement avec les étudiants interrogés ici, ce qui me met *ipso facto* dans une position d'apprenant, qui rencontre le même genre de difficultés que les personnes interviewées. D'où mon désir d'intervenir pour partager mon opinion :

« A. : *I use an app... but it's not good.*

Eric : *What is it? [Is it] also a translating app?*

A. : *Yeah.*

[...]

Eric : *And... it's a bit like "Google translate", in fact...*

A. : *No, but...*

Eric : *Google translate is not so bad...*

A. : *It is bad!* » (EC2).

La question soulevée dans ce contexte est donc la suivante : si l'on part du principe que l'interviewer peut être à certains moments en mesure d'éprouver ce qu'éprouvent les apprenants d'une langue étrangère, est-il complètement illégitime qu'il donne son opinion

en participant lui-même au débat à certaines occasions ? Une intervention de l'interviewer ne donnerait-elle pas au contraire une tournure plus naturelle à l'entretien, celui-là disparaissant d'une certaine manière de la scène pour faire place à un participant impliqué ? Finalement, on peut se demander comment de telles interventions doivent être traitées lors de l'analyse des données. Rejetées ? Intégrées dans les résultats tout en prenant le contexte interactionnel en considération ? Je m'en tiendrai pour l'instant à ces quelques questions.

Passage d'une personne interviewée à l'autre

Si l'on considère un entretien collectif avant tout comme un moyen d'observer des interactions de groupe¹¹, passer d'une personne à l'autre dans le cadre d'un entretien collectif peut être perçu comme artificiel et négatif. Il n'empêche qu'à certaines occasions, cela m'a semblé utile :

- d'une part pour tenter de faire participer les plus timides, ce qui est le cas dans l'exemple ci-après :

« I. : [...] I mean in our Arab society, a little bit ... we have a lot of this kind of... not very much accepting other people easily if they are so much different than you...

Eric : Really?

I. : ...their backgrounds, or the way they look for example, or what they like or what they dislike...

Eric : R., do you think it is the same in Saudi Arabia? People do usually accept others or don't... accept others and...

R. : It depends... [...] » (EC3).

¹¹ Voir plus haut le passage cité de l'article de Van der Maren (2010).

- ... et d'autre part au sujet des questions pour lesquelles je souhaitais obtenir une réponse de chaque étudiant, pour pouvoir les comparer par la suite, ce qui est le cas pour la question suivante : « Pour quelle raison étudiez-vous le français ? »

« AA. : Hmm, maybe I'll start... When I learn a foreign language, I like to learn (about) the people who are speaking those languages: how do they live, and how is the culture in this, and how... the way they act, how do they think... stuffs like this... [...].

Eric : Yes... Okay; for you KH., what is it... what do you learn when you learn a foreign language like that, what's behind that?

KH. : Actually, I found it... an enjoyable... experience... also for me, it extends my thinking, and my learning capacity... » (EC1).

Cela m'a également amené à réfléchir sur les différentes façons de mener un entretien collectif et sur certains enjeux méthodologiques connexes. Lorsque je m'adressais à une personne en particulier ou que je passais de l'une à l'autre – pour les raisons invoquées, légitimes ou non –, j'étais plutôt en train de mener un entretien « individuel » ; chaque fois que je laissais les interviewés négocier les thèmes soulevés entre eux, l'entretien prenait plutôt une dimension d'entretien collectif.

Tableau récapitulatif des résultats

Types d'intervention	Positives/Négatives/Mitigées	Prises de conscience
	<i>Généralement positives ou neutres</i>	
Grandes questions thématiques prévues dans le guide d'entretien	Interventions nécessaires qui devraient se limiter au strict minimum.	Préparer les étudiants en amont permet de gagner du temps au moment de l'entretien.
Marques d'écoute et tentatives de relance	Importance des acquiescements et encouragements phatiques pour montrer à l'informant qu'on l'écoute et qu'on le suit. Importance des relances.	Pour la relance, reprise possible des éléments mentionnés par les participants pour tenter de les faire repartir sur le thème discuté pour l'approfondir.

Demandes de précision ou de clarification	Souvent utiles voire nécessaires à la bonne compréhension des propos des personnes-interviewées	Sert parfois à relancer le débat.
Recentrages	Souvent nécessaires.	Doivent être faits avec tact.
Information ou explication donnée à un/des participant(s)	Parfois nécessaire, par exemple si une personne doit comprendre un sujet dont le groupe est en train de parler.	
Recours à des connaissances partagées	L'enquêteur peut évoquer des événements passés vécus avec l'un ou l'autre des participants s'il trouve cela pertinent	... et si cela n'implique pas l'exclusion d'autres participants.
Métadonnées	Lorsque l'on fait allusion à l'entretien au cours de l'entretien : peut s'avérer nécessaire même si cela n'apporte rien à la recherche, puisque cela n'en fait pas partie ; par ex. « Parlez plus fort s'il vous plaît ! »	Ces éléments sont utiles dans le cadre de la méthodologie de la recherche (notamment pour éviter certains biais) mais n'apportent aucune donnée exploitable au chercheur.
	Généralement négatives	
Manque de clarté	Négatif car déroutant. Il peut par exemple arriver à l'interviewer de poser deux questions à la fois ou de sauter d'une idée à l'autre.	L'interviewer devrait se limiter à un thème ou à une question pour chacune de ses interventions.
Interruptions des interviewés	Négatif car peut interrompre le développement d'une idée pertinente.	Cela suppose de développer des compétences d'écoute.
Malentendus, quiproquos, etc.	Les malentendus peuvent être perçus comme négatifs mais sont habituels dans les interactions verbales. On peut citer entre autres les quiproquos, les sous-entendus, l'humour et l'ironie, etc. Ces malentendus peuvent également être dus aux voix qui se chevauchent en interaction, aux hésitations, aux silences, aux interventions imperceptibles, aux accents...	Un malentendu peut également être vu par le chercheur comme une opportunité, en cela qu'il révèle des fonctionnements autres.
Influence sur les participants	N'apporte souvent rien d'intéressant aux échanges.	Le chercheur en tant qu'enseignant peut avoir une influence sur les

		interventions des interviewés ; de même, le genre peut jouer un rôle important.
	<i>Sentiment mitigé</i>	
Prises de position, expression d'une opinion personnelle	Il s'agit en général d'un biais au regard de la recherche, mais ce point mérite d'être approfondi ; les prises de position peuvent permettre de relancer une discussion qui s'essouffle.	Le positivisme (qui exerce une certaine influence jusqu'à nos jours dans les SHS) considère qu'idéalement, le chercheur devrait s'effacer au profit des personnes interviewées. En réalité, tout dépend du positionnement de l'interviewer et de ce qu'il cherche à montrer dans son étude.
Passage d'une personne interviewée à l'autre	Peut être perçu comme négatif dans le cadre d'une recherche qui s'intéresse exclusivement aux interactions au sein d'un groupe. Dans certains cas cependant, cela peut s'avérer pertinent.	Cela peut permettre de réfléchir en termes de médiation sur les différentes façons de mener un entretien collectif et sur les enjeux méthodologiques correspondants.

Discussion des résultats

Le chercheur en SHS n'est jamais complètement neutre. Dans le cas d'un enseignant de FLE qui prend sa classe comme sujet de recherche, la subjectivité est encore plus prégnante car ce dernier est fortement lié aux groupes concernés. La présente réflexion, qui s'intéresse aux interventions d'un enseignant dans le cadre de trois entretiens collectifs avec ses étudiants, le montre bien. D'où le rôle de la réflexivité ; les prises de conscience réflexives bénéfiques qui en découlent seront examinées à présent.

Des apprentissages d'ordre personnel

Tout d'abord, au niveau personnel, une telle réflexivité implique une introspection, un retour sur soi (il s'agit d'ailleurs d'un des sens de *reflexivus* recensé dans le *Trésor de la langue française*) et donc, d'une certaine manière, un apprentissage de soi, car on découvre ainsi certains de ses défauts, de même que certaines de ses contradictions, ce qui peut déboucher sur un sentiment d'humilité et permettre au chercheur de développer une certaine sensibilité vis-à-vis du monde qui l'entoure, voire d'agir de manière plus responsable ; quant aux prises de conscience scientifiques qui découlent d'un tel exercice réflexif, elles sont de deux ordres : méthodologiques et épistémologiques.

Prises de conscience d'ordre méthodologique

- Les biais du chercheur

Pour ce qui est de la méthodologie, la réflexivité permet de mettre en lumière¹² les qualités du chercheur, mais également ses biais et ses imperfections (comme son manque de clarté, ses interventions illégitimes, ses interruptions des interviewés, les tentatives d'influence pas toujours conscientes, les malentendus – qui peuvent être résolus ou non –, etc.) et *a fortiori* un grand nombre d'autres éléments non maîtrisables ou quantifiables, parce qu'ils sont liés à la subjectivité et aux interactions humaines¹³. Comme le dit Fred Dervin en effet,

« [...] les interactions humaines sont souvent remplies de jeux, imaginaires et rêves, qui [...] sont parfois impossibles à analyser » (Dervin, 2014 : 131).

Cette prise de conscience des biais humains (qu'il s'agisse de l'enquêteur ou de l'interviewé) susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur la recherche peut être suivie d'actions correctives chaque fois que nécessaire (cf. l'exemple cité plus haut de la demande de précisions à l'une des femmes interviewées). L'exercice réflexif peut également renforcer

¹² Un autre sens de *reflexivus* tel qu'il apparaît dans le *Trésor de la langue française* est d'ailleurs « relatif à la réflexion (de lumière) ».

¹³ Non exhaustivité des données collectées, leur relativité due aux affects de l'humain qui impliquent des explications arrangées au profit de sa « face » – pour parler comme Goffman (1955) – c'est-à-dire sous un angle qui lui est avantageux.

la vigilance du chercheur quant aux falsifications inconscientes qu'il pourrait opérer pour aboutir plus rapidement à la conclusion qu'il cherche à corroborer.

D'une manière plus générale, on peut dire que tous ces « ratés », toutes ces imperfections de l'entretien qui ont été soulevés représentent en réalité pour le chercheur réflexif autant d'atouts pour améliorer ses compétences d'enquêteur.

- Réflexion sur les différentes manières de mener un entretien collectif

La réflexion – développée ci-avant – sur la position du chercheur dans une interview en SHS, couplée à un questionnement sur la pertinence d'interroger dans certains cas les interviewés à tour de rôle, en passant de l'un à l'autre de manière assez artificielle, m'ont amené à appréhender inductivement, « à tâtons », la différence entre entretiens collectifs et entretiens de groupe plus directifs – comprenant des procédés qui se rapprochaient plutôt de l'entretien de type individuel. Il apparaît ainsi que le chercheur, lorsqu'il s'interroge réflexivement sur la pertinence de ses interventions au cours d'une interview, lesquelles donnent un tour plus ou moins directif à ses entretiens, fait de la méthodologie sans en être forcément conscient, ce qui est cependant susceptible de donner un sens plus profond aux connaissances théoriques qu'il a pu acquérir à travers ses lectures.

- Position du chercheur dans un groupe et effet de ses diverses « casquettes »

La position du chercheur vis-à-vis des interviewés doit également être interrogée. Le problème n'est pas de savoir si l'enquêteur a ou non une influence sur son terrain de recherche : les influences sont en effet inévitables dès lors qu'il y a interaction (les exemples donnés dans la partie précédente concernaient le rôle d'enseignant en Arabie et la possible incidence du genre).

Dans cette étude, une sorte de dialectique entre les différents rôles assumés par le chercheur – enseignant, ami, étudiant, questionnant, Français vivant en Arabie saoudite, etc. – a eu lieu, qui l'a amené à s'interroger sur la légitimité de ses interventions lors des

entretiens collectifs menés : en tant qu'étudiant au même titre que ses apprenants¹⁴, devait-il les prendre en question dans l'analyse de ses données et si oui, comment ?

« La seule présence de l'enquêteur produit des effets. [...] L'enquêté, que l'enquêteur le veuille ou non, a une représentation de l'enquêteur qui influe sur la parole produite. » (Legavre, 1996 : 213).

Dans tous ces cas, il convient au chercheur de prendre la mesure de ces influences diverses et d'y remédier en *interprétant* les interactions en jeu selon le contexte spécifique dans lequel elles ont eu lieu, en réfléchissant attentivement à la position de chacun des acteurs impliqués dans l'interaction, selon une perspective goffmanienne de l'entretien collectif, là où de tels entretiens s'apparentent à une représentation théâtrale (Tschannen, 2010). On touche là à des points qui relèvent à la fois de la méthodologie de la recherche et d'aspects plus théoriques voire philosophiques qui doivent être discutés.

Prises de conscience d'ordre épistémologique

Suite à ce qui vient d'être dit au sujet de l'importance de l'interprétation des données en fonction des contextes et des interactions en jeu dans chaque entretien collectif, on peut formuler un certain nombre de remarques additionnelles.

Tout d'abord, il semble illusoire de chercher à obtenir de la part d'interviewés une parole « vraie », libre, authentique, dénuée d'influences en SHS (Legavre, 1996). C'est également ce qu'affirme Jean Poupart (1993), pour qui la croyance en la possibilité de faire disparaître toute forme de biais dans l'entretien de recherche tient d'une vision positiviste qui a dominé les SHS jusqu'à la fin des années soixante. Dans le contexte de cette vision,

¹⁴ Dans le cadre d'un échange « paritaire » franco-arabe en ligne (Navé, 2020c), l'étudiant d'arabe qu'il était était en effet confronté aux mêmes problèmes que les interviewés : il avait par exemple recours aux mêmes outils de traduction en ligne que ces derniers. Cette position particulière d'enseignant-apprenant lui permettait donc de se mettre à la place des autres participants dans une certaine limite, selon le point de vue qui fait d'autrui un *alter ego*. Le chercheur ne doit cependant pas oublier que cet « autre » est également un être radicalement différent de lui-même, pour éviter d'essentialiser son expérience.

« [...] on a tenté de différentes façons d'éliminer les effets de la relation interviewer et interviewé et de réduire au maximum l'impact de "facteurs" tels que la méthode d'enregistrement employée ou les circonstances de temps ou de lieu du déroulement des entretiens. De plus, on s'est interrogé sur la supériorité technique des formes d'interrogation aussi bien directives que non directives, en particulier quant à leur capacité à bien saisir le point de vue des interviewés » (Poupart, 1993 : 107).

Et l'auteur de conclure que cette volonté de « développer un instrument scientifique » parfait, qui éviterait les distorsions, est, pour beaucoup de chercheurs en SHS,

« [...] réductrice, utopique et peu souhaitable. Réductrice parce qu'elle équivaut à ramener la question de la scientificité des recherches à celles des instruments employés. Utopique, parce qu'il apparaît vain de vouloir supprimer le jeu des interactions sociales et des rapports sociaux impliqués dans la production même des discours recueillis par entretiens. Peu souhaitable, finalement, dans la mesure où, par exemple, *la subjectivité de l'interviewer est peut-être moins un obstacle à vaincre qu'une ressource à utiliser dans la production des connaissances. Se profilent derrière tout cela d'autres figures de la notion même de scientificité.* » (Poupart, 1993 : 108, je souligne).

Si, dans le cadre d'études en SHS, la subjectivité de l'interviewer est une ressource à utiliser plutôt qu'un ennemi à combattre, une approche interprétative – ou encore herméneutique¹⁵ – peut constituer l'une des voies possibles pour arpenter le sentier escarpé de la recherche qualitative. En effet, les recherches de signification de type herméneutique prennent les contextes au sérieux et présentent des outils pour analyser des données complexes.

Mais ne nous écartons pas de notre sujet : il ne s'agit là que d'une piste parmi d'autres, qui montre avant tout que la réflexivité – qui peut s'exprimer de mille et une manières – invite

¹⁵ Voir notamment Paillé et Mucchielli (2012) ; voir aussi, pour la didactique, Astolfi (1993).

le jeune chercheur à se poser, outre des questions d'ordre méthodologique (dans le genre « par quel moyen peut-on atteindre les connaissances visées ? »), des questions ayant trait à des aspects plus philosophiques – donc épistémologiques – de la recherche (« sur quelle théorie/philosophie est-ce que je m'appuie dans ma recherche de connaissance ? »).

Cette idée selon laquelle la réflexivité amènerait le chercheur à s'interroger sur son rapport au savoir est d'ailleurs corroborée par l'anthropologue Sophie Caratini (1997 : 180), pour qui la réflexivité permet de « s'interroger non seulement sur la genèse de sa discipline, mais aussi sur la genèse de son propre savoir [...] ».

Conclusion

Qu'il en soit conscient ou non, le chercheur en SHS est toujours impliqué dans sa recherche et donc subjectif ; dans ce contexte, sa réflexivité joue le rôle de pierre de touche, de garantie d'une certaine objectivité. Cette réflexivité apporte en effet au chercheur – confronté à ses propres contradictions et hésitations – des connaissances empiriques, à la fois méthodologiques et épistémologiques, qui permettent d'accompagner des connaissances théoriques acquises à travers ses lectures et de les faire vivre.

Ainsi, on peut dire que la méthode réflexive – mise en œuvre dans cette étude à partir d'une modeste réflexion sur la place du chercheur dans ses entretiens collectifs de recherche – amène le jeune chercheur à se bricoler intuitivement, à tâtons, pas à pas, un paradigme épistémologique. La présente contribution constitue d'ailleurs en quelque sorte la matérialisation et le prolongement d'un tel effort réflexif. Espérons qu'elle pourra également inspirer quelques collègues à se prêter à un tel exercice, plus ou moins similaire, et, mieux, à partager leurs expériences à leur tour, ce qui permettrait de corroborer, préciser ou compléter les résultats observés ici, très spécifiques car liés à une situation dont le caractère particulier confère à une telle recherche une certaine faiblesse qui, paradoxalement, représente en même temps sa force, comme dans beaucoup d'études qualitatives.

Références bibliographiques

- Astolfi J.-P., 1993, « [Trois paradigmes pour les recherches en didactique](#) », *Revue française de pédagogie*, p.5-18.
- Baribeau C., 2009, « [Analyse des données des entretiens de groupe](#) », *Recherches qualitatives* 28 (1), p. 133-148.
- Berger E., Paillé P., 2011, « [Écriture impliquée, écriture du Sensible, écriture analytique](#). De l'im-plication à l'ex-plication », *Recherches qualitatives*, 11, p.68-90.
- Blais M., Martineau S., 2006, « [L'analyse inductive générale](#) : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches qualitatives* 26 (2), p.1-18.
- Blanchet A., 1982, « Epistémologie critique de l'entretien d'enquête de style non directif. Ses éventuelles distorsions dans le champ des sciences humaines », *Bulletin de psychologie*, n°26(358), p.187-94.
- Blanchet A., Gotman A., 1992, *L'enquête et ses méthodes*, Paris, Nathan Université, coll. "Sociologie".
- Blanchet P., 2011, « Nécessité d'une réflexion épistémologique », in Blanchet P. et Chardenet P. (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures : approches contextualisées*, Paris, édition des Archives contemporaines / Agence universitaire de la Francophonie.
- Blanchet P., Chardenet P. (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures : approches contextualisées*, Paris, édition des Archives contemporaines / Agence universitaire de la Francophonie.
- Bourdieu P., 2003, « [L'objectivation participante](#) », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 150 (5), p.43-58.
- Caratini S., 1997, « [Expérience de terrain, construction du savoir](#) », *L'Homme*, n° 143, p. 179-87.

- Cord B., Clements M., 2010, « [Reward through collective reflection: An autoethnography](#) », *E-Journal of Business Education & Scholarship of Teaching* 4 (1), p.11-18.
- Damasio A.R., 2001, « Emotion and the human brain », *Annals of the New York Academy of Sciences*, 935 (1), p.101-106.
- Dervin F., 2014, « [Au-delà du nationalisme méthodologique](#): l'interculturel sans essentialisme », *Raisons politiques*, n° 54 (2), p.121-132.
- Duchesne S., 2000, « [Pratique de l'entretien dit "non-directif"](#) », in Bachir M. (dir.), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*, Paris, Presses universitaires de France / CURAPP.
- Duchesne S., 2015, « [L'entretien collectif comme méthode expérimentale d'objectivation de l'identification nationale](#) », in Dervin F. (Dir.), *Analyser l'identité. Les apports des focus groups*, Paris, L'Harmattan, coll. "Logiques sociales".
- Duchesne S., Haegel F., 2004, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*, Paris, Nathan.
- Goffman E., 1955, « On face-work: An analysis of ritual elements in social interaction », *Psychiatry* 18 (3), p. 213-231.
- Jakobson R., 1963, *Linguistique et poétique. Essais de linguistique générale*, [Trad. N. Ruwet], Paris, Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin [3 vol.].
- Legavre J.-B., 1996, « [La "neutralité" dans l'entretien de recherche](#). Retour personnel sur une évidence », *Politix, Revue des sciences sociales du politique*, n°9 (35), p.207-225, [<https://doi.org/10.3406/polix.1996.1965>].
- Marková I., 2003, *Dialogicality and social representations: The dynamics of mind*, Cambridge, Cambridge university press.
- Merton R.K., Fiske M., Kendall P. L., 1990, *The Focused Interview [1956]*, New-York, The Free Press.

- Molinié M., 2009, « [Réflexivité et culture de l'écrit](#). Éléments pour une conception réflexive de la littérature », *Cahiers de sociolinguistique*, n° 1, p.103-128.
- Moscovici S., Buschini F., 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France.
- Narcy-Combes J.-P., Narcy-Combes M.-F., 2000, « [Épistémologie et méthodologie de la recherche dans le secteur LANSAD](#) : qu'apporterait une harmonisation des pratiques ? », *ASp. la revue du GERAS*, n° 27-30, décembre, p. 243-251.
- Naudier D., Simonet M., 2011, « Introduction », in Naudier D., Simonet M. (dir.), *Des sociologues sans qualités*, Paris, La Découverte.
- Navé É., 2020b, « Des ateliers expérientiels en Arabie saoudite autour du "partage de soi" en contexte FLE faux débutants : vers une didactique de la relation ? », *Journées de la langue française de l'UFBA - 2nd Congrès international*, Salvador da Bahia, Brasil, AntipodeS, (à paraître).
- Navé É., 2020a, « D'un apprentissage à un autre : étude anthropologique d'un groupe d'échange culturel et linguistique non institutionnel en Arabie saoudite », *¿ Interrogations ?*, n° 32 (à paraître).
- Navé É., 2020c, « Pour un apprentissage paritaire des langues-cultures autres : partages linguistique et culturel entre la France et l'Arabie saoudite », Nabeul, Tunisie, *XV^e Congrès mondial de la FIPF*, (article soumis).
- Navé É., Bagader A., 2012, *Contes populaires d'Arabie* [Préface G. Grandguillaume], Paris, Imago.
- Paillé P., Mucchielli A., 2012, « L'herméneutique au cœur de l'analyse qualitative », in Paillé P., Mucchielli A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, coll. "U", p.103-116.
- Poupart J., 1993, « [Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche](#) », *Sociologie et sociétés*, n°25 (2), p.93-110.

Rondeau K., 2011, « [L'auto-ethnographie](#) : une quête de sens réflexive et conscientisée au cœur de la construction identitaire », *Recherches qualitatives*, n°30 (2), p.48-70.

Tschannen O., 2010, « [L'entretien collectif en contexte](#) », *Communication. Information médias théories pratiques*, n° 28/1, septembre, p.161-90.

Van der Maren J.-M., 2010, « [Notes de chercheurs en méthodologies qualitatives](#). La maquette d'un entretien, son importance dans le bon déroulement de l'entretien et dans la collecte de données de qualité », *Recherches qualitatives*, n°29 (1), p.129-139.

L'agir réflexif en sciences humaines et sociales

Retours d'expériences réflexives en sociologie pragmatique

Marie-Françoise Volponi

Marie-Françoise Volponi est sociologue, coordinatrice de recherche au laboratoire PASSIM, chercheuse associée au LAMES (AMU-CNRS)

Entre éthique et technique, l'indissociabilité de la réflexivité et de la sociologie

La philosophie considère la réflexivité comme un mouvement de la conscience se prenant elle-même pour objet, sachant que « la conscience constitue une dimension à part entière du social » (Elias, 2016 : 212).

La réflexivité est envisagée ici comme indissociable de la recherche en général, aventure humaniste de remise en question permanente des certitudes antérieures, initiatrice d'un mouvement cognitif d'innovation et dans l'idéal d'un processus de transformation.

De fait, la réflexivité semble indissociable de la recherche en sciences humaines et sociales. Est-il même besoin de parler d'anthropologie réflexive (Bourdieu, Wacquant, 1992 : 187) ou d'ethnographie réflexive (Weber, Lambelet, 2006 : 2) ?

Comment alors envisager une sociologie sans réflexivité ? Quelle soit positiviste, empirique, structuraliste ou interactionnelle, la sociologie se doit de prendre en compte la réflexivité en contexte comme une des conditions de rigueur pour la découverte scientifique, une

garantie de fiabilité, de crédibilité, de la plausibilité, au final, de la recevabilité du discours scientifique produit.

Pour la sociologie, science du dévoilement des interactions et des rapports sociaux de domination, la posture réflexive se révèle d'autant plus cruciale pour le chercheur qu'il se trouve, de fait, en situation d'immersion dans son propre objet de recherche.

Mais l'expérience sociologique montre que la posture réflexive devient pertinente pour les acteurs sociaux individuels ou collectifs concernés voire bousculés par tout fait social ou tout phénomène social, dans la mesure où ils peuvent en prendre conscience. Si la posture réflexive apparaît comme intrinsèquement liée à la pratique sociologique, elle se montre rétive à l'objectivation : sa dimension éthique, habituellement envisagée plutôt à l'ail du praticien sociologue qu'à celle des acteurs collectifs, est renvoyée à une sorte de conscience professionnelle.

Quant à sa dimension technique, elle s'est d'abord répandue aux États Unis dans le champ de la formation des praticiens (réflexifs) du social, et même du MIT : qualifiée en termes d'agir professionnel, en cours d'action et sur l'action selon ce que l'on désigne comme le « tournant réflexif » (Schön, 1992 : 24), elle s'est diffusée ensuite en France ; en témoignent les travaux de Guillaumin en terme de compétence (Guillaumin, 2009 : 15). Le sociologue serait-il alors un praticien réflexif comme un autre ?

De la difficulté à décrypter les processus réflexifs

Loin de fournir une quelconque explication d'une notion au flou incommensurable, cette contribution s'attache à expliciter quelques-uns des indices inhérents aux dimensions éthique et technique de la réflexivité, tels qu'ils peuvent se donner à voir dans une pratique réflexive de la sociologie.

La pratique sociologique a pu déjà mettre au jour le processus d'altération au fondement de la dynamique réflexive, sa dimension fissionnelle et son effet rétroactif.

Réflexivité et processus d'altération par l'interaction d'étrangeté

Altération désigne, sans le juger ou le jauger, un processus de transformation, inévitablement occasionné par l'expérience de la rencontre avec autrui, avec des autrui significatifs, porteurs d'un potentiel de coproduction ontologique, envisagés ici comme autrui réflexifs, porteurs d'un potentiel de proposition critique. Le postulat est que l'efficace de la dynamique de réflexivité est redevable au disruptif, à l'étrangeté du rapport à l'*alter*.

Dans cet esprit, Lapierre plaide anthropologiquement en faveur d'un penser réflexif forgé dans l'expérience de l'étrangeté : à partir du décryptage des conditions intimes, sociales, historiques, à l'œuvre dans l'élaboration de figures célèbres d'intellectuels. Ces expériences d'étrangeté relatées, parfois vécues à l'intime de façon extrêmement solitaire et douloureuse, finissent par constituer ces intellectuels « déplacés », « dépayés », souvent par des vicissitudes historiques et par la même enclins à la réflexivité en « intellectuels critiques » (Lapierre, 2006 : 75), justement par :

« [...] la prise de distance et la dissidence par rapport à un monde social, ses normes, ses centres de pouvoir et ses institutions, conditions nécessaires pour le comprendre, l'analyser et en saisir les tensions et les mutations » (Lapierre, 2006 : 27).

Comment ne pas rapprocher ces figures d'« intellectuels exiliques » (Lapierre, 2006 : 117) des conditions de l'expérience exilique, « l'exilience » travaillée sur le mode de l'orfèvrerie par Nuselovici (2013).

Plus empiriquement, l'anthropologie du mouvement, pétrie du paradigme de la mobilité, porte la focale non seulement vers des figures épistémologiquement opérantes comme celles du « nomade », du « diasporique » et de « l'errant » mais plus concrètement vers des acteurs de la migration, acteurs « du bas », capables, par les jeux d'alliance et de connivence, par la parole donnée, d'établir à travers le monde, les comptoirs d'un « territoire circulatoire », perturbant les enjeux associés aux compromis mémoriels et les jeux des hiérarchies locales par son potentiel de critique sociale et de renouvellement de projet.

Au final, l'analyse microsociologique des jeux interactionnels, même les plus assujettis à l'apparente banalité du quotidien, donne à voir des pratiques d'interculturalité et leurs impacts bouleversants pour les uns comme pour les autres, là où hiérarchies locales et compromis sont remis en question par la présence, souvent perçue comme inopinée, d'un sociologue, professionnellement nomade et porteur d'un regard étranger.

Les retours de recherche donnent à voir que la réflexivité, dynamique intime et sociale, prend d'autant mieux sa place en recherche en sciences humaines et sociales, que cette dernière se structure dans un rapport d'étrangeté fondé sur l'*alter*, les *aller vers* (le terrain, les populations, les infra-ordinaires de la recherche, les données), sur la complexité des aller-retour entre terrains et théories, la prise en compte de l'altération des certitudes antérieures par les débordements interprétatifs, potentiellement vecteurs de mise en perspective alternatives de nos sociétés, par la tension donc, entre le scientifique et le politique.

La dimension fissionnelle de la dynamique réflexive

Les configurations sociétales contemporaines favorisent la démultiplication des interactions possiblement altérantes, notamment les configurations en liens faibles de référence et d'appartenance, tissées de façon plus ou moins éphémère à l'occasion de l'insertion des acteurs pluriels dans des mondes sociaux différenciés, insertions démultipliées qui, au final, mosaïquent des identités sociales caméléons.

La métaphore fissionnelle suggère que, lors d'un choc, se produit l'éclatement du noyau instable en d'autres noyaux instables et particules élémentaires. La notion de choc s'emploie finalement assez couramment en matière culturelle ou civilisationnelle : il est question ici de choc interactionnel.

L'observation donne à lire que, dans une tension entre la crispation sur des positions sociales antérieures et leur désagrégation anémique contemporaine, l'effet du choc conduit dans le meilleur des cas, au renouvellement de la conjugaison entre l'altérité radicale des individus, relativement stable et les alliances collectives plus ou moins instables.

Surtout l'observation donne à voir, corrélativement au choc, la production simultanée d'une sorte d'énergie de socialisation, par la mobilisation de formes variées d'intelligence collective, dont les effets peuvent se faire ressentir au moment même de la fission ou ultérieurement à la fission, mais toujours dans le sens de la transformation.

L'observation donne enfin à voir que ces moments de transformation, plus ou moins aléatoires, plus ou moins conscientisés, mis en formes différenciées, par la conversion, la bifurcation biographique, plus ou moins contextualisés, sont souvent redevables d'un processus de rétroaction : psychologues et analystes travaillent au front de ces effets *boomerang* et au cœur des émotions qu'ils déclenchent ; l'entretien sociologique, non directif et de durée indéterminée, concourt aussi parfois rétroactivement à la révélation de ces transformations.

Dans tous les cas, éthique personnelle et déontologie professionnelle instituent les praticiens comme médiateurs de réflexivité et de conscientisation.

L'effet rétroactif de la dynamique réflexive

Si le processus de fission paraît explicitable, le processus de rétroaction qui en permet l'objectivation reste, lui, parfois dans l'ombre du déni ou de la peur du déclassement. Or, l'approche sociologique permet de mettre au jour les caractères à la fois synchronique et diachronique de la dynamique de réflexivité : d'une action à l'autre de recherche, mais aussi par la mise en autocritique de l'ensemble d'un parcours de recherche, et au-delà d'un parcours de vie :

« La notion de "réflexivité", qui veut que le chercheur doit se prendre lui-même pour objet du regard sociologique, afin de déceler tout ce qu'il y peut y avoir d'impensé dans son rapport à l'objet de ses investigations, s'avère ne pas relever seulement des nécessités scientifiques d'une sociologie de la connaissance, d'une "anthropologie cognitive", mais renvoie également aux étapes d'une ascèse jamais terminée, tout au long de laquelle chaque pas supplémentaire permet à la réappropriation de soi-même de s'effectuer un peu mieux qu'à l'étape antérieure » (Eribon, 2014 : 80).

Quand Bourdieu fait référence aux « bribes de moi-même que j'ai laissées sur mon chemin tout au long de ma recherche... » (Bourdieu, 2004 : 14) c'est pour partager sa prise de conscience :

« Je sais et je ne ferai rien pour le cacher, qu'en vérité je n'ai découvert que peu à peu, même sur le terrain de la recherche, les principes qui guidaient ma pratique » (Bourdieu, 2004 : 12).

Processus d'altération et processus de fission-rétroaction sont envisagés ici comme effets aléatoires, contingents et immaîtrisables de transformation des logiques d'action inhérentes à la pratique de la sociologie pragmatique.

Pour aller plus loin dans l'explicitation des mouvements réflexifs, la contribution s'adosse à la relation d'une expérience en sociologie pragmatique menée depuis une vingtaine d'année au sein d'un minuscule laboratoire de sociologie pragmatique et compréhensive, PASSIM¹, dont le travail est axé autour de la problématique de l'hospitalité, avec le souci d'une réflexivité « rationnelle, sensible, pensive » (Cornu, 2010 : 15), tendue comme un fil à plomb d'intégrité scientifique.

La contribution s'attache particulièrement à relater quelques mises en formes expérimentales localisées, conçues par l'équipe de PASSIM comme autant d'occasions de mise à l'épreuve de la posture réflexive en sociologie et aussi de mise au jour de ses effets de compréhension des configurations complexes au sein desquelles s'inscrivent ces expérimentations.

En suivant la focale d'une approche microsociologique déployée par rebonds empiriques aux niveaux meso et macro de l'analyse, les modalités d'un engagement scientifique à hauteur d'acteurs collectif, la contribution témoigne d'une ambition sociologique, celle de la remise en perspective réflexive de la posture d'un sociologue, praticien réflexif, exercée entre l'intime et le social, en faveur d'une dynamique démocratique d'intégration, nourrie de processus de conscientisation, d'affirmation et de revendication.

¹ Nous gardons la formule en lettres capitales : si *passim* est un adverbe latin signifiant « ça et là », PASSIM est un sigle déclinable en : Pour l'action en sciences sociales et l'investigation en Méditerranée.

Une première partie de la contribution détaille les tenants ontologiques et méthodologiques de l'équipe de sociologues. L'article porte ensuite la focale vers les modalités de l'exercice sociologique réflexif en sociologie, en situation de problématisation, d'investigation et de restitution. Enfin, à partir de l'exposé d'une expérimentation récente, la contribution valide les essais antérieurs de caractérisation des processus réflexif à l'œuvre et propose le repérage de logiques d'action collective qu'ils génèrent ou renforcent.

PASSIM, un laboratoire citoyen, interactionniste et coopératif

Une sociologie du *cum* et du *co*

Le processus de création du laboratoire PASSIM a été initié en réponse à la demande d'acteurs sociaux et de citoyens pris au jeu de la compréhension sociologique dans une région peu dotée en la matière. La demande émanait particulièrement de populations résidant dans lesdits arrière-pays languedociens, zones de vie désignées à l'époque comme « territoires du vide » par les services régionaux de la prospective. Des sociologues, jusque-là impliquées en sociologie urbaine dans la région de Marseille, acceptèrent de relever le gant d'une mise à l'épreuve de leurs propres outils de travail. La structuration associative fut choisie d'un commun accord pour asseoir la dimension citoyenne du laboratoire et favoriser l'hétérogénéité des implications.

La démarche du laboratoire, très imprégnée de celle de l'École de Chicago, interactionnelle, empirique, qualitative, immersive et activement corrélée aux questions sociales brûlantes, fut désignée comme « recherche-action » dans la note fondatrice.

Le monde associatif local adopta cette association²singulière pourvue de ressources spécifiques d'analyse pragmatique et compréhensive nécessaires pour réhabiliter la dimension solidaire de configurations interactionnelles mises à mal par le durcissement des conditions d'existence. La recherche-action devint recherche-médiation (Volponi, 2004).

² Jusqu'à la désigner comme « Lo Passim ».

Les sociologues décidèrent de privilégier cette posture systématiquement dans l'activité de recherche qui se développait au sein du laboratoire. Leur obsession, toujours vivace consistait à donner la priorité aux acteurs sociaux, pour leur permettre de prendre corps dans le jeu démocratique, jusqu'à privilégier les commandites populaires.

Loin des approches scientifiques hypothético-déductives et de l'utilisation d'outils catégoriels de surplomb, les « petits sociologues³ » de PASSIM se sont d'emblée employés à mettre en œuvre une dynamique scientifique de proximité à hauteur de citoyens. Ainsi se mit en place une sociologie du *cum* et du *co* au sein de configurations de recherche.

Au fil des recherches l'équipe initia avec de plus en plus d'audace, des mises en formes expérimentales et coopératives de travail : les chantiers sociologiques devinrent ainsi de véritables laboratoires de réflexivité.

Une sociologie interventionniste, expérimentale et expérientielle

L'orientation de travail du laboratoire relève d'une sorte de combinatoire entre les approches interactionnistes et celles plus structuralistes quand elles visent à expliciter les rapports sociaux de domination. Pour les sociologues, se lancer dans une démarche de recherche interactionniste en quête d'ajustements successifs au plus près du réel démocratique, avec comme souci permanent la prise en compte de la réflexivité, c'est se soumettre à l'exigence de la pratique analytique du travail en train de se faire avec la coopération des acteurs sociaux impliqués dans la démarche. Le laboratoire développe une sociologie possiblement référençable à la fois à l'intervention sociologique, du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), et aux « tentatives » de Deligny. Au final ce laboratoire promeut une sociologie expérientielle dans le sillage interactionniste de Dewey.

³ Superbe expression de Michel Anselme, sociologue au CERFISE de Marseille, qui évoque un exercice sociologique de proximité.

Une pratique sociologique au prisme de l'« intervention sociologique »

La démarche pourrait correspondre à une forme de réactualisation de ce que, dans les années 1980, l'on dénommait *La méthode de l'intervention sociologique*. Sous la houlette d'Alain Touraine, les membres de l'Atelier d'intervention sociologique, futurs cofondateurs du laboratoire CADIS, avaient jeté les bases de « la pratique d'une théorie » conçue comme un « ensemble de principes sociologiques d'action ». Ces sociologues, impliqués comme accompagnateurs expérimentaux de l'émergence d'un mouvement social ancré au sein des groupes en lutte, se pliaient à l'exigence d'une posture double, d'une part, de proximité de compréhension avec les acteurs et d'autre part de mise à distance pour l'analyse interprétative des logiques à l'œuvre au sein des groupes.

Surtout, l'auto-analyse de leur action par les groupes eux-mêmes constituait le cœur réflexif du processus. À partir de cette auto-analyse, dans une phase ultérieure dite de « conversion », les chercheurs intervenaient de manière pro-active pour élaborer une analyse sociologique de l'ensemble de la démarche et pour formuler de nouvelles hypothèses.

Conçue à longue échéance, l'intervention sociologique relevait explicitement d'un « travail commun » au sein duquel « les sociologues sont pleinement dégagés des problèmes méthodologiques » (Lapeyronnie, 1983 : 8).

Si, selon les vœux de leurs initiateurs, les principes d'action inhérents à l'intervention sociologique ont pu être élargis à d'autres sphères de l'activité sociale, voire dans d'autres situations, comme celles de la transition « démocratique » en Union soviétique à la fin des années 80, force est de constater la discrétion de leur diffusion en France.

Si la diffusion de cette intervention sociologique est restée discrète⁴, les critiques portent souvent sur sa dimension réflexive. Pour les auteurs convaincus du caractère réflexif de la

⁴ Alain Touraine proposa l'intervention sociologique dès 1978 avec la parution de *La voix et le regard* ; en 2011, il écrivit aussi la postface de l'ouvrage de Cousin Olivier et Rui Sandrine, consacré à l'intervention sociologique.

sociologie, l'émergence du sujet conscient, de ce « sujet enfoui dans l'acteur social » constitue la pierre angulaire de l'intervention sociologique,

« [un] sujet capable "d'acquérir et de manifester une conscience de soi-même auto fondée", de pouvoir se représenter à lui-même "sa propre capacité de création, de réflexion et d'évaluation" » (Touraine cité *in* Hamel, 2007 : 48 et 47).

Dubet qualifie d'épistémiques ces acteurs sociaux, qui du fait de l'intervention sociologique, disposent d'une connaissance de leur action notamment lors du *gap* analytique dit de la conversion, au principe de l'intervention sociologique (Dubet, 1988 : 12) ; il considère chacun des individus comme un « intellectuel » (Dubet, 1994 : 105), un acteur capable de maîtriser consciemment son rapport au monde.

Certains auteurs plus contemporains précisent le rôle des sociologues dans l'intervention sociologique :

« L'intervention sociologique assouplit la répartition des rôles. Les sociologues se relaient plus qu'ils n'adoptent des rôles clairement définis [...] ils vont glisser, ensemble, au fur et à mesure de l'avancement du travail avec le groupe de la position d'interprète à celle d'analyste » (Cousin, Rui, 2011).

Les sociologues peuvent adopter une combinatoire de postures, celle de la tension entre les membres du groupe jusqu'à l'implosion de ce dernier, celle du partage avec le groupe de leurs raisonnements et hypothèses, et surtout celle de l'écoute et de l'effacement (Cousin, Rui, 2011 : 518). Notons que, pour ces auteurs, la restitution relève du contrat moral entre acteurs et chercheurs.

Ce que l'équipe des sociologues a retenu de l'intervention sociologique, c'est sa dimension expérientielle, l'institution des acteurs comme locuteurs, le principe de réappropriation subjective fondée sur une auto-analyse collective à effet de conscientisation collective, sa dimension créative, le caractère instable de la position du chercheur en situation qui plaide la primauté de l'écoute, la logique réflexive à l'œuvre dans la co-élaboration d'un bien commun.

Une pratique sociologique au prisme de la tentative delignienne

L'on pourrait s'en référer à la tentative delignienne pour éclairer la démarche de PASSIM. La démarche delignienne s'inscrit, entre autres, dans le courant de l'antipsychiatrie des années soixante en France et dans la conviction, née de sa propre expérience, de la nécessité de proposer une prise en compte innovante des enfants désignés comme porteurs de troubles du comportement. Notons qu'aux États-Unis, en 1961, sans qu'il n'existe de lien apparent avec cette orientation, Goffman publie une étude sociologique dénonçant « l'institution totale » (au sens durkheimien du texte). Pourtant l'un comme l'autre inscrivent leurs analyses dans l'empirique contre les certitudes antérieures.

Pour ce « praticien réflexif » qu'était Deligny :

« L'écriture fut une activité constante, existentielle, le laboratoire permanent de sa pratique d'éducateur⁵ ».

La tentative des Cévennes avec les enfants autistes a été initiée en 1969 et se diffuse aujourd'hui encore dans les plis d'initiatives gardoises démultipliées, à Monoblet, Saint Hippolyte du Fort ou Beaucaire. Elle se fonde en grande partie sur la critique de l'institution : aux principes institutionnels d'idéalité, de pouvoir hiérarchique, de permanence et de monopole, Deligny oppose des « positions » de dérive, arachnéenne, éphémère et locale⁶.

Pour Deligny :

« La tentative est un petit ensemble, un petit réseau tout souple qui se trame dans la réalité comme elle est, dans les circonstances comme elles sont » (Deligny, 2007 : 705) ;

« Une tentative n'a pas de principe préétabli pas plus qu'elle ne cherche à en établir. Expérimentation sans modèle ni fin, la tentative se crée en rupture avec toute identification, elle est en rupture de ban », (Deligny, 2007 : 105).

La démarche delignienne pousse à la réflexivité.

⁵ Ainsi que le stipule la 4^e de couverture de l'ouvrage *Fernand Deligny. Œuvres* (2007).

⁶ Tel que l'explique Igor Krtolica dans sa contribution de 2010.

Interrogeante pour un sociologue compréhensif, cette formule delignienne qui caractérise ainsi la tentative : « elle est sans sujet, puisqu'elle est cause d'elle-même » (Deligny, 2007 : 56) ; ici, c'est l'impossibilité du rapport d'altérité fondé sur l'« esquivance de la réciprocité » (Deligny, 2007 : 51), attribuée par Deligny aux comportements autistes, qui impose réflexion au sociologue.

Questionnante, cette incitation à approfondir la notion de dispositif tel qu'envisagée habituellement comme :

« Tout ce qui a d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants » (Agamben, 2014 : 31)

Quid des corrélations entre les processus de subjectivation générés par le dispositif et l'agir possiblement déployable selon l'aléatoire des circonstances ?

Enthousiasmante pour un sociologue pragmatique la formule delignienne qui caractérise ainsi la tentative : « elle est sans objet puisqu'elle n'a pas de programme mais expérimente ou innove » (Deligny, 2007 : 56).

Ce que les sociologues de PASSIM ont retenu de la démarche delignienne, c'est la mise en critique de la perception de l'étrangeté de l'autre, qui impose l'inversion du regard qu'on lui porte, l'interpellation critique et innovante de la notion de dispositif ou encore la dimension expérientielle d'une démarche fondée sur l'éthique de la réflexivité.

Si l'expérimentation relève plus du dispositif, du projet et de l'intermédiation, l'expérience relève des dispositions, du vécu et des interactions fines.

Si le processus d'expérimentation, se révèle essaimable par l'explicitation, la critériologisation et les ajustements successifs de sa logique intrinsèque de reproduction, la dynamique expérientielle, à l'instar de la tentative delignienne, éphémère, aléatoire, ancrée localement dans les tendances lourdes et les indéterminismes circonstanciels se révèle propice à l'innovation ; enfin, elle ne se prête guère au copié-collé : en ce sens, elle met au défi l'appétence contemporaine, immodérée, pour la modélisation.

Une pratique sociologique au prisme de l'expérience deweyenne

L'expérience est ici mise en perspective pragmatique, tout particulièrement, selon Dewey pour lequel l'expérience interactionnelle « fonctionne » sur la base du « principe-relation » là où « la relation se doit d'exister entre l'éprouver et l'agir » et où « l'expérience est limitée par tout ce qui entrave la perception des relations entre éprouver et agir ». Notons que Dewey imputait à l'expérience l'objectif de redonner au citoyen son rôle dans l'élaboration du progrès démocratique. Dans ce cas, la démocratie n'est pas envisagée comme une forme de gouvernement mais comme « processus social pensé sur la seule base des capacités humaines d'action » : la démocratie devient alors elle-même l'objet de l'expérience (Dewey, 2010 [1934] : 95).

Pour Dewey, l'expérience artistique, majeure, est indissolublement corrélée à la réflexivité : il définissait « l'œuvre d'art comme le contenu d'expériences amplifiées et intensifiées » (Dewey, 2010) et les œuvres d'art comme « seul moyen de communication complète et sans voile entre l'homme et l'homme » (Dewey, 2010) constituant l'expérience artistique, envisagée en interaction émotionnelle en égalité, entre le créateur et le receveur, comme majeure en démocratie⁷.

Dès sa création, le laboratoire PASSIM a compté des artistes parmi ses membres⁸. Les artistes désignent souvent leur propre démarche artistique comme laboratoire et convertissent concrètement leur lieux fixes de travail en tant que tels. De nos jours, le constat de la démultiplication des démarches d'hybridité et de coopérations entre artistes et sociologues s'impose : les laboratoires socio-artistiques fleurissent⁹ pour lesquels PASSIM est sollicité. La notion d'expérience est d'autant plus stimulante pour des

⁷ Dewey aurait sans doute apprécié les performances en art relationnel de Gandolfo Gabriele David.

⁸ Notamment des clowns analystes qui partagent avec les sociologues « compréhensifs » ce souci de l'objectivation des ressorts intimes et sociaux des actions humaines : PASSIM a ainsi, entre autres, collaboré durant sept ans à la mise en place d'un festival citoyen sous la houlette de Sylvette Dommartin, consacré au clown contemporain, en participant au travail de la commission artistique et la proposition de tables rondes sociologiques de rue sur les conditions de production et d'exercice de cette discipline artistique.

⁹ Depuis quelques années, les collectivités territoriales se sont employées à reconnaître cette tendance et à en faire valider la prise en compte, y compris dans le soutien assumé à ces travaux sociologico-artistiques.

sociologues pragmatistes qu'elle remet en perspective les expérimentations, comme fragments d'une même expérience et non comme des dispositifs.

Les trois approches référencées mettent en avant la mobilisation, la dynamique, l'interaction, l'intelligence collective, une dimension expérientielle et un élan démocratique. L'intuition est qu'elles sont propices à la conscientisation, l'affirmation et la revendication, au pouvoir d'agir des citoyens, chercheurs ou non. L'expérience de recherche devient alors innovante, immaîtrisable, redevable de la sérendipité, inclassable et non duplicable... passionnante.

Exercices et mises en formes réflexifs en sociologie

Le postulat invite à considérer la réflexivité, comme une dynamique d'objectivation inhérente à l'ensemble des maillons du travail sociologique, de la problématisation, de l'investigation et de la restitution.

L'éthique de la réflexivité impose alors en pratique, des exercices de réflexivité, *per se*, interactionnels et de socialisation du travail scientifique, exposés ici de façon schématique, alors qu'ils se conjuguent en itération incessante dans le cadre effectif du travail.

Exercices de réflexivité *per se* en phase de problématisation

À l'intime, s'impose au sociologue, l'exigence du questionnement sur sa propre attraction ou répulsion pour les centres d'intérêt scientifiques qu'il affectionne ; les préventions durkheimiennes relatives à la prégnance des préjugés, celles wébériennes sur le rapport aux valeurs, jusqu'à la rupture épistémologique de la sociologie critique ¹⁰ nous le rappellent.

¹⁰ Posture adoptée par certaines compagnies de rue comme Ilotopie... d'ailleurs fondée par un sociologue.

La mobilisation de la dimension réflexive se justifie donc pleinement dès l'amont du travail de recherche : elle génère parfois quelques surprises.

Personnellement, c'est l'intention de travailler la question de l'Étranger dans nos sociétés qui initia l'entrée en sociologie : ce « choix » fut longtemps justifié par la conviction que l'objectivation de situations spécifiquement vécues par les étrangers permettrait de dévoiler, des situations de vie dans tous les champs de l'activité sociale et donc les impensés sociaux teintés d'inhospitalité qui en tiennent lieu de traitement.

Après des années d'investigation en France, en Belgique et en Hollande, dans les plis du travail agricole étranger, c'est finalement lors de la phase de finalisation de ma thèse consacrée à la valorisation du caractère démocratique des échanges (interculturels) localisés (Volponi, 1999), qu'a littéralement surgit la prise de conscience de la dimension d'étrangeté de ma propre histoire familiale : la thèse avait permis de rétablir un chaînon mémoriel manquant.

Plus récemment s'imposa un autre retour réflexif, alors que dans le sillage d'une recherche ministérielle sur les dynamiques culturelles (Volponi, 2008), je conduisais une investigation relative la sociologie des histoires familiales de la migration sicilienne (Volponi, 2010) lequel mouvement migratoire est passé au travers des mailles scientifiques des filets historiens. Cette fois, la justification s'adossait à la prise en compte de la demande de reconnaissance de leur histoire par des populations perçues, de façon défavorable, comme italiennes, populations trop vite distribuées, jusqu'à l'assimilation et à l'invisibilisation, dans les sociétés de circulation. Une immersion au cœur d'ensembles familiaux bousculés par cette épopée migratoire, organisée en coopération active *in situ* avec une de nos enquêtées, finit par me pousser dans les plis mémoriels de ma propre histoire familiale : lors d'un banal échange de fou-rires à l'évocation d'une histoire sicilienne, racontée en sicilien, langue totalement étrangère pour moi, je réalisai que cette histoire me renvoyait à un souvenir d'enfance. À l'occasion, je compris que mon terrain d'investigation se situait en grande proximité géographique avec la commune d'émigration de ma famille. Un travail personnel ultérieur de traçabilité des fragments épars de l'histoire familiale initia un cheminement inattendu de cognition et d'émotion.

L'écriture de journaux ou de carnets de recherche, parfois assimilée à une démarche de « cure analytique » (Heinich, 2010 : 423) favorise la réflexivité, à savoir l'élucidation partielle des justifications intimes d'une attention scientifique spécifique.

Exercices interactionnels personnalisés de réflexivité en situation d'entretien

L'analyse réflexive de l'engagement interactionnel en situation d'enquête, constitue aussi un risque de dévoilement par autrui – cet autre moi qui n'est pas moi, tout aussi capable de réflexivité, souvent remise en mouvement réflexif du fait de l'entretien sociologique¹¹.

Mais le jeu d'interlocution reste inégal, en faveur du sociologue, malgré son souci permanent de juguler le rapport de domination inhérent à l'entretien sociologique : il reste l'initiateur des règles structurantes du jeu interactionnel, depuis la sollicitation, donc la discrimination des personnes-ressources, en passant par l'orientation du dialogue, par les reformulations et les scansions en corrélation avec son objet de recherche, jusqu'à l'extinction de l'interaction d'investigation que certains des enquêtés vivent comme une rupture abusive de contrat d'interaction.

Même et surtout quand le sociologue essaie d'amoindrir ce rapport de domination en leur faveur par l'inter-personnalisation des échanges ¹², il reste maître de ce jeu interactionnel et d'un agir communicationnel contraint. Les essais de mise en avant de connivences – situationnelle, de genre, de trajectoire – perçues possiblement facilitatrices de contact dans un premier temps, peuvent se révéler impertinentes en entraînant le chercheur vers le dédale de la familiarité : tout positionnement d'enquête devient un jeu d'équilibre à la fois intime et social.

Dans ce genre d'immersion communicationnelle, l'écoute constitue la condition de l'efficace et de l'efficiace de l'interaction : en fait il s'agit plutôt d'une combinaison de

¹¹ Nous avons en mémoire J. jeune toxicomane, qui, après 2 heures d'entretien sociologique, s'écrit « cela fait 10 ans que je subis des entretiens psychologiques et je n'avais jamais dit tout cela ».

¹² L'on pense aux travaux de Catherine Delcroix (2010), particulièrement soucieuse du lien d'enquête avec les populations « discréditées ».

modalités de l'écoute – l'écoute orientée, instrumentale, l'écoute à fonds perdus – adossée à une attitude de don et d'altérité, parfois l'écoute psychologique, aux limites de l'écoute soignante, en tout cas, une « écoute pathique », opératrice d'une relation réflexive et qui pourrait se définir comme un « éprouvé collectif partagé » (Vidal-Naquet, 1997).

En sociologie compréhensive, la retranscription exhaustive des entretiens non directifs participe d'une écoute à nouveau, enrichie de la captation d'autres infra-données plus discrètes, significatives, et constitue, au-delà de la capitalisation des données, une entreprise réflexive à part entière. La dynamique réflexive générée par ce travail singulier d'écriture gagne à être partagé par une première restitution à l'enquêté mis alors en situation de valider le récit de sa propre histoire.

Il arrive même de plus en plus souvent, qu'à l'occasion de cette phase interactionnelle confiante, émerge de la part de l'enquêté, une demande de diffusion de passages entiers de la retranscription. La retranscription, outil de travail réflexif permet ainsi la socialisation de fragments intimes d'histoires singulières ¹³.

Les exercices de réflexivité par l'intelligence collective en situation d'investigation

Pour limiter les effets dominateurs de la relation d'enquête, certains sociologues ont privilégié l'investigation par l'intelligence collective, en faveur de la création d'espaces-temps coopératifs, au sein desquels les interlocuteurs, enquêtés et enquêteurs, mis en proxémie respectueuse, se sentiraient « capables » au sens de Ricoeur, c'est-à-dire reconnus (Ricoeur, 2005).

Échantillon de mises en forme réflexives d'intelligence collective

Les observatoires et les séminaires hybrides font désormais partie des mises en forme collective prisées par la sociologie pragmatique.

¹³ Ainsi fut fait à la demande de Siciliennes en fin de parcours migratoires en France (Volponi, 2011).

Les observatoires constituent des mises en forme d'intelligence collective particulièrement rendues riches en réflexivité par l'hybridation des acteurs sociaux mis en situation d'émulsion autour d'une problématique du commun et mis en capacité de proposer des paris interprétatifs audacieux. En atteste l'expérience récente de l'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux conduite au LAMES par Laurent Mucchielli ou nos propres expériences antérieures conduites en PACA et en Languedoc-Roussillon notamment au sein de l'Observatoire régional de la précarité, de l'insertion et de l'intégration en Languedoc-Roussillon ¹⁴ et dont ont été réintroduits certains retours d'expérimentation au sein du laboratoire PASSIM.

Le séminaire hybride constitue une mise en forme d'intelligence collective intermédiaire. L'exercice séminariste est une pratique constitutive du travail de recherche, à la fois instance de co-production intellectuelle, par le jeu de la controverse, et instance de sa légitimation, par la visibilisation de la démarche. La mise en perspective interactionniste de l'exercice séminariste, invite à ouvrir ces espace-temps entre pairs à des populations considérées comme moins dotées en capital scientifique. Au fil des années, les sociologues ont pris l'habitude d'ouvrir leurs séminaires scientifiques aux artistes, aux institutionnels et aux groupes de populations enquêtées et ont fini par instituer ces espace-temps de « rencontres en réflexivité » au sein du paradigme dit du commun.

Mais les prérequis à la participation à un séminaire scientifique, même hybride, paraissent encore trop décourageants pour certaines populations : ainsi, pour permettre la participation de Tsiganes à un séminaire scientifique hybride à l'université de Nîmes, les sociologues de PASSIM ont dû déployer des complicités médiatrices et des astuces organisationnelles. À ces conditions dérogatoires, rares, la dynamique réflexive est abondée par l'interculturalité des échanges et le séminaire devient organe réflexif de traduction.

¹⁴ C'est une des deux instances françaises mises en place dans les années 1990 pour porter une focale contextualisée vers les questions d'intégration : dans le cadre d'une mission régionale vouée à la médiation dite interculturelle, il s'est agi, avec le soutien pluri-annualisé de l'Europe, de mettre en mouvement un maillage régional de rencontres problématisées, rassemblant chercheurs, institutionnels, artistes, associatifs et membres de diverses communautés désignées comme « tsiganes » à l'époque.

Pour se soustraire à certaines contraintes dispositives des observatoires, notamment la durée limitée et des séminaires hybrides, notamment les pré requis, les sociologues de PASSIM ont tenu à développer d'autres mises en formes d'intelligence collective, interactionnelles, informelles, à durée non prescrite et renégociée en permanence selon le sens que les acteurs sociaux accordent à leur propre engagement. Ainsi ont émergé les actions « café socio » et les collectifs de citoyens sociologues.

L'action « café socio », une entrée réflexive en intelligence collective

Les actions « café socio » s'entendent comme des séries de rencontres citoyennes. Elles sont initiées soit par les sociologues quand ils repèrent des situations particulièrement clivées ou violentes d'intégration locale, soit à la demande de citoyens désireux de mieux comprendre les phénomènes sociaux qui affectent leur environnement de proximité ou de phénomènes sociétaux dont ils subissent, plus qu'ils ne maîtrisent, les tenants et les aboutissants. Les actions « café socio » ont débuté, il y a près de 15 ans, à la demande de citoyens et ont été systématisées ensuite par les sociologues, à l'occasion de recherches valorisant les dynamiques de solidarité, d'hospitalité et d'intégration locale dans lesdits arrière-pays.

Les séances de « café socio » se déroulent dans un lieu partenaire ¹⁵, sans inscription préalable, sans limitation du nombre de participants ¹⁶, sans aucun critère spécifique de participation et sans prérequis de niveau. Les séances sont proposées pour deux heures et en durent généralement le double. Basées sur ladite dynamique de groupe, elles prennent en compte égal l'hétérogénéité des paroles et des silences et n'affichent aucune hiérarchisation des discours. Les sociologues interviennent seulement si elles sont sollicitées, et seulement pour répondre à des questionnements sur les modalités de

¹⁵ Le laboratoire PASSIM s'est choisi une option nomade de travail et ne possède pas l'usage d'un lieu spécifique.

¹⁶ Il revient aux sociologues d'ajuster les modalités numériques de leur propre participation.

l'analyse sociologique. Au fil de la démarche, les participants se constituent leur propre boîte à outils d'analyse.

La dimension réflexive des actions « café socio » passe par la prise exhaustive de notes par les sociologues à chaque séance et la mise en débat de leur retour d'analyse à la séance suivante. De façon plus diachronique, elle passe par l'analyse des effets, intimes et collectifs de l'implication des acteurs dans la démarche. Le retour de terrain montre que les participants les plus assidus s'engagent ensuite facilement dans des dynamiques concrètes de solidarité : ouverture d'un tiers-lieu ; interpellation de son collègue sur les questions homosexuelles par une participante de 11 ans ; portage d'achats groupés au domicile des personnes dans un village voisin. Mais la demande réitérée de mise en place d'actions « café-socio » par les citoyens est toujours argumentée par rapport à leur dimension réflexive.

Une mise en forme réflexive innovante : le collectif de citoyens-sociologues

La mise en place par les sociologues de PASSIM de collectifs de sociologues-citoyens constitue, une entreprise collective des plus fructueuse en matière de réflexivité. Ainsi, à l'occasion d'une banale commandite de diagnostic social *versus* recherche sur les questions des nouvelles pauvretés par une commune camarguaise, il fallut en passer par une phase longue de négociations avec les commanditaires pour établir les conditions de la constitution d'un collectif de citoyens-sociologues. La démarche s'avérait délicate : la réticence par rapport au regard sociologique, étranger, se trouvait exacerbée par une situation de repli due à l'enclavement de la cité. Pire, la démarche soulevait la crainte de la mise au jour d'un envers du décor local historiquement très stigmatisé et habituellement dissimulé par la mise en scène des jeux quotidiens d'interface. Enfin, comme dans tous les regroupements démographiques de taille moyenne, la démarche sociologique génère la peur de perdre de sa (bonne) réputation.

L'incitation à prendre une part citoyenne au travail d'étude se mit à circuler et une vingtaine de résidents locaux se lancèrent dans l'aventure : travailleurs sociaux en quête de

ressourcement professionnel, citoyens fraîchement élus mesurant leur degré de méconnaissance de l'environnement social local, vécu de façon fragmentée à l'aune de leurs émotions ou partialisée par leur combats politiques, étudiants se destinant à la recherche, citoyens en voie de marginalisation espérant la reconnaissance de leur participation à la vie de la cité, associatifs et institutionnels, tous furent mis en demeure de n'être plus que des citoyens-sociologues.

Ce collectif filigranique se lança dans la co-élaboration de règles de cooptation suffisamment ouvertes à la fois pour préserver l'hétérogénéité d'un groupe naissant et scientifiquement justifiées et pour garantir l'éthique de la démarche. : y figurait notamment le respect du secret professionnel et l'anonymisation des données. Le collectif décida aussi d'exclure d'emblée les élus de l'investigation de terrain, la plupart du temps menée au domicile des enquêtés. En cours de démarche, ils décidèrent aussi d'exclure un technicien tenté par l'instrumentalisation des données qui, même anonymisées, se révélaient faciles à croiser avec des fichiers déjà constitués. L'engagement volontaire durable constituait le prérequis consensuel en faveur d'une participation active.

Ces aventuriers en sociologie, animés eux aussi d'esprit de curiosité et de logique de découverte, eurent eux aussi à connaître l'exercice de la réflexivité *per se*, l'exigence de la problématisation, la rigueur dans l'élaboration des outils de collecte et la nécessité de l'étrangeté de ces jeux d'aller-retour au terrain, antérieurement familier.

Le collectif des citoyens-sociologues se réunit formellement toutes les 2 à 3 semaines, sur une période de 9 mois. Chaque séance de travail collectif, d'une durée de 3 heures minimum donnait lieu à un ordre du jour et surtout à un compte-rendu sociologique, systématiquement soumis à la critique du collectif ; au-delà d'un document de capitalisation de données analysées, cet écrit finit par constituer un témoignage mémoriel du vécu collectif, riche en réflexivité.

L'alternance des temps d'analyse partagés avec le terrain de l'investigation, par passation de questionnaires détaillés puis par recueil d'entretiens, en contraste avec les habitudes locales en matière de retenue villageoise, offrit ses premiers fruits : tous les enquêtés, sans

exception, acceptèrent le principe de l'entretien approfondi, ravis de cette posture en « aller vers » dont ils étaient peu coutumiers en dehors de la sphère des relations primaires, localement très fermées.

Les langues se délièrent dans cette cité habituellement mutique, et les citoyens-sociologues, mis à l'épreuve de l'expression libérée, furent déstabilisés : la tension d'étrangeté entre une logique de positionnement en extériorité inhérente à la situation d'investigation et une logique de connivence culturelle, qui les instituait comme acteurs endogènes de la situation locale¹⁷, constituait une véritable mise à l'épreuve.

La sociologue fut sollicitée en parallèle par les participants, de plus en plus fréquemment, de façon individuelle et informelle, un peu comme si elle constituait un mur de balle, sur lequel ils pouvaient renvoyer leurs émotions et leurs interrogations. Explicitement, l'immersion dans le terrain de leur quotidien bousculait leurs certitudes : celles intimes relatives à leurs choix d'éducation parentale, celles citoyennes par la prise conscience des jeux locaux de sociabilité ; celles professionnelles, par l'analyse critique de leurs routines de métier, jusqu'à l'élaboration d'un projet de reconversion.

Ces élans réflexifs discrets *per se* furent peu à peu réintroduits et mutualisés au sein du collectif et analysés par les citoyens-sociologues comme données d'études. Une fois objectivées, elles furent ensuite complétées et explicitées par le croisement avec d'autres cheminements réflexifs, notamment des récits individuels des membres du collectif, écrits ou parlés, validés ensuite au sein du collectif, puis parfois réinterprétés pour une mise en partage dans l'entourage professionnel ou communal.

Ainsi se développa en confiance, une dynamique de réflexivité inhérente au développé du collectif citoyen lui-même, dont les membres, de plus en plus assurés, acceptaient de se laisser déborder par cette mise en mouvement critique. Le processus de conscientisation duquel ils participaient décida ces acteurs locaux à proposer et animer d'autres modalités

¹⁷ Ainsi le soulignent Gérard Althabe et Valeria A. Hernandez : le phénomène est particulièrement remarquable quand l'enquête se déroule dans des lieux structurés par la logique d'une activité spécialisée, l'« événement » étant considéré comme « l'unité d'interprétation » et la contradiction entre ces deux logiques, comme indépassable, jamais résolue et productrice de sens (2004).

de collecte, non anticipées par la sociologue, notamment une coopération artistique avec une troupe locale de théâtre « Le beau parleur », compagnie qui, de façon réflexive, privilégie l'interaction avec le public, pour une critique à chaud de ses prestations.

La qualité de travail de ce collectif de citoyens-sociologues dépassa toutes les espérances de pertinence et de significativité ; le matériau de recherche, sans cesse analytiquement ramené à ses conditions de production, offrit le terreau d'un travail sociologique plus que fertile. Finalement, même les acteurs locaux initialement les plus hostiles à l'entreprise, notamment certains cadres municipaux craignant d'en perdre la maîtrise, se sont appropriés la démarche au point de la présenter, au nom de leur ville, à la candidature d'une fondation pour l'innovation. Le projet fut choisi et le commanditaire réticent au début de l'aventure s'en appropriera l'entièreté de l'entreprise sociologique : il en écrivit six pages sur le net à la louange de son propre engagement dans la démarche tout en minimisant la part sociologique du travail ; le centre communal d'action social de la commune alla même jusqu'à se porter candidat au prix de l'innovation de l'union des CCAS et à en devenir le lauréat.

L'évaluation pose que la constitution et l'animation de ce collectif de citoyens-sociologues a permis l'explicitation et l'appropriation, par les participants, d'une démarche d'investigation rendue innovante par la démultiplication analysée d'instances communicationnelles et interactionnelles réflexives. Elle aura favorisé non seulement une orientation réflexive en cours de travail mais aussi un effet réflexif collatéral ultérieur durable, au bénéfice de chacun des participants : les citoyens-sociologues s'étaient donc dotés de quelques outils de réflexivité mobilisables y compris après cette expérience de recherche pour l'analyse de leur environnement social voire pour une auto-analyse sur des questions intimes et d'ordre privatif.

Exercice de réflexivité en situation de restitution

La restitution aux acteurs de la société civile fait partie intégrante de la démarche scientifique. La sociologie pragmatique invite à dépasser l'acceptation banalisée de la restitution comme présentation desdits résultats de la recherche ; elle considère la

restitution plutôt comme une occasion de partage de l'engagement de recherche avec des mosaïques hétérogènes et immaîtrisables d'acteurs sociaux et comme occasion de poursuivre la maturation d'une recherche en train de se faire : la restitution s'institue alors comme une phase collective de réflexivité dans le cadre de médiations ou d'intermédiations avec diverses communautés scientifiques, artistiques, citoyennes ou politiques.

Les personnes-ressources impliquées dans l'investigation sont particulièrement conviées à y participer : ainsi, ce que l'on désigne comme le retour aux enquêtés, permet non seulement de rendre compte de l'état de l'avancement des travaux, mais aussi de valoriser la contribution citoyenne au *process* de travail.

Si l'on considère l'enquête comme un rapport d'échange, le retour aux enquêtés relève du don-contre-don maussien : il s'envisage dès l'amont de la démarche quand « "le retour" ne peut s'envisager en dehors de l'"aller" », (Hardy, 2011 : 1).

La restitution aux personnes-ressources constitue un exercice particulièrement difficile, une « épreuve de recherche » (Farnarier, 2015 : 1) dans tous les sens du terme – même si une forme de pacification des échanges s'opère *a priori* par ses conditions de production, par exemple, par l'organisation de ce temps d'échange sur le terrain-même de l'investigation, ce qui signifie, pour le chercheur, d'être à nouveau dans un « aller » respectueux vers les personnes-ressources, voire par l'organisation de ce temps d'échange dans un cadre social scientifiquement légitimé mais rendu accessible à des personnes-ressources parfois peu habituées à le fréquenter ¹⁸.

L'exercice est d'autant plus difficile en réunion publique quand, sous l'effet de l'émotion, de la crainte de la divulgation ou de l'excès de retenue, éclate la bulle communicationnelle, celle coproduite antérieurement dans les plis de la relation d'enquête et quand l'art de la recherche transforme les collectes de l'intime en donné à voir socialisé à grande échelle.

La restitution peut même générer des conflits qui, malgré l'approche simmelienne positive et socialisante, requièrent de solides compétences en gestion de groupe.

¹⁸ Ainsi des Gitans accueillis avec les étudiants de l'université de Nîmes dans le cadre d'un séminaire retour relatif à une recherche menée pour le ministère de la Culture (Volponi, 2008).

Ainsi, une restitution proposée à l'occasion d'un festival littéraire voué aux écritures migratoires, fut transformée en sommation de justification de la validité de nos recueils de données. La scène, car il s'agissait bien de théâtre social, se passait dans la rue, en accès libre. Dans le cadre d'un argumentaire sur les migrations italiennes en général, le propos dessinait à grands traits, quelques variables spécifiques relatives à la migration sicilienne¹⁹. Le propos scientifique fut d'emblée contesté par des représentants des descendants de la plus ancienne des migrations italiennes sur la commune : ces derniers déniaient toute présence sicilienne dans cette commune. Certains d'entre eux avaient pris la précaution de s'armer de travaux monographiques d'étudiants débutants, exclusivement consacrés aux communautés italiennes localement dominantes.

Entre élaboration de jumelage et re-création de la fête de Saint Pierre désormais incluse dans les festivités locales, les descendants de ces migrations anciennes avaient en effet fini par trouver place légitime au sein de la société locale. Cette légitimité avait été renforcée au fil du temps par le souci des équipes municipales successives d'instituer la commune comme cité italienne, non seulement culturellement, mais touristiquement, stratégie tout à fait gagnante. Visiblement, le discours du retour de recherche ne passait pas : de fait, il était perçu comme une remise en question de tous ces efforts de reconnaissance.

À propos de ce même travail de recherche, un autre temps de restitution avait eu lieu sans violence, y compris quelques temps auparavant dans cette même commune. Cette fois, la séance était programmée dans le cadre d'une dynamique partenariale consacrée aux migrations italiennes²⁰. La rencontre eut lieu un soir de mistral dans la médiathèque : les participants étaient venus très nombreux, de très loin, considérés pour la plupart comme des usagers inconnus par les professionnels du lieu. Cette fois, la qualité de l'écoute des participants poussa à la lecture de quelques extraits d'entretiens, eux aussi fruits de

¹⁹ Ce travail a été engagé en 2009, avec le soutien du département « Culture et patrimoine » de l'ex Région Languedoc-Roussillon et du service « culture » du Département du Gard. Le premier opus s'intitule « La courge douce-amère » et relate le périple migratoire de mineurs siciliens en Cévennes (Volponi, 2011) ; un deuxième opus, consacré aux migrants siciliens pêcheurs autour du Bassin de Thau, est encore en cours de finalisation.

²⁰ « Devoir d'Histoire, histoires de mémoires » : plusieurs semaines d'expressions artistiques et scientifiques orchestrées par le Département « Culture et Patrimoine » de l'ex Région Languedoc-Roussillon en 2010.

véritables rencontres ; beaucoup ne purent retenir leurs larmes durant l'exposé et, en fin de séance, certains proposèrent même de s'engager dans la poursuite de la démarche aux côtés de la sociologue.

Enfin, toujours à propos de cette recherche, une autre mise en forme de restitution sur la même commune fut co-élaborée, à sa demande, par une journaliste scientifique de la gazette locale attachée elle aussi aux questions migratoires : l'écriture collaborative de plusieurs articles, voire l'itération cognitive entre les deux mises en forme de connaissance, contribuèrent sans aucun doute, à une médiation plus favorable au discours scientifique. Par la suite, le prolongement de ce travail de recherche sur le même terrain, permit d'asseoir un dialogue serein avec les membres de toutes les familles italiennes locales, qui peu à peu, rassurées par la dynamique de reconnaissance intrinsèque à la démarche de recherche, prenaient conscience de la richesse de leur propre histoire. S'ensuivit une belle effervescence de collectes partagées, proposées spontanément par les personnes-ressources elles-mêmes : chants multilingues, italiens, siciliens, sardes mais aussi malto-siciliens ; dessins de bateaux de pêche ou croquis des diverses méthodes de pêche ; accès aux échanges numériques avec les migrants restés dans d'autres pays de circulation devenus pays d'intégration ; partage de récits de certains voyages-retour éphémères dans les pays de la migration antérieure.

Quelques années plus tard, alors que nous avons accepté de proposer un temps d'échange dans cette même commune sur la question de l'hospitalité sicilienne donnée aux premiers migrants naufragés en Méditerranée, un patron pêcheur tout en larmes, est venu nous offrir, en guise de remerciement pour tout ce travail sociologique de reconnaissance de la présence sicilienne au local, un livre témoignage de son engagement personnel dans les élans siciliens de sauvetage en mer.

Cette fois, la mise au jour de l'impact de la dynamique réflexive et sa valorisation passa par d'autres formes d'écriture, journalistique et artistiques aussi, théâtrales notamment ²¹, ce qui resserra encore plus concrètement les liens entre les sociologues et les artistes.

²¹ Par exemple, la compagnie Eméranox.

Au fil de l'expérience sociologique du laboratoire PASSIM, tous ces exercices de réflexivité, toutes ces tentatives de mise en forme collectives de réflexivité, toutes ces chorégraphies avec l'alter, toutes ces expériences de conflits entre intime et social, non seulement participaient éthiquement de l'amoindrissement du rapport de domination entre enquêteurs et enquêtés, mais s'imposaient comme « éprouvettes de recherche » à part entière, occasions de collectes réflexives de données enrichissantes pour le travail de recherche.

L'écriture collaborative, un exercice difficile de réflexivité

Les chercheurs en souci de réflexivité s'en remettent souvent à l'écriture, par la plume, le clavier, le site internet, l'image ou la production artistique : l'écriture de carnets ou de journaux de recherche, révèle les indices de l'engagement personnel du chercheur et la résonance intime de son implication professionnelle. Il existe des carnets collaboratifs de recherche, entre chercheurs, et numérisés comme « Espaces réflexifs ». Mais l'écriture, collaborative entre chercheurs ou plus encore entre chercheurs et non chercheurs se révèle un exercice difficile.

Dès les années 1980, des sociologues avaient attiré l'attention sur les écueils des entreprises coopératives d'écriture ; ainsi le Groupement pour la recherche sur les mouvements familiaux, tenta-t-il cette entreprise. Ils firent un constat amer :

« Les acteurs et les chercheurs n'ont pas les mêmes rapports aux faits évoqués et, ni par voie de conséquence à la manière de les faire vivre, de les reconstruire et d'en conserver la trace écrite » (Chauvière, Duriez 2011 : 10)

Ils firent aussi un constat plus heureux, celui corrélé à « la négociation des constructions problématiques successives autour d'un axe de préoccupation » quand « le passage par l'écriture comme faisant aussi partie de la socialisation réciproque » (Chauvière, Duriez, 2011 : 5-6).

Les sociologues en ont fait aussi l'expérience amère, lors de la rédaction d'une recherche ministérielle conduite en partenariat avec une radio locale, une fédération patrimoniale et

un réseau citoyen d'intervention naturaliste, rassemblés dès le début de la démarche en collectif de réflexivité. Si l'incitation à la co-élaboration rédactionnelle de la proposition de recherche avait connu un succès relatif, la proposition d'écriture collaborative du document final rebuta les partenaires.

Pourtant toutes les données avaient déjà fait l'objet d'un travail coopératif d'analyse, à partir de la retranscription des entretiens, de la diffusion systématique et sans filtre des temps de débats public sur les ondes locales, de la captation vidéo des « cafés-socio » et de l'enregistrement du séminaire « hybride » de plusieurs en immersion dans le terrain de la recherche. Par contre les partenaires exigèrent un droit de regard critique sur le document final de 300 pages (Volponi, 2016).

Il est à noter que, quelques mois plus tard, les journalistes de la radio locale, décidèrent de se réapproprier la part restitutionnelle du travail en programmant des séries de séquences à partager avec leurs auditeurs, en incluant dans la démarche, aux côtés de leurs propres bénévoles, quelques-uns des chercheurs et des personnes-ressources rencontrés lors de ce qu'ils désignaient comme une aventure.

La démultiplication contemporaine des outils – techniques – de partage de l'écriture dite collaborative, n'entame en rien la question sociologique de la pratique : si certains travaux soulignent la dimension relationnelle des écrits scientifiques, compris entre pairs (Milard, 2013 : 30), plus rares sont tirées les leçons réflexives des démarches d'écriture entre « impairs ».

La réflexivité à l'épreuve de la configuration

Pour essayer de capter quelques fragments des logiques d'action inhérentes à cette dynamique d'élucidation si particulière, les sociologues ont décidé de conjuguer une série d'expérimentations à l'occasion d'un chantier de recherche mené à une échelle beaucoup plus large, avec l'ambition de la rendre configurationnelle, c'est-à-dire, au sens éliassien, d'en rendre visible les interdépendances actorales. À partir de la dynamique de groupes

restreint, le pari consistait en somme à jouer sur un terrain sociologique beaucoup plus vaste, des éléments de la théorie de la traduction, telle qu'introduite en sociologie par Callon, sociologue et ingénieur (Callon, 1975) et développée coopérativement ensuite avec Latour en faveur de la théorie de l'acteur-réseau : la traduction y fait office de processus de liaison entre des entités hétérogènes d'acteurs humains et non humains, pris dans la gestion coopérative d'une controverse.

L'exposé s'appuie sur la relation détaillée de la part la plus expérimentale de ce chantier.

« Faire culture ensemble », un chantier sociologique de long terme

De 2016 à 2020, le chantier intitulé « Faire culture ensemble » fournit l'occasion d'expérimenter une combinatoire de plusieurs mises en forme réflexive d'intelligence collective.

Ce chantier finalisait, provisoirement, une démarche de recherche entamée près de dix années plus tôt et focalisée vers la spécificité supposée des modalités de l'intégration en garrigues languedociennes : une première étude avait soulevé la question du déficit en repères d'identification pour les populations des garrigues ; ensuite la conduite d'une recherche ministérielle, partenariale et particulièrement riche en expérimentations réflexives, focalisée vers les interactions affinitaires au principe des engagements citoyens patrimoniaux, avait, non seulement, pointé les concurrences actives entre les divers entre-soi patrimoniaux mais aussi l'émergence de conflits sociaux violents notamment dans les zones de garrigues gardoises prises en étau par l'expansion périmétropolitaine.

Les données chiffrées attestent et de l'ampleur du phénomène et de la spécificité, paradoxale, du Gard : ce département rural est le plus urbanisé de la Région Occitanie ²². Alors qu'il se classe au quatrième rang des départements provinciaux les plus pauvres de France, il fait partie de la zone française la plus attractive, avec en moyenne un taux de progression démographique annuel de plus de 1 % ; cependant contrairement à la situation

²² À hauteur de 84 % contre 74 % en moyenne régionale.

héraultaise où Montpellier garde en ses murs l'entièreté du solde migratoire positif, Nîmes ne fait office que de ville transit pour les nouveaux résidants ; ces derniers s'installent donc en garrigues gardoises, situées à mi-chemin entre les deux zones d'emploi les plus attrayantes, dans des villages exsangues et peu dotés en ressources d'accueil. Du fait de l'augmentation de la pression péri-métropolitaine, les relations se tendent entre des populations déracinées, des ménages plutôt urbains et en double activité professionnelle, et des populations, en repli, plutôt rurales et pour beaucoup, plutôt sans activité.

L'hypothèse au fondement de ce chantier sociologique envisageait l'action culturelle locale comme un vecteur majeur d'intégration décente, médiatrice, rénovatrice, voire innovatrice dans des villages ruraux en déshérence, entre ces deux types de population.

En 2016-2017, une pré-enquête de balayage suivie d'une mise en expérimentation localisée, menée avec les associations, les élus et les citoyens, confirma la pertinence de cette intuition.

Dès 2017, en guise un comité de pilotage, un séminaire hybride de sociologie fut installé ; durant deux ans, il fut ouvert non seulement aux chercheurs et doctorants en sociologie, anthropologie et géographie mais aussi aux urbanistes, journalistes, associations, professionnels départementaux et régionaux en charge des questions d'action culturelle et de solidarités²³, puis, de plus en plus, aux citoyens (y compris desdits Gilets jaunes) et aux compagnies artistiques, de la rue et du cirque qui l'investirent massivement. Les travaux de cet acteur collectif, fondés sur la mise en débat régulière des retours du terrain et l'audition ponctuelle de personnes-ressources, permirent de déconstruire/reconstruire les notions de culture et de territoire ²⁴ à partir des critères et des expériences de chacun des protagonistes. Chaque séance bimestrielle faisait l'objet de prise de notes et

²³ Ainsi le Pôle Action culturelle et territorialisée de la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction régionale des solidarités en région Occitanie qui devinrent des soutiens solidaires de cette démarche.

²⁴ Travailler la notion de culture dans un département particulièrement doté en capital artistique de haut niveau revêt un sens particulier, sachant que, malgré les restrictions budgétaires et sa charge très lourde en budgets sociaux, le Conseil départemental gardois n'a de cesse d'augmenter son budget culture (à hauteur de 12 millions en 2019) ; en 2018-2019, le Conseil départemental a lancé l'élaboration de son schéma d'action culturelle 2020-2023, en concertation répétée avec plusieurs centaines d'acteurs culturels et en coopération avec les chercheurs.

d'enregistrements exhaustifs, puis d'un décryptage fin et d'une proposition de compte rendu d'une quinzaine de pages, élaborée par les sociologues et envoyée en amont de la séance suivante pour soumission à critique collective constructive.

De 2017 à 2018, un diagnostic départemental, conduit en interdisciplinarité et avec la coopération des techniciens locaux de projet, permet de caractériser différentes formes de périmétropolisation, de repérer la diversité des dynamiques d'action culturelle locale, de prioriser l'attention vers certaines intercommunalités et de préfigurer un échantillonnage de communes en vue de la mise en expérimentation comparée. Les expérimentations localisées débutèrent à la rentrée de septembre 2018.

« Faire culture ensemble » : une aventure sociologique

Chaque expérimentation locale consistait en une série de rencontres citoyennes, version élargie des actions « café-socio », proposées à l'attention des anciens et nouveaux habitants des communes concernées, avec comme objectif la création d'une médiation entre ces populations « distancées », aussi bien en terme de résidence que de trajectoire, de projet ou de statut social.

L'émergence d'une dynamique de solidarité assez puissante pour générer des envies de faire culture ensemble était mise en perspective comme un espoir mais non comme un attendu.

Le protocole, minimaliste, portait seulement sur l'engagement des habitants dans les démarches collectives locales créées *ex nihilo*. Très vite, les citoyens assumèrent l'organisationnel de ces rencontres d'expressions totalement libres et parfois brutes voire brutales dont ils ressentaient le besoin. Le recueil de tous ces discours, analysé collectivement à chaque séance sur la base d'un écrit-retour sociologique, finit par constituer un capital commun d'imagination, voire un potentiel matériau artistique partageable avec des compagnies²⁵, reconnues pour leur capacité d'intervention sur

²⁵ Notamment les compagnies gardoises 1 Watt, Arthémia, Amarante, Siorat.

l'espace public et en proximité des citoyens. À charge ensuite pour les artistes d'accompagner les habitants, s'ils le désiraient, vers la mise en problématisation artistique de cet imaginaire réinterprété, voire à la réalisation d'une action culturelle locale.

Les collectifs d'habitants se mirent à fonctionner spontanément selon le « principe relation ». Les sociologues proposèrent de favoriser une disposition collective de principe-attention, plus ajustée encore à leur engagement pour une sociologie de la reconnaissance. L'observation critique de ces engagements collectifs sans filet, permet de mettre au jour plusieurs logiques²⁶ d'action, générées par la démarche et repérés par l'analyse réflexive.

Parmi d'autres logiques expérientielles, directement issus de l'expérience, sont listées ici celles relatives à la mobilisation, la confrontation, la coproduction, la réappropriation, l'autonomisation. L'analyse de l'ensemble de l'expérience les instituent comme majeures, dans la mesure où elles favorisent explicitement des processus de transformation.

La logique de mobilisation

La logique de mobilisation constitue la condition de possibilité des expériences collectives. Elle est fondée sur des motivations individuelles désirantes, de la rupture d'un isolement villageois à la curiosité pour la sociologie. Le plus souvent, elle se met en forme collective par la cooptation et l'agrégation de grappes de voisinage, familiales et intergénérationnelles²⁷. L'intensité des efforts des habitants pour faire partie de ces rencontres témoigne de leur engagement : des premières rencontres d'interconnaissance, à celles, plus délicates de la reconnaissance, jusqu'à la coopération pour l'imagination et la réalisation des actions culturelles locales, les citoyens auront modifié leur propre mode de vie pour ajuster sans cesse leur participation aux exigences des acteurs collectifs en voie d'expansion.

Le développé de la logique de mobilisation suit une courbe vertueuse, de la variation des engagements individuels des premières rencontres, à la stabilisation et au renforcement

²⁶ La notion de logique, tout comme celle de dynamique, évoque un acteur agissant, alors que celle de processus renvoie à la figure de l'acteur plus ou moins agi par un mouvement plus contraint.

²⁷ Les plus jeunes des participants avaient 16 ans.

d'un noyau dur de citoyens sur-impliqués ensuite, jusqu'à élargissement du premier cercle expérientiel avec de nouvelles agrégations d'acteurs mobilisés par la préparation et la réalisation des actions culturelles locales.

Par rapport à la logique de mobilisation, l'intervenant-sociologue, initiateur de la démarche, tend à se faire de plus en plus discret, sauf à valoriser l'expression des habitants, persuadés du manque d'intérêt de leurs paroles, voire à pointer quelques manquements éthiques mis en analyse réflexive au sein des collectifs.

La logique de confrontation

La logique de confrontation constitue le moteur d'historicité des aventures collectives. En vertu de la liberté d'expression intrinsèque à la démarche, la logique de confrontation s'imposa parfois de façon très émotionnelle : elle a pu être radicale, conflictuelle, jouée sur le mode théâtralisé du haussement d'épaule ou du claquage de porte. La logique de confrontation, propre aux expérimentations se révèle très riche en réflexivité, comme le soulignent les auteurs.

« Nous pouvons faire figurer les pratiques expérimentales comme pratiques propices à l'émergence de la réflexivité : elles sont le lieu de la confrontation et de la mise à l'épreuve des objections » (Thoreau, Despret, 2014).

Il est remarquable que l'expérimentation la plus dense, la plus engageante et la plus longue se soit déployée au sein du collectif citoyen, situé dans une zone de vie significativement impactée par l'avancée périmétropolitaine, avec un collectif particulièrement hétérogène, fractionné, voire fracturé, conflictuel et souffrant.

Ici, l'intervenant-sociologue, en équilibre sur le fil interactionnel, se fait médiateur, interprète et traducteur, voire initiateur de propositions d'actions collectives décentrées par rapport à l'objet premier de la mobilisation collective, de façon à créer des espaces-temps dédramatisés.

La logique de coproduction

C'est la logique de confrontation qui génère la logique de coproduction, par exemple la coproduction d'un discours collectif argumenté, à partir de la mise en forme collective des mosaïques d'expressions libre, récits de vie, de partage de rêves éveillés et de choix de totems.

La logique de coproduction s'inscrit comme un effet collatéral majeur de la prise de conscience, assumée réflexivement par les citoyens, de leur propre responsabilité dans la gestion des logiques de mobilisation et de confrontation. Elle signe la tangibilité de l'action du collectif citoyen, en son sein et sur la scène sociale. Produit de l'intelligence collective consciente d'elle-même, la logique de coproduction se réalise concrètement dans l'émergence des propositions solidaires au sein du collectif citoyen et dans son environnement²⁸. La logique de coproduction, au service du projet collectif, s'acte sur la scène sociale par la co-élaboration de nouvelles formes d'écriture, ici, un *blog* ouvert par des adolescents, là, la participation spontanée à des émissions de radio ou à des présentations vidéo, toujours envisagées dans le sens de la valorisation de l'action culturelle collective.

Par rapport à la logique de coproduction, l'intervenant-sociologue et l'intervenant artistique adoptent une posture critique mais coopérative, valorisante pour le projet citoyen émergent. S'ils sont acceptés en confiance par les acteurs collectifs, ils se font accompagnateurs, jusqu'à la réalisation, de l'action culturelle sur la scène publique.

Logique de réappropriation

La logique de réappropriation constitue le fil à plomb de l'expérience sociologique et le point d'orgue des expérimentations locales.

Dans les trois collectifs, dès le début des expérimentations, s'est exprimée spontanément une plainte citoyenne relative à la perte de l'usage de l'espace public communal.

²⁸ Par exemple vis-à-vis d'un foyer de résidence pour des adultes autistes.

Au fil de la démarche, cette plainte se mue en demande insistante auprès des élus locaux, en déstabilisant certains qui quittèrent les collectifs. Pour les citoyens, cette demande s'imposa comme une revendication. Ils l'établirent ensuite comme condition de possibilité d'une action culturelle locale en exigeant des élus locaux le changement d'affectation des parkings par le dégagement des voitures, la réorganisation éphémère de la circulation dans les rues jusqu'à la modification plus durable de plans de travaux en cours. La logique de réappropriation de leur environnement communal les poussa à exiger aussi la remise en eau de fontaines ou de lavoirs, l'ouverture des bâtiments publics et à proposer, soutenus en cela par les artistes, le détournement artistique de pans entiers de l'espace public. Cette logique de réappropriation aura généré des effets collatéraux réflexifs dans l'environnement des collectifs, jusqu'à la réinterprétation mémorielle de l'histoire locale.

L'intervention sociologique et celle artistique se conjuguent ici, chacune en mobilisant une grammaire d'explicitation spécifique, en faveur du renforcement du processus collectif de conscientisation et de soutien aux revendications de réappropriation, source de reconnaissance des expériences en intelligence collective sur la scène sociale locale.

La logique d'autonomisation

Au moment où le discours collectif devient enfin audible sur la scène publique, et à condition que le collectif citoyen prenne conscience de sa capacité, s'initie le processus d'autonomisation de l'ensemble citoyen. Une fois que l'acteur collectif a pris conscience de son propre pouvoir d'agir, il est poussé à s'approprier le projet en actes, jusqu'à la formalisation et la gestion autonome de micro-collectifs en son sein acquérant peu à peu l'envergure de groupes de référence, voire de tribus d'appartenance ; il est poussé aussi à la création de nouvelles interactions avec son environnement social.

C'est à la fin de l'expérimentation que la logique d'autonomisation se donne à lire parfois violemment : si les trois collectifs ont souhaité une, voire deux ou trois réunions de bilan, c'est qu'ils avaient encore du mal, pour certains à couper le cordon sociologique et qu'ils

redoutaient de ne pouvoir se donner les moyens de mettre en œuvre ces efforts de réflexivité dont ils avaient peu à peu pris la mesure.

Aujourd'hui, les collectifs citoyens continuent à fonctionner de façon autonome et ne manquent pas d'inviter la sociologue en toute convivialité à chacune des actions culturelles qu'ils déploient sur l'espace public.

En phase d'autonomisation, le sociologue s'efface encore un peu plus, pour laisser les acteurs collectifs prendre corps dans la société locale.

Le processus expérimental de transformation

La mise en analyse comparative des expérimentations conduites dans les trois communes et les trois intercommunes, donne à voir l'impact de la conjugaison de ces logiques expérientielles d'action en terme de processus de transformation.

Le processus de transformation, adossé à un agir communicationnel des plus banal, mais configurationnellement situé fut soumis systématiquement à l'analyse sociologique.

C'est par l'observation participante ininterrompue et une prise exhaustive de notes en situation collective que l'intervenant sociologique peut mettre au jour des fragments du processus majeur de transformation qui, de la prise de conscience à l'affirmation puis à la revendication, participent d'un processus d'intégration collective locale. Mais c'est aussi, par l'écoute pathique et la dialogie discrète, au cours d'échanges individuels informels en cours d'expérience ou ultérieurs à l'expérience, que l'intervenant sociologique peut tenter de mesurer l'ampleur de l'impact d'une infinitude de microprocessus intimes de transformation et de leur répercussion sur la scène sociale, de l'émergence de sentiments de réassurance personnelle, voire de fierté d'appartenance villageoise à la saisine des nouvelles médiations de socialisation intrinsèquement liées à l'action collective.

Le processus de transformation se donne à lire dans les bifurcations biographiques individuelles de la rupture d'une situation anomique au projet de déménagement, de la scission à la reconstitution cellulaire intra-familiale, de l'ancrage local renforcé de

réassurance à l'acceptation d'un éloignement géographique pour un nouveau poste professionnel, de la reconversion professionnelle à l'inscription sur des listes d'élections locales.

Le processus de transformation se donne aussi à lire dans l'environnement plus vaste des expérimentations localisées, dans les instances de gestion des politiques publiques : si les élus régionaux avaient d'emblée opté pour prendre le risque de soutenir une démarche sans critère connu et si les élus locaux se trouvaient concernés de fait, voire impliqués, les élus départementaux se sont ralliés de plus en plus nombreux au fil de la démarche. Quant aux élus intercommunaux, dont assez peu arrivent à trouver place dans des ensembles actoraux remaniés fréquemment sur injonction régalienn²⁹, ils n'ont pas pu se saisir de l'opportunité configurationnelle : alors ce sont les techniciens intercommunaux, dont certains se trouvent pourtant en situation professionnelle peu valorisée, qui ont repris le flambeau.

Enfin, le processus de transformation se donne à lire dans l'essaimage de l'expérience-même : même si les acteurs sociaux impliqués ailleurs, en Région Occitanie ou en France, ont bien admis le caractère induplicable de l'expérience, ils se sont montrés plus qu'attentifs à la démarche, certains souhaitant en appliquer le principe dans leur zone de compétence, voire s'adjoindre un regard sociologique réflexif pour la mise en critique de leur projet en cours³⁰.

L'analyse de cette expérience a donc été partagée, confrontée, mise à l'épreuve et validée lors d'une rencontre régionale réunissant l'ensemble des acteurs concernés par l'expérience et d'autres, porteurs d'embryons de projets de même esprit, en grande majorité des acteurs culturels.

²⁹ Localement, l'imposition de la loi NOTRe (loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République) a occasionné des drames sociaux difficiles à surmonter.

³⁰ Ainsi le projet Pierre de Gué, lancé en interdépartemental, avec les acteurs audois, par la Scène nationale de Foix et de l'Ariège.

À l'occasion, les citoyens engagés dans les expérimentations ont tenu à mettre en avant l'absence de contrainte dispositive, la liberté de l'engagement et du désengagement, la convivialité des interactions et les effets transformateurs de la relation expérientielle.

L'analyse de l'ensemble des retours de l'expérience, actés lors de cette rencontre régionale, suggère le potentiel de réflexivité inhérent à ce genre de démarche en intelligence collective ; ils suggèrent aussi la possibilité d'en mesurer les effets conscientisés par les efforts permanents et perspicaces d'élucidation : c'est là que la pratique sociologique réflexive se montre la plus pertinente.

Les retours de cette mise à l'épreuve réflexive sont consignés dans les 80 pages d'un document témoin (Volponi, 2020) qui circule depuis, de façon exponentielle, d'envois sur demande individualisée à la remise en jeu réflexif au sein d'autres acteurs en intelligence collective.

L'agir réflexif, une dynamique d'intégration ?

La réflexivité semble indissociable de la recherche en sciences humaines et sociales. Cependant, elle ne se donne à lire ni comme une donnée, ni comme un critère, une variable ou une dimension, mais plutôt comme une dynamique plurielle d'objectivation. Entre dispositions plus ou moins conscientisées et mises en tentatives critiques expérimentales, elle se donne à lire plutôt comme une posture, éthique exigeante.

La posture réflexive impose des efforts à la pratique sociologique, des efforts d'élucidation et d'explicitation. Elle exige une attention affinée pour les interactions et les transactions, au principe de l'engagement sociologique, de la mobilisation d'acteurs collectifs, humains et non humains, et des médiations hybrides de socialisation sur la scène hétérogène de l'espace public.

Les expérimentations coopératives en sociologie pragmatique, spécifiquement ancrées au carrefour de l'intime et du social, mettent à l'épreuve la posture réflexive : elle y apparaît

comme pierre angulaire de configurations de mobilisation, de mouvements, hybrides, imprévisibles et incontrôlables, de dynamiques en aller-retour de lien ou de liant, de liaison/déliaison.

Les tentatives pour grapher l'expansion réticulaire des cheminements réflexifs inhérents aux démarches de recherche en sociologie pragmatique, donnent à voir ces configurations de réflexivité, fiables si elles sont objectivement situées, lisiblement contextualisées, ontologiquement et déontologiquement traçables et scientifiquement justifiées.

L'analyse comparée des expérimentations en sociologie pragmatique, permet de capter des fragments de mise en mouvement, transformation, des configurations expérientielles, entre création et innovation. De fait, au cœur de ces configurations, sont mis en jeu des processus réflexifs rétroactifs et fissionnels, d'altération, notamment d'altération des certitudes, qui favorisent l'émergence de logiques d'action, elles-mêmes favorables à l'initiation de processus d'intégration, entre conscientisation, affirmation, revendication.

Le sociologue est un praticien réflexif, sans aucun doute mais poussé par la pratique scientifique à passer systématiquement au crible de l'analyse réflexive son action et les conditions de possibilité de sa mise en œuvre, mais aussi dans la co-élaboration des interactions avec les différents mondes sociaux. Le sociologue n'est donc pas un praticien réflexif tout à fait comme les autres puisque l'exercice de sa discipline exige qu'il questionne systématiquement les conditions sociales de possibilité de sa propre réflexivité.

Pour autant la sociologie peut-elle être considérée comme une « science réflexive » (RUI, 2010 : 21) ou une science de la réflexivité ? Même si la sociologie a à voir à la fois avec l'éthique, le déontologique, la technique et le politique réflexifs, la tentation d'instituer la réflexivité en paradigme sociologique résiste à sa propre mise à l'épreuve. D'une part la notion reste opaque, même dévoilée partiellement par l'analyse d'expérimentations sociologiques soucieuses de réflexivité. D'autre part, la sociologie ne possède pas le monopole de la réflexivité : les pratiques artistiques notamment suggèrent aussi que pourraient s'inventer des sociétés plus sensibles que d'autres à une culture de la réflexivité,

confiante, interculturelle et démocratique ; à ce titre, les coopérations entre artistes et sociologues s'avèrent non seulement prometteuses mais indispensables.

Références bibliographiques

Agamben G., 2014, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, éditions Rivages Poche, coll. « Petite Bibliothèque ».

Althabe G., Hernandez Valeria A., 2004, « [Implication et réflexivité en anthropologie](#) », *Journal des anthropologues*, n° 98-99, p 15-36.

Bourdieu P., 2004, *Esquisse pour une auto-analyse*, Raisons d'Agir, coll. « Cours et travaux ».

Bourdieu P., Wacquant L., 1992, *Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, coll. « Libre examen politique ».

Callon M., 1975, *L'opération de traduction symbolique. Incidence des rapports sociaux sur le développement scientifique et technique*, Paris, éditions Maison des Sciences de l'Homme.

Chauvière M., Duriez B., 2011, « [Chercheurs et militants peuvent-ils être partenaires ?](#) », *SociologieS*, dossier « Les partenariats de recherche ».

Cornu L., 2010 « Réflexivité rationnelle, sensible, pensive », Actes du colloque DYNADIV *Réflexivité en contexte de diversité. Un carrefour des sciences humaines*, p. 15-18.

Cousin O., Rui S., 2011, « [La méthode de l'intervention sociologique](#). Évolutions et spécificités », *Revue française de sciences politiques*, vol. 61, p. 513-532.

Delcroix C., 2010, « S'engager dans la durée. De la relation d'enquête aux effets de publication » in J.-P. Payet, C. Rostaing, F. Giuliani (dir.), *La relation d'enquête*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 131-142.

Dewey J., 2010, [1934], *L'art comme expérience*, [trad. et coord. J.-P. Cometti], Paris, Gallimard, coll. "Folio ».

- Dubet F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Paris, éditions Seuil, coll « La couleur des idées ».
- Dubet F., 1988, *Acteurs et sociologues. Le cas de l'intervention sociologique*, Paris, EHESS.
- Dubois V., 1999, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.
- Elias N., 2016, *La dynamique de la conscience. Sociologie de la connaissance et des sciences* Paris, La Découverte, coll. « Laboratoire des sciences sociales ».
- Eribon D., 2010, *Retour à Reims*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais ».
- Farnarier C., 2015, « [La restitution comme épreuve de la recherche](#) », in L. Vidal (dir.), *Les savoirs des sciences sociales*, Marseille, IRD, coll. « Colloques et séminaires », p. 203-224.
- Guillaumin C., 2009, « [La réflexivité comme compétence](#) : enjeu des nouvelles ingénieries de la formation », *Cahiers de sociolinguistique*, dossier « Réflexivité et herméneutique. Vers un paradigme de recherche ? », n°14, p. 85-101.
- Godbout J., 1991, *Les ambiguïtés de la notion de coproduction. La relation de service dans le secteur public*, tome 5, Paris, Plan urbain RATP–DRI, p. 71-83.
- Hamel J., 2007, « [De la nature réflexive de la sociologie et de la disparition de son objet](#) », *Revue Européenne des Sciences Sociales* Tome XLV, n° 139, p. 45-56.
- Hardy A.-C., 2011, « [Donner, recevoir, rendre](#) : Réflexion sur les règles de l'échange sociologique », *Revue Interrogations*.
- Heinich N., 2010, « [Pour en finir avec l'"illusion biographique"](#) », *Revue L'Homme*, n°195-196, p. 421-430.
- Krtolica I., 2010, « [La tentative des Cévennes](#). Deligny et la question de l'institution », *Revue Chimères* n° 72, p. 73-97.
- Lapeyronnie D., 1983, « Présentation », in Touraine A., Dubet F., Hegedus Z., Maheu L. Wieviorka M., *La méthode de l'intervention sociologique*, Paris, Atelier d'Intervention sociologique, p 3-10.
- Lapierre N., 2006, *Pensons ailleurs*, Paris, éditions Stock, coll. « Folio Essais ».

- Milard B., 2013, « [Les écrits scientifiques](#) : des ressorts relationnels pour la recherche », *Sciences de la Société*, n° 89, dossier Lefebvre M. (coord.) *L'infra-ordinaire de la recherche. Archives, mémoires et patrimoine scientifique*, p 19-37.
- Nuselovici A., 2013, « [Exilience : condition et conscience](#) », communication FMSH.
- Ogilive B. (coord.), 2007, *Fernand Deligny. L'arachnéen et autres textes*, Paris, éditions l'Arachnéen.
- Ricoeur P., 2005, « [Devenir capable, être reconnu](#) », *Revue Esprit*, n°7, p 125-129.
- Rui S., 2010, « [Réflexivité](#) », in Paugam S. (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? ».
- Schön D. A., 1992, *Le tournant réflexif. Pratiques et études de cas*, Montréal, éditions Logiques.
- Suarez de Toledo S. (coord.), 2007, *Fernand Deligny, œuvres*, Paris, éditions l'Arachnéen.
- Thoreau F., Despret V., 2014, « [La réflexivité de la vertu épistémologique aux versions mises en rapports, en passant par les incidents diplomatiques](#) », *Revue Anthropologie des connaissances*, vol. 2, n° 8, p 391-424.
- Vidal-Naquet P.-A., Gormally O. Laval C., 1998, *Écoute, accompagnement, accueil : enjeux et signification dans le contexte social actuel*, Note en écriture collaborative.
- Volponi A.-F., 2020, *Faire culture ensemble. Action culturelle locale et dynamiques citoyennes solidaires en rural péri-métropolitain gardois*, Document témoin d'une dynamique coopérative de recherche, PASSIM, 80 p.
- Volponi A.-F., 2016, *Mescladis des garrigues. Une sociologie interculturelle de l'agir patrimonial en Languedoc*. Rapport au ministère de la Culture, PASSIM, 300 p.
- Volponi A.-F., 2011, « Histoires de migrations entre Sicile et Languedoc », in Teulières L. (dir.), *Italiens. 150 ans d'émigration en France et ailleurs*, éditions Editalie, p. 322-327.
- Volponi A.-F., 2010, *La courge douce-amère. Sociologie des histoires familiales de la migration sicilienne*. Rapport de recherche, PASSIM.

- Volponi A.-F., 2008, *Enjeux mémoriels et métropolisation. Le bassin minier gardois au prisme des dynamiques culturelles*, Rapport de recherche au ministère de la Culture, 148 p.
- Volponi A.-F., 2004, « La démarche de recherche comme médiation. Point de vue de sociologue », *Revue Esprit Critique*, été, [vol. 6 n°3, dossier](#) Luison L. et Valastro O. M. (dir.), « La médiation sociale. Résolution alternative des conflits et reconstruction des liens sociaux », p. 71-81.
- Volponi A.-F., 1999, *La médiation. Les échanges localisés comme procès de démocratisation*, Thèse sous la direction d'Alain Tarrius, 525 p + annexes.
- Weber F., Lambelet A., 2006, « [Introduction. Ethnographie réflexive, nouveaux enjeux](#) », *Revue Ethnographiques*, n° 11, p. 1-8.

Le concept de réflexivité dans la sociologie des mouvements sociaux

Du regard de Weber et Habermas à l'étude du Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil

Agripa Faria Alexandre

Agripa Faria Alexandre est professeur de sociologie à l'université fédérale de Santa Catarina, Brésil (UFSC). Membre affilié au Centre des études des mouvements sociaux de l'École des hautes études et sciences sociales (EHESS, Paris), il est notamment l'auteur de l'ouvrage *Democracia no Brasil. Entre experiências de emancipação e golpismo* (Florianópolis, EdUFSC, 2016) et de *Écologie politique au Brésil* publié chez L'Harmattan en 2016.



O fotógrafo Sebastião Salgado organizou um manifesto com dezenas de personalidades nacionais e internacionais para cobrar das autoridades brasileiras a proteção das comunidades indígenas contra o novo coronavírus e contra invasões de terras.

Photo Sebastião Salgado¹, mai 2020, [Manifeste pour la protection des communautés indigènes contre la covid et l'invasion de leurs terres](#)

¹ Sebastião Salgado est un photographe franco-brésilien, docteur en économie, spécialisé en économie rurale.

Cet article contient quatre parties. La première traite du cadre théorique de la réflexivité en sociologie, en prenant comme exemple l'action réflexive et communicative des mouvements sociaux à partir des travaux de Max Weber et Jürgen Habermas. Il s'agit ensuite d'étudier la réflexivité comme lien entre les catégories d'analyse suivantes : apprentissage politique, action collective, démocratisation culturelle, action communicative et auto-limitation. Les deux parties suivantes renvoient à des recherches empiriques illustrant l'existence de processus de changement culturel, à partir de cas de réflexivité perceptible et graduelle, réorientant la culture politique des mouvements sociaux. Le premier exemple concerne les luttes du Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil (MST), avec un programme qui abandonne progressivement la tradition de défendre la terre comme un droit sacré (voir le rôle de la Théologie de la libération) pour l'appréhender comme un droit issu de la fonction sociale de la terre (voir la Constitution – toujours en vigueur – de 1988) et enfin défendre le droit à une production agro-écologique (par l'influence du dialogue avec les écologistes). La deuxième est une étude de l'activisme environnemental mondial, qui a ses racines dans le romantisme naïf et qui, dès les années 1970, commence à adopter des tactiques de désobéissance civile et une politique plus active de communication. Dans les deux cas, il y a des changements importants dans le comportement politique des acteurs sociaux et dans la dynamique de fonctionnement de la sphère publique.

Sur la « réflexivité » comme catégorie d'analyse en sociologie : Max Weber et Jürgen Habermas

La référence aux fondements de l'analyse sociologique chez Max Weber se réalise en deux temps : partant du concept central de réflexivité dans sa sociologie et du diagnostic du « désenchantement du monde » de la modernité, il en vient à différencier la façon de penser la moralité, le droit, la politique et les arts à l'époque moderne. La référence à la sociologie linguistique de Jürgen Habermas sert à mettre en évidence le caractère réflexif de l'action des mouvements sociaux dans la sphère publique, sphère réflexive et délibérative par excellence.

Weber et la réflexivité de l'acteur social

La principale contribution du concept de réflexivité en sociologie part de la notion classique de rationalité culturelle de Max Weber, distincte de la notion de rationalité instrumentale (qui marque la tradition du marxisme économique et notamment la première génération de l'école de Francfort). C'est un concept de la tradition kantienne appliqué au développement de la pensée scientifique (néokantisme), qui, chez Weber, sert de point de départ pour expliquer le processus de développement du capitalisme en Occident. Ici, nous faisons déjà référence à la sociologie de Max Weber :

« Science dont le but est la compréhension interprétative de l'action sociale afin d'obtenir une explication de ses causes, de son cours et de ses effets. Par "action", nous entendons toute conduite humaine, dont les sujets relient un sens subjectif à cette action. Un tel comportement peut être mental ou extérieur, peut consister en une action ou une inaction en action. Le terme "action sociale" sera réservé aux actions dont l'intention encouragée par les individus concernés se réfère à la conduite des autres, s'orientant en conséquence² » (Weber, 1989 : 9).

En tant que méthode de recherche, la sociologie vise à comprendre la société forgée par les multiples forces déterminantes de l'histoire et mieux interpréter objectivement le sens³ que les acteurs sociaux donnent à leur vie. En usant d'une méthode comparative, Weber distingue la particularité de la rationalité culturelle des premiers protestants à consacrer une « vie active ». Ainsi, il distingue la « réflexivité active » du comportement ascétique mondain – contrairement par exemple à l'idéal passif du bouddhisme et de l'hindouisme dans lequel les couches supérieures développent un projet de salut dont la technique est mystique, faisant en sorte que les malheurs soient appréhendés de manière passive, en adaptation au monde (Freund, 1987).

L'intérêt de Max Weber pour comprendre le sens historique des cultures l'a amené à construire une sociologie élaborée avec sa propre architecture méthodologique

² Traduction de l'auteur.

³ Ce sens a été interprété par Weber pour expliquer, par exemple, l'action sociale selon une orientation de vie « active », typique de l'esprit religieux protestant de prédestination pour réaliser la vie éternelle dans *A ética protestante e o espírito do capitalismo* [*L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*] (Weber, 1987).

herméneutique, associée à l'idéal scientifique de l'explication de la correspondance déductive, entre cause et effet des phénomènes sociaux. Max Weber conçoit une réalité sociale aussi riche qu'inépuisable. Les acteurs sociaux entreprennent leur vie quotidienne selon une organisation intérieure consciente en fonction des valeurs défendues, c'est-à-dire qu'ils font de la réalité empirique un exercice d'expérimentation incessante de la réflexivité. La vie est pleine d'obstacles, d'imprévisibilité, d'incohérence, mais aussi de sens (Freund, 1987). L'organisation de la vie passe par le sens qui lui est donné. Ce sont des intérêts pratiques, affectifs et éthiques qui constituent cette réflexivité dans les relations sociales.

Pour le chercheur, la richesse incommensurable de sens qu'il trouve dans l'histoire n'implique pas l'impossibilité de mener une recherche objective sur une valeur ayant une signification historique. Il s'agit alors d'extraire de l'occurrence de certaines valeurs les principales significations orientées vers les relations sociales. L'herméneutique fournit alors au chercheur des sujets de recherche d'une grande richesse. L'une des tâches consiste à les organiser selon un modèle d'analyse centré sur la réflexivité de l'acteur social. Par correspondance objective avec les phénomènes sociaux, ce modèle méthodologique exprime une mise au point fine du schéma analytique de la réflexivité dans et à travers la recherche en sciences sociales.

Il convient de souligner que la sociologie herméneutique de Weber situe la réflexivité dans l'action visée par l'acteur social. Cette réflexivité renvoie à l'interprétation subjective de l'action ; elle permet une explication évidente dans une relation sociale donnée. Weber propose ainsi des « types idéaux », à partir des phénomènes significatifs observables de la réalité sociale dans certains contextes historiques. En plus des types idéaux de domination (traditionnelle, charismatique et juridique), il y aurait quatre types observables de formes caractéristiques de l'action sociale : 1. affective, 2. traditionnelle, 3. rationnelle se référant aux fins et 4. rationnelle se référant aux valeurs (Weber, 1989 : 41-44).

De ce fait, le registre d'analyse se situe à la fois au niveau historique (détermination précise de la localisation et de la durée historique des phénomènes sociaux), mais également de manière comparative. Chez Weber, la stratégie comparative est la ressource par excellence pour confirmer la singularité de l'occurrence d'un phénomène social qui marque l'histoire par rapport à un autre de type différent. Il associe ainsi l'analyse interprétative de l'herméneutique (un relativisme non exagéré) au sens de la relation sociale.

Weber utilise l'herméneutique pour la sociologie comme discipline d'interprétation. Cependant, cette interprétation suppose un déchiffrement qui nécessite la libération de l'imaginaire, entreprise qui nécessite l'intervention du chercheur pour faire ressortir ce qui est « vécu » socialement et qui est emprisonné dans des normes et des conventions. L'herméneutique sociale de Weber ne signifie pas non plus une compréhension de l'inconscient social ou de l'essence unique de l'individu : la méthode weberienne a une ambition analytique et généralisante (Boudon, Bourricaud, 1993).

Contrairement à l'accent herméneutique philosophique qui est dans l'interprétation intuitive de l'occurrence incontrôlable et incessante de faits sociaux qui nient l'absence de structures sociales étanches, chez Weber l'accent est mis sur la formation de structures et d'institutions (économie, religion, pouvoir, tradition, charisme) qui viennent conformer les acteurs sociaux. Le trait herméneutique de la sociologie de Max Weber émerge de l'idée du sens envisagé ou voulu de l'action sociale.

Aussi, la sociologie de Weber est la science qui propose une compréhension interprétative de l'action sociale afin d'obtenir une explication de ses causes, de son cours et de ses effets (Weber, 1989 : 9).

Comprendre et expliquer

Il convient de noter la différence entre comprendre et expliquer. La compréhension est le sens de l'action sociale ; l'explication porte sur la conséquence de cette action en termes de signification historique. Le premier verbe guide le chercheur pour interpréter les données qualitatives de la conscience individuelle ; le deuxième verbe conserve le même type de données dans un modèle déductif pour vérifier le cours et les effets de l'action sociale. En d'autres termes, la compréhension est un exercice d'investigation selon l'épistémologie herméneutique, et à ce titre vise à distinguer la richesse des détails des modes de communication avec la culture. À son tour, l'explication adopte l'épistémologie positiviste, qui, chez Weber, est attentive à la confirmation des données et est capable de produire des déclarations de vérité sur les phénomènes sociaux dans leur unicité, sans toutefois tomber dans la tentation d'exhorter les régularités vérifiées comme maximes de vérité et de validité universelles.

La subjectivité que Weber poursuit, en choisissant le sens comme idée à partir de laquelle sa sociologie est définie, n'est pas celle de l'essence individuelle (psychologique) de l'individu, bien qu'il cherche l'orientation intériorisée de l'agir. Weber est sociologue et non thérapeute. Et la notion exacte de subjectivité qu'il travaille est, en fait, la notion d'intersubjectivité. Une action sociale significative ne se réalise qu'avec l'autre, à travers une relation sociale qui a du sens pour les deux. Comprendre la sociologie weberienne consiste donc à interpréter cette relation – là où l'idée d'explication concerne le résultat recherché en termes de processus de compréhension et son résultat pour la société.

Pour Weber, l'action sociale est donc précisément :

« Toute conduite humaine à laquelle les sujets attachent une signification subjective ; l'action sociale est réservée à une action dont l'intention nourrie par les individus concernés renvoie à la conduite d'autrui, et est orientée en ce sens » (Weber, 1987 : 9).

Le sens subjectif signifie alors que l'action sociale vise à réaliser le comportement de l'autre au point que l'on peut parler d'une relation sociale observable par le scientifique. Ainsi, Weber cherche à comprendre à travers sa sociologie comment les gens voient leur propre comportement et comment ils le justifient, en lui donnant un sens, aussi étrange que cela puisse paraître à l'observateur (Kalberg, 2010).

Pour Weber, l'idée de raison n'est pas différente des idées de mythe et de foi, typiques de la religion. Dans ses études sur les religions, il distingue les diverses manifestations religieuses comme des moyens de communiquer le sens de la vie, de comprendre l'incompréhensible : les dilemmes et les raisons des malheurs, la disproportionnalité de la division de la souffrance entre les humains, le pourquoi du bonheur des uns et du malheur des autres. La rationalité culturelle de l'Occident n'est ni une meilleure ni une pire façon d'y faire face – c'est juste une façon particulière et spécifique de donner un sens à ces questions. Alors que d'autres religions trouvent, par exemple, dans l'acceptation du monde (Islam) et la fuite du monde (Bouddhisme) le sens du salut, en Occident se développe la stratégie d'ingérence mondaine dans la recherche du salut. Cet effort intellectuel et religieux s'achève dans l'éthique du salut, une orientation solidement construite qui vise à contrôler le monde dans l'espoir d'atteindre le salut, à travers la découverte de ses propres régularités impersonnelles. C'est le point de naissance central de l'activité réflexive (Freund, 1987).

La méthode wébérienne prend une action réflexive en termes de détermination de l'histoire comme l'*alpha* et l'*oméga* du processus de compréhension en sociologie. Ce qui rendra la réflexivité plus constante et donc plus évidente, ce sont les conséquences du développement de l'activité critique de la science qui irradient les diverses activités pratiques de la vie. L'acception désormais célèbre de Weber selon laquelle « le monde a été désenchanté » dans la conférence « La science en tant que vocation », de 1918 (Weber, 1979), n'est pas seulement valable pour l'activité scientifique, elle contribue également à la différenciation de la réflexivité spécifique et spécifique des sphères de la morale, de l'économie, de la politique, des arts et du droit dans la société moderne.

Pour la morale et l'économie, il convient de noter la séparation, progressive, qui s'est accentuée depuis le XVIII^e siècle, entre la privacité (monde privé) et l'autorité (monde public) et entre la vie privée et l'intimité. Le premier (à la suite du déplacement de l'activité productive du contrôle de l'autorité féodale) assure que l'entreprise bourgeoise quitte le milieu familial et l'environnement de l'usine et établit à terme la personnalité juridique de l'entreprise, sous sa propre responsabilité – c'est une transformation qui garantit que la vie privée façonnera la notion de « public » bourgeois de personnes privées sur un pied d'égalité ; la seconde, directement liée à cette transformation, inaugure le *drame bourgeois* communiqué dans les salons et les cafés, en phase avec l'émergence de la presse et son rôle de critique culturelle. La séparation des espaces de réflexivité de la vie sociale transformera la notion d'autorité comme lieu de diffusion de la politique et arène du pouvoir politique, dont la bourgeoisie refuse l'administration et l'autorité.

Habermas, espace public et réflexivité

Pour Habermas, l'un des traits distinctifs de la réflexivité dans la société moderne vient du remplacement du partage du pouvoir par un débat public, critique et rationnel dirigé contre cette même autorité. Les autres distinctions de pratiques réflexives, telles que l'autonomie des arts et leur développement, garantissent également la séparation définitive entre le processus de production matérielle et le processus d'illumination publique (Habermas, 1984 : 28-32).

Pour Jürgen Habermas, le grand héritage du néo-kantisme wébérien n'est pas tant que la réflexivité en vient à se positionner comme un phénomène inhérent au processus primaire commun de différenciation des structures de rationalité de la modernité, en créant, elle, la réflexivité, une nouvelle forme d'État et de société. La réflexivité est un phénomène historique *antérieur et supérieur* aux schémas communs de rationalité en Occident (depuis la naissance des villes modernes). Selon la lecture habermasienne de Weber et d'autres classiques de la sociologie, il s'agit ontologiquement d'une procédure argumentative inhérente à l'illumination publique en politique qui garde, depuis les Grecs, une inséparabilité entre vérité et vertu, un parallélisme entre théorie et pratique qui fonde la philosophie politique (Held, 2001 : 174). En d'autres termes, la réflexivité se constitue elle-même en une pratique de recherche dans la politique et à travers la politique. Si, ici, Habermas s'éloigne de la discussion wébérienne sur la science et la politique comme vocation, il le fait pour mettre l'accent sur le principe de la rationalité publique par l'exercice de la liberté visant à réaliser le bien commun. Pour cet héritier de la tradition de Francfort, il faut toujours affirmer que la réflexivité scientifique est aussi politique !

Pour comprendre le concept habermasien de réflexivité dans la recherche et par la recherche, rien de mieux que de l'associer au concept normatif d'espace public. Dans l'article qu'il a publié dans le magazine allemand *Merkur* en juin 1989, il s'exprime sur la centralité du concept de réflexivité dans la théorie politique afin de mettre en évidence la souveraineté populaire comme procédure :

« La conscience révolutionnaire de 1789 est le lieu d'origine d'une mentalité marquée par une nouvelle conscience du temps, un nouveau concept de pratique politique et une nouvelle représentation de ce qu'est la légitimation. Spécifiquement moderne est la conscience historique qui rompt avec le traditionalisme des continuités naturellement données ; c'est la compréhension de la pratique politique sous le signe de l'autodétermination et de la réalisation de soi, et c'est la confiance dans le discours rationnel dans lequel tout domaine politique doit être légitimé » (Habermas, 2009 : 100-101).

Le rôle de la réflexivité en sociologie (politique) chez Habermas crée un domaine de compréhension fructueux pour le chercheur. Trois mouvements décelés par l'auteur produisent une fracture historique dans les sciences sociales. Sans souci de chronologie, ils sont ci-après appelés comme moments importants d'incorporation dans la recherche sociale

(avec des concepts homonymes de rationalité instrumentale et de rationalité communicative, de monde systémique et de monde de la vie, de rationalité anthropologique primaire et de rationalité technico-formelle, etc.).

Le premier clivage est le fondement épistémique du concept de réflexivité pour une théorie de l'évolution sociale avec, par exemple, le livre *Consciência moral e agir comunicativo*⁴ (Habermas, 1989 : 144). Tant au niveau individuel que social, ce travail est un pilier de la recherche sociologique empirique sur la réflexivité et cherche à identifier la portée des structures cognitives du développement moral (de Piaget à Kohlberg) et l'importance de la décentralisation morale dans la conduite des affaires publiques – ce dernier aspect étant surtout présent dans l'ouvrage *Mudança estrutural da esfera pública* (1984 – issu de sa thèse sur *L'espace public*, 1962). Dans cet ouvrage, Habermas identifie le rôle de la presse bourgeoise comme le plus grand obstacle à la déconstruction des intérêts privés en politique, mais il identifie également sa contribution à la clarification de la culture bourgeoise – celle-ci n'étant pas une simple idéologie (Habermas, 1984 : 190). Après cette analyse, Habermas fait un pas décisif vers la formulation de la théorie discursive du droit en 1992 (30 ans après la publication de *L'espace public*⁵ !) – tentative audacieuse de reconstruction du concept wébérien de la réflexivité dans la recherche empirique sur la relation entre facticité et validité de la démocratie (Habermas, 1997 : 194-195, vol. 2). Il identifie le droit comme un medium de la communication entre la régulation et les conquêtes sociales.

Le deuxième clivage est la reconstruction du matérialisme historique et dialectique à travers la distinction entre le monde de la vie et le monde systémique, qui permet à la recherche empirique de voir la place de la réflexivité dans les pratiques sociales qui résistent à la réification de la rationalité instrumentale du monde systémique, ou quand par elle, on peut comprendre les formes de résistance non plus comme des épiphénomènes ou des processus exemplaires de relativisme culturel, mais à travers le véritable lien avec les principes universels de la moralité (Habermas, 2012 : 600-601).

Habermas impose plusieurs inflexions dans la pensée marxiste à partir de la lecture de Weber. Pour lui, il est possible de voir que la réflexivité n'est pas exempte du processus de réification signalé par le marxisme. Cependant, la différenciation sociale favorisée par la rationalisation

⁴ Voir *Morale et communication : conscience morale et activité communicationnelle* (Cerf, 1983).

⁵ Voir à ce propos « [L'espace public 30 ans après](#) ».

de l'activité scientifique et productive industrielle n'est pas devenue un problème en soi, la réflexivité permettant de séparer le sous-système économique des processus interactifs propres au monde de la vie.

Le concept de réification est réinterprété, s'identifiant ainsi non pas comme la validité du marché, mais par sa pénétration dans les arènes sociales par l'action systémique, et colonisant, non sans résistance, l'action communicative du monde de la vie. Et c'est précisément à partir de la capacité de survie des formes de communication et d'interaction du monde anthropologique primaire que se trouvera l'origine des principaux mouvements sociaux de la modernité (Avritzer, 1996 : 17 ; Habermas, 2012 : 600). Sans la séparation du processus de production matérielle du processus de clarification politique, la réflexivité serait soumise aux disputes entre intérêts privés. Ce point est fondamental. À cet égard, le domaine du droit public contribue à faire du procès un processus public de garantie des principes constitutionnels. Mais c'est la sphère politique qui est le lieu de la différenciation réflexive qui élargit le sens de la nature de la vie politique, non seulement en termes empiriques circonstanciels entre intérêts privés, mais aussi en termes normatifs, puisque l'interaction communicative dans le débat public moderne est basée sur le principe de validité universelle des droits de l'homme et de la souveraineté populaire en tant que procédure.

Finalement, la troisième grande rupture historique pour le panorama de la science qui étudie la réflexivité comme activité de clarification publique est la création d'une méthode de recherche qui serait la sociologie linguistique, basée sur le concept de rationalité post-métaphysique qui redéfinit non seulement la théorie du sujet, mais toute théorie critique, avec des corrections importantes aux limites des rivaux antimétaphysiques (Fichte, Husserl, Nietzsche, Lacan, etc.). Ici l'épistémologie des sciences sociales est réorientée par ce qui est devenu le *pragmatic turn* – impulsé par Wittgenstein, Austin (1970) et d'autres théoriciens du langage – pour travailler la structure propositionnelle à double performance du langage (Habermas, 1990 : 53-58). Ainsi, les certitudes de réflexivité dans la recherche scientifique ont dû abandonner la conscience de soi comme phénomène original. De même, la correspondance de la conscience avec le monde social a dû abandonner le subjectivisme typique des expériences intérieures qui revendiquent la validité des avantages introspectifs des formes de résistance pré-linguistiques et intuitives, se tournant vers l'analyse des processus de manifestation de l'action réflexive et communicative.

Habermas opère une transformation radicale à travers la tradition sociologique classique et dans la tradition de l'école critique. La centralité des catégories de travail, de techniques et d'analyses scientifiques en tant qu'idéologie du marxisme dans cette école est redéfinie par les catégories de langage des significations et du pragmatisme en tant que rationalité communicative.

« La confusion entre rationalité de l'action et rationalité du système a empêché Horkheimer et Adorno, comme Weber l'avait déjà empêché, de découvrir la différence entre la rationalisation des orientations de l'action dans le cadre d'un monde de vie structurellement différencié et l'expansion des capacités de contrôle des systèmes sociaux [...] Horkheimer et Adorno ne sont pas conscients de la rationalité communicative d'un monde vivant, qui s'est développé à la suite de la rationalisation des visions du monde, avant de se cristalliser en sphères d'action formellement organisées. Seule cette rationalité communicative, qui se reflète dans l'auto-compréhension de la modernité, donne une logique interne à la résistance contre la médiatisation du monde du vivant provoquée par la dynamique des systèmes devenus autonomes » (Habermas, 2012 : 600-601).

Dès lors, pour l'activité de recherche sociale, la réflexivité du néokantisme change de position. Le sujet conscient n'est pas, *a priori*, libre, doté de volonté et de raison, capable de guider son action sur des principes auto-élaborés. Le sujet épistémique de la philosophie critique de Kant est remplacé par le sujet en formation et transformation permanentes, à la lumière de l'expérience (Freitag, 1997 : 16).

La réflexivité au sein de la recherche et à travers la recherche vient ainsi à signifier l'action communicative. L'utilisation de cette catégorie d'analyse permet d'appréhender le fonctionnement de la démocratie dans les sociétés capitalistes comme axe central d'investigation qui renouvelle le statut du néo-kantisme comme méthode objective de collecte et d'analyse des pratiques sociales.

Les notions mêmes de société civile et d'espace public sont vues comme un processus d'éclaircissement public et un espace de délibération, surtout si la recherche se situe dans le domaine des pratiques politiques contestataires des mouvements sociaux. La société civile et la sphère publique ne sont plus considérées comme de simples catégories d'analyse descriptives dans la recherche : elles dépassent la vigueur analytique en tant que phénomène

du système des besoins de Hegel, l'appartenance, la reconnaissance et la génération de consentement selon la compréhension classique de Gramsci, le champ dynamique des conflits symboliques pour l'innovation, la mise en œuvre de projets et la création d'identité, selon Alain Touraine et Alberto Melucci... Elles viennent désormais exprimer une *structure communicationnelle de l'action* guidée par la compréhension (Habermas, 1997 : 92-106 ; Cohen, 2003 : 2-4). Avec sa théorie de l'action communicative, Habermas supprime la réflexivité de l'intérieur de l'être épistémique pour le problématiser dans l'arène politique.

Action communicative, action collective, apprentissage politique, démocratisation culturelle et auto-limitation

Ces concepts ont un lien entre eux et avec la réflexivité dans la sociologie des mouvements sociaux. Il est essentiel de redéfinir quelques-uns de ces concepts pour comprendre la logique réflexive de l'action des mouvements sociaux tels que l'actualisent le Mouvement des travailleurs sans terre (MST) et l'activisme environnemental mondial – présentés dans la section suivante. Ils émanent, dans une large mesure, des lectures de la théorie de l'action communicative de Jürgen Habermas pour expliquer les processus caractéristiques de réflexivité inhérents à la modernité (Alexandre, 2016a).

L'action communicative est celle qui considère les fins individuelles à condition de pouvoir concilier plusieurs plans d'actions sur la base de définitions communes de la situation vécue (Habermas, 2012 : 315). Elle diffère de l'action stratégique dont les attitudes de base sont objectivement guidées par le succès et où les fonctions linguistiques ne visent qu'à influencer l'adversaire, avec des actes de langage impératifs et perlocutoires (Habermas, 2012 : 315, vol. 2 ; 565, vol. 1).

Par action collective, nous entendons l'action d'un ou de plusieurs groupes engagés et désireux de se confronter à l'autorité jugée immorale. Ce n'est pas un simple rassemblement d'individus qui recherchent leurs propres intérêts et résultats. L'action collective favorise

l'obtention d'avantages sociaux communs à partir de différentes tactiques de mobilisation. L'objectif de l'action collective est d'impliquer des personnes disposées à coopérer, à adhérer et à appréhender la cause de l'action. Bien que le mode d'action soit parfois violent, les mouvements d'action collective – comme ceux étudiés ici : MST et activisme environnemental – ne peuvent pas être interprétés comme irrationnels (ainsi qu'ils sont largement présentés par les médias). Selon Habermas, l'action collective représente le type d'acte dramaturgique qui cherche la vérité comme référence au monde vécu, les attitudes de base sont expressives et guidées par la compréhension avec des fonctions linguistiques auto-représentatives (Habermas, 2012 : 565, vol. 1).

L'apprentissage politique signifie le développement moral et cognitif de la personne (développement des visions du monde, y compris le développement de la subjectivité inhérente aux structures de la personnalité et de l'identité qui ont tendance à être de plus en plus complexes), qui se produit en parallèle avec le développement normatif (juridique et moral) d'un peuple (Krischke, 2001 : 29). Pour renvoyer à Habermas, cet apprentissage politique correspond à l'action guidée par la compréhension régulée par les normes (Habermas, 2012 : 565, vol.1).

À son tour, la « démocratisation culturelle⁶ » désigne un processus mondial d'élargissement de la légitimité de la pratique politique démocratique qui va au-delà de la dimension institutionnelle, des processus décisionnels réguliers et des politiques gouvernementales, comprenant l'organisation libre et informelle des citoyens autour des valeurs de tradition du protolibéralisme⁷, de l'anarchisme, du gandhisme et du développement moral de la personne. Il s'agit d'un vaste processus de valorisation de la pratique de la contestation politique, notamment motivé par l'effet de levier des mouvements sociaux qui présentent des

⁶ Cette expression est plus commune à la tradition anglaise qui fonde les études du changement culturel dès les travaux de Margaret Mead.

⁷ Le protolibéralisme exprime les premières modalités originaires du libéralisme comme système de valeurs de tolérance religieuse, d'opinion, de traitement personnel horizontal (le tutoiement depuis les luttes *quaker* en Angleterre : Voltaire, 1978 : 6), de droits individuels et de garanties (depuis l'*Habeas Corpus*), le consentement démocratique, la confiance au gouvernement, le constitutionnalisme et les droits politiques qui assurent l'expression de la pensée et du contradictoire, la justice et le parlement (Merquior, 1991 : 39). Son origine remonte également au passage du Christ pour les Théologiens de la libération.

demandes de démocratisation de la société⁸. La caractéristique distinctive du processus de démocratisation culturelle comprend fondamentalement la capacité d'un peuple à reconnaître, discuter et agir en vue de comprendre l'existence de conflits entre des acteurs sociaux ayant des visions du monde différentes. La participation politique de la société civile aux différents cas de décision gouvernementale ne garantit pas nécessairement l'existence d'une démocratisation culturelle, car ce processus suppose un changement culturel au niveau des valeurs morales. La démocratisation culturelle est un exemple d'action communicative en termes d'émancipation sociale. L'apprentissage politique – qui se confond avec la démocratisation culturelle en termes de relations interpersonnelles – présuppose le langage social comme processus coopératif inhérent au développement moral / cognitif des personnes impliquées.

Finalement, **l'auto-limitation** de la société civile ou des mouvements sociaux se caractérise par un phénomène politique se référant à une action collective qui nie, de manière délibérée, le lien avec toute organisation politique de l'appareil d'État, avec les partis politiques, les syndicats et le marché (Ogien, Laugier, 2014).

Le MST et l'exemple de l'activisme environnemental mondial présentés ci-dessous font de l'auto-limitation un moyen de maintenir l'esprit d'autonomie essentiel au mouvement, ce qui leur permet de poursuivre leur tâche de réflexion sur leurs propres traditions dans la lutte contre la domination. Il convient de noter, cependant, que l'auto-limitation du mouvement ne signifie pas que le dialogue est impossible avec le gouvernement et le marché, mais il suppose toujours un processus d'indépendance pour limiter la bureaucratisation de ses décisions et l'ingérence des partis ou la perte de contrôle par une partie de ses dirigeants internes. L'autolimitation ne peut pas être classée comme une action stratégique visant à influencer l'adversaire, car ce n'est pas une action qui vise uniquement l'efficacité ; elle sert à corriger, réguler et atteindre la vérité dans le monde social (Habermas, 2012 : 565, vol. 1).

⁸ Les institutions publiques et les marchés peuvent également être considérés comme des acteurs de ce processus.

Ces concepts sont importants dans la recherche en sciences sociales car ils aident à identifier les processus de changement culturel. Attitudes et comportements de participation publique, dans lesquels les acteurs sociaux prennent une position courageuse, revendiquent la parole, prennent des initiatives, posent des questions, bref, expriment leurs points de vue dans des situations de conflit, révèlent une action réflexive (Weber) qui a des chances de passer de jugements moraux guidés par les traditions et conventions sociales à un acte moral guidé par des principes de validité universelle qui constitue l'action communicative (Habermas, 1989 : 197).

Les deux sections suivantes sont des études de cas.



[Mouvement des sans terre \(Brésil\)](#)

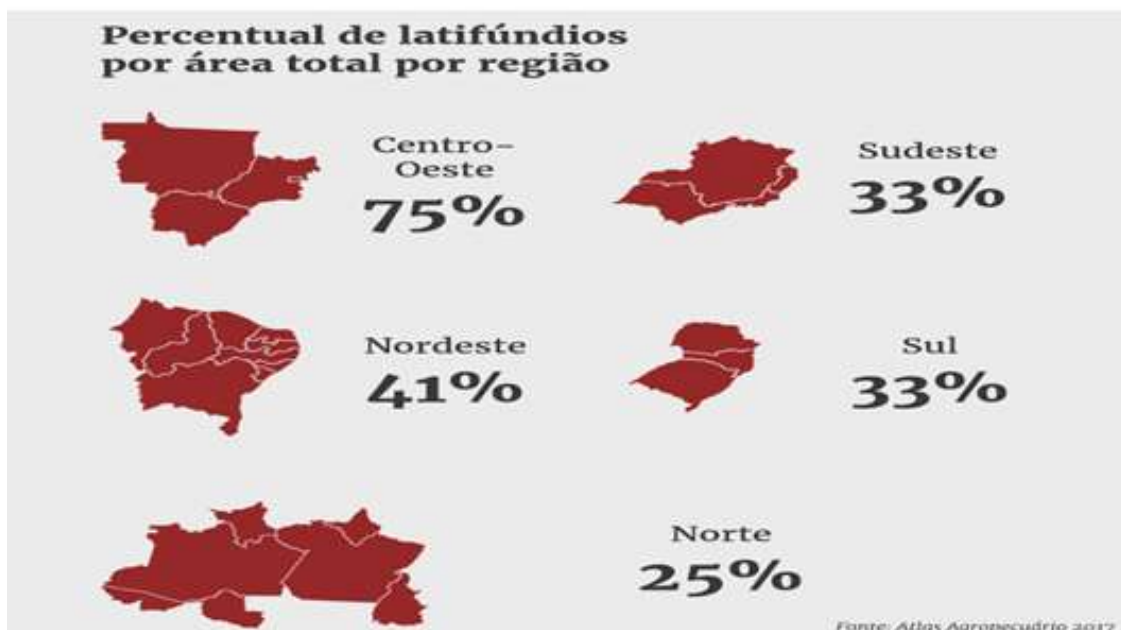
Les luttes du Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil (MST)

Le MST est un mouvement de résistance des travailleurs ruraux du pays contre la plus grande concentration de grandes propriétés dans le monde, le Brésil⁹. Depuis la colonisation portugaise, en passant par l'Empire, jusqu'à son expérience démocratique, la concentration

⁹ <https://mst.org.br/nossa-historia/inicio/> [consulté le 17/06/2020].

des terres persiste dans le pays, largement connu pour ses pratiques latifundistes¹⁰. L'histoire de la lutte et de l'occupation du MST a émergé dans toutes les régions géographiques de son territoire (Prado Jr., 1979 : 15 ; Fernandes, 2000 : 19). Selon la carte ci-dessous de l'Atlas agricole du pays¹¹, l'État du Mato Grosso do Sul est l'État de la région du Centre-Ouest dont 75 % des terres sont des *latifundios* en 2017. Sur l'ensemble du Brésil, les terres privées représentent 53 % du territoire, et sur ce total, 28 % sont des grandes propriétés. Les zones protégées, telles que les réserves indigènes, les *quilombos*¹² et leur environnement, n'occupent que 28 % de la superficie du pays¹³.

Pourcentage de latifundios par grandes régions (Brésil)



Source : [Atlas agricole](#), 2017

¹⁰ Ce concept exprime le système de contrôle privé (par les oligarchies locales et par diverses entreprises internationales) de la terre et de l'extraction de ressources naturelle pour l'exportation. Il est le principal responsable de la déforestation qui permet d'étendre les zones de plantation de soja et d'élever du bétail de manière intensive (voir les diverses prises de parole au niveau mondial et la présence de la figure de Raoni pour défendre l'Amazonie). Ce système presse l'expulsion des indiens de leurs terres par les *jagunços* – individus formant une milice spécialisée dans la « chasse » aux indiens et les assassinats, y compris des écologistes et autres défenseurs de la nature. On associe également au latifundisme la responsabilité de catastrophes naturelles (provoquées par la déforestation) et des effets sur le changement climatique.

¹¹ <http://www.imaflora.org/atlasagropecuario/> [consulté le 17/06/2020].

¹² Villages fortifiés fondés par des noirs marrons durant l'esclavage dont la population aujourd'hui témoigne d'une forte mobilisation politique. Pour plus d'informations sur le *quilombo*, voir l'article de Boyer (2010).

¹³ <https://deolhonosruralistas.com.br/2017/04/11/com-92-territorio-privado-ms-tem-maior-concentracao-de-terras-particulares-pais/> [consulté le 17/06/2020].

Les processus de résistance à la perte de propriété des familles de petits agriculteurs endettés et les tactiques d'occupation des *latifundios* improductifs sont venus forger le MST au milieu du XX^e siècle. L'histoire de l'occupation des terres, les meurtres, les liens avec les partis de gauche, la Théologie de la libération, ainsi que les conquêtes et la régularisation des zones de peuplement (*areas de assentamento*¹⁴) sont responsables de la transmission d'un apprentissage politique au mouvement et à la société dans son ensemble¹⁵.

Dans le cas spécifique du MST, il convient de noter que plusieurs études insistent sur la lutte pour la survie de la majorité pauvre de la population brésilienne (Fernandes, 2000 : 47 ; Krischke, 2001 : 128 ; Schappo, 2008 : 262-263 ; Tonetto, 2007 : 73). Parallèlement au mouvement, la participation des Communautés ecclésiales de base (CEB) et de la Commission pastorale des terres a été importante pour la formation réflexive différentielle, avec un rôle décisif contre les injustices du régime militaire au milieu des années 1970, qui fait partie d'une nouvelle manière de voir l'Église, avec des Théologiens de la Libération (Boff, 1977 : 15).

À la fin des années 80, 80 000 de ces communautés avaient été créées sur une période de 25 ans. Avec eux, les problèmes quotidiens des membres ont été examinés à la lumière de la Bible, ainsi que des alternatives pour des solutions pratiques, avec des agents pastoraux (prêtres, religieuses et laïcs formés), qui ont souvent identifié les travailleurs comme « peuple de Dieu », dans le langage de la lutte pour la survie (Fernandes, 2000 : 52).

À partir des années 1990, ce processus a commencé à décliner avec une papauté plus conservatrice, qui a cependant stimulé une série de changements qui se sont manifestés, sur le plan normatif, par la consolidation des institutions représentatives, notamment à la fin du régime militaire et la création de la constitution de 1988. Le principal changement est d'ordre motivationnel, visant à la valorisation d'une société moderne, qui suppose le dépassement de

¹⁴ Voir <http://www.incra.gov.br/pt/assentamentos.html> [consulté le 9/07/2020] ; il s'agit d'une forme de « re-colonisation » par un ensemble de petites unités agricoles indépendantes sur une exploitation délaissée par un grand propriétaire.

¹⁵ Bien que la discussion dans cette section de l'article se limite à l'analyse spécifique de la trajectoire du MST en tant que mouvement social, il est important de souligner qu'il fait partie d'un univers de luttes populaires qui écrit l'histoire du pays, de la lutte des captifs esclaves (depuis Zumbi dos Palmares), du peuple indigène dans la défense de ses terres contre les envahisseurs et celle des paysans pour la survie (Ligue des paysans de 1945, par exemple). Dans chacun d'eux, il y a une trajectoire d'apprentissage et de formation pratique-morale interne aux mouvements.

la domination oligarchique traditionnelle, et qui aurait été impossible sans l'impulsion réflexive de l'Église sur la nécessité d'affronter le *latifundio* et l'État. En ce sens, il est possible d'affirmer que les CEB ont joué un rôle dans la modernisation de l'église et de la société en motivant leurs participants à surmonter la sujétion traditionnelle, favorisant ainsi la recherche de nouvelles valeurs de participation, d'initiative, d'estime de soi et de respect mutuel (Krischke, 2001 : 130). En ce sens, le rôle de la réflexivité est déjà mis en évidence ici comme une action rationnelle ou une action de communication entre les participants du MST et les CEB qui s'unissent dans la résistance contre la violence de classe et l'appareil policier de contrôle étatique.

En tant qu'action de communication guidée par des normes et principes universels, la trajectoire du MST suppose une composante de l'apprentissage politique interne et externe au mouvement, du changement de compréhension de la valeur sacrée des terres à une valeur juridique, qui entre en vigueur avec la définition de la propriété dans la Constitution fédérale de 1988¹⁶ – qui est venue conférer la légitimité formelle des dépossédés au régime démocratique pour leur demande de terres. Les pratiques de territorialisation avec une organisation de base ont permis d'organiser des occupations dans toutes les régions du pays selon le principe de l'auto-limitation du mouvement en opposition aux structures de domination, passablement cruelles (attaques policières et criminalisation par les médias contre le mouvement qui s'étend).

¹⁶ Article 5.XXIII : « le bien remplira sa fonction sociale ».



Photo de la collection de Sebastião Salgado sur le [MST](#)



Photo de la collection de Sebastião Salgado sur le [MST](#)

Il convient de noter que la période 1980-2013, lorsque commence le processus de récession qui culmine avec le coup d'État parlementaire de 2016, est aussi un moment de démocratisation culturelle de la société brésilienne. Celle-ci se réalise en trois dimensions :

- 1) Les mobilisations politiques (action collective) visant à créer des références normatives (élections directes, droits politiques et sociaux) et menées par des secteurs représentant la classe moyenne éduquée, les professeurs d'université, les fonctionnaires... ;
- 2) La création d'associations de partis et d'affiliation à des partis politiques visant à participer aux élections municipales, étatiques et nationales ;
- 3) L'expérimentation de la gestion publique décentralisée et participative.

Ces « démonstrations de démocratie » ne se forgent pas nécessairement selon une logique rigide de conditions préalables hiérarchiques et linéaires sans lesquelles une modalité de participation politique ne pourrait se construire après une autre. L'apprentissage politique de la démocratie est ici marqué de manière progressive, dans une logique d'amélioration notable.

Enfin, comme dernière caractéristique de son histoire récente, le MST est devenu un mouvement de production agro-écologique en raison de trois facteurs interdépendants de démocratisation culturelle, selon les recherches recueillies :

- 1) les programmes gouvernementaux de sécurité alimentaire ;
- 2) l'éducation environnementale dans les *assentamentos* ;
- 3) le dialogue avec les écologistes autour du concept de développement durable, à commencer par *Eco 92*, avec la forte participation des agriculteurs et agricultrices¹⁷, des chercheurs, des enseignants et des techniciens du gouvernement. C'est un processus qui s'inscrit dans une trajectoire environnementale de plusieurs autres secteurs de la société brésilienne depuis la seconde moitié des années 1980.

¹⁷ Les femmes jouent un rôle particulier, voire majeur dans ce processus. D'abord parce que ce sont elles qui maintiennent le plus les traditions familiales, de la préparation des repas aux soins prodigués au bétail, de l'entretien des jardins potagers à l'usage médicinal des plantes ; aussi parce que nombre d'agriculteurs utilisant des pesticides ont souffert de cancers, laissant la femme seule à prendre en charge la maison et le travail agricole. Dans bien des cas, l'agro-écologie apparaît comme un moyen de préservation de la santé des familles.



Photo Sylvie Chiousse, MST et travail des femmes, 1990

Plus récemment, avec le gouvernement anti-écologique de Bolsonaro, les directives environnementales ont été négligées et le pays n'est plus considéré comme une puissance climatique. Bien que manquant encore de recul sur cette période en cours pour bénéficier de résultats de recherches probants, il apparaît que la tension due aux revers de politique et à la perte de droits conduit à une réorganisation réflexive de nouvelles formes de résistance, principalement avec le soutien de la presse internationale qui cherche à dénoncer les atrocités du gouvernement d'extrême droite actuel (Silliprandi, 2009 : 260-267 ; Schlchata, 2008 : 143-146 ; Barcellos, 2010 : 123 ; Alexandre, 2016b : 89 ; Alexandre, 2019).

Entre 2003 et 2013 – qui correspond à la présidence de Lula –, le MST, ainsi que l'ensemble de la population pauvre du pays, avaient bénéficié dans l'agenda gouvernemental d'une véritable politique de lutte contre la faim au Brésil, politique couronnée de réussite permettant la reconnaissance internationale des dispositifs en faveur de la sécurité alimentaire, responsable de la réduction de la situation de misère dans le pays. Le taux d'extrême pauvreté est alors passé de 8 % de la population à 4 % (Campello, Neri, 2013 : 17). Le MST n'a pas abandonné la lutte pour la réforme agraire mais l'a réélaboré et élargi en

programme d'insertion sur le marché comme pratique durable qui respecte la santé des travailleurs et des consommateurs.

En ce sens, il communique la lutte marxiste en d'autres termes, mettant au centre de son langage auprès des consommateurs de produits verts un nouveau concept de travail sur la nature. La conception de la nature comme seconde nature (transformée par le travail et dans le domaine temporel linéaire de la production industrielle) quitte la scène – symbole linguistique de communication de la liberté que la production de la terre donne aux travailleurs ruraux – pour laisser place à la conception d'une troisième représentation de la nature, également transformée par le travail, mais pensée à partir d'une conception beaucoup plus cyclique du temps dans la nature et dans le respect des générations présentes et futures.



Le nom de MST associé à la commercialisation des produits biologiques dénote également un remaniement réflexif et communicationnel de ses propres traditions de résistance à la domination de l'industrie de l'alimentation, avec ses propres magasins (dans les villes de São Paulo et [Porto Alegre](#) par exemple).

[Photo Maiara Rauber, Porto Alegre, mars 2020](#)

Cette forme de communication remodèle l'imaginaire social du mouvement avec l'idée de camps en bordure de route et de fermes occupées (à l'image des ZAD – Zones à défendre – en France).

L'emballage des produits MST contient des références à la production biologique comme preuve de cette fracture d'apprentissage politique.



[Produits MST](#)

C'est le résultat de l'interlocution avec le mouvement écologique et le changement de génération, puisque le mouvement existe depuis plus de 50 ans.



Copyright: [CienpiesDesign](#)

L'activisme environnemental mondial

L'activisme environnemental mondial conçoit l'action politique comme un moyen implacable d'action collective du type de désobéissance civile, une philosophie de la paix et un raffinement critique et proactif de l'activité scientifique qui vise à communiquer publiquement l'état actuel de la biosphère afin de la protéger et de nous protéger nous-mêmes (Hayes, Ollitrault, 2013 : 56-68 ; Journes, 1979 : 230-237). En se basant sur Habermas, on peut classer cet activisme comme une action communicative dramaturgique qui cherche la véracité comme référence au monde vécu, les attitudes de base sont expressives et guidées par la compréhension, avec des fonctions linguistiques auto-représentatives (Habermas, 2012 : 565, vol. 1).

Ses pratiques sont locales avec des répercussions mondiales, c'est le cas notamment du cyberactivisme depuis les années 2010 (Cardon, Grajon, 2013). Des luttes non violentes de Gandhi aux marches pour le climat autour du monde aujourd'hui, il est possible de penser cette action collective comme un acte réflexif de communication d'un nouveau cadre civilisateur en termes d'éco-centrisme, en opposition à l'anthropocentrisme (Eckersley, 1992 : 12). Son histoire est pleine de récits percutants contre les intérêts des puissants, les assassinats et les persécutions politiques des militants. C'est pourquoi, selon l'ONG Global Witness, les meurtres contre les écologistes sont si fréquents. La racine de cet activisme remonte au milieu du XX^e siècle, même si la sensibilité environnementale (Pereira, 2018) ou « l'éthos romantique-écologique » (Carvalho, 2001) en tant que problème résultant de l'urbanisation est déjà un thème réactif qui occupe les penseurs et les militants depuis le début du XVIII^e siècle. L'activisme environnemental mondial joue un rôle de plus en plus central dans la recherche des sciences environnementales critiques : ce type particulier d'activisme communique, par son action dramaturgique, l'ampleur des catastrophes environnementales qui affectent plus étroitement les groupes ethniques pauvres et vulnérables.



[Marche pour le climat le 21/08/2014 à Paris](#)

L'activisme environnemental mondial restructure également les pratiques de résistance au sein du système économique mondial, telles que les modalités de transition énergétique, qui représentent des expériences urgentes lancées par des militants du climat (Hopkins, Thomas, 2016).

Les grandes actions de désobéissance civile ou de judiciarisation des actions contre les entreprises polluantes – qui apparaissent dans l'histoire du mouvement comme emblématiques – servent de ligne de démarcation contre des « actions environnementales » promues par les mercenaires verts, y compris avec les ONG de façade (Alexandre, 1999 : 29-41).

Il convient de souligner que pour évaluer la réflexivité interne du mouvement, il faut observer sa capacité à générer de la solidarité et à promouvoir l'engagement des projets et modes de vie innovants que les militants diffusent dans la sphère publique. L'activisme environnemental mondial a cette capacité à structurer la communication dans la sphère publique sur différentes questions d'intérêt planétaire, la plupart du temps de manière dramaturgique, dans l'idée d'en favoriser la compréhension. Par ailleurs, l'action communicative écologique est un exercice d'influence discursive spécialisée qui revendique prestige et légitimité (Habermas, 1997 : 92-106, vol. 2 ; Cohen, 2003 : 2-4 ; Haas, 1992 : 1-35 ; Harris, 2018 : 123-142 ; Lebrun-Paré, 2018).

Depuis l'émergence des premiers groupes verts, l'activisme environnemental mondial a affiché un répertoire d'actions très riche. À titre d'exemples : dans les années 1970, il a commencé par la protection de la vie des espèces menacées (groupe Greenpeace). Dans les années 1980, la devise « penser globalement, agir localement » s'est répandue promouvant la culture de l'adhésion aux projets écologiques dans les villes. Dans les années 1990, la visibilité du groupe se poursuit avec la défense des forêts, la promotion continue de la lutte contre la déforestation et l'épuisement des ressources marines, avec l'extraordinaire convergence pour une conscience planétaire lors de la deuxième conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. *Eco 92*, qui s'est tenu à Rio de Janeiro, a été le plus grand rassemblement à ce jour de dirigeants et activistes mondiaux et religieux, créant un sentiment d'appartenance au monde de la vie en faveur de l'environnement mondial. Il entre dans le 21^e siècle avec, à l'agenda, le changement climatique et la diffusion des pratiques de transition énergétique, faisant, dans ce dernier cas, bouger un large éventail de producteurs et de services écologiques (Leis, 1984 : 39-60).

C'est une voie d'inclusion de thèmes et d'actions d'une grande pertinence sociale et politique. L'activisme environnemental mondial fonctionnerait en marge de la société, créant une rationalité environnementale. C'est la défense d'une société altermondialiste (mouvement pour la justice mondiale), non aliénée, anarchiste, végétalienne, de liberté de genre, pacifiste

et de valorisation des arts que les écologistes s'efforcent de promouvoir aujourd'hui contre les politiques ultralibérales (Acselrad, Mello, Bezerra, 2008 ; Inglehart, 1997).

Finalement, une des caractéristiques de l'activisme environnemental mondial est la promotion de l'interdisciplinarité, voire de l'intersectionnalité, permettant la rencontre réflexive entre des scientifiques de divers domaines de connaissances – des biologistes, anthropologues, naturalistes et physiciens aux religieux et adeptes des philosophies mystiques. Ces traits réflexifs en disent long aussi sur la saga civilisatrice en tant que processus d'apprentissage de l'adaptation humaine aux conditions de vie sur la planète. Cette saga se compose de récits de l'histoire de l'environnement, de diagnostics des impacts anthropiques causés par les entrées et sorties des systèmes sociaux. C'est un langage propulsé par des spécialistes qui créent des expressions renouvelées pour réfléchir autrement et de manière critique la relation entre la société et la nature et générer une influence dans la sphère publique mondiale : empreinte écologique, conscience environnementale, limites anthropiques, systèmes écologiques, écocités, systèmes de gestion, agro-écologie et agroforesterie, écodéveloppement, couloirs écologiques, dégradation de l'environnement, frontières planétaires, etc., formant peut-être le plus grand répertoire de réflexivité dans les relations sociales contemporaines¹⁸.

Conclusion

Cet article a mis en évidence la réflexivité de manière factuelle et empirique dans la pratique de la recherche en sociologie. Les contributions théoriques de Max Weber et Jürgen Habermas ont été soulignées pour montrer que les processus d'apprentissage social sont perceptibles et reconstructibles en eux-mêmes et dans la manière dont ils sont communiqués publiquement. Les deux exemples illustratifs ont permis de montrer la persistance des processus de réflexivité dans les actions des mouvements sociaux.

¹⁸ Une démonstration de cette capacité de réflexion peut être vue dans la production de données sur la relation entre la société et la nature du magazine le plus cité parmi les experts environnementaux : [Ecology and Society](#) [consulté le 20/06/2020].

Le MST est un exemple classique de mouvement social qui imprime une action communicative influente dans la sphère publique. Leurs actions d'occupation des terres sont des formes uniques de désobéissance civile : elles affirment une correspondance de la réflexivité publique à la domination juridico-rationnelle de l'État moderne, de sa légitimité face à la domination traditionnelle (propriétaires de terres, les *jagunços* et la police répressive de l'État). Ici, il est évident que l'occupation est l'un des signes vitaux de la capacité de l'acteur social wébérien en tant qu'être épistémique qui donne sens à son existence comme appartenant aux principes normatifs d'une société moderne. Dans ce processus, l'initiative des acteurs sociaux est une initiative puissante pour déconstruire la violence de classe, pour conférer un sentiment de ré-existence qui peut également être qualifié d'action communicative guidée par les principes constitutionnels du droit, dans le cas spécifique de la dénonciation de l'existence de terres improductives, permettant de garantir le droit de propriété pour la réforme agraire (Constitution fédérale de 1988, article 5, XXIII). Depuis les premières manifestations du MST, les occupations ont suivi le principe de la non-violence, avec des bilans de décès et des procédures légales de reprise de possession. Il est difficile de ne pas remarquer ici que nous sommes confrontés à un processus historique d'affirmation de l'esprit de liberté dans le monde, qui pourrait être raconté par un Kant ou un Rousseau : la personne désireuse de rompre avec les valeurs de la tradition et d'adopter un comportement ouvert de l'affirmation d'une juste liberté.

Dans les recherches sociales de ce type, on constate que les acteurs sociaux entreprennent leur vie quotidienne selon une organisation interne consciente basée sur des valeurs, faisant de la réalité empirique un exercice d'expérimentation incessante de la réflexivité (Weber, 2005 : 87-93). Les dilemmes et les raisons des malheurs, la disproportion de la division de la souffrance entre les humains (entre bonheur pour les uns et malheurs pour les autres) sont communiqués dans la lutte continue du MST pour le droit à la dignité humaine.

En ce qui concerne les actions dramaturgiques de l'activisme environnemental mondial, les recherches collectées ont souligné qu'elles ont construit un processus de réflexion autour de la question environnementale qui a établi un changement culturel au niveau normatif interne et externe aux nations. Cela vaut aussi pour les activistes individuels qui en viennent à comprendre la question environnementale comme moyen de protéger les populations les plus vulnérables, victimes du changement climatique, et ne plus seulement s'attacher à la nature

de manière isolée. Ce changement culturel a été rendu possible par une action de communication consensuelle autour d'*Eco 92* et de la Convention de Paris sur le climat de 2015, par exemple, dont les déclarations ont été continuellement retravaillées, avec des avancées et des impasses pour atteindre ses objectifs.

Aujourd'hui, en particulier, les records de terres brûlées en Amazonie révèlent une nouvelle tension : entre une culture anti-écologique et haineuse contre les minorités, de Trump à Bolsonaro (Alexandre *et al.*, 2020), d'une part, et, d'autre part, les pays prêts à agir selon le nouveau cadre réglementaire de la transition énergétique.

En ce sens, ce qui peut être ajouté comme contribution à l'avancement des études de réflexivité en sociologie des mouvements sociaux insiste sur le potentiel de résistance au domaine de la rationalité instrumentale dans l'économie capitaliste et l'État moderne. Les processus de lutte pour l'émancipation du MST et les processus de transparence publique promus par les militants écologistes mondiaux sont toujours communiqués comme des alternatives réflexives en eux-mêmes, dans le sens de la communication de pratiques sociales créatives. Qu'elles nous servent à nous sauver de la cage de fer du capitalisme, rappelant une expression réflexive de Max Weber, cela dépendra de la capacité à générer l'influence de l'action communicative dans la sphère publique.

Références bibliographiques

Acselrad H., Bezerra G.N., Mello A., 2008, *O que é justiça ambiental*, Rio de Janeiro, Garamond.

Alexandre A.F., 2019, « [Jair Bolsonaro : le dédain écologique](#) », *AOC*, 2/12/2019.

Alexandre A.F., 2016a, *Écologie politique au Brésil*, Paris, L'Harmattan.

Alexandre A.F., 2016b, *Democracia no Brasil. Entre experiências de emancipação e golpismo*, Florianópolis, EdUFSC.

Alexandre A.F., 1999, *A perda da radicalidade do movimento ambientalista brasileiro*, Blumenau/Florianópolis, EdFurb/Editora Ufsc.

- Alexandre A.F., Coelho J., Chiousse S., 2020, « [Survivre à Trump et Bolsonaro](#) : l'esprit de la distanciation sociale avec la Covid-19 », *Sphère d'influence*, 20 juin.
- Avritzer L., 1996, *A moralidade da democracia: ensaios em teoria habermasiana e teoria democrática*, Belo Horizonte, Editora Ufmg/ Editora Perspectiva.
- Austin J.L., 1970, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, coll. « Essais ».
- Barcellos S.B., 2010, [A formação do discurso da agroecologia no MST](#), Dissertação de mestrado, UFFRJ.
- Boff L., 1977, *Eclesiogênese: as comunidades eclesiais de base reinventam a Igreja*, Petrópolis, Vozes.
- Boudon R., Bourricaud F., 1993, *Dicionário crítico de sociologia*, São Paulo, Ática.
- Boyer V., 2010, « [Qu'est le Quilombo aujourd'hui devenu ?](#) De la catégorie coloniale au concept anthropologique », *Journal de la société des Américanistes*, n°96-2.
- Campello T., Neri M. C., 2013, [Programa Bolsa Família: uma década de inclusão e cidadania](#), Brasília, IPEA.
- Cardon D., Grajon F., 2013, *Médiactivistes*, Paris, SciencesPo.
- Carvalho I.C.M., 2001, *A invenção ecológica: narrativas e trajetórias da educação ambiental no Brasil*, Porto Alegre, Editora da Universidade Federal do Rio Grande do Sul.
- Cohen J., 2003, « [Sociedade civil e globalização](#): repensando categorias », *Revista Dados*, Instituto Universitário de Pesquisa do Rio de Janeiro, vol. 16, ano 3.
- Eckersley R., 1992, *Environmentalism and Political Theory: toward an ecocentric approach*, UCL Press.
- Fernandes B.M., 2000, *A formação do MST no Brasil*, Petrópolis, Vozes.
- Freund J., 1987, *Sociologia de Max Weber*, Rio de Janeiro, Forense.
- Journes C., 1979, « [Les idées politiques du mouvement écologique](#) », *Revue française de science politique*, 29 (2), p.230-254.

- Haas P., 1992, « [Epistemic communities and international policy coordination](#) », *International organization*, vol. 46, n°1, « Knowledge, power, and international policy coordination », p. 1-35.
- Habermas J., 2010, *Fundamentos linguísticos da sociologia*, Lisboa, Edições 70.
- Habermas J., 1984, *Mudança estrutural da esfera pública*, Rio de Janeiro, Tempo Brasileiro.
- Habermas J., 2012, *Teoria do agir comunicativo*, São Paulo, Martins Fontes, 2 vol.
- Harris P., 2008, « Science, international cooperations and global environmental politics », in Kütting G., Herman K., *Global environmental politics: concepts, theories and case studies*, New York, Taylor & Francis group.
- Hayes G., Ollitrault S., 2013, *La désobéissance civile*, Paris, SciencesPo.
- Hopkins R., Thomas M., 2016, *The essencial guide in doing transition*, Totnes, Transition network.
- Kalberg S., 2010, *Max Weber : uma introdução*, Rio de Janeiro, Zahar.
- Krischke P., 2001, *The learning of democracy in Latin America: social actors and cultural change*, New York, Nova Science.
- Inglehart R., 1997, *Modernization and postmodernization: cultural, economic and political change in 43 societies*, Princeton, Princeton university press.
- Lebrun-Paré F., 2018, [Articuler écologisme et émancipation](#) : la dimension critique et politique d'une initiative citoyenne de transition socio-écologique, mémoire présente comme exigence partielle de la Maîtrise en Sciences de l'Environnement, Université du Québec à Montréal.
- Leis H., 1984, « Rio-92: o ambientalismo nas relações internacionais », in Leis H. *O labirinto: ensaios sobre ambientalismo e globalização*, São Paulo/Blumenau, Gaia/Ed. Furb.
- Merquior J.G., 1991, *O liberalismo: antigo e moderno*, Rio de Janeiro, Nova Fronteira.
- Ogien A., Laugier S., 2014, *Le principe démocratie : enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte.
- Pereira E. M., 2018, « [Sensibilidade ecológica e ambientalismo: uma reflexão sobre as relações humanos-natureza](#) », *Sociologias*, Porto Alegre, ano 20, n°49, p. 338-366, set-dez.

- Prado JR. C., 1979, *A questão agrária no Brasil*, São Paulo, Brasiliense.
- Schappo S., 2008, [Josué de Castro por uma agricultura de sustentação](#), Tese de doutoramento, Campinas, UNICAMP.
- Schlchata M. H., 2008, [O MST e a questão ambiental: um cultura política em movimento](#), Dissertação de mestrado, Universidade Estadual do Oeste do Paraná – UNIEOSTE.
- Silliprandi E., 2009, [Mulheres e agroecologia: a construção de novos sujeitos políticos na agricultura familiar](#), Tese de doutorado, Brasília, UnB.
- Tonetto S. M., 2007, [Clamores da luta pela terra: igreja e trabalhadores na busca da transformação social](#), Tese de doutoramento, São Paulo, Universidade estadual paulista – UNESP.
- Voltaire, 1978, *Cartas inglesas*, São Paulo, Abril.
- Weber M., 1989, *Conceitos básicos de sociologia*, São Paulo, Editora Moraes.
- Weber M., 1987, [A ética protestante e o espírito do capitalismo](#), São Paulo, Pioneira Editora.
- Weber M., 1979, « A ciência como vocação », in Weber M., *Ensaio de Sociologia*, Rio de Janeiro, Guanabara.

Réflexivité théologique dans l'herméneutique de Gadamer

Jacob Cléophas Defo Nzikou

Jacob Cléophas Defo Nzikou est doctorant à l'université de Dschang au Cameroun.

Disons-le d'emblée. « Le problème de la compréhension de soi » (Gadamer, 1995), qui trouve une expression plus significative et plus authentique dans une quête de salut, permet à Hans-Georg Gadamer¹ de mettre en exergue, sous un sol philosophique, l'aspect herméneutique qui s'y trouve manifestement.

La dissidence méthodologique pourrait s'expliquer par la résurgence d'une conviction personnelle qui s'impose au cours de la recherche et se présente comme nouveau chemin. Cette expérience singulière ne s'impose que si le chercheur décide de faire fi d'une distanciation aliénante, c'est-à-dire qu'il fasse preuve d'une résistance à une volonté d'objectivation qui implique une négation de son appartenance à la réalité historique qu'il érige en objet. Gadamer ne fit pas exception lorsqu'il s'engagea dans une révolution de l'herméneutique, conçue comme courant philosophique autonome (Grondin, 1993 : XIV ; Greisch, 2002 : 68-69). De fait, le plus grand effort d'autonomisation de la pratique philosophique, dès la Renaissance, s'est voulu être une réelle séparation entre elle et la théologie. Car, au cours du Moyen-âge, la philosophie était conçue comme servante de la théologie (*philosophia ancilla theologiæ*) (Thomas D'Aquin). Or, Gadamer fait prévaloir leur conjonction sur leur disjonction quand il questionne à nouveau cette scission sur le sol pratique de l'herméneutique philosophique en sollicitant le modèle théorique théologique

¹ Hans-Georg Gadamer est né le 11 février 1900 à Marbourg. Toute sa pensée gravite autour de l'œuvre parue en 1960 : *Vérité et méthode*. Il s'érige contre le présupposé selon lequel la science serait le point de départ de la réflexion philosophique, en particulier, ou des sciences humaines, en général. D'où sa critique de l'hégémonie méthodologique des sciences de la nature sur le sol des sciences humaines et du paradigme épistémologique. L'un des motifs essentiels de son herméneutique philosophique qui prend pour modèle l'herméneutique théologique, partira de l'historicité de la compréhension qui traduit la réflexivité dans la recherche. Réflexivité qui ne sera pas que théorique chez l'auteur, mais aussi pratique.

comme paradigmatique, en particulier pour cette pratique philosophique, et en général pour les sciences humaines en crise de fondement, notamment après la critique du modèle explicatif comme adéquate pour les sciences humaines (Dilthey, 1947). Cette percée heuristique pourrait se traduire par le fait d'une réflexivité théologique sous l'intermédiation de ce qu'il dit être le problème fondamental de l'herméneutique : l'application.



[Hans-Georg Gadamer](#)

Si Gadamer reconnaît en l'herméneutique théologique un modèle de l'herméneutique philosophique, c'est qu'elle est plus adéquate pour exprimer la réalité d'une herméneutique historique. Ce qui nous préoccupe ici, c'est de comprendre le phénomène de cette immixtion de la théologie quand on sait qu'elle n'aurait pas été envisagée, eu égard aux problèmes de compatibilité d'ordre théorique et méthodologique qui ont poussé à conclure « qu'il existe entre les deux herméneutiques une relation complexe d'inclusion mutuelle » (Ricoeur, 1986 : 119).

Alors que tout porte à croire qu'il y a un Rubicon à ne pas traverser entre théologie et philosophie, nous assistons chez cet auteur à un remarquable détour par le théologique. Mais toute la question est de savoir d'où lui vient l'idée d'un tel biais ? Pour nous, elle est l'effet d'une réflexivité. Ce que nous souhaitons faire dans le cours de cet article, c'est de montrer comment le fait pour Gadamer d'en venir à faire de l'herméneutique théologique l'un des modèles de l'herméneutique philosophique, au détriment des exigences de celle-ci, est tributaire d'une réflexivité théologique. Pour cela, nous comptons articuler notre propos en trois moments. Dans un premier temps, nous voulons établir la proximité sociale et physique

de Gadamer à la théologie, à l'effet d'illustrer les processus de construction de son point de vue sur l'herméneutique. Ceci nous amènera à démontrer la réflexivité théologique qui y gît. Ce qui nous conduira finalement à poser la question du biais épistémologique que suscite ici cette entreprise herméneutique par une insistance sur la scientificité en jeu.

Ouverture au fait religieux et aux structures théologiques de la pensée

La proximité sociale et physique de Gadamer à la théologie a été déterminante dans le processus de construction de son point de vue de l'herméneutique philosophique. Bien que cette proximité ne soit pas le fait direct d'un rapport partisan, nous voulons d'abord, ici, établir les sources qui nous font dire qu'il y a une réflexivité théologique dans l'herméneutique philosophique. Nous nous référerons aux rapports qu'il eut avec le protestantisme piétiste et avec des théories de théologiens et philosophes reconnues comme ayant été élaborées suivant une « disposition religieuse ».

Sans être exhaustif, nous mettons ici en exergue quatre réflexions qui font amplement témoignages, sous des thèmes variés, de la factualité d'une articulation de la pensée gadamérienne avec la théologie. Au-delà de ces occurrences révélatrices, nous citerons textuellement Gadamer dans ces écrits (Gadamer, 1977 ; 1980 ; 1991 ; 1995 ; 1996). Nous nommons en premier celle de Jean Grondin, biographe de Gadamer et l'un des spécialistes de sa pensée. Elle traite de la relation distante de Gadamer avec la théologie (Grondin, 2003 : 113), ce qui peut nous sembler, à première vue, paradoxal, au regard de notre sujet. En effet, Grondin voudrait tout simplement aviser du fait que Gadamer, loin d'être théologien, est philosophe. Mais le fait pour lui d'être philosophe n'exclut pas le fait d'une réflexivité proprement théologique dans sa façon de philosopher et qui nous importe ici. C'est d'ailleurs le fait inéluctable d'une telle réflexivité qui, manifestement, aura été le motif d'une précision grondienne du sens de l'argumentation gadamérienne à l'effet de dissuader de toute tentative de minimalisation de la portée essentiellement philosophique de l'œuvre de Gadamer. Aussi, à la suite de Camilleri (2009 : 182), nous signalons que les études qui suivent ne visent pas une minimisation. Elles visent à montrer que le lien social et physique de Gadamer à la théologie aurait impactée considérablement le déploiement théorique de son herméneutique philosophique. Aussi, Camilleri, auteur de la deuxième réflexion qui traduit cette réflexivité, se focalise sur les sources de son herméneutique de la tradition pour attirer l'attention sur

l'héritage reçu de la théologie qui se traduit par une « certaine compréhension théologico-religieuse chrétienne de la tradition » (Camilleri, 2009 : 182). La troisième réflexion qui est celle de Dany Rodier (2012) qui, implicitement, serait une affirmation d'une réflexivité théologique, trouve sa motivation dans la volonté de contredire une lecture que partagent Thomas Ommen (1984) et Philippe Eberhard (2004) « qui insiste sur la discontinuité de l'herméneutique théologique de Gadamer avec sa propre œuvre philosophique ». Pour cela, il s'est proposé de « dégager les grands axes de la conception gadamérienne de l'herméneutique théologique », en soutenant la thèse de leur foncière cohérence. Ces trois réflexions, qui s'étendent sur une décennie de notre contemporanéité, se greffent à une autre qui survint juste après la première décennie de la parution de *Vérité et méthode* (Gadamer, 1996). Il s'agit de celle de Michel Renaud : « Réflexions théologiques sur l'herméneutique de Gadamer » (Renaud, 1972). Renaud, conscient que « l'intention de Gadamer n'est pas de constituer une enquête théologique », utilise la théorie gadamérienne pour éclairer les énoncés de la théologie qu'il ne trouve pas étrangers à son champ d'investigation. Ces réflexions visent donc à « préciser la portée des analyses et des conclusions de Gadamer pour l'herméneutique théologique ».

De ces témoignages qui évacuent l'idée d'une simple conjecture quant au lien substantiel de cette pensée proprement philosophique avec la théologie, nous précisons qu'il ne s'agit, non plus d'un épiphénomène, mais bien plus de l'effet d'une proximité de son auteur à la théologie qui aurait influencée réflexivement son point de vue. De fait, en nous intéressant à la vie sociale de Gadamer, nous nous rendons compte qu'il y eut deux moments assez féconds qui permettent de justifier la raison d'être d'une réflexivité. Premièrement, nous constatons que, dès son enfance, il eut un lien avec le protestantisme. À ce sujet, Camilleri fait remarquer que

« Étrangement, le philosophe a entretenu avec celui-ci un dialogue plein d'ambiguïté, très similaire à celui qui a relié Heidegger à son catholicisme d'origine. C'est de sa mère [...], que Gadamer hérite son protestantisme, et pas n'importe lequel [le piétisme] » (Camilleri, 2009 : 183).

Alors que Grondin insiste, en étroite cohérence avec sa préoccupation que nous avons ci-dessus élucidée, sur le fait que Gadamer « n'a pas vraiment reçu une éducation profondément religieuse » (Grondin, 2003 : 114), Camilleri pense que le lien au piétisme que reconnaît bel et bien Grondin est :

« [...] une information que l'on aurait tort de prendre à la légère, car le piétisme, il faut le rappeler, est un courant protestant qui a eu un impact important sur des philosophes antérieurs, au premier rang desquels Kant, mais aussi Schelling, Hegel et même Heidegger » (Camilleri, 2009 : 184).

Mais nous tenons à préciser qu'il ne s'agit ici, chez Gadamer, que d'une ouverture au fait religieux et non d'un engagement fidéiste (Grondin 2003 : 115) – bien qu'il s'intéresse aux catégories fidéistes, en l'occurrence le rapport vérité/révélation. Cette ouverture ne l'aurait pas laissé indifférent, car on note une réflexivité de celle-ci dans sa pensée. Il est donc tout à fait compréhensif que ne faisant pas une lecture de la réflexivité, nos deux essayistes s'affrontent sur des questions de bienséance.

Deuxièmement, le sens de cette proximité à la théologie fait davantage sens quand on scrute la fréquentation gadamérienne des structures théologiques de la pensée. En effet, Gadamer a eu à fréquenter des structures théologiques de la pensée des philosophes et théologiens dont la créativité philosophico-religieuse se déploie selon une « disposition religieuse ». Il s'agit, théoriquement, d'Augustin et Kierkegaard, et, physiquement, de Heidegger et Bultmann. Principalement, en ce qui concerne Bultmann, Grondin signale que Gadamer s'est voulu très discret. Pourtant, il s'agit, pour notre part, d'une fréquentation assez significative, car Bultmann a ici la réputation d'être un théologien qui fut à la fois très proche de Gadamer et de Heidegger et qui, de surcroît, eut à organiser des rencontres auxquelles Gadamer a assisté pendant ses années de Marbourg (Camilleri, 2009 : 186-187).

Une telle proximité a laissé transparaître une forte ascendance de la pensée herméneutique de Bultmann sur Gadamer. La pensée herméneutique gadamérienne, telle que nous le montrerons ci-dessous, est fortement et très profondément imprégnée et médiatisée par la pensée théologico-religieuse. C'est pourquoi, bien qu'elle voudrait s'enraciner dans l'expérience artistique comme socle de la nouvelle expérience de vérité dont elle fait montre, elle ne put se dégager de la gangue théologique. Aussi, Grondin n'hésite pas à dire :

« Certes, il fut sans l'ombre d'un doute conscient de l'importance et de la grandeur ineffable de la foi religieuse, mais il parvint à cette conscience à travers l'expérience évocatrice de la poésie et de l'œuvre d'art. À travers la poésie, à travers les transformations qu'elle provoque en nous, nous faisons une expérience de la vérité qui va bien au-delà de la portée de la science méthodique. Mais cette expérience n'était pas pour lui spécifiquement religieuse ou théologique, elle était artistique. Gadamer décrit

cependant cette expérience (artistique) dans des termes marqués religieusement, comme ceux de "transformation" (*Verwandlung*), de rencontre (*Begegnung*), d'événement (*Geschehen*), etc., sans toutefois jamais insister vraiment sur cet implicite qu'ils portent en eux » (Grondin, 2003 : 114-115).

Grondin note bien que « Gadamer décrit cependant cette expérience (artistique) dans des termes *marqués religieusement* ». Ce qui traduit effectivement une réflexivité théologique. En outre, il exprime davantage ce phénomène en parlant d'un « *implicite* qu'ils portent en eux ». Il s'agit en réalité d'une description d'un point de vue subjectif qui s'exprime, délibérément en ce qui concerne Gadamer, dans la production du savoir. Aussi, convient-il de s'intéresser ici à sa recherche scientifique pour souligner cette pratique réflexive.

Réflexivité théologique dans l'herméneutique philosophique

Le rapport de Gadamer à la théologie n'a pas été discret. Il existe des traces assez remarquables de celui-ci dans la façon dont il pense son herméneutique philosophique. En effet, comprise chez lui comme « la théorie de cette expérience effective qu'est la pensée² » ou, par extension, comme « l'expérience humaine du monde elle-même » (Gadamer, 1999 : 43), il assigne à l'herméneutique une tâche pratique qu'il consacre par le concept théologique d'application. À cet effet, il précise dans une note, à la préface de *Vérité et méthode* (édition de 1976), que :

« L'application (*applicatio, Anwendung*) est un concept de provenance piétiste, selon lequel l'interprète s'implique lui-même personnellement dans le processus interprétatif, de même que le lecteur pieux de la Bible considère que celle-ci s'adresse à lui en particulier ».

En outre, lorsqu'il se livre à l'historiographie de l'herméneutique, il n'hésite pas à préciser que son modèle propre est la théologie. Il écrit :

« C'est justement dans les domaines où il faut comprendre et expliciter des textes difficiles que s'est aussi initialement développée la réflexion sur l'essence d'un tel faire,

² Précision que l'on retrouve dans la traduction partielle de *Vérité et méthode*, 1976, p. 10.

et qu'est né quelque chose comme *une herméneutique au sens qui est le nôtre*. Et cela avant tout dans le domaine de la théologie » (Gadamer, 1995 : 237).

Or, de façon générale,

« L'herméneutique est l'art de comprendre et d'interpréter. Elle porte en premier lieu sur les textes et les discours dont le sens n'est pas immédiatement obvie. Elle vise à reconstruire et élabore à cette fin un ensemble de procédures. Elle est ainsi une méthode de lecture visant à établir une compréhension fondée. [...] elle formule et met en œuvre des règles pour déterminer un sens plausible » (Berner, Thouard, 2008 : 11).

Mais Gadamer se serait désolidarisé de cette vision objectivante de l'herméneutique en tant qu'entreprise excluant la subjectivité³ comme lieu d'anticipation du sens (Gadamer, 1996 : 410). À ses dépens, Gadamer recourt à une expérience subjective très explicite dans sa démarche herméneutique. Le sens que l'on comprend au cours de l'acte herméneutique ne s'acquiert pas par la voie d'une méthode qui y mène, et donc que l'on pourrait remonter et répéter à dessein. Le sens se donne à l'interprète de façon événementielle.

« Du point de vue de l'interprète, l'événement signifie que ce n'est pas comme sujet connaissant qu'il se met à la recherche de son objet, que ce n'est pas grâce à des ressources de méthode qu'il "parvient à arracher" ce qui est véritablement signifié et ce qu'il en était véritablement, en dépit de la gêne et du brouillage légers dus à ses préjugés propres », (Gadamer, 1996 : 486-487).

Pour Gadamer, le sens est un sens essentiellement subjectif, c'est-à-dire, un sens qui émane de la relation de l'interprète à la chose. Ce qui traduit ici une transposition du phénomène herméneutique de la religion du vécu subjectif où il est question, dans l'acte interprétatif, de se référer à sa propre vie. Raison pour laquelle on y perçoit une expérience extra-méthodique, car il n'est pas question d'un simple constat de faits, mais aussi et surtout d'une valeur proposée.

³ Il est à noter que chez Gadamer l'implication de la subjectivité ne signifie pas une dictature de celle-ci. Elle s'implique en se pliant à ce que lui impose objectivement l'œuvre. Le sujet se trouve ici engagé dans un dialogue avec le texte. Dialogue à l'issue duquel il sort toujours transformé. C'est la raison pour laquelle Gadamer dans sa réhabilitation des préjugés reconnaît qu'il peut avoir des préjugés légitimes et des préjugés illégitimes. Gadamer affirme que « les idées propres à l'interprète participent toujours, elles aussi et dès le début, au réveil du sens du texte. » (Gadamer, 1996 : 410).

En effet, la compréhension du message évangélique ne trouve son effectivité que si le chrétien le conçoit comme une adresse particulière. Ce phénomène particulier de la compréhension est lié au caractère kérygmatisé du texte biblique, c'est-à-dire, le fait pour elle d'être d'abord et avant tout l'annonce d'un message au lecteur (Gadamer, 1977 : 390) de qui l'on attend une réponse. Dans le cas d'espèce, la réponse n'a de sens que si elle est positive, c'est-à-dire qu'elle suscite une interpellation particulière. L'expérience herméneutique gadamérienne se fonde exclusivement sur cette vision. Si l'on s'en tient à sa ferme volonté d'extirper les sciences humaines de la gangue méthodologique des sciences positivistes, on pourra comprendre que cette implication vise à rendre au sujet herméneute son autonomie et son droit à l'auto-critique en face des vérités constituées ou de nouvelles valeurs qui s'offrent à lui en situation herméneutique ou lors du comprendre. Gadamer sauvegarde par-là son expérience théologique dans ses investigations philosophiques en préconisant rationnellement une adhésion dogmatique aux vérités transmises tel qu'en contexte religieux, à l'effet de les relativiser et de les contextualiser dans l'espace et le temps. À cet effet, Gadamer n'aura pas été furtif, car si l'on s'en tient à ses analyses au sujet du statut de l'Écriture, il le conçoit comme un « texte éminent » (Gadamer, 1991), c'est-à-dire un texte distingué entre tous. Ce qui fait cette distinction, c'est le fait qu'un tel texte ait une autonomie complète par rapport à sa situation d'origine (Gadamer, 1991). De là, Gadamer infère sur la nature même de ce qu'est un texte. En principe, nous explique Gadamer,

« Chaque discours fixé est un texte. Mais il y a un sens éminent du texte, lequel caractérise une sorte d'écrit qui possède une excellence spéciale par la stabilité interne de sa "structure" et qui correspond au sens originnaire du vocable "texte". Le "texte" est quelque chose qui est fixé et stabilisé en lui-même, à l'image du textile, du tissu. Ce qui veut dire que le texte est organisé de telle manière que toutes les parties du discours sont liées entre elles et fixées sous une forme définitive, interchangeable et normative », (Gadamer, 1977 : 385-386).

Gadamer voudrait faire remarquer que ce qui est fixé – le texte – au-delà de son autonomie, porte un message exclusif. En plus, le texte éminent est « amené à parler en sa qualité propre » (Gadamer, 1991 : 299) ; il se soutient lui-même, c'est-à-dire qu'il a un sens propre. C'est ce sens qui lui appartient en propre que l'interprète ou tout lecteur qui veut comprendre s'approprie en ayant la pleine conscience que le message s'adresse à lui. Ceci parce que ce

qu'il y a de propre au texte éminent, c'est qu'il n'est pas adressé à aucun destinataire en particulier, mais bien à tout lecteur (Gadamer, 1980 : 90). C'est pourquoi Gadamer considère que le texte éminent est celui « que nous visons comme tel, si bien que nous renvoyons au fait que "c'est écrit" (*es geschrieben steht*) » (Gadamer, 1991 : 295-296). L'éminence ici est spécifiquement due au fait que le texte en question est une proposition. Ce qu'une proposition suggère est à l'attention du lecteur. Ce qui implique un engagement. Ainsi, nous pouvons nous rendre compte qu'il n'y a pas que dans la sphère religieuse qu'on pourrait avoir de tels textes... dans le cadre juridique aussi où le phénomène d'application du sens s'impose. À partir de cette progression, Gadamer invite à une conformité de l'herméneutique historique. Ce qui veut dire que le principe d'application proprement théologique trouve ici sa généralisation. Il écrit :

« Nous sommes [...] capables de nous ouvrir à l'exigence supérieur d'un texte et de correspondre dans notre compréhension à la signification dans laquelle elle s'adresse à nous. [...] L'interprétation de ce que veut la loi ou celle de la promesse divine, est manifestement une forme non de domination mais de service. C'est au service de ce qui s'impose que se trouvent ces interprétations qui incluent une application. Notre thèse est donc que l'herméneutique historique a, elle aussi, à accomplir un travail d'application, car elle est, elle aussi, au service de la mise en valeur du sens, en comblant expressément et consciemment la distance temporelle qui sépare l'interprète du texte, de même qu'en surmontant l'aliénation de sens (*Sinnentfremdung*) survenue au texte », (Gadamer, 1996 : 333).

Toutefois, l'on pourrait se demander si tout texte historique est un texte éminent. Gadamer prend le soin de préciser, fort de cette réflexivité théologique qui l'habite, qu'il s'agit d'un type de texte précis, les textes dits « classiques » ; c'est-à-dire des textes qui tiennent leur éminence du fait de leur capacité à transcender leur contexte d'origine. Il parvint, par-là, à une intelligence du principe de la transmission que porte ce concept de « classique ». Pour lui, le classique :

« [...] désigne non pas une qualité assignable à des phénomènes historiques déterminés, mais une excellence de l'être-historique même, le privilège historique de la conservation (*Bewahrung*) qui, à la faveur d'une confirmation (*Bewährung*) sans cesse renouvelée, donne l'être à une vérité (*ein Wahres*) » (Gadamer, 1996 : 308).

Gadamer met particulièrement en exergue l'élément normatif contenu dans ce concept de « classique ». Analyse foncièrement tributaire à une réflexivité théologique, si tant est que le texte biblique soit normatif.

En vérité, la description de l'objet de l'herméneutique philosophique, le texte classique, correspond bien à celle du texte biblique. Le sens du message de celui-ci se présente comme un sens que tout interprète ou lecteur se doit de s'approprier dans la pleine conscience que la vérité de son message s'adresse à lui en propre. Gadamer applique donc les prérogatives du texte religieux à tout texte historique. De là, l'acte herméneutique s'appliquant à ces textes distingués entre tous, est aussi un acte par lequel le sujet comprend du texte cette vérité.

Or, la tendance a toujours voulu réduire le concept de « classique » à celui du style, d'un style propre. Oubliant ainsi que le « classique » a aussi valeur de modèle. C'est en réalité un concept normatif, mais qui, selon Gadamer, a perdu sa légitimité scientifique. Celle-ci aurait été travestie par la compréhension que la conscience historique a d'elle-même. Celle de vouloir que « la raison historique devenue souveraine finisse par dissoudre la signification normative du passé » (Gadamer, 1996 : 307). Ce qui supposerait, d'un, que le passé ne peut et ne doit être objet de quête pour le présent et, de deux, que sa vérité ne saurait avoir une signification existentielle essentielle pour l'interprète. Ce qui est sans doute inconcevable, mais qui pourtant est le vœu pieux de la conscience historique⁴. Il faut le dire, pour Gadamer, il n'est pas question de souscrire à la thèse de l'historicisme selon laquelle toute manifestation particulière doit se comprendre à partir du contexte de son époque. Parce que cela suppose une neutralité axiologique. Même si on peut admettre que l'on ne devrait s'abstenir d'appliquer à des époques ou des cultures étrangères les étalons de notre propre temps, la posture radicale de l'historicisme suppose que l'on renonce aux valeurs historiques, si tant est qu'il faudrait faire abstraction de soi dans le processus de compréhension. Or, le sujet lui-même est un être historiquement déterminé : « "être historique" signifie ne jamais pouvoir se résoudre en savoir de soi-même (*Sichwissen*) » (Gadamer, 1996 : 324). Aussi, pouvons-nous comprendre la critique popperienne de l'historicisme centrée sur le fait d'un accroissement de la connaissance au cours de l'histoire humaine (Popper, 1957⁵).

⁴ « Nous entendons par conscience historique le privilège de l'homme moderne : celui d'avoir pleinement conscience de l'historicité de tout présent et de la relativité de toutes les opinions » (Gadamer : 23).

⁵ Mais alors que Popper se situe dans une dimension mélioriste où le passé n'est pas une source ni pour le présent ni pour le futur (le futur n'étant qu'une possibilité déterminée par les choix mélioriste), Gadamer va plus loin en

Toutefois, la conscience historique voudrait, en effet que toute signification reconnue dans un fait passé soit relativement maintenue comme n'ayant sens que dans ce passé. Ainsi, l'élément normatif que la raison historique parvient à mettre en exergue, ne saurait être prise en compte dans un présent. Car, ce serait faire intégrer, selon les objectivistes positivistes, la subjectivité dans la démarche. Ce qui s'en suit logiquement, c'est que le « classique » n'aura plus lieu d'être. Il ne sera plus « classique » dans le sens de quelque chose « qui mérite d'être imité », comme cela est précisé dans le Grand Robert. Pourtant, ça devrait être le cas. Il serait absurde qu'à la découverte d'une telle vérité, à travers un acte herméneutique, de l'ignorer. De se dire : ça ne me concerne pas. En tout cas, c'est cette absurdité que Gadamer remet en question en se laissant pénétrer par l'intelligence théologique qui voudrait que la vérité qui s'impose soit absolument imitée.

Cette réflexivité théologique qui se trouve ici sensée, témoigne du fait que le sujet herméneute ne comprend que réflexivement. C'est ce que fait d'ailleurs Gadamer. Il critique la conscience historique aliénante en laissant libre cours à l'intelligence théologique dont il s'est prémuni. De là, il peut légitimer cette réflexivité en fondant, de façon générale, tout acte de comprendre dans le saisir d'une valeur partagée dans l'espace et dans le temps. C'est donc l'existence d'un sens classique qui donne une valeur à tout acte herméneutique. Cela donne inéluctablement lieu à un jugement subjectif. Or, note Gadamer,

« La pensée historique voulait faire croire que le jugement de valeur qui distingue une chose comme "classique" serait vraiment annulé par la réflexion historique et sa critique de toutes les conceptions téléologiques du cours de l'histoire, mais il n'en est nullement ainsi. Le jugement de valeur impliqué dans le concept de "classique" gagne au contraire à une telle critique une légitimation nouvelle, sa véritable légitimation : est classique tout ce qui tient face à la critique historique, parce que sa force, qui historiquement oblige, celle de son autorité qui se transmet et se conserve, devance toute réflexion historique et s'y maintient », (Gadamer, 1996 : 308-309).

On comprend donc, en général, que loin d'être une entrave à l'objectivité, il y a une valeur positive à la mobilité historique du sujet d'étude des sciences humaines. Ici il y a un rapport

concevant le passé comme une source de valeur. Il prône un dialogue entre le passé et le présent : « L'horizon du présent ne se forme donc absolument pas sans le passé. Il n'y a pas plus d'horizon du présent qui puisse exister à part qu'il n'y a d'horizons historiques que l'on devrait conquérir. La compréhension consiste au contraire dans le processus de fusion de ces horizons soi-disant indépendants l'un de l'autre » (Gadamer, 1996 : 328).

étroit et indéniable entre faits et valeurs (Cf. Strauss, 1954). Gadamer, qui le conçoit, adopte une attitude performative. C'est pourquoi, les propos de Gadamer qui sont tout à fait philosophiques sont intimement mêlés à des considérations théologiques et spirituelles. Il y a chez Gadamer une liaison entre l'interprétation des vécus à celle des textes. C'est ce qui régit son principe d'application : « comprendre c'est toujours appliquer », (Gadamer, 1996 : 331).

Ainsi, les différentes relations qui témoignent de la réflexivité théologique de l'herméneutique philosophique gadamérienne gravitent autour de l'intérêt qu'il voudrait accorder au rapport dialogique sujet/objet. Il y a, à la vérité, une immixtion forte du sujet dans son rapport à l'objet chez l'auteur et dans les considérations de sa propre théorie qui nous sert, ici, en même temps, de balise. Cependant, tout porte à croire qu'on serait en plein déni du processus scientifique.

Scientificité de cette réflexivité théologique

Le fait pour Gadamer de militer particulièrement pour l'application de ce qui est compris, le contraint à une posture radicale qui ne sied pas aux attributions philosophiques. Il fait de l'application qu'il hérite de la théologie *l'alpha* et *l'oméga* de la compréhension. Une telle conception le convie à prôner une attitude dogmatique pendant et après l'acte de comprendre. Ce qui serait polémique s'il s'agit bien d'une herméneutique philosophique ou du moins d'une entreprise philosophique. Il est justement question avec Gadamer de se soumettre à l'efficace de l'histoire et de l'appliquer. La raison étant que c'est nous qui appartenons à l'histoire, à son travail ; c'est aussi notre histoire dans la mesure où elle est toujours appropriée, lue, reçue, comprise par le présent et en vertu de ses propres possibilités d'éveil.

Cependant, ne devons-nous pas faire attention au jeu d'intérêt qui se trame au cours de l'histoire et du caractère idéologique que pourrait contenir ce qui est transmis ? Ceci dans un souci d'avoir un minimum d'éthique de la transmission. Il est vrai que le but de l'herméneutique se résume en la compréhension du sens ; mais elle devrait prendre en compte le fait que :

« [...] l'histoire agit souvent de façon déformante, ou recouvrante, en sorte que des possibilités d'interprétation qui bloquent l'accès à la chose, ou même aux sources, peuvent finir par s'imposer et "faire autorité" », (Grondin, 1993 : 170).

Et même :

« Si Gadamer insiste sur ce que la tradition peut avoir de découvrent, et à bon droit, il n'a peut-être pas assez souligné ce qu'elle pouvait avoir de recouvrant et parfois de répressif », (Grondin, 2006 : 56-57).

Ainsi, le déterminisme historique mise en valeur par Gadamer est inéluctablement dû au retour à la question de l'application comme centre du problème herméneutique. Ce qui fait de la réflexivité théologique, ici manifeste un acte conscient. Un tel retour à l'application réduit toute possibilité d'introduire une instance critique quelconque dans une conscience d'appartenance expressément définie par le refus de la distanciation. À la vérité, nous reconnaissons la pertinence et l'inéluctabilité de l'appartenance constitutive de toute compréhension que Gadamer défend de façon performative. Puisqu'il est avéré que :

« [...] tout savoir objectivant sur notre position dans la société, dans une classe sociale, dans une tradition culturelle, dans une histoire, est précédé par une relation d'"appartenance" que nous ne pouvons jamais entièrement réfléchir », (Ricœur, 1986 : 328).

Mais, bien que la réflexivité théologique traduise ici le fait d'un manque de rigueur philosophique dans le double sens d'une influence d'expérience subjective et du souci d'approche, il serait remarquable de noter qu'on aboutit à une réhabilitation indéniable du savoir pratique qui :

« [...] fraye la voie à une nouvelle anthropologie, qui réconcilie d'une manière nouvelle l'esprit de l'homme, en sa finitude, avec l'infinité divine », (Gadamer, 1996 : 452).

Ce qui témoigne de la complexité d'approche du réel, comme le fait si bien remarquer Edgar Morin (2005), et du fait que la possibilité qu'il y ait réflexivité traduit un point de convergence entre l'élément subjectif et l'objet sujet à l'objectivation. Le fait est que c'est la philosophie qui a plus de moyens que la théologie de pouvoir concrétiser l'élément théologique qui se présente à lui comme riche de sens. Alors que l'élément théologique est soumis à une restriction dogmatique,

« La philosophie possédera au contraire d'autant plus de force qu'elle aura fait preuve de son pouvoir de délivrance, là où le théologien serait probablement resté dans un pur exposé (didactique) s'il n'avait aussi trouvé chez le philosophe cette capacité (heuristique) de questionner et d'enraciner la pensée dans la figure de l'"homme tout court" » (Falque, 2013 : 192).

Ce que note ici Falque sera explicitement exprimé chez Gadamer.

Nous notons dès l'entame de cette analyse que d'après Gadamer, « le problème de la compréhension de soi » (Gadamer, 1995), qui trouve une expression plus significative et plus authentique dans une quête de salut, permet de mettre en exergue sous un sol philosophique l'aspect herméneutique qui s'y trouve manifestement. De fait, Gadamer laisse réfléchir en lui, sans ambages méthodologiques et sans souci d'approche, cette part de l'herméneutique théologique qui est en lui et dont il a connaissance de sa spécificité, comme découverte propice pour sa propre herméneutique philosophique. C'est pourquoi dès l'entame de cet article de 1961 qui précise davantage l'*opus magnum* de 1960 (*Vérité et méthode*), il tint à signaler ceci :

« Les considérations qui suivent visent à éclairer l'aspect herméneutique du problème sous un angle dont la valeur ne me semble pas avoir été encore suffisamment reconnue à ce jour : elles posent la question de savoir si la compréhension du *Nouveau Testament* relève seulement du concept directeur de la compréhension que la foi a d'elle-même, ou si un tout autre moment, qui déborde la compréhension de soi de l'individu, voire même de son être-soi (*Selbstein*), n'y est pas effectif », (Gadamer, 1995 : 132).

Si l'intelligence de l'herméneutique théologique doit servir pour une entreprise philosophique, c'est qu'elle est tributaire d'un rapport préalable à la théologie et que Gadamer s'autorise, heuristiquement, de la questionner et de l'enraciner dans la figure de l'« homme tout court » et non du chrétien simplement. D'où la cohérence avec l'idée de l'universalité de l'herméneutique qu'il défend. À cet effet, on pourrait par exemple noter que l'enjeu de l'application dont il hérite du piétisme « est un modèle narratif de reconnaissance de soi, à travers le symbolique et l'autre », (Portocarrero, 2012 : 381). Ce qui n'est pas tout à fait dénué de sens d'un point de vue scientifique et même heuristique.

En effet, l'herméneutique pré-philosophique qui était orientée suivant la voie d'une objectivation radicale ne put situer l'herméneutique dans le champ pratique de la condition

humaine où l'on peut désormais reconnaître que la compréhension n'est pas neutre. C'est donc le fait de cette réflexivité qui octroie, au détriment de toute attitude objectivante, du crédit au phénomène subjectif qui se déploie en tout acte de comprendre. Il s'agit d'une implication existentielle, présente en théologie qui fut éludée par la conversion épistémologique de l'herméneutique romantique sous l'égide de Schleiermacher et de Dilthey. De fait, il faut se rendre compte qu'en herméneutique théologique,

« L'authenticité du sens intervient au sein d'une relation vivante entre celui qui parle et celui qui écoute, entre celui qui donne et celui qui reçoit », (Gusdorf, 1988 : 321).

Principalement, Schleiermacher voudra, dans son entreprise de généralisation, distinguer le « moment de vie », *Lebensmoment* de l'auteur sacré ou de sa scène, ou de tout autre auteur – Homère, Platon, Aristote ou Shakespeare, puisqu'il faut s'émanciper du cadre spécifiquement théologique – de celui de l'interprète. Parce que, selon lui, dans le cas précis de l'exégèse des textes sacrés, l'interprète n'a jamais pu les aborder dans un état d'innocence épistémologique. Il serait donc toujours ouvert à la mécompréhension, du fait des préjugés qui tiennent à la situation historique et culturelle. Ainsi, la méthode pour éviter tout ceci, aurait été de promouvoir la reconstitution et la restauration du sens originel. La raison en est que tous les textes, que ce soit le texte des Écritures ou celui de Platon, celui d'Homère ou de Shakespeare, dès que consigné par écrit, ne propose qu'une abstraction qui renvoie à une situation originaire, d'une relation de prédication, de dialogue, d'action dramatique. Or, se faisant, on réduit l'herméneutique à une « compréhension historique-psychologique ». Tout concours à tenter de situer « un moment d'une vie (*Lebensmoment*) » parmi tous les autres moments dont il est solidaire. Gadamer qui ne s'autorise pas une telle abstraction et une telle distanciation, déplore cette conception limite de l'herméneutique :

« L'herméneutique se transforme en attitude méthodologique universelle justement en présupposant l'étrangeté du contenu à comprendre et en se donnant ainsi pour tâche de surmonter celle-ci par l'appropriation propre de la compréhension. Il est aussi caractéristique que Schleiermacher ne trouve nullement absurde l'idée de comprendre historiquement même les principes d'un Euclide, c'est-à-dire en revenant aux instants féconds de la vie d'Euclide dans lesquels ces intuitions ont eu lieu. À l'intelligence immédiate de la Chose se substitue la compréhension historique-psychologique en tant que l'authentique attitude méthodologico-scientifique », (Gadamer, 1995 : 134).

Il s'agit là d'une conception qui voudrait qu'on soit totalement étranger à la tradition. Il est vrai qu'il y a herméneutique partout où l'expression de la pensée par le discours propose à un auditeur quelque chose qui lui est étranger. Pourtant, c'est une mauvaise perception de cet art que de vouloir faire de l'étrangeté quelque chose d'étrange, quelque chose de posé à part. Bien que ce soit l'étrangeté qui fonde l'herméneutique, celle-ci n'est possible que si ce qu'il y a à interpréter n'est pas totalement étranger au sujet. La chose ne doit pas nous être étrangère, mais c'est son sens qui pourrait l'être. D'où le fait d'interpréter. Voilà pourquoi Gadamer, ne se permet pas de nier absolument le recours à la situation historique. Toutefois, il note que :

« La voie de la compréhension historique est une espèce de détour inévitable que doit prendre celui qui comprend lorsque la compréhension immédiate de ce qui lui est dit dans la Tradition ne lui est plus possible. [Et donc] La problématique génétique, dont le but consiste à expliquer une opinion transmise à partir de la situation historique, ne se posera que là où l'intelligence immédiate de la vérité du dit est inaccessible, car la raison résiste », (Gadamer, 1995 : 133).

C'est dire que le sujet face à son objet ne saurait faire fi de sa lucidité d'esprit juste parce qu'il prétend à l'objectivité. Ce que Gadamer veut faire comprendre, c'est que ce qui est compris, n'a d'abord de sens que pour celui qui comprend. Et ce sensé fait sens parce qu'il est subjectivement reçu. Il n'est pas simplement question de mener une reconstitution originaire du sens pour mener à bien une explication. Puisque, note Edgar Morin :

« La compréhension d'autrui intègre la compréhension objective, mais comporte une composante subjective indispensable. L'explicitation déshumanise en objectivant : elle a besoin de son complémentaire, la compréhension subjective. Cela demande de maintenir une dialogique objective-subjectif, car la compréhension ne doit être ni aveugle ni déshumanisée », (Morin, 2004 : 140).

Pourtant, l'herméneutique romantique privilégia plus la composante objective en faisant totalement fi de la composante subjective. Celle-ci suppose une quête de vérité pour soi-même. D'ailleurs, le but premier de tout œuvre, c'est de promouvoir une vérité pour l'homme. Et donc, le but de toute herméneutique devrait être, en retour, la quête de cette vérité-là. Aussi, cette réflexivité théologique aura été un atout pour la revalorisation de la substantialité de tout acte herméneutique : la quête d'une vérité.

Conclusion

La réflexivité théologique ici n'aura pas été un phénomène anodin, au sens de préjugé qui porterait entrave au résultat d'une recherche. Elle est, d'une part, l'effet d'une rencontre heuristique qui traduit l'idée d'une créativité humaine infinie. D'autre part, si l'on considère les sciences humaines, le lieu où elle se manifeste le plus, il faudrait se rendre compte avec Gadamer qu'elle traduit le fait d'une autonomie spécifique de chaque science, en ce sens qu'il revient à l'objet lui-même de déterminer la méthode de sa pénétration. On peut donc se rendre compte que, face à tout besoin de comprendre, se forge une historicité de la compréhension chez le sujet qui ne devrait pas être perçu comme une limitation de ses possibilités de connaissance et/ou une menace pour l'idéal de l'objectivisme scientifique. Gadamer fait valoir cette perspective théorique, de façon probante, par une attitude performative que nous mettons en exergue à partir de son rapport fructueux à la théologie.

Références bibliographiques

- Berner C., Thouard D., (dir.), 2008, *Sens et interprétation. Pour une introduction à l'herméneutique*, Paris, Presses universitaires du Septentrion.
- Camilleri S., 2009, « Les racines théologiques de l'herméneutique gadamérienne de la tradition », in Camilleri S., Chandelier C., (dir.) *Qu'est-ce qu'un héritage ?*, Bucharest, Zeta Books.
- Dilthey W., 1947, « Origines et développement de l'herméneutique », in Dilthey W., *Le monde de l'esprit*, Paris, Aubrier.
- Eberhard P., 2004, « Hermeneutics and Theology », in Eberhard P., *The Middle Voice in Gadamer's Hermeneutics : A Basic Interpretation with Some Theological Implications*, Tübingen, Mohr Siebeck, p. 189-204.
- Falque E., 2013, *Passer le Rubicon. Philosophie et théologie : Essai sur les frontières*, Bruxelles, Lessius, coll. « Donner raison philosophie ».

- Gadamer H.-G., 1977, « [Herméneutique et théologie](#) », *Revue des sciences religieuses*, n°51, p. 384-397.
- Gadamer H.-G., 1980, « Religious and Poetical Speaking », in Olson A.M. (dir.), *Myth, Symbol, and Reality*, Notre Dame, London, University of Notre Dame press.
- Gadamer H.-G., 1991, « Expérience esthétique et expérience religieuse », in Gadamer H.-G., *L'art de comprendre. Écrits II : Herméneutique et champ de l'expérience humaine*, Paris, Aubier, p. 299-300.
- Gadamer H.-G., 1995, « Le problème de la compréhension de soi », in Gadamer H.-G., *Langage et vérité*, [trad. J.-C. Gens], Paris, Gallimard.
- Gadamer H.-G., 1996, *Vérité et méthode. Les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*. Paris, Seuil.
- Gadamer H.-G., 1996, *Le problème de la conscience historique*, Paris, Seuil.
- Gadamer H.-G., 1999, « Le problème herméneutique » in Gadamer H.-G., *Herméneutique et philosophie*, Paris, Beauchesne.
- Greisch J., 2002, *Le buisson ardent et les lumières de la raison. L'invention de la philosophie de la raison*, T. 1, *Héritages et héritiers du XIX^e siècle*, Paris, Cerf.
- Grondin J., 1993, *L'universalité de l'herméneutique*, Paris, PUF.
- Grondin J., 2003, « [Gadamer et Bultmann](#) », in Deniau, G. et Gens J.-C., (dir.), *L'héritage de Gadamer Hans-Georg.*, Paris, Le Cercle herméneutique.
- Grondin J., 2006, *Herméneutique*, Paris, PUF.
- Gusdorf G., 1988, *Les origines de l'herméneutique*, Paris, Payot.
- Morin E., 2004, « Éthique de la compréhension », in Morin E., *La Méthode 6. Éthique*, Paris, Seuil.
- Morin E., 2005, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil.
- Ommen T. B., 1984, « Bultmann and Gadamer : The Role of Faith in Theological Hermeneutics », *Thought*, n°59, 234, p. 352-356.
- Portocarrero M. L., 2012, « [Les enjeux du concept herméneutique d'application](#) : de Hans-Georg Gadamer à Paul Ricœur », in Portocarrero M.-L., Umbelino, L. A., Wiercinski, A.,

(dir.), « La rationalité herméneutique », *International Studies in Hermeneutics and Phenomenology*, vol. 3, Berlin, Lit Verlag, p. 381-394.

Renaud M., 1972, « [Réflexions théologiques sur l'herméneutique de Gadamer](#) », *Revue théologique de Louvain*, 3^e année, fasc. 4, p. 426-448.

Ricoeur P., 1986, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Seuil.

Rodier D., 2012, « [L'herméneutique théologique de Hans-Georg Gadamer](#) : une dérogation à son Herméneutique philosophique ? », *Laval théologique et philosophique*, n°68, 3, 639-669.

Strauss L., 1954, *Droit naturel et Histoire*, Paris, Plon.



ISSN 1705–1045

vol. 30, n°1, novembre 2020

Varia

Résumés des articles

Pierre-Olivier Weiss. Les campus universitaires sous les projecteurs : enquêtes de victimation et nouveau regard sur les étudiants

Cet article cherche à montrer le bien-fondé du recours aux enquêtes de victimation pour une connaissance du monde étudiant en France. Pourquoi étudier les victimations et le sentiment d'insécurité chez ce groupe ? Et pour quels résultats ? rassemblent les interrogations auxquelles l'article tente d'apporter des réponses. Pour ce faire, il faut d'abord définir l'outil principal de collecte de données : l'enquête par questionnaire. Ensuite, l'étude et la connaissance du crime sont le fruit d'une histoire politique et scientifique à retracer. Puis, en l'absence d'une définition consensuelle, nous cherchons à circonscrire le monde étudiant qui héberge une part de la jeunesse. La littérature francophone souffre d'éléments permettant de discuter les expériences victimaires et insécures sur les campus contrairement aux études anglo-saxonnes sur lesquelles nous proposons de nous appuyer. Se doter d'outils mesurant les victimations et l'insécurité personnelle des étudiants apparaît nécessaire pour à la fois mieux comprendre, mieux protéger et mieux agir. En outre, l'arrêt programmé pour 2022 de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » oblige à repenser l'outil et les terrains à enquêter.

Mots-clés : campus universitaire, sécurité, enquête de victimation, sentiment d'insécurité, peur pour soi, étudiant.

Herilalaina Rakoto-Raharimanana. L'expérience lycéenne de la vulnérabilité : les petits boulots en question

Pratiqués toute l'année ou durant certaines périodes – comme les vacances –, les petits boulots s'appréhendent comme un phénomène qui touche toutes les classes sociales et traverse de ce fait les filtres sociaux. Certes, les finalités, les conditions de travail ainsi que les raisons pour lesquelles un lycéen est amené à entrer dans le monde du travail diffèrent, mais l'expérimentation des petits boulots ne constitue plus une exception chez les élèves lycéens. Ce constat, lorsqu'il est confronté à l'ensemble de la population lycéenne laborieuse, incite à établir des nuances car la mobilisation des ressources et la marge de liberté disponible sont en partie fonction de certaines caractéristiques sociales et familiales. De fait, l'engagement dans les petits boulots peut être bénéfique pour certains mais rend d'autres scolairement vulnérables. Le rythme et l'intensité du travail ne sont pas les seules variables discriminantes. Il faut également considérer la dépendance à l'activité rémunérée, source principale de vulnérabilité (risque ou situation de décrochage, décrochage cognitif, conduite à risque, etc.). Ce sont ces formes nouvelles de la vulnérabilité qui placent d'emblée certains lycéens-travailleurs dans une position d'insécurité scolaire que nous analyserons ici.

Mots clés : petits boulots, lycéens travailleurs, invisibilité, école, famille, projet, absentéisme, décrochage, vulnérabilité sociale.

Juliette Sméralda. Frantz Fanon, *Peau noire masques blancs* (1952) une lecture critique

Peau noire masques blancs a 68 ans. L'œuvre n'en reste pas moins d'une saisissante actualité. Le projet ici n'est pas de compiler l'abondante littérature à laquelle elle a donné lieu, mais d'interroger certaines analyses de Fanon en rapport avec l'aliénation, qui font une trop grande place à l'approche clinique, quand la sociologie – parmi diverses sciences sociales – serait en mesure de proposer d'autres grilles de lecture de réalités que le psychiatre tend à confiner dans la seule sphère de la psychopathologie – voire à substantialiser –, et à ne leur concevoir de débouchés que dans le domaine de la « maladie mentale ». L'article interroge également les perspectives d'évolution de ces problématiques en termes de changement social...

Mots clés : colonialisme, psychopathologie, racisme, domination, études postcoloniales

Les campus universitaires sous les projecteurs

Enquêtes de victimation et nouveau regard sur les étudiants

Pierre-Olivier Weiss

Pierre-Olivier Weiss est un chercheur post-doctorant en sociologie à l'Université des Antilles. Dans son travail, il aborde les thématiques suivantes : Enquête de victimation, Climat scolaire, Politiques publiques d'éducation. Il mène actuellement des recherches en sociologie de la déviance, en sociologie de l'éducation et en sociologie urbaine dans la zone caraïbe. Il s'intéresse particulièrement à la victimation et au sentiment d'insécurité dans les établissements scolaires et universitaires ainsi que dans les espaces publics en général. En 2020, il a fondé un [Observatoire du Climat Scolaire](#) dans la Caraïbe pour réfléchir sur les violences scolaires dans des contextes ultrapériphériques.

En France, la sécurité occupe une place importante dans le débat public depuis quarante ans. Cette place s'est encore renforcée à partir des attentats terroristes de 2015, touchant désormais les sphères de la vie sociale dont les campus universitaires¹. Déjà, la loi de fusion des universités en 2012² entraînait des crispations autour de la sécurisation de ces espaces sociaux (contrôle des cartes étudiantes, ronde, surveillance, filtrage des entrées). La grande délinquance est composée de sujets certes réels et importants mais qui ont parfois tendance à masquer les petits problèmes de délinquance et d'incivilités autrement plus classiques et plus nombreux qui se posent de multiples manières (Felson, 1994 ; Mucchielli, 2001 ; Robert, 2002 ; Roché, 2002) dans toutes les grandes villes et notamment sur les campus (Weiss, Mucchielli et Raquet, 2014). La sécurité sur les campus agrège des enjeux politiques, territoriaux, électoraux, de réputation, de concurrence entre universités et grandes Écoles. Indépendamment des problèmes liés à la sécurisation du matériel, des bâtiments et des

¹ Circulaire n° 2015-211 du 4-12-2015 paru au *Bulletin officiel* n°45 du 7 décembre 2015 sous le titre « Mesures de sécurité applicables dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche après les attentats du 13 novembre 2015 ».

² Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

systèmes informatiques, les connaissances françaises sur le sentiment de sécurité des usagers et les faits de délinquance ou d'incivilité dont ils sont victimes sont quasiment réduites à néant. En revanche, les Anglo-saxons ont travaillé à combler le manque de connaissances scientifiques en matière de sécurité dans le monde étudiant (Fleury DeVoe, Bauer, 2011 ; Barrett *et al.*, 2012 ; Sloan *et al.*, 1997) en s'intéressant aussi au management et à l'organisation des campus (Simon, 1994).

Les Technologies d'information et de communication (TIC), et en ce qui nous concerne la cyber-délinquance, invitent à recourir à des enquêtes portant sur la sécurité des étudiants, de plus en plus nombreux sur les campus d'année en année. Puis, la jeunesse est un âge de la vie qui questionne notamment parce que les enquêtes de victimation sur cette population révèlent certaines spécificités en même temps que le discours politique et médiatique singularise négativement une part de la jeunesse. Enfin, la réalisation d'une revue de littérature est utile pour cadrer la réflexion contemporaine sur les enquêtes de victimation puisque l'enquête « Cadre de vie et sécurité » (CVS) touche à sa fin et qu'un remaniement de l'enquête nationale de victimation va se réaliser à partir de 2022 sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, nouveau maître d'œuvre. Quels types de victimation touchent les étudiants des campus français ? Les campus universitaires sont-ils des espaces sûrs pour la jeunesse ? Premièrement, nous reviendrons sur les origines de la connaissance du crime pour expliciter le bien-fondé du recours aux enquêtes de victimation en ce qui concerne leurs objectifs et ce qu'elles mesurent. Une fois cette pierre posée, il sera possible de discuter, deuxièmement, la méthodologie des enquêtes. Nous chercherons troisièmement à circonscrire notre objet d'étude à savoir les campus universitaires et leurs usagers étudiants. Quatrièmement, nous montrerons la portée heuristique des enquêtes anglo-saxonnes dans le sous-champ scientifique dont les analyses bénéficieraient aux campus. Nous concluons à l'exigence d'investiguer les victimations et le sentiment d'insécurité sur les campus universitaires.

La connaissance du « crime »

Sans se pencher sur la genèse des enquêtes de victimation aux États-Unis puis en France, il est difficile de comprendre la thématique de la sécurité et ses approches scientifiques. La quête d'instruments permettant de mesurer la délinquance a animé des chercheurs voyant la statistique policière comme un outil trop limité. De leurs réflexions pour jauger ce phénomène social, dont certains résultats seront posés ci-après, vont naître des enquêtes d'opinions.

Des méthodes adaptées à l'objet d'étude

Sur la thématique de la sécurité, l'objectif des sciences sociales est de produire des connaissances objectivées. Cette production scientifique repose alors sur des méthodes appliquées ou adaptées de façon à pouvoir étudier un objet. Deux grands ensembles de techniques sont utilisés en sciences sociales : les méthodes quantitatives et qualitatives. Il nous semble nécessaire de revenir brièvement sur le développement de ces outils. La sociologie du crime, en tant que programme de recherche collaboratif exprimé par E. Sutherland, se développe aux États-Unis à l'aube des années 1920. À cette époque, *l'École de Chicago* va contribuer de manière décisive à la sociologie de la délinquance (Thrasher, 1927 ; Wirth, 1928 ; Landesco, 1929 ; Sutherland ; 1937 ; Shaw, McKay ; 1942).

Les méthodes qualitatives, quasi absentes du paysage scientifique américain entre 1940 et 1950 en raison de la prédominance du fonctionnalisme et de la forte présence des méthodes quantitatives, renaissent dans les années 1960. À la même époque, en France, l'héritage méthodologique de l'École de Chicago va avoir un certain retentissement durant les deux décennies suivantes. Pour preuve de ce dynamisme, la création de plusieurs centres de recherches sociologiques, dont celui spécialisé sur le crime qui fait autorité aujourd'hui : le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP). Au milieu des années 1980, l'État impulse plusieurs secteurs de recherche sur la délinquance par la création de structures et organismes tels que l'Observatoire français des toxicomanies (OFDT)

et l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Cette période est marquée par une forte utilisation des données quantitatives dans un contexte de commande publique « en liaison avec la place grandissante des statistiques et de l'"expertise" dans le débat public » (Desrosières, 2014, cité par Mucchielli, 2014 : 42). Dans ce contexte très favorable, les enquêtes de victimation vont se mettre en place dans l'hexagone. Elles vont mesurer deux grands aspects à savoir les risques de victimation et le sentiment d'insécurité.

Insécurité, opinions et risques

Le terme insécurité pénètre le débat public dans les années 1970 au moment des crises pétrolières bien que la délinquance explose une décennie plus tôt. À cette époque, la politique de sécurité française prend une autre forme. Au lieu de se focaliser uniquement sur l'identification et la neutralisation des délinquants, d'autres facteurs sont intégrés dans l'équation tels que la prise en charge du sentiment d'insécurité à côté de la protection des citoyens (Noble, 2019). Lorsque l'on s'intéresse au sentiment d'insécurité, il est primordial de dissocier méthodiquement ce qui relève des opinions, des risques de victimation et du sentiment d'insécurité. Sur un sujet chargé d'émotions et dont la mesure peut être taxée de subjective, les évidences peuvent renfermer des conclusions trompeuses. À ce titre, une recherche réalisée par Duprez et Hedli (1992) dans le Nord de la France fait ressortir la dichotomie entre les personnes effrayées par la délinquance et celles qui en sont uniquement préoccupées. Mais une autre différenciation s'avère nécessaire. En effet, F. Fürstenberg (1971) affirmait l'existence d'une distinction entre la peur qu'on éprouve pour soi-même (anticipation du risque et vulnérabilité ressentie) et la peur ressentie pour ses proches. Être préoccupé par la délinquance en tant que problème social (jugement social) sans pour autant se sentir en insécurité³ est une autre configuration possible. En somme, il convient d'éviter l'écueil de mettre sur le même plan des mécanismes distincts que sont la *peur* et la *préoccupation* bien que ces mécanismes puissent se recouper (Zauberman, Robert, Névanen, 2013) : le premier se rapporte à une crainte (concrète) alors que le second exprime une opinion (abstraite). Cette peur se définit comme une « insécurité personnelle » (Noble, 2019 :

³ À la suite de Fustenberg, cette distinction réapparaît sous d'autres dénominations chez Figgie (1980) qui différencie *Concrete Fear* et *Formless Fear* ou encore Louis-Guérin (1984) lorsqu'elle distingue saillance personnelle et saillance sociale.

15) ou encore « une appréhension du risque » parfois déconnectée de la délinquance localement enregistrée (Pottier, Robert, 1997) et des victimations déclarées (Pottier *et al.*, 2002). La seconde dimension du sentiment d'insécurité réside dans les préoccupations à propos de la délinquance qu'on érige au rang de problème social important. Dès lors, on recense deux principales manières de recueillir des données.

Des données administratives aux enquêtes de terrain

Le milieu de la décennie 1960 qui s'ouvre à Washington D.C. par la *President's Commission on Law Enforcement and Administration of Justice* (Commission Katzenbach) est la marque des préoccupations sécuritaires américaines de l'époque. De ces fortes préoccupations écloront les premières opérations de comptages statistiques de la victimation (*Victimization studies*) indépendantes des administrations fédérales. En améliorant leurs échantillons, ces enquêtes se dérouleront tous les cinq ans à partir de 1973. Ainsi, une révolution va s'opérer car, en inversant la focale, on se positionne du point de vue des victimes et on se libère ainsi des différentes agences pénales. Rapidement, les enquêtes révèlent des écarts importants vis-à-vis des statistiques enregistrées par les services de police et confirment le pressentiment des chercheurs. Sur la lancée des études nord-américaines, des chercheurs français en sciences sociales s'imprègnent, bien que tardivement, de cette méthode d'enquête (Zauberman, Robert, Beck, Névanen, 2013). On cherche donc à jauger « un phénomène social qui n'avait traditionnellement été mesuré qu'à travers des données administratives » (Zauberman, 2015 : 8). Les recherches américaines vont conduire la recherche française, dont le CESDIP est le chef de file, à dissocier les deux grandes conceptions du sentiment d'insécurité dans un travail portant sur les peurs. À côté de cette connaissance du crime, pour pallier la partialité des données administratives, résultat d'un processus dilué tout au long de la chaîne pénale (police, procureur, tribunaux), une standardisation des indicateurs semble nécessaire pour s'approcher de la délinquance effective. Ces enquêtes sont constituées de sondages appliqués à des échantillons représentatifs à l'échelle locale ou nationale et même internationale.

Au sujet des victimations, la période de référence est généralement arrêtée sur la dernière ou les deux dernières années précédant l'enquête. Si la première enquête conduite est datée du milieu des années 1980, ce n'est qu'une décennie plus tard que ce savoir se systématisé à travers des enquêtes de victimation régulières : la première série se situe dans l'intervalle

1996-2006 avec les Enquêtes périodiques sur les conditions de vie des ménages (EPCVM) où est intégré un module sur les victimations. Puis, à partir de 2007, l'arrivée de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) dans le champ (Robert, Zauberman, 2011a ; Robert, Zauberman, 2011b) oblige l'Insee à la production d'une étude exclusive de victimation nommée Conditions de vie et sécurité (CVS).

Parallèlement à cette étude nationale, sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur, est réalisée, tous les deux ans depuis 2001, une enquête en Région Île-de-France sous l'égide de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme. Ensuite, sur des terrains ciblés, des enquêtes portant par exemple sur les violences faites aux femmes ou encore dans les établissements du secondaire utilisent des techniques similaires (enquêtes de Climat scolaire). Au fil du temps, elles vont se décliner au niveau local où l'Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS) reprend et développe des enquêtes similaires dans des communes de la périphérie marseillaise et sur deux campus universitaires (Weiss, Mucchielli, Raquet, 2014 ; Mucchielli, Raquet, 2016). Dès lors, la multiplicité des études nous permet de pointer les atouts et faiblesses de cet outil méthodologique.

Enquêter : réflexions méthodologiques

Que peut-on mesurer ?

Les enquêtes sur la victimation en milieu scolaire sont généralement administrées en salles de cours sous forme d'un questionnaire papier complété soit sous le contrôle des responsables de l'enquête, soit sous le contrôle des enseignants. Le problème lié à l'autorisation parentale, contrainte inhérente à ce type d'enquête, ne se pose pas chez les étudiants qui eux sont majeurs. Afin de construire une géographie sociale de la victimation et du sentiment d'insécurité, divers indicateurs peuvent être mesurés à l'occasion de ce type d'enquête. Le taux de prévalence mesure la proportion de personnes atteintes au moins une fois par un type de victimation au cours de la période de référence (indicateur le plus fiable). L'incidence, quant à elle, détermine le volume de la victimation subie dans la population (dépendante de l'information sur le nombre de faits subis). Ensuite, le taux de risque permet de connaître la prévalence des seules personnes qui, en raison de leur équipement, sont susceptibles de subir

une victimation en particulier. Puis, la multivictimation correspond, au cours d'une période de référence, au nombre moyen de faits identiques déclarés par une victime. Le taux de plainte fait partie des indicateurs de mesure et s'entend comme la proportion de victimes déclarant avoir porté plainte alors que le taux de renvoi apprécie la proportion de victimes ayant simplement alerté les services de police ou de gendarmerie. Enfin, ces outils informent, à travers différents indicateurs, sur le sentiment d'insécurité de la population enquêtée – ici les étudiants – en mesurant les peurs à différents moments (le jour, la nuit par exemple) et en divers espaces (le domicile, le quartier, le campus, les transports...). Des comparaisons territoriales et longitudinales peuvent ainsi émerger de cette agrégation de données.

Quelques limites à souligner

Si tous les indicateurs cités permettent d'accroître les connaissances sur les victimations et le sentiment d'insécurité, l'instrument porte en lui quelques limites. En effet, s'intéressant aux victimes, sont exclues à la fois les délinquances sans victime désignée et les victimes qui ont disparu (homicide notamment). L'instrument est aussi défectueux pour mesurer des infractions consensuelles (corruption par exemple). En définitive, elles nous renseignent plus volontiers sur les atteintes visibles aux biens et aux personnes (agressions, vols, dégradations notamment). Interrogeant sur le passé, la mémoire des sondés constitue un autre ennemi potentiel pour la collecte de données. De plus, les plus précaires dont on connaît désormais la plus forte prévalence à l'expérience de la victimisation sont peu enquêtées puisqu'ils sont difficilement atteignables par téléphone fixe, outil privilégié des enquêtes de victimation de grande ampleur. Ce type de média qu'est le fixe reste également un piètre instrument pour collecter des données sur la jeunesse finalement peu raccordée : en 2019, seulement 23 % des 18-40 étaient équipés d'un téléphone fixe (CGE, ARCEP, 2019 : 25). Ces éléments tendent à opter pour une présence des chercheurs sur les campus et non le recours à un appel téléphonique. Les échantillons excluent également les moins de 14 ans pour des raisons légales. Enfin, certaines victimations à caractère sexuel ou intrafamilial, inégalement réparties au sein de la population (comme d'autres infractions), sont plus difficiles à déclarer que d'autres comme on peut le comprendre. On remarque aussi une relation inversement proportionnelle entre la fréquence d'une infraction et sa gravité. Si les déclarations des

enquêtés reposent sur leurs souvenirs, il faut également que l'événement en question soit appréhendé par la victime comme une victimation et qu'elle réussisse à le verbaliser.

Une fois ces précautions méthodologiques connues, les enquêtes de victimation sont un instrument permettant de s'approcher au plus près de la réalité à un moment donné sur une population cible, alors que les statistiques des institutions pénales sont largement le reflet de leur activité dont les priorités fluctuent au cours du temps. La comparaison avec d'autres sources disponibles est un moyen de s'assurer des correspondances ou des divergences et éventuellement de faire apparaître des tendances. En somme, « un film en dit plus long qu'une photographie » (Zauberman, 2015 : 11). Par ailleurs, un travail exhaustif sur l'histoire et les enjeux des enquêtes de victimation a récemment été réalisé (Castelbajac, 2014). Afin de circonscrire notre objet, nous avons recherché les données disponibles concernant la population qui nous intéresse à savoir les étudiants des campus.

Métamorphoser l'approche scientifique des étudiants

Pourquoi nous intéresser aux campus et à leurs usagers étudiants ? Les victimations sont plus rares (notamment les victimations violentes) chez les étudiants que dans le reste de la population. De plus, les jeunes – peut-être plus habitués à la rudesse des rapports sociaux – sont réticents à informer la police (Zauberman, 2015 : 18). Ceci induit un taux général de renvoi (proportion de victimes qui dit avoir alerté la police ou la gendarmerie) très faible. En conséquence, il est très difficile d'étudier avec rigueur la victimation de groupes spécifiques dans la population (Weiss, 2018) aussi bien à partir des enquêtes générales que de la statistique policière. Une autre raison semble être la nécessité de resserrer la focale sur une population étudiante grandissante et certainement singulière.

La décennie 1990 ou la redécouverte du monde étudiant

Le regain d'intérêt pour le monde étudiant dans les années 1990 est aussi marqué par la parution de *Campus Blues* (Lapeyronnie, Marie, 1992) qui livre un diagnostic très sombre d'un univers étudiant singularisé par la désorganisation institutionnelle et l'anomie sociale. Le programme interministériel « Universités et Villes » (plan Université 2000) offre à plusieurs

équipes de recherche la possibilité d'approfondir des enquêtes de terrain sur la réalité de la situation étudiante. Dubet soulignera la difficulté de définir l'étudiant, une population plutôt singularisée par la diversité fondamentale des situations universitaires (1994 : 144) ou encore par « la poursuite d'études en commun qui donne son unité à ce groupe » (Galland, 1996 : 202). Finalement, l'arrivée de l'Observatoire de la vie étudiante⁴ (OVE), à partir des réflexions de Lahire (1997) tranchera cette question en révélant que « l'étudiant moyen n'existe pas dans la réalité, que c'est une fiction trompeuse, un lieu commun sans fondement qui doit être banni de tout débat sérieux » (Grigon, Gruel, 1999 : 11). Ce qui rassemble les étudiants est plutôt leur mode de vie marqué par une sociabilité particulièrement exacerbée et une fréquentation intense de lieux culturels dans la ville :

« Les modes de vie étudiants se constituent et se développent le plus souvent en dehors des lieux universitaires, impliquant une participation à la vie urbaine tournée vers l'extérieur » (Erlich, 1998 : 222).

Plus que les caractéristiques socioprofessionnelles de ce groupe social, la forte concentration des jeunes transforme les campus en terrain aux propriétés spécifiques. Le lancement des enquêtes longitudinales et comparatives (c'est-à-dire sur des campus possédant des insertions sociospatiales différentes, des populations aux caractéristiques sociodémographiques disparates, par exemple, dans des agglomérations inégalement peuplées) doit s'appuyer sur l'angle mort de la recherche que nous nous employons, pas à pas, à révéler. En quoi est-il pertinent d'étudier l'insécurité et les victimations sur les campus universitaires ? Quels sont les éléments qui laissent à penser que ces espaces sont frappés par des phénomènes de violence ou de délinquance ? Et enfin, pourquoi étudier l'insécurité chez les étudiants ? Voilà quelques-unes des questions qui peuvent animer les chercheurs. L'idée sans doute fructueuse est de traiter les campus comme une réalité autonome dans l'espace social. Mais il paraît aussi pertinent de repenser l'analyse des victimations sur les campus à l'ère du numérique (cyberviolence par exemple). À ce sujet, la France nous semble très en souffrance dans ce champ de la recherche malgré une tentative récente sur un échantillon de 1 125 étudiants issus de deux universités françaises (Berthaud, Blaya, 2014) où l'on apprend

⁴ L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) est un organisme public d'études et de recherches, placé auprès du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS). L'OVE a, entre autres, pour missions de donner une information, essentiellement statistique et détaillée sur les conditions de vie des étudiants visant à éclairer la prise de décision politique.

que ce type de violence est essentiellement intra-universitaire⁵. Face à la pénurie de recherches, nous lançons un plaidoyer pour démarrer des enquêtes de victimation sur ces lieux particuliers de la vie sociale. Si aucune définition unifiante des étudiants n'émerge, certaines caractéristiques des campus peuvent être posées.

Un terrain d'investigation original aux effectifs grandissants

Tout d'abord, les campus universitaires sur le territoire français datent pour la plupart des années 1950 et sont toujours implantés dans les aires urbaines, de plus en plus en périphérie des villes historiques. Dubet *et al.* (1994 : 24) soulignent que :

« À partir du début des années soixante, la formidable croissance des effectifs étudiants va faire éclater les palais universitaires de la fin du XIX^e siècle et remettre en cause l'inadaptation entre le réseau universitaire et l'urbanisation nouvelle ».

Depuis, les rapports entre les campus universitaires et la ville par le biais des victimations subies par les étudiants n'ont fait l'objet d'aucun travail important. De manière générale, les liens évolutifs entre territoires urbains et universités, ces laboratoires de la ville de demain, doivent être étudiés dans le cadre de futures recherches. En effet, un campus communique plus ou moins avec son environnement immédiat en raison de sa localisation et de son étendue. Les campus français d'aujourd'hui sont assez différents de ce que l'on nomme ailleurs dans le monde « campus », ces grands espaces dans les centres-villes anglais ou les quartiers universitaires américains, héritiers des modèles anglo-saxons du XIX^e siècle.

Si le campus est un lieu où se côtoient des professionnels, il est également un lieu de sociabilité pour une partie de la jeunesse. Les effectifs d'étudiants s'inscrivant à l'université ont crû de manière considérable entre 1960 et 2017, les inscriptions passant de 310 000 à 2 680 400. Les évolutions démographiques, avec notamment deux pics de naissances en 2000 et en 2006, devraient se traduire par une nouvelle progression dans les 7 ans à venir, car les projections pour 2027 avoisinent les 3 030 000 (MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, 2019, Tableau 09.01). Ce

⁵Les études sur la cyberviolence se concentrent globalement sur les élèves de l'enseignement secondaire, les travaux s'intéressant à l'enseignement supérieur sont très minoritaires alors même que « l'âge n'apparaît pas comme un indicateur systématique de cybervictimation dans le sens où les plus jeunes ne sont pas les seuls concernés par le phénomène » (Berthaud, Blaya, 2014), comme le montrent certains résultats d'enquête (Tokunaga, 2010).

phénomène, dont la cime se situe au tournant des années 1980-1990, se confirme pour la période récente (2015 et 2016) aussi bien pour le public (+ 4 %) que le privé⁶ (+ 2,8 %). Au fur et à mesure, l'enseignement supérieur devient de plus en plus attractif pour les bacheliers et cette attractivité se combine avec l'allongement de la durée des études. Comment, par conséquent, ne pas se préoccuper de cette jeunesse ?

Les campus universitaires peuvent aussi être regardés à travers la spécificité de la vie étudiante et de ses contraintes. En effet, le rapport aux études, le temps de transport, le temps salarié ou encore les relations entre étudiants sont quelques-unes des caractéristiques de la vie étudiante qui, en quelque sorte, la singularise du reste de la jeunesse. À ce titre, des études américaines ont montré que les incidents hors campus sont relativement plus violents et plus fréquents que les incidents sur le campus (Hart, Miethé, 2011). Ainsi, il apparaît nécessaire d'isoler la jeunesse dont on parle.

Regard politique et médiatique sur la jeunesse en France

Aujourd'hui, on entend et on dit à peu près tout sur l'insécurité, « la » délinquance, et rares sont les personnes qui hésitent à donner leur opinion au sujet de la montée du crime, arguant à propos d'une politique gouvernementale incompétente dans une république abondante de juges laxistes faisant face à une délinquance de plus en plus jeune et violente (Mucchielli, 2001). Premièrement, les discours s'ancrent sur un terreau social alimenté par des faits divers souvent choquants notamment médiatisés et amplifiés par les médias télévisuels. Cette frénésie sécuritaire n'épargne pas les campus qui font l'objet de ciblage spécifiques dans la presse. Par conséquent, il convient d'éviter l'écueil consistant à mettre sur le même plan faits divers et faits sociaux. Deuxièmement, la sécurité fait l'objet d'un « conflit de définition » entre groupes sociaux et politiques aux intérêts dissonants (Macé, 2000 : 137). Troisièmement, la culture de l'évaluation, arrivée tardivement sur le territoire français, a conduit à des sondages alimentant le débat public par des chiffres scientifiquement très contestables (Mucchielli, 2010). Les chiffres ne parlent pas d'eux-mêmes, c'est bien l'interprétation qui permet d'en tirer du sens (Martin, 1997). Les interprétations hâtives

⁶ Les taux de variation sont calculés à partir des [données du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche](#) ; champ : France métropolitaine et DOM.

conduisent à de fausses conclusions puisque « l'insécurité ne se développe pas nécessairement à cause de la criminalité, mais souvent à propos d'elle » (Robert, Zauberman, 2017).

La thématique de la sécurité est complexe puisqu'elle mélange des éléments de réalité, des discours, des représentations sociales à la fois politiques et médiatiques. Une recontextualisation historique exige de conclure à une « invention de la violence » (Mucchielli, 2011 : 188). Se questionner sur la délinquance n'a donc pas de sens si l'on omet la dimension spatiale et historique qui la forgent, bref les étapes de sa construction comme problème public et sa définition juridique. En outre, la déviance, et plus particulièrement ici la délinquance résultent à la fois d'une production sociale et législative, *a fortiori* sur les campus qui tendent à rehausser leur sécurité notamment par le renforcement des règlements et des contrôles existants. Ainsi, la déviance se définit comme l'« envers de la norme qu'elle transgresse » (Mucchielli, 2012 : 63). Pour exister comme problème social, trois éléments doivent être présents de concert : une norme, une transgression de cette norme et une réaction sociale (Sutherland, 1947 ; Becker, 1985).

Au sein des nombreux débats rassemblés sous l'étiquette sécuritaire, certaines catégories de population et certains territoires concentrent particulièrement ces discours et ces représentations chargés de fantasmes (Mucchielli, 2001). Parmi ces catégories en question, on retrouve en premier lieu les jeunes des milieux populaires. Plus globalement, la jeunesse est conçue comme un âge de la vie souvent considéré comme instable dont les médias, notamment télévisés, se font le relai. Dès lors, comment objectiver les discours ?

Un angle mort dans la recherche française

Nous abordons ici l'état des connaissances de ce sous-champ de recherche sur le « monde étudiant », autrement dit les victimations et la sécurité sur les campus. Il sera tout d'abord question de la recherche en France puis de la recherche à l'étranger avec pour objectif la reconquête de certaines méthodes et savoirs. Dans les études françaises, à côté d'études sur les mécanismes de reproduction sociale, les étudiants sont investigués sous l'angle des pratiques, de la mobilité, de la culture, de la contestation, des conditions de vie et de

subsistance, etc. Si, en tant que jeunes, les étudiants sont plus exposés aux risques de victimation (Zauberman *et al.*, 2013) dans des endroits spécifiques tels que les transports en commun, ils expriment en revanche plus de peurs personnelles que d'autres classes d'âge (Heurtel, Noble, Fussy, 2018). Il convient donc d'argumenter ces points. Un travail similaire pourra, dans le futur, être engagé auprès du personnel des universités. Pour l'heure, nous voulons montrer l'intérêt de réaliser des enquêtes de victimation auprès d'un public étudiant.

Les victimations presque oubliées des enquêtes françaises

Dès 1989, en réponse à la question des effectifs d'étudiants toujours plus nombreux, le ministère de l'Éducation nationale crée l'OVE. Ce dernier lance la première enquête statistique sur l'ensemble des étudiants en France. Cette enquête triennale dénommée « Conditions de vie des étudiants en France » (CdV) est menée sur un principe d'échantillonnage (25 000 répondants⁷). Cet observatoire s'intéresse essentiellement aux conditions à la fois financières et matérielles des inscrits dans l'enseignement supérieur. Depuis sa création, le questionnaire a fait l'objet de quelques remaniements pour faire face à de nouvelles réalités vécues par le monde étudiant (à partir de 2010⁸) et d'un alignement des questions sur le questionnaire *Eurostudent* (à partir de 2013⁹). De nombreuses publications sont issues de ces questionnaires. Elles portent notamment sur le financement de la vie étudiante (Eicher, Gruel, 1996), les conditions de vie des étudiants (Grignon, Gruel, 1999), les manières d'étudier (Lahire, 1997), les parcours des étudiants (Cam, Molinari, 1998) ou encore la vie matérielle des étudiants (Grignon, 1998). Tous les ouvrages cités s'attachent largement à la définition de l'étudiant, mais d'autres études approfondissent davantage leurs conditions de vie telles que la citoyenneté étudiante (Le Bart, Merle, 1997) et la participation aux élections universitaires (Kunian, 2004).

Sans embrasser une étude complexe des victimations, plusieurs publications nous semblent notables. Tout d'abord, Ferry et Tenret s'orientent vers la perception des inégalités en

⁷ Ce chiffre est passé à environ 30 000 en 2010, date de l'abandon de la version papier au profit d'une passation par Internet, puis 40 000 en moyenne depuis 2013.

⁸ Ajout de questions sur des thèmes comme les conditions d'études ou le travail rémunéré ; l'ajustement de questions existantes afin de les rendre comparables avec des enquêtes sur les « jeunes » et des non étudiants ; l'introduction de plus de questions d'opinion. Voir en ligne [l'historique OVE](#).

⁹ Pour plus d'informations, voir en ligne le programme [Eurostudent](#).

« s'intéressant notamment au sentiment de justice dans le système éducatif » (Ferry, Tenret, 2017 : 1), et plus précisément sur les inégalités de traitement dont les discriminations¹⁰. Puis, d'autres chercheurs ont relaté l'expérience de la discrimination à l'école (Brinbaum *et al.*, 2013) en concluant aux difficultés d'identifications de ce type de victimation essentiellement liées à la multiplicité des critères, des expériences et de l'individualisation de l'inégalité subie. Enfin, en reprenant des données issues de l'enquête « Conditions de vie 2013 », Cordazzo (2016 : 185) rappelle deux conséquences des vulnérabilités économiques des étudiants influençant le cours des études : le non-recours aux soins surtout chez les femmes et la mise au travail (la proportion d'étudiants concernés augmente avec l'âge). L'auteur montre notamment que :

« En plus des facteurs traditionnels (nationalité, catégorie sociale des parents) favorisant les difficultés économiques, s'ajoutent ceux liés au passage à l'âge adulte que sont l'autonomie résidentielle et la mise en couple » (Cordazzo, 2016 : 189).

Mise à part l'étude des discriminations, l'OVE ne nous renseigne pas sur l'expérience de la victimation sur les campus français. Il serait opportun de combler ce manque en intégrant un volet « sécurité » de sa conception à son déploiement sur les campus. En effet, certains indices amassés ici ou là nous laissent d'ores et déjà penser que ce travail serait pertinent.

Les apports du dernier rapport CVS (SSMSI, 2019) donnent du crédit à notre argumentation. Nonobstant les limites de cette méthode (comment savoir où a réellement eu lieu la dernière atteinte lorsque l'enquêté cumule une activité professionnelle avec son activité étudiante ?), on peut extraire quelques données au sujet des étudiants. En revanche, les enquêtes CVS ne posent aucune question sur les peurs personnelles dans les lieux d'étude. Si l'on s'en tient au statut d'activité déclaré, sur la période 2016-2018, les étudiants sont proportionnellement assez touchés par les violences physiques hors du ménage (p. 159), par les arnaques (p. 131), par des menaces (p. 197) et des injures (p. 209) avec des chiffres largement au-dessus de la moyenne au sein de la population générale. Les étudiants et les élèves sont les catégories les plus touchées concernant les vols. Ainsi,

¹⁰ Les auteurs signalent que les résultats de l'enquête montrent des différences de traitement plus importantes chez les étudiants occupant une position défavorisée dans le champ universitaire, chez les étudiants étrangers et chez les femmes, notamment dans le rapport aux pairs.

« Chaque année en moyenne 3,4 % des jeunes âgés de 14 à 29 ans (1 sur 30) et 4,3 % des étudiants, collégiens ou lycéens (1 sur 25) déclarent avoir été victimes de vol ou tentative de vol sans violences ni menaces » (p. 108).

Les étudiants sont également la catégorie d'âge la plus touchée par les vols violents et le racket du fait notamment de leur temps passé hors de leur domicile ou sur leur lieu d'étude ainsi que d'un équipement haut de gamme et prisé des voleurs (p. 120). De plus, la proportion de victimes de violences sexuelles hors ménage est supérieure à la moyenne parmi les étudiants (0,9 %) (p. 169). À ceci s'ajoutent des informations sur la période 2016-2018 à propos de la modalité « sur mon lieu de travail ou d'étude » : 15 % des victimes de vols sans violences ni menaces (p. 105), 22 % des victimes de violence physique (juste après la rue) (p. 153) et 26 % des victimes de menaces (juste après la rue) (p. 193), 9 % des violences sexuelles. Toute précaution gardée, si nous savons que les étudiants sont touchés, nous ne sommes pas en mesure pour l'instant de savoir si les faits se sont produits dans l'établissement.

À notre connaissance, seule trois enquêtes importantes par leurs échantillons sont à relever. Complémentaire au volet de l'enquête Virage (violences et rapport de genre), la première est menée auprès de 4 universités partenaires de l'Ined et vise à explorer les formes, les contextes et les conséquences des violences subies dans le cadre des études. Selon les auteures, les déclarations de violences paraissent relativement élevées dans les universités : environ un tiers des femmes et un quart des hommes ont déclaré au moins un fait (Lebugle, Dupuis, Virage, 2018). À partir d'une comparaison entre 3 campus, la seconde étude est issue d'une thèse de doctorat (Weiss, 2018) et montre que chaque établissement a ses spécificités qui dépendent de leur inscription dans le tissu urbain et du type de formations proposées. Ces spécificités engendrent des formes de victimation différentes chez les étudiants. De plus, les tensions qui en résultent peuvent être une source de crispation et renforcer la peur pour soi. Cette recherche ouvre aussi de nouvelles pistes pour l'étude de la vie des campus universitaires concernant les formes d'incivilité et le sentiment d'insécurité. La troisième enquête dénommée ACADISCR¹¹, démarrée en février 2020, est une enquête scientifique qui porte sur la mesure statistique et sur l'analyse qualitative de l'expérience des traitements inégaux et des discriminations dans l'Enseignement supérieur et la recherche. Le projet

¹¹ Pour une présentation détaillée du projet de recherche, le lecteur pourra se reporter [au site Internet Acadiscr](#).

ambitionne d'explorer les victimations des usagers dans une trentaine d'établissements sur les 3 ans à venir.

Le constat est différent aux États-Unis puisque les connaissances sur ces sujets sont vastes. Les recherches sur les *sexual assaults* sur les campus et le *fear of crime* constituent l'emblème du retard français en la matière. À ceci s'ajoute une manière défailante de questionner la peur pour soi dans certaines grandes enquêtes françaises.

Les enquêtes anglo-saxonnes : une source d'inspiration

Une fois passée la vague des grandes enquêtes américaines de victimation des années 1960, les chercheurs se penchent sur des ensembles plus petits tels que les campus. Rapidement, la thématique des violences à caractère sexuel (*Sexual experiences survey*) devient centrale à côté des incidents violents. En 1988, Mary Koss initie la première enquête sur un échantillon de 7 000 étudiants répartis sur 35 campus dont les résultats apparaissent dans l'ouvrage de Robin Warshaw (1994). Par la suite, nombre d'études vont voir le jour avec une certaine récurrence, notamment illustrées par les publications régulières du *Bureau of Justice Statistics* intitulées *Indicators Of School Crime And Safety*. S'il est vrai que les manières d'habiter le campus français ou le campus américain diffèrent sous certains aspects, il n'en reste pas moins que les connaissances en termes de sécurité n'ont jamais été systématiquement construites à l'échelle gouvernementale.

Si ce phénomène de l'insécurité se décompose bien en deux axes de lecture (la peur pour soi et la préoccupation sécuritaire), la peur pour soi ne se résume pas à un « sentiment ». Les travaux anglo-saxons sur le *fear of crime* s'accordent à lui reconnaître trois dimensions que sont les composantes émotive, cognitive et comportementale (Farrall *et al.*, 2009 ; Ferraro, 1995 ; Hale, 1996 ; Rader, 2004). Il nous semble que cette conceptualisation est particulièrement importante à maîtriser dans le cadre de futurs travaux sur les campus. En effet, les questions traditionnellement posées dans les enquêtes de victimation pour saisir la peur pour soi ont été l'objet de vives critiques dès la fin des années 1980 (Ferraro, Lagrange, 1987 ; Farrall *et al.*, 1997 ; Farrall, Ditton, 1999). Or beaucoup d'enquêtes à travers le monde – l'enquête CVS en est un bon exemple – continuent d'utiliser ces questions obsolètes. Il semble donc impératif de rompre avec cette pratique dans les prochaines enquêtes de

victimation. Mais pour ce faire, il sera pertinent de maîtriser la littérature anglo-saxonne sur ce thème. En effet, si l'on tient compte des travaux anglo-saxons, force est de reconnaître que les analyses les plus récentes ont considérablement amélioré les connaissances de ce phénomène (Noble, 2016). La caractéristique des enquêtes de victimation réside aussi dans la combinaison possible des données de victimation avec celles du sentiment d'insécurité.

Sentiment d'insécurité et recherche anglo-saxonne

De manière générale, la peur du crime (ou l'insécurité personnelle) peut s'appréhender de trois façons. La première est issue de l'expérience victimaire passée qui augmente la sensibilité à la peur du crime. Ensuite, la prégnance du contexte entraîne de fortes variations de la peur suivant la situation rencontrée ou l'environnement, voire l'ambiance, traversé. Enfin, corrélérer les variables sociodémographiques (en premier lieu le sexe) à la vulnérabilité de certaines catégories d'individus constitue la troisième manière de saisir la peur du crime.

L'étude de la *fear of crime* fait l'objet de nombreuses enquêtes quantitatives, essentiellement anglo-saxonnes (Lachance *et al.*, 2010) et criminologiques (Hale, 1996), qui concèdent une corrélation entre la peur pour soi et différentes variables (âge, sexe, expériences de victimation, incivilités, lieu de résidence). Si certains chercheurs ont montré que la peur du crime a des conséquences négatives sur le bien-être d'une partie de la population (Chambers, Tombs, 1984 ; Hough, Mayhen, 1983 ; Maxfield, 1987 ; Mayhew, Elliott, Dowds, 1989 ; Skogan, 1990), des études circonscrivent ce phénomène chez les habitants des métropoles occidentales (Chambers, Tombs, 1984 ; Hough, 1995). Par conséquent, ce phénomène social majeur, essentiellement urbain, reste difficilement identifiable (Moser, Lidvan, 1991) puisque la liaison avec la statistique délinquante n'est pas univoque. La sécurité telle qu'elle est perçue par les individus va être étudiée à partir de la décennie 1990 notamment à l'aide d'entretien, produisant une parole émancipée du carcan de l'enquête par questionnaire et attentive à l'interprétation individuelle des *stimuli* extrinsèques (Koskela, Pain, 2000).

L'approche centrée sur la question de désorganisation sociale rassemble une majorité de chercheurs (Bursik, Grasmick, 1993 ; DeFronzo, 1996, 1997 ; Rountree, Land, 1996 ; Rountree, Land, Miethe, 1994 ; Warner, Rountree, 1997) et conclut à l'incapacité de création d'un lien social fort et d'un contrôle social formel et/ou informel efficient, notamment dans des zones

où le *turn-over* des habitants est important, faisant naître des comportements antisociaux au sein d'un quartier (Bursik, 1988) dont les groupes de jeunes adolescents représentent la tête de liste des personnes à la source des problèmes. Mais, plus généralement, cette approche se recentre sur l'interprétation, c'est-à-dire le jugement et l'évaluation que font les observateurs de leur environnement immédiat. Le rapport que les usagers entretiennent avec l'environnement physique d'un campus et de ses abords immédiats questionne ainsi le rôle que l'implantation sociospatiale des établissements peut jouer dans la compréhension des peurs personnelles. À ce titre, d'autres recherches arguent de la plus grande exposition des individus des métropoles au sentiment d'insécurité vis-à-vis des zones rurales (Sacco, 1985). La taille d'une ville semble influencer négativement les peurs pour soi (Clemente, Kleiman, 1976 ; Lebowitz, 1975). Par conséquent, les campus, installés en grande majorité dans l'espace urbain, constituent des terrains de recherche tout à fait favorables.

Deux catégories de *stimuli* peuvent être convoquées pour comprendre les incivilités : premièrement les incivilités physiques (présence de déchets, d'actes de dégradation, de graffitis, etc.), deuxièmement les incivilités sociales (prostitution, alcoolisation publique, etc.) ou considérées comme telles (présence de groupes de jeunes par exemple). Ces deux types d'incivilités sont regardées par les habitants d'un quartier, d'une ville ou d'une communauté, comme des signes patents d'un amenuisement du contrôle social dans la zone considérée. Qu'en est-il sur les campus ?

Les corrélations positives entre les peurs personnelles et les incivilités se centrent essentiellement sur les perceptions qu'ont les individus des incivilités (Lewis, Maxfield, 1980 ; Lewis, Salem, 1985 ; Skogan, Maxfield, 1981). De plus, la répétition des actes d'incivilité dans une zone donnée a tendance à accroître le sentiment d'insécurité, constituant ainsi l'une des variables explicatives aux peurs. En effet, depuis les critiques à l'encontre de la *Broken Window Theory*, la relation entre la présence d'incivilités et l'augmentation de la peur pour soi a été fortement nuancée soit en contestant la corrélation positive (Taylor, Shumaker, Gottfredson, 1985), soit en insistant sur les caractéristiques individuelles en matière de perception du risque (Carvalho, Lewis, 2003 ; Jackson, 2004). Des études américaines (Perkins *et al.*, 1992, 1996) et françaises (Hermand *et al.*, 1997, 1999) viennent confirmer ces conclusions. Les campus français au bâti vieillissant, sont des terrains tout à fait adéquats pour tester cette hypothèse. Ces mêmes recherches suggèrent que la familiarité avec le lieu influe

sur la sensibilité des habitants aux incivilités. Les incivilités sociales sont davantage repérées par les résidents du quartier quand les non-résidents constatent plutôt l'existence d'incivilités physiques.

Qu'en est-il des étudiants (ou des résidents en cité universitaire), coutumiers de leur campus ? Des éléments expliquant les asymétries de perception de la réalité entre les différents acteurs sociaux d'un campus pourraient être recueillis lors d'enquêtes de victimation. Il semble raisonnable de supposer qu'une manière différente de fréquenter un même espace social conduit à un regard personnel sur celui-ci. Ainsi, il serait possible de d'expliquer pourquoi deux étudiants expriment une peur personnelle inégale dans une situation et un environnement similaires. Tulloch (2000) a théorisé le rôle des représentations sociales et du sentiment d'appartenance dans la compréhension des peurs personnelles où les figures du danger sont façonnées par divers critères sociaux tels que l'âge, le sexe, la classe et l'origine sociales. L'accroissement des peurs est fonction du rapport à l'altérité. Notons que les représentations individuelles (indices et catégorisation de la menace) d'un contexte spatial doivent être complétées par d'autres variables telles que l'expérience passée (peur liée à l'expérience qui varie d'un individu à l'autre) pour qualifier le sentiment d'insécurité.

Ainsi, si l'approche substantialiste (Augoyard, Leroux, 1991 ; Hermand, Siméone, Delbarre, 1997) apporte nombre d'éclaircissements sur les variations de la peur du crime, force est de constater qu'elle focalise son attention sur trois types d'indicateurs pour en rendre compte : les incivilités physiques ou sociales, les indices du fonctionnement territorial, les caractéristiques de l'*espace défendable*¹². De fait, les facteurs individuels sont exclus de l'analyse alors qu'ils influent sur le sentiment d'insécurité. Quelques chercheurs américains, puis européens, ont posé la *vulnérabilité* (objective et subjective) comme un état individuel¹³ influençant le sentiment d'insécurité notamment chez les femmes (Braungart, Braungart, Hoyer, 1980), les personnes âgées (Clemente, Kleiman, 1976 ; Lagrange, Ferraro, 1987) ou encore les couches sociales les plus précarisées dont les minorités ethniques (Flynn, Slovic, Mertz, 1994). Les écarts entre l'insécurité perçue et l'insécurité réelle (chances d'être victime) peuvent être plus ou moins conséquents suivant la victimation étudiée, mais elle atteint

¹² Le concept d'espace défendable est utilisé pour la première fois par l'urbaniste Oscar Newman (1972). Concept aujourd'hui encore usité dans les théories de la prévention situationnelle.

¹³ À ce titre, on sait désormais que le fait de disposer de moyens d'autodéfense, en somme de se sentir capable de faire face à un agresseur, atténue les craintes chez les femmes (voir Rieger, Gordon, Lebailly, 1978).

parfois des degrés extrêmes dans des cas spécifiques, illustrés par les écarts entre la peur du viol et la proportion de victimes d'agression à caractère sexuel, révélées dans le *Figgie report* (1980). Aussi, les femmes sont sujettes à toute une gamme de violences socialement tolérées et acceptées (largement traitées par Liogier, 2018) où les injures et le harcèlement font figure de victimations les plus courantes. Les résultats issus d'une comparaison entre trois campus marseillais vont dans le sens d'une banalisation de ces types de violence tant pour les femmes que pour les hommes (Weiss, 2018). Le constat est similaire à l'échelle nationale dont les injures, notamment sexistes, sont en hausse continue sur la période 2006-2016 (Larchet, 2018 : 5). Ainsi, les mouvements *#MeToo* et *#BalanceTonPorc* avaient justement pour but symbolique de stopper un phénomène devenu trop banal. Les enquêtes de victimation sur les campus permettront de le dénombrer et le qualifier.

Conclusion

La réalisation d'une proposition de programme de recherche sur les mondes étudiants apparaît nécessaire dans la mesure où la thématique soulève de très nombreux problèmes théoriques et méthodologiques qui méritent en tant que tels une investigation approfondie préalable à toute mise en œuvre. Les éléments compilés dans cet article plaident pour la conduite d'enquêtes sur la victimation et le sentiment d'insécurité sur les campus universitaires français afin de mieux comprendre ces espaces sociaux. La littérature anglo-saxonne est de ce point de vue un appui indéniable et donne une idée assez précise du type de données scientifiques que l'on peut recueillir et analyser. Cet article a donc pour ambition de lancer la création d'un programme de recherche sur ces questions dans le contexte des universités françaises, espace spécifique de la vie sociale. En effet, ce vide scientifique rend impossible toute discussion sérieuse sur la sécurité des campus et de leurs usagers.

S'il est difficile d'imperméabiliser les campus universitaires, les maigres travaux arguent de déviances intra-universitaires et d'infraction entre étudiants. Nous invitons donc à étudier les étudiants à travers le prisme de la sécurité dans un contexte post-LRU, moins de dix ans après la mise en place de la loi et au regard des attentats de 2015 qui ont modifié la gestion de la sécurité des campus. Les réflexions engagées ces dernières années sur la sécurité des campus

se passent allègrement de la réalisation de ce type d'enquête qui a aussi l'avantage d'analyser les causes sociales et urbanistiques de l'insécurité et les pratiques des usagers. Une meilleure connaissance de la réalité est aussi la clé pour revoir la conception de ces espaces et pour mieux prévenir la délinquance et les incivilités sur les campus qui accueillent chaque année une part importante de la jeunesse. Tous ces éléments permettront par conséquent de questionner, sous un angle nouveau, l'ancrage spatial et social des usagers et ainsi le rapport à leur environnement d'étude pour ajouter de la complexité dans la compréhension du sentiment d'insécurité. Force est de reconnaître que les enquêtes anglo-saxonnes et les résultats accumulés ces dernières années constituent un modèle sur lequel nous appuyer en France afin d'améliorer les approches et les outils méthodologiques. Pour autant, la qualité de ces travaux et l'exhaustivité des variables sont insuffisantes pour comprendre des situations complexes en contexte. Une part d'ombre se cache derrière la multiplicité des réactions possibles à une même situation chez différents individus. Pour preuve, la sensibilité à la peur du viol s'exprime inégalement entre femmes et hommes mais aussi entre individus du même sexe. Uniformiser l'insécurité personnelle est un chemin dangereux ne permettant pas d'expliquer les variations des peurs au sein d'un même groupe d'individus par exemple. En définitive, seules des enquêtes de victimation sérieusement menées et à l'appui des connaissances développées ces quarante dernières années nous permettront d'atteindre ce but.

Références bibliographiques

- Augoyard J. F., Leroux M., 1991, « [Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité](#) », in Bernard Y., Segaud M. (dir.), *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, La Garennes-Colombes, éditions de l'Espace Européen.
- Barrett K., Jennings W., Lynch M., 2012, « [The Relation Between Youth Fear and Avoidance of Crime in School and Academic Experiences](#) », *Journal of School Violence*, 11 (1), p. 1-20.
- Becker H. S., 1985 [1963], *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, A.-M. Métailié.
- Berthaud J., Blaya C., 2014, « [Premiers résultats de l'enquête française Cyberviolence à l'université](#) », *Adjectif.net*, vendredi 14 mars.

- Braungart M., Braungart R. G., Hoyer W., 1980, « Age, sex and social factors in fear of crime », *Sociological Forms*, 13, p. 55-66.
- Brinbaum Y., Chauvel S., Tenret E., 2013, « [Quelles expériences de la discrimination à l'école ?](#) Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique », *Migrations société*, 147-148, (25), p. 97-109.
- Bursik R. J., 1988, « Social disorganization and theories of crime and delinquency », *Criminology*, 26, p. 519-551.
- Bursik R. J. Jr. & Grasmick H. G., 1993, *Neighborhoods and crime: The dimensions of Effective Community Control*. London: Lexington Books.
- Cam P., Molinari J.-P., 1998, *Les parcours des étudiants. Enquête 1994*, Paris, La Documentation française.
- Carvalho I., Lewis D., 2003, « Beyond community: reactions to crime and disorder among inner-city residents », *Criminology*, 41(3), p. 779-812.
- Castelbajac M. de, 2014, [Enquête sur des enquêtes](#): les enquêtes de victimation et la connaissance du crime, Thèse de doctorat, Université Versailles Saint Quentin.
- Conseil Général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies (CGE), Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes, 2019, [Baromètre du numérique 2019](#). Enquête sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française en 2019 et l'Agence du numérique, CGE.
- Chambers G., Tombs J., 1984, *The British crime survey Scotland*, Edinburgh, HMSO.
- Clément F., Kleiman M., 1976, « Fear of crime among the aged », *Gerontologist*, 16, p. 207-210.
- Cordazzo P., 2016, « [Les étudiants vulnérables](#) : entre renoncements et travail contraint », in Giret J.-F., Van de Velde C., Verley É. (dir.), *Les vies étudiantes : Tendances et inégalités*, Paris, La documentation française, p. 183-192.
- DeFronzo J., 1996, « Welfare and burglary », *Crime and Delinquency*, 42, p. 223-230.
- DeFronzo J., 1997, « Welfare and homicide », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 34, 395-406.

- Desrosières A., 2014, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La Découverte, coll. « Zones ».
- Dubet F., 1994, « [Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse](#) », *Revue française de sociologie*, XXXV, p. 511-532.
- Duprez D., Hedli M., 1992, *Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire*, Paris, L'Harmattan.
- Eicher J.-C., Gruel L., 1996, *Le financement de la vie étudiante*, Paris, La Documentation française.
- Erlich V., 1998, *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin.
- Farrall S., Bannister J., Ditton J., Gilchrist E., 1997, « Questioning the measurement of the “fear of crime”: Findings from a major methodological study », *British Journal of Criminology*, 37(4), p. 658-679.
- Farrall S., Ditton J., 1999, « Improving the measurement of attitudinal responses: An example from a crime survey », *International Journal of Social Research Methodology*, 2(1), p. 55-68.
- Farrall S., Jackson J., Gray E., 2009, *Social order and the fear of crime in contemporary times*. New York, Oxford University Press, USA.
- Felson M., 1994, *Crime and Everyday life. Insights and Implications for Society*, Thousand Oaks, Pine Forge Press.
- Ferraro K., 1995, *Fear of crime: Interpreting victimization risk*, State University of New York press.
- Ferraro K., Lagrange R., 1987, « The measurement of fear of crime », *Sociological Inquiry*, 57(1), p. 70-97.
- Ferry O., Tenret E., 2017, « [À la tête de l'étudiant.e ?](#) Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur », *OVE Infos*.
- Figgie Report, 1980, *America Afraid*, The Figgie Report on Fear of Crime: New York.

- Fleury DeVoe J., Bauer L., 2011, « [Student Victimization in U.S. School](#): Results From 2009 School Crime Supplement to the National Crime Victimization Survey », *National Center for education statistics*, US Department of Education.
- Flynn J., Slovic P., Mertz C. K., 1994, « Gender, race, and perception of environmental health risks », *Risk Analysis*, 14, (6), p. 1101-1108.
- Fürstenberg F., 1971, « Public reaction to crime in the streets », *American Scholar*, 40, p. 601-610.
- Galland O. (dir.), 1996, *Le monde des étudiants*, Paris, PUF.
- Grignon C., 1998, *La vie matérielle des étudiants*, Paris, La Documentation française.
- Grignon C., Gruel L., 1999, *La vie étudiante*, Paris, PUF.
- Hale C., 1996, « Fear of crime: A review of the literature », *International Review of Victimology*, 4(2), p. 79-150.
- Hart T., Miethe T., 2011, « Violence Against College Students and Its Situational Contexts: Prevalence, Patterns, and Policy Implications », *Victims & Offenders*, 6(2), p. 157-180.
- Hermand D., Siméone A., Delbarre C., 1997, « Désordre urbain et sécurité résidentielle perçue », *Psychologie française*. Numéro spécial de Psychologie de l'environnement, 42(2), p. 173-183.
- Hermand D., Siméone A., Delbarre C., 1999, « [Incivilités, insécurité perçue et relations de voisinage](#) », *Villes en Parallèles*. Numéro spécial "Ville et environnement-Approche psychosociologique", 28/29, p. 248-271.
- Heurtel H., Noble J., Fussy F., 2018, *Pour une meilleure connaissance de l'insécurité dans les transports en commun franciliens*, Paris, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme en Île-de-France.
- Hough M., Mayhew P., 1983, *The British crime survey: First report*, London, HMSO, Home office research study 76.
- Hough M., 1995, « Anxiety about crime: Findings from the 1984 British crime survey », London, Home office research study 147, Home office research and statistics directorate.

- Jackson J., 2004, « [Experience and expression social and cultural significance in the fear of crime](#) », *British Journal of Criminology*, 44(6), p. 946-966.
- Kunian F., 2004, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, Paris, CIDEM.
- Koskela H., Pain R., 2000, « Revisiting fear and place: women's fear of attack and the built environment », *Geoforum*, 31(2), p. 269-280.
- Lachance M., Beaulieu M., Dube M., Cousineau M., Paris M., 2010, « [Le sentiment d'insécurité lié à la victimisation criminelle](#) : regard critique sur la modélisation d'un concept polymorphe », *Journal International de Victimologie*, 8(1), p. 55-65.
- Lagrange R. L., Ferraro K. F., 1987, « The elderly's fear of crime: a critical examination of the research », *Research on aging*, 9, p. 372-391.
- Lahire B., 1997, *Les manières d'étudier*, Paris, La Documentation française.
- Landesco J., 1929, *Organized crime in Chicago*, Chicago, University of Chicago press.
- Lapeyronnie D., Marie J.-L., 1992, *Campus Blues*, Paris, Le Seuil.
- Larchet K., 2018, « [Les injures sexistes](#). Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité », *Grand Angle*, ONDRP, n°47.
- Le Bart C., Merle P., 1997, *La citoyenneté étudiante*, Paris, PUF.
- Lebowitz B., 1975, Age and fearfulness: Personal and situational factors. *Journal of gerontology*, 30, p. 696-700.
- Lebugle A., Dupuis J., Virage, 2018, « [Les violences subies dans le cadre des études universitaires](#) », Ined, *Documents de travail*, n° 245.
- Lewis D. A., Maxfield M. G., 1980, « Fear in the neighborhoods. An investigation of the impact of crime », *Journal of research in crime and delinquency*, 17, p. 160-189.
- Lewis D. A., Salem G. W., 1985, *Fear of crime: incivility and the production of a social problem*, New Brunswick, NJ, Transaction.
- Louis-Guérin C., 1984, « [Les réactions sociales au crime : peur et punitivité](#) », *Revue française de sociologie*, années 25(4), p. 623-635.
- Liogier R., 2018, *Descente au cœur du mâle*, Paris, Les liens qui libèrent.

- Macé E., 2000, « Violences urbaines en France : une construction politique et journalistique », *Cahiers de la sécurité intérieure*, 40, p. 137-150.
- Martin O., 1997, « Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Regards sur la construction sociale des statistiques », in Club Maurice Merleau-Ponty, *La pensée confisquée. Quinze idées reçues qui bloquent le débat public*, Paris, La Découverte, p. 173-191.
- Maxfield M., 1987, [Explaining fear of crime: evidence from the 1984 British crime survey](#), London, Home office research and planning unit, paper 43.
- Mayhew P., Elliott D., Dowds L., 1989, [The 1988 British crime survey](#), London, Home office research study n°111. HMSO.
- MESRI-DGESIP/DGRI-SIES, 2019, [L'État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France](#), Paris, MESRI, n°12.
- Moser G., Lidvan P., 1991, « Environnement et sentiment d'insécurité », in Bernard Y., Segaud M., *La ville inquiète : habitat et sentiment d'insécurité*, La Garennes-Colombes, Éditions de l'Espace Européen.
- Mucchielli L., 2001, *Violences et insécurité : Fantômes et réalité dans le débat français*, Paris, La Découverte.
- Mucchielli L., 2010, « [Les techniques et les enjeux de la mesure de la délinquance](#) », *Savoir/Agir*, 14(4), p. 93-101.
- Mucchielli L., 2011, *L'invention de la violence. Des peurs, des crimes, des faits*, Paris, Fayard.
- Mucchielli L., 2012, *Vous avez dit sécurité ?*, Nîmes, Champ social.
- Mucchielli L., 2014, *Sociologie de la délinquance*, Paris, Armand Colin.
- Mucchielli L., Raquet É. (dir.), 2016, *Délinquance police, justice. Enquêtes à Marseille et en région PACA*, Marseille, Presses universitaires de Provence.
- Newman O., 1972, *Defensible Space. Crime Prevention Through Urban Design*, New York, Macmillan.
- Noble J., 2016, « [L'insécurité personnelle et ses variations](#): pour une analyse dispositionnelle », *Déviance et Société*, 40(3), p. 251-272.

- Noble J., 2019, *Comprendre l'insécurité personnelle : Le sentiment d'insécurité des jeunes dans les transports franciliens*, Genève, Suisse, Médecine & Hygiène.
- Perkins D. D., Meeks J. W., Taylor R. B., 1992, « The physical environment of street blocks and resident perceptions of crime and disorder: Implications for theory and measurement », *Journal of environmental psychology*, 12, p. 21-34.
- Perkins D. D., Taylor R. B., 1996, « Ecological assessments of community disorder - Their relationship to fear of crime and theoretical implications », *American Journal of Community Psychology*, 24, 1, p. 63-107.
- Pottier M., Robert P., 1997, « ["On ne se sent plus en sécurité" : délinquance et insécurité](#). Une enquête sur deux décennies », *Revue française de science politique*, vol. 47, (6), p 707-740.
- Pottier M.-L., Robert P., Zauberman R., 2002, [Victimation et insécurité en Île-de-France](#). *Les résultats de la première enquête (2001)*, Rapport final, Paris/Guyancourt, IAURIF/CESDIP.
- Rader N., 2004, « The threat of victimization: A theoretical reconceptualization of fear of crime », *Sociological Spectrum*, 24 (6), p. 689-704.
- Rieger S., Gordon M., Lebailly R., 1978, « Coping with urban crime: Women's use of precautionary behaviours », *American journal of community psychology*, 10, p. 369-386.
- Robert P., 1994, « Les sociologues et le crime dans la deuxième moitié du XX^e siècle », in Mucchielli L. (dir.), *Histoire de la criminologie française*, Paris, l'Harmattan, p. 429-447.
- Robert P., 2002, *L'insécurité en France*, Paris, La Découverte & Syros.
- Robert P., Zauberman R., 2011a, *Mesurer la délinquance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Robert P., Zauberman R., 2011b, « [Le développement et les usages des enquêtes de victimation en France](#) », *Économie et statistiques*, 448, 1, p. 79-83.
- Robert P., Zauberman R., 2017, *Du sentiment d'insécurité à l'état sécuritaire*, Lormont, Le Bord de l'eau.
- Roché S., 2002, *Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité*, Paris, Odile Jacob.
- Rountree P. W., Land K. C., Miethe T. D., 1994, « Macro-micro integration in the study of victimization: A hierarchical logistic model analysis across Seattle », *Criminology*, 32, p. 387-414.

- Rountree P. W., Land K. C., 1996, « Burglary Victimization, Perceptions of Crime Risk, and Routine Activities: A Multi- level Analysis across Seattle Neighborhoods and Census Tracts », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 33, p. 147-180.
- Sacco V. F., 1985, « City size and perceptions of crime », *Canadian journal of sociology*, 10, p. 277-293.
- Sacco V. F., 1990, « Gender, fear and victimization: A preliminary application of power - control theory », *Sociological Spectrum*, 1, p. 485-506.
- Shaw C., McKay H., 1942, *Juvenile Delinquency and urban areas. A Study of Rates of Delinquents in Relation to Differential Characteristics of Local Communities in American Cities*, Chicago, University of Chicago press.
- Simon J., 1994, « In the Place of the Parent: Risk Management and the Government of Campus Life », *Social and legal Studies*, 3 (1), p. 15-45.
- Sloan J., Fisher B., Cullen F., 1997, « Assessing the Student Right-to-Know and Campus Security Act of 1990: An Analysis of the Victim Reporting Practices of College and University Students/Sloan », *Crime and Delinquency*, 43 (2).
- Skogan W. G., Maxfield M. G., 1981, *Coping with Crime*, Beverly Hills, CA Sage.
- Skogan W. G., 1990, *Disorder and Decline*, New York, Free press.
- SSMSI, 2019, [Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019](#). Victimation, délinquance et sentiment d'insécurité, Paris, Ministère de l'Intérieur.
- Stanko E., 1988, « Hidden violence against women », in Maguire M., Ponting J. (eds.), *Victims of crime: A new deal?*, Open university press, Milton Keynes.
- Sutherland E., 1937, *The professional Thief*, Chicago, University of Chicago press.
- Sutherland E., 1947 [1924], *Principles of criminology*, Chicago, J.B. Lippincott Co.
- Taylor R. B., Shumaker S., Gottfredson S. D., 1985, « Neighborhood level links between physical features and local sentiments. Deterioration fear and confidence of crime », *Journal of architectural and planning research*, 2, p. 261-275.
- Thrasher F., 1927, *The gang: A study of 1,313 gangs in Chicago*, Chicago, University of Chicago Sociological.

- Tokunaga R. S., 2010, « Following you home from school: a critical review and synthesis of research on cyberbullying victimization », *Computers in human behavior*, 26, p. 277-287.
- Tulloch M., 2000, « The meaning of age differences in the fear of crime », *British Journal of Criminology*, 40(3), p. 451-467.
- Walklate S., 1994, « Risk and criminal victimization: A modernist dilemma? », Paper presented at the annual conference of the American Society of Criminology, Miami, November.
- Warner B. D., Rountree P. W., 1997, « Local social ties in community and crime model: Questioning the systemic nature of informal social control », *Social Problems*, 44, p. 520-536.
- Warshaw R., 1994 [1988], *I Never Called It Rape*, New York, Harper.
- Weiss P.-O., Mucchielli L., Raquet E., 2014, [Victimation et sentiment d'insécurité sur le campus universitaire de Luminy](#), Les rapports de la recherche de l'ORDCS, n°3.
- Weiss P.-O., 2018, [Les usagers des campus universitaires face à la délinquance et aux incivilités](#), Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université.
- Wirth L., 1928, *The Ghetto*, Chicago, University of Chicago press.
- Zauberman R., Robert P., Beck F., Névanen S., 2013, « [Mesurer l'implication des jeunes dans la violence](#) », *Déviance et Société*, 37(1), p. 89-115.
- Zauberman R., Robert P., Névanen S., 2013, « [Victimation et insécurité en Île-de-France](#). Une analyse géosociale », *Revue française de sociologie*, 54(1), p. 111-153.
- Zauberman R., 2015, « [Les enquêtes de victimation](#). Une brève histoire, quelques usages », *Idées économiques et sociales*, 181(3), p. 8-21.

L'expérience lycéenne de la vulnérabilité

Les petits boulots en question

Herilalaina Rakoto-Raharimanana

Herilalaina Rakoto-Raharimanana est sociologue au LAMES (UMR 7305) et à l'Inspé, Aix-Marseille Université.

Alors que la notion de vulnérabilité s'est largement diffusée en France depuis une vingtaine d'années, nombre de sociologues s'accordent désormais pour partager le constat d'un délitement du lien social, d'une perte de repères et de l'affaiblissement du rôle protecteur joué par les institutions telles que la famille, l'école, la protection sociale alimentant ainsi la peur du déclassement social (Castel, 1999, 2003 ; Dubet, 2002, 2010 ; Peugny, 2009). La vulnérabilité apparaît ainsi comme le résultat d'une disqualification sociale dont les effets se manifestent à un niveau individuel – perte d'estime de soi – et social – manque de reconnaissance sociale (Paugam, 2012). Ces constats ainsi que les diagnostics qui ont permis de les établir sont largement partagés par de nombreux acteurs sociaux. Dans le débat public, la notion de vulnérabilité résonne sous des angles différents (perte du pouvoir d'achat, difficulté à se loger, précarité énergétique, sentiment de déclassement social, etc.) et alimente les nouveaux mouvements sociaux¹. Cet article se propose ainsi d'analyser les effets de la vulnérabilité à l'aune d'une population saisie sur le seuil de l'entrée dans l'univers de la vie adulte, celle des lycéens. L'objectif est de prendre acte des problématiques sociétales et sociales telles que le chômage et la précarité qui touchent particulièrement les jeunes et la génération de leurs parents, les difficultés d'insertion sociale, professionnelle, le recul de l'âge de l'autonomie résidentielle afin de voir comment elles façonnent l'expérience lycéenne et

¹ Dont le mouvement des Gilets jaunes et celui concomitant des lycéens apparaissent comme une des expressions les plus actuelles.

génèrent de la part des lycéennes et des lycéens des « voies d'autonomie » nouvelles (Van de Velde, 2015) pour y faire face. Au sein de cette population, je mettrai plus spécifiquement l'accent sur les lycéens et lycéennes travailleurs, soit ces élèves qui expérimentent le travail rémunéré au cours de leur scolarité. La plupart d'entre eux connaissent ou ont connu directement ou indirectement la vulnérabilité car elle est souvent intégrée à leur vécu familial à travers les situations socioprofessionnelles des membres familiaux très proches, parents, grands frères ou grandes sœurs. La « jeunesse » n'est donc pas ici envisagée comme une bulle de protection, une période qui préserve des soucis d'adultes mais plutôt comme l'espace-temps où se forge une conscience du monde et des problématiques qui le tissent. C'est dans ce contexte que j'ai choisi de m'intéresser à la pratique du travail rémunéré afin de la resituer dans leur expérience de vie, de voir en quoi elle pouvait être un révélateur des transformations que connaissent la famille et l'école dans la socialisation juvénile. Dans une certaine mesure, il s'agit de comprendre comment ces adolescents et jeunes adultes font face à ces transformations et, ce faisant, s'affirment comme des acteurs responsables de leur destin malgré les contraintes spécifiques liées à leur « état » de jeunes scolarisés.

Les résultats mobilisés sont issus d'une double enquête qualitative et quantitative effectuée à quinze ans d'intervalle (entre 2001 et 2003 puis en 2017) en France dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Rhône. Sur les deux périodes, les enquêtés sont des élèves, lycéennes et lycéens, issus des sections générale et technologique fréquentant des classes de Première et Terminale². Ceux des lycées professionnels sont élèves de Seconde et Terminale BEP, Première et Terminale (ancienne organisation du baccalauréat professionnel). Les établissements scolaires sont situés en centre-ville, en zone semi-rurale et en périphérie des villes. Ce suivi de la question des activités rémunérées permet de cerner les variables qui influent sur la pratique d'un petit boulot, son rythme et son intensité afin de saisir les tendances qui la façonnent. Ces périodes d'observations espacées de quinze ans apparaissent d'autant plus intéressantes qu'elles sont marquées par la crise qui change le rapport au travail et introduit chez les nouvelles générations l'incertitude économique et la prise en compte de la vulnérabilité.

La réflexion se déroulera en trois temps. Dans un premier temps, je me pencherai sur ce phénomène « discret » à travers ce qu'en disent les acteurs de l'école, chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation (CPE) dans un contexte où la temporalité scolaire, cette

² Essentiellement des jeunes de 16 à 18 ans.

norme de référence, est supposée régir les activités de ces adolescents et jeunes adultes. J'analyserai ensuite, à travers les motivations de ces lycéens-travailleurs, les différents postes d'allocation des ressources et tenterai de voir ce que recouvre la question de l'autonomie ; la recherche d'autonomie est une façon – directe ou indirecte – de participer au budget familial, notamment pour les familles les plus précaires, afin d'atténuer, dans certains cas, la vulnérabilité sociale et économique de la famille. Le dernier point sera consacré aux effets de l'activité rémunérée sur les carrières lycéennes en envisageant les deux pôles de la pratique entre investissement faible dans la pratique des petits boulots et investissement fort. Dans ces trois temps apparaît en filigrane la place des familles qui doivent composer avec des adolescents et des jeunes adultes qui sont à la fois dépendants et autonomes et qui, par la pratique des petits boulots, cherchent à créer un espace de déploiement possible. Au final, il s'agira de montrer combien pratiquer un travail rémunéré permet de se construire un récit de projection de soi qui ne questionne pas seulement le devenir adulte mais pose plus largement la question des moyens et des ressources pour la conquête d'une autonomie dans un contexte de baisse de confiance dans les possibilités intégratrices de l'école et de familiarisation de la prise en charge des jeunes adultes par le biais des allocations de l'aide de l'État (Van de Velde, 2008). Ce faisant, il se pourrait bien que travailler « doublement » pour être autonome apparaît comme une nouvelle étape de la construction de l'adolescence.

Méthodologie d'un terrain doublement situé

Entre 2001 et 2003, 501 questionnaires ont été recueillis et traités, une trentaine d'entretiens semi-directifs ont été menés auprès des lycéens-travailleurs et une dizaine auprès du personnel d'encadrement (chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation, personnels médicaux, surveillants). Depuis 2017, une nouvelle enquête a été mise en place selon le même protocole. Des questions portant sur le genre et notamment sur le genre du petit boulot ont été introduites. L'enquête s'est également enrichie d'une analyse qualitative des propositions de *job* sur les sites internet dédiés (*indeed*, etc.). Précisons que, dans les deux enquêtes, les élèves en apprentissage ne font pas partie de la population étudiée.

La pratique des petits boulots : un phénomène « discret »

Alors que la scansion de la vie sociale par les rythmes scolaires demeure, les différentes activités et pratiques des adolescents et des jeunes adultes scolarisés revêtent désormais des formes multiples qui tendent à s'interconnecter et à se superposer du point de vue économique, sociologique et géographique. Les obligations scolaires régies par un emploi du temps élaboré et fixé d'avance constituent toujours le principal repère temporel qui rythme les temporalités des lycéens. L'emploi du temps scolaire définit ainsi le volume temporel de référence si bien que la pratique d'un ou de plusieurs petits boulots nécessite de jongler avec des horaires très contraints et des règles à respecter – celles de la ponctualité et de l'assiduité imposées par l'institution scolaire – ou de prendre sur le temps dédié à d'autres activités comme les devoirs, les révisions, les loisirs quand ce n'est pas sur le temps du sommeil.

Même si aucun texte officiel ne prend en compte le cas des élèves qui pratiquent un travail rétribué, les entretiens menés auprès des personnels enseignants et non enseignants des lycées indiquent que le phénomène des petits boulots est connu par ces acteurs. Or, une des difficultés posées par ces activités est leur détection. Selon les personnes interviewées, l'identification d'un élève-travailleur est difficile à tel point que les effets et conséquences de l'exercice de ces activités sont gérés comme tous les autres cas d'absence ou de retard. Il ressort des témoignages effectués que la détection advient après une première sensibilisation de ces personnels à la problématique du travail rémunéré chez les adolescents. Tout se passe comme si pesait un non-dit, voire un déni de la pratique d'une activité rémunérée en dehors du cadre scolaire comme si l'idéal de méritocratie scolaire jouait jusque dans les manières de taire les raisons qui y contreviennent. Leur détection repose donc surtout sur les relations personnalisées entre les élèves et certains membres de l'équipe éducative notamment avec les assistants d'éducation et le CPE.

« Tel élève s'absente ou arrive en retard assez régulièrement, ou il est tellement inattentif en classe, ou encore, il montre des signes de fatigue souvent détectés par l'infirmière et les enseignants. Après maintes convocations et entretiens, l'élève finit par avouer d'un air désolé qu'il a encore travaillé jusqu'à tard cette nuit. À partir de là, on essaie d'en savoir un peu plus, on essaie de gérer. » (CPE).

Un processus parfois long et complexe se déroule entre la détection de l'élève jusqu'à la proposition éventuelle d'une solution. Un élève-travailleur ou un élève ayant une difficulté personnelle ou familiale particulière, est généralement identifié grâce à des signes que l'augmentation de la pratique des petits boulots au sein de cette population rend plus aisée à détecter. Diverses procédures sont alors mises en place en fonction des configurations connues et prévues. Ces procédures vont de l'avertissement à la sanction, mais elles peuvent aussi conduire l'établissement à collaborer avec d'autres instances extérieures (sociales, judiciaires, médicales...) si le cas s'avère plus complexe et les causes plus profondes.

Tous les établissements scolaires n'abordent pas ce phénomène de la même manière. J'ai rencontré des conseillers principaux d'éducation, enseignants ou chefs d'établissement qui essaient de tenir compte des absences et des retards justifiés par l'exercice de petits boulots identifiés et se penchent sur les cas des élèves endormis par la fatigue. On peut donc souligner, dans certains établissements, l'accommodement de certains conseillers principaux d'éducation (CPE) quand il s'agit de justifier l'absence du lycéen. La fatigue occasionnée par le travail est source d'absentéisme. Aussi les CPE sont-ils plus indulgents pour ces lycéens dont l'absence est injustifiée mais également injustifiable puisqu'il n'y a aucune prise en compte officielle de ces manquements dus à des raisons « professionnelles ».

S'agissant des élèves laborieux, une absence ne signifie pas forcément une journée complète manquée mais, dans tous les cas, elle entraîne des « trous d'apprentissage » à combler. De fait, ces lycéens-travailleurs susceptibles d'être exposés à la fois aux sanctions éducatives et aux difficultés scolaires générées par des « trous d'apprentissage » se trouvent dans une situation de vulnérabilité scolaire. Aussi, face à ces contraintes et difficultés, il importe de savoir pourquoi ces lycéens s'investissent et de plus en plus dans l'activité rémunérée. Les bénéfices escomptés sont-ils seulement économiques – avoir de l'argent de poche – ou ne manifestent-ils pas une baisse de la confiance dans les possibilités intégratrices de l'école républicaine ?

Des travailleurs « invisibles »

La question de savoir pourquoi les lycéens s'investissent dans d'autres activités que dans celles liées à l'institution scolaire incite à souligner combien la pratique d'un petit boulot

constitue un poste d'observation privilégié des dynamiques de changements à l'œuvre dans le rapport entre école et famille. Cette pratique s'est en effet diffusée subrepticement dans les différents univers sociaux des lycéens si bien qu'elle touche désormais toutes les classes sociales et traverse les filtres sociaux. Certes, les finalités, les conditions de travail ainsi que les raisons pour lesquelles un lycéen est amené à entrer dans le monde du travail diffèrent, mais, à présent, nombreux sont les lycéens qui ont directement expérimenté une ou plusieurs activités rémunérées, de façon ponctuelle ou régulière.

Les résultats à quinze ans d'intervalle montrent que l'accès au monde des petits boulots vers le début de l'adolescence est assez stable dans le temps et se réalise autour de l'âge de 16 ans. L'une des principales explications de cette stabilité des tendances est d'ordre juridique. En effet, la réglementation du travail prévoit qu'aucun jeune ne peut travailler avant d'être libéré de l'obligation scolaire (16 ans³). Cependant, les lycéennes et les lycéens qui exercent un travail rémunéré ne bénéficient pas toujours d'un contrat de travail en bonne et due forme. Dans ce cas, il s'agit plus d'un contrat « moral » que d'un contrat au sens juridique tel qu'il est stipulé par l'article 101 du Code civil⁴ c'est-à-dire, un acte juridique créateur d'obligations, l'obligation (au sens juridique) étant un lien de droit entre deux ou plusieurs personnes. Même s'il n'y a pas forcément établissement d'un contrat de travail, tout semble indiquer que la connaissance de l'existence de la loi – et selon l'adage, nul n'est censé ignorer la loi – constitue de fait une barrière, certes franchissable mais que l'on ne franchit pas aisément. Enfin, quelques échanges informels avec des élèves et des personnels d'éducation font ressortir l'idée selon laquelle élèves comme parents peuvent, dans certains cas, éprouver un sentiment de dévalorisation sociale s'ils devaient avouer que l'enfant « doit » travailler durant la période scolaire.

Les entretiens menés soulignent l'importance du passage au lycée comme étant le moment « déclencheur » de l'entrée dans le monde du petit boulot et celle-ci s'effectue notamment grâce au relais des pairs. Cette tendance à la pratique de petits boulots dès le seuil de l'adolescence n'est pas nouvelle ni spécifique au cas français car elle a déjà été observée il y

³ En droit français, les [textes](#) précisent : « Toutefois, sur autorisation de l'inspecteur du travail, le travail des jeunes de 14 à 16 ans pendant les vacances scolaires est possible : pour des travaux légers qui ne sont pas susceptibles de porter préjudice à sa sécurité, à sa santé ou à son développement ; pendant les périodes de vacances scolaires comportant au moins 14 jours ouvrables ou non et à la condition que les intéressés disposent d'un repos continu d'une durée qui ne peut être inférieure à la moitié de la durée totale desdites vacances. ».

⁴ Le contrat est une convention qui crée des obligations, ce qui suppose un accord de volonté entre au moins deux personnes.

a une vingtaine d'années par des chercheurs de la Johns Hopkins University chez les collégiens et les lycéens américains (Entwisle, Alexander, Steffel Olson, 1999 ; 2000). Tout semble donc indiquer que la carrière de la majorité de ces lycéens qui exercent des travaux rémunérés a débuté en fin de collège ou au début du lycée, et que ce constat est assez stable dans le temps, ces deux dernières décennies. Notons parallèlement que l'entrée dans la vie économique (en tant que prescripteur et consommateur) semble s'effectuer de plus en plus tôt parallèlement à l'allongement de la jeunesse et à l'indépendance tardive (Galland, 2000 ; 2011).

Tableau 1. Âge d'accession au premier petit boulot

Age	%
16 ans et inf	58,4
17 ans	31,6
18 ans	7,8
19 ans et plus	2,1
Total	100

La carrière des lycéens-travailleurs commence souvent tôt, parfois dès le début de l'adolescence, ce qui amène les familles à composer avec des jeunes disposant d'une marge de liberté financière et en relation avec une tierce personne, l'adulte employeur. L'immixtion de ces nouvelles donnes au sein de la famille participe d'une évolution du mode de socialisation familiale qui compose avec des attentes multiples et doit s'adapter face à une autonomie affirmée et justifiée par le rôle émancipateur de l'argent (Simmel, 2014 [1900]). Travailler pour être plus autonome, négocier une marge d'autonomie pour grandir et se projeter, telle est trame de la socialisation des lycéens-travailleurs que les familles tentent d'anticiper ou d'accompagner.

Les lycéens-travailleurs escomptent de leur travail hors école une rémunération, même si celle-ci ne constitue pas toujours le moteur déclencheur du petit boulot. Quatre postes de dépenses, comprenant les principales utilisations des salaires par les lycéens-travailleurs, peuvent être distingués.

Tableau 2. Utilisation des gains (%)

Utilisation des gains	%
loisirs, habits...	48,2
épargne	32,0
aide famille	12,5
autonomie	7,3
Total	100

Au début des années 2000, ces différents postes révèlent des affectations très différentes qui s'inscrivent dans des rapports au temps et à l'espace complexes. Ainsi, les gains obtenus grâce à l'exercice de travaux rémunérés sont destinés en premier lieu aux divers achats et dépenses courantes alors que le second est dédié à l'épargne, l'utilisation des gains étant mise ici au bénéfice de projets à court, à moyen ou à long terme. Si ces deux premiers postes concernent tous les lycéens-travailleurs, le troisième relatif à l'aide à la famille est révélateur des échanges qui s'opèrent au sein des familles les moins aisées sur le plan économique et qui combinent la double caractéristique d'être à la fois monoparentales et souvent sans revenus fixes. Le dernier poste dédié à l'autonomie⁵ allie à la fois la dimension du projet et la dépense courante. Dans cette perspective, l'âge de la majorité constitue un seuil symbolique aux effets réels. Toutefois, contrairement à certains jeunes adultes notamment ceux qui sont déjà sortis du système scolaire et contrairement à une partie des étudiants, la conquête d'une totale autonomie n'est pas au centre des priorités des lycéens-travailleurs. Une minorité d'élèves laborieux (7,3 %) déclare avoir recours aux petits boulots pour assurer leur propre autonomie. Il s'agit d'une autonomie partielle qui s'apparente plutôt à une indépendance limitée à certaines sphères de la vie quotidienne car la condition d'élève, rappelons-le, impose ses exigences et ses contraintes.

L'allocation des ressources masque cependant des arbitrages complexes. En effet, chaque lycéen-travailleur se trouve pris dans une configuration familiale qui régit en partie l'utilisation des gains de chacun de ses membres. Cette utilisation est souvent plurielle comme le montre le témoignage suivant, celui de Radji qui, comme un certain nombre de ses camarades, affecte une partie de ses gains à son autonomie – dont l'axe principal est constitué par la prise en

⁵ La question de l'autonomie a été étudiée pour les jeunes étudiants. Celle-ci ne s'effectue pas sans difficultés et déconvenues et renvoie à un apprentissage marqué par des étapes (Cicchelli, cité par Trémel, 2001). Dans une certaine mesure, plus de 15 ans après ces résultats, l'autonomie des lycéens montre bien que le processus commence de plus en plus tôt.

charge de ses heures de conduite. Son travail régulier lui procure une marge de liberté lui permettant également de contribuer à l'économie domestique :

« Ben, je mets de l'argent de côté pour me payer mes heures de conduite, et avec le reste, je les garde un peu dans mes poches et si mes parents en ont besoin, je leur en donne. » (Radji, 16 ans, 1^e, lycée général).

Symbole par excellence de l'autonomie, le permis de conduire représente une étape importante dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle⁶. En dépit du coût total élevé du permis, les lycéens souhaitent l'obtenir pour diverses raisons : quête d'autonomie, condition parfois requise à l'exercice d'un petit boulot, optimisation d'une recherche d'emploi futur, passage symbolique à l'état d'adulte. En outre, la possession d'une voiture peut se révéler très utile dans le cadre de la recherche d'une activité rémunérée ou dans la possibilité d'exercer cette dernière. Elle est ainsi doublement associée à l'insertion dans l'univers des petits boulots et à l'entrée dans la vie d'adulte :

« En fait, je pars du principe que maintenant j'ai 20 ans, il serait préférable que j'aille habiter dans un appart une fois que j'ai fini mes études pour éviter d'encombrer mes parents. Moi, c'est pour mener ma vie que je commence à travailler maintenant. C'est pour avoir ma vie le plus rapidement possible... ». (Laurent, 19 ans, Terminale, lycée professionnel).

Dans ce jeu d'autonomie-dépendance, la relation du lycéen à sa famille est particulière dans la mesure où, d'un côté, il possède une autonomie financière et une marge de liberté décisionnelle parfois très importante et, de l'autre, il est dépendant de sa famille du fait de son âge et/ou de son statut. Signe de cette relation d'autonomie, les mobilités relatives à l'exercice des petits boulots s'affranchissent du regard que porte la famille car elles témoignent d'un nouveau statut, celui de travailleur, même si celui-ci est flou et provisoire. De fait, l'immixtion des pratiques des petits boulots au sein de la famille modifie le rapport parents-enfants en introduisant une nouvelle dimension qui fait passer le lycéen du statut

⁶ Le taux de détention du permis de conduire a connu un accroissement très élevé auprès des plus jeunes : alors que les 18-20 ans étaient 19 % à détenir le papier rose en 1973, ils étaient exactement 50 % en 2008. Au cours de cette période, on n'assiste donc pas à une désaffection du permis de conduire, mais au contraire à sa diffusion massive parmi les plus jeunes (Demoli, 2017).

d'enfant au statut d'adulte même si ce dernier statut est limité par leur minorité et/ou le fait d'être encore élève lycéen.

Les données chiffrées le montrent, la proportion d'élèves laborieux déclarant affecter leurs gains pour assurer leur autonomie est faible (7,3 %). Cependant, cette part est à considérer avec attention. En effet, toutes les dépenses que l'on peut considérer comme non superfétatoires telles que les achats de vêtements, l'aide directe à la famille (par exemple : en donnant de l'argent pour les courses ou en prenant en charge certains achats de nourriture), la prise en charge par le jeune adulte de sa formation pour obtenir le permis ou encore la prise en charge complète de ses vacances, participent de fait à l'allègement du budget familial. Pour les familles les plus vulnérables – celles qui se trouvent dans une situation d'insécurité sociale parfois chronique – cela permet de maintenir une certaine dignité sociale tant pour le (ou les) parent(s) que pour l'adolescent ou le jeune adulte grâce à un certain équilibre économique et relationnel (qui touche les rôles et les places) au sein de la famille.

(Con)quête d'autonomie et volonté de contribuer – directement ou indirectement mais activement – à l'économie familiale et domestique, ces deux principales caractéristiques que j'ai identifiées au sein de ma population composent également avec l'anticipation d'un devenir adulte qu'il faut préparer au mieux. Pour certains lycéens, la pratique d'un petit boulot leur donne la possibilité de se familiariser avec un univers professionnel en confirmant ou en invalidant des goûts et des attentes en matière professionnelle. Si les avantages que procurent certaines dimensions de l'activité rémunérée sont indiscutables, ils ne doivent toutefois pas éluder la question de la difficile conciliation avec l'univers scolaire. Un constat interpelle alors et suscite l'interrogation : c'est dans les deux extrêmes, s'investir intensivement et s'investir moins de 5 heures que l'on trouve un lien entre vulnérabilité et pratique des petits boulots. En effet, contre toute évidence, ce n'est pas parce que le volume horaire consacré au petit boulot par semaine représente moins de 5 heures qu'il n'y a pas d'incidence sur la scolarité.

Des travailleurs vulnérables

Travailler pour avoir une autonomie est aussi un objectif souhaité par les lycéens au fur et à mesure qu'ils avancent en âge et que des besoins nouveaux apparaissent⁷, même si ceux-ci ne se définissent pas uniquement ni systématiquement avec l'avancée en âge. Il apparaît en effet dans l'enquête que la section fréquentée influe assez fortement sur l'investissement dans les petits boulots. Aussi, il semble que, dans certains cas, la fragilité scolaire – qui par le jeu et l'enjeu de l'orientation touchent davantage les élèves des lycées professionnels – est renforcée par la vulnérabilité sociale de la famille liée elle-même à sa précarité économique.

Tableau 3. Volume horaire des petits boulots par semaine (scolaire) selon la section (%)

	Inf. à 5 heures	5h et sup.	Total
Section			
Générale	71,4	28,6	100
Technologie	52,0	48,0	100
Professionnelle	33,9	66,1	100
TOTAL	42,7	57,3	100

Les résultats obtenus par la comparaison des établissements scolaires choisis dans le corpus montrent en premier lieu que les lycéens-travailleurs fréquentant la section Générale ont une propension à s'investir moins de cinq heures par semaine *toutes choses égales par ailleurs*. Toutefois, parmi les lycéens-travailleurs issus de cette section, ceux qui travaillent moins de cinq heures hebdomadaire sont proportionnellement beaucoup moins nombreux que leurs homologues des sections technologiques et professionnelles. Les élèves issus des filières professionnelles s'investissent donc plus dans la pratique des petits boulots en période scolaire et l'on peut expliquer cette implication, entre autres raisons, par le lien plus étroit entre ces études et l'applicabilité immédiate des connaissances sur le terrain des petits boulots par le côté « pratique et concret » intégré dans la formation et présenté comme tel

⁷ Sur 15 ans d'intervalle, on note l'importance de la part prise par les communications dont la plus saillante est celle liée à l'achat et au paiement du forfait de téléphones portables.

en lycée professionnel. Mais, la propension à travailler plus intensivement de la part des élèves des lycées professionnels n'est pas sans lien avec les caractéristiques socio-économiques de leurs familles : au niveau national, 57,7 % des lycéens des lycées professionnels sont issus des classes défavorisées et, en élargissant la catégorie aux classes moyennes, ils sont 83,8 % à appartenir à cette catégorie élargie (DEPP, 2018) ; rappelons que dans les formations Technologiques et Générales en lycées, les proportions sont respectivement de 30 % (défavorisées) et 56,9 % (moyennes et défavorisées). Parmi les enquêtés, la part des élèves issus des catégories sociales moyennes et défavorisées dans les sections Professionnelles est de 81 %.

Tout semble donc indiquer que la vulnérabilité sociale et économique présente dans certaines familles rend les adolescents et jeunes adultes appartenant à ces familles scolairement plus vulnérables en les incitant à s'investir intensivement dans les petits boulots. Cet investissement est d'autant plus dommageable lorsqu'il est accompagné d'une certaine fragilité scolaire car un cercle vicieux de rapport négatif à l'institution et aux savoirs peut s'instaurer et s'installer durablement.

Concernant le lien avec l'appartenance sociale des parents, une nuance importante en relation avec la configuration familiale doit être introduite s'agissant de l'exemple type de familles devenues monoparentales en raison d'une séparation des parents. Le parent présent est alors souvent la mère. La vulnérabilité socio-économique – à cause d'un déclassement voire d'une chute sociale – de la mère de famille peut engendrer directement l'entrée du lycéen dans le monde du travail rémunéré (accès) ou l'amener à décider de s'investir davantage (intensification) dans les petits boulots. Le lycéen peut parfois se retrouver dans cette posture alors même que la position socio-économique de l'autre parent, qui ne vit plus au sein du foyer, devrait lui permettre d'éviter ce type de situation.

« Il [mon père] est cadre supérieur, directeur d'une institution médicale. Et donc son revenu permet, il a un revenu assez conséquent et qui disparaît en grande partie dans son prêt immobilier et il a lui-même d'autres enfants à s'occuper. Ma mère ne travaillant pas, c'est une situation comme ça qui n'aide pas. » (Léopold, 19 ans, Terminale, lycée général).

Une autre source de vulnérabilité est celle qui, tout en étant moins lisible et moins aisée à détecter que la précédente, peut se manifester en raison du faible volume d'investissement

dans les petits boulots. Si l'on affine les résultats en tenant compte du genre du lycéen, on se rend compte que, de façon générale, les filles s'engagent moins intensivement dans l'activité rémunérée que les garçons ; ce moindre investissement n'est pas sans effets sur leur carrière lycéenne.

Globalement, on retrouve chez les filles et les garçons la même motivation qui se traduit par la recherche d'une certaine autonomie. On constate toutefois des pratiques différentes : les filles exercent surtout dans les secteurs de la garde d'enfants, du service de restauration et de l'aide à domicile tandis que les garçons travaillent dans la vente (commerce, marché) et la manutention. Le secteur de l'animation étant l'un des points de convergences professionnelles des filles et des garçons.

Tableau 4. Volume horaire des petits boulots par semaine (scolaire) selon le sexe

Sexe	Volume boulot	inf à 5 heures	5h et sup	TOTAL
masculin		36,6 % (45)	63,4 % (78)	100 % (123)
féminin		53,6 % (37)	46,4 % (32)	100 % (69)
TOTAL		42,7 % (82)	57,3 % (110)	100 % (192)

Parmi les lycéennes qui travaillent durant la semaine scolaire, 53,6 % travaillent moins de 5 heures contre 36,6 % chez les garçons. Cet investissement temporel moindre doit être couplé avec le fait que les filles et les garçons ne s'engagent pas de la même façon dans la pratique des petits boulots. La structure des emplois explique en partie cette différenciation selon les sexes. Les filles déploient leur compétence essentiellement dans les activités proposées par des particuliers, activités représentées majoritairement par la garde d'enfants. Ces activités varient selon les besoins des employeurs et ne respectent que rarement une certaine régularité de durée et de fréquence :

« Sinon garder les enfants, je les fais euh, enfin, cet été, j'ai gardé un enfant pendant un mois, mais sinon je le fais quand les personnes en ont besoin et bon ben ils m'appellent et je les garde, quoi » (Stéphanie, 17 ans, 1^{ère}, lycée technologique).

Ainsi, la moyenne de cinq heures ou plus par semaine en période scolaire est moins fréquente. Les petits boulots exercés par les garçons sont en revanche moins dépendants des besoins aléatoires et spontanés des employeurs. Ils s'investissent surtout dans les secteurs du

« commerce », du « bâtiment » et de l'« animation ». Les lycéens-travailleurs qui trouvent leurs jobs dans ces activités y sont embauchés plutôt comme des *quasi* employés qui effectuent un certain nombre d'heures fixé d'avance. L'aléa du travail rémunéré se fait en revanche davantage ressentir pour les filles qui n'hésitent pas, quand des opportunités se présentent, à les saisir quitte à se mettre en difficulté sur le plan scolaire. L'arbitrage en faveur du petit boulot se fait d'autant plus aisément qu'il apparaît comme ponctuel et que les effets d'une fatigue ou d'un éventuel retard en matière de travail scolaire semblent rattrapable.

Le témoignage de Sabrina incite cependant à nuancer ces résultats tout en présentant un aspect plus « pesant » de la pratique des petits boulots. Celle-ci ajoute à un job régulier, des activités rémunérées irrégulières :

« À la boulangerie, je travaille donc l'après-midi de 13h à 20h. Normalement donc je fais un dimanche sur deux parce qu'il y a une autre fille qui travaille avec moi, donc moi, quand je suis pas là, il y a elle. Mais souvent, elle peut pas y aller, donc c'est moi qui fais tous les dimanche après-midi. »

En outre, cette dernière a conservé ses activités d'aide-ménagère occasionnelle :

« Oui, je vais à domicile. J'ai deux personnes, enfin les personnes âgées ont deux appartements et, j'y vais un tour chacun. Quand ils ont besoin de moi, ils m'appellent. »

Si ses horaires de travail à la boulangerie sont relativement fixes, ils sont très aléatoires pour l'emploi d'aide-ménagère. (Sabrina, 21 ans, Terminale, lycée technologique).

Replacé dans son parcours de vie, le témoignage de Sabrina met ainsi en lumière l'importance des configurations familiales dans la décision de s'investir à la fois dans l'univers des petits boulots et dans l'intensité de la pratique. Celle-ci a commencé sa carrière de lycéenne-travailleuse à l'âge de 16 ans et vit avec sa mère et sa sœur depuis qu'elle a 4 ans, puis avec sa mère et son beau-père, sa sœur et son demi-frère. Depuis qu'elle a 18 ans, la relation avec sa mère s'est détériorée si bien qu'elle doit assumer seule ses principaux besoins. Au moment de l'enquête, elle est en Terminale et âgée de 21 ans. Selon les critères habituellement utilisés qui mettent en relation âge et niveau de scolarité, elle a donc trois ans de retard scolaire dont un redoublement de la classe de Terminale. Quant à la configuration sociale et sociologique de la lycéenne, elle indique une précarité doublée d'une vulnérabilité socio-économique :

« Ma mère, ça fait quelques années qu'elle travaille plus, elle est au chômage parce qu'elle a eu plusieurs accidents, et donc, à cause de son dos, maintenant, elle peut plus travailler. Et en plus après, elle a eu mon petit frère, elle a eu une grossesse difficile et tout ça, donc maintenant, elle travaille plus, elle s'occupe de nous. Et mon beau-père, il travaille dans une usine par l'intermédiaire d'une boîte. » (Sabrina, 21 ans, Terminale, lycée technologique).

La mise en relation de l'histoire familiale avec l'histoire scolaire de Sabrina permet de comprendre les contraintes qui ont incité l'élève non seulement à pratiquer des petits boulots donc à travailler mais surtout à travailler plus. Un retard scolaire n'est pas une explication mais plutôt un marqueur qui sollicite l'explication. Aussi, les trois ans de retards scolaires qui sont un marqueur de difficulté de réussite plutôt qu'un marqueur de difficulté d'apprentissage, trouvent en partie leur explication dans la vulnérabilité et la fragilité socio-économiques mais également dans les aspects qui leur sont corollaires.

Encadré : la recherche du « bon » job

Ces lycéens se comportent parfois comme de véritables chercheurs d'emploi pour trouver des petits boulots. L'étude des petites annonces de propositions de service montre que les particuliers qui souhaitent s'adjoindre l'aide d'une personne mettent en œuvre – en amont – une représentation sexuelle de la division des tâches qui ressemble à s'y méprendre à la vision traditionnelle de cette division. En effet, lorsqu'il s'agit de faire garder des enfants, les familles, avant même de choisir la personne, se réfèrent très souvent à un modèle féminin plutôt que masculin de *baby-sitter*. En revanche, pour des menus travaux de jardinage, le recours à un jeune homme (ou un homme) semble le plus fréquent comme le montrent les annonces d'emploi dans les domaines susmentionnés. Ces tendances, précisons-le, ne sont liées ni à la compétence ni à la possibilité physique éventuellement requise pour effectuer les tâches demandées. C'est l'activation des représentations de la division sexuelle des tâches qui incite les particuliers à opter, consciemment – dans la mesure où nous sommes en présence de choix délibérés –, pour la recherche d'une jeune fille ou d'un jeune homme selon le travail considéré pour leur apporter de l'aide.

Conclusion

Dans cet article, je me suis efforcé de montrer combien la dimension réflexive de la vulnérabilité agit dans l'univers de vie des lycéens et jeunes adultes. Directement ou indirectement concernés par ses effets en cas de chômage d'un ou des parents, d'appartenance à une famille monoparentale ou autre, les lycéens développent des actions rationnelles en finalité (Weber, 2003 [1921]) pour tenter de les pallier en étant eux-mêmes pourvoyeur de revenus – ponctuels ou réguliers⁸ – au sein de l'économie domestique ou en anticipant sur le devenir adulte, ce que montrent les attentes placées dans le poste « autonomie ». Mais, la conscience de la vulnérabilité qui apparaît parfois très tôt, dès la fin du collège, et les moyens mis en œuvre pour la prévenir produisent paradoxalement une fragilité sur le plan scolaire dont les principales manifestations sont, par exemple, la fatigue et le sentiment d'« échec » quand les résultats scolaires sont considérés comme mauvais. En somme, ces lycéens travailleurs montrent de façon paradoxale qu'avoir conscience de la vulnérabilité, l'intégrer comme catégorie agissante sur le destin social ne signifie pas y échapper.

Références bibliographiques

- Castel R., 1999, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard.
- Castel R., 2003, *L'Insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, La République des idées.
- Cicchelli V., 2015, L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants, *Politiques sociales et familiales*, n°119, p. 87-88.
- Demoli Y., 2017, « [Les jeunes et la voiture, un désir contrarié ?](#) », *Métropolitiques*, 9 octobre.
- DEPP – Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2018, [Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche](#), 2018, Paris,

⁸ Précisons toutefois que la période « régulière » est elle-même soumise à l'aléa du petit boulot.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Dubet F., 2002, *Le déclin de l'Institution*, Paris, Seuil.

Dubet F., 2010, « [Déclin de l'institution et/ou néolibéralisme ?](#) », *Éducation et sociétés*, 2010/1, n° 25.

Entwisle D., Alexander K., Steffel Olson L., 1999, « Paid work in early adolescence: developmental patterns », *Journal of Early Adolescence*, n° 19.

Entwisle D., Alexander K., Steffel Olson L., 2000, « Early work histories of urban youth », *American Sociological Review*, n° 65.

Galland O., 2000, « [Entrer dans la vie adulte](#) : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », *Économie et statistique*, n°337-338, p. 13-36.

Galland O., 2011, *Sociologie de la jeunesse*, Paris : Armand Colin [5^e éd.].

Paugam S., 2012, « [Les formes contemporaines de la disqualification sociale](#) », *CERISCOPE Pauvreté*.

Peugny C., 2009, *Le déclassé*, Paris, Grasset.

Simmel G., 2014, *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, [1900].

Trémel L., 2001, « [Recension de Cicchelli V., 2001, La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études](#), *Revue française de pédagogie*, n°136, 2001, p. 183-184.

Van de Velde C., 2008, « [L'autonomie des jeunes adultes, une affaire d'État ?](#) Des politiques publiques aux cultures familiales en Europe », *Informations sociales*, vol 1, n° 145, p.112-121.

Van de Velde C., 2015, « [Les voies de l'autonomie](#) : les jeunes face à la crise en Europe », *Regards*, vol 2, n°48, p. 81-93.

Weber M., 2003, *Économie et société*, tome 1 : *Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket [1921].

Frantz Fanon, *Peau noire masques blancs* (1952)

une lecture critique

Juliette Sméralda

Sociologue (doctorat à Paris VII), enseignante, essayiste, chercheuse indépendante, membre du comité scientifique de la revue de sciences sociales et humaines sur la peau *Lapeauologie*. Juliette Sméralda a donné des enseignements à l'UAG-Martinique (1991-1998) ; à la Fachhochschule d'Augsbourg (Bavière, 1998-2000) ; à l'Université Marc Bloch Strasbourg II (2001-2007) ; à l'UAG (2008-2016) et au CNAM Martinique (2011-2019). Ses travaux portent essentiellement sur le racisme, les discriminations, la relation entre dominants et dominés, l'interculturalité, l'esthétique du corps « noir » ...

Nous connaissons la portée internationale de *Peau noire masques blancs*¹ et sa résonance intime en chaque colonisé, et plus unanimement, en chaque être doué d'entendement. Cet ouvrage publié pour la première fois en France en 1952 est aujourd'hui traduit, lu, parfois enseigné, dans de nombreux pays, bien qu'à intervalles irréguliers oscillant entre oubli et *revival*.

Des motivations subjectives

Cette dimension de l'œuvre ne s'appréhende qu'à la lumière des modalités d'expression des relations raciales qui s'entretiennent dans le « pays » dont Fanon est originaire. Ici, le regard de l'intérieur s'impose comme une nécessité. En effet, dans la nomenclature des couleurs ou nuances chromatiques – qui se déclinent en dizaine de sous-catégories « raciales » dans les

¹ Que nous évoquerons dans le texte sous le sigle PNMB.

sociétés issues de la colonisation française –, Fanon n'appartient pas exactement au groupe des Noirs, mais à celui des mulâtres. Or, dire qu'il est mulâtre – souligner son appartenance à cette catégorie sociale –, n'est pas dire qu'il est « Noir » – pour des raisons sociologiques évidentes, mais surtout parce qu'il n'est pas censé en avoir l'expérience intime dans sa société d'origine. Si bien que la « véhémence » des réactions de Fanon face au racisme brutal qu'il découvre en France, avant d'en faire directement les frais, devrait être appréhendée en référence au prisme du contexte socio-racial plutôt privilégié dans lequel il a baigné dans sa jeunesse.

Fanon n'était donc pas habitué aux classifications polaires et à l'assignation consécutive au système de hiérarchisation raciale instituée dans sa société. Le dire ainsi c'est commettre une méprise dans le contexte colonial martiniquais gangrené par un racisme de peau (qui ne relève pas seulement du colorisme) insidieux et omniprésent, quoi qu'il y paraisse. Il s'ensuit que :

« Pour la plupart des Noirs, la question de la couleur de peau est socialement significative et généralement incontournable dans leur vie quotidienne [...] Cette question ne se décline pas seulement dans une dichotomie noir-blanc (qui demeure cependant essentielle dans les rapports de domination), mais également selon un nuancier mélanique construit sur le principe de la "goutte de sang blanc", dont les effets aliénants peuvent être comparables au racisme ordinaire. » (Ndiaye, 2006 : 53-54).

De manière générale, les Noirs à peau sombre sont plus souvent exposés aux discriminations raciales, les avantages liés à la peau claire résistant à toutes les évolutions sociales.

Fanon est donc sous le choc, en découvrant que la catégorie privilégiée à laquelle il ne cesse pas d'appartenir chez lui ne le protégeait pas du racisme grossier dont il était la cible en France. Le Dr Tosquelles², avec qui il a travaillé, et à qui il a offert *PNMB* témoigne :

« Il me raconta sa souffrance éclatée tout récemment dans la rue, à Lyon, lorsqu'il se promenait avec sa fiancée – blanche. Il fut interpellé violemment, amené et malmené pendant des heures au poste de police, par des flics qui l'accusaient de s'adonner au trafic ou à la traite des blanches ».

² Cité par Christiane Chaulet Achour, *Peau noire masques blancs*, Paris, Honoré Champion, 2013 : 24.

D'évidence, il n'est pas exagéré de conclure que *PNMB* est le cri de révolte d'un homme jeune, qui découvre le racisme des Français envers les Noirs – contre lequel son antillanité ne peut rien – et qu'il en est profondément indigné. Fanon va donc s'activer dans la dénonciation sans concession de ce fléau qui lui fait l'effet d'un tremblement de terre, en même temps qu'il s'emploie à habiter le statut d'homme noir qui lui est fabriqué sur le territoire français, où il est installé pour ses études de médecine. Ce serait donc parce qu'il est sous l'effet d'un tel ébranlement qu'il écrit un texte dont la force et la portée ne sont désormais ignorées d'aucune civilisation ? Dès les premières lignes de son introduction, en effet, l'état de tension intérieure dans lequel se trouve Fanon est perceptible :

« De partout m'assaillent et tentent de s'imposer à moi des dizaines et des centaines de pages ».

Il réfère à une *explosion* qui n'aura pas lieu, à des choses à dire sur le ton de la *sérénité* et non pas à *crier* ; à la nécessité de répondre *calmement* ; sans cependant réussir à ne pas stigmatiser autant les *imbéciles* qu'il trouve en trop grand nombre sur terre, que le Noir qui « n'est pas un homme » et de qui il ne craint pas le ressentiment... Quelque peu apaisé, il peut avouer que :

« [Il] y a trois ans que ce livre aurait dû être écrit [...] mais qu'alors les vérités brûlaient. Aujourd'hui elles peuvent être dites sans fièvre. Ces vérités-là n'ont pas besoin d'être jetées à la face des hommes » (Fanon, 1952 : 6).

Il est en effet travaillé par le doute méthodique, comme le signale la précautionneuse incise dans son texte qui prévient qu'il « n'arrive point armé de vérités décisives ».

Une fois rassuré sur son humanité et balisé le champ de son intervention, Fanon livrera son dire sans colère, mais sans concession ... Les exigences de la maîtrise de soi inhérente à cet exercice n'annulent pas les grandes souffrances morales que l'auteur s'évertue à contrôler, en les transcendant par la réflexion et l'analyse. Ces souffrances sont d'autant plus vives, que l'aliénation que Fanon dénonce chez son frère Noir/de couleur est de toute évidence la sienne propre. En référant à l'histoire personnelle de l'auteur, qui serait de nature à expliquer ses « emportements », F. Jeanson (1952) conclut :

« Nous voici alors contraints d'aborder l'expérience d'un homme au niveau même où elle est effectivement vécue et soufferte avant d'être objective, désincarnée, stérilisée. »

Fanon, « soi-même comme un autre³ »

Bien que l'objectif ne soit pas de réduire certaines analyses de *PNMB* à un concentré de subjectivité, voire à l'expression d'une forme de haine de soi, Fanon cède à la tentation d'user d'un ton et de propos qui dénotent une certaine impatience, lorsqu'il évoque l'aliénation « du Noir » – et de ses frères « de couleur » plus largement –, qu'il illustre avec force exemples vaudevillesques. Elsa Dorlin (2011) a eu à écrire qu'« il est extrêmement dur à l'égard des Antillais et enrage des effets d'aliénation et de division que produit le système raciste français ». Le chapitre sur la langue en donne de bons exemples. L'essayiste, écrit Christiane Chaulet Achour (2013 : 40), « multiplie les anecdotes – certaines font sourire – sur la manière de parler ». Ce propos s'éclaire parfaitement, lorsque Fanon explique que *Le Noir* (mais lequel ?) entrant en France « va réagir contre le mythe du Martiniquais qui-mange-les-R ... [et que celui-ci] s'appliquera non seulement à les rouler, mais à les ourler ».

Pour éclairer son propos, il raconte une anecdote qu'il décline en ces termes :

« Un Martiniquais arrivant au Havre entre dans un café. Avec une parfaite assurance, il lance : "*Garrçon ! Un vè de biè*". »

Et Fanon de commenter :

« Soucieux de ne pas répondre à l'image du nègre-mangeant-les-R, il en avait fait une bonne provision, mais il n'a pas su répartir son effort. » (p. 16).

Ici précisément, le psychiatre n'est pas dans la pédagogie mais dans un humour grinçant qui prend « le Noir » pour cible. Bien sûr, le contexte s'y prêtait. L'insistance qu'il met à décrire les travers de ses « compatriotes » n'a cependant d'autre contrecoup que de fossiliser ceux-ci dans une figure des plus grotesques...

³ Titre d'un ouvrage de Paul Ricœur (1990).

Faire de l'aliénation *du Noir* le moteur d'agissements ridicules n'est pas de nature à favoriser la compréhension des mécanismes psychologiques par lesquels celui-ci en arrive aux extravagances langagières que dénonce Fanon. Ici,

« La tendance à personnaliser... et à accabler les individus l'emporte sur une analyse approfondie et rigoureuse du contexte d'ensemble dans lequel les individus évoluent » (Traoré, 1999).

Paradoxalement, alors que son projet est de rendre visible un sujet invisibilisé par le déni d'existence qu'il pointe, *PNMB* contribue à la diffusion d'une vision pervertie de la victime. Toutes les institutions qui assoient la légitimité du système dominant sont passées sous silence (peu d'études s'appliquent en effet à démonter les rouages de ce système), au point que *Le Noir* sur lequel un nombre incommensurable d'études est mené, y fait figure d'aliéné volontaire. Mais le sens de ce qui est souffrance et drame à la fois peut-il apparaître sans interroger ceux qui les causent ? Le racisme n'est-il pas en effet trop souvent posé comme une abstraction désincarnée ?...

Ces phénomènes psychopathologiques – que Fanon aborde principalement au chapitre 10 de son ouvrage – sont aujourd'hui appréhendés en tant que séquelles psychologiques de la Traite négrière transatlantique (TNT), et sont traités dans les programmes de l'UNESCO notamment. Cet évènement marque un progrès considérable dans l'histoire des mentalités⁴.

Il serait abusif de conclure des remarques précédentes que *PNMB* aurait cherché à emmurer *le Noir* dans le *scenario* intimiste de la seule haine de soi. En atteste l'effort constant que fait Fanon pour rester dans l'analyse et dépasser la stigmatisation. L'ouvrage reste avant tout un pamphlet contre le racisme combiné à une typification de l'aliénation du *Noir* qui en émerge sous la forme d'une entité déchirée par la haine de soi et par le « mal d'être Noir » ; mal qui serait né du déni d'existence (Jeanson, 1952).

L'intention ici n'est cependant pas de s'attarder sur une expérience subjective que Fanon se serait appliqué à transcender dans un texte aux vertus thérapeutiques. L'intérêt de l'œuvre

⁴ Voir l'ouvrage tiré du colloque de 2013, Paul Lovejoy et Benjamin P. Bowser, *The Transatlantic Slave Trade and Slavery. New Directions in Teaching and Learning*.

réside surtout dans ses qualités esthétiques et la volonté de son auteur de l'expurger de toute sentimentalité – sans toujours y parvenir – qui aurait menacé l'effort extraordinaire de compréhension et de rationalisation, qui a été un passage obligé vers la maîtrise de soi à laquelle l'auront forcé, d'une manière ou d'une autre, les ressortissants d'une société qui ne voyaient de lui que la couleur de sa peau. Et ceci, de la pire manière qui fût à ses yeux. Olivia Marsaud (2004), dans une formule lapidaire, en infère que *PNMB* est « né de sa rencontre avec la société française majoritairement blanche et de son expérience de Noir minoritaire ». Quant à Jeanson (1952), qui écrit dans sa préface que Fanon « a la peau noire », évoquant « son expérience d'homme noir plongé dans un monde blanc », il est, comme Marsaud, dans la même assignation exogène, simpliste et stérile, à laquelle Fanon a dû faire face dès son arrivée en France...

La permanence d'un vice de construction dans la figure du dominé

Loin du traitement auquel est soumise la figure du dominé, celle du dominant dans *PNMB* demeure « protégée », abstraite, éthérée et mythologique, incarnation de la force à l'état pur, véritable moteur pour l'action, rusée, intelligente, gageuse. À part la mention des maux dont il est responsable, aucune spéculation tenant lieu d'analyse de ses motivations ne cherche à établir de lien entre l'imposition délétère de sa domination et les fondements de sa personnalité, qui n'est donc jamais passée au crible de la « critique au cutter » dont celle du dominé ne manque pas d'être systématiquement l'objet. La figure du « mal » n'est-elle donc active dans l'imaginaire collectif et dans les représentations socioculturelles⁵ que reportée à ceux qui la subissent ? Les études sur la psychologie du dominant ne sont en effet pas légion, pas plus chez Fanon que chez les spécialistes des problématiques relevant de l'esclavage et de la colonisation...

⁵ « S'il est un type de personnage qui fascine dans la littérature [...], c'est bien celui du méchant. Protéiforme et néanmoins intemporel, ce dernier emporte en effet souvent la sympathie du lecteur contre son opposé, le "gentil", héros du récit et porteur des valeurs du bien, alors même qu'il est censé en être le faire-valoir. Souvent, le méchant, plus flamboyant, plus complexe que son adversaire, nous séduit, avec sans doute la complicité de l'auteur » (voir [Eduscol](#), 2014).

Le « dominé », objet d'étude prédestiné des classes dominantes, est impuissant à empêcher l'étalement au grand jour de ses « imperfections » sous leurs plumes. Il émerge généralement de cette épreuve un être sans épaisseur, réifié, réduit parfois en charpie, parfaite incarnation de la figure gélatineuse évoquée par Gramsci.

C'est sur la nature perverse de cette asymétrie qu'Ashis Nandy (2007 : 72-73) attire l'attention. Il reprend l'idée de « décivilisation » des colonisateurs avancée par Césaire, dans le *Discours sur le colonialisme* (1955) :

« Le colonialisme en tant que processus psychologique ne peut pas ne pas ratifier le principe de l'isomorphie des oppressions ».

Pour dénoncer le mal vécu par le dominé, les codes utilisés sont ceux du dominant :

« Dans la vision populaire, les seuls à souffrir du colonialisme sont les communautés dominées. [...] C'est là une construction de l'esprit et de l'histoire promue par le colonialisme lui-même. Pareille vision a tout intérêt à dénier l'importance de l'impact de l'idéologie colonialiste sur les colonisateurs, à oublier que leur dégradation, à eux aussi, peut être parfois terrifiante⁶ ».

Le style Fanon

PNMB a l'envergure d'une œuvre dramatique. Cela ne tient pas seulement de l'état de sidération dans lequel les situations dépeintes par l'auteur plongent le lecteur, mais également de l'utilisation si singulière qui est faite de la langue. Plusieurs des exégètes de Fanon ont souligné cette particularité de l'œuvre. Suite à une demande d'explication à Fanon concernant un passage de son texte qui lui paraissait obscur, Francis Jeanson (1952) se voit répondre que :

« Cette phrase est inexplicable. Je cherche, quand j'écris de telles choses, à toucher affectivement mon lecteur... c'est-à-dire irrationnellement, presque sensuellement ».

⁶ Éric Hobsbawm parle de catégories inventées par ceux qui sont au pouvoir, de définitions faites « par le haut ». Du coup, l'expression « violence révolutionnaire » utilisée pour définir le moteur du changement proposé par Fanon n'est pas nécessairement une violence, mais l'opposition légitime à des formes d'exploitation arbitraire organisée au détriment des victimes. Voir « Où sont passés les révoltés ? » (2009).

Fanon « avouait combien il est ... sensible à la magie des mots, et quelle sorte de ressource ultime constitue pour lui le langage, une fois libéré de ses conventions ».

Les mots ont pour moi une charge, écrit Fanon. « Je me sens incapable d'échapper à la morsure d'un mot, au vertige d'un point d'interrogation. » Jeanson en conclut que la finalité de la parole-dynamite de Fanon est de faire « exploser le contexte ». De la sorte,

« [Il] désorganise d'un coup nos assurances intellectuelles et reproduit en nous, magiquement, l'explosion même à laquelle il fut soumis pour s'être trop brutalement cogné à l'absurde, télescopé aux limites de la condition humaine. »

Le plaisir d'écrire et le caractère sensuel attaché à l'acte sont apparus à René Ménélik également, qui l'objective dans sa préface à la collection complète de la revue *Légitime Défense* (1979) :

« La joie sensuelle d'écrire transparait dans la revue. Plaisir cruel d'agression : on règle son compte à la laideur coloniale (sadisme). Plaisir aussi de vivre les blessures reçues pour mieux crier la légitimité de la cause (masochisme). »

La fonction thérapeutique de l'écriture est pleinement admise par ces contributeurs que Fanon a lus, et dont les styles l'ont certainement influencé.

L'héritage de *PNMB*

PNMB, publié chez Seuil en 1952, est le premier des trois ouvrages écrits par Fanon⁷. Qu'en reste-t-il soixante-huit ans après sa publication, plus d'un demi-siècle après la disparition de l'auteur ? Les avis sont partagés. En France, où il n'a pas été accepté comme objet de thèse à l'époque, l'œuvre continuerait d'être ostracisée dans certains milieux, selon Olivia Marsaud (2004), bien qu'il soit admis qu'elle innove par les problématiques inédites qu'elle explore.

« Sur le colonialisme, sur les conséquences humaines de la colonisation et du racisme, le livre essentiel est un livre de Fanon : *Peau noire masques blancs*. » déclare L. G. Tin (2011). Jamais (une) analyse sur l'expérience vécue du Noir en Europe n'a été aussi réaliste et jamais

⁷ Les deux autres sont : *Sociologie de la révolution. L'An V de la révolution algérienne* (1959) et *Les Damnés de la terre* (1961).

l'exploration du racisme colonial n'a été aussi actuelle, affirme Belabbas Bouterfas (2011) pour sa part.

Il a été assez dit que *PNMB* se distingue des autres écrits de Fanon, pour que l'on accorde quelque crédit à cette observation : l'auteur vit à ce stade de sa jeune vie un choc à la fois racial, culturel et civilisationnel, suite à son installation en France, où il entame des études de médecine. De ce fait, et cela a été effleuré plus haut, son investissement subjectif dans le texte ne peut pas ne pas faire l'objet d'une attention particulière. Aussi, lorsque l'on a fait le tour de la fonction cathartique de l'œuvre – Fanon à vingt-sept ans à sa publication –, et une fois saisi le sens de ce que Jeanson nomme les « emportements » de l'auteur confronté à la brutalité des préjugés antinégristes, la préoccupation qui demeure est celle de la destinée de *PNMB* dans les sociétés contemporaines.

La couleur et le soi dilués dans l'altérité

Fanon n'a cessé de marteler qu'il n'était pas une couleur, mais un Homme (avec un grand H) et *PNMB* retentit en effet du début à la fin de l'ouvrage, de ce long cri saturé par la volonté de l'auteur que cette dimension de son être soit intégrée. Son approche n'est donc résolument pas *anthropologique*, et les exégètes de son œuvre ont été plus historiens, hommes/femmes de lettres – éventuellement sociologues – qu'anthropologues. Cette singularité pourrait expliquer l'importance des commentaires auxquels ont donné lieu les passages du texte dans lesquels Fanon évoque les questions raciales tout en refusant l'idée d'appartenir à une communauté spécifique, sauf à celle qu'il nomme la « communauté humaine », comme si celle-ci était incolore ; comme si revendiquer l'appartenance à une communauté spécifique l'expulsait de l'Humanité tout court...

PNMB a fait l'objet de lectures actualisées par les sciences humaines, dans une perspective pluridisciplinaire. Celles-ci interrogent l'approche fanonienne des phénomènes d'aliénation générés par les contacts asymétriques entre peuples dominants et dominés, à partir de nouveaux paradigmes sociologiques (la socialisation anticipée ou la logique des signes, l'*habitus*, etc.) ; anthropologiques (l'acculturation et l'apprentissage) ... Les relations raciales de l'École de Chicago et les théories interactionnistes, l'ethnométhodologie, etc. sont autant

de disciplines qui éclairent sous un jour nouveau les phénomènes que le psychiatre analysait sous un angle essentiellement clinique.

Les recherches dans ces domaines ont donc fourni un arsenal d'outils méthodologiques qui permettraient d'envisager les conséquences sociales de la domination, sans excessivement les substantialiser. Les théories de l'identification à l'agresseur ou aux valeurs de l'agresseur ; de l'« acculturation volontaire » – construite sur le modèle de la servitude volontaire – sont des angles d'approche des comportements adoptés par les agents/acteurs/groupes en situation d'influence et de domination, sous lesquels ne se distingue aucune « race » en particulier, pas plus que reconnaître son appartenance à une communauté n'ampute le sujet de son essentielle humanité...

La difficulté signalée là ne réside pas seulement dans l'approche de l'auteur, qui qualifie lui-même son texte d'étude clinique et d'approche psychologique de l'aliénation du colonisé noir (antillais, est-il précisé) –, distinguée des approches sociologique, anthropologique et culturelle, qui accordent une place déterminante à la socialisation dans la formation de l'individu. Fanon assimile en effet à des causes *pathogènes* les troubles causés chez le colonisé par le système colonial. Et Belabbas Bouterfas (2011) considère que ce sont ces troubles qui perpétuent la domination et l'aliénation. Hassan Remaoun (2003) oppose à cette analyse en termes pathologique le fait que Fanon, bien que s'appuyant sur des observations cliniques, n'exclut pas les phénomènes économiques qui produisent l'aliénation. En réalité, s'il y a un complexe d'infériorité, affirme Fanon, « c'est à la suite d'un double processus : économique d'abord, par intériorisation ou mieux épidermisation de cette infériorité ensuite ». Selon Remaoun, aux origines socio-économiques de l'aliénation, Fanon ne ferait qu'associer à la dimension psychiatrique l'impact de la domination culturelle et le poids « du capital symbolique ». Il n'en demeure pas moins que c'est la portée clinique de *PNMB* qui est passée à la postérité dans les milieux intellectuels et militants...

Dans cette perspective clinique précisément, il n'est pas sans intérêt de s'attarder sur quelques passages de *PNMB*, qui ont nourri la réflexion des contemporains sur les phénomènes d'aliénation, telle la fameuse question posée par Fanon, « Que veut l'homme noir ? », qui a retenu l'attention d'Homi K. Bhabha (2007 : 87-89). Ce dernier observe que

cette question « ne porte pas sur une notion unifiée de l'histoire ou un concept unitaire de l'autre ». Il attribue à l'une des qualités intrinsèques de l'ouvrage :

« [...] cette rare historicisation de l'expérience coloniale. Il n'y a pas de récit maître ou de perspective réaliste présentant une toile de fond de faits sociaux et historiques contre laquelle émergeraient les problèmes de la psyché individuelle ou collective. Un alignement sociologique aussi traditionnel du Soi et de la Société, ou de l'Histoire et de la Psyché, devient questionnable dans l'identification par Fanon du sujet colonial, historicisé dans l'assemblage hétérogène des textes de l'histoire, de la littérature, de la science et du mythe. ».

Bhabha analyse la question psychanalytique du désir telle que la formule Fanon (« Je demande qu'on me considère à partir de mon désir »), dans « Se souvenir de Frantz Fanon » (2012). Concernant la condition historique et l'identité de « l'homme colonial »,

« L'identification ambivalente du monde raciste – qui se meut sur deux plans sans en être le moins du monde embarrassé, [...] suscite l'idée de l'homme comme une image aliénée ; non pas Soi et Autre, mais l'altérité du Soi inscrite dans le palimpseste pervers de l'identité coloniale ».

Des phénomènes qui ne s'observent pas que chez les colonisés. Bhabha ajoute (2007 : 89-90) :

« Le sujet colonial est toujours "surdéterminé de l'extérieur". C'est par le biais de l'image et de l'imaginaire – ces ordres figurant sur un mode transgressif aux frontières de l'histoire et de l'inconscient – que Fanon évoque le plus profondément la condition coloniale. En articulant le problème de l'aliénation culturelle coloniale dans le langage psychanalytique de la demande et du désir, Fanon questionne radicalement la formation des autorités individuelle et sociale telles qu'elles sont développées dans le discours de la souveraineté sociale. [...] Pour Fanon, ce mythe de l'Homme et de la Société est sapé jusqu'au fondement dans la situation coloniale. La vie quotidienne montre une "constellation délirante" qui médite les relations sociales normales de ses sujets : Le Nègre esclave de son infériorité, le Blanc esclave de sa supériorité, se comportent tous deux selon une ligne d'orientation névrotique. ».

La définition de la « normalité » reste à énoncer, en partant des deux pôles extrêmes de ces statuts inégalitaires, qui entérinerait quelle que comparaison que ce soit...

Les sources d'influence de Fanon

Au rang des personnalités qui ont influencé Fanon, Sartre, Hegel, Césaire parfois ont été évoqués, mais bien peu les Africains, Africains-Américains, voire les Martiniquais et Antilloguyanais (de la revue *Légitime défense* notamment). C'est donc à tort que les sources d'influence de Fanon ne font référence qu'à :

« [...] trois mouvements importants dans le milieu intellectuel français de l'après-guerre (qui sont) la relecture de Hegel, le débat entre marxistes et existentialistes, (et) la négritude. » (Ortiz, cité par Guimarães, 2008).

Avant les dénonciations du colonialisme par Fanon, il y eut en effet celles des écrivains de *Légitime Défense* (années 1930), qui n'étaient pas dans une démarche clinique mais politique et identitaire accessoirement.

« Certains critiques se sont demandés [...] si *Légitime Défense* n'avait pas contribué, à son insu, dans une certaine mesure, à préparer l'entrée en scène de la négritude »,

laisse entendre Ménil (1979) qui, après avoir contesté que la revue soit un discours de la négritude, rappelle le combat politique que menait ce mouvement pour la libération politique et sociale des peuples colonisés. Lutte anti-impérialiste et action politique entreprises sur la base du paradigme marxiste. Contrairement à la négritude qui était censée donner la priorité à la culture sur la politique, les marxistes de *Légitime Défense* pensaient que les « valeurs nègres » ne devaient s'exprimer que dans le cadre du combat marxiste. Ménil va même jusqu'à considérer que le projet *Légitime Défense* était fanoniste avant la lettre plutôt que césairien. Et précisément, parmi les principaux problèmes posés dans les textes de cette revue figurait celui de la culture antillaise en relation avec la race et l'histoire, ainsi que les questions de domination et d'aliénation.

Et qu'en est-il de l'influence de W.E.B. Du Bois, dont on voit rarement le nom associé à celui de Fanon ? Cette influence semble indéniable relativement au traitement du « problème noir » qui est abordé dans *PNMB* : « Une seule réponse à fournir et le problème noir se dépouille de son sérieux » écrit Fanon (p. 5).

Luc Ngowet (2007) n'exclut pas l'éventualité de cette influence :

« Il peut paraître surprenant de rattacher Fanon à une autre tradition que celles communément admises par les historiens et biographes de l'auteur des *Damnés de la terre* : tiers-mondisme, marxisme, socialisme, trotskisme, etc. Je voudrais pourtant démontrer que si Fanon a influencé les *Black Panther*, il n'est pas impossible que lui-même ait été influencé, directement ou indirectement, par William Du Bois, le premier grand architecte des droits civils au XX^e siècle et le plus influent des intellectuels noirs américains. Je dirais même mieux, et à la suite de Vincent Harding (1971), que Du Bois représente le "contexte" (la plateforme théorique) approprié pour comprendre de façon adéquate Malcolm X, Frantz Fanon, Stokely Carmichael et Martin Luther King. »

Mais la similitude la plus évidente que trouve Ngowet entre Du Bois et Fanon :

« C'est le fait que ces deux personnages aient choisi, à partir d'une phénoménologie de la race/du racisme, et à une étape charnière de leur vie, de se consacrer à une interrogation philosophique et politique de ce que signifie être noir en Occident. ».

Là s'arrêtent peut-être les rapprochements. Fanon est en effet psychiatre et Du Bois sociologue...

Magali Bessone (2004 : 329) écrit dans la postface de l'ouvrage de Du Bois, *Les âmes du peuple noir* : « Du Bois se propose de parler un langage qui soit vrai et de donner une voix propre aux Noirs ». Elle se fait ainsi le relais d'une pensée « blanche », objectivée par l'auteur, et ainsi formulée :

« Les Noirs ne sont pas des gens avec des problèmes, mais un peuple-qui-est-un-problème. Ils ne sont pas des individus, mais des abstractions, inconnues du monde blanc, sauf en tant qu'ils posent un problème. » (Bessone, 2004 : 328).

Contrairement à la tonalité sans appel de Fanon s'exprimant sur le Noir dans *PNMB*, celle de Du Bois est plutôt compassionnelle. L'oppression séculaire contre laquelle se bat son peuple est en permanence convoquée dans les écrits de ce dernier, qui cherche à réhabiliter les siens et à rationaliser leurs comportements face à la fatalité de certains scénarios qui induisent des formes d'aliénation rudement stigmatisées par Fanon. Du Bois considère plutôt que :

« Parce qu'ils sont doués de double conscience, [les Noirs] ne se voient que dans le reflet du regard de l'autre, le Blanc ; leur identité est dédoublée et construite de manière seconde, à partir des attentes et des représentations des Blancs. »

L'oppression est certainement source d'aliénation, mais le sujet reste avant tout un acteur qui produit et reproduit le social...

La pensée de Fanon

Frantz Fanon est généralement présenté comme un écrivain et penseur engagé – un éveilleur de consciences pour ses écrits sur la décolonisation et sur le Tiers-Monde. Un « homme qui interroge » certes, mais qui dérange surtout. Nonobstant cet ostracisme, loin d'être dépassée, son œuvre conserve une étonnante actualité et connaît un rayonnement croissant dans le monde (Michel Sidoroff, 2011). « Psychiatre, combattant, théoricien, [il] y apparaît pour ce qu'il est : un contemporain capital. ».

Il reste actuel pour tout ce qui concerne les modalités d'expression du racisme antinègre et la compréhension des racines de ce phénomène qu'il décrypte dans le cadre d'analyses percutantes. Il a en effet une expérience intime de la domination coloniale et des rapports sociaux oppresseurs-opprimés (Briant, 2012). Ashis Nandy (2007 : 72) souligne l'importante contribution de Fanon dans le tracé des contours psychologiques du colonialisme, notamment le fait, moins bien connu, des « pathologies culturelles et psychologiques qu'a produites la colonisation dans les pays colonisateurs. » Lawrence Goldman (cité par Guimãraes, 2008), pour sa part, observe que la brillante analyse de la relation entre troubles mentaux et colonialisme, entre inadaptation sexuelle et répression politique constitue l'une des plus importantes contributions de Fanon à la pensée sociale.

Dans de nombreuses régions du monde (États-Unis, Europe, Afrique), Fanon est une figure centrale – « admirée et respectée » – dans le champ des études postcoloniales, féministes, raciales, culturelles, africaines américaines. Pour autant, cela ne lui confère pas de popularité particulière dans la sphère universitaire et/ou culturelle francophone – encore moins dans son pays la Martinique.

Au Brésil par exemple, sa pensée n'est pas devenue « l'objet d'exégèses ou de réflexions critiques dans les universités et dans les centres de recherche » (Guimãraes, 2008). Pourtant les travaux sur les relations raciales entre Noirs et Blancs ne manquent pas dans ce pays qui réunit la plus importante diaspora noire. Même Roger Bastide qui a tant publié sur les Noirs

ne mentionne pas Fanon dans ses travaux. Au point que *PNMB* passe inaperçu au Brésil, lors de sa parution en 1952 (Guimãraes, 2008).

La pensée féconde de Fanon finira par être divulguée au Brésil dans les années soixante, dans un contexte sociopolitique marqué par l'expansion de l'idéologie marxiste, à la faveur de l'action de personnalités révolutionnaires comme Castro, Guevara, Malcom X, Cabral, N'Nkrumah, etc., et de l'existentialisme de Jean-Paul Sartre, dont les positions anticolonialistes et anti-impérialistes rejoignent celles des marxistes, au moment où se posaient les problèmes de la décolonisation et du racisme, qui opposait le Nord et le Sud (Guimãraes, 2008).

La pensée de Fanon « constitue un carrefour important de notre modernité intellectuelle et politique », déclare Louis-Georges Tin (2011), dans le même esprit que J. Canonne (2012) qui souligne combien est d'actualité l'apport théorique de Fanon sur le racisme et sur le devenir postindépendance des pays africains. Pendant longtemps poursuit L. G. Tin,

« En France, on a voulu ignorer la question noire... En 2004, le CRAN, Conseil représentatif des associations noires, travaillant sur la question des discriminations, fit sien les analyses de Fanon » (Tin, 2011).

Le retour de ce dernier sur le devant de la scène lors du 50^e anniversaire de sa disparition a été l'occasion d'une réactualisation de la question noire. Des rapprochements étaient d'autant plus autorisés que « Fanon [se basait sur] son expérience subjective d'homme noir pour penser les rapports de couleurs et de classes. » (Rousset – avec Dorlin, 2011).

Mais à quel courant de pensée Fanon est-il rattaché en définitive ? De manière incompréhensible, il est restitué à « son » monde spécifique par les critiques français de son œuvre. Il serait le penseur des ressortissants du Tiers-Monde, pas de ceux du Premier-Monde. À son œuvre ne semble donc pas reconnue de dimension universaliste... Le commentaire réducteur qui se lit sur le site de *France Inter* radio, à propos de *PNMB* illustre le propos *supra* :

« La décolonisation faite, cet essai de compréhension du rapport Noir-Blanc garde toute sa valeur prophétique : car le racisme, malgré les horreurs dont il a couvert le monde, reste un problème d'actualité et d'avenir. Il est ici abordé et combattu de front, avec toutes les ressources des sciences de l'homme et avec la passion de celui qui allait

devenir un maître à penser pour beaucoup d'intellectuels du tiers monde. »
(Présentation de l'ouvrage par l'éditeur).

Pourtant, de nombreux travaux sur le racisme réalisés en France, par des Français, portent l'empreinte des analyses de Fanon ou bien y font directement référence dans une moindre mesure...

En réalité, après avoir été mises au placard en France, jusqu'à leur redécouverte au début des années 2000, les analyses de Fanon vont constituer d'importantes sources d'inspiration pour les études postcoloniales et les travaux sur l'esclavage de « certains chercheurs français » (voir Canonne, 2012), mais ce ne serait pas en tant que « penseur » et théoricien que Fanon y est référé. En effet, malgré les nombreuses biographies qui lui sont consacrées, il ne se trouve pas, à proprement parler, d'essais sur la pensée de Fanon⁸. Canonne y voit « un symptôme de la difficulté française à le lire autrement que comme un militant⁹ ». Les remarques concernant la réception mitigée, voire le silence qui entoure l'œuvre de Fanon, ne valent pas seulement pour l'étranger, mais également pour la Martinique, la propre terre de Fanon.

Si l'apport théorique de Fanon est tantôt mineurisé tantôt frappée d'ostracisme en France, il n'en est rien aux États-Unis en revanche. Dans les départements et les programmes d'études postcoloniales francophones, d'études africaines ou africaines-américaines, Fanon est considéré comme un penseur majeur du XX^e siècle. Il demeure donc une icône pour nombre de mouvements politiques aux Amériques ou en Afrique : il a inspiré le très emblématique *Black Panther Party*, et continue de nourrir idéologiquement les héritiers du *Black Power* (Dorlin, 2011). Cette dernière voit en Fanon un théoricien de la libération, de la révolution et de la décolonisation ; un combattant tiers-mondiste – pas « qu'une figure "noire", mais également communiste, révolutionnaire et internationaliste », qui a été ignorée et oubliée par la gauche française et les mouvements antiracistes des années 1980-2000. Il a pensé tout à la fois « les luttes anticoloniales ou postcoloniales, les conflits de classe, de "race" et de sexe ».

⁸ Alain Finkelkraut a commis un ouvrage critique intitulé *La défaite de la pensée* (1987).

⁹ Justine Canonne s'inspire de Mathieu Renault, *Frantz Fanon. De l'anticolonialisme à la critique postcoloniale* (2011).

Les critiques s'accordent sur le fait que l'approche du racisme par Fanon est d'une étonnante actualité. Dans l'analyse avant-gardiste que l'auteur en proposait en septembre 1956, au 1^{er} Congrès des écrivains et artistes Noirs à Paris, il postulait que le racisme « n'est pas un tout mais l'élément le plus visible, le plus quotidien [...], le plus grossier d'une structure donnée » (Fanon, 2001 : 39-41).

Une structure qui charpente « l'oppression systématisée d'un peuple ». Le visionnaire qu'il était avait anticipé la « mutation » de ce racisme en « élément culturel » :

« Il lui a fallu se renouveler, se nuancer, changer de physionomie [...] subir le sort de l'ensemble culturel qui l'informait ».

En effet, bien en amont des études sur le racisme menées en Europe, Fanon prévoyait qu'en tant que manifestation d'une pensée grossière, ce phénomène tendrait à se transformer en *racisme culturel* – qui stigmatise « une certaine forme d'exister ». Anticipant cette évolution, il déclarait : « On assiste à la destruction des valeurs culturelles... Le langage, l'habillement, les techniques sont dévalorisées » prédisait-il. En France, ces idées seront reprises par des sociologues telles que Colette Guillaumin et Dominique Schnapper...

À la Martinique, Fanon est probablement plus mis à l'écart qu'oublié pour des raisons idéologiques. Le caractère jugé subversif de sa pensée explique qu'il n'ait pas été récupéré par le courant assimilationniste de la créolité qui domine sa société d'origine issue de la colonisation, contrairement à ce qu'il en est résulté pour Glissant et pour Césaire en partie ! Ni le Fanon de *PNMB* d'avant Blida ni celui *Des Damnés de la terre*. Sa mise à l'écart dans l'hexagone a certainement pour cause principale le fait qu'il dévoile « le clivage racial [qui est] au fondement du système colonial ». Fanon gêne donc une France

« [...] qui se dit républicaine et indifférente aux différences, mais qui, dans son propre empire colonial, a dénié des droits élémentaires à ses colonisés, au motif de leur appartenance à une "race" dite inférieure » (Cannone, 2012).

L'influence de Fanon dans le monde contemporain : les études postcoloniales

Le courant de pensée des *Études Postcoloniales*, pour qui l'œuvre a été une importante source d'inspiration, a contribué à réactualiser la pensée de Fanon. Il s'agit d'un courant critique, anti-essentialiste et politique qui « s'attache à comprendre ce qui se maintient de la logique coloniale au-delà du colonialisme. » (Bhabha, 2012). Le préfixe « post » symbolise la persistance de la condition coloniale dans le monde contemporain globalisé. En effet, les réalités coloniales ne se sont pas taries : « elles se projettent dans le présent pour dominer celui-ci » (Bhabha, 2012). Nous ne sommes donc plus dans le cadre des approches évolutionnistes auxquelles l'histoire européenne nous a habitués. Les *Études postcoloniales* se préoccupent des héritages coloniaux, matériels et immatériels, ainsi que de leurs conséquences sur les hommes et les sociétés colonisées. Parmi ces héritages idéologiques, la racisation des groupes exogènes, l'essentialisation des problématiques sociales ainsi qu'un racisme antinégriste transgénérationnel tellement enkysté dans les mentalités des sociétés modernes, qu'il entérine toutes les formes de discrimination pratiquées dans ces espaces dévastés par des maltraitances physiques et symboliques séculaires. Évoquer le racisme moderne à la manière de Fanon, c'est mettre l'accent sur la continuité du paradigme colonial, du racisme et de la violence circulaire, dont il dissèque les mécanismes liés à leur reproduction.

L'œuvre de Fanon fournit aux théoriciens de cette école de pensée des cadres conceptuels pour explorer les mécanismes sociologiques, psychologiques, économiques... qui charpentent le système colonial, et le racisme que celui-ci génère et régule tout à la fois. Ces phénomènes sont directement responsables des formes d'aliénation décrites par Fanon dans *PNMB*. Aussi bien, ces études engendrent une production scientifique grâce à laquelle sont dévoilées les conditions historiques de la légitimation de la violence qui est consubstantielle au colonialisme. De ces études émergent en effet des vérités systémiques cachées. Parmi elles, celle qui permet de comprendre que « sans cette violence généralisée, aucun peuple ne peut accepter ce type d'asservissement. » Cette violence touche en effet :

« [...] l'ensemble des aspects et des instances de la vie des colonisés : économie, culture, religion, etc. [...]. On comprend dès lors que le colonialisme n'est possible qu'en produisant l'aliénation du colonisé c'est-à-dire la production d'une honte de soi et d'une intériorisation du préjugé raciste » (Bouamama, 2012).

Pour faire accepter l'idée que la colonisation était une œuvre de bienfaisance aux peuples des sociétés colonisatrices (dont les membres sont construits en « race supérieure »), et des sociétés colonisées à la fois, il a fallu tronquer la réalité de la domination coloniale ; mettre au point la figure mythique du

colonisé infrahumain, dont l'invention servait de justification au racisme, dans un système qui s'auto-légitimait pour échapper à sa mauvaise conscience. C'est par l'école que continue d'opérer ce phénomène, qui dépossède le dominé de son propre système culturel, dont il n'aura jamais qu'une compréhension segmentée, sa réalité ne lui parvenant que « sous forme de traces non intégrées à un modèle culturel cohérent. » (Gounongbé, 1995 : 25).

Ainsi, l'un des changements les plus significatifs survenus dans l'approche des mécanismes d'imposition de la suprématie blanche et de l'aliénation des dominés décrits par Fanon réside dans le fait qu'il soumet ces phénomènes, et les privilèges qui les assortissent pour les uns, à un questionnement des plus systématique et rigoureux, qui sort ceux-ci de la confortable invisibilité qui les soustrayaient jusqu'alors à toute analyse critique. Dans ses travaux, Fanon a donc offert des modèles paradigmatiques pour penser leur domination non seulement aux peuples du tiers-monde, mais également aux dominés du monde occidental – comme le montrent les théories qui inspirent les études féministes américaines et européennes...

Tous les dominés ne s'identifieraient pas aux dominants

Le regard que pose le psychosociologue Toshiaki Kosakaï (2000) sur les phénomènes d'aliénation, qu'il interroge à partir des phénomènes d'influence sociale, n'est pas spécialement fanonien. Il confronte le paradigme de l'« acculturation volontaire » au paradigme fanonien du racisme duquel le psychiatre fait découler la domination responsable de l'aliénation, de la haine de soi et/ou du complexe d'infériorité chez le colonisé. Le contre-argument opposé par Kosakaï à l'« aveu enflammé » de Fanon écrivant

« De la partie la plus noire de mon âme, à travers la zone hachurée me monte ce désir d'être tout à coup blanc. Je ne veux pas être reconnu comme Noir, mais comme Blanc. Or – [...], qui peut le faire sinon la Blanche ? En m'aimant, elle me prouve que je suis digne d'un amour blanc. On m'aime comme un Blanc. Je suis un Blanc »

procède de l'antithèse suivante :

« Au départ, il y a une situation de domination ou un rapport de force asymétrique qui fait que les dominés intériorisent la culture des dominants. Cependant, force est de constater que toutes les catégories sociales dominées ou tous les peuples opprimés n'ont pas le désir de s'identifier à l'Autre et que ce désir ne survient que dans certaines conditions particulières. »

Les stratégies qui pousseraient les Antillais à se démarquer des Noirs (Africains) seraient destinées à renforcer la frontière avec le monde noir. Cette « pathologie identitaire », selon l'auteur, se nourrirait

de l'espoir de se fondre dans la population à laquelle le sujet/le groupe s'identifie, et d'atténuer ainsi les pratiques discriminatoires à son encontre. Kozakaï en conclut que :

« L'identification pathologique à l'Autre ne naît [...] pas dans une situation totalement fermée, mais relève d'une ouverture relative. Il faut déceler dans cette aliénation identitaire une subtile "complicité" de la part de ceux qui s'y engagent activement. [...]. Tous les dominés ne s'identifient pas aux dominants. Ce n'est donc pas la domination en tant que telle qui est la cause de la haine de soi ou, plus généralement, de l'acculturation. »

Pour les besoins de sa démonstration, Kozakaï s'inspire de l'exemple japonais. Il postule que l'on peut éprouver un sentiment d'infériorité face à un groupe humain différent du sien, sans jamais avoir été colonisé par celui-ci, sur la simple base de l'attraction inconditionnelle que ce groupe exerce sur le sujet habité par un sentiment d'infériorité. Il en découle que ce serait parce que les membres des catégories dévalorisées voient la possibilité de s'identifier à la catégorie valorisée pour se forger une identité positive, qu'ils se désolidarisent de leur catégorie d'appartenance (par aliénation groupale ou acculturation volontaire) :

« Si l'ordre social se voit attribuer une part de légitimité, les individus remettent moins en cause le système et recherchent des solutions individuelles et isolées. Au lieu de récuser la hiérarchie sociale fabriquée, ils cherchent à se faire passer pour des membres du groupe supérieur ou tentent de fusionner avec la catégorie supérieure. »

Plus le système permet le passage à une catégorie supérieure (par ascension sociale), plus serait élevé le coefficient de légitimité dont la catégorie hiérarchiquement supérieure se voit affectée.

Sur cette même question du « vouloir être Blanc » analysée par Kozakaï, Elsa Dorlin (2011) privilégie une perspective à la fois genrée et sociologique.

« Dans *Peau noire masques blancs*, Fanon considère que le désir de reconnaissance de l'homme noir passe par la sexualité. Il analyse comment la volonté d'être reconnu se transforme en volonté d'être reconnu comme viril et donc comme Blanc. À la dialectique classique du maître et de l'esclave, il oppose une dialectique impossible, une mascarade de dialectique symbolisée par le désir de "baiser les femmes" blanches [...] ... à travers cette image provocante, il essaie de nous prévenir des effets retors des dispositifs de domination qui assurent leur condition de reproduction en imposant aux dominés les voies – nécessairement piégées – par lesquelles ils peuvent se libérer. Ainsi, ce que nous donne à penser cette analyse fanonienne c'est que les sujets racisés ont constamment été interpellé.e.s dans et par la sexualité – tour à tour émasculés, violé.e.s ou bestialisé.e.s –, mais aussi, et plus fondamentalement, que les colons

blancs ont imposé leur domination à travers une symbolique sexiste, mais aussi des technologies de genre et de sexualité. » (Dorlin, 2011).

Le paradoxe de « l'écriture aliénée »

Sur la question coloniale, Ashis Nandy (2007 : 30-31), conscient de l'altération de certaines formes de dénonciation et de leurs effets contreproductifs, se montre critique de la posture critique de Fanon, dont le discours reste inscrit dans la langue du colonisateur, tout en prônant l'idée d'une résistance psychologique au colonialisme. Mais quel choix pour Fanon ? Nandy évoque l'existence de « modes d'acculturation plus subtils et plus sophistiqués », qui produisent tout à la fois des « modèles de conformité » mais aussi « des modèles de « dissension » officielle.

« On peut aujourd'hui être anticolonialiste de manière acceptable, et même promue par le monde moderne comme "convenable", "saine", et "rationnelle". Même dans l'opposition, cette dissension demeure prédictible et contrôlée. Il est également possible aujourd'hui d'opter pour un non-Occident qui est une construction de l'Occident lui-même. [...] Autant de choix qui, dans l'inimitié même, sont une sorte d'hommage aux vainqueurs. La dénonciation la plus violente de l'Occident, par Frantz Fanon, est, ne l'oublions pas, rédigée avec une certaine élégance stylistique. L'Occident n'a pas simplement produit le colonialisme moderne, il colore jusqu'aux interprétations des interprétations. »

Jean-Paul Sartre (1948) n'a pas moins conscience de ce paradoxe qui consiste à s'opposer au colonisateur dans la propre langue de celui-ci. Il évoque à ce sujet l'absence de langue commune aux Noirs (qu'il classe parmi les « minorités ethniques », comme si cet *a priori* relevait d'une vision objective) :

« [...] ce qui risque de freiner dangereusement l'effort des noirs pour rejeter notre tutelle, c'est que les annonceurs de la négritude sont contraints de rédiger en français leur évangile. Dispersés par la traite aux quatre coins du monde, les noirs n'ont pas de langue qui leur soit commune ; pour inciter les opprimés à s'unir, ils doivent avoir recours aux mots de l'opresseur. [...] semblables aux savants du XVI^e siècle qui ne s'entendaient qu'en latin, les noirs ne se retrouvent que sur le terrain plein de chausse-trappes que le blanc leur a préparé : entre le colonisé, le colon s'est arrangé pour être l'éternel médiateur ; il est là, toujours là, même absent, même dans les conciliabules les plus secrets. Et comme les mots sont des idées, quand le nègre déclare en français qu'il rejette la culture française, il prend d'une main ce qu'il repousse

de l'autre, il installe en lui, comme une broyeuse, l'appareil-à-penser de l'ennemi » (Sartre, 1948 : XVIII).

Autrement dit, l'aliénation identitaire que dénonce Fanon dans la langue coloniale opère sur fond d'aliénation linguistique – à laquelle il faudrait ajouter les aliénations culturelle, économique, politique cumulées – et se voit condamnée à être pérennisée par des peuples déracinés et déracinés, dont les destinées apparaissent sans issue aux Occidentaux... Cependant, si Sartre n'a pu ignorer la démarche d'appropriation du français par les colonisés, c'est pour immédiatement situer cet effort dans le cadre paradigmatique de « l'indigène et du colon », « couple fatidique » s'il en est, qui consacre la supériorité du blanc sur le noir, par le seul fait des habitudes de langage d'une langue dont le vocabulaire a été forgé pour répondre aux besoins du peuple français, ce qui les rendent impropres à fournir au Noir « les moyens...de ses soucis, de ses espoirs. » (Sartre, 1948 : XVIII). Sartre sera moins condescendant dans sa préface aux *Damnés de la terre* (1961), dans laquelle il reviendra sur ses premières analyses :

« Un ex-indigène "de langue française" plie cette langue à des exigences nouvelles, en use et s'adresse aux seuls colonisés ».

Il ira même jusqu'à adapter à la situation un célèbre slogan politique : « Indigènes de tous les pays sous-développés, unissez-vous ! ».

L'action dans la logique fanonienne contre l'anéantissement dans l'assimilation

La violence révolutionnaire est le seul moyen dont disposent les peuples qui veulent se réapproprier leur destinée, selon Fanon, et c'est la condition requise en dehors de laquelle une culture caribéenne ne peut prétendre exister. Éric William (1975) inspiré par le paradigme fanonien, prolonge le débat initié sur la question de la libération des pays et des peuples colonisés : comment exister culturellement face au colonisateur, lorsque :

« Toute expression authentique et indigène fait figure de subversive ? [...] Des siècles de colonialisme semblent avoir détruit l'esprit de confiance en soi des Antillais et un cercle vicieux se forme : la dépendance psychologique conduit à une dépendance économique et culturelle croissante à l'endroit du monde extérieur. La fragmentation s'en trouve accrue et ces deux facteurs réunis réduisent encore la confiance en soi. »

William en conclut qu'il faut que les Antillais cessent d'être des imitateurs ; qu'ils cessent de recevoir des cours d'instruction et deviennent des innovateurs dans « tous les aspects de la culture civilisée ». La cohérence reste à trouver entre la négation par les colonisateurs de toute culture aux dominés, et l'exigence pour ces derniers de ne pas se comporter en aliénés...

Comment Fanon a-t-il pensé le changement ?

Non par des réformes, mais par la rupture, la dénonciation et le refus du mimétisme ; selon l'enseignement de Fanon : être lucide, ne pas se laisser abuser par les grands discours. » (Marsaud, 2004).

À la question de Marion Rousset (2011) concernant le rôle que joue la violence qui serait au cœur de la *théorie de la libération de Fanon*, Elsa Dorlin répond que la violence révolutionnaire est la seule qui soit en mesure d'introduire des changements dans les situations de domination coloniale ; la condition même de l'agir politique :

« C'est une pratique nécessaire tant le dispositif dominant est oppressant. Sans elle, la dynamique de l'oppression ne peut être rompue. Au fond, elle est ce qui permet au sujet d'interrompre le cours de l'histoire des dominants pour écrire l'histoire des vaincus, pour écrire sa propre histoire [...]. On ne peut donc pas décider *a priori* de la pacification. On demande toujours aux dominés de faire l'effort éthique de renoncer à la violence, ce qui revient à leur infliger une double peine : ils doivent non seulement se libérer, mais également se "rendre", comme s'il s'agissait d'une condition à l'égalité, à la liberté. » (Dorlin, 2011).

Dans la même perspective, sans douter *a priori* de la capacité des sujets à agir en acteurs sociaux, Belabbas Bouterfas conçoit que la rupture est la solution, si c'est la libération du colonisé qui est réellement souhaitée. La conviction humaine, militante et professionnelle de Fanon était qu'il fallait, pour que le colonisé recouvre son humanité où qu'il soit,

« [...] l'engager à se libérer de ce carcan (impulsif, criminel, violent, paresseux) et (à) remettre en cause le système de domination [...], en se réappropriant les valeurs ancestrales et en ne se considérant plus diminué face au colon. [...] Frantz Fanon nourri de l'idéal tiers-mondiste qui refusait la bipolarisation de la planète, croit que la décolonisation ne peut être que violente car elle est un remplacement d'une "espèce"

d'hommes par une autre "espèce" d'hommes. La violence du colonisé n'est qu'une réponse à la violence du colonisateur. » (Boutefas, 2011).

Les sociétés démocratiques modernes et le problème racial

Dans son ouvrage intitulé *Après le colonialisme*, paru plus de cinquante ans après *PNMB*, Arjun Appadurai (2005 : 245-250), analysant les conséquences culturelles de la mondialisation, affirme être en Amérique, « au cœur de la blanchitude ». Derrière l'écran du multiculturalisme à l'américaine, il interroge « les laides réalités d'être racialisé, minorisé et tribalisé » dans ses rencontres quotidiennes. »

« Nombre d'entre nous se retrouvent racialisés, biologisés, minorisés [...] le trope du tribalisme dissimule et permet à la fois un racisme diffus sur ces Autres [...] qui se sont infiltrés dans le corps politique américain. »

Comme en France, la distance est maintenue entre les « terres rapportées » – les tribaux, les non-Blancs – et les « vrais » Français ou Américains : les Blancs. Comme Fanon sans doute, Appadurai aspirait à vivre dans un pays qui se targue d'être une démocratie débarrassée des préjugés générateurs de violences structurelles et de phénomènes d'exclusion multiformes, dont la finalité est l'éjection des citoyens jugés « racialement » inassimilables...

Dans sa préface à la version de 1952, Francis Jeanson anticipait dans ce sens :

« *Peau noire masques blancs* garde toute sa valeur prophétique, car le racisme, malgré les horreurs dont il a comblé le monde, reste un problème d'avenir. Il est ici abordé et combattu de front, avec toutes les ressources des sciences de l'homme ».

En guise de conclusion

Dans les pages précédentes, il a beaucoup été question du « Noir » (colonisé, racisé, dominé, discriminé) ... L'on peut reprocher au *PNMB* de Fanon de l'avoir par trop *psychologisé*, comme l'on a reproché aux Américains de l'avoir par trop *sociologisé* : deux angles d'approche qui ont fait l'impasse sur son *anthropologisation*... Combien de temps encore les études qui ont la prétention d'expliquer « le Noir » vont-elles continuer à ignorer que ce dernier est d'abord un

être civilisé et socialisé, un territoire corporel, culturel, spirituel, géographique, historique, etc., qui développe, face aux situations d'oppression et de violences institutionnelles, une posture d'acteur dont les stratégies d'opposition forcent le dominant à redéfinir en permanence ses propres stratégies de domination ?

Références bibliographiques

Appadurai A., 2005, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot ».

Bessone M., 2004, *William E. B. Du Bois, Les âmes du peuple noir* [trad], Paris, éd. ENS rue d'Ulm.

Bhabha Homi K., 2007, *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot.

Bhabha Homi K., 2012, « [Se souvenir de Frantz Fanon](#) », Introduction à la version anglaise de *Peau noire, Masques blancs*, site Bougnoulosophe.

Bouamama S., *Dictionnaire des dominations*, Paris, Syllepse, 2012.

Bouterfas B., 2011, « [L'antillanité fanonienne, une mondialisation venue du sud](#) », Synergie, Algérie, 14.

Briant J., 2012, *ABÉCÉDAIRE pour le temps présent*, Grenoble, La pensée sauvage.

Canonne J., 2012, « Frantz Fanon : contre le colonialisme », *Sciences humaines*, n° 233, janvier, rubrique « Références ».

Césaire A., 1955, [Discours sur le colonialisme](#), Paris, Présence Africaine.

Dorlin E., Rousset M., 2011, Entretien « [Frantz Fanon, la lutte des corps](#) », *Regards.fr*, 5 décembre.

Fanon F., 1959, [Sociologie d'une révolution. L'An V de la révolution algérienne](#), Paris, Maspéro.

Fanon F., 1961, [Les Damnés de la terre](#), Paris, Maspéro.

Fanon F., 1952, [Peau noire masques blancs](#), Paris, Seuil.

Fanon F., 2001, [Pour la révolution africaine. Écrits politiques](#), Paris, La Découverte.

Finkelkraut A., 1987, [La défaite de la pensée](#), Paris, Gallimard, coll. « Blanche ».

- Gounongbé Ari, 1995, *La toile de soi. Culture colonisée et expressions d'identité*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Guimarães A., 2008, « [La réception de Frantz Fanon au Brésil](#) », *Tumultes* 2/2008, n° 31, éd. Kimé.
- Hobsbawm É., 2009, « [Où sont passés les révoltés ?](#) », Entretien avec É. Hobsbawm par N. Delalande & F. Jarrige, *Laviedesidees.fr*, 21 septembre.
- Jeanson F., 1952, « [Préface](#) » in Fanon F., *Peau noire masques blancs*, Paris, Seuil.
- Kozakāi T., 2000, *L'étranger, l'identité. Essai sur l'intégration culturelle*, Paris, Payot & Rivages.
- Lovejoy P., Bowser B. P., 2013, *The Transatlantic Slave Trade and Slavery. New Directions in Teaching and Learning*, New Jersey, Africa World Press.
- Marsaud O., 2004, « [Frantz Fanon, penseur visionnaire](#) », 9^e salon international du livre d'Alger, *Afrik.com*, septembre.
- Ménil R., 1979, « Préface », collection complète de la revue *Légitime Défense*, éd. Jean-Michel Place.
- Nandy A., 2007 [1983], *L'ennemi intime. Perte de soi et retour à soi sous le colonialisme*, Paris, Fayard.
- Ndiaye P., 2006, « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », in : Fassin D., Fassin É., *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, Paris, La Découverte.
- Ngowet L., 2007, « [W.E.B. Du Bois, Frantz Fanon et l'ontologie politique de la question noire](#) », *Actes du Colloque Fanon*, UNESCO Paris, 30 novembre - 1er décembre.
- Remaoun H., 2003, « [Frantz Fanon et le marxisme](#). Une approche de la dynamique sociale et politique en Afrique coloniale et post-coloniale », intervention à la Conférence commémorative organisée par le Codesria à l'occasion du 30^e anniversaire de sa fondation, Dakar, du 8 au 11 décembre 2003.
- Renault M., 2011, *Frantz Fanon. De l'anticolonialisme à la critique Postcoloniale*, Paris, Amsterdam.
- Ricœur P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

Sartre J.-P., 1948, « Orphée noir », Préface à L. Sédar Senghor, *L'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, Paris, PUF, 1948.

Sidoroff M., 2011, « [Pages arrachées à Franz Fanon](#) », *France culture*.

Tin L.-G., 2011, « [Frantz Fanon, la colère vive](#) », *Le Monde*, 3 novembre.

Traore Dramane A., 1999, *L'étau. L'Afrique dans un monde sans frontières*, Arles, Actes Sud

William É., 1975, *De Christophe Colomb à Fidel Castro. L'histoire des Caraïbes 1492-1969*, Paris, Présence Africaine.